



HAL
open science

Le poids du plomb. Une étude matérielle, philologique et linguistique de la tradition textuelle de la Résurrection d'Arnoul Gréban

Chiara Tavella

► **To cite this version:**

Chiara Tavella. Le poids du plomb. Une étude matérielle, philologique et linguistique de la tradition textuelle de la Résurrection d'Arnoul Gréban. Sciences de l'Homme et Société. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III; Università degli studi (Turin, Italie), 2023. Français. NNT : 2023PA030099 . tel-04696611

HAL Id: tel-04696611

<https://hal.science/tel-04696611v1>

Submitted on 11 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI TORINO

Dipartimento di Studi Umanistici

Dottorato di ricerca in Lettere
35° ciclo

LE POIDS DU PLOMB

Une étude matérielle, philologique et linguistique de la
tradition textuelle de la *Résurrection* d'Arnoul Gréban

Tesi presentata da

Chiara TAVELLA

Tutors

Paola CIFARELLI
Gabriella PARUSSA

Coordinatrice del Dottorato in Lettere

Paola CIFARELLI

Anno accademico 2023/2024

Settore scientifico disciplinare di afferenza
L-LIN/04 - lingua e traduzione - lingua francese

UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE

ED 622 – Sciences du langage
CLESTHIA (EA 7345)

Thèse de doctorat en Sciences du langage

Chiara TAVELLA

LE POIDS DU PLOMB

Une étude matérielle, philologique et linguistique de la
tradition textuelle de la *Résurrection* d'Arnoul Gréban

Thèse dirigée par

Paola CIFARELLI
Gabriella PARUSSA

Soutenue à Turin, le 9 décembre 2023

Jury :

Mme Adeline Desbois-Ientile	Maîtresse de conférences, Sorbonne-Université
Mme Barbara Ferrari	Maîtresse de conférences, Università degli Studi di Milano
Mme Anne Schoysman	Professeure, Università degli Studi di Siena
M. Andrea Valentini	Professeur, Université Sorbonne Nouvelle
Mme Paola Cifarelli	Professeure, Università degli Studi di Torino
Mme Gabriella Parussa	Professeure, Sorbonne-Université

Le poids du plomb. Une étude matérielle, philologique et linguistique de la tradition textuelle de la Résurrection d'Arnoul Gréban

Résumé

Ce travail vise l'étude de la tradition textuelle de la quatrième journée de la *Passion* d'Arnoul Gréban, texte de théâtre composé vers 1450 et imprimé jusqu'en 1550 environ. Les quatre manuscrits et les quatorze éditions anciennes qui nous transmettent la *Résurrection* font l'objet d'une recherche interdisciplinaire en trois parties. Le premier chapitre est consacré à la comparaison matérielle des différents exemplaires répertoriés ; la tradition imprimée de ce texte est réévaluée en suivant une approche hybride basée sur des acquis de bibliographie matérielle et philologie. Le deuxième chapitre prend en compte le passage du manuscrit à l'imprimé pour évaluer le rôle joué par les imprimeurs dans l'adaptation du texte de Gréban à un public élargi. Dans le troisième chapitre, la *varia lectio* de la *Résurrection* devient la base pour une analyse linguistique sur le passage du moyen français au français préclassique ; l'étude qualitative des variantes philologiques est corroborée par les données disponibles dans les corpus numériques ainsi que par les outils de lexicographie modernes et anciens.

Mots clés : théâtre médiéval ; bibliographie matérielle ; pratiques éditoriales ; philologie ; périodisation linguistique ; moyen français ; français préclassique

Il peso del piombo. Uno studio materiale, filologico e linguistico della tradizione testuale della Résurrection di Arnoul Gréban

Riassunto

Questo lavoro si occupa dello studio della tradizione testuale della quarta giornata della *Passion* di Arnoul Gréban, testo di teatro composto intorno al 1450 e stampato fino al 1550 circa. I quattro manoscritti e le quattordici edizioni a stampa che ci trasmettono la *Résurrection* sono oggetto di uno studio interdisciplinare in tre parti. Il primo capitolo è dedicato al confronto materiale degli esemplari repertoriati; la tradizione a stampa di questo testo è rivalutata seguendo un approccio ibrido basato su competenze di bibliografia materiale e filologia tradizionale. Il secondo capitolo prende in considerazione il passaggio dal manoscritto alla stampa per valutare il ruolo svolto dagli stampatori al fine di adattare il testo di Gréban a un pubblico più vasto. Nel terzo capitolo, la varia lectio della *Résurrection* diventa la base per un'analisi linguistica sul passaggio del medio francese al francese preclassico; lo studio qualitativo delle varianti filologiche è corroborato dai dati disponibili nei corpus digitali e dagli strumenti di lessicografia antichi e moderni.

Parole-chiave: teatro medievale; bibliografia materiale; pratiche editoriali; filologia; periodizzazione linguistica; medio francese; francese preclassico

The weight of lead. A material, philological and linguistic study of the textual tradition of the Résurrection of Arnoul Gréban

Abstract

This work aims to study the textual tradition of the fourth day of the *Passion* of Arnoul Gréban, a dramatic text composed around 1450 and printed until around 1550. The four manuscripts and the fourteen ancient editions which transmit the *Résurrection* are the subject of an interdisciplinary research in three parts. The first chapter is devoted to the material comparison of the different sources listed ; the printed tradition of this text is re-evaluated following a hybrid approach based on material bibliography and philology. The second chapter takes into account the transition from manuscript to print in order to evaluate the printers' role in the adaptation of Gréban's text to a wider audience. In the third chapter, the *varia lectio* of the *Résurrection* becomes the basis for a linguistic analysis of the Middle French to Preclassical French transition ; the qualitative study of philological variants is corroborated by the data available in digital corpora as well as by modern and ancient lexicographic tools.

Keywords: medieval theatre ; material bibliography ; editorial practices ; philology ; linguistic periodization ; Middle French ; Preclassical French

*A Federico,
libraio ed editore*

Remerciements

Vorrei ringraziare, innanzitutto, le mie direttrici di tesi, Paola Cifarelli e Gabriella Parussa, per aver supervisionato e corretto questo lavoro con pazienza e attenzione. Il loro supporto costante e la loro comprensione sono stati fondamentali per permettermi di portarlo a termine.

In secondo luogo, ringrazio Evelyne Opperman-Marsaux e Darwin Smith, membri del mio *Comité de suivi individuel*, per i consigli datimi in occasione dei nostri incontri annuali. Le domande che mi hanno rivolto sono state sempre utili e, spesso, decisive.

Ringrazio inoltre Stéphanie Rambaud, il cui aiuto è stato essenziale per permettermi di sbrogliare non poche questioni « materiali », e i tanti bibliotecari che mi hanno aiutata – anche durante i *confinements* ripetuti – a recuperare e visionare gli esemplari alla base di questa tesi di dottorato. A questo proposito, grazie anche a Giulia, un'amica, e a Beatrice S., un'amica non mia, per le foto dei due esemplari della *Résurrection* che mi hanno inviato da Londra e da Aix-en-Provence.

Grazie a Beatrice B., per le sue parole ordinate, e ad Andrea, per i suoi commenti arguti. Grazie a Laura-Maï, con cui è bello chiacchierare, non solo di editori e di edizioni, e a Lucien, con cui, quando capita, mi piace parlare italiano.

Grazie a Pierre, per aver riletto queste pagine, e per molte altre cose.

Grazie alle amiche a cui ho pensato con affetto in questi mesi di stesura e che mi hanno pensata a loro volta: Aliina, Anna, Beatrice, Carola, Caterina, Federica – con la piccola Ludovica – Francesca, Giulia, Giuliana, Greta.

Grazie a Luca, con cui un po' tutto è iniziato.

Grazie, infine, a mia madre e mio padre, e a Simone, mio fratello, che mi aspetta sempre in stazione, quando torno a casa, e che mi ci riaccompagna, quando riparto.

Sommaire

Résumé	5
Remerciements	9
Sommaire	11
Introduction	15
Chapitre 1	
1. Introduction au Chapitre 1..... Qu'est-ce qu'une édition ?	27
1.0. Présentation des témoins imprimés.....	35
1.1. Une filière bien rodée.....	40
1.1.1. <i>L'œuvre cyclique</i> : un cas d'étude.....	40
1.1.2. <i>L'editio princeps</i> de la <i>Résurrection</i>	43
1.2. La production de la veuve Trepperel (avec Jean Janot ou seule).....	57
1.2.1. La chronologie relative des éditions C1 et C2.....	60
1.3. La production de Denis Janot et Alain Lotrian.....	62
1.3.1. La chronologie relative des éditions E1 et E2.....	65
1.3.2. London, British Library, 847.m.1 (2) : un exemple de classement erroné.....	67
1.4. La production d'Alain Lotrian.....	69
1.4.1. Les exemplaires anomaux : une ressource précieuse ?	71
1.4.2. La chronologie relative des éditions F2 et G.....	92
1.4.3. Une nouvelle hypothèse de classement.....	95
1.5. La production de Nicolas Chrestien.....	97
1.5.1. Le Mans, Louis Aragon, RES A 507 : un autre exemple de classement erroné..	98
Chapitre 2	
2. Introduction au Chapitre 2..... Qu'est-ce qu'un éditeur ?	105
2.1. Quel antigraphe ?	108
2.1.1. L'édition critique d'Omer Jodogne.....	109
2.1.2. Vestiges de la <i>Passion</i> : représentations et supports manuscrits.....	110
2.1.3. Les manuscrits dits « de théâtre ».....	111
2.1.4. Zones d'ombre.....	113

2.1.5. S'éloigner de la scène.....	130
2.1.6. Témoin(s) perdu(s) ?	136
2.2. Les manuscrits de lecture « non performative ».....	137
2.3. Une tentative de standardisation lexicale ?	146
2.3.1. Les régionalismes.....	148
2.3.2. Les latinismes.....	165
2.3.3. Les hapax et les termes rares.....	167
2.3.4. Une langue pour un public élargi ?	170
2.4. Une série de remaniements successifs.....	171
2.4.1. Le groupe α	175
2.4.2. Le groupe β	181
2.4.3. Entre linéarité et hybridation.....	187
2.5. H, le travail d'un remanieur scrupuleux.....	188
2.5.1. Le mètre et la rime.....	188
2.5.2. Les erreurs textuelles.....	193
2.5.3. Des pratiques d'atelier ?	196
2.5.4. Le syllabisme du mot « Juif ».....	203
2.5.5. Quel rôle ? Pour qui ?	206

Chapitre 3

3. Introduction au Chapitre 3.....	211
Du MF au FPréclass : quelle frontière ?	
3.1. Les variantes graphématiques : entre modernisation et archaïsme.....	217
3.1.1. La trace d'un ancien hiatus.....	220
3.1.2. La marque d'une palatalisation.....	225
3.1.3. Les lettres « étymologiques » et diacritiques.....	226
3.1.4. Les lettres à valeur sémiographique.....	238
3.1.5. Les choix graphiques : des stratégies éditoriales ?	241
3.2. La réorganisation analogique des épïcènes.....	242
3.2.1. Les formes adjectivales.....	243
3.2.2. Les formes adverbiales.....	250
3.2.3. Deux tendances opposées ?	256
3.3. L'évolution des démonstratifs.....	256
3.3.1. L'étude quantitative sur un corpus numérique.....	258
3.3.2. La <i>varia lectio</i> de la <i>Passion</i> : des données contradictoires ?	261
3.3.3. Un changement sans rupture ?	269
3.4. L'expression du sujet pronominal.....	271
3.4.1. Ajout du Sp sans modification du vers.....	274

3.4.2.	Ajout du Sp avec modification du vers.....	275
3.4.3.	L'ajout du Sp résout un problème textuel venant perturber le mètre.....	278
3.4.4.	L'ajout du Sp résout un problème linguistique venant perturber le mètre.....	282
3.4.5.	L'ajout d'un Sp déjà exprimé dans les manuscrits a lieu dans les éditions tardives.....	286
3.4.6.	L'ajout du Sp détermine une erreur.....	290
3.4.7.	Omission du sujet.....	292
3.4.8.	Le cas du ms. A : l'introduction du Sp.....	296
3.4.9.	Ajout et omission de sujets entre manuscrits et imprimés.....	298
3.4.10.	Quelques sondages sur le texte de la <i>Résurrection</i>	300
3.4.11.	Un changement à peine entamé ?	303
3.5.	L'évolution du lexique.....	305
3.5.1.	Obsolescence de l'unité lexicale.....	306
3.5.2.	Changement de sens.....	323
3.5.3.	Le lexique : quel apport pour la périodisation de la langue ?	334
Conclusion	337
Bibliographie finale	341
Annexe	357
Table des matières	371

Introduction

Le poids du plomb¹

Cette étude vise à analyser la tradition textuelle de la *Résurrection* d'Arnoul Gréban, quatrième journée de la *Passion* du célèbre dramaturge ; ce texte de théâtre, composé vers 1450 et imprimé encore vers 1550, nous est transmis par quatre manuscrits et quatorze éditions anciennes, toutes parisiennes². Plus particulièrement, elle étudie le passage de ce texte du manuscrit à l'imprimé tant du point de vue de sa réception, à travers l'analyse des stratégies mises éventuellement en place par les éditeurs pour l'adapter à un public élargi³, tant sur le plan linguistique, en prenant en compte les modifications que le texte de Gréban a pu subir en raison du passage à un nouvel état de langue.

Pour cela, nous avons procédé – en respectant les étapes préliminaires de *recensio* et *collatio* propres à la méthode philologique traditionnelle⁴ – à l'étude des multiples chaînons de cette tradition mixte et tout à fait exceptionnelle dans le domaine du théâtre. Leur comparaison nous a permis de dégager les différents types de remaniements subis par le texte au fil des copies et des impressions, tous interprétables dans le sens d'une standardisation formelle et d'une modernisation linguistique.

La fécondité de l'approche comparatiste prenant en compte plusieurs « versions » d'un même texte a été mise en lumière par les travaux fondateurs de Claude Buridant à travers la notion de « traduction intralinguale »⁵. Elle consiste en « l'interprétation des signes linguistiques au moyen des signes d'une même langue » (Buridant 1983 : 87) et est observable à l'époque médiévale dans les cas de réécriture de la tradition manuscrite ou de passage à l'imprimé de textes anciens, mais aussi dans les cas de textes recomposés « délibérément et globalement » afin de permettre leur compréhension par le lecteur contemporain. Ces deux usages représentent les deux pôles – limite inférieure et limite supérieure – d'un système qui s'actualise au moment de la transcription du texte.

Dès lors, une plus grande attention a été portée aux modifications subies par les textes médiévaux dans l'optique d'un renouvellement de la langue ; leur intérêt a été abondamment démontré grâce à l'analyse des mises en prose tardives. Comme Georges Doutrepoint le soulignait, ces dernières représentent en effet « une sorte de translation ou de traduction, en français du XV^e ou du XVI^e siècle, d'un texte antérieur » (cité par Roques 2010 : 9) ; l'étude de la réception linguistique et culturelle de ces œuvres a vu, par exemple, la parution de nombreux travaux au sein du projet PRIN 2009-EAF4CL « Riscrivere in Prosa nella Francia dei secoli XIV^e-XVI^e : dal repertorio delle opere ad una proposta di revisione critica » coordonné par Maria Colombo

¹ Tout d'abord, il faut rendre à César ce qui est à César : nous remercions chaleureusement Pierre Vermander d'avoir collaboré à la conception de ce titre.

² Nous reviendrons dans le détail plus bas sur la composition et l'exploitation de ce corpus.

³ Avec le mot *éditeur* nous faisons ici référence à la personne qui dirige l'œuvre de publication d'un texte et, donc, qui choisit la forme qu'il faut donner à l'œuvre. À la fin du Moyen Âge, cette figure coïncide très probablement avec celle de l'imprimeur-libraire (cf. Introduction au Chapitre 2).

⁴ La transcription des différentes éditions a été faite à l'aide de Transkribus [<https://readcoop.eu/transkribus/>], une plateforme OCR développée par l'Université d'Innsbruck, grâce à l'inclusion de notre projet de thèse dans le « Transkribus Scholarship Programme ». Après avoir entraîné notre propre modèle pour la reconnaissance de textes anciens, imprimés en langue française et en écriture gothique, nous avons procédé à la transcription automatique des exemplaires étudiés ; chaque transcription a ensuite été relue, corrigée et téléchargée sous format txt. Le corpus ainsi obtenu a été importé dans le logiciel TXM, qui nous a permis son dépouillement rapide, et dans Medite [<http://obvil.lip6.fr/medite/>], une application d'alignement de textes disponible en ligne, ce qui a facilité le travail de collation des éditions.

⁵ Qui est reprise, comme l'auteur l'avoue, de Jakobson (1963 : 79).

Timelli, de l'Université de Milan⁶. Ce projet, qui aboutit à la publication du recueil *Pour un nouveau répertoire des mises en proses* (Colombo Timelli, Ferrari, & Schoysman Zambrini 2014), a le mérite d'avoir attiré l'attention des spécialistes sur l'apport des réécritures médiévales tardives pour l'étude – plus globale – de la période de transition entre Moyen Âge et Renaissance. C'est alors dans la continuation de ce travail que se situe le projet PRIN 2017 « Transition or Revolution? Towards a new Paradigm of French Language and Literature between Middle Ages and Renaissance: verse and prose, manuscript and print », qui voit la collaboration – renouvelée – entre les Universités de Milan, Sienne, Turin et Udine.

Les études récentes mettent en effet en cause l'historiographie traditionnelle qui interprète le tournant du XV^e siècle comme un moment de rupture entre deux époques différentes. Du point de vue historique et culturel la Renaissance est, depuis Pétrarque, conçue comme une ère opposant sa grandeur aux temps sombres du Moyen Âge. Bien que ce dernier se soit progressivement débarrassé de cette acception négative, la périodisation traditionnelle est encore normalement conservée, surtout à des fins pédagogiques. Elle se reflète sur la description de la langue, qui a en effet longtemps été redevable d'une périodisation « par siècles ou par grandes époques » (cf. Introduction Chapitre 3). Sur le plan linguistique, la césure entre le moyen français (désormais MF) et le français « du seizième siècle » ou « de la Renaissance » a été justifiée principalement en évoquant l'invention de l'imprimerie, une création en mesure de transformer les techniques de production des livres et, par conséquent, de modifier la réception des œuvres que ces derniers nous transmettent. S'il est indéniable que l'avènement du livre imprimé représente l'un des phénomènes les plus importants pour l'évolution de la culture écrite occidentale (Eisenstein 1983, Febvre *et al.* [1957] 1999), on sait cependant que le passage du manuscrit à l'imprimé se fait de manière graduelle et que le nouveau support ne remplace pas brutalement l'ancien – dont la production persiste, d'ailleurs, après 1500 – mais plutôt qu'il s'en inspire.

L'idée d'une transition entre XV^e et XVI^e siècle est accueillie par l'historiographie récente, incarnée par Jacques Le Goff, qui rejette le cloisonnement traditionnel et plaide en faveur de l'appréhension d'un long Moyen Âge dont la Renaissance ne serait qu'une « ultime sous-période » (2014 : 187). L'histoire, dans son *continuum*, serait donc ponctuée par toute une série de phénomènes mineurs et non décisifs dont les spécialistes doivent se servir pour la définition de ses phases intermédiaires :

Je crois pour ma part que l'on se trouve plus proche de la réalité, et d'une périodisation qui permette un usage à la fois aisé et riche de l'histoire, si on considère que des périodes longues ont été marquées par des phases de changements importants mais non majeurs : sous-périodes que pour le Moyen Âge on appelle « renaissances » dans le souci de combiner le nouveau (« naissance ») et l'idée d'un retour à un âge d'or (le préfixe « re » ramenant en arrière, sous-entendant des ressemblances).

(*ibid.* : 190)

Bien qu'il s'agisse d'une pratique artificielle, la périodisation demeure alors un moyen de description indispensable permettant, à travers la fixation de limites – qui se veulent toujours muables et perfectibles – d'éclairer « la manière dont s'organise et évolue l'humanité, dans la durée, dans le temps » (*ibid.* : 191).

Parallèlement aux historiens, les linguistes diachroniciens s'interrogent sur l'état de la langue française au tournant du XV^e siècle. Même dans le domaine linguistique, la périodisation

⁶ Parmi les ouvrages dirigés par les spécialistes participant à ce projet on retient en particulier les recueils d'articles *Le Roman français dans les premiers imprimés* (Schoysman & Colombo Timelli 2016) et *Raconter en prose : XIV^e-XVI^e siècle* (Cifarelli *et al.* 2017). Nous rappelons également la parution des actes du troisième Colloque de l'AIEMF (*Mettre en prose aux XIV^e-XVI^e siècles*) organisé à Gargnano del Garda en 2008 (Colombo Timelli *et al.* 2010).

séculaire auparavant acceptée laisse désormais la place à la définition d'un MF débordant sur le XVI^e siècle et de son passage au français préclassique (désormais FPréclass), nouvellement inventé et borné chronologiquement sur la base de critères internes et externes selon les approches (cf. Introduction Chapitre 3). En plus des études sur les grands corpus (Prévost 2015), la diachronie du français peut être explorée à travers l'analyse philologique de la tradition des textes médiévaux, dont l'utilité n'est plus à démontrer :

Or, ces variantes [philologiques] ne sont généralement pas considérées dans les études diachroniques contemporaines, sans doute en raison du recours aux corpus électroniques qui ne le rendent pas accessibles. En effet, la plupart des études sur corpus informatisées ne tiennent compte que d'une seule édition, considérée, souvent pour des raisons tout à fait légitimes, comme édition de référence mais perdent de ce fait une part de l'appréciation de la langue en train de se faire. [...] Une telle appréhension des variantes dans la linguistique diachronique, et en particulier dans la conception cosérienne de la langue, tenue pour un « système de possibilités ». En ce sens, les variantes sont autant de possibilités permises par le système qu'est la langue, et leur prise en considération devient ainsi un lieu d'observation privilégié de la réalité linguistique médiévale. De la même façon, les variantes, lorsqu'elles se répartissent chronologiquement, peuvent aussi apporter des enseignements sur l'évolution de la langue.

(Verjans 2012 : 90-91)

Pour le linguiste, l'intérêt des variantes philologiques réside dans le fait qu'elles peuvent nous indiquer des innovations linguistiques avec la clarté d'une paire minimale. Evidemment, il s'agit toujours de détecter les variantes significatives, de les insérer dans un contexte plus ample et d'en indiquer la portée. Cela revient à dire que le linguiste ne peut s'empêcher d'évaluer ses dates. La linguistique, comme discipline historique, se base nécessairement sur une approche herméneutique.

(Wilhelm 2013 : 9)

Les variantes manuscrites et imprimées peuvent, lorsqu'elles sont remises en contexte – linguistique, mais aussi du contexte de production – devenir une aide importante afin de modéliser le changement linguistique. L'étude du « diasystème du copiste » – et de l'imprimeur-éditeur – nous permet « en effet, d'observer de très près la variation linguistique au Moyen Âge et de formuler, sur la base de ces données, des hypothèses sur des changements linguistiques en cours » (*ibid.* 2013 : 1).

Dans cette optique, un rôle important est alors naturellement joué par les mises en prose qui, affranchies des contraintes métriques et rimiques propres au texte-source, permettent aux copistes et aux éditeurs une plus grande liberté d'intervention. Visiblement, cela est également valable pour les textes en prose n'ayant pas fait l'objet d'un *dérimage*, tandis que les textes en vers sont normalement considérés comme moins aptes à accueillir des modifications.

S'il est vrai, toutefois, que les contraintes dues à la trame versifiée peuvent réduire la présence de variantes textuelles⁷, on s'aperçoit en fait que cette dernière est le lieu d'une hiérarchisation du changement linguistiques. Dans l'espace limité du vers, les copistes ou bien les éditeurs doivent souvent choisir entre deux modifications possibles, et privilégier par conséquent les changements les plus urgents. La notion d'*urgence* nous paraît à cet effet particulièrement féconde, dans la mesure où elle nous permet non seulement de rendre compte de l'élimination de formes et structures considérées comme obsolètes ou marquées, mais également de relever les contextes les plus résistants au changement. Par ailleurs, notre corpus montre que les copistes et les éditeurs qui nous ont transmis la *Résurrection* n'hésitent pas à remanier le texte lorsqu'il s'agit de se débarrasser d'une unité gênante, ce qui contribue à prouver que, face à une erreur textuelle ou à un changement considéré comme impérieux, les contraintes métriques ne priment pas sur les modifications. Dans ces cas, les copistes et les éditeurs font preuve d'une créativité accrue pour résoudre le problème sans toucher à l'architecture du texte.

⁷ Nous pensons ici aux micro-variantes touchant tout au plus le vers (Varvaro 1999 : 419) ; la trame des textes en vers, du moins ceux de théâtre, peut au contraire faciliter les remaniements cf. *infra*.

Pour ce qui est de la question des disparitions « dans les langues »⁸, Claire Badiou-Monferran remarque – dans la lignée de Christiane Marchello-Nizia, qui attirera la première et explicitement l'attention sur ce point (2006 : 102-104) – que les linguistes diachroniciens ont généralement préféré « l'étude des créations d'unités sur celle des disparitions de formes » (2008 : 147). L'obsolescence, considéré comme un moyen d'autorégulation propre à toute langue (Aitchison 1991 : 138), est intrinsèquement liée à l'apparition de nouvelles formes ou structures et mérite, rien que pour cela, de retenir l'attention des spécialistes :

Dans ce cas comme dans bien d'autres, l'apparition d'un nouveau morphème est corrélée à la disparition d'un autre terme, avec lequel il fonctionne en variation pendant un certain temps. Il faut donc expliquer non seulement le processus d'apparition du nouveau terme, mais aussi, et peut-être même d'abord, la disparition de l'ancien.

(Marchello-Nizia 2000 : 3)

Comme nous l'avons rappelé ci-dessus, dans le cas d'une « traduction intralinguale » *a minima*, le copiste ou le remanieur au service de l'imprimeur modifie le texte dans le but de rajeunir sa langue ou, plus généralement, de l'adapter à un nouveau public. Il est évident que cette opération de réécriture – d'autant plus dans le cas des textes en vers, qui, comme nous venons de le souligner, demandent un effort particulier pour le respect du mètre et de la rime – se limite plutôt à l'éviction de formes et constructions non standards ou sorties d'usage qu'à l'introduction de nouvelles unités ou structures. Ces dernières, avant d'entrer véritablement dans l'usage et, par-là, d'être attestées dans les dictionnaires et dans les grammaires, coexistent obligatoirement avec les formes anciennes dans une phase intermédiaire – plus ou moins étendue – permettant encore l'emploi des deux. Dès lors, les nouvelles formes peuvent soit s'imposer sur les anciennes, qui disparaîtront par conséquent, soit s'éclipser. La notion d'*urgence* mobilisée plus haut nous paraît encore, dans ce sens, utile afin d'interpréter le travail des copistes et des imprimeurs : nous imaginons alors que lorsqu'une suppression est liée à un fait de langue, elle nous signale la non-admissibilité de l'unité éliminée au moment de l'établissement du texte.

La question est néanmoins compliquée par le fait que le jugement sur la recevabilité d'une unité donnée est assujéti à plusieurs facteurs, parmi lesquels on compte la sensibilité linguistique des actants – copistes et éditeurs – qui se chargent de la transmission du texte. Comme nous le verrons, au sein d'un même atelier et à quelques années de distance seulement, différents textes, que l'on estimerait novateurs ou conservateurs selon le point de vue adopté, peuvent être confectionnés. De même, nous verrons que certains des manuscrits pris en compte – qui, dans le cas de la *Résurrection*, sont tous antérieurs aux éditions – peuvent présenter des innovations que l'on ne retrouve pas dans les imprimés, plus tardifs. Comment interpréter, alors, les données linguistiques et textuelles mises à disposition à travers la collation de plusieurs témoins d'un même texte ?

S'il est vrai que – à priori – la conservation d'une forme témoigne, sinon de sa vivacité, du moins de son admissibilité à un moment précis de son histoire – celui de la transcription du texte par le scribe ou de sa composition dans l'atelier d'imprimerie – il est également vrai que les formes anciennes peuvent parfois se conserver dans les textes par inattention du copiste ou de l'éditeur, voire en réponse à une volonté archaïsante. Chaque variante, manuscrite ou imprimée, doit donc être évaluée d'abord par rapport à son système de référence individuel – la copie manuscrite ou l'édition ancienne – puis vis-à-vis des liens philologiques que ces systèmes possèdent avec les différentes branches de la tradition. Ensuite, son analyse doit s'appuyer sur les données mises à

⁸ Cette expression, empruntée à Claire Badiou-Monferran et Thomas Verjans (2015 : 8-9), distingue les disparitions de langue des disparitions de phonème, morphème, sens, valeur morphosyntaxique d'emploi, de forme, de règle linguistique ou de système qui peuvent intéresser une langue donnée à un moment précis de son histoire.

disposition par les corpus numériques⁹, qui nous offrent un aperçu des usages courants, ainsi que sur les outils les lexicographies anciens et modernes. Les données recueillies grâce à la comparaison entre les différents témoins manuscrits et imprimés de la *Résurrection*, interprétés avec précaution, nous permettent alors d'établir une chronologie plus fine pour certains types de changement mis en lumière par les études quantitatives.

Comme nous l'avons évoqué plus haut les 6500 vers de la *Résurrection*, le plus souvent des octosyllabes à rime plate – mètre typique des mystères (Mazouer [1998] 2016 : 215) – nous sont transmis par une tradition textuelle mixte.

La tradition manuscrite du *Mystère de la Passion* de Gréban, l'une des plus riches parmi celle des textes dramatiques, compte dix témoins au total (cf. 2.1.3) ; les seuls manuscrits à reproduire la *Résurrection* sont pourtant ceux contenus dans le tableau n° 1.

Sigle		Côte
ms.	A	Paris, BnF, fr. 816
ms.	B	Paris, BnF, fr. 815
ms.	C	Paris, Arsenal, 6431
ms.	D	Roma, Lincei Corsini col44 A7

Tableau n° 1

Le manuscrit le plus ancien est B, qui date du 7 janvier 1458 ; on trouve ensuite le ms. C à situer vers le troisième quart du XV^e siècle ; le ms. A, qui date du 22 février 1473 et le ms. D lui aussi confectionné vers la fin du XV^e siècle (Smith 1998 : 3). Le fait que le sigle B soit attribué au manuscrit le plus ancien est dû au travail des premiers éditeurs scientifiques de la *Passion* de Gréban, Gaston Paris et Gaston Raynaud (1878), qui avaient commis une faute d'interprétation en lisant la page de titre de cet exemplaire et qui l'ont postdaté au début du XVI^e siècle (cf. note n° 10 Chap. 2). L'étude de la *varia lectio* manuscrite de la quatrième journée de la *Passion* s'appuie sur le relevé effectué par Omer Jodogne pour la deuxième édition critique de ce texte (Jodogne 1965, 1983), une édition fiable, jugée érudite et minutieuse¹⁰. Les variantes enregistrées dans l'apparat critique contenu dans le deuxième volume – paru en 1983 – ont été retenues dans le but de retracer les liens de filiations entre manuscrits et imprimés de la *Résurrection* (cf. 2.1). Il ne s'agit pas là d'essayer uniquement d'identifier l'antigraphe de la version imprimée de ce texte sur la base des erreurs significatives relevées, mais également d'explorer de manière globale les modifications qui, au fil du temps, ont affecté le texte et le paratexte – les didascalies, les noms des personnages, les prologues – en fonction, peut-être, de la destination des témoins conservés¹¹. En étant toujours directement ou indirectement liés à la représentation, les manuscrits de la *Passion* contiennent un texte – celui de Gréban – constamment réécrit pour s'adapter à des nouvelles mises en scènes – et, par-là, aux intérêts de ceux qui ont pris l'initiative de les organiser – ou bien à la lecture privée :

Parler globalement de « manuscrits de théâtre » pour le Moyen Âge, c'est faire une projection rétrospective de ce que sont les textes de théâtre depuis l'âge classique. Dans la deuxième moitié du XV^e siècle, les manuscrits de *jeux par personnages* relèvent de pratiques collectives et individuelles variées : si la mise en texte de certaines œuvres, dans certains cas, répondait aux exigences matérielles d'un jeu représenté par une communauté, c'était selon des procédés de copies qui n'appartenaient pas en propre au « fait théâtral » ; d'autre part, un texte même joué pouvait, dans une diffusion ultérieure, être modifié au gré de pratiques de lectures privées — pieuses, théologiques ou méditatives — qui intégraient l'œuvre à une visée individuelle et changent ainsi, aux yeux de l'historien, le statut du manuscrit.

(Smith 1998 : 9)

⁹ En l'occurrence la BFM de Lyon (version 2022) et Frantext (version 2020).

¹⁰ Cf. Henry 1984 : 20-25, Smith 1985 : 226-228, Parussa 2010 : 55.

¹¹ Nous reviendrons plus bas sur la typologie des manuscrits dits « de théâtre » (cf. 2.1.3).

Dans tous les cas, c'est la trame versifiée des textes dramatiques qui permet, aux joueurs et éventuellement aux copistes, la modification du texte voire son interpolation – souvent faite au moyen de la « quadruple rime chevauchante » (Kuroiwa, Leroux, & Smith 2010 : 31–33) – grâce à sa propre segmentation.

La comparaison des quatre manuscrits de la *Passion* de Gréban qui nous transmettent la quatrième journée avec les imprimés de la *Résurrection* nous permet alors de mettre en lumière des ressemblances ou dissemblances éventuelles entre les différentes versions de l'œuvre. En particulier, nous essayerons d'analyser, sur le plan textuel et matériel, les résultats de la « mise en livre » de la *Résurrection* manuscrite afin de mieux définir le rôle de ses éditeurs. On sait en effet que, lors du passage à l'imprimé, le texte tend à se fixer et réduit ainsi de manière importante la *mouvance* textuelle propre aux textes médiévaux et, tout particulièrement, aux œuvres à caractère divertissant. Sauf dans les cas où le texte dramatique est à nouveau joué, sa « structure dialogique » n'est normalement plus modifiée ni interpolée (Smith, Parussa, & Halévy 2014 : 44). Au XVI^e, les éditions de mystères ne semblent toutefois pas encore uniquement – et forcément – destinées à la lecture :

Quand l'imprimerie s'empara des mystères, la destination des livres (parfois d'ailleurs imprimés à l'occasion d'une représentation) fut encore double jusqu'avant dans le XVI^e siècle, le livre pouvait servir à un spectacle puis, et de plus en plus exclusivement, à la lecture individuelle.

(Mazouer [1998] 2016 : 204)

La page de titre de l'une des premières éditions de la *Résurrection* (A1) atteste d'ailleurs de la mise en scène d'un mystère, joué « a paris l'an de grace mil cinq cens [et] sept ».

L'exploitation des documents d'archive contribue à mettre en lumière l'importance et la richesse des représentations des mystères pendant le Moyen Âge tardif¹² ; à Paris et dans les provinces (Bordier 2018), l'organisation d'un *jeu* était un « événement exceptionnel » dépendant de l'initiative individuelle – de roi, princes et seigneurs, par exemple – ou bien collective (Mazouer 2016 [1998] : 189). En Île-de-France, une place importante a été à ce propos occupée par la Confrérie de la Passion de Paris, chargée de l'organisation de mystères dans la capitale et en banlieue. Comme Runnalls le suggère (2004), bien qu'elle ait dû exercer dès la fin du XIV^e siècle, ce n'est qu'en 1402 qu'un document original – les lettres patentes publiées par Charles VI – prouve son existence. En 1548 la Confrérie est concernée par le fameux arrêt du Parlement de Paris qui interdit aux confrères la représentation de « mystères sacrez » en affirmant en même temps leur monopole des jeux publics :

et sur ce, ouy le procureur général du roy, ce consentant, la cour a inhibé et deffendu, inhibe et deffend aux dits supplians de jouer le mystère de la Passion Nostre Sauveur, ne autres mystères sacrez sur peine d'amende arbitraire, leur permettant néanmoins de pouvoir jouer autres mystères profanes, honnestes et licites, sans offencer ne injurier aucune personne ; et deffend la dite cours à tous autres de jouer ou représenter doresnavant aucuns jeux ou mystères, tant en la ville, faubourgs que banlieue de Paris, sinon que sous le nom de ladite confrérie et au profit d'icelle

(Petit de Julleville 1880a : 429)

S'il est vrai que le milieu du siècle marque un tournant dans l'histoire du théâtre français – avec une réduction graduelle dans la composition et dans la publication des mystères, qui deviennent par ailleurs de moins en moins fastueux – les représentations des jeux, même religieux, ne cessent pas brusquement après l'arrêt de 1548 :

¹² Cf. les études de Runnalls sur le théâtre en Île-de-France (2001) et dans d'autres régions ou villes françaises (1979, 1983, 2003), celle de Jacques Chocheyras sur le théâtre du Dauphiné (1975), celle de Jacques Rittaud-Hutinet sur le théâtre en Franche-Comté (1988), celle de Katel Lavéant sur le théâtre dans les provinces du Nord (2011), et, encore, celles de Nadine Henrard sur le théâtre occitan (1998, 2011).

Les spectacles brefs sur trame sont toujours joués sur les tréteaux ou dans les auberges et les grands jeux monumentaux élaborés à partir de 1450 continuent d'être organisés quand leurs conditions le permettent. Des représentations de mystères sont ainsi documentées dans de nombreuses villes tout au long du XVI^e siècle. On peut citer Amiens (au moins jusqu'en 1597), Besançon (1572, 1584), Rouen (jusqu'en 1608), Saint-Jean-de-Maurienne (1572), etc. en 1579, les confrères de la Passion se voient confirmer leur privilège exclusif de jouer à Paris « les mystères de la Passion et Résurrection de Notre Seigneur, des saints et saintes ».

(Smith, Parussa, & Halévy 2014 : 372)

Quoi qu'il en soit, l'essor dont ont profité les éditions des mystères au tournant du XV^e siècle – interprété par Petit de Julleville comme une simple apparence « de vie et d'éclat » (1880a : 440) – est indubitable et également prouvé par notre corpus, qui atteste du succès obtenu par la *Résurrection* dans la première moitié du XVI^e siècle.

Nos analyses de bibliographie matérielle sur la tradition imprimée de ce texte nous permettent en outre de revoir à la hausse le nombre d'éditions répertoriées par Graham A. Runnalls (1999) dans son étude sur les mystères français imprimés et de reclasser certains des exemplaires connus. Le nombre d'éditions dont nous conservons au moins deux cahiers s'élève donc, comme nous l'avons précisé en ouverture de ce travail, à quatorze¹³.

À l'exception de A1 et A2¹⁴, les éditions de la *Résurrection* de Gréban ont été imprimées en la rue Neuve-Notre-Dame à l'Écu de France par un groupe d'imprimeur-libraires appartenant tous à une même famille, au sens large du terme. Leurs éditions, dans la plupart des cas sans date, peuvent être classées chronologiquement en fonction de la période d'activité des éditeurs mais aussi, comme nous le verrons dans le Chapitre 1, grâce aux informations textuelles et matérielles que les différents exemplaires nous livrent. Le tableau ci-dessous regroupe les données principales pour chaque édition conservée :

Sigle	Éditeurs	Date	Période d'activité des éditeurs
A1	Jean Petit, Geoffroy de Marnef, Michel le Noir	1507 ca.	
A2			
B	Jean Trepperel	s.d.	[1504-1511]
C1	veuve Trepperel, Jean Janot	s.d.	[1511-1519]
C2		s.d.	
D	veuve Trepperel	s.d.	[1519-1525 ?]
E1	Denis Janot, Alain Lotrian	s.d.	[1530-1532 ?]
E2		s.d.	
F1	?	s.d.	?
F2	Alain Lotrian	s.d.	[1532-1547]
G		1539	
H		1540	
I		1541	
L	Nicolas Chrestien	s.d.	[1547-1557]

Tableau n° 2¹⁵

L'histoire éditoriale de la *Résurrection* est alors tout particulièrement liée à la « Galaxie Trepperel », dont l'exercice se déroule dans l'espace d'environ 40 ans. Comme Stéphanie Rambaud le souligne, les Trepperel sont « peu documentés » et leurs éditions, les seules à nous offrir quelques renseignements sur leur activité, sont conservées dans très peu d'exemplaires, ce qui est

¹³ La section 1.0 est consacrée à la présentation analytique des témoins imprimés.

¹⁴ Les deux éditions cycliques contenant la *Conception*, la *Passion* et la *Résurrection* de Jésus-Christ sont imprimées dans un format in-folio « pour Pour Jehan petit Geuffroy de marnef et Michel le | noir Libraires jurez en l'université de paris demourans en la grant rue jainct jaques » (cf. 1.0).

¹⁵ Les données contenues dans ce tableau sont principalement issues du *Répertoire des Imprimeurs Parisiens* de Philippe Renouard (1965) ; dans certains cas, elles ont été corrigées en suivant un article, plus récent, sur les Trepperel de la rue Neuve-Notre-Dame (Rambaud 2017).

certainement dû au caractère « populaire et moyenâgeux » des textes qu'ils publient (2007: 145-146). Parmi les éditeurs parisiens spécialisés « dans les livres et livrets gothiques » Marion Pouspin compte en effet « l'atelier Trepperel-Janot lié aux Le Noir, Lotrian et Marnef » (2016 : 108) ; en particulier, comme elle le signale, l'atelier de Trepperel « domine le marché parisien des brochures gothiques ayant trait aux grands genres dramatiques (farces, sotties, moralités, monologues, mystères comiques, pronostications et sermons joyeux) » (*ibid.* 2016 : 116).

L'inventaire après décès de Jean Janot, de 1522¹⁶, révèle – à travers la description de l'intérieur de l'atelier de la veuve Trepperel en la rue Neuve-Notre-Dame – l'importance commerciale de leur officine :

Dans celle-ci, « l'imprimerie » abrite trois presses, les caractères typographiques (dont 29 casses et 10 raisons de matrices) et le matériel d'illustration (950 bois et 148 cuivres), ce qui classe l'officine dans le rang des petites industries parisiennes ; « la librairie » garde les exemplaires non vendus – en feuilles non pliées – de 158 titres décrits séparément, soit environ 53 780 livres prêts à être pliés et probablement reliés.

(*ibid.* : 146)

Avant de s'installer dans l'ancien atelier de Jean Guymier, grand libraire-juré de 1470 à 1486, en la rue Neuve-Notre-Dame, Jean I Trepperel exerce sur le Pont Notre-Dame jusqu'à son écroulement, en 1499. Le destin de son lignage se lie à celui des familles Le Noir et Janot lors du mariage de ses deux filles, Macée et Jeanne, qui épousent respectivement Jehan Janot et Michel Le Noir. Notre mystère a donc fait partie de la production d'au moins trois générations de libraires de cette « Galaxie » : Jehan Trepperel I et Michel Le Noir, qui a très probablement fait « ses débuts dans le métier » grâce à son beau-père (Levêque-Stankiewicz 2010 : 20) et qui lui fournit vraisemblablement le texte de la *Résurrection* publié en collaboration avec Jean Petit et Geoffroy de Marnef (*cf.* 1.1.2) ; la veuve Trepperel, qui exerce d'abord en collaboration avec son gendre, Jehan Janot, puis seule ; Denis Janot, petit-fils de Trepperel, associé à Alain Lotrian jusqu'en 1532 environ, puis exerçant seul à l'enseigne Saint Jehan Baptiste ; Nicolas Chrestien, qui épouse la fille d'Alain Lotrian et qui, en 1547, succède à son beau-père en la rue Neuve-Notre-Dame à l'enseigne de l'Écu de France. Il sera le dernier éditeur du *Mystère de la Résurrection*.

Il ressort donc de cette reconstruction que la *Résurrection*, comme ce fut le cas pour la *Passion* de Jean Michel et pour la *Conception*, n'est jamais sortie de la possession d'un groupe restreint d'imprimeur-libraires unis par des liens familiaux. Ce type de collaboration professionnelle était courant à l'époque et accentué par des situations de voisinage :

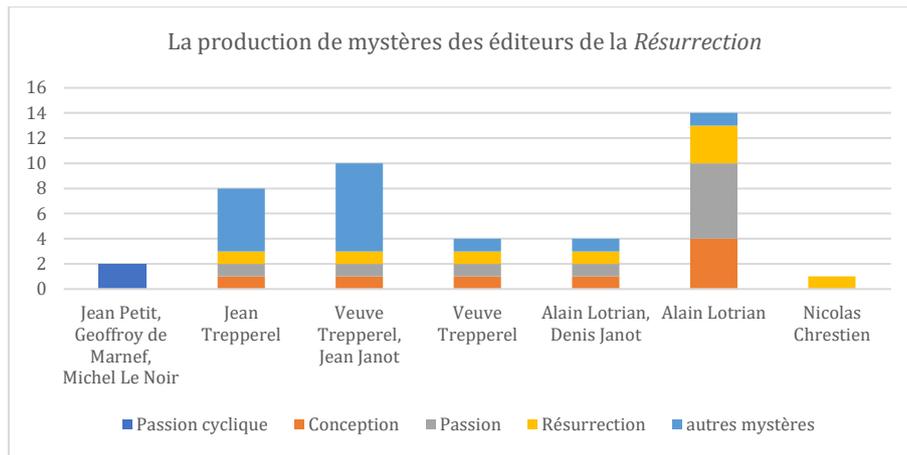
L'expression de « Galaxie », choisie par B. Moreau, pour qualifier l'officine des Trepperel recouvrait la nébuleuse de leurs relations familiales (avec les Le Noir, rue Saint-Jacques), de leurs relations professionnelles avec un passage d'illustrations provenant d'autres officines, ou tout simplement leur copie. Nous pouvons montrer maintenant que cette expression peut également qualifier le développement quasiment industriel de cette officine, située rue Neuve-Notre-Dame dans une des rues les plus passantes de Paris traditionnellement occupée par des libraires depuis le percement de la rue au XII^e siècle.

(Rimbaud 2007 : 149)

Plus particulièrement, le graphique n° 1 montre que la production de mystères en rue Neuve-Notre-Dame à l'Écu de France se spécialise et s'intensifie dans les mains d'Alain Lotrian : alors que ces prédécesseurs – surtout Jean Trepperel et sa veuve, en collaboration avec Jean Janot – diversifient leur production, cet éditeur se concentre sur la publication de plusieurs éditions de ces trois textes¹⁷, au moins une quinzaine.

¹⁶ Cf. Runnalls 1999 : 69-79.

¹⁷ En plus de la *Conception*, de la *Passion* et de la *Résurrection* il publiera une édition du *mystère de la Vengeance*.



Graphique n° 1¹⁸

La spécialisation et l'intensification de la production s'accompagnent, sous la direction de Lotrian, d'un travail de remaniement et correction du texte relativement important. Nous imaginons alors que, dans l'espace de quelques années seulement, plusieurs correcteurs différents se sont relayés pour réviser, chacun selon sa sensibilité propre, le texte de Gréban (*cf.* 2.5). La *varia lectio* de la *Résurrection* montre néanmoins que, suite au passage à l'imprimé, ce texte n'a pas subi de modifications majeures et que sa tradition imprimée est presque entièrement linéaire (*cf.* 2.4).

Certes en raison du plus grand nombre d'exemplaires que l'on conserve pour certaines de ses éditions, le sous-corpus composé des imprimés de Lotrian devient également la base pour un travail conjoint de bibliographie matérielle et philologie qui nous permettra de découvrir, parmi les pages des témoins conservés, les restes d'éditions perdues (*cf.* 1.4). Plus généralement, dans le Chapitre 1, nous justifierons – à travers l'analyse de données matérielles et textuelles – l'hypothèse de classement proposée ci-dessus (*cf.* tableau n° 2).

Avant de passer à l'étude du devenir du texte de Gréban, et de sa langue, nous entamons alors notre travail sur l'objet-même qui le permet : le livre.

¹⁸ Les données contenues dans ce graphique sont issues du répertoire de Runnalls (1999 : 117-171).

Chapitre 1

Le livre, le texte, l'œuvre

Introduction au Chapitre 1

Qu'est-ce qu'une édition ?¹

Le premier chapitre de cette étude exprime la nécessité d'approfondir une problématique, celle de la description du livre ancien, depuis longtemps abordée par les bibliographes. Les interrogations soulevées au cours de notre travail nous ont poussé – sans que cela ne soit prévu au départ² – à examiner notre corpus de manière organique, en prenant en compte tant ses aspects matériels que ses aspects textuels, pour mener un examen de la tradition imprimée de la *Résurrection* de Gréban aussi complet que possible.

Les spécialistes savent – et rappellent souvent – que le livre ancien est avant tout un objet qui peut subir des manipulations affectant son contenu et, par-là, généralement son texte³ :

Le livre est un objet complexe, sous plusieurs aspects auxquels l'historien ne peut rester indifférent. Nous parlons à la fois – l'ambiguïté persistante du terme « livre » en témoigne – d'un objet et d'un produit manufacturé, mais aussi d'un contenu, d'un « matériau » textuel ou informationnel susceptible d'être transmis, véhiculé, transféré vers un autre support, donc en quelque sorte affranchi de sa dimension matérielle. Le codex a sa propre vie ; le texte qu'il porte a également sa propre vie ; mais dans certaines circonstances la disparition de l'un provoquera celle de l'autre.
(Sordet 2021 : 11)

La complexité du livre découle alors essentiellement de sa duplicité : d'une part, on est obligé d'avouer l'interconnexion entre le support et son contenu, de l'autre on est tenu de les séparer. Roger Chartier articule à ce propos son introduction au volume *Créations d'atelier. L'éditeur et la fabrique de l'œuvre à la Renaissance*⁴, sur la distinction « simple » entre l'œuvre et le livre (2014 : 7). Anne Réach-Ngô dépasse ensuite cette dichotomie en prenant en compte, en plus de celles d'« œuvre » et de « livre », la notion de « texte » afin d'envisager le processus de la production éditoriale :

On désignera par « texte » le produit de l'écriture de l'auteur avant que celui-ci ne soit préparé par le secrétaire ou copiste qui remet au propre cette version initiale et la transmet à l'imprimeur ; par « livre », le résultat de la mutation de cette entité somme toute abstraite (dans la mesure où celui-ci n'a que très rarement été conservé sous sa forme manuscrite) en un objet manufacturé ; et par « œuvre » ce même objet, désormais entendu du point de vue de la réception : le texte mis en livre et destiné à un public.
(Réach-Ngô 2015 : 31)

Nous choisissons ici de garder cette tripartition, proposée dans le but d'explorer l'histoire sociale des pratiques d'atelier plutôt que le devenir d'une œuvre, en réinterprétant partiellement la notion de « texte » telle qu'elle a été décrite par l'auteure : avec ce mot nous faisons référence non seulement au texte original – en l'occurrence, celui de Gréban – mais également à l'ensemble de ses réécritures, réalisées *a posteriori* dans les ateliers des copistes et des éditeurs ; le texte est, à notre sens, une création intellectuelle et multiforme qui se concrétise ponctuellement à travers une « mise en livre », que ce dernier soit manuscrit ou imprimé⁵. Nous

¹ Nous remercions tout particulièrement Darwin Smith de nous avoir posé cette question lors de l'une des rencontres organisées en occasion de notre Comité de Suivi Individuel ; elle nous a obligé de répondre à des interrogatifs demeurant jusqu'à ce moment-là, par commodité, latents.

² Notre formation de départ n'est en effet pas celle d'une historienne du livre. La présente étude a bénéficié des conseils généreusement dispensés par Stéphanie Rambaud, bibliothécaire assistant spécialisé à la Bibliothèque nationale de France, qui nous a aidé à dissiper des doutes concernant le classement de certains exemplaires imprimés consultés. Nous la remercions ici avec la plus profonde sincérité.

³ Notons à ce propos que même l'apparat illustratif ou para-textuel des livres anciens, quand il existe, est soumis à toutes sortes de manipulations dépendantes des accidents matériels qui peuvent toucher le support.

⁴ Les concepts exprimés dans cette *Introduction*, qui est en réalité la transcription d'une conférence, sont repris ailleurs (Chartier 2014 : 11-41).

⁵ Cette interprétation est redevable du concept de *mouvance* inhérent aux textes médiévaux tel qu'il a été suggéré par Zumthor ([1972] 2000 : 84-96).

rejoignons alors Réach-Ngô dans l'emploi des termes « livre » et « œuvre », à travers lesquels nous désignons les objets qui nous transmettent le « texte » et sa préparation pour un public particulier, qui se fait – entre autres – à travers le choix d'une mise en page singulière, le développement d'un péritexte et la définition de conventions typographiques spécifiques.

Malgré les préconisations des bibliographes et des historiens, qui soulignent la complexité des livres anciens, l'imprimé est généralement considéré comme un objet pluriel s'opposant au manuscrit, dont la singularité est incontestable :

Much thinking on the history of printing has tended to be polarized : between manuscript and print, between (manuscript) non-standardisation and (printed) standardisation.

(McKitterick 2003 : 99)

Le livre est pluriel non seulement parce qu'il en existe hypothétiquement un nombre indéfini d'exemplaires identiques, mais aussi parce que son caractère – du moins pour le livre ancien – est, comme nous le verrons, fondamentalement multiforme.

Dans la première phase de *recensio* de différents témoins imprimés nous transmettant la *Résurrection*⁶, nous nous sommes contenté de consulter un exemplaire pour chaque édition répertoriée dans les catalogues, pratique normalement acceptée dans les études de type philologique-linguistique comme la nôtre :

Lo studio dei singoli esemplari si esercita di solito sui resti di una lunga tradizione conservativa che poco o per nulla affatto conosciamo, la quale parte dal momento di originaria ideazione della pubblicazione ed arriva a coprire le successive vicende degli esemplari superstiti. L'interesse che rivoliamo verso gli esemplari di un'edizione è in genere diversamente orientato: possiamo definirlo storico-editoriale, quando tende a chiarire le circostanze della pubblicazione; filologico-testuale, quando è rivolto all'accertamento e alla definizione del testo pubblicato. La collaborazione di queste due diverse prospettive di indagine è necessaria quando si voglia avere una conoscenza compiuta ed organica dei libri esaminati. Nel panorama degli studi, invece, è assai frequente che una delle due prospettive prevalga, a detrimento dell'altra.

(Romani 2000 : 70)

Ayant pu, dans un deuxième temps, visionner un plus grand nombre d'exemplaires de la *Résurrection* nous nous sommes assez vite heurté à des difficultés méthodologiques concernant leur étude et leur classement⁷. Certains de ces témoins présentant en effet des caractéristiques textuelles nous autorisant à les isoler, il s'avérait nécessaire d'interpréter le statut et la valeur de ces variantes. Pour ce faire, nous avons été amené à mobiliser des savoirs propres à la bibliographie matérielle.

Sans vouloir proposer un nouvel état de l'art de cette discipline – dont il existe déjà au moins deux synthèses récentes (Varry 2014, Maira 2016) – nous souhaitons rappeler ici rapidement ses apports principaux. D'abord développée en Angleterre au tournant du XIX^e siècle, elle a été ensuite exportée – plus ou moins profitablement – dans d'autres pays⁸. C'est essentiellement à partir des années 1960⁹, autour d'Henri-Jean Martin, qu'une école française d'histoire du livre se constitue¹⁰.

⁶ Déjà sévèrement compliquée par la fermeture des bibliothèques et des archives conservant la *Résurrection*, dont l'accès était interdit au public conformément aux dispositions des gouvernements pour la lutte contre la pandémie de Covid-19.

⁷ Nous avons consulté 27 exemplaires sur 32 totaux.

⁸ Pour ce qui est du domaine anglosaxon nous rappelons essentiellement les études fondatrices de Ronald B. McKerrow ([1927] 1994), Fredson Bowers ([1949] 1994), Philip Gaskell (1972), ainsi que l'introduction historique à la bibliographie analytique de G. Thomas Tanselle (2009). La *New bibliography* s'enracine par ailleurs dans la tradition d'études italiennes vers la fin des années '80 qui, avec la publication de divers essais réunis (Stoppelli 1987, Fahy 1988), voit la codification théorique d'une philologie de l'imprimé.

⁹ Qui voient également la parution de la première édition de *L'apparition du livre* (Febvre & Martin 1957) et la publication d'un *Manuel de bibliographie* par Louise-Noëlle Malclès (1963).

¹⁰ Dès 1980 une série de publications fondamentales verra le jour cf. Martin & Chartier 1983, 1984, 1985, 1986, Martin & Vezin 1990, Martin 2000.

Les travaux de Jeanne Veyrin-Forrer¹¹, Roger Laufer¹² et Wallace Kirsop¹³ contribuent les premiers à mettre en lumière les divers intérêts dérivant de la prise en compte de la matérialité du livre pour les études d'histoire littéraire et de philologie :

La bibliographie matérielle, expression française traduite de l'anglais *physical bibliography*, met à disposition de l'histoire littéraire et de la philologie les résultats d'une démarche méthodologique propre à l'archéologie du texte et du livre : l'étude de la fabrication matérielle – physique – du livre permet de mieux comprendre le processus de production et les modalités de transmission d'une œuvre au moment de son impression et de sa publication.

(Maira 2016 : 433)

Malgré ces acquisitions théoriques, de véritables travaux de bibliographie matérielle restent dans l'ensemble rares. On pourrait citer ici l'étude fondatrice de Mireille Huchon, qui examine les variantes textuelles opposant les éditions rabelaisiennes pour appréhender la langue de cet auteur et éclaircir la genèse de son œuvre (1981), les travaux de Louis Desgraves (1980), Michel Simonin (1997) et Claude Blum (1997) sur les *Essais* de Montaigne, ainsi que l'étude de critique génétique de François Rouget sur Ronsard (2010).

Un bon nombre d'enquêtes, dépassant les intérêts « traditionnels » de cette discipline, ont vu le jour au début du XXI^e siècle dans le milieu seiziémiste ; elles se situent dans le prolongement des travaux de Donald Francis McKenzie et de Roger Chartier¹⁴. Il s'agit ainsi d'unir l'approche de « sociologie des textes », avec laquelle McKenzie a renouvelé la tradition d'études de bibliographie matérielle¹⁵, à celle d'une histoire culturelle du livre soutenue par Chartier¹⁶. Ces études déplacent alors leur attention des acteurs aux récepteurs de la production éditoriale pour interpréter la forme du livre en tant que signe¹⁷. Cette approche herméneutique permet entre autres de dépasser l'un des obstacles les plus difficiles à surmonter pour les spécialistes travaillant sur des éditions anciennes et suivant les consignes de la *New bibliography*, qui est celui de la prise en compte d'un nombre souvent très – voire trop – élevé de témoins imprimés¹⁸.

Ce dernier aspect est sans doute celui qui, dans le panorama international, a le plus entravé la parution d'ouvrages fondés sur une véritable philologie du livre imprimé, excluant l'identité

¹¹ Après la publication d'un *Précis de bibliologie* destiné aux élèves de l'École nationale supérieure des bibliothèques (1971), ses enquêtes les plus importantes sont réunies dans *La lettre et le texte : trente années de recherches sur l'histoire du livre* (1987). Dans ce dernier volume, deux contributions – *Fabriquer un livre au XVI^e siècle* et *À la recherche des « Précieuses »* – touchent tout particulièrement des questions de bibliographie matérielle : la première illustre, comme son titre l'indique, les étapes de la production livresque aux XVI^e siècle ; la deuxième permet à l'autrice de revenir sur l'étude des « exemplaires » des *Précieuses ridicules* de Molière et d'expliquer leur diversité à travers le recours aux notions de *forme, impression, état*.

¹² Davantage orienté vers les études ecdotiques, Roger Laufer nous fournit d'abord l'édition du *Diable boiteux* d'Alain-René Lesage (1970) puis un manuel d'*Introduction à la textologie* (1972).

¹³ Dans *Bibliographie matérielle et critique textuelle, vers une collaboration* (1970) Kirsop met pour la première fois manifestement en lumière les avantages qui pourraient dériver de l'application, dans le domaine français, des « techniques analytiques » de description bibliographique. Plus tard il contribuera, avec une communication consacrée au théâtre français des années 1630 qui aborde certaines questions épineuses – liées à la publication de ces textes – à l'aide des notions de bibliographie matérielle, à enrichir une Table Ronde organisée par Jacques Petit pour le CNRS. Le volume issu de cette rencontre comprend – entre autres – les contributions de Roger Laufer, Nina Catach et Henri-Jean Martin : une dizaine d'années après Kirsop, Laufer fait le point sur les études anglo-saxonnes afin d'en souligner davantage l'utilité ; Nina Catach montre que l'examen graphique des imprimés peut éclairer l'« origine » d'un texte ; Henri-Jean Martin aborde la notion délicate de tirage, évoquée par les historiens afin de mesurer le succès d'une œuvre (Barber, Laufer, & Petit 1983).

¹⁴ Parmi ces travaux, et à la suite de Daniel Maira, nous citons le manuel de François Roudaut (2003) et aux thèses de Trung Tran Quoc (2004), Daniel Maira (2005) – puis publiée (Maira 2007) –, Anne Réach-Ngô (2005) – puis publiée (Réach-Ngô 2013) – et Nora Viet (2008).

¹⁵ Parmi ses publications majeures cf. McKenzie 1969, 1986.

¹⁶ Cf. Chartier 1991, 1996, 2005, 2014, 2015.

¹⁷ Il s'agit d'appliquer la formule célèbre de McKenzie (« forms affect meaning »).

¹⁸ Comme Daniel Maira l'avoue, dans les études d'histoire sociale du livre on fait appel à l'apport de la bibliographie matérielle « sans pour autant entamer une collation systématique de tous les exemplaires d'une édition » (2016 : 448).

supposée entre les différents exemplaires d'une même édition. Comme Susanna Villari le souligne, les éditions critiques de textes qui nous sont transmis par des livres anciens limitent généralement l'examen à un nombre restreint d'exemplaires, ce qui se justifie par des difficultés liées aux modalités et à l'étendue des procédures de *recensio* et *collatio*, s'ajoutant à la possibilité de n'obtenir que des maigres résultats (2008 : 128). Il est à ce propos important de souligner que, même dans le cas de conclusions négatives, la valeur des études explorant la vie typographique d'une œuvre donnée n'est pas moindre :

Sia detto in modo enfatico, assoluto e una volta per tutte, che non esiste alcuna differenza scientifica fra un'indagine che scopre numerose modifiche generate in corso di tiratura e quella che non trova nulla (o praticamente nulla) anche perché il buon esito del lavoro dipende da quanto è avvenuto in tipografia diversi secoli fa, qualcosa che a priori non sappiamo, ma che, per l'appunto, ci mettiamo a scoprire. Ciò che conta, invece, è che la verifica sia stata fatta e quindi che il dubbio riguardante quel libro, nei limiti del ragionevole e del possibile, sia stato sciolto.

(Harris 2006 : 136)

Des nouvelles perspectives, facilitées par la numérisation croissante des exemplaires imprimés de la part des bibliothèques ainsi que par les outils modernes de transcription OCR – tels que Transkribus – pourront peut-être s'ouvrir pour les chercheurs déterminés à dégager la réalité multiple du livre ancien.

Afin d'illustrer les rapports entre les éditions de la *Résurrection*, ce qui constitue l'un des deux volets essentiels de cette étude, il s'avère nécessaire de rappeler les apports classiques de cette discipline, tels qu'ils sont énoncés dans *Principles of Bibliographical Description* :

The concern of the descriptive bibliographer, on the other hand, is to examine every available copy of an edition of a book in order to describe in a bibliographical terms the characteristics of an ideal copy of this edition, to distinguish between issues and variants of the edition, to explain and describe the printing and textual history of the edition, and finally to arrange it in a correct and logical relationship to other editions.

(Bowers [1949] 1994 : 6)

Le concept de *ideal copy* auquel Bowers fait référence correspond essentiellement à une hypothèse de travail¹⁹ : il représente en effet « la dernière intention de l'imprimeur (agissant de concert avec l'auteur ou le libraire) au moment de la mise en vente d'une édition » que le bibliographe ou le philologue tâche de reconstruire (Kirsop 1970 : 32). Seule la collation d'un grand nombre d'exemplaires de toutes les éditions attestées permet la description de cet exemplaire idéal, qui demeure fondamentalement abstrait ; elle se fait par la définition des rapports entre les différents exemplaires collationnés, déterminables de manière verticale à travers les notions d'*édition*, *impression*, *émission* et *états*.

Dans *A New Introduction to Bibliography* – considéré comme « le meilleur manuel [de bibliographie matérielle] actuellement disponible » (Varry 2014 : 110) – Philip Gaskell nous fournit les définitions de *édition* et *impression*, deux concepts qui, dans le cas de la presse manuelle, se superposent :

An *edition*, first of all, is all the copies of a book printed at any time (or times) from substantially the same setting of type, and includes all the various impressions, issues, and states which may have derived from that setting. [...] Editions of the hand-press period are usually easy to identify. Resetting by hand, even when the compositor follows the spellings and abbreviations of printed copy word for word and line for line, always results in identifiable differences of spacing between the words, and the random patterns of damaged types is likewise different.

(Gaskell 1972 : 313)

¹⁹ Sur le concept – en devenir – d'exemplaire idéal cf. McKerrow 1913, Greg 1934, Bowers 1947, [1949] 1994, Tanselle 1980, Fahy 1985, Dane 2009, Undorf 2010.

Impression, which means all the copies of an edition printed at any one time, is as a concept less ambiguous than edition, but impressions can be very difficult to identify. In the hand-press period it was normal to distribute and re-use the type from each sheet as it was printed off, so that at that time the *edition* and the *impression* were generally the same thing [...]

(*ibid.* : 314)

Les précisions faites par Gaskell s'expliquent en observant la manière dont on confectionnait le livre dans les ateliers d'imprimerie de l'époque préindustrielle. Au XVI^e siècle, il est le résultat d'un processus éminemment pluriel : les différentes phases de production – parfaitement décrites par Jeanne Veyrin-Forrer dans un article devenu célèbre (1987)²⁰ – convoquent non seulement les multiples artisans engagés dans la réalisation du livre en tant qu'objet mais également les savants – correcteurs, remanieurs – s'occupant plus proprement de la « mise en livre » du texte.

Une fois « jaugée, marquée et divisée » la *copie* – manuscrite ou imprimée – constituant le modèle de l'édition, les deux phases essentielles de composition et impression de la *forme* du livre s'entament. Dans les premiers ateliers d'imprimerie, le compositeur établit le texte en insérant dans le *composteur*, de droite à gauche, les caractères – lettres, signes, espaces – lui permettant de remplir sa ligne. Relue et éventuellement corrigée, cette dernière est alors insérée dans la *galée*, qui est remplie de bas en haut pour former une page. À la page ainsi composée sont ajoutés, au besoin, un titre courant, une signature et, si nécessaire, une réclame ; elle est désormais prête pour être imposée sur le marbre.

Comme on le sait, l'ordre de la composition dépend strictement du format bibliographique du livre et de la façon dont les feuilles constituant chaque cahier sont pliées²¹. En fonction de la disponibilité du matériel typographique – caractères, châssis etc. – le compositeur peut soit composer dans un ordre continu toutes les pages d'une feuille donnée, ce qui permet à l'artisan chargé de l'impression de recevoir les deux formes – externe et interne – en même temps, soit composer « par forme » en imposant un seul côté de la feuille à la fois. Cette dernière procédure – décrite pour la première fois par Charlton Hinman lors de l'étude du *First Folio* de Shakespeare (1963) – permet non seulement d'économiser le matériel mais également d'accélérer la production en permettant à des compositeurs différents de travailler parallèlement sur une même feuille :

Par ailleurs, en raison du faible poids de leurs fontes, les imprimeurs ne peuvent généralement pas immobiliser longtemps des caractères et donc imposer de nombreuses formes à la fois. Devant un ouvrage de quelque importance, ils doivent régulièrement imprimer les formes qui viennent d'être imposées, puis les démonter afin de réutiliser leurs caractères pour la suite du travail. Aussi bien ne disposent-ils que d'un petit nombre de châssis [...]

(Veyrin-Forrer 1987 : 290)

Il est normalement accepté de croire qu'avant l'impression proprement dite les imprimeurs fassent tirer une ou deux *épreuves* sur lesquelles le correcteur – dont le statut demeure flottant et non aisément définissable²² – marque les erreurs éventuelles ; elles sont ensuite remises au compositeur qui s'occupe, le cas échéant, de corriger la forme – lavée et rincée – « sur le plomb ».

²⁰ Nous renvoyons à cet article pour un exposé complet et détaillé du processus de fabrication du livre au XVI^e siècle et nous contentons ici de revenir brièvement sur ses étapes principales.

²¹ Nous signalons à ce propos que les deux éditions in-folio de la *Résurrection* sont composées de cahiers constitués de quatre feuilles encartées et que les éditions in-quarto contiennent toutes au moins un cahier – le premier – composé de deux feuilles encartées. Ces informations s'avéreront utiles plus bas, lorsqu'il s'agira d'interpréter les données textuelles à l'aide des caractéristiques matérielles des exemplaires consultés (cf. 1.5.1). La composition des différentes éditions sera présentée dans le détail plus loin (cf. 1.0).

²² Nous aborderons de plus près dans l'*Introduction au Chapitre 2* la question de la division du travail éditorial dans les ateliers d'imprimerie du XVI^e siècle, ainsi que les interrogations autour de la figure du correcteur-remanieur.

Le travail de correction ne se limitant toutefois pas à la lecture des *épreuves*, le texte peut toujours être soumis à l'attention des réviseurs travaillant dans l'atelier d'imprimerie. L'activité des pressiers peut à tout moment être interrompue si une faute est repérée – par le correcteur, par l'imprimeur ou par le pressier lui-même – pendant l'impression ; les modifications apportées à la forme une fois le processus d'impression entamé correspondent à des nouveaux *états* de cette forme :

The term *state* is used to cover all other variants from the basic form of the ideal copy. There are five major classes of variant state. (1) Alterations not affecting the make-up of the pages, made intentionally or unintentionally during printing, such as: stop-press corrections; resetting as the result of accidental damage to the type; resetting of distributed matter following a decision during printing to enlarge the edition quantity. (2) The addition, deletion, or substitution of matter, affecting the make-up of the pages, but carried out during printing. (3) Alterations made after some copies have been sold (not involving a new title-page) such as the insertion or cancellation of preliminaries or text pages, or the addition of errata leaves, advertisements, etc. (4) Errors of imposition, or of machining (e.g. sheets perfected the wrong way round; but not errors of folding). (5) Special-paper copies not distinguished typographically from those on ordinary paper. Apart from class (5), differences of state are generally the attributes of individual formes, or sometimes of individual sheets

(Gaskell 1972 : 316)

Les variantes de presse illustrent le plus souvent la correction de coquilles ou de fautes graphique et grammaticales mais elles peuvent également consister en un remaniement plus important du texte et, le cas échéant, « manifester l'intervention explicite de l'auteur »²³ (Auger 1983). La correction sous presse s'effectuant de manière discontinue, une même feuille peut être corrigée sur les deux cotés ou présenter des modifications sur l'une de ses deux formes seulement ; de même, le compositeur peut corriger une forme en plusieurs étapes successives, ce qui multiplie par conséquent ses *états*.

Il est clair que le texte faisait preuve de modifications diverses découlant essentiellement de sa « mise en livre ». Dans l'atelier d'imprimerie du XVI^e siècle ce dernier est préparé, composé, imposé, corrigé, imprimé et, normalement, recorrecté par les auteurs, multiples, du processus de production livresque. Les nombreuses interventions touchant le livre avant même qu'il soit assemblé sont interprétables à l'aune d'une volonté éditoriale.

On comprend alors pourquoi il est nécessaire, dans le cas d'éditions publiées à l'époque préindustrielle, de faire toujours référence à la composition typographique de différents exemplaires imprimés pour individuer l'édition à laquelle ils font référence. Une définition plus large et générale, apte à décrire le processus de production du livre sur plusieurs siècles – comme celle fournie dans le deuxième volume du *Dictionnaire encyclopédique du Livre*²⁴ – peut s'avérer trompeuse à cause de l'ambiguïté du terme *tirage*, habituellement employé pour définir l'ensemble des exemplaires d'une même édition publiés en une fois. Il est évident que si à l'époque moderne plusieurs tirages successifs sont possibles, une nouvelle impression correspondait, dans la période de la presse mécanique, à une recomposition de la forme :

Il est rare au XVI^e siècle que des compositions puissent être conservées bien longtemps, sauf peut-être pour de petites pièces de très fort débit. Aussi les livres n'offrent-ils pratiquement pas d'exemples de « réimpression » proprement dite. Si par hasard le tirage est augmenté en cours d'impression, les feuilles dont les caractères ont été déjà distribués doivent être recomposés et imprimés à nouveau.

(Veyrin-Forrer 1987 : 299)

²³ Dans le cas d'une œuvre publiée du vivant de l'auteur, celui-ci peut assumer le rôle de correcteur de son propre texte.

²⁴ Cf. « 2.4. Ensemble des exemplaires d'un livre publiés en une seule fois ; ensemble des exemplaires imprimés en un seul tirage ou par cumul de tirages successifs » (Fouché, Péchoin, & Schuwer 2002b : 32).

Or, les formes de caractères ayant été défaites, toute réimpression s'accompagnait d'une recomposition, on ne peut donc pas parler de tirage comme pour l'édition industrielle. Cependant la copie était dans ce cas déjà préparée et, si la police des caractères était la même, l'ouvrage original et sa réimpression pouvaient être très proches. D'autre part, la reliure des ouvrages ne se pratiquant, à l'époque artisanale, qu'au fur et à mesure de la vente, lors de la réédition certains cahiers ou tomes – pour les ouvrages en plusieurs volumes – restés en stock pouvaient ensuite être reliés avec les cahiers réimprimés. Parfois même, seule la page de titre était « rafraîchie » (nouvelle émission*) avec une date nouvelle.

(Fouché, Péchoin, & Schuwer 2002c : 845)

Comme nous le verrons, malgré la mise en garde des historiens du livre le terme *réimpression* pourra lui aussi être employé de manière équivoque et générer de la confusion lors du catalogage des exemplaires imprimés (cf. 1.1). Nous nous abstenons de l'utiliser dans notre étude et préférons les termes *édition* et *impression* pour renvoyer à l'ensemble des exemplaires imprimés à partir d'une même composition typographique²⁵. Dans le cas des imprimés le mot *exemplaire* indique en revanche, comme *témoin*, l'objet du livre, qui n'est que le représentant individuel et concret d'une entité somme toute abstraite.

Les témoins imprimés peuvent également faire preuve de manipulations ultérieures, se produisant dans les étapes finales de leur fabrication. Une fois imprimées, les feuilles sont séchées en l'air puis entassées selon l'ordre des signatures ; l'assemblage des cahiers peut ensuite avoir lieu dans l'atelier d'imprimerie ou dans la boutique du libraire commanditaire de l'édition en question²⁶. À ce moment-là, plusieurs éventualités deviennent possibles. Selon une première hypothèse, les feuilles sont pliées et les cahiers assemblés en respectant le projet éditorial initial, qui produit comme résultat un ensemble d'exemplaires issu d'une même composition typographique, comportant éventuellement des variantes de presse. Selon une deuxième hypothèse, certains exemplaires d'une même édition peuvent en partie se composer de cahiers présentant deux formes différentes ; cela s'explique par le fait que l'imprimeur peut choisir d'augmenter le tirage d'une édition une fois l'impression entamée, ce qui rend nécessaire la préparation de nouvelles formes pour les cahiers imprimés avant que cette décision ne soit prise²⁷. Selon une troisième hypothèse, la présence de feuilles relevant de deux éditions différentes peut être attestée dans un exemplaire seulement, que nous choisissons ici d'appeler *composite*.

Dans ce cadre, nous rejetons alors les définitions fournies, par exemple, dans les essais *Le livre & ses secrets* et *Une archéologie du livre français moderne*, qui qualifient comme *hybride* un exemplaire composé de feuilles issues d'au moins deux éditions différents (Gilmont 2003 : 113–114, Riffaud 2011 : 143–144). La définition d'*exemplaire hybride* n'est pas contenue dans le *Dictionnaire Encyclopédique du Livre*, qui caractérise quant à lui comme *arlequin* ou *composite* une « édition dont une partie au moins des feuilles sont imprimées à partir de plusieurs composition typographiques » (Fouché, Péchoin, & Schuwer 2002a : 144). Notons en outre que, d'après ce *Dictionnaire*, *composite* est aussi une « œuvre nouvelle à laquelle est incorporée une œuvre préexistante sans la collaboration de l'auteur de cette dernière » (*ibid.* : 608). En référence plus

²⁵ Cf. « 3. Bibliographie, hist. du livre. Ensemble des exemplaires d'une livre publiés en une seul fois ; édition » (Fouché, Péchoin, & Schuwer 2002b : 530).

²⁶ Lorsque ces deux rôles ne coïncident pas en une seule personne.

²⁷ Nous pouvons imaginer, par exemple, que l'imprimeur ait choisi d'augmenter le tirage de l'édition x une fois achevée l'impression des cahiers A et B, comportant 200 copies chacun ; pour pallier le déséquilibre avec les cahiers C, D, E et F – imprimés à 300 copies chacun – le compositeur est obligé de composer quatre nouvelles formes – deux internes, deux externes – pour les cahiers A et B, qui seront idéalement tirés à 100 copies chacun. Notons que « pendant la période des incunables, on estime que les tirages moyens se situent entre 150 et 200 exemplaires, atteignant les 1500 dans les années 1490 chez certains grands éditeurs. À partir du XVI^e siècle et jusqu'à la fin du XVIII^e, les chiffres varient, sauf exception, de 500 à 2 000 » (Fouché, Péchoin, & Schuwer 2002c : 844).

spécifiquement aux œuvres médiévales²⁸ – et dans une visée ouvertement ecdotique – Frédéric Duval définit une *édition composite* comme un texte « dont les leçons sont empruntées tantôt à un témoin tantôt à un autre » (Duval 2015 : 85). Il est alors évident que le terme *composite*, employé indifféremment en référence à l'édition en tant que « livre » ou en tant que « texte », peut être source de confusion.

Pour évacuer toute ambiguïté, nous choisissons ici de parler d'hybridation exclusivement par rapport au « texte »²⁹. Cela nous permet, nous semble-t-il, de distinguer les accidents matériels – volontaires ou non – pouvant l'affecter de manière indirecte, des interventions opérées par les correcteurs, les remanieurs ou par l'éditeur lui-même et relevant plus spécifiquement des pratiques d'atelier. À travers le terme *composite* nous définissons alors le métissage ayant éventuellement lieu au niveau du support et pouvant concerner un exemplaire ou même une édition. En d'autres mots, avec *édition hybride* nous renvoyons ici à une édition nous transmettant un texte qui contient des leçons issues d'au moins deux impressions différents de ce même texte ; avec *édition composite* nous faisons au contraire référence à une édition constituée à partir de cahiers affichant plusieurs compositions typographiques.

Il ressort de cette reconstruction que le texte qui nous est transmis par le livre peut alors subir des corruptions à plusieurs niveaux : il est non seulement sujet aux interventions des copistes, des correcteurs et des remanieurs travaillant dans les ateliers d'imprimerie, lesquelles – effectuées avant l'impression ou en cours de tirage – peuvent introduire des erreurs, mais il est aussi affecté par les altérations éventuelles touchant son support.

Comme David McKitterick l'écrit afin de mettre en lumière l'instabilité inhérente aux textes imprimés, l'atelier du XVI^e siècle pourrait être conçu comme une véritable « house of errors » au sein de laquelle le caractère polymorphe du livre ancien se développe. Dans la lignée de McKenzie, l'auteur revient sur l'importance de la prise en compte du facteur humain dans l'exploration du processus éditorial pour critiquer la polarisation de grand nombre d'études, qui voient dans le manuscrit un produit non-standardisé et dans l'imprimé un produit standardisé :

Applications of absolute concepts to the mechanical material and social reality, and the unavoidable need to choose, are logically untenable. For many printed books from the fifteenth century to the early seventeenth century, and on a lesser scale in other periods since then, such a concept is misleading. The frankness with which multiformity was presented to the world, and the verbal, typographical, illustrative, decorative and physical compromise and alternatives that constitute printed books as they were introduced to the reader, make it unrealistic to speak of printers' (let alone authors') 'intentions' as anything other than heterogeneous compromises, deliberate or no, often resulting in a number of versions many which had to be, for better or worse, equally acceptable. For most authors and printers, just as for the scribe and for the manuscript book, printing was a compromise.

(McKitterick 2003 : 137)

Compte tenu de l'imprévisibilité du processus éditorial manuel, il est éventuellement possible d'envisager l'imprimé comme un produit non standard mais vecteur, à des degrés différents, de standardisation³⁰. Il s'agit de reconnaître ses spécificités par rapport au manuscrit, sans pour autant nier la multitude de formes – textuelles ou matérielles – que celui-ci peut prendre.

Dans ce premier chapitre nous passerons en revue les différentes éditions de la *Résurrection* de Gréban en essayant d'interpréter de façon homogène les données matérielles et textuelles à notre disposition, dans le but de fournir une description aussi détaillée que possible

²⁸ Auxquelles le concept de « propriété intellectuelle » ne s'applique pas, ou pas entièrement.

²⁹ Encore une fois, cette perspective n'est pas uniquement la nôtre : nous remercions à nouveau Stéphanie Rambaud d'avoir partagé son point de vue sur les rapports complexes entre *texte*, *livre* et *œuvre*.

³⁰ Nous verrons par exemple que les imprimés semblent, à certains égards, standardiser le lexique du texte de Gréban (cf. 2.3).

de sa tradition imprimée. L'observation matérielle de ces témoins nous autorise à augmenter davantage le nombre total d'éditions répertoriées dans les principaux catalogues et répertoires à la disposition des chercheurs³¹ ; la prise en compte des variantes textuelles nous permet de suggérer une chronologie relative pour les nombreuses éditions non datées³².

1.0. Présentation des témoins imprimés

Nous connaissons à présent quatorze éditions parisiennes du XVI^e siècle nous transmettant le *Mystère de la Résurrection* d'Arnoul Gréban, dont deux fragmentaires (E2 et F1)³³.

A1) Jean Petit, Geoffroy de Marnef et Michel le Noir [1507 ca.]

Exemplaire étudié : Paris, Petit Palais, LDUT391

Reliure de l'imprimé : maroquin brun

Dimensions : 263 x 180 mm.

Texte : In-folio à 2 colonnes, 48 lignes – Caractères gothiques

Foliotation : 352 ff. (+ 1 f. préliminaire + 1 f. de garde après de texte)

Contenu : ff. A2r-L8v *Conception* ; ff. M1r-Q5r *Passion* ; ff. Q5v-X8r *Résurrection*

Signatures [Résurrection] : Q₅₋₈ R⁸ S⁸ T⁸ U⁸ X⁸

Numérisation : -

Titre : LE mystere de la **Conception** et **nativite** de la | glorieuse vierge marie avecques **Le mariage** | **d'icelle La nativite** Pa[ss]ion **Refurrection** et | **Affencion** de nostre sauveur [et] redempteur jefuchrist Jouee | a paris l'an de grace mil cinq cens [et] sept **Imprimee audit** | lieu Pour **Jehan** petit **Geuffroy** de marnef et **Michel** le | noir Libraires jurez en l'universite de paris demourans en la **grant** rue **jainct** jaques. [marque Jehan Petit (Renouard n° 883)]

Colophon : ¶ Cy fini[ss]ent les mysteres de la Conceptio[n] | Nativite de la glorieuse vierge Marie avec = | ques la Nativite Pa[ss]ion Re[su]rrection et | Affencion de nostre sauveur et redempteur | Jefuchrist jouez a paris. L'an mil cinq cens [et] | sept. Et ont este imprimez au dit lieu de pa = | ris pour Geuffroy de marnef pour Jehan petit et pour Michel le noyr libraires de l'uni = | versite de Paris demourans en la rue jainct | Jaques | LAUS DEO

Hiérarchie du texte et du décor [Résurrection] : f. Q5v un bois gravé représentant la résurrection de Jésus (le même bois est contenu au f. R6v) ; f. R7r un bois gravé représentant l'apparition de Jésus à sa mère ; f. S1v un bois gravé représentant l'apparition de Jésus à Marie Madeleine ; f. T5v un bois gravé représentant l'apparition de Jésus aux disciples ; f. T7r un bois gravé représentant l'apparition de Jésus à saint Thomas ; f. X2r un bois gravé représentant l'ascension de Jésus au ciel ; f. X6v un bois gravé représentant la descente du Saint Esprit.

Références : BP16, 100980 ; Demerson, p. 229 ; FVB, 38941 ; Moreau, I, 150 (1507) ; Rahir, 391 ; Runnalls, 13a ; USTC, 26128

Autres exemplaires conservés : Paris, BnF, Rés. Yf-16 [défectueux]

Remarques : la marque qui suit le titre dans l'exemplaire Paris, BnF, Rés. Yf-16 appartient aux frères de Marnef (Renouard n° 714).

A2) Jean Petit, Geoffroy de Marnef et Michel le Noir [s.d.]

Exemplaire étudié : Paris, BnF, Rés. Yf 17

Reliure de l'imprimé : maroquin rouge, filets dorés de Derome le Jeune

Dimensions : 265 x 190 mm.

Texte : In-folio à 2 colonnes, 48 lignes – Caractères gothiques

Foliotation : 350 ff. (+ 1 f. préliminaire + 1 f. de garde après de texte) ; ff. A2 et X8 manquants.

Contenu : ff. A3r-L8v *Conception* ; ff. M1r-Q5r *Passion* ; ff. Q5v-X7v *Résurrection*

Signatures [Résurrection] : Q₅₋₈ R⁸ S⁸ T⁸ U⁸ X₁₋₇

Numérisation : -

³¹ Pour une liste des catalogues et des répertoires – papier et en ligne – consultés cf. *Bibliographie, Catalogues et répertoires*.

³² Nous rappelons à ce propos que, dans le cas des exemplaires imprimés, l'opération de *collatio* doit naturellement inclure l'examen de la composition typographique des formes interne et externe (Villari 2008 : 128).

³³ Nous avons choisi de ne pas rédiger ici une notice de E1 et F1, fragments d'éditions qui nous sont parvenues à travers des exemplaires composites, nous renvoyons le lecteur aux sections 1.3 et 1.4 où l'on traite de la particularité – et de l'utilité – de ces deux éditions.

Titre : manquant ; une note du XX^e siècle signale qu'elle a été imprimée à Paris en 1507 pour Jean Petit, Geoffroy de Marnef et Michel le Noir.

Colophon : manquant

Hiérarchie du texte et du décor [Résurrection] : f. Q5v un bois gravé représentant la résurrection de Jésus (le même bois est contenu au f. R6v) ; f. R7r un bois gravé représentant l'apparition de Jésus à sa mère ; f. S1v un bois gravé représentant l'apparition de Jésus à Marie Madeleine ; f. T5v un bois gravé représentant l'apparition de Jésus aux disciples ; f. T7r un bois gravé représentant l'apparition de Jésus à saint Thomas ; f. X2r un bois gravé représentant l'ascension de Jésus au ciel ; f. X6v un bois gravé représentant la descente du Saint Esprit.

Références : BP16, 100980 ; Demerson, p. 229 ; FVB, 38941 ; Moreau, I 150 (1507) ; Pellechet, 434 ; Rahir, 391 ; Runnalls 13a ; USTC, 26128

Autres exemplaires conservés : Lyon, Bibliothèque Municipale, Rés. A 492067 [défectueux]

Remarques : -

B) Jean Trepperel [s.d.]

Exemplaire étudié : Cambridge, Houghton Library, Harvard University, FC G7984 504r

Reliure de l'imprimé : maroquin bleu, bords dorés

Dimensions : -

Texte : In-quarto à 2 colonnes, 39 lignes – Caractères gothiques

Signatures : A⁸ B⁴ C⁸ D-E⁴ F⁸ G⁴ H⁸ I⁶

Numérisation : -

Titre : La resurreccion de nostre sei | gneur jesucrist Par parsonnaiges. Comment il J'apparut a les apostres [et] a plusieurs aultres | Et comment il monta es cyeulx Le jour de son | assencion Imprime nouvellement A paris par | Jeha[n] treppelet imprimeur [et] libraire demoura[n]t | en la rue neufve nostre dame a l'en|seigne de l'escu | de france a Paris [bois]

Incipit : ¶ Ascanius premier chevalier du sepulchre commence | Chevaliers seigneurs et amys | vous sçaves qu'on nous a commys | a garder cestuy monument | Prenons y garde tellement | Que nostre honneur y soit sauvé | et le corps de jesus trouvé | dedans celle tierce journee | qui nous a esté ordonnee | pour le rendre et restituer [...]

Explicit : Saint mathias | Si parfaite la nous doit dieux | que au haultain estage ou il regne | le voyons en bieneuré regne | qui jamais ne terminera | mais sans fin a jamais sera | Amen

Colophon : Cy finist le mistere de la resurreccion jesuchrist par per|sonnaiges | nouvellement Imprime a paris par jehan trepperel libraire [et] im | primeur Demourant en la Rue neufve nostre dame A l'en|seigne | de l'escu de france

Hiérarchie du décor : f. A1r un bois gravé représentant l'apparition de Jésus aux disciples ; f. A1v un bois gravé représentant l'apparition de Jésus à saint Thomas ; f. I2v un bois gravé représentant la descente du Saint Esprit ; f. I5r un bois gravé représentant Jésus au royaume des cieux ; f. I6r bois gravé final ; f. I6v marque de Jean Trepperel (Renouard n° 1074).

Références : Bechtel, G-211 ; Brunet, III p. 1974 ; FVB, 23436 ; Runnalls, 18b ; USTC, 64785

Autres exemplaires conservés : Angers, Archives départementales de Maine-et-Loire, Bibliothèque Villoutreys, [2/1] AD384 [fragment]

Remarques : -

C1) veuve Trepperel, Jean Janot [s.d.]

Exemplaire étudié : Paris, BnF, Arts du spectacle, RESERVE 8-RF-478 (2)

Reliure de l'imprimé : cuir brun clair

Dimensions : -

Texte : In-quarto à 2 colonnes (sauf f. K3r à 3 colonnes), 39 lignes – Caractères gothiques

Foliotation : A⁸ B-D⁴ E⁸ F-H⁴ J⁸ K⁴

Numérisation : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1280285>

Titre : LA Resurreccion de | nostre seigneur jhe = | fuchrist. Par per|sonnages. Com = | ment il J'aparut a les apostres et a plusieurs aul | tres. Et comment il monta es cieulx le jour de so[n] | a]ncion Nouvellement imprime a paris. [bois] ¶ On les vend a Paris en la rue neufve nostre dame a | l'en|seigne de l'escu de france.

Incipit : ¶ Ascanius premier chevalier | sepulchre commence | Chevalliers seigneurs et amys | Vous sçavez qu'on nous a commis | a garder cestuy monument | Prenons y garde tellement | que nostre honneur y soit saulvé | et le corps de jhesus trouvé | dedans celle tierce journee | qui nous a esté ordonnee | pour le rendre et restituer [...]

Explicit : Saint mathias | Si parfaite la nous doit dieux | que au haultain estage ou il regne | le voyons en bienheuré regne | qui jamais ne terminera | mais sans fin a jamais sera | Amen.

Colophon : ¶ Cy finist le mistere de la resurreccio[n] | de nostre seigneur jhesucrist par per|sonnages nouvellement | imprime a paris Par la veufve de feu Jehan trepperel Et | Jehan jehannot imprimeur

et libraire jure en l'universite de | paris. Demourant en la Rue neufve noſtre dame A l'enſei = | gne de l'eſcu de France.

Hiérarchie du texte et du décor : f. A1r une lettre ornée et un bois gravé un bois gravé représentant la résurrection de Jésus ; f. A1v une lettre ornée ; f. K2r un bois gravé un bois gravé représentant la descente du Saint Esprit

Références : Brunet, IV 1249

Autres exemplaires conservés : -

Remarques : présence de réclames. Sauf dans K, même le recto du deuxième feuillet de chaque nouveau cahier contient une réclame ; nous remarquons la présence d'une réclame au f. E4r.

C2) veuve Trepperel et Jean Janot [s.d.]

Exemplaire étudié : Paris, BnF, Rés. Yf 109

Reliure de l'imprimé : peau retournée (reliure contemporaine) – récupération d'un manuscrit au contre plat du livre.

Dimensions : 198 x 135 mm.

Texte : In-quarto à 2 colonnes (sauf f. K3r° à 3 colonnes), 39 lignes – Caractères gothiques.

Signatures : A⁸ B-D⁴ E⁸ F-H⁴ J⁸ K⁴

Numérisation : -

Titre : LA Refurrection de | noſtre ſeigneur jhe = | ſuchriſt Par perſonnages Comme[n]t | il ſ'aparut a les apoſtres et a pluſi = | eurs autres Et comment il monta es cieulx le jour | de son aſſencion. Nouvellement imprime a paris [fig.] ¶ On les vend a Paris en la rue neufve noſtre dame | a l'enſeigne de l'eſcu de France.

Incipit : ¶ Ascanius premier chevalier du | ſepulchre commence | Chevaliers ſeigneurs et amys | Vous ſçavez qu'on nous a commis | a garder ceſtuy monument | Prenons y garde tellement | que noſtre honneur y ſoit ſaulvé | et le corps de jheſus trouvé | dedans celle tierce journee | qui nous a eſté ordonnee | pour le rendre et reſtituer [...]

Explicit : Sainct mathias | Si parfaite la nous doit dieux | que au haultain eſtage ou il regne | le voyons en bienheureé regne | qui jamais ne terminera | mais ſans fin a jamais ſera | Amen.

Colophon : ¶ Cy finiſt le miſtere de la reſurrection de | noſtre ſeigneur Jheſucriſt par perſonnages Nouvellement impri | me a paris Par la veufve feu Jehan trepperel Et Jehan jehan = | not imprimeur et libraire jure en l'univerſité de paris Demourant | en la rue neufve noſtre dame A l'enſeigne de l'eſcu de France.

Hiérarchie du texte et du décor : f. A1r une lettre ornée et un bois représentant la résurrection de Jésus ; f. K2r un bois représentant la descente du saint esprit ; f. K4v un bois représentant Jésus au royaume des cieux.

Références : Bechtel, G-212 ; FVB, 23442 ; Higman, M102 ; Runnalls, 18d ; USTC, 26318

Autres exemplaires conservés : Antwerpen, Museum Plantin-Moretus, BH 2444

Remarques : présence de réclames au début de chaque nouveau cahier.

D) veuve Trepperel [s.d.]

Exemplaire étudié : Paris, BnF, Rothschild 2619 (1073 c)

Reliure de l'imprimé : maroquin rouge, décors dorés

Dimensions : 190 x 130 mm.

Texte : In-quarto à 2 colonnes (sauf f. K3r° à 3 colonnes), 39 lignes – Caractères gothiques.

Signatures : A⁸ B-D⁴ E⁸ F-H⁴ J⁸ K⁴

Numérisation : -

Titre : S'Enfuit la Refurre | ction de noſtre Sei | gneur jeſuchriſt par perſonnaiges | Co[m]ment il ſ'aparut a les apoſtres | et a pluſieurs autres / [et] co[m]me[n]t il monta es cieulx le | jour de son aſſencio[n] Nouvelleme[n]t impri[m]e a paris [bois] ¶ On les vend a Paris en la rue neufve noſtre dame | A l'enſeigne de l'eſcu de France

Incipit : Ascanius premier chevalier du | ſepulchre commence | Chevaliers ſeigneurs et amys | vous ſçavez qu'on nous a commis | a garder ceſtuy monument | Prenons y garde tellement | que noſtre honneur y ſoit ſaulvé | et le corps de jheſus trouvé | dedans celle tierce journee | qui nous a eſté ordonnee | pour la rendre et reſtituer [...]

Explicit : S. mathias | Si parfaite la nous doit dieux | que au haultain eſtage où il regne | qui jamais ne terminera | mais ſans fin a jamais ſera | Amen

Colophon : ¶ Cy finiſt le miſtere | de la Refurrection de noſtre ſeigneur jheſucriſt par perſonna = | ges Nouvellement imprime a Paris par la veufve feu Jaha[n] | trepperel demourant en la rue neufve noſtre Dame a l'enſei = | gne de l'eſcu de France

Hiérarchie du texte et du décor : f. A1r une lettre ornée et un bois gravé représentant la résurrection de Jésus ; f. A1v une lettre ornée ; f. K2r un bois gravé représentant la descente du saint esprit ; f. K4v un bois gravé représentant Jésus au royaume des cieux.

Références : Bechtel, G-214 ; FVB, 23439 ; Higman, M103 ; Picot, III 2619 ; Runnalls, 18c ; USTC, 26426

Autres exemplaires conservés : Versailles, Bibliothèque Municipale, Inc. M 133
Remarques : présence de réclames au début de chaque nouveau cahier.

E1) Alain Lotrian et Denis Janot [s.d.]

Exemplaire étudié : Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanes, Rés. D 84 (3)

Reliure de l'imprimé : maroquin vert, filets dorés de Derome le Jeune

Dimensions : -

Texte : In-quarto à 2 colonnes (sauf f. L3r à 3 colonnes), 39 lignes – Caractères gothiques.

Signature : A⁸ B-D⁴ E⁸ F-L⁴

Numérisation : -

Titre : S'Enfuit la Resurre | ction de noſtre Sei | gneur Jeſucrifſt par | perſonnages. Comment il
ſ'apparut a les apo = | ſtres et a pluſieurs aultres / et comment il mon | ta es cieulx le jour de ſon
aſſention. Nouvelle = | me[n]t imprimee a Paris. xj.c. [bois]

Incipit : ¶ Ascanius premier chevalier | du ſepulchre commence | Chevaliers ſeigneurs et amys |
Vous ſçavez qu'on nous a commis | a garder ceſtuy monument | prenons y garde tellement | que
noſtre honneur y ſoit ſauvé | et le corps de Jeſus trouvé | dedans celle tierce journee | qui nous a
eſté ordonnee | pour le rendre et reſtituer [...]

Explicit : S. mathias | Si parfaite la nous doit dieux | que au haultain eſtage ou il regne | le voyons
en bienheureé regne | qui jamais ne terminera | mais ſans fin a jamais ſera | AMEN

Colophon : ¶ Cy fine le miſtere de | la Reſurrection de noſtre ſeigneur Jeſucrifſt par | perſonnages :
Nouvellement imprime a Paris | par Alain loctrian et Denys janot demourans | en la rue neufve Noſtre
dame a l'enſeigne de l'ef | cu de France

Hiérarchie du décor : f. A1r une lettre ornée, deux bandeaux typographiques et un bois gravé
représentant la résurrection de Jésus ; f. L2r un bois gravé représentant la descente du saint esprit ;
f. L4v marque Denis Janot (Renouard 476)

Références : Bechtel, G-215 ; FVB, 23446 ; Higman, M104 ; Rawles, 288 ; Runnalls, 18e ; USTC, 55852

Autres exemplaires conservés : London, British Library, 241.l.15, Wien, Österreichische
Nationalbibliothek, 47.Ji.13

Remarques : présence de réclames au début de chaque nouveau cahier.

F2) Alain Lotrian [s.d.]

Exemplaire étudié : Paris, BnF, Rés. Yf 108

Reliure de l'imprimé : cuir brun

Dimensions : 181 x 127 mm.

Texte : In-quarto à 2 colonnes, 39 lignes – Caractères gothiques.

Signatures : A⁸ B-M⁴

Numérisation : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k15250578>

Titre : S'Enfuit la Resurre = | ction de noſtre ſei = | gneur Jeſuchrifſt : | Par perſonnages. Comment il
ſ'apparut a ſes apoſtres / et a pluſieurs | aultres / et comment il monta es cieulx le jour de ſon
Aſſention. Nou = | vellement imprimee a Paris. xij. [bois]

Incipit : ¶ Ascanius premier chevalier | du ſepulchre commence. | Chevaliers ſeigneurs et amys |
vous ſçavez qu'on noua a commis | a garder ceſtuy monument | prenons y garde tellement | que
noſtre honneur y ſoit ſauvé | et le corps Jeſus trouvé | dedans celle tierce journee | qui nous a eſté
ordonnee | pour le rendre et reſtituer [...]

Explicit : S. mathias | Si parfaite la nous doit dieu | que au haultain eſtage ou il regne | le oyons
en bienheureé regne | qui jamais ne terminera | mais ſans fin a jamais ſera.

Colophon : ♠ Cy fine le | miſtere de la reſurrection de noſtre ſei = | gneur Jeſuchrifſt Nouvelleme[n]t
impri = | mee a Paris par Alain lotrian. De = | mourant en la rue neufve noſtre Da = | me a l'enſeigne
de l'eſcu de France.

Hiérarchie du texte et du décor : f. A1r une lettre ornée, un bois gravé représentant la
résurrection de Jésus et deux bandeaux typographiques ; f. M4v marque d'Alain Lotrian

Références : Bechtel, G-216 ; BP16 109459 ; Brunet, IV 1249 ; FVB 23455 ; Moreau, V 1444 ;
Polain, II 526 ; Runnalls, 18g ; Saunders, 483 ; USTC, 60575

Autres exemplaires conservés : London, British Library, 847.m.1 (2) ; Nantes, Musée Dobrée,
526 ; Paris, BnF, Rés. Yf 105 ; Paris, BnF, Arsenal, RESERVE 8-BL-12584 (3) [défectueux] ; Paris,
BAP, Masson 0475 (3) ; Paris, BnF, Rés. 8-RF-542 [fragment]

Rémarques : présence de réclames au début de chaque nouveau cahier.

G) Alain Lotrian [1539]

Exemplaire étudié : Paris, BnF, Arsenal, GD-1747

Reliure de l'imprimé : maroquin rouge, décors dorés

Dimensions : 192 x 132 mm.

Texte : In-quarto à 2 colonnes (sauf f. M3r° à 3 colonnes), 39 lignes – Caractères gothiques.

Signatures : A⁸ B-M⁴

Numérisation : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8626147q>

Titre : S'Enfuit la Refur = | rectio[n] de noſtre ſei | gneur Jefuchriſt | Par perſonnaiges. Comment il ſ'apparut a ſes apoſtres / et a plu | ſieurs aultres / [et] co[m]ment il mo[n]ta es cieulx le jour de ſon Aſce[n]tion. | Nouvellement imprimee a Paris. 1539 xii. [bois]

Incipit : ¶ Ascanius premier chevalier | du ſepulchre commence. | Chevaliers ſeigneurs et amys | vous ſçavez qu'on nous a commis | a garder ceſtuy monument | Prenons y garde tellement | que noſtre honneur y ſoit ſauvé | et le corps de Jeſus trouvé | dedans celle tierce journee | qui nous a eſté ordonnee | pour le rendre et reſtituer. [...]

Explicit : S. mathias. | Si parfaite la nous doit dieu | que au hautain eſtage ou il regne | le voyons en bienheureé regne | qui jamais ne terminera | mais ſans fin a jamais ſera.

Colophon : ¶ Cy fine le miſtere de la | reſurrection de noſtre ſeigneur Jefuchriſt par perſonnages | Nouvellement imprimee a Paris par Alain lotrian im | primeur et libraire demourant en la rue neufve | noſtre Dame a l'enseigne de l'eſcu | de France.

Hiérarchie du texte et du décor : f. A1r une lettre ornée, un bois gravé représentant la réſurrection de Jésus et deux bandeaux typographiques ; f. M2r un bois gravé représentant la deſcente du Saint Eſprit ; f. M4v marque d'Alain Lotrian (Renouard n° 1079)

Références : Bechtel, G-217 ; BP16, 109458 ; FVB, 23458 ; Higman, M105 ; Moreau, V 1443 ; Saunders 484, Runnalls, 18h ; USTC 37916

Autres exemplaires conservés : Paris, BnF, Arsenal, 4-BL-3420 (2) [fragment] ; Paris, BnF, Rés. 8-RF-542 [fragment] ; Chantilly, Musée Condé, IX.F.15(2)

Rémarques : présence de réclames au début de chaque nouveau cahier.

H) Alain Lotrian, 1540

Exemplaire étudié : Cherbourg, Bibliothèque municipale Jacques Prévert, 4220

Reliure de l'imprimé : – recueil factice.

Dimensions : –

Texte : In-quarto à 2 colonnes, 39 lignes – Caractères gothiques.

Signatures : A⁸ B-M⁴

Numérisation : –

Titre : S'Enfuyt la Refur = | rectio[n] de noſtre ſei | gneur Jefuchriſt | Par perſonnages. Comment il ſ'apparut a ſes apoſtres / [et] a plu = | ſieurs aultres / et co[m]ment il mo[n]ta es cieulx le jour de ſon aſce[n]tion | Nouvellement imprimee a Paris. xii. 1540. [bois]

Incipit : ¶ Ascanius premier chevalier | du ſepulchre commence. | ¶ Chevaliers ſeigneurs et amys | vous ſçavez qu'on nous a commis | a garder ceſtuy monument | Prenons y garde tellement | que noſtre honneur y ſoit ſauvé | et le corps de Jeſus trouvé | dedans celle tierce journee | qui nous a eſté ordonnee | pour le rendre et reſtituer. [...]

Explicit : S. mathias | Si parfaite la nous doit Dieu | que au haultain eſtage ou il regne | le voyons en bienheureé regne | qui jamais ne terminera | mais ſans fin a jamais ſera

Colophon : ¶ Cy finiſt le miſtere de la Refur = | rection imprimee nouvelle = | ment a Paris par Alain | Lotrian.

Hiérarchie du décor : f. A1r une lettre ornée et un bois gravé représentant la réſurrection de Jésus ; f. M2r un bois gravé représentant la deſcente du Saint Eſprit ; f. M4v marque d'Alain Lotrian (Renouard 1079)

Références : FVB, 23464 ; USTC, 1065

Autres exemplaires conservés : –

Remarques : présence de réclames au début de chaque nouveau cahier.

I) Alain Lotrian [1541]

Exemplaire étudié : Paris, BnF, Rés. Yf 1602 (3)

Reliure de l'imprimé : maroquin rouge, filets dorés – recueil factice.

Dimensions : 181 x 127 mm.

Texte : In-quarto à 2 colonnes, 39 lignes – Caractères gothiques.

Signatures : A⁸ B-L⁴ M₂₋₃

Numérisation : –

Titre : S'Enfuyt la Refur = | rectio[n] de noſtre ſei | gneur Jefuchriſt : | Par perſonnages. Comment il ſ'apparut a ſes apoſtres / [et] a plu = | ſieurs aultres / et co[m]ment il mo[n]ta es cieulx le jour de ſon aſce[n]tion | Nouvellement imprimee a Paris. xii. 1541 [fig.]

Incipit : ¶ Ascanius premier chevalier | du ſepulchre commence. | ¶ Chevaliers ſeigneurs et amys | vous ſçavez qu'on nous a commis | a garder ceſtuy monument | Prenons y garde tellement | que

nostre honneur y soit sauvé | et le corps de Jesus trouvé | dedans celle tierce journee | qui nous a esté ordonnée | pour le rendre et restituer. [...]

Explicit : s. Mathias | Si parfaite la nous doit Dieu | que au haultain estage ou il regne | le voyons en bienheureé regne | qui jamais ne terminera | mais sans fin a jamais sera.

Colophon : ¶ Cy finist le mystere de la Refur = | rection imprimee nouvelle = | ment a Paris par Alain | Lotrian.

Hiérarchie du décor : f. A1r une lettre ornée et un bois gravé représentant la résurrection de Jésus ; f. M2r bois gravé représentant la descente du Saint Esprit.

Références : Bechtel, G-218 ; BP16, 110378 ; FVB, 23466 ; Higman M106 ; Runnalls, 18i ; USTC, 40131

Autres exemplaires conservés : Oxford, Bodleian Library, Douce C 293 ; London, British Library, C.34.g.27(3)

Remarques : présence de réclames au début de chaque nouveau cahier.

L) Nicolas Chrestien s.d.

Exemplaire étudié : Oxford, Bodleian Library, Douce M 395(3)

Reliure de l'imprimé : – recueil factice.

Dimensions : –

Texte : In-quarto à 2 colonnes, 39 lignes – Caractères gothiques.

Signatures : A⁸ B-F⁴, second F⁴, G-L⁴ ; deux cahiers consécutifs contiennent la lettre F. Erreur de foliotation au f. G2r au lieu de G3r.

Numérisation : –

Titre : LA Resurrection de | nostre seigneur Je | Juchrist par perjon = | nages. Co[m]ment il J'apparat a les apoJtres [et] a plusieurs | autres / et comment il monta es cieulx le jour de Jon Af = | cention. Nouvellement imprimes a Paris. xiii. [bois]

Incipit : Ascanius premier chevalier | du sepulchre commence. | ¶ Chevaliers seigneurs et amys | vous sçavez qu'on nous a commis | a garder cestuy monument | Prenons y garde tellement | que nostre honneur y soit sauvé | et le corps de Jesus trouvé | dedans celle tierce journee | qui nous a esté ordonnée | pour le rendre et restituer. [...]

Explicit : S. Mathias | Si parfaite la nous doit dieu | que au haultain lignage ou il regne | le voyons en bien heure regne | que jamais ne terminera | mais sans fin a jamais sera.

Colophon : ¶ Cy finist le mystere de la Refur = | rection Imprimee nouvelleme[n]t | a Paris par Nicolas Chrestien | demourant en la rue neufve no = | Jtre Dame a l'escu de France.

Hiérarchie du décor : f. A1r une lettre ornée, un bois gravé représentant la résurrection de Jésus et deux bandeaux typographiques ; f. L2r un bois gravé représentant la descente du Saint Esprit ; f. L4v marque typographique (Renouard, 1078)

Références : FVB, 23468 ; Runnalls, 18j ; USTC, 47177

Autres exemplaires conservés : Le Mans, Médiathèque Louis Aragon, RES A 507

Remarques : présence de réclames au début de chaque nouveau cahier.

1.1. Une filière bien rodée

Dans cette section nous nous intéressons à l'étude des trois premières éditions de la *Résurrection* de Gréban. À partir des informations fournies par Runnalls dans son étude sur les rapports entre le théâtre religieux et l'imprimerie à la fin du Moyen Âge français (1999) nous essayerons de justifier la distinction de A1 et A2 – éditions de Jean Petit, Geoffroy de Marnef et Michel le Noir – tant à travers l'observation des éléments matériels que par l'analyse des données textuelles. Nous expliquerons alors pourquoi cette différenciation est importante pour la définition des liens existants entre A1, A2 et l'édition de Jean Trepperel (B), nous permettant d'avancer des hypothèses quant à l'identification de l'*editio princeps* de la *Résurrection*.

1.1.1. L'œuvre cyclique : un cas d'étude

Avec le terme de *œuvre cyclique* on fait référence à ce que les critiques modernes appellent « Mystère de la Passion cyclique », « une immense compilation de 55.000 vers environ, constituée des quatre journées de la *Passion* de Jean Michel, suivies de la quatrième journée de la *Passion* d'Arnoul Gréban (la *Résurrection*) et précédées d'une version du *Mystère de la Conception*, laquelle

est un remaniement et une expansion de la première journée de la *Passion* (manuscrite) de Gréban » (*ibid.* 1999 : 138).

La *Passion* de Jean Michel, qui compte 30.000 vers environ, est le célèbre remaniement de la *Passion* de Gréban, plus ancienne. La nécessité d'agrèger à la *Passion* de Jean Michel les vers de Gréban, et de les réunir dans une même édition, s'explique par le fait que le remanieur exclut de sa narration les épisodes bibliques concernant la naissance et l'enfance de Jésus, ainsi que les événements successifs à sa crucifixion. Dans son ouvrage, Michel ne reprend en effet que les deux journées centrales de la *Passion* de Gréban. Ainsi, le « Mystère de la Passion cyclique » se propose sans doute de reconstruire le cycle entier de la vie de Jésus, à partir de la conception et jusqu'à sa résurrection.

Les catalogues ont tendance, pour ce qui est de cette *œuvre cyclique*, à ne pas distinguer deux éditions distinctes. Les exemplaires que nous conservons – souvent répertoriés sous le nom de « Mistère de la conception » en raison du texte qui ouvre le recueil – sont présentés comme relevant d'une même impression.

Dans l'*Introduction* de son édition critique, Jodogne justifie la prise en compte de certains imprimés de la *Résurrection* pour le relevé des variantes de la quatrième journée de la *Passion* (1983 : 13–14). Curieusement, alors qu'il indique explicitement que les exemplaires Paris, BnF, Rés. Yf 105 – 2 pour Jodogne – et Paris, BnF, Rés. Yf 108 – 3 pour Jodogne – font référence à une même édition, il ne nous donne pas d'indications supplémentaires quant aux deux témoins de la *Passion cyclique* consultés (Paris, BnF, Rés. Yf 16 et Rés. Yf 17). Runnalls, dans son *Répertoire des Mystères français imprimés*, nous informe de l'existence d'un « Mystère de la Passion cyclique » (Runnalls n° 13) et souligne qu'« une confrontation des exemplaires BnF Rés. Yf 16 et 17 révèle quelques petites différences de graphie » ; d'après lui, « Yf 17 serait donc une impression corrigée de Yf 16 » (Runnalls 1999 : 139). Il les regroupe sous une seule édition.

Dans l'un des chapitres qui ouvrent son étude, Runnalls retrace les étapes de la composition typographique d'une édition ancienne³⁴. Il s'agit de montrer que, dans tout atelier d'imprimerie, une fois le tirage achevé, la forme préparée par le compositeur est desserrée pour permettre de récupérer et réutiliser immédiatement les caractères : à cette époque, les imprimeurs n'en possédaient pas assez « pour se permettre le luxe de garder indéfiniment des stocks de galées et de formes » (*ibid.* 1999 : 22). Pour imprimer à nouveau la portion du texte qui avait fait l'objet d'un premier tirage³⁵, il fallait donc recommencer à zéro : le compositeur devait à nouveau remplir avec les caractères le composteur et, ensuite, la galée. À chaque nouvelle imposition correspond donc théoriquement une nouvelle édition, idée que l'auteur explique clairement :

[...] il n'était pas possible, comme c'est souvent le cas aujourd'hui, de satisfaire la demande du marché par une simple réimpression faite à partir des mêmes formes utilisées pour la première imposition. Les imprimeurs, comme nous l'avons vu, ne possédaient pas assez de caractères pour faire composer plus de deux ou trois feuilles à la fois. Il fallait donc composer et tirer une nouvelle édition. Ce processus permettait des modifications de la première édition – corrections, additions, suppressions, etc. – mais il avait parfois pour résultats des erreurs inconscientes. C'est d'ailleurs en confrontant une série d'éditions du même ouvrage que le critique arrive à établir leur chronologie relative.

(*ibid.* : 22–23)

Curieusement, après avoir précisé cela, Runnalls continue dans les pages qui suivent à utiliser de manière ambiguë le mot *réimpression* pour indiquer une nouvelle édition qui ressemblerait beaucoup, au niveau typographique et textuel, à une édition précédente. En parlant des éditions de la *Passion* de Jean Michel et de la *Vengeance* publiées d'abord pour Vêrard entre

³⁴ Pour cela, l'auteur s'appuie sur l'article cité plus haut cf. Veyrin-Forrer 1987.

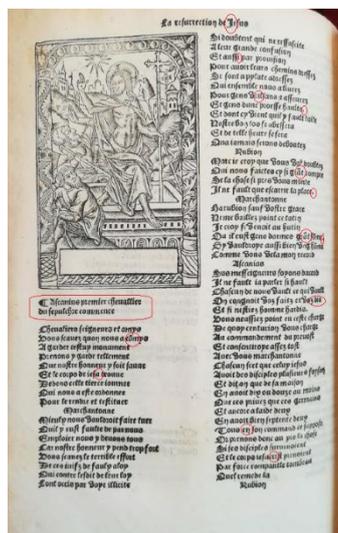
³⁵ Le mot *tirage* n'est pas à concevoir ici dans son sens moderne, qui peut sous-tendre la reproduction à plusieurs exemplaires d'un texte ayant déjà fait l'objet d'une première impression (cf. Introduction au Chapitre 1).

1490 et 1499 et ensuite *par* Jean Petit au cours de la décennie suivante, Runnalls affirme par exemple que les éditions de ce dernier ce ne sont que de « simples réimpressions de celles de Vérard » (*ibid.* : 41). Il nuance pourtant son affirmation dans une note en reprenant les réserves avancées plus haut :

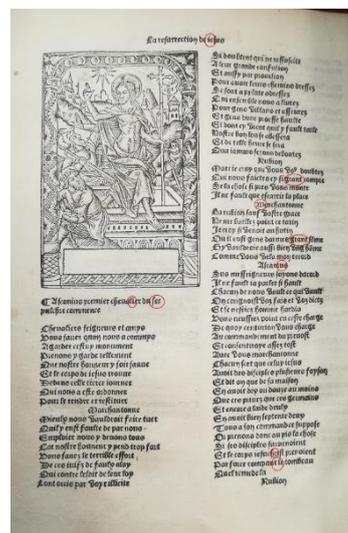
Au sens strict, ce ne sont pas des réimpressions ; il n'était pas question, comme nous l'avons expliqué plus haut, de réutiliser les formes de Vérard. Il s'agit donc d'une nouvelle édition recomposée à partir d'une copie qui devait être un exemplaire de l'édition précédente de Vérard. (*ibid.* 1999 : 41)

À priori, comme nous l'avons expliqué en nous appuyant sur les postulats dérivés des études de bibliographie matérielle, dans le cas des livres anciens tout changement dans la composition typographique des exemplaires devient un indice du fait qu'il s'agit d'une nouvelle édition, même si cela n'est pas indiqué explicitement par l'éditeur – par exemple sur la page de titre – et même si, après la collation des exemplaires, les différences relevées se limitent à l'aspect typographique. Dans cette perspective, les « petites différences de graphie » relevées par Runnalls à propos des exemplaires BnF Rés. Yf 16 et 17 de *l'œuvre cyclique* représenteraient deux impressions et donc deux éditions différentes³⁶.

Tous les exemplaires que nous conservons du « Mystère de la Passion cyclique » sont des in-folio et se ressemblent fortement dans leur mise en page³⁷ ; pourtant, déjà au premier abord, une série de micro-variantes typographiques nous invite à séparer les témoins que nous avons consultés en deux groupes, A1 et A2, correspondant à deux éditions distinctes. Les différences typographiques qui nous permettent de distinguer les deux éditions sont repérables à partir du f. Q5v, reproduisant l'incipit de la *Résurrection*. En observant la figure ci-dessous, nous pouvons ainsi remarquer que, par exemple, dans la rubrique liminaire le mot « chevallier » est graphié différemment dans les deux exemplaires pris en compte (« chevallier » ~ « chevalier ») ; de même, nous observons que, après ce mot, le compositeur va à la ligne dans A1 (« ¶ Aſcanius premier chevallier | du ſepulchre commence ») mais non dans A2 (« ¶ Aſcanius premier chevalier du ſe = | pulchre commence »).



f. Q5v
Paris, Petit Palais, LDUT391
A1



f. Q5v
Paris, BnF, Rés. Yf 17
A2

Figure n° 1

³⁶ Pour le descriptif de ces deux éditions cf. 1.0.

³⁷ Le texte est disposé sur deux colonnes de 48 lignes, on remarque l'utilisation des mêmes bois gravés etc.

Nous pouvons aussi observer, en plus de nombreuses différences typographiques entourées en rouge, que le nom des personnages est déplacé vers la gauche dans A2, par rapport à l'alignement des vers que nous retrouvons dans A1.

Comme nous l'avons expliqué ce type de divergences, bien que marginales, nous oblige à supposer que deux tirages, achevés dans deux moments différents, avaient été commanditée pour l'impression de la *Résurrection* par Jean Petit, Geoffroy de Marnef et Michel le Noir. Cette information s'avère importante pour la description de la tradition imprimée de l'œuvre de Gréban car elle permet de revoir à la hausse le nombre d'éditions – deux, au moins – de l'*œuvre cyclique*. Nous possédons par conséquent un indice du succès que ce type de publication avait pu avoir dans le milieu éditorial parisien au début du XVI^e siècle.

Etant donné que le livre ancien est composé de feuilles imprimées séparément et ensuite assemblées, l'analyse des différences relevables au niveau de la composition a donc été élargie à tous les cahiers constituant les éditions in-folio, afin d'observer convergences et divergences éventuelles. En *annexe*, les figures 1 à 5 reproduisant le premier feuillet de chaque feuille, attestent de la différence entre de A1 et A2.

1.1.2. L'editio princeps de la *Résurrection*

Dans le cas d'impressions sans date, la période d'activité des éditeurs aide normalement le spécialiste dans la définition d'une fourchette temporelle à l'intérieur de laquelle a pu avoir lieu la publication ; dans celui des premières éditions de la *Résurrection*, l'exercice de ses quatre éditeurs se superposent et leur biographie ne nous aide pas dans leur classement chronologique.

	1485	1490	1495	1500	1505	1510	1515	1520	1525	1530
Jean Petit										
Michel le Noir										
Geoffroy de Marnef										
Jean Trepperel										

Tableau n° 1

Comme la page de titre conservée dans A1 nous l'indique (*cf.* 1.0), le « Mystère de la Passion cyclique » est imprimé en rue saint Jaques *pour* Jean Petit, Geoffroy de Marnef et Michel le Noir ; la référence à une représentation ayant eu lieu à Paris en 1507 nous invite à penser que cet ouvrage a pu être publié à cette date, ou peu après.

Bien que les informations sur les éditeurs soient relativement peu nombreuses, nous savons que Jean Petit exerce en la rue Saint Jaques à partir de 1492 et jusqu'à 1530 au moins, d'abord « a l'enseigne du lyon d'argent » puis « à la Fleur de Lys d'Or » (Renouard 1965 : 339). Michel le Noir, libraire juré et imprimeur entre 1484 et 1520, exerce d'abord sur le pont Saint Michel puis, vers 1505-1506 sur le pont Notre Dame et, enfin, à partir de 1506-1507 en la Rue Saint Jaques « a la Roze blanche couronnee » (*ibid.* 1965 : 266, Levêcque-Stankiewicz 2010 : 20-21). Quant à Geoffroy de Marnef, nous savons seulement qu'il a été actif à Paris entre 1489 et 1518 (Renouard 1965 : 296). Jean Trepperel, libraire et imprimeur actif entre 1491 et 1511, est initialement installé sur le pont Notre Dame ; après la chute du pont en 1499, il exerce d'abord en la rue Saint Jaques, puis, à partir de 1504, il s'installe en la rue Neuve-Notre-Dame « a l'enseigne de l'escu de France » (*ibid.* 1965 : 414, Rambaud 2017 : 113).

Les informations retenues font ressortir une fourchette temporelle allant de 1506 à 1511 et révèlent une période d'activité commune. Les trois imprimeurs de l'*œuvre cyclique* ont pu travailler en la rue Saint Jaques entre 1506 et 1518³⁸ ; à partir de 1504 et jusqu'à sa mort, Jean

³⁸ Il n'y a que pour Geoffroy de Marnef que nous ne possédons aucune source permettant de localiser son activité.

Trepperel exerce en la rue Neuve-Notre-Dame, là où il imprime, sans date, la *Résurrection*. Les témoignages biographiques ne nous sont donc pas utiles à l'identification de l'*editio princeps* de cette dernière : théoriquement, Jean Trepperel aurait pu s'appuyer sur le quatrième livre du « Mystère de la Passion cyclique », publié dans un volume in-folio vers 1507, pour proposer une nouvelle édition de format réduit, ou bien la première édition in-quarto de la *Résurrection*, qui est suivie par une série importante d'éditions, pourrait avoir constitué la base pour une édition de plus grand format adressée à un public différent³⁹.

Pour mieux comprendre le rapport entre ces deux éditions il est indispensable de revenir sur un détail – déjà souligné par Runnalls – qui s'avère crucial. Même si nous nous intéressons exclusivement à la quatrième journée de la *Passion*, et que donc nous ne prenons en compte que le quatrième « livre » de l'édition de Petit, Marnef et Le Noir⁴⁰, il est important de rappeler que cette dernière se compose de trois textes différents. La vie éditoriale de la *Résurrection*, bien que par la suite indépendante, doit alors être considérée en relation aux autres textes qui constituent cette *Passion cyclique*.

La *Passion* de Michel, qui occupe les deuxième et troisième « livres » de l'œuvre cyclique, était sans aucun doute l'un des mystères les plus imprimés en France au tournant du XV^e siècle et dans la première moitié du XVI^e siècle : nous conservons de ce texte au moins cinq incunables et une quinzaine d'éditions anciennes (Runnalls 1999 : 139–148). Comme la *Passion* de Michel, la *Conception* et la *Résurrection* connaîtront un succès éditorial considérable à partir de la première décennie du XVI^e siècle. La partie centrale du « Mystère de la Passion cyclique » est pourtant la seule à avoir déjà été imprimée avant 1500⁴¹.

Plusieurs détails liés à la publication du chef-d'œuvre de Jean Michel invitent à croire que cette édition cyclique aurait pu servir de base pour les éditions de petit format imprimées à maintes reprises en la rue Neuve-Notre-Dame à l'Écu de France. Parmi ces détails il y aurait le format même des éditions. D'après Runnalls, les premières mystères sont publiés dans des volumes in-folio ; ce n'est que à partir de 1507-1508, que, globalement, ces textes commencent à être imprimés dans un format progressivement plus réduit (*ibid.* : 39–44). En observant la tradition textuelle de la *Passion* de Michel, dont aucun manuscrit n'a été conservé, on remarque en outre que – avant l'œuvre cyclique – au moins deux autres éditions in-folio de la *Passion* de Michel avaient déjà été publiées pour Jean Petit au tournant du siècle. Au moment de la publication de la *Passion cyclique*, Petit devait déjà posséder la partie centrale de cette compilation.

Bien avant nous, Runnalls (1996) s'est occupé de retracer les liens de filiation entre les différents ateliers d'imprimerie qui se sont occupés de la publication du *Mystère de la Passion* de Michel à la fin du Moyen Âge. Les résultats de son enquête l'autorisent à suggérer l'existence d'une « filière » rapprochant Antoine Vérard, Jean Petit, Jean Trepperel et ses successeurs :

De façon ou d'autre, Petit avait dû acquérir des exemplaires des éditions de Vérard. Ces réimpressions de Petit, qui employèrent aussi le format in-folio, cessèrent brusquement en 1507. Mais presque tout de suite ces ouvrages tombèrent entre les mains d'une famille d'imprimeurs-libraires qui n'utilisaient jamais le format in-folio, les Trepperel. Entre 1507 et 1511 Jean Trepperel I dut acquérir plusieurs éditions de mystères déjà publiés par Petit. Elles comprenaient celles que Petit avait héritées de Vérard, mais il y en avait d'autres aussi. Nous ne savons si Jean Trepperel I les reçut directement de Jean Petit lui-même ou s'il y avait un autre intermédiaire. Quoi qu'il en soit, à partir de 1507 ces ouvrages faisaient partie du répertoire des mystères que la famille Trepperel devait réimprimer à maintes reprises entre 1507 et 1542 à leur officine située dans la rue Neuve-

³⁹ Il est bien connu que le papier était un support coûteux à la fin du Moyen Âge, et l'on sait que le public auquel un ouvrage s'adressait affectait par conséquent le format des imprimés. Les impressions in-folio peuvent être considérées des éditions de luxe (Parent 1974: 55–67, Pouspin 2016: 52–54).

⁴⁰ Avec le terme « livre » nous faisons référence ici à chacune des quatre parties composant l'œuvre cyclique.

⁴¹ Pour une description détaillée de cette tradition et l'étude du texte de Jean Michel cf. Jodogne 1959, Chocheyras 1966, Accarie 1979, Runnalls 1996.

Notre-Dame à l'enseigne de l'Écu de France. Il paraît donc y avoir eu une sorte de filière Vérard – Petit – Jean Trepperel – les successeurs de Jean Trepperel.

(*id.* 1999 : 41-42)

Comme nous l'avons souligné, la fortune éditoriale des mystères se concentrait dans les mains d'un groupe réduit de libraires et imprimeurs apparentés par des liens familiaux. Une fois arrivée en la rue Neuve-Notre-Dame, la *Passion* aurait donc commencé à être imprimée dans l'atelier des Trepperel dans un format in-quarto, sans doute moins cher et davantage maniable.

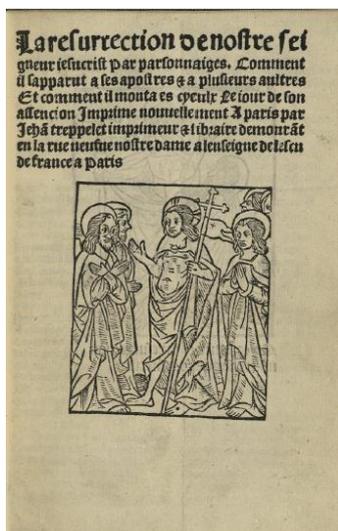
Même si nous savons que Jean Trepperel exerce en la rue Neuve-Notre-Dame à partir de 1504 et que, à priori, il aurait pu publier la *Résurrection* avant 1507, le format des éditions, ainsi que les liens entre les éditeurs, semblent supporter l'hypothèse de l'antériorité de l'*œuvre cyclique*. Cette dernière a ainsi été suggérée par Runnalls, qui applique par analogie aux autres textes du triptyque les résultats de son étude sur la tradition de la *Passion* de Michel et sur un autre texte – le *Mystère du Viel Testament* – déjà imprimés par Vêrard et Jean Petit avant d'arriver dans les mains de Jean Trepperel :

En outre, les Trepperel héritèrent d'autres mystères in-folio publiés par Jean Petit, que par la suite ils republièrent dans le format in-quarto : la *Conception*, la *Résurrection* de Gréban, le *Viel Testament*.

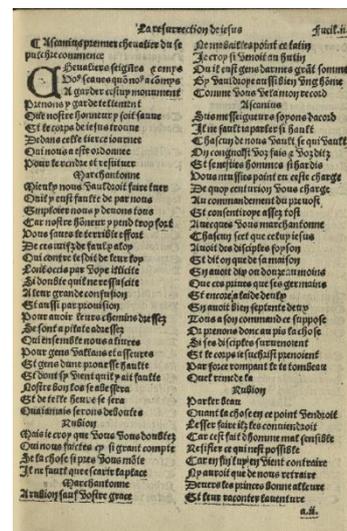
(*ibid.* : 42)

Il est fort probable que, comme cela a été fait pour la *Passion* de Michel, la *Conception* et la *Résurrection* aient commencé à être imprimées par les Trepperel, dans des volumes in-quarto, après la publication du « Mystère de la Passion cyclique ». Jean Trepperel serait donc entré en possession d'un ou plusieurs exemplaires de la *Passion cyclique* et en aurait tiré au moins trois éditions distinctes. Si l'hypothèse de Runnalls est correcte, l'une des deux *éditions cycliques* que nous conservons serait donc l'*editio princeps* de la *Conception* et de la *Résurrection*.

Dans cette optique, la mise en page de l'édition de Jean Trepperel (B) traduirait la première, à travers la préparation d'une page de titre spécifique, le démembrement des trois textes réunis dans A1 et A2 (*cf.* figure n° 2). Cette édition in-quarto se différencie alors des suivantes, qui reproduiront essentiellement la mise en page proposée par la veuve Trepperel et de Jean Janot (*cf.* 2.2). Le texte est ici toujours disposé sur deux colonnes et on ne remarque pas de variantes majeures touchant le paratexte ; la seule modification introduite par rapport aux éditions in-folio concerne la notation du feuillet en haut à droite de la page, qui s'ajoute à la signature du cahier (*cf.* figure n° 3).



f. A1r
Houghton FC G7984 504r
B



f. A2r
Houghton FC G7984 504r
B

Compte tenu du fait qu'il existe deux *éditions cycliques* - et non une seulement, comme Runnalls l'indique dans son *Répertoire* (*ibid.* : 138-139) - il s'avère nécessaire de procéder à une analyse ponctuelle des trois premières éditions de la *Résurrection* - les deux éditions in-folio (A1 et A2) et l'édition in-quarto (B) - afin de relever d'éventuelles convergences et divergences entre elles et par rapport aux manuscrits. Comme nous le verrons dans les pages qui suivent, notre étude textuelle permet de corroborer sur le plan philologique l'hypothèse de Runnalls, et de considérer ainsi A1 et A2 comme antérieures à B. La *varia lectio* opposant A1 et A2 ne nous permet toutefois pas d'affirmer avec assurance laquelle de ces deux *éditions cycliques* serait l'*editio princeps* de la *Résurrection*.

1.1.2.1. Preuves textuelles de la proximité de A1 et A2 avec les manuscrits

Comme nous l'avons dit, l'observation des variantes typographiques nous permet au premier abord de distinguer deux *éditions cycliques* ; dans les pages qui suivent, nous allons nous intéresser à la comparaison du texte de A1, A2 et B. Nous allons donc d'abord examiner certaines erreurs séparatives qui nous amènent à croire que A1 et A2 seraient antérieurs à B. Ensuite, nous passerons en revue d'autres variantes textuelles qui, même sans comporter des erreurs, nous invitent à rapprocher A1 et A2 des manuscrits.

L'exemple suivant se situe au début de la quatrième journée de la *Passion* et témoigne d'une erreur présente uniquement dans B. Comme nous le verrons, les éditions successives à celle de Jean Trepperel afficheront une leçon singulière censée corriger cette faute : cela constituerait la première preuve de l'antériorité de A1 et A2 par rapport à B mais serait aussi un indice du fait que, vraisemblablement, chaque éditeur de la *Résurrection* a dû se référer à la dernière édition publiée pour en préparer une nouvelle.

Les vers que nous citons ci-dessous sont tirés d'une réplique de Jacob, scribe au sein du Concile des juifs qui s'était réuni pour juger Joseph d'Arimathie. Jacob, qui s'adresse à Caïphe, est d'ailleurs en train de présenter le personnage de Joseph et de rappeler au Concile les événements récents qui les voient coupable d'avoir descendu le corps de Jésus de la croix pour lui donner une sépulture. Bien que nous ne possédions pas de sources fiables sur l'historicité de ce personnage, nous retrouvons quelques informations dans les Écritures : les évangiles de Mathieu et Jean décrivent Joseph comme un disciple de Jésus (Mt 27, 57 ; Jn 19, 38), alors que ceux de Marc et Luc nous informent qu'il faisait partie du Sanhédrin (Mc 15, 42 ; Lc 23, 50). Dans l'ensemble, les apôtres le présentent comme un personnage riche et puissant, bon et juste.

Comme nous pouvons l'observer, A1 et A2 conservent la leçon des manuscrits (« luy encores qui se renomme | mis en office imperial »), qui fait référence à son appartenance au Concile, suprême magistrature locale à l'époque de l'occupation romaine de la Palestine.

Manuscrits

Jacob scribe Et brief, il l'a autant loué⁴² | qu'il eust fait ung bien notable homme, | luy encores qui se renomme | mis en office imperial.

Éd. Jodogne v. 27605-08

A1, A2

Jacob scribe Et bref, il a autant loué | qu'il eust fait ung bien notable homme, | luy encores qui se renomme | mis en office imperial.

Dans B, nous relevons une erreur sans doute due à une bévue du compositeur qui, au moment de l'assemblage des caractères, a tout simplement oublié deux lettres, le [e] et le [n].

⁴² Ms. B « il l'a a neant loué ».

B

Jacob scribe Et bref il a autant loué | qu'il eust fait ung bien notable homme, | luy
encore qui se romme | mis en office imperial.

Le résultat de cette omission (« renomme » > « romme ») entraîne donc une faute causant une difficulté textuelle et empêchant la compréhension du lecteur – ainsi que celle du compositeur chargé de préparer la forme dans l'atelier de Trepperel. Il s'agit d'une erreur séparative qui nous permet d'isoler cet exemplaire. La leçon transmise par B ne fait pas de sens, et c'est pour cette raison que, à partir de la première édition de la veuve Trepperel et de Jean Janot (C1) ce vers est modifié (« luy qui est officier de romme »).

Éditions successives

Jacob scribe Et brief il a autant loué | qu'il eust fait ung bien notable homme, | luy
qui est officier de romme | mis en office imperial.

Exemple n° 1

Dans l'atelier en la rue Neuve-Notre-Dame à l'Écu de France, les artisans travaillant à une nouvelle édition de la *Résurrection* ont dû se rendre compte du problème textuel posé par l'erreur contenue dans B, sans pour autant arriver à reconstruire par conjecture la leçon conservée dans les manuscrits et dans les deux éditions cycliques. Ils ont visiblement dû interpréter l'élément fautif (« romme ») comme un substantif : Joseph d'Arimathie devient alors un « officier de romme » qui occupe une charge impériale. Par rapport à la leçon originale (« luy encores qui se renomme | mis en office imperial »), cette nouvelle version engendre une légère redondance due à l'emploi des substantifs « officier » et « office » ; elle est pourtant entièrement cohérente et compréhensible : la référence à Rome s'explique par le fait que, comme nous l'avons dit plus haut, la Judée était une province romaine. Les membres du Sanhédrin dérivèrent leur pouvoir de Rome, qui délégua au Concile la direction des affaires publiques et l'administration de la justice, et pouvaient donc être considérés des fonctionnaires impériaux. Joseph d'Arimathie est l'un de ces fonctionnaires.

Ce premier exemple témoigne donc d'une faute séparative présente dans B qui nous permet d'avancer l'hypothèse de l'antériorité de A1 et A2. Un deuxième exemple, relevé un peu plus loin dans le texte, corrobore cette supposition.

Les vers qui suivent se situent dans la même scène mais concernent cette fois-ci la réplique de Joathan – Elyachin dans les imprimés – qui s'adresse aux membres du Concile pour suggérer que Joseph a peut-être agi après avoir demandé l'autorisation de Pilate⁴³.

Manuscrits

Joathan Et, messeigneurs, que diriés vous | s'il fault que le fait se decouvre⁴⁴, |
se Joseph avoit fait cest euvre | par la licence du prevost ?

Éd. Jodogne v. 27643-46

⁴³ Les spectateurs du *Mystère de la Passion* savent que Joseph s'était retourné vers Pilate afin de lui demander la permission d'offrir une digne sépulture au corps de Jésus, mais les juifs ici réunis ne sont pas au courant de ce qui s'est passé. L'échange entre Pilate et Joseph se situe aux v. 26566-617 ; nous reproduisons ici le cœur de ce dialogue (« *Joseph* : Pour ce, monseigneur, | pour le peuple pacifier, | je viens icy vous supplier | que si grant grace me soit faite | que le corps d'icelluy prophete | me soit octroyé et rendu ; | de par moy sera despendu | pour l'onneur d'umaine nature | et puis mis en sa sepulture | comme en la loy est commandé | *Pylate* : Joseph, c'est tres bien demandé. | Pour l'onneur de vostre personne, | vostre peticion vous donne ; | allez et l'en ostez tantost »). Ce détail nous est en outre transmis par l'évangile de Jean (19, 38 : « après ces événements, Joseph d'Arimathée, qui était un disciple de Jésus mais s'en cachait par crainte des Juifs, demanda à Pilate l'autorisation d'enlever le corps de Jésus. Pilate acquiesça et Joseph vint enlever le corps »).

⁴⁴ Ms. A « deceuvre ».

Alors que A1 et A2 conservent la leçon des manuscrits, B présente une faute due à la répétition du verbe *descouvrir* (« Si fault que le fait se desqueuvre | Se joseph avoit fait se desqueure »). Dans l'édition de Jean Trepperel, en effet, le groupe nominal « cest oeuvre » est remplacé par ce verbe, en emploi pronominal à sens passif (« se desqueure »), qui clôturait le vers précédent.

A1, A2

Elyachin Et messeigneurs, que direz vous | si fault que le fait se desqueuvre. | se Joseph avoit fait cest oeuvre | par la licence du prevost ?

B

Elyachin Et messeigneurs, que direz vous | si fault que le fait se desqueuvre. | se Joseph avoit fait se desqueure | par la licence du prevost ?

Cette erreur se répercute sur le reste de la tradition jusqu'à l'une des premières éditions d'Alain Lotrian (F2), qui corrige le texte.

F2, G, L

Eliachin Et messeigneurs, que direz vous | si fault il que le fait soit decouvert. | si ce Joseph avoit ce fait | par la licence du prevost ?

Dans F2 (Lotrian s.d.) les v. 27644-45 (« si fault que le fait se desqueuvre | se Joseph avoit fait se desqueure ») sont remaniés. D'abord, on peut observer une modification du verbe *descouvrir* : on passe d'un emploi pronominal à sens passif avec le verbe conjugué à la P3 du subjonctif présent (« se desqueure ») à un emploi non-pronominal à sens passif avec le verbe toujours conjugué à la P3 du subjonctif présent (« soit decouvert »). Ensuite, au vers suivant, nous remarquons que le verbe *faire* dans la version de B (« se Joseph avoit fait se desqueure ») est transformé dans F2 en un substantif précédé par un pronom démonstratif neutre (« si ce Joseph avoit ce fait »)⁴⁵. Notons enfin que, dans ce deuxième vers, un déterminant démonstratif est introduit dans F2 avant le nom propre (« si Joseph » > « si ce Joseph ») afin de respecter le mètre.

Cette série de modifications empêche pourtant le respect du schéma rimique (*decouvert : fait*) et une nouvelle révision vient toucher le premier de ces deux vers dans deux autres éditions de Lotrian, H (1540) et I (1541).

H, I

Eliachin Et messeigneurs, que direz vous | il convient *descouvrir* le fait, | si ce joseph avoit ce fait | par la licence du prevost ?

Exemple n° 2

Dans cette nouvelle version, on relève un changement dans la structuration du v. 27644 : on passe de l'emploi du verbe *falloir* suivi d'une subordonnée complétive introduite par *que* (« si fault il que le fait soit decouvert ») à l'emploi du verbe *convenir* suivi d'une subordonnée complétive infinitive (« il convient *descouvrir* le fait »). Cette structure permet de déplacer à la fin du vers le substantif « fait » et ainsi restaurer le schéma rimique (*fait : fait*).

Le cas de figure que nous avons présenté nous montre donc que l'erreur survenue dans B a entraîné, à partir de F2, une série de modifications touchant les v. 27644-45. Si B avait été l'*editio princeps* de la *Résurrection*, nous aurions retrouvé cette même faute dans les exemplaires in-folio, alors que A1 et A2 reproduisent la version des manuscrits ; il s'agit donc d'une preuve parmi d'autres de l'antériorité des deux éditions cycliques.

Le dernier exemple que nous souhaitons analyser, tiré toujours de la même scène, témoigne d'une faute due à l'interversion des v. 27749-50. Les vers ci-dessous sont extraits d'une réplique de Anne : le grand-prêtre juif avoue son impuissance face aux rumeurs sur l'innocence de Jésus

⁴⁵ Comme Marchello-Nizia l'affirme, en tant que « régime direct d'un verbe transitif, *ce* est relativement souvent antéposé au verbe » ([1979] 1997 : 162-163).

qui se propagent parmi le peuple⁴⁶. Comme nous pouvons l'observer, une erreur se produit dans B qui, comme nous l'avons suggéré, intervertit les v. 27749-50. Cette modification, certes inconsciente, crée cependant un problème au niveau de la logique du texte ainsi que sur le plan rimique (*aller : parler | donne ~ parler*).

Manuscrits

Anne [...] Mais cela ne tolt ne ne donne⁴⁷, | car on ne puet, au fort aler, | aux folz deffendre le parler : | tousjours bavent gens en derriere.

Éd. Jodogne v. 27749-52

A1, A2

Anne [...] Mais ce ne me toult ne ne donne, | car on ne peult, au fort aller, | aux folz deffendre le parler : | tousjours bavent gens en derriere.

B, C1, C2, D, E1, F2, G, L

Anne [...] Car on ne peult, au fort aller, | mais ce ne me toult ne ne donne, | aux folz deffendre le parler : | tousjours bavent gens en derriere.

Les imprimés successifs, à partir de la première édition publiée par la veuve Trepperel et Jean Janot (C1) reproduisent servilement la leçon erronée contenue dans B. Seulement dans H et I, qui rétablissent l'ordre originel de ces deux vers, cette faute sera enfin corrigée.

H, I

Anne [...] Mais ce ne me toult ne ne donne, | car on ne peult, au fort aller, | aux folz deffendre le parler : | tousjours bavent gens en derriere.

Exemple n° 3

Les trois cas de figure que nous avons présentés nous permettent de remarquer d'ores et déjà que les premiers éditeurs de la *Résurrection* semblent reproduire assez passivement le texte publié par leurs prédécesseurs. Comme nous le verrons dans le détail plus bas, il est vraisemblable d'imaginer que chaque imprimeur prenait comme base la dernière version de la *Résurrection* sortie de l'atelier de la rue Neuve-Notre-Dame, avec ses erreurs et ses variantes (cf. 2.4). Les correcteurs les plus attentifs pouvaient donc amender certaines fautes, remanier à leur tour le texte et, éventuellement, en rajeunir la langue.

En plus des erreurs, toute une série de variantes adiapheres nous permettent de rapprocher A1 et A2 des manuscrits, plutôt que B. L'extrait ci-dessous est tiré de la scène qui voit les apôtres Pierre et Jehan se rendre au sépulcre de Jésus pour vérifier si, comme Marie Madeleine l'a annoncé⁴⁸, le corps de leur maître a été enlevé du tombeau. Jehan arrive le premier sur le lieu de l'incident et, sans entrer dans le sépulcre, jette un coup d'œil à l'intérieur : le seul objet qu'il reconnaît est le suaire qui avait servi à ensevelir Jésus. Pierre le rejoint et pénètre dans le tombeau pour l'examiner attentivement.

Manuscrits

Saint Pierre Il n'y est point ; | il n'y a mais que les linceulx | et le suaire precieulx | dont son chief⁴⁹ fut ensevely, | si l'ay trouvé mis a part luy⁵⁰ | et tout des autres devisé.

Éd. Jodogne v. 29297-302

Alors que A1 et A2 conservent la leçon transmise par les manuscrits, B remplace le substantif « chief » avec « corps », réemployé dans les éditions successives. Il est probable que cette substitution soit due à l'emploi de plus en plus rare et spécialisé du mot « chief ». Comme

⁴⁶ Cf. v. 27739-48.

⁴⁷ Mss. A, D «ne nous tolt ne donne ».

⁴⁸ Cf. v. 29257-62.

⁴⁹ Ms. B « dont le chief ».

⁵⁰ Ms. A « trouvé tout appert ly ».

l'atteste le DMF 2020, en MF ce substantif était non seulement très employé, mais polysémique⁵¹ ; dans ce cas de figure il peut, par métonymie, faire référence à la personne de Jésus. Au cours du XVI^e siècle, « chief » est d'ailleurs peu à peu remplacé par « tête » dans sa signification principale. C'est probablement la raison pour laquelle, à partir de B, il est remplacé :

A1, A2

Saint Pierre Il n'y est point ; | il n'y a mes que les linceulx | et le suaire precieux | dont son chef fut ensevely | si l'ay trouvé mys a part luy | et tout des autres divisé.

B

S. Pierre Il n'y est point ; | il n'y a mes que les linceux | et le suaire precieux | dont son corps fut ensevely, | si l'ay trouvé mis a part luy | et tout des autres devisé.

Exemple n° 4

Dans le cours de ce travail nous aurons souvent l'occasion d'isoler A1 et A2 des éditions successives à travers l'analyse d'exemples ponctuels. Nous nous limitons alors ici à l'examen d'un dernier cas de figure prouvant l'antériorité des éditions cycliques par rapport à B.

L'extrait est tiré de la scène de l'emprisonnement de Joseph d'Arimathie par ordre du Sanhedrin. Gueulu, l'un des soldats des juifs, s'adresse à Malabrun pour s'assurer que celui-ci, chargé d'accompagner l'accusé dans sa cellule, ne se laisse pas séduire par ses manœuvres. Au v. 28206, comme les manuscrits, A1 et A2 contiennent le substantif *malice* employé ici, nous semble-t-il, au sens de 'ruse' – plutôt qu'au sens de 'méchanceté, malice' suggéré par Jodogne dans son *Glossaire* (1983 : 412) – avec une valeur négative.

Manuscrits

Gueulu Garde donc, comment qu'il se face, | que malice⁵² ne te seurmonte, | mais en saiches rendre bon compte⁵³ | quant ilz le te demanderont⁵⁴.

Éd. Jodogne v. 28205-08

A1, A2

Garde donc comment qui se face, | que malice ne te surmonte, | mais en sache rendre bon conte | quant il [sic] le te demanderont

B

Garde⁵⁵ donc comment qu'il face, | que malefice ne te surmonte, | mais en sache rendre bon conte | quant ilz le te demanderont.

Exemple n° 5

À partir de B ce substantif est alors remplacé dans les imprimés par *malefice*, un mot qui peut avoir le sens de 'sortilège, magie'⁵⁶ et qui conserve le sémantisme de la leçon originale. Son introduction, probablement due à une bévue du compositeur, ne pose pas non plus un problème au niveau du mètre, qui est respecté grâce à la césure épique.

1.1.2.2. Preuves textuelles de la proximité de B avec les manuscrits

Les cas de figure que nous allons présenter dans cette sous-section nous permettent d'illustrer, pour la première fois avec un intérêt purement philologique, l'une des raisons pour lesquelles les imprimés devraient, dans la mesure du possible, être pris en compte un par un dans leur matérialité. L'observation de l'aspect du livre ancien – le format, la composition des cahiers,

⁵¹ Cf. DMF 2020, *ad vocem*.

⁵² Ms. A « que avarice ».

⁵³ Ms. A « sur ta vie rend leurs bon compte ».

⁵⁴ Ms. D « commanderont ».

⁵⁵ H, I « Regarde ».

⁵⁶ Cf. DMF2020, *ad vocem*.

la mise en page, les caractères, les choix graphiques, la ponctuation etc. – constitue une démarche importante dans la description de la tradition textuelle d'une œuvre. La comparaison d'exemplaires qui nous semblent « presque identiques » peut mettre en relief des variantes spécifiques à tel ou tel exemplaire qui passeraient autrement à la trappe.

Une démarche de ce type peut parfois diriger et compléter une enquête ayant pour but de définir les rapports de filiation entre les différents témoins manuscrits et imprimés d'un texte donné. Bien que notre étude ne vise pas spécifiquement l'établissement de l'édition critique du *Mystère de la Résurrection* imprimé, elle profite des méthodes philologiques pour mener une enquête linguistique qui prend en compte le degré d'intervention des différents éditeurs sur un « même texte ». À ce propos, les étapes de *recensio* et de *collatio* typiques de la démarche ecdotique sont indispensables à l'identification des différentes phases de publication et de révision du texte.

Comme le soulignent les philologues qui, en s'inspirant des méthodes de la bibliographie matérielle, ont travaillé ou travaillent à l'édition critique d'une œuvre transmise par des éditions anciennes, chaque exemplaire imprimé est unique et devrait être considéré comme tel. Dans la pratique, la solution adoptée la plupart du temps est pourtant celle d'observer un seul exemplaire – souvent choisi au hasard – pour chaque édition attestée. Alors que personne n'oserait remettre en question l'utilité de la collation dans les cas des manuscrits, les imprimés ne bénéficient pas souvent de la même attention (Villari [2014] 2016 : 128). Dans l'imaginaire commun, les imprimés sont en effet rarement apparentés aux manuscrits, même s'ils constituent – surtout au moment de la presse manuelle – des objets artisanaux à part entière.

Or, même si nous savons que la taille des corpus imprimés est normalement plus imposante que celle des corpus manuscrits, et que cela peut décourager voire empêcher l'examen minutieux de l'ensemble des exemplaires conservés, on sait que – au moins dans certains cas spécifiques – les études de type philologique ou linguistique peuvent bénéficier de l'analyse fine d'une grande partie de ces témoins. D'une part, les exemplaires relevant d'une même édition peuvent, comme nous l'avons vu, contenir des variantes de presse qui autorisent le philologue à distinguer plusieurs *états* d'une même *forme* d'impression. Le relevé de ce type de variantes peut nous communiquer des informations sur la filiation entre les différentes éditions mais aussi nous permettre d'établir une chronologie relative fiable, notamment dans le cas des éditions sans date :

La presenza di varianti significative tra un'edizione e l'altra potrebbe nascondere, infatti, un fenomeno più complesso rispetto a quello delle innovazioni editoriali o delle correzioni d'autore introdotte in un'edizione successiva. Immaginiamo, ad esempio, che l'antigrafo entrato in una tipografia per l'allestimento di una seconda edizione sia un esemplare dell'*editio princeps* caratterizzato da una serie di varianti di stato: la seconda edizione, che ha ereditato queste varianti, se collazionata con un esemplare della *princeps* che ne era privo, verrebbe erroneamente considerata dal filologo come portatrice di lezioni nuove, che in realtà erano già state accolte nella prima edizione, nel corso di una successiva tiratura di una o più forme tipografiche. La definizione del rapporto tra le due edizioni verrebbe ad essere pertanto del tutto falsata.

(*ibid.* : 23)

D'autre part il se peut que, dans les catalogues, la liste d'exemplaires répertoriés sous une même édition inclue en réalité plusieurs impressions distinctes. Les spécialistes qui s'occupent de répertorier les différents témoins imprimés d'un même texte ne se soucient pas forcément de distinguer l'aspect matériel des livres et, par conséquent, courent le risque de rapprocher dans leurs travaux des exemplaires qui relèvent d'éditions différentes ; les variantes et les erreurs contenues dans ces « impressions cachées » peuvent – tout comme les interventions effectuées en cours d'impression – nous donner des informations importantes quant au devenir d'une tradition textuelle donnée.

En travaillant sur la tradition imprimée du *Mystère de la Résurrection* nous avons pu constater que, même si les inventaires anciens et les répertoires modernes – sous format papier

ou numérique – cataloguent les différents témoins cycliques sous un même intitulé⁵⁷, l'examen matériel et textuel des quatre exemplaires conservés nous oblige à distinguer deux éditions distinctes. L'application des méthodes de la bibliographie matérielle, avec la prise en compte de tous les exemplaires conservés des deux *œuvres cycliques*, nous a donc permis d'élever à deux le nombre d'éditions sorties des presses de Petit, De Marnef et Le Noir. La *varia lectio* qui oppose A1, A2 et B nous permet de relever certaines erreurs présentes dans A1 mais non dans A2 et dans B. Ce qui nous autorise à supposer une filiation entre A2 et B.

Ce premier cas de figure se situe au moment du procès de Joseph d'Arimathie. Le personnage est en train de justifier ses actions devant le Conseil des juifs réuni pour l'occasion : Joseph explique la raison qui l'a poussé à offrir une sépulture au corps de Jésus en rappelant à son auditoire que depuis toujours (« Dés le commencement du monde ») leurs ancêtres avaient attribué une importance fondamentale au rite de l'inhumation des mortels.

Dans cet extrait, comme nous pouvons l'observer, A1 présente une erreur due à la répétition du mot « sepultures » à la fin de deux vers successifs (« de bailler nobles sepultures | aux corps de humaines sepultures »), ce qui entraîne un problème au niveau de la logique du texte.

Manuscripts

Joseph [...] Dés le commencement du monde, | vous sçavez que noz anciens peres⁵⁸ | ont tenu a bien grans misteres | de baillier nobles sepultures | aux corps de l'umaine⁵⁹ nature⁶⁰.

Éd. Jodogne v. 28061-65

A1

Joseph [...] Dés le commencement du monde, | vous sçavez que noz anciens peres | ont tenu a grans misteres | de bailler nobles sepultures | aux corps de humaines sepultures.

Contrairement à A1, A2 et B conservent le substantif *humaine*, bien que décliné au pluriel (« humaine natures »).

A2, B

Joseph [...] Dés le commencement du monde, | vous savez que noz anciens peres | ont tenu a grans misteres | de bailler nobles sepultures | aux corps de humaines natures.

Exemple n° 6

Des exemples de ce type nous montrent qu'afin d'atteindre une connaissance exhaustive de la tradition textuelle d'une œuvre, l'analyse formelle et ensuite textuelle de la plupart des exemplaires conservés est non seulement utile, mais nécessaire. Effectivement, si nous nous étions borné à consulter, par commodité, un seul des exemplaires indiqués dans les catalogues comme relevant de l'« édition cyclique », nos résultats auraient pu être biaisés.

Dans un premier temps, nous avons dû nous contenter de vérifier l'exemplaire Paris, BnF, Rés. Yf 16 (désormais Rés. Yf 16) retenu par Jodogne dans son édition critique de la *Passion* de Gréban et disponible sur Gallica⁶¹ ; nous avons ensuite été obligé de le mettre de côté à cause de son caractère défectueux, qui le rend inutilisable pour une étude comme la nôtre (*cf.* 1.4). Nous nous sommes donc retourné vers l'exemplaire Paris, Petit Palais, LDUT391 (désormais LDUT391), qui présente une composition typographique identique à Rés. Yf 16. Seulement la prise en compte d'un troisième exemplaire Paris, BnF, Rés. Yf 17 (désormais Rés. Yf 17), a enfin pu nous permettre

⁵⁷ Nous rappelons ici que les deux éditions cycliques sont normalement cataloguées sous le titre de « Mistere de la conception », faisant référence au texte qui ouvre le recueil.

⁵⁸ Ms. A « nos premiers peres ».

⁵⁹ Mss. A, C, D « de humaine ».

⁶⁰ Ms. A « creature ».

⁶¹ *Cf.* <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k313712x>.

de résoudre les problèmes textuels ressortis pendant le premier sondage effectué. La comparaison entre Rés. Yf 17 (A2) et Houghton, FC G7984 504r (B) nous a finalement autorisé à soupçonner une parenté entre ces deux versions de la *Résurrection* et à invalider l'hypothèse de l'antériorité de l'édition de Jean Trepperel (B), que nous n'avions pas pu écarter automatiquement.

Comme nous avons commencé à le montrer, A1 présente d'assez nombreuses erreurs et coquilles, absentes de A2. Nous ne sommes toutefois pas en mesure de déterminer avec assurance si elles ont été introduites dans A1 et corrigées dans A2 ou si, inversement, elles révèlent la corruption du texte de A2. Etant donné que ces deux hypothèses sont également possibles, nous avons choisi d'attribuer le sigle A1 à l'édition qui s'éloigne le plus de B.

L'exemple suivant, qui se situe dans la partie finale de la quatrième journée, témoigne d'une lacune présente dans A1, où la réplique de Tubal, qui se félicite avec Mathias de son élection en tant qu'apôtre, est coupée.

Manuscrits (sauf A)⁶²

Abiron Mathias, amy, preu vous face | se benefice gracieux ! | Nous tous sommes lyéz et joyeux | que Dieu vous a fait ceste grace.
Tubal La charge qu'i prent et embrasse | puist estre a sa salvacion !

Éd. Jodogne v. 33601-06

A1

Abiron Mathias, amy, preu vous face | ce benefice gracieux ! | Nous sommes liéz et joyeux | que Dieu vous a fait ceste grace.
Tubal Puist estre a sa salvacion !

En revanche, A2 et B contiennent le v. 33605.

A2, B

Abiron Mathias, amy, preu vous face | ce benefice gracieux ! | Nous sommes liéz et joyeux | que Dieu vous a fait ceste grace.
Tubal La charge qu'i prent et embrasse | puist estre a sa salvacion !

Exemple n° 7

Les exemples de lacunes ou de fautes textuelles relevées dans A1 et absentes de A2 pourraient être multipliées ; pour une question d'économie, nous nous contentons ici de n'en présenter que quelques-unes.

L'extrait ci-dessous est tiré d'une scène dans laquelle le Conseil des juifs s'interroge sur la possibilité d'acheter le silence des soldats chargés de la garde du tombeau et témoins directs de la disparition du corps de Jésus. Les soldats s'étaient rendus à la synagogue pour informer leurs chefs de sa résurrection et avaient dû faire face à leur incrédulité⁶³ ; parmi les juifs, s'insinue le soupçon que les soldats puissent avoir été corrompus⁶⁴ et ils sont donc menacés de recevoir une punition exemplaire⁶⁵. Curieusement, ce seront les juifs eux-mêmes, après avoir demandé aux soldats de quitter la synagogue pour pouvoir discuter librement⁶⁶, qui réfléchiront à l'idée de leur offrir de l'argent pour que cette nouvelle ne se propage pas. C'est exactement à ce moment-là que se situe l'exemple que nous avons choisi : Nathan, membre du Conseil, intègre la discussion en mettant l'accent sur le fait que l'argent peut tout (« Il n'est chose que argent ne face »), et supporte indirectement l'idée, avancée plus tôt, de corrompre les soldats.

⁶² Vers remplacés dans A par « *Tubal* : Dieu si le face par sa grace | pour la nostre salvacion ».

⁶³ Une fois que les soldats sont rentrés dans la synagogue, les Juifs les accusent de mentir et ne croient pas à ce qu'ils disent *cf.* v. 29898-912.

⁶⁴ *Cf.* v. 29985-994.

⁶⁵ *Cf.* v. 31091-094.

⁶⁶ *Cf.* v. 30135-138.

Or, pour revenir à l'analyse de la *varia lectio*, nous pouvons observer que dans A1 la leçon des manuscrits est conservée. Nous croyons que la désinence en *-e* (« corrompe ») attestée dans A1 est tout simplement due à une coquille. Les caractères qui notent le [e] et ceux qui notent le [t] se ressemblent beaucoup : le compositeur a dû sans doute se tromper en les insérant dans le composteur.

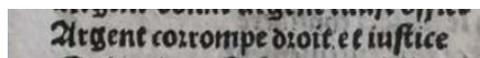
Manuscrits

Nathan [...] Il n'est chose que argent⁶⁷ ne face : | argent courrouce, argent releesse⁶⁸, | argent abat, argent redresse⁶⁹, | argent donne, argent tolt office, | argent corrupt droit et justice | et d'autres choses cent milliers⁷⁰.

Éd. Jodogne v. 30227-32

A1

Naathan [...] Il n'est chose qu'argent ne face : | argent courrouse, argent relese, | argent abat, argent redresse | argent donne, argent taust office, | argent corrompe droit et justice | et d'autres choses cent milliers.



f. 57v
Petit Palais, LDUT391

Contrairement aux exemples précédents, qui qualifiaient A1 de fautive, nous relevons ici une modification rapprochant A2 et B. Le verbe *corrompre*, graphié de manière fautive dans A1, est remplacé dans A2 et B avec *couronner*. Cette variante, bien que justifiable sur le plan sémantique, éloigne toutefois ces deux éditions des manuscrits.

A2, B

Natham [...] Il n'est chose qu'argent ne face : | argent courrouse, argent relese, | argent abat, argent redresse | argent donne, argent taust office, | argent couronne droit et justice | et d'autres choses cent milliers.

Exemple n° 8

Nous avons également pu relever quelques erreurs présentes dans les deux éditions cycliques (A1 et A2) pouvant suggérer l'hypothèse de l'antériorité de l'édition de Jean Trepperel (B), mais dans tous les cas de figure le problème textuel déterminé par la faute nous semble soluble par conjecture. Nous en donnons ci-dessous deux exemples.

Le premier, qui se situe dans la scène ouvrant la quatrième journée de la *Passion*, témoigne d'une faute présente dans A1 et A2. Les soldats à la garde du sépulcre sont en train de discuter de la charge qui leur a été assignée⁷¹. Rubion⁷², en réponse à *Metellus*, affirme qu'il n'y a rien de pire (« Mieux nous vaudroit faire tuer ») que de faire preuve de défaillance envers les gens qui les ont crus à la hauteur de la tâche : c'est une question d'honneur (« car nostre honneur y pend trop fort »). Il explique alors que les juifs, coupables d'avoir condamné à mort Jésus injustement, ont demandé à Pilate d'envoyer des soldats à la garde du sépulcre pour être sûrs que le corps de Jésus ne soit pas enlevé⁷³. À la demande de Pilate, le chef des gardes Centurion a donc choisi, parmi ses

⁶⁷ Ms. C « qu'agent ».

⁶⁸ Ms. A « resjoye ».

⁶⁹ Ms. A « argent fait joye »

⁷⁰ Ms. D « ung milliers »

⁷¹ Cf. v. 27480-88.

⁷² *Marchantonne* dans la version imprimée. Nous proposerons plus loin une analyse des divergences relevées dans l'attribution des noms aux différents personnages du *Mystère de la Résurrection* (cf. 2.1.4.2).

⁷³ Cf. v. 27136-75.

chevaliers, des gens *hardiz et vaillans* pour accomplir ce travail. Comme nous l'avons dit, les exemplaires in-folio contiennent une erreur : au v. 27505 ils présentent une leçon qui ne fait pas de sens et qui est fort probablement due à une étourderie du compositeur survenue au moment de l'assemblage des caractères (« Et dont s'y vient qu'il y ait faulte » > « Et dont c'y vient qu'il y fault taile »).

Manuscrits

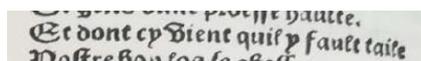
Rubion chevalier [...] Et donc, s'il vient qu'il y ait faulte, | nostre bon loz s'abaissera | et de telle heure cessera⁷⁴ | qu'a jamais serons deboutéz⁷⁵.

Éd. Jodogne v. 27505-08

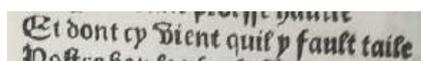
A1, A2

Marchantonne [...] Et don't, c'y vient qu'il y fault taile, | nostre bon los se abessera | et de telle heure se sera | qu'a jamais serons deboutéz.

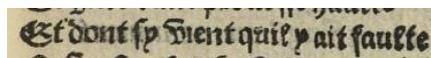
Les deux figures ci-dessous, qui reproduisent le vers en question, nous aident à nous rendre compte de la – probable – origine du problème. L'observation des deux derniers mots de l'octosyllabe nous permet de remarquer que, dans les deux versions, les caractères utilisés sont à peu près les mêmes : à l'exception du *l*, employé deux fois dans les éditions cycliques, il y a une correspondance pour ce qui est du choix des caractères et de leur ordonnancement.



f. Q5v
Petit Palais, LDUT391



f. Q5v
BnF, Rés. Yf-17, f.



f. A2r
Houghton, FC G7984 504r

Il nous paraît donc plausible de supposer qu'il s'agit d'une simple coquille. Dans B, le v. 27505 est modifié pour amender le texte. Nous pensons que cette correction, qui restaure la leçon transmise par les manuscrits, ait pu se faire par conjecture : face à une leçon posant problème au niveau du sens de la phrase, un compositeur attentif ou un correcteur auraient pu remarquer cette inversion et se rendre compte de la faute. Nous croyons, d'ailleurs que, même sans le recours à un témoin manuscrit ou imprimé de contrôle, cette erreur aurait pu être corrigée en observant les vers qui précèdent : cette même séquence (« qu'il y ait faulte ») avait en effet déjà été employée plus haut (« mieulx nous vouldroit faire tuer | qu'il y eust faulte de par nous »).

B

Marchantonne [...] Et dont, s'y vient qu'il y ait faulte, | nostre bon los se abessera | et de telle heure se sera | qu'a jamais serons deboutés.

Exemple n° 9

Même dans ce deuxième exemple, A1 et A2 nous semblent reproduire une erreur qui pourrait être liée à une difficulté rencontrée au niveau typographique par le compositeur.

Les vers ci-dessous renvoient à une scène qui se déroule au Paradis. Dieu annonce la résurrection de Jésus et demande aux anges de se rendre d'abord au sépulcre pour terrifier les

⁷⁴ Ms. C « heure se fera ».

⁷⁵ Ms. C « que jamais ne serons redoubté ».

soldats qui, comme nous l'avons vu, sont censées protéger le tombeau, puis d'instruire les trois femmes, qui arriveront par la suite, sur la manière dont elles devront propager la nouvelle de la résurrection de Jésus⁷⁶. Les *éditions cycliques* contiennent une leçon erronée, ensuite corrigée dans B (« aux hommes dampnéz qui vendront » > « aux bonnes dames qui viendront »). Comme nous l'avons dit, trois femmes (Marie Madeleine, Marie Jacobé et Marie Salomé) se rendront au sépulcre de Jésus dans les scènes successives ; le fait qu'il s'agit de personnages féminins et non pas masculin est d'ailleurs attesté par l'emploi du pronom personnel dans le vers suivant (« comment elles se maintendront »). La leçon attestée dans A1 et A2 ne se justifie donc pas en référence au contexte narratif. En outre, le fait que même dans les deux éditions in-folio, le pronom personnel est employé au féminin nous autorise à croire qu'il s'agit d'une coquille et non pas d'une variante intentionnelle et réfléchie.

Manuscrits

Dieu le pere [...] je vueil que vous allez grant erre | au monument ou il est mis | pour exterrir ses ennemis | qui s'efforcent a le garder, | et pour noncer et commander | aux bonnes dames qui vendront, | comment elles se maintendront | pour la verité publiër.

Éd. Jodogne v. 28891-98

A1, A2

Dieu le pere [...] je vueil que vous alliez grant erre | au monument ou il est mys | pour exterir ses ennemys | qui s'efforcet a le garder, | et pour noncer et commander | aux hommes dampnéz qui vendront, | comment elles se maintendront | pour la verité publiër.

B

Dieu le pere [...] je vueil que vous aillez grant erre | au monument ou il est mys | pour exterrir ces ennemys | qui s'efforcent a le garder, | et pour noncer et commander | aux bonnes dames qui viendront, | comment elles se maintendront | pour la verité publiër.

Exemple n° 10

Même dans ce cas de figure, en effet, il nous semble possible d'expliquer l'origine de la faute en regardant la « forme typographique » des mots en question. L'observation des trois figures ci-dessous, qui reproduisent le v. 28896 tel qu'il a été imprimé dans les trois exemplaires pris en compte, nous permet de remarquer quelques ressemblances : nous pensons que le(s) compositeur(s) au service de Jean Petit, Geoffroy de Marnef et Michel le Noir aurai(en)t pu se tromper en lisant la *copie* de référence, qui pouvait être un manuscrit ou bien un autre imprimé⁷⁷. Tout d'abord, nous pouvons observer que, dans la séquence qui nous intéresse (*hommes dampnéz ~ bonnes dames*) le caractère qui correspond, dans « homme » au [h], avec sa haste plongeante et son corps bouclé, rappelle celui du [b] dans « bonnes » ; de la même manière, une possible confusion entre les caractères correspondants au [m] et au [n] aurait pu générer la confusion du compositeur. Ensuite, pour ce qui est des mots « dampnéz » et « dames », nous remarquons, en premier lieu, qu'ils partagent les trois caractères initiaux (*d, a et m*), ainsi que l'avant dernier (*e*) ; outre les caractères notant le [p] et le [n], qui auraient pu échapper à une lecture hâtive du texte, l'inversion de z et s, qui sont souvent interchangeables en fin du mot, n'aurait pas non plus posé problème.

⁷⁶ Plus précisément, Dieu demande à Michel et Raphael de s'occuper des gardes du sépulcre et charge Gabriel du réconfort de la vierge Marie (cf. v. 28909-14). Nous remarquons enfin que, dans la scène précédente qui se déroule en enfer, Lucifer aussi avait demandé aux diables d'aller au tombeau de Jésus pour vérifier que son corps soit encore là ; Satan s'était donc porté volontaire pour accomplir cette tâche, en échange d'une bénédiction (cf. v. 28819-39).

⁷⁷ Nous ne sommes en effet pas en mesure d'affirmer avec certitude qu'il n'y a pas eu d'autres impressions avant A1 et A2.

f. R5v
Paris, BnF, Rés. Yf 16

f. R5v
Paris, BnF, Rés. Yf 17

f. B5r
Houghton, FC G7984 504r

Comme pour l'exemple précédent, nous croyons qu'une explication fondée sur l'observation des caractères pourrait révéler l'origine de la faute contenue dans A1 et A2. Nous supposons que, dans l'atelier de Jean Trepperel, un compositeur plus soucieux que ses prédécesseurs a pu rétablir la version originelle par conjecture en s'appuyant sur le contexte narratif et textuel ainsi que sur le déchiffrement des caractères.

Les données textuelles que nous avons analysées ci-dessus corroborent l'hypothèse de Runnalls, qui était quant à elle uniquement fondée sur une tendance dans le choix des formats des Mystères imprimés. L'analyse de la *varia lectio* de la *Résurrection* nous montre que A1 et A2 sont – parmi celles que nous conservons – les éditions les plus proches des manuscrits. Bien qu'il ne nous soit pas possible de définir la chronologie relative de A1 et A2, une série d'erreurs textuelles nous amène à suggérer une filiation entre A2 et B.

1.2. La production de la veuve Trepperel (avec Jean Janot ou seule)

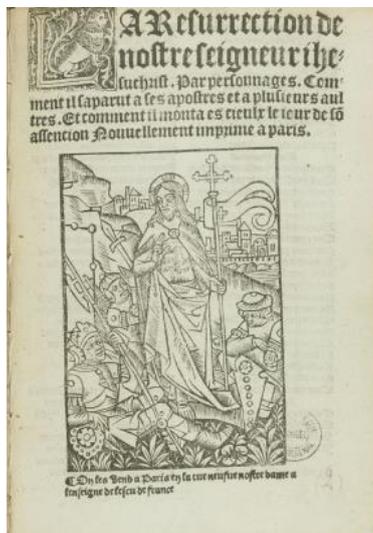
Comme nous l'avons précisé dans l'*Introduction*, après la mort de Jean Trepperel sa veuve lui succède d'abord en collaboration avec Jean Janot, puis seule. On suppose que son exercice a lieu dans une fourchette temporelle allant de 1512 à 1525 et que le partenariat Trepperel-Janot prend fin vers 1517 (Renouard 1965 : 414, Levêque-Stankiewicz 2010 : 39, Rambaud 2017 : 113). De sa production nous conservons actuellement deux éditions issues de la collaboration avec Jean Janot (C1 et C2) et une, postérieure, relative à son activité *en solo* (D).

Pour ce qui est de C1 et C2, nous remarquons que les catalogues et les répertoires mentionnent normalement une seule de ces deux impressions : C2⁷⁸. Seul Jacques-Charles Brunet dans le quatrième tome de son *Manuel du libraire et de l'amateur des livres* fait vraisemblablement référence à la première de ces deux éditions : la transcription du titre qu'il nous offre – en respectant la notation des signes de ponctuation et des abréviations – correspond à celle de l'exemplaire Paris, BnF, Arts du spectacle, RESERVE 8-RF-478 (2) (désormais Rés. 8-RF-478 (2)) plutôt qu'à celle de Paris, BnF, Rés. Yf 109 (désormais Rés. Yf 109)⁷⁹. Ce dernier exemplaire, pris en compte par Jodogne pour l'édition critique de la *Passion* de Gréban (sigle 1), est répertorié – entre autres – par Guy Bechtel dans le *Catalogue des gothiques français* ; Bechtel, qui n'indique qu'une seule édition de la veuve Trepperel avec Jean Janot (Bechtel, G-212), cite pourtant Brunet, signe qu'il croyait que celui-ci faisait référence à Rés. Yf 109.

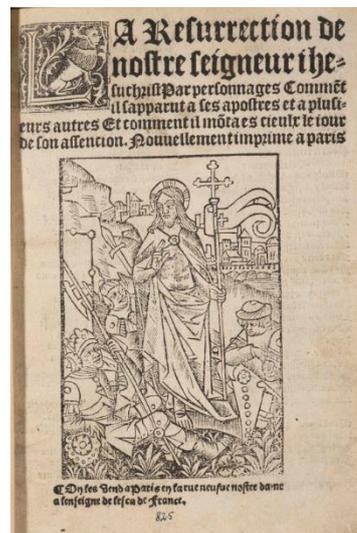
⁷⁸ Cf. Bechtel, G-212 ; FVB, 23442 ; Higman, M102 ; Runnalls, 18d ; USTC, 26318.

⁷⁹ Nous remarquons par exemple l'insertion d'un point après les mots « jhesuchrist » et « personnages », la graphie du pronom « aultres » et l'abréviation du possessif « son » cf. Brunet, IV 1249 (« RESURRECTION (la) de nostre seigneur ihesuchrist. Par personnages. Comment il aparut a ses apostres et a plusieurs aultres et comment il monta es cieulx le iour de sō ascension. Nouuellement imprime a Paris. »).

Les figures n° 4 et 5, reproduisant la page de titre et le colophon de la *Résurrection*, prouvent la difformité des éditions C1 et C2. Les figures 6 à 14 contenues en *annexe* montrent que les irrégularités couvrent l'ensemble des cahiers.



f. A1r
Paris, BnF, RESERVE 8-RF-478 (2)
C1

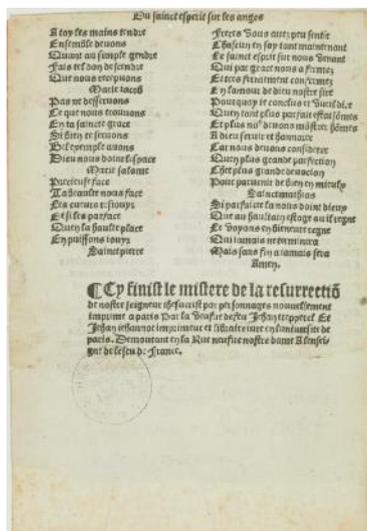


f. A1r
Antwerpen, Museum Plantin-Moretus, BH 2444
C2

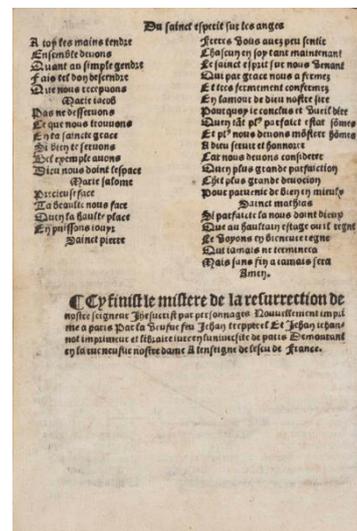
[LA Resurrection de | nostre seigneur jhe = |
Juchrist. Par personages. Com = ment il s'aparut a
ses apo[st]res et a plusieurs aul | tres. Et comment il monta es cieulx le jour de so[n] |
a[ss]encion Nouvellement imprime a paris. [bois] ¶ On les vend a
Paris en la rue neufve nostre dame a | l'en[se]igne de
l'escu de france]

[LA Resurrection de | nostre seigneur jhe = |
Juchrist Par personages Comme[n]t il s'aparut a ses
apo[st]res et a plu[si] = | eurs autres Et comment il monta
es cieulx le jour | de son a[ss]encion. Nouvellement
imprime a paris [bois] ¶ On les vend a Paris en la rue
neufve nostre dame | a l'en[se]igne de l'escu de France.]

Figure n° 4



f. K3v
Paris, BnF, RESERVE 8-RF-478 (2)
C1



f. K3r
Antwerpen, Museum Plantin-Moretus, BH 2444
C2

[¶ Cy finist le mistere de la resurrection[n] | de nostre
seigneur jhesucrist par personages nouvellement |
imprime a paris Par la veufve de feu Jehan trepperel
Et | Jehan jehannot imprimeur et libraire jure en
l'universite de | paris. Demourant en la Rue neufve
nostre dame A l'en[se] = | gne de l'escu de France.]

[¶ Cy finist le mistere de la resurrection de | nostre
seigneur Jhesucrist par personages Nouvellement
impri | me a paris Par la veufve feu Jehan trepperel Et
Jehan jehan = | not imprimeur et libraire jure en
l'univer[si]te de paris Demourant | en la rue neufve
nostre dame A l'en[se]igne de l'escu de France.]

Figure n° 5

La comparaison de la forme typographique de ces deux exemplaires nous permet alors d'élever à deux le nombre d'éditions totales. Une série d'erreur et de variantes textuelles nous amènent à suggérer l'antériorité de Rés. 8-RF-478 (2) par rapport à Rés. Yf 109 ; nous en présenterons quelques exemples dans la sous-section suivante.

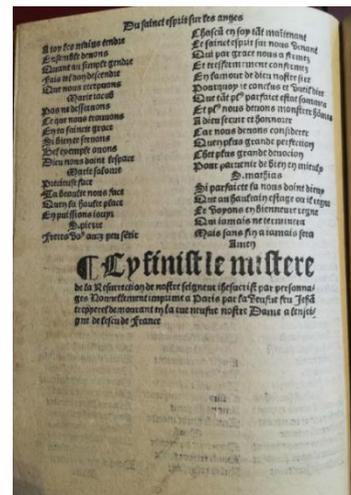
Après cette collaboration avec Jean Janot la veuve Trepperel publiée – au moins – encore une édition de la *Résurrection*. La mise en page de cette dernière s'inspire de celle des éditions précédentes : on relève la substitution de la lettre ornée initiale et une légère modification du titre (« LA Refurrection de | nostre seigneur jhe = | fuchriſt Par perſonnaiges » > « S'Enſuit la Refurre | ction de noſtre Sei | gneur jeſuchriſt par perſonnaiges »), mais le remploi du bois gravé central illustrant la résurrection de Jésus⁸⁰.



f. A1r
Paris, BnF, Rothschild 2619 (1073 c)
D

[S'Enſuit la Refurre | ction de noſtre Sei | gneur jeſuchriſt par perſonnaiges | Co[m]ment il ſ'apparut a les apoſtres | et a pluſieurs autres / [et] co[m]me[n]t il monta es cieulx le | jour de son aſſencio[n] Nouvelleme[n]t impri[m]e a paris [bois] ¶ On les vend a Paris en la rue neufve noſtre dame | A l'enſeigne de l'eſcu de France]

Figure n° 6



f. M3v
Paris, BnF, Rothschild 2619 (1073 c)
D

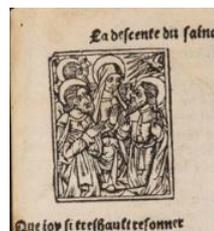
[¶ Cy finiſt le miſtere | de la Refurrection de noſtre ſeigneur jheſucrist par perſonna = | ges Nouvellement imprime a Paris par la veufve feu Jehan | trepperel demourant en la rue neufve noſtre Dame a l'enſei = | gne de l'eſcu de France]

Figure n° 7

La seule différence notable consiste en la substitution du bois gravé de dix lignes de hauteur utilisé à partir de C1 pour illustrer la scène de de la descente du Saint-Esprit⁸¹. Comme la figure n° 8 le montre, dans D est contenu un bois représentant un ange et des bergers, sans doute originalement destiné à illustrer la scène de l'annonce aux bergers.



f. K2r
Paris, BnF, RESERVE 8-RF-478 (2)
C1



f. K2r
Paris, BnF, Rés. Yf 109
C2



f. K2r
Paris, BnF, Rothschild 2619 (1073 c)
D

⁸⁰ À partir de C1, celui-ci sera d'ailleurs utilisé par tous les éditeurs successifs.

⁸¹ Seul Alain Lotrian l'omet, dans son édition sans date (F2).

Figure n° 8

Cet épisode étant inclus dans le *Mystère de la Conception*, nous avons vérifié la présence de cette gravure dans l'exemplaire BnF, Rés. Yf 1604, imprimé par la veuve Trepperel. Les résultats de notre contrôle sont négatifs, mais il est fort probable que le bois employé dans D ait servi à l'ornement d'autres textes religieux publiés en la rue Neuve-Notre-Dame et qu'il ait été utilisé par erreur dans l'éditions de la veuve Trepperel.

1.2.1. Chronologie relative des éditions C1 et C2

Comme nous l'avons suggéré ci-dessus la *varia lectio* de la *Résurrection* nous permet de définir la chronologie relative de C1 et C2, préalablement différenciées grâce à l'analyse des variantes typographiques. Les erreurs opposant les deux éditions de la veuve Trepperel et de Jean Janot sont de nature variée⁸² ; dans la plupart des cas, elles concernent la suppression d'un élément linguistique, qui entraîne par conséquent une faute au niveau du mètre, l'élimination d'un ou plusieurs vers ou, encore, une modification affectant le sens de la phrase.

L'exemple n° 11 rend compte du premier de ces trois cas de figure : le compositeur de C2 supprime, sans doute par erreur, le pronom complément *nous* – contenu originalement au v. 29678 – en obligeant ainsi le correcteur chargé de la révision de l'édition successive (D) à insérer un autre élément linguistique – l'adverbe *très* – pour pallier l'hypométrie.

Manuscrits

Saint Jaque [...] tu nous soyes le bienvenu !

Éd. Jodogne v. 29678

A1, A2, B, C1

Saint Jaques minor [...] tu nous soyes le bienvenu !

C2

Saint Jacques minor [...] tu soyes le bienvenu !

Éditions successives

S. Jacques minor [...] tu soyes le tres bienvenu !

Exemple n° 11

Le cas de figure suivant révèle quant à lui la suppression, dans C2 et dans les éditions successives, des v. 33919-20. Cette élimination semble traduire la mauvaise compréhension d'une forme fixe de la part du compositeur ou du correcteur : comme Jodogne l'indique dans l'introduction à son édition critique, les v. 33917-22 constituent le dernier de vingt-six sixains de type (*aab*⁵)² employés par Gréban pour modeler le chant de louange entonné par les apôtres lors de la descente du Sain Esprit (1983 : 138).

Manuscrits

Marie Salomé Precieuse face, | ta beaulté⁸³ nous face | les cuers resjoïr | et si les parface | qu'en la haulte place | en puissons joïr !

Éd. Jodogne v. 33917-22

A1, A2, B, C1

Marie Salomé Precieuse face, | ta beaulté nous face | les cueurs resjouïr | et si les parface | qu'en la haulte place | en puissons jouÿr !

C2 + éditions successives

Marie Salomé Precieuse face, | ta beaulté nous face | qu'en la haulte place | en puissons jouÿr !

Exemple n° 12

⁸² Nous en fournissons ci-dessous quelques exemples seulement, sachant que le classement proposé ici sera confirmé indirectement au cours de cette étude par d'autres cas de figure.

⁸³ Ms. A « ta bonté »

Bien que la raison de cette élimination ne soit pas claire⁸⁴, nous remarquons qu'elle pose un problème au niveau narratif à cause, d'abord, de la suppression du complément du verbe *faire* (« ta beaulté nous face | les cueurs resjouïr ») et, ensuite, de l'élimination du premier élément d'une locution conjonctive exprimant la conséquence (« et si les parface | qu'en la haulte place | en puissons jouÿr »). Cette erreur est conservée dans toutes les éditions successives, même les plus soignées.

L'exemple n° 13 témoigne d'une bévue de la part du compositeur de C2, qui introduit une erreur due à l'interversion des caractères notant le [e] et le [m] : au v. 30613, nous remarquons alors la substitution du mot « emprins » avec « mesprins », qui se retrouve également à la fin du vers suivant.

Manuscrits

Pylate [...] vous troys n'avez sceu rendre compte | de ce que vous avez emprins. | D'autre part, vous avez mespris [...]

Éd. Jodogne v. 30612-13

A1, A2, B, C1

Pilate [...] vous trois n'avez sceu rendre compte | de ce que vous aviez⁸⁵ emprins. | D'autre part vous avez mesprins [...]

C2, D, E2, F2, G

Pilate [...] vous trois n'avez sceu rendre compte | de ce que vous avez mesprins. | D'autre part vous avez mesprins [...]

Dans cet extrait, Pilate s'adresse aux soldats chargés de la garde du sépulcre pour les blâmer, car ils se sont endormis permettant ainsi l'enlèvement du corps de Jésus. Dans la version originale, le participe passé du verbe *emprendre* fait donc, dans la version originale, référence à leur mission ; la modification introduite à partir de C2 gêne alors la logique du texte. Cette faute est maintenue jusqu'à l'édition du 1539 d'Alain Lotrian (G) ; elle est corrigée seulement à partir de H (Alain Lotrian 1540), à travers un remaniement du vers qui permet en quelque sorte la restauration du sémantisme original (« de ce dont la charge avez pris »).

H, I, L

Pilate [...] vous trois n'avez sceu rendre compte | de ce dont la charge avez pris. | D'autre part vous avez mespris [...]

Exemple n° 13

Le dernier exemple est particulièrement intéressant car il témoigne d'une modification introduite dans C1 et d'une erreur générée dans C2. Au v. 29259-62 Marie Madelaine informe S. Pierre et S. Jehan de la disparition du corps de Jésus ; nous remarquons à ce propos qu'à partir de C1 le substantif *corps* contenu au v. 29260 est remplacé par l'adjectif *doux* (« ou le corps Jhesus fut posé » > « ou le doulx Jhesus fut posé »). Cette modification, conservée dans toutes les éditions successives, est très probablement due à l'obsolescence de la construction à morphème zéro du complément déterminatif du nom ; typique en AF, elle n'est presque plus attestée à partir du XV^e siècle lorsqu'elle devient fortement concurrencée par la construction en *de* (Marchello-Nizia [1979] 1997 : 400, Joly [1998] 2009 : 226).

Manuscrits

Magdelaine [...] Je viens maintenant de la place | ou le corps Jhesus fut posé, | mais aucun l'a ja deposé | et osté de son digne lieu.

Éd. Jodogne v. 29259-62

A1, A2, B

Magdaleine [...] Je vien maintenant de la place | ou le corps Jhesus fut posé, | mais aucun la ja deposé | et osté de son digne lieu.

⁸⁴ Les sixains précédents sont quant à eux tous conservés.

⁸⁵ C1 « avez ».

C1

Magdaleine [...] Je vien maintenant de la place | ou le doulx Jhesus fut posé, | mais aucun l'a ja deposé | et osté de son digne lieu.

Le compositeur de C2, sans aucun doute par inattention, supprime alors l'adverbe *ja* au v. 29261, où il remplace « *deposé* » – le participe passé à valeur adjectivale prenant ici le sens de 'déplacé' (Jodogne 1983 : 386) – avec « *indisposé* ». Cette leçon, clairement fautive, est repérée par le compositeur au service de la veuve Trepperel (D), qui modifie à nouveau le vers.

C2

Magdaleine [...] Je vien maintenant de la place | ou le doulx Jhesus fut posé, | ma[i]ls aucun l'a indisposé | et osté de son digne lieu.

Son intervention touche le participe passé « *indisposé* » qui, désormais dépourvu de la particule préfixale *in*, ne pose plus un problème sur le plan sémantique : le verbe *disposer* pourrait en effet renvoyer à la préparation du corps en vue de son déplacement. Cette modification, en réduisant le nombre de syllabes, brise pourtant la mesure de l'octosyllabe ; afin de la restaurer, le correcteur de H (Alain Lotrian 1540), remanie le vers et réintroduit le verbe *déposer* (« *mais aucun l'a disposé* » > « *mais pour vray on l'a deposé* »).

D, E1, F1, F2, G

Magdaleine [...] Je viens maintenant de la place | ou le doulx Jhesus fut posé, | mais aucun l'a disposé | et osté de son digne lieu.

H, I, L

Magdaleine [...] Je viens maintenant de la place | ou le doulx Jesus fut posé, | mais pour vray on l'a deposé | et osté de son digne lieu.

Exemple n° 14

Les exemples de ce type suggèrent l'antériorité de Rés. 8-RF-478 (2) par rapport à Rés. Yf 109 ; nous n'avons d'ailleurs pas relevé de cas de figure pouvant invalider cette hypothèse. Comme nous l'avons vu, les différences typographiques opposant ces exemplaires nous invitent à croire qu'il s'agit de deux impressions différentes (C1 et C2) : il est donc possible d'élever à deux le nombre d'éditions issues de la collaboration entre la veuve Trepperel et Jean Janot.

L'édition que la veuve Trepperel publie seule reprend le texte transmis par C2, en introduisant à son tour des erreurs ; cet imprimé sert alors de texte-base pour l'impression de Denis Janot et Alain Lotrian, dont la production est décrite dans la section suivante.

1.3. La production de Denis Janot et Alain Lotrian

La collaboration avec Alain Lotrian a été, sans aucun doute, la plus importante de la carrière de Denis Janot (Rawles 2018 : 4). Leur association a vraisemblablement eu lieu entre 1530-1532 dans l'atelier de la Rue Neuve-Notre-Dame à l'Écu de France, mais l'on n'exclut pas la possibilité d'une activité conjointe postérieure à cette date :

Their earliest fully dated joint work was from 28 December 1530 ; the 'écu de France' address was used earlier, with no mention of Lotrian, in a work dated 4 October 1530 [n° 7 : *De Vigo en francoys*]. Although the latest fully dated collaboration with Lotrian was achevé on 18 March 1532 [n° 14 : *L'anatomie de maistre Mundin*], it is probable that their collaboration continued well into the 1530s. While it is not fully recorded, the date of 232 [n° 232 : *Les epistres veneriennes*] must be later than 22 October 1532. Working from a fuller conspectus of Parisian printing, Brigitte Moreau tentatively ascribes a number of undated joint Lotrian/Janot productions to dates as late as 1536. It is therefore likely that the business partnership between Lotrian and Janot continued beyond Janot's adoption of his 'Saint Jean Baptiste' address in 1534. Janot was certainly still using the 'Ecu de France' address in 1533, without any mention of Lotrian. Later, in 1540, a publication shared by

Lotrian and Jean André [n° 126.5 : *Le triumphe de treshaulte et puissante dame Verolle*] uses a woodcut from Janot's stock, but reveals no other connection.

(*ibid.* 2018 : 4-5)

Comme Rawles l'atteste dans son étude sur Denis Janot, ce dernier publie deux éditions de la *Résurrection* en collaboration avec Alain Lotrian (*ibid.* : 636-639)⁸⁶.

Déjà Jodogne remarquait, dans l'*Introduction* de son édition critique, que l'exemplaire Paris, BnF, Rés. Yf 16 (dorénavant Rés. Yf 16) qui nous transmet l'œuvre cyclique contient neuf feuillets provenant d'une édition de Denis Janot et Alain Lotrian :

À partir du folio 5 v°, le texte de la *Résurrection*. Après le folio V 8 v° (vers 32804), on a ajouté 9 feuillets d'une autre édition de format 190 x 130 à deux colonnes de 39 lignes, fixés sur passe-partout. Après le vers 33940, il en est un dernier construit pour rimer avec lui :

mais sans fin a jamais sera.

Et tout de suite, l'explicit : « Cy fine le mistere de la resurreccion de Nostre Seigneur Jusuchrist par personnages, Nouvellement imprimé a Paris par Alain Lotrian et Denys Janot demourans en la rue neufve Nostre Dame a l'enseigne de l'escu de France ».

(1983 : 14)

Apr. 32800, dans 5, et jusqu'à la fin de cet imprimé, neuf feuillets ont été ajoutés, qui appartiennent à une autre édition. Ils sont paginés J 3, 4, K 1, 2, 3, 4, L 1, 2, 3. Du premier feuillet J 3, sont barrés la première colonne commençant par De deslyer et desnouer (v. 32758) et le début de la deuxième colonne Ysaÿe (apr. 32794). Avant S. Andry (apr. 32800), en marge, on lit : Suite.

(*ibid.* : 332)

De son côté, Rawles compare les feuillets collés dans Rés. Yf 16 avec les autres exemplaires imprimés par Denis Janot et Alain Lotrian et les classe sous deux éditions différentes. Il s'agirait, d'après lui, de deux « copies » proches :

The BN fragment is pasted into larger sheets to match those of the incomplete copy of *Le mystere de la conception et nativite de la glorieuse vierge Marie* [...], Paris, Geoffroy the Marnef and Michel Le Noir, 1507, whose text is completes. This edition is inferred to be a close copy of, or to be the model for 288.

(2018 : 638)

La confrontation de Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanès, Rés. D 84 (3) (dorénavant Rés. D 84 (3))⁸⁷ et Rés. Yf 16 révèle en effet d'assez nombreuses différences typographiques – s'accompagnant de quelques variantes textuelles – qui confirmeraient qu'il ne s'agit pas de la même édition.

La figure ci-dessous reproduit le f. J3r, le premier que nous conservons de E2. Comme Jodogne le remarque, dans Rés. Yf 16 ce feuillet montre des signes de rayures qui ont pour but d'indiquer le vers duquel il faut reprendre la lecture.

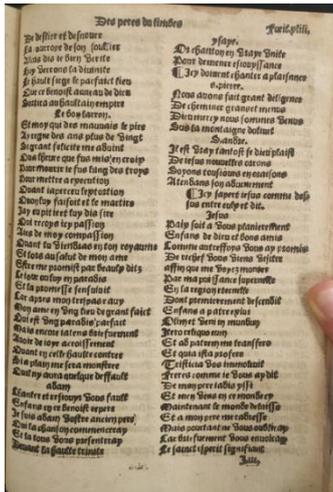
En observant la forme typographique telle qu'elle a été imprimée nous remarquons que, outre les divergences liées au choix des caractères⁸⁸, à la disposition des répliques et des didascalies, Rés. Yf 16 contient une erreur de foliotation : dans cet exemplaire on lit « fueil.xxxv(i)ii. » au lieu de « fueil.xliiii. »⁸⁹. Ces deux exemplaires ne relèvent pas de la même édition.

⁸⁶ Le descriptif de ces deux éditions a été fourni plus haut (*cf.* 1.0) ; leur classement sera justifié dans les pages qui suivent.

⁸⁷ Rés. D 84 (3) est l'exemplaire que nous avons choisi pour l'étude de E1.

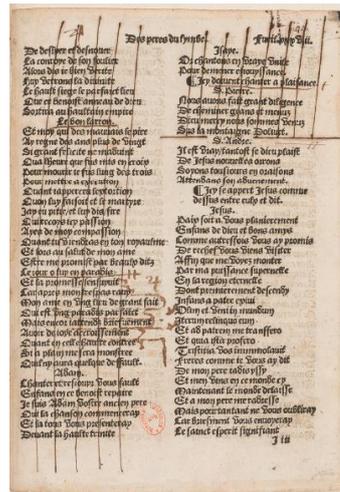
⁸⁸ Nous faisons ici référence, par exemple, à l'alternance entre majuscules et minuscules (*cf.* s. pierre. ~ S. Pierre.) ou entre [y] et [i] (*cf.* troys ~ trois).

⁸⁹ Le feuillet qui suit est bien le « xliiii ».



f. J3r

Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanes, Rés. D 84 (3)

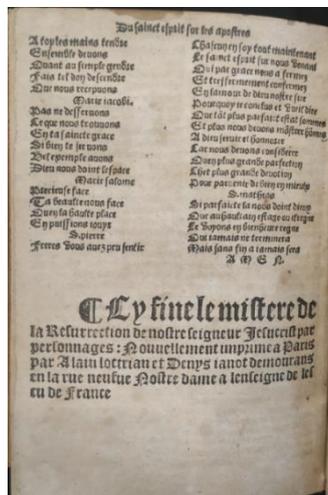


f. J3r

Paris, BnF, Rés. Yf 16

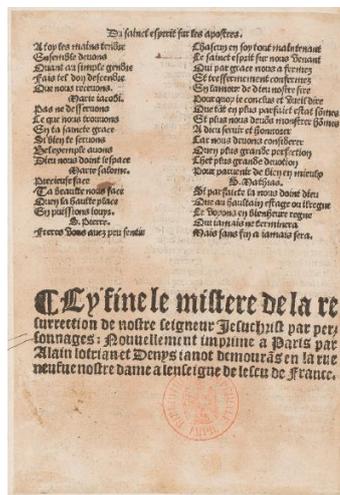
Figure n° 9

La figure n° 10 reproduit quant à elle le f. L3v – le dernier que nous conservons de E2⁹⁰ – contenant le colophon. Là aussi nous pouvons relever certaines différences typographiques mineures – concernant principalement le choix des caractères et l’emploi des signes d’abréviation – et d’autres majeures ; parmi ces dernières nous remarquons, dans Rés Yf 16, l’absence du mot « amen » qui clôt le *Mystère* et la disposition du colophon sur cinq lignes au lieu de six. Comme Runnalls le souligne (1999 : 152), le nom de l’un des deux imprimeurs est graphié différemment dans les deux éditions : on lit « Alain loctrian » dans Rés. D 84 (3) et « Alain lotrian » dans Rés Yf 16.



f. L3v

Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanes, Rés. D 84 (3)



f. L3v

Paris, BnF, Rés. Yf 16

Figure n° 10

Les différences typographiques que nous venons de souligner confirment la distinction opérée par Rawles. Dans la section suivante nous essayerons, en nous appuyant sur un choix d’erreurs et variantes textuelles, de définir la chronologie relative de ces deux éditions.

⁹⁰ Rés. D 84 (3) conserve également la table de matières et la marque de Denis Janot (Renouard 476).

1.3.1. Chronologie relative des éditions E1 et E2

Compte tenu de l'étroitesse de la portion de E2 conservée dans l'exemplaire Rés. Yf 16, nous avons pu retenir d'assez nombreuses variantes textuelles nous permettant de définir la chronologie relative des deux éditions issues de la collaboration entre Denis Janot et Alain Lotrian. Nous nous contenterons ici de ne présenter que quelques cas de figure attestant de l'antériorité de E1 sur E2.

Dans la plupart des cas il ne s'agit pas d'erreurs au sens philologique du terme, mais plutôt de variantes que l'on qualifierait d'adiaphores ; elles nous permettent tout de même, nous semble-t-il, de corroborer notre hypothèse. La tradition de la *Résurrection* prend la forme d'une série de remaniements successifs (cf. 2.4) : dans cette optique, étant donné que les modifications subies par le texte au cours des impressions stratifient le processus de remaniement, la présence de deux variantes différentes dans Rés. D 84 (3) et Rés. Yf 16 nous permet de les situer par rapport aux éditions précédentes et successives. Les corrections ou les altérations apparues à partir de E2 nous permettent alors de suggérer sa postériorité par rapport à E1.

Ce premier cas de figure est tiré d'une diablerie occupant les v. 33184-344 ; les trois diables – Sathan, Beric et Astaroth – qui avaient été chargé par Lucifer d'aller chercher sur la terre des nouvelles de Jésus reviennent maintenant en Enfer⁹¹, après avoir assisté à son ascension au ciel⁹². Au v. 33286 E2, F2 et G contiennent une faute, qui est ensuite corrigée à partir de H. Dans la réplique ci-dessous, telle qu'elle est conservée dans les manuscrits et – jusqu'à E1 – dans les premiers imprimés, Fergalus fait référence à la conduite faillible des trois compagnons (« leur fait n'est point droicement net »).

Manuscrits

Fergalus Ilz eussent mestier d'avocat | pour plaidoyer ung pou leur cause, | car, comme j'entens par leur clause, | leur fait n'est point droicement net.

Éd. Jodogne v. 33283-86

A1, A2, B, C1, C2, D, E1

Fergalus Ilz eussent mestier d'avocas | pour pledoyer ung peu leur cause, | car, comme j'entens pour leur clause, | leur fait n'est point droicement net.

À partir de E2 et jusqu'à G, les imprimés contiennent une leçon fautive qui est fort probablement due à la répétition du v. 33282, qui clos la réplique précédente de Lucifer⁹³. L'erreur est double : d'une part, elle pose un problème au niveau de la logique du texte à cause de l'opposition des adjectifs possessifs de P6 (« leur ») et P5 (« vostre ») ; d'autre part, elle empêche le respect de la rime (*cas ~ fait*).

E2, F2, G

Fergalus Ilz eussent mestier d'avocat | pour playdoyer ung peu leur cause, | car, comme j'entendz pour leur clause | la maniere de vostre cas.

Le remanieur au service de Lotrian en 1540 (H) corrige alors la faute en proposant une nouvelle version (« ilz ne sont gens de grant effect »). Celle-ci conserve le sens du vers – elle porte sur l'inefficacité des diables – mais s'éloigne de la leçon originelle.

⁹¹ Lucifer charge Satan de cette mission, mais ce dernier requiert l'accompagnement de Beric et Astaroth cf. v. 31833-48.

⁹² À vrai dire, Astaroth et Beric ne sont pas au courant de ce qui vient d'arriver cf. v. 33200-25.

⁹³ Cf. v. 33277-88 (« Lucifer : Or sa, progenie maudicte, | serpens interditz et dampnéz, | horribles monstres forcenéz, | catherve d'envie imprimee, | vous ne m'avez point exprimee | la maniere de vostre cas. | Fergalus : Ilz eussent mestier d'avocat | pour plaidoyer ung pou leur cause, | car, comme j'entens par leur clause, | leur fait n'est point droicement net. | Cerberus : Il y a eu crime en leur fait, | bien grant encor, ou je m'abuse »).

H, I, L

Fergalus Ilz eussent mestier d'advocatz | pour plaidoyer un peu leur cause, |
car, comme j'entendz pour leur clause | ilz ne sont gens de grant effect.

Exemple n° 15

Ce deuxième exemple, tiré de la scène suivante consacrée à l'élection de Mathias, témoigne d'une nouvelle erreur présente à partir de E2, maintenue dans F2 et G et corrigée dans H. Il s'agit d'une faute très probablement due à une bévue du compositeur, qui aurait oublié le clitique objet (« nous ») entraînant ainsi un problème au niveau du mètre. Le pronom est réintroduit dans H qui, comme c'est souvent le cas, corrige les éditions précédentes.

Manuscrits

S. Philippe Encor est le plus fort a faire, | car des deux, par moyen aucun, | il nous
fault convenir en ung | qui soit le douziesme et non plus [...]

Éd. Jodogne v. 33483-86

A1, A2, B, C1, C2, D, E1

Saint Philippe Encore est le plus fort a faire, | car des deux par moyen aucun, | il nous
fault convenir a ung | qui soit le douziesme et non plus [...]

E2, F2, G

S. Philippe Encore est le plus fort a faire, | car des deux par moyen aucun, | il fault
convenir a ung | qui soit le douziesme et non plus [...]

H, I, L

S. Philippe Encore est le plus fort a faire, | car des deux par moyen aucun, | il nous
fault convenir a ung | qui soit le douziesme et non plus [...]

Exemple n° 16

Outre ces erreurs, nous avons relevé un certain nombre de variantes adiaphores qui attestent de la postérité de E2 par rapport à E1.

Le cas de figure suivant est intéressant en ce qu'il s'insère dans un mouvement d'uniformisation qui touche les noms des personnages lors du passage à l'imprimé. Les éditions modifient les noms propres – parfois en accord avec certains témoins manuscrits – dans le but d'assurer la référence à un personnage donné à l'aide d'un seul appellatif (cf. 2.1.4.2). Nous observons à ce propos que dans E2, après le v. 33442, le nom de Joseph le juste – conservé dans les manuscrits et jusqu'à E1 – est remplacé par « Joseph Bersabas ». Ce personnage, mentionné dans les Actes des Apôtres⁹⁴, faisait partie des disciples de Jésus ; il est surnommé « Justus ». Pierre le présente, avec Mathias – qui sera finalement élu parmi les apôtres – comme l'un des deux probables successeurs de Judas.

Dans cette scène et jusqu'à la fin de la *Résurrection*, le nom de Joseph le juste qui apparaît dans les mss. A, B et C avait déjà été substitué quatre fois⁹⁵, dans le ms. D et dans les imprimés, avec Joseph Barsabas. Il se peut alors que, à partir de E2, cette modification ait été apportée pour donner une plus grande unité à l'ensemble.

Manuscrits

Joseph le juste A ce nous consentons nous tous : [...]

Éd. Jodogne après v. 33042

A1, A2, B, C1, C2, D, E1

Joseph le juste Ad ce nous consentons nous tous : [...]

E2, F2, G, H, I, L

Joseph Bersabas A ce nous consentons nous tous : [...]

Exemple n° 17

⁹⁴ Cf. Actes 1,23 (« On en présenta deux, Joseph appelé Barsabbas, surnommé Justus, et Matthias »).

⁹⁵ Après les v. 33543, 33555, 33588, 33832.

L'exemple n° 18 témoigne cette fois d'une des nombreuses modifications apportées au texte de la *Résurrection* au fil des impressions et justifiées par l'évolution de la langue. Nous constatons à ce propos la modification de l'adjectif qui précède le substantif « encombre » au v. 33382. Le genre de ce dernier, variable en MF⁹⁶, devient masculin au cours du temps⁹⁷ : l'adjectif est accordé au féminin (« piteuse ») dans les manuscrits et dans les premières éditions mais est remplacé par son équivalent masculin (« piteux ») à partir de E2. Il s'agit sans doute du signe d'un changement lexical en cours.

Manuscrits

S. Pierre [...] Bien doit estre champ de sang dit | quant, pour l'achecter quitte et franc, | fut vendu le precieux sang | de l'hesus par piteuse⁹⁸ encombre.

Éd. Jodogne v. 33379-82

A1, A2, B, C1, C2, D, E1

Saint Pierre [...] Bien doit estre champ de sanc dit | quant, pour l'acheter quitte et franc, | fut vendu le precieux sanc | de Jesus par piteuse encombre.

E2, F2, G, H, I, L

[...] Bien doit estre champ de sang dit | quant, pour l'achepter quitte et franc, | fut vendu le precieux sang | de Jesus par piteux encombre.

Exemple n° 18

Les quelques cas de figure que nous avons choisi de montrer témoignent tous de l'antériorité de E2 sur E1 ; nous n'avons relevé aucun exemple qui contredirait cette hypothèse. La prise en compte de toutes les éditions conservées nous permet alors de compléter l'étude de Rawles, fondée sur des données exclusivement matérielles, grâce à la collation des variantes textuelles.

1.3.2. L'exemplaire London, British Library, 847.m.1 (2) : un exemple de classement erroné

Nous allons ici brièvement rendre compte d'un autre cas de classement erroné rencontré lors de la *recensio* des différentes éditions de la *Résurrection*. L'exemplaire London, British Library, 847.m.1 (2) (dorénavant 847.m.1 (2)) est lacunaire des deux derniers cahiers et l'erreur est due au fait que l'attribution a vraisemblablement été faite sur la base des feuillets recopiés à la main à la fin du volume et non du colophon originel, qui n'a pas été conservé.

L'exemplaire 847.m.1 (2) n'est pas répertorié par Rawles⁹⁹ mais il apparaît dans le USTC¹⁰⁰ et dans le *Répertoire* de Runnalls¹⁰¹. Dans le premier cas, les auteurs du catalogue le distinguent des autres éditions de Denis Janot et Alain Lotrian ; dans le second cas, Runnalls l'apparente à Rés Yf 16 et le considère comme un autre exemplaire de la deuxième édition citée par Rawles (289), notre E2. Le contrôle que nous avons mené sur 847.m.1 (2) a donné un résultat négatif : il ne s'agit ni d'un autre exemplaire de E2, comme Runnalls l'indique, ni d'une édition ultérieure, comme

⁹⁶ Cf. DMF 2020 : *encombre*, subst. masc. et fém. A. – 'Obstacle, empêchement, embarras' – 'Danger' B. – P. ext. 1. 'Dommage, préjudice' – 'Malheur' – Donner/faire/porter encombre à qqn. 'Causer un préjudice à qqn ; porter atteinte aux intérêts de qqn' 2. En partic. 'Supplice'.

⁹⁷ Huguet nous donne un exemple de son emploi au féminin : « Il est certain que sa mere eut de vin Ne say combien, mais toutefois grant nombre Elle en avoit aux champs ; or une encombre A tost trouvé, pour en avoir argent, Le vaillant filz. BOURDIGNÉ, Pierre Faifeu, ch. 35. » ; d'après Cotgrave (1611), il s'agit d'un substantif féminin ; dans Littré et dans les dictionnaires de l'Académie Française *encombre* est masculin.

⁹⁸ Ms. C, D « piteux ».

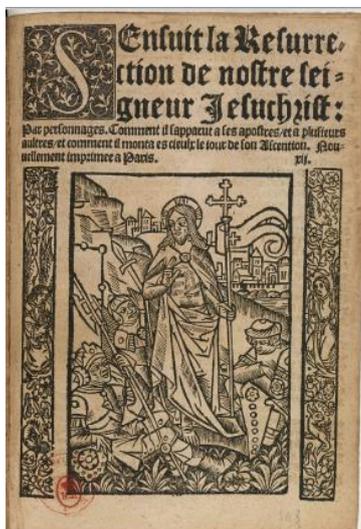
⁹⁹ Soit Rawles ne connaissait pas 847.m.1 (2) soit il n'a pas cité cet exemplaire parce qu'il s'est rendu compte qu'il ne relevait pas d'une édition issue de la collaboration entre Denis Janot et Alain Lotrian.

¹⁰⁰ USTC, 55626.

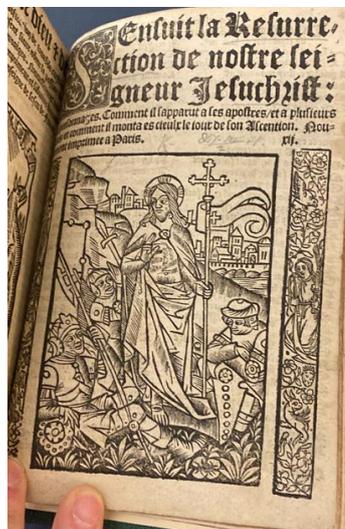
¹⁰¹ Runnalls, 18f.

semble le suggérer l'USTC. L'observation de la forme typographique nous permet d'affirmer qu'il s'agit d'un autre exemplaire de l'édition sans date de Lotrian (F2).

La figure ci-dessous, qui reproduit le feuillet A1r des exemplaires Paris, BnF, Rés. Yf 108 (dorénavant Rés. Yf 108)¹⁰² et 847.m.1 (2) montre la complète conformité des deux témoins pour ce qui est de la page de titre.



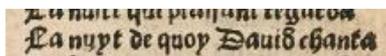
f. A1r
Paris, BnF, Rés. Yf 108



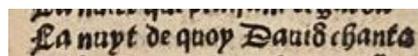
f. A1r
London, British Library, 847.m.1 (2)

Figure n° 11

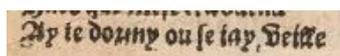
L'examen typographique a alors été étendu à l'ensemble du volume et a donné un résultat positif. Nous reproduisons ci-dessous un exemple pour chaque cahier¹⁰³.



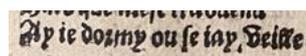
f. B3r
Paris, BnF, Rés. Yf. 108



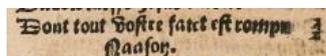
f. B3r
London, British Library, 847.m.1 (2)



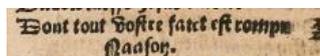
f. C1v
Paris, BnF, Rés. Yf. 108



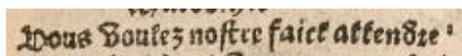
f. C1v
London, British Library, 847.m.1 (2)



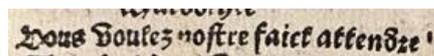
f. D4v
Paris, BnF, Rés. Yf. 108



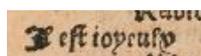
f. D4v
London, British Library, 847.m.1 (2)



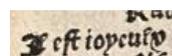
f. E3v
Paris, BnF, Rés. Yf. 108



f. E3v
London, British Library, 847.m.1 (2)



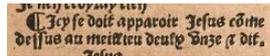
f. F1v
Paris, BnF, Rés. Yf. 108



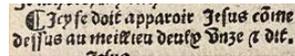
f. F1v
London, British Library, 847.m.1 (2)

¹⁰² Rés. Yf 108 est l'exemplaire que nous avons choisi pour l'étude de l'édition sans date de Lotrian (F2).

¹⁰³ Sauf L et M, qui manquent dans 847.m.1 (2).



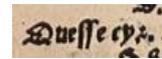
f. G3v
Paris, BnF, Rés. Yf. 108



f. G3v
London, British Library, 847.m.1 (2)



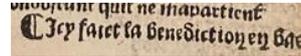
f. H1r
Paris, BnF, Rés. Yf. 108



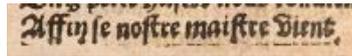
f. H1r
London, British Library, 847.m.1 (2)



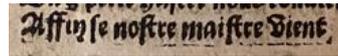
f. J4r
Paris, BnF, Rés. Yf. 108



f. J4r
London, British Library, 847.m.1 (2)



f. K1v
Paris, BnF, Rés. Yf. 108



f. K1v
London, British Library, 847.m.1 (2)

1.4. La production d'Alain Lotrian

Alain Lotrian est l'éditeur dont nous conservons le plus grand nombre d'éditions de la *Résurrection*, et cela sans doute parce que sa production a été particulièrement prolifique : en l'espace d'une dizaine d'années¹⁰⁴, Lotrian nous a légué au moins une édition sans date et trois éditions datées (1539, 1540 et 1541). Dans le tableau ci-dessous nous avons agrégé les données disponibles dans les principaux catalogues papier et en ligne.

Exemplaires	Date
Paris, Bibliothèque historique de la ville de Paris, Rés. 941 524 Paris, BnF, Rés. Yf 105 Paris, BnF, Rés. Yf 108 Paris, BnF, RESERVE 8-BL-12584 (3) Paris, BnF, RESERVE 8-RF-542 Paris, BAP, Masson 0475 (3) Oxford, Bodleian Library, Douce C 293 *Nantes, Musée Dobrée, 526	s.d.
Paris, BnF, Arsenal, GD-1747 Paris, BnF, Arsenal, 4-BL-3420 (2) [fragment] *Chantilly, Musée Condé, IX.F.15(2)	1539
Cherbourg, Bibliothèque municipale Jacques Prévert, 4220	1540
Paris, BnF, RES-YF-1602 (3) *London, British Library, C.34.g.27(3)	1541

Tableau n° 2

Dans cette section, nous verrons que la distribution de certains de ces exemplaires est à revoir et que les résultats de notre recherche de première main nous amènent à corriger les données fournies par nos prédécesseurs.

À la suite du premier sondage effectué sur le texte de la *Résurrection* tel qu'il nous a été transmis dans tous ses remaniements, nous avons déjà pu remarquer que la collation des

¹⁰⁴ Nous fixons son activité en *solo* dans l'atelier situé en la rue Neuve-Notre-Dame à l'Écu de France entre 1530 environ et 1547 (Renouard 1965 : 284–285, Rawles 2018 : 4).

exemplaires catalogués comme « exemplaires sans date » avait révélé un certain nombre de variantes textuelles qui nous autorisaient, au moins en partie, à les diviser en trois groupes. Les résultats de ce sondage, publiés dans un article récent (Tavella 2021), nous permettaient d'une part d'isoler l'exemplaire Paris, BHVP, Rés. 941 524 et de l'autre d'apparenter l'exemplaire Oxford, Bodleian Library, Douce C 293 à l'édition de 1541¹⁰⁵.

Dans les pages qui suivent, à travers une enquête philologique s'appuyant sur les méthodes de la bibliographie matérielle, nous essayerons de confirmer ou corriger nos hypothèses initiales. Notre étude permettra de mieux définir la chronologie relative des différentes impressions d'Alain Lotrian pour montrer, entre autres, que la production de cet éditeur a été plus intense que ce qu'on a pu penser. Cette démarche nous offrira également l'occasion d'approfondir la réflexion, entamée plus haut, sur l'importance que revêt la prise en compte de l'aspect matériel des éditions anciennes.

Le livre est avant tout un objet obtenu suivant un processus de fabrication (cf. Introduction au Chapitre 1). Comme le montrent les études de bibliographie matérielle, le spécialiste qui veut étudier un texte tel qu'il nous a été transmis par des imprimés dans ses différentes impressions doit impérativement tenir compte de ce processus et des accidents éventuels qui ont pu survenir pendant l'une des étapes de sa réalisation. À ce propos, il est nécessaire de toujours garder à l'esprit que, comme pour les manuscrits, les altérations touchant le support – plus fréquentes dans le cas de la presse préindustrielle – peuvent affecter également le texte.

Nous rappelons ici rapidement que, dans les ateliers d'imprimerie, les altérations du texte peuvent avoir lieu au cours du processus de fabrication du livre : le texte peut faire l'objet d'une correction à la suite de la lecture des *épreuves*, avant que la forme soit définitivement tirée, ou bien il peut s'agir de corrections et modifications réalisées en cours d'impression. Une fois le processus d'impression achevé, le texte peut encore subir des altérations, maintenant principalement liées à l'assemblage des cahiers : pour des raisons diverses, qui sont généralement à ramener au succès de la production éditoriale d'un ouvrage, un exemplaire ou même une édition peuvent être constitués à partir de plusieurs compositions typographiques différentes.

Surtout dans le cas d'éditions « en série », qui sont imprimées dans les mêmes ateliers et pour lesquelles on a utilisé le même matériel typographique¹⁰⁶, il est parfois difficile de relever ce type de différences, perceptibles au niveau de la composition de la forme ; il est impossible de le faire sans prendre en compte, là où cela est possible, au moins deux ou trois exemplaires relevant, d'après les catalogues, de la même édition.

En nous appuyant sur des cas de figure tirés de notre propre corpus d'éditions, nous montrerons que, même là où les exemplaires ne présentent pas d'anomalies évidentes – des erreurs dans la signature des cahiers, par exemple – l'observation de l'aspect matériel de la plupart des exemplaires répertoriés dans le tableau n° 2 nous permet d'en isoler trois¹⁰⁷. Pour deux de ces exemplaires, leur identification avait déjà été possible grâce au premier sondage mené sur le texte de la *Résurrection*. Nous essayerons de prouver la complémentarité de ces deux approches, philologique et matérielle, en nous fondant sur des exemples concrets.

¹⁰⁵ Nous soulignons, comme nous l'avons fait dans l'introduction à ce même article, que le sondage que nous avons proposé relevait d'un état préliminaire de notre recherche et, surtout, que l'hypothèse de classement que nous avons avancée sur la base des variantes textuelles relevées pouvait être corrigée en prenant en compte les variantes typographiques.

¹⁰⁶ La *Résurrection* est imprimée, du moins à partir de l'édition de Jean Trepperel (B), dans l'atelier de la rue Neuve-Notre-Dame à l'enseigne de l'Écu de France ; les éditeurs qui se succèdent à cette adresse font partie d'une même « galaxie » et réutilisent caractères et bois gravés qui avaient été déjà employés par leurs prédécesseurs.

¹⁰⁷ Nous avons consulté tous les exemplaires énumérés dans ce tableau à l'exception de ceux qui sont précédés d'un astérisque.

1.4.1. Les exemplaires anomaux : une ressource précieuse ?

Il est utile de repérer et isoler les exemplaires anomaux présentant des signes de métissage pour au moins deux raisons : d'une part, cela nous permet d'éviter de fonder nos analyses, philologiques ou linguistiques, sur des « versions » de textes qui ne reflètent ni une volonté éditoriale ni une chronologie précise ; de l'autre, une telle démarche peut, dans les cas les plus heureux, nous amener à découvrir des cahiers provenant d'une édition jusque-là inconnue et par conséquent nous permettre d'améliorer notre connaissance de la tradition textuelle de l'œuvre en question.

Comme nous l'avons suggéré plus haut, les imprimés ont été pendant longtemps l'objet d'une véritable méprise de la part des médiévistes, tournés davantage vers le support manuscrit. Dans les années 1960, les études de Henri-Jean Martin sur l'histoire du livre font connaître en France la bibliographie matérielle et mettent en lumière l'intérêt et les problématiques du support imprimé ; d'autres spécialistes du livre se relayeront en plus dans le but de renouveler l'attention sur cette branche d'étude (cf. Introduction au Chapitre 1). Malheureusement, malgré les efforts de certains auteurs, cette discipline restera généralement limitée à un tout petit nombre de chercheurs s'occupant de l'étude des supports de l'écrit ; sauf dans quelques rares cas, une véritable synergie entre la bibliographie matérielle – traditionnelle ou renouvelée – et les approches philologiques et linguistiques ne se créera pas. Comme cela a déjà été souligné, le confinement de cette discipline est probablement dû à des « difficultés disciplinaires, méthodologiques et pédagogiques » qui « interdisent vraisemblablement la constitution d'objets d'études hybrides » (Maira 2016 : 436). Mais c'est également le nombre parfois même très élevé d'imprimés conservés et la probabilité relativement faible de déceler des variantes entre les différents exemplaires d'une même édition qui peuvent décourager les spécialistes travaillant sur ce type de textes à en consulter un plus grand nombre (Villari [2014] 2016 : 24).

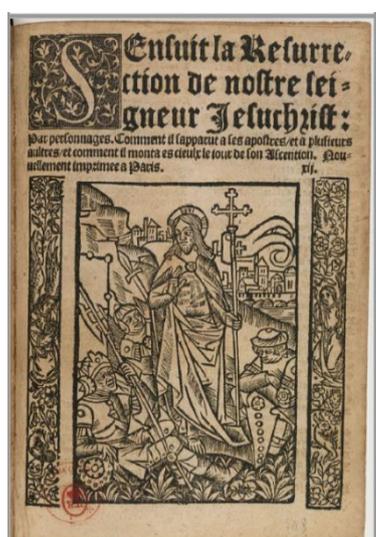
Cela dit, on sait que l'observation préliminaire de la matérialité du livre nous permet d'avoir un aperçu plus clair de la tradition du texte faisant l'objet d'une étude philologique ou linguistique et éventuellement de redistribuer sous plusieurs éditions les exemplaires qui nous le transmettent. Comme on l'a vu, les catalogues ne sont pas toujours fiables et, parfois, les exemplaires relevant de plusieurs éditions différentes sont classés dans le même groupe (cf. 1.1.1). Il se peut alors que le spécialiste malchanceux choisisse, parmi les exemplaires « d'une même édition » répertoriés dans les catalogues, un exemplaire qui présente des anomalies. À ce moment-là un problème se pose : cette anomalie, souvent due à l'assemblage de cahiers provenant d'éditions différentes, n'est visible qu'en comparant plusieurs exemplaires réputés identiques, mais elle affecte tout de même le texte. Ce problème est crucial, nous semble-t-il, tant pour les études visant l'édition critique du texte que pour celles s'intéressant plus particulièrement à sa langue. Dans le premier cas, il entrave la restauration de l'*exemplaire idéal* qui, nous le rappelons, correspond à la « forme » qu'en dernière instance l'éditeur a donné à l'œuvre ; dans le second, bien que les éditions soient parfois datées ou que l'on puisse normalement imaginer – grâce à la période d'activité de l'éditeur ou aux filigranes – une fourchette temporelle dans laquelle le texte a été édité, le mélange des cahiers risque de fausser les résultats d'une enquête s'appuyant sur une chronologie à peu près sûre.

Dans les pages qui suivent, nous allons présenter les résultats de notre enquête sur les variantes typographiques des exemplaires de la *Résurrection* d'Alain Lotrian que nous avons consultés. En particulier, nous soulignerons les deux principales anomalies, affectant tant le livre que le texte, ayant pu être identifiées : le cartonnage et le mélange de cahiers provenant d'éditions différentes.

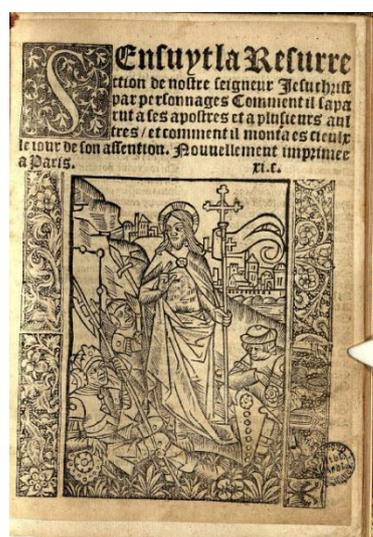
1.4.1.1. Le cartonnage

Comme nous l'avons rappelé au début de cette section, le premier sondage mené sur le texte de la *Résurrection* nous avait amené à rapprocher l'exemplaire Oxford, Bodleian Library, Douce C 293 (dorénavant Douce C 293), de l'édition de 1541 d'Alain Lotrian (I), bien que celui-ci soit normalement classé, dans les répertoires et les catalogues que nous avons consultés, parmi les exemplaires sans date.

Effectivement, comme nous pouvons le remarquer en observant la figure ci-dessous, la page de titre ne présente pas de date, mais elle contient de nombreux éléments qui la différencient de celle des autres exemplaires non datés. La lettrine initiale, gravée, est la même dans les deux exemplaires mais elle est inversée dans Douce C 293 : le « ventre » du [s] est, dans cet exemplaire, orienté vers le haut. Le bois utilisé est le même, mais les bandeaux diffèrent. La disposition du texte du titre ainsi que l'emploi de certains caractères montrent eux aussi des divergences.



f. A1r
Paris, BnF, Rés. Yf 108



f. A1r
Oxford, Bodleian Library, Douce C 293

[S'Ensuit la Resurre = | ction de nostre sei = | gneur
Jesuchrist : | Par personages. Comment il s'apparut a
les apofstres / et a plusieurs | aultres / et comment il
monta es cieulx le jour de son A|scension. Nou = |
vellement imprimee a Paris. xii.]

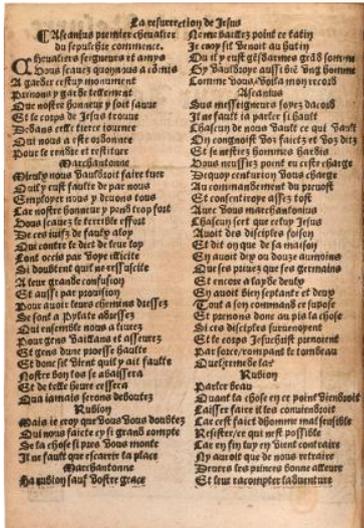
[S'Ensuylt la Resurre | ction de nostre seigneur
Jesuchrist | par personages Comment il s'apa | rut a
les apofstres et a plusieurs aul | tres / et comment il
monta es cieulx | le jour de son Assension.
Nouvellement imprimee | a Paris. xi.i.]

Figure n° 12

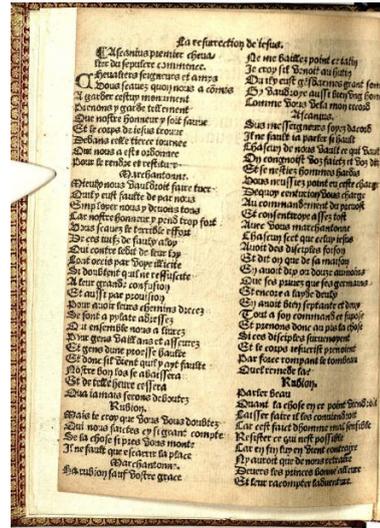
Il n'est donc pas étonnant que même le verso de ce feuillet présente des différences typographiques : il ne s'agit visiblement pas de la même édition. Même si nous n'avons malheureusement pas pu consulter directement cet exemplaire¹⁰⁸, l'observation de sa numérisation nous permet tout de même de remarquer que la marge inférieure et celle de gauche ont été coupées ; la taille de ce premier feuillet est réduite par rapport à celle des feuilles de garde et des feuillets successifs. Ces éléments signalent alors l'altérité du f. A1 : dans le cas d'un aménagement éventuel de cet exemplaire pour un nouveau brochage, le relieur en aurait découpé tous les cahiers¹⁰⁹ ; seulement le f. A1 fait pourtant ici l'objet d'une coupure, signe que cette page de titre a été encollée sur l'exemplaire Douce C 293 dans un deuxième temps.

¹⁰⁸ Comme nous l'avons déjà souligné, le travail de repérage des éditions a été fait en 2020-2021 pendant nos deux premières années de thèse, lorsque la situation sanitaire nous empêchait de nous déplacer pour rejoindre les bibliothèques étrangères conservant certains exemplaires de la *Résurrection*.

¹⁰⁹ C'est le cas, dans notre corpus, de l'exemplaire in-folio Lyon, Bibliothèque Municipale, Rés. A 492067 (A2), dont les marges ont été réduites.



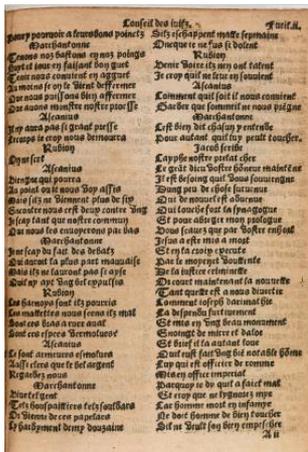
f. A1v
Paris, BnF, Rés. Yf 108



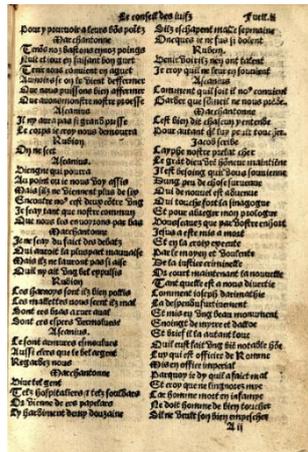
f. A1v
Oxford, Bodleian Library, Douce C 293

Figure n° 13

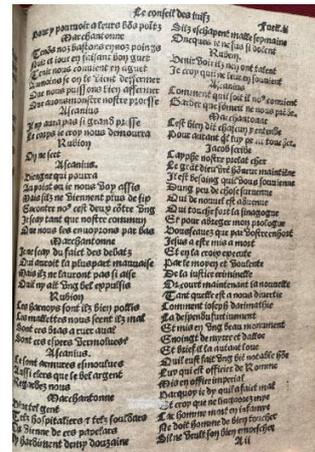
En outre, à partir du f. A2r, nous remarquons que la composition de la forme diffère de celle de Rés. Yf 108 et est identique à celle de l'édition de Lotrian de 1541 (I), dont nous avons consulté l'exemplaire Paris, BnF, Rés. Yf 1602 (3). La disposition des lignes et des colonnes, l'emploi des caractères et des signes diacritiques, ainsi que celle des abréviations, sont entièrement conformes.



f. A2r
Paris, BnF, Rés. Yf 108



f. A2r
Oxford, Bodleian Library, Douce C 293



f. A2r
Paris, BnF, Rés. Yf 1602(3)

Figure n° 14

L'analyse sur l'homogénéité typographique de ces deux exemplaires a donc été étendue à l'ensemble des cahiers et a abouti à un résultat positif. L'observation matérielle contribue donc à expliquer l'uniformité des variantes textuelles relevées dans Douce C 293 et Rés. Yf 1602(3) que nous avons déjà soulignée ailleurs (Tavella 2021 : 274-277). Douce C 293 serait alors un autre exemplaire de I, dont la page de titre originelle aurait été substituée.

Étant donné que cette dernière n'est, dans Douce C 293, conforme à aucune des pages de titre dont nous disposons, ce premier feuillet pourrait relever d'une autre édition encore, qui n'aurait pas été conservée. Comme l'inventaire après décès de l'imprimeur-libraire Jean Janot l'atteste, dans les ateliers d'imprimerie étaient parfois stockés des exemplaires non vendus et non reliés (Runnalls 1999 : 71-79) ; il est alors possible qu'une feuille résiduelle ait été découpée pour remplacer la page de titre originelle de Douce C 293, accidentellement tombée ou déchirée.

On parle de carton pour indiquer un « cahier ou portion de cahier (double feuillet ou feuillet simple) dont le texte a été recomposé et substitué au texte primitivement imprimé » (Fouché, Péchoin, & Schuwer 2002a : 465). Un autre cas de figure est toutefois possible : cette opération de « cartonnage » pourrait avoir été menée avec des visées commerciales afin de réintroduire sur le marché une édition ancienne ; dans cette optique, il s'agirait alors d'une émission¹¹⁰. Même s'il nous paraît moins probable que ce feuillet ait été imprimé à cette occasion, nous ne sommes pas en mesure de trancher entre ces deux hypothèses.

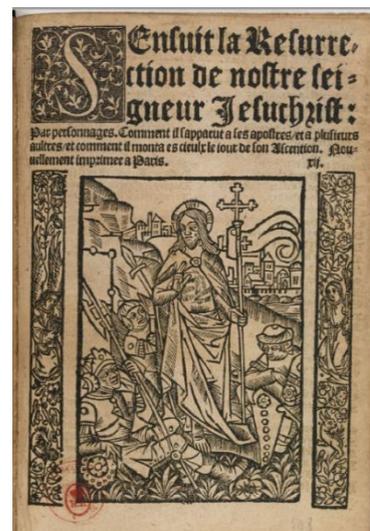
1.4.1.2. Les exemplaires composites

La comparaison de plusieurs exemplaires d'une même édition nous a également permis de remarquer que l'exemplaire Paris, BnF, Arts du spectacle, RESERVE 8-RF-542 (dorénavant Rés. 8-RF-542) présente des signes de métissage. En effet, il est composé de cahiers provenant de deux éditions différentes : l'édition sans date de Lotrian (F2) et l'édition du même éditeur datée de 1539 (G)¹¹¹. Il s'agirait donc d'un *exemplaire composite* renfermant, selon la définition que nous en avons donné en ouverture de ce chapitre, des cahiers provenant d'impressions différentes.

Comme le montre la figure n° 15, la page de titre de Rés. 8-RF-542 est identique à celle de Rés. Yf. 108. Au niveau de la mise en page nous remarquons que la disposition du texte, ainsi que celle des gravures, est analogue ; nous pouvons également observer que même au niveau des micro-variantes typographiques, des caractères et des signes diacritiques, les deux exemplaires sont entièrement conformes (*cf.* figure n° 16).



f. A1r
Paris, BnF, Rés. 8-RF-542

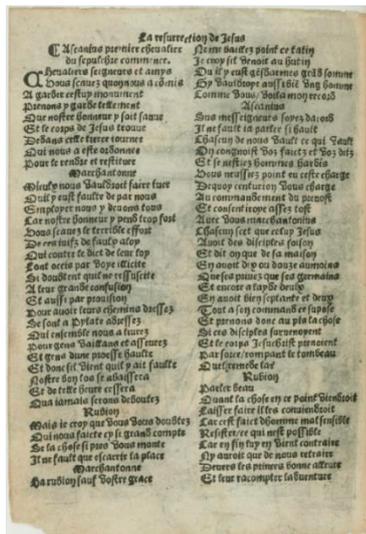


f. A1r
Paris, BnF, Rés. Yf. 108

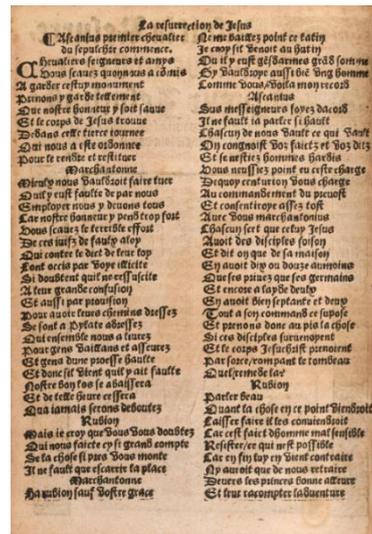
¹¹⁰ Le terme émission est un « néologisme de sens employé au XX^e siècle par les historiens du livre pour traduire le l'anglais *issue* », qui définit l'« ensemble des exemplaires d'une édition qui ont subi la même modification volontaire (suppression ou ajout de certains feuillets ou de certains cahiers, par exemple, ou remplacement de certains feuillets ou de certains cahiers par d'autres) [...] La nouvelle émission est le cas d'émission le plus fréquent. Lorsque des exemplaires d'une édition sont restés invendus, un libraire peut tenter une nouvelle fois de leur trouver des acheteurs en leur redonnant une fraîcheur factice : il fait composer une nouvelle page de titre, voire tout le premier cahier, qu'il substitue aux originaux ; ou encore il fait précéder le livre délaissé d'une première partie, plus moderne et plus attrayante, destinée à servir d'appât » (Fouché, Péchoin, & Schuwer 2002b : 48).

¹¹¹ Comme indiqué lors de la présentation des exemplaires imprimés (*cf.* 1.0), nous choisissons comme exemplaire de référence pour ces deux éditions Paris, BnF, Rés. Yf. 108 (dorénavant Rés. Yf 108) et Paris, BnF, Arsenal, GD-1747 (dorénavant GD-1747).

Figure n° 15



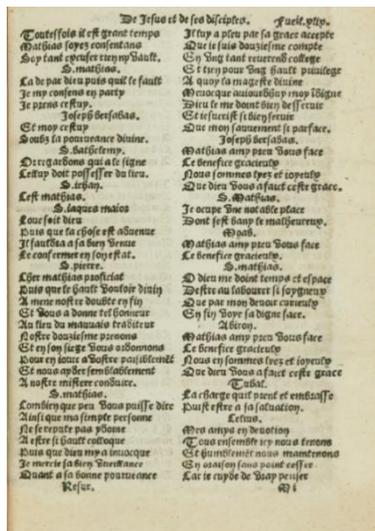
f. A2r
Paris, BnF, Rés. 8-RF-542



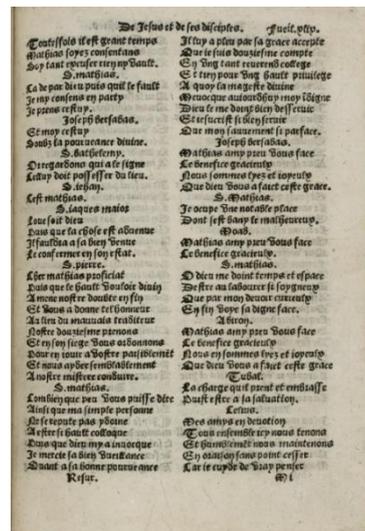
f. A2r
Paris, BnF, Rés. Yf. 108

Figure n° 16

C'est à partir du dernier cahier (M) que l'on peut remarquer des divergences plus ou moins importantes selon les feuillets : la figure n° 17, qui reproduit le feuillet M1r des exemplaires Rés. 8-RF-542 et GD-1747, atteste de leur uniformité. Des macro-variantes sont alors visibles aux feuillets M2r (cf. figure n° 18), M3r (cf. figure n° 19) et M4v (cf. figure n° 20) et concernent, respectivement, l'insertion d'un bois gravé de 10 lignes de hauteur, la distribution du texte sur trois colonnes au lieu de deux, la mise en page du texte au verso du dernier feuillet ainsi que la disposition du colophon.



M1r
Paris, BnF, Rés. 8-RF-542



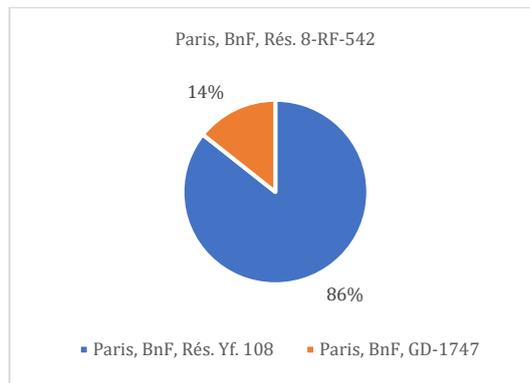
M1r
Paris, BnF, GD-1747

Figure n° 17

Cahiers	Paris, BnF, Rés. Yf. 108	Paris, BnF, Rés. 8-RF-542	Paris, BnF, GD-1747
A			
B			
C			
D			
E			
F			
G			
H			
J			
K			
L			
M			

Tableau n° 3

Le graphique ci-dessous souligne quant à lui le pourcentage de métissage relevé.



Graphique n° 1

Le cas de mélange de cahiers le plus remarquable que nous avons relevé concerne cependant l'exemplaire Paris, BHVP, Rés. 941 524 (dorénavant Rés. 941 524), auquel nous avons déjà fait référence dans l'introduction à cette même section. Cet exemplaire présente la page de titre de l'édition sans date de Lotrian ; pour cette raison il est normalement classé comme relevant de cette impression dans les catalogues et les répertoires que nous avons consultés. L'observation de sa matérialité nous permet toutefois de relever plusieurs divergences au niveau de la composition typographique des bifeuillets dont il est constitué ; son hétérogénéité nous permet d'affirmer qu'il s'agit d'un exemplaire cartonné et composite.

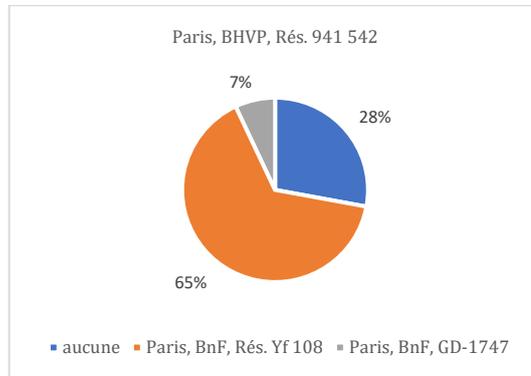
Comme le tableau n° 4 le montre, cet exemplaire est composé de cahiers relevant d'au moins trois éditions différentes : il partage certains bifeuillets de l'édition sans date de Lotrian (F2), ainsi que de celle de 1539 (G), mais nous avons également relevé des bifeuillets qui ne sont conformes à aucune des éditions conservées au niveau typographique.

Cahiers	Paris, BnF, Rés. Yf. 108	Paris, BHVP, Rés. 941 524	Paris, BnF, GD-1747
A		ff. A1-A2	
		ff. A3-A6	
		ff. A7-A8	
B			
C			
D			
E			
F			
G			
H			
[J]		[ff. J2-J3]	
K			

L			
[M]		[ff. M2-M3]	

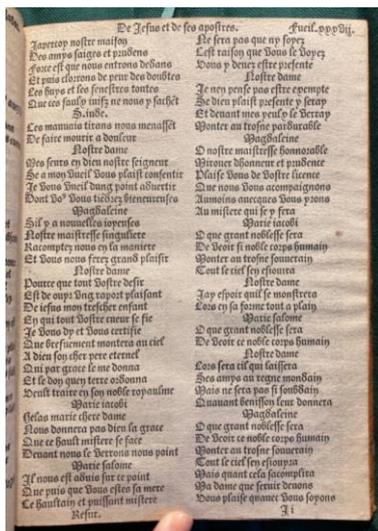
Tableau n° 4

Le graphique ci-dessous illustre le pourcentage de métissage de cet exemplaire.



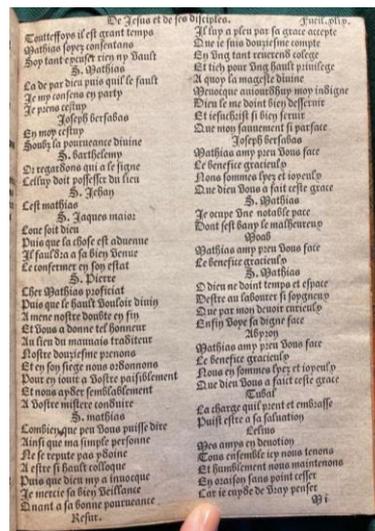
Graphique n° 2

L'exemplaire Rés. 941 524 témoigne aussi des accidents qui, au fil du temps, peuvent toucher l'objet-livre et donc d'une manipulation qui semble avoir eu lieu à plusieurs niveaux et dans des moments différents. En feuilletant Rés. 941 524, nous nous apercevons en effet que deux feuillets (J1 et M1) ont été remplacés.



f. J1r
Paris, BHVP, Rés. 941 524

Figure n° 21



f. M1r
Paris, BHVP, Rés. 941 524

Figure n° 22

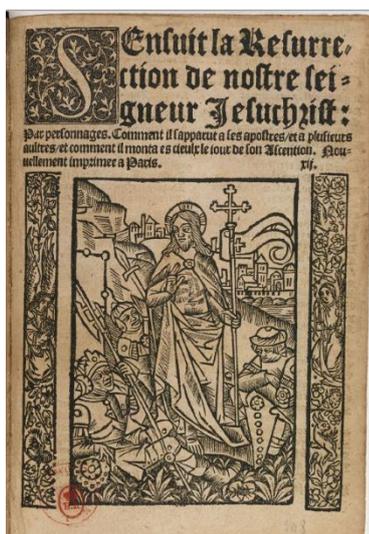
De légères traces de collage et des replis de papier observables sur la tranche de tête du livre nous autorisent à supposer qu'il s'agit de deux cartons ajoutés pour amender une lacune matérielle. Nous pouvons d'ailleurs constater que, à l'intérieur du cahier J, même le feuillet J4 est manquant ; on peut observer à sa place la trace d'une coupure ou d'une déchirure. Le contenu de ce dernier – mais dans quelle version ? – a donc été copié à la main en fin d'ouvrage¹¹². Ce procédé

¹¹² Cet exemplaire a dû faire l'objet d'une reliure moderne : après le texte de la *Résurrection*, une série de feuilles de papier a été ajoutée – même un œil peu avisé peut déceler deux grammages différents – probablement au moment de la nouvelle reliure et pour corriger le texte.

de retranscription a été également adopté pour les feuillets K2 et K3, eux aussi manquants ; même dans ce deuxième cas il nous est possible d'identifier des signes de coupure ou déchirure.

Les anomalies que nous avons signalées montrent donc que cet exemplaire a dû être manipulé à plusieurs reprises. Comme nous l'avons suggéré, il résulte en outre de l'assemblage de plusieurs bifeuillets différents.

Le premier cahier – un binion – est composé de deux bifeuillets qui ne relèvent pas de la même édition : le bifeuillet externe s'apparente à Rés. Yf 108, alors que le bifeuillet interne présente une composition typographique singulière.



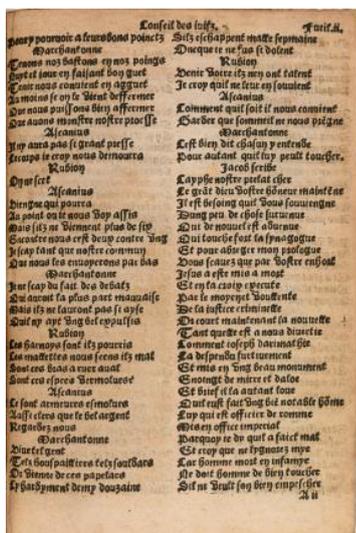
f. A1r
Paris, BnF, Rés. Yf. 108



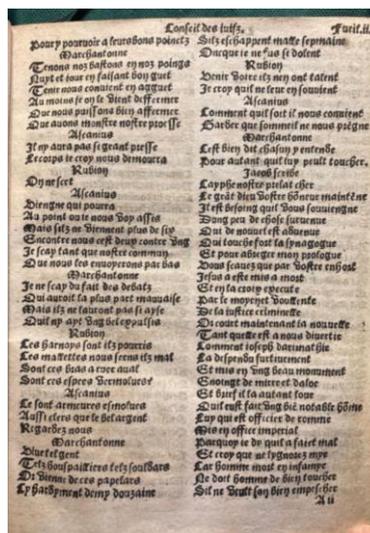
f. A1r
Paris, BHVP, Rés. 941 524

Figure n° 23

Comme la figure ci-dessous le montre, la forme typographique du feuillet A2r des exemplaires Rés. Yf 108 et Rés. 941 524 est entièrement superposable.



f. A2r
Paris, BnF, Rés. Yf. 108

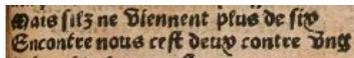


f. A2r
Paris, BHVP, Rés. 941 524

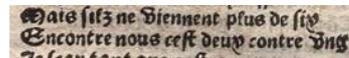
Figure n° 24

Pour la figure n° 23 nous retenons en particulier le détail suivant, qui témoigne d'un défaut d'impression – probablement dû à l'emploi d'un caractère abimé. Il suffit de comparer le caractère utilisé pour graphier tant le [v] (dans le cas de « viennent ») que le [u] (dans le cas de « ung ») à

l'initiale pour se rendre compte que, dans ce deuxième cas de figure, le caractère est abimé et que la haste du [u] semble se fondre avec la hampe du [x] qui le surmonte. Nous retrouvons cette même imperfection dans les deux exemplaires pris en compte, signe qu'il s'agit de la même impression et, par conséquent, de la même édition.

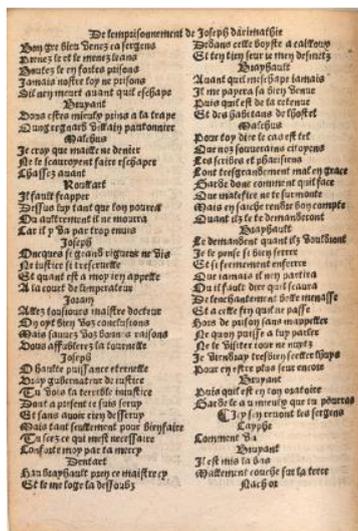


Paris, BnF, Rés. Yf. 108

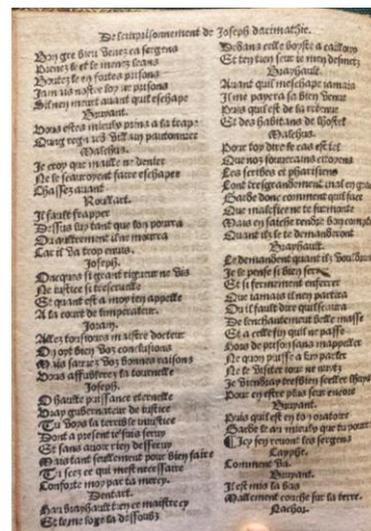


Paris, BHVP, Rés. 941 524

Au contraire, comme nous l'avons suggéré plus haut, le bifeuillet successif présente une forme typographique différente, qui oppose Rés. Yf 108 et Rés. 941 542. En observant la figure ci-dessous, nous pouvons en effet remarquer une série de micro-variantes typographiques : il s'agit essentiellement de l'emploi du point après le nom des personnages et après le titre courant dans la marge supérieure du feuillet. Les divergences de ce type nous avertissent quant à la discordance entre les deux exemplaires en question. Etant donné que ce type de signe était utilisé de manière discontinue¹¹³, et que nous ne pouvons donc pas baser notre analyse sur l'observation de différents cahiers d'un même exemplaire pour en relever un écart éventuel, la seule démarche nous permettant de repérer des différences est la comparaison de plusieurs exemplaires d'une « même édition ».



f. A6v
Paris, BnF, Rés. Yf. 108



f. A6v
Paris, BHVP, Rés. 941 524

Figure n° 25

Les différences dans la composition de la forme que nous venons de mettre en évidence nous amènent donc à supposer que les deux bifeuillets en question relèvent de deux éditions distinctes. La comparaison de Rés. 941 524 avec les autres éditions de Lotrian – parmi lesquelles figurent les deux imprimés issus de la collaboration avec Denis Janot¹¹⁴ – n'a pas abouti à un résultat positif : nous considérons donc cette impression comme relevant d'une édition qui n'aurait pas été conservée intégralement mais dont nous sont parvenus des extraits grâce à un exemplaire composite¹¹⁵.

Le fait qu'un même cahier puisse relever de deux impressions différentes ne doit pas nous étonner : comme nous l'avons expliqué plus haut, le premier cahier de la *Résurrection* se compose

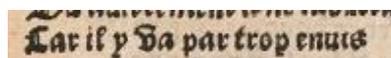
¹¹³ Par exemple, le point peut – ou non – marquer la fin d'une réplique.

¹¹⁴ Nous ne retenons ici que E1 car E2 est lacunaire et ne possède pas le premier cahier (cf. 1.3).

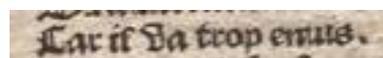
¹¹⁵ Comme nous l'avons vu pour le cas de Rés. 8-RF-542, ce n'est pas moins possible que le métissage soit dû à l'assemblage de cahiers relevant de différentes éditions connues.

toujours, pour ce qui est des éditions in-quarto, de deux feuilles encartées. Nous imaginons alors que, dans l'atelier d'imprimerie ou dans la boutique du libraire chargé de la vente, l'assembleur a dû regrouper dans ce premier cahier deux feuilles provenant de deux éditions différentes.

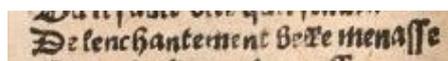
On relève, dans le feuillet supra, des variantes textuelles s'ajoutant aux différences typographiques.



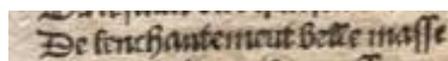
f. A6v
Paris, BnF, Rés. Yf. 108



f. A6v
Paris, BHVP, Rés. 941 524



f. A6v
Paris, BnF, Rés. Yf. 108



f. A6v
Paris, BHVP, Rés. 941 524

Si l'hypothèse que nous venons d'avancer est correcte, les variantes textuelles que nous avons retenues ne représenteraient pas des variantes « de presse » mais plutôt des variantes « éditoriales ». Comme nous l'avons souligné dans notre *Introduction*, l'ensemble des éditions de la *Résurrection* se présente comme une série de remaniements successifs. Dans ce cadre, l'analyse des variantes textuelles contenues dans les bifeuillets « non conformes » et leur comparaison avec la leçon attestée dans les autres exemplaires nous permet de mieux définir la chronologie relative des éditions de la quatrième journée de Gréban, y compris de celles qui n'auraient pas été conservées intégralement.

Les résultats de notre analyse matérielle coïncident d'ailleurs avec ceux dérivant de l'analyse de la *varia lectio* : comme nous l'avons indiqué au début de cette section, pendant le premier sondage effectué sur le texte de la *Résurrection* nous remarquons déjà que, parmi les exemplaires sans date, celui de Rés. 941 524 semblait témoigner « d'une première modification effectuée par Lotrian, qui sera ensuite achevée dans les éditions successives » (Tavella 2021 : 276). Les variantes de ce type ne se retrouvent en effet, dans cet exemplaire, que dans les bifeuillets « non conformes »¹¹⁶.

Prenons par exemple la première des deux variantes relevées ci-dessus. Ce vers se situe dans la scène du procès de Joseph d'Arimatee : le grand-prêtre Caïphe ordonne aux soldats d'enfermer Joseph dans la prison et ceux-ci s'appêtent à répondre à ses attentes¹¹⁷. Comme nous pouvons le remarquer en observant la réplique de Malcuidant – Roullart dans la version imprimée – transcrite ci-dessous dans ses différents « états », la version transmise par Rés. 941 524 correspond à la leçon contenue dans la première édition d'Alain Lotrian et Denis Janot (E1) et non dans les éditions que Lotrian publie seul (F2, G, H, I).

Nous remarquons d'ailleurs qu'au fil des impressions le texte a subi des modifications en chaîne. La leçon qu'on retrouve dans les manuscrits est déjà partiellement modifiée dans les deux éditions cycliques (A1 et A2).

Manuscrits

Malcuidant Il fault frapper | dessus luy autant¹¹⁸ qu'on pourra | ou autrement il demourra, | car il y vient par trop¹¹⁹ envis.

Éd. Jodogne v. 28173-76

A1, A2

Roullart Il fault frapper | dessus luy autant qu'on pourra | ou autrement il demourra, | car il y va trop envis.

¹¹⁶ Cela implique, par conséquent, que pour une étude visant une plus précise définition de la chronologie relative de ces éditions la prise en compte des feuilles « conformes » doit être exclue.

¹¹⁷ Cf. v. 28164-66.

¹¹⁸ Ms. C « tant ».

¹¹⁹ Ms. A « il va trop ».

Sans raison apparente, A1 et A2 remplacent le verbe « venir » avec « aller » (« il y vient » > « il y va ») au v. 28176. Elle présente également une erreur due à l'omission de la préposition « par » avant « envis », qui empêche le respect de la mesure de l'octosyllabe. Dans la version manuscrite, la leçon témoigne de l'emploi d'une locution adverbiale (« par trop envis »), alors que dans les imprimés, au moins jusqu'à l'édition d'Alain Lotrian de 1539 (G), on retrouve deux adverbes apposés (« trop » et « envis »).

À l'erreur métrique au v. 28176 s'ajoute, à partir B et jusqu'à G, la suppression du pronom « y » ; le vers ne compte désormais plus que six syllabes. En outre, nous observons qu'à partir de l'édition de Jean Trepperel, l'adverbe « autant », normalement employé en corrélation (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 918), est remplacé par « tant » (« autant qu'on pourra » > « tant qu'on pourra »).

B, C1, C2

Roullart Il fault frapper | dessus luy tant qu'on pourra | ou autrement il demourra | car il va trop envys.

Ce dernier problème métrique est vite résolu dans l'édition de la veuve Trepperel (D), qui ajoute un [l] euphonique avant le pronom « on », entraînant ainsi la distinction de deux syllabes (« que l'on ») et la restauration de l'octosyllabe.

D

Roullart Il fault frapper | dessus luy tant que l'on pourra | ou autrement il demourra | car il va trop envis.

À partir de la première édition d'Alain Lotrian publiée en collaboration avec Denis Janot (E1) nous remarquons que le texte est à nouveau modifié et qu'une nouvelle erreur se fait jour : au v. 28175 le verbe *demourer*, conjugué au futur simple dans une forme syncopée, est remplacé par *mourir* précédé de la particule négative *ne*. Cette modification n'interfère pas avec le schéma métrique mais elle pose un problème, nous semble-t-il, au niveau de la logique du texte. Comme nous l'avons précisé plus haut, Cayphe ordonne aux soldats d'accompagner Joseph dans sa cellule, non de le tuer ; dans la version originelle, Malcuidant propose donc de frapper l'accusé afin qu'il avance car, comme le lecteur peut bien l'imaginer, Joseph marche alors vers la prison à contrecœur. Dans la version proposée par Lotrian, la leçon n'est donc justifiable ni dans l'économie de la réplique ni dans celle de la scène.

E1 + Rés. 941 524

Roullart Il fault frapper | dessus luy tant que l'on pourra | ou autrement il ne mourra | car il va trop envis.

À partir de l'édition d'Alain Lotrian de 1539, nous remarquons enfin une autre variante qui nous permet d'opposer le bloc des éditions de cet éditeur aux feuillets « non conformes » relevés dans Rés. 941 524. Au v. 28176 ce groupe d'éditions reprend la locution adverbiale « par trop envis », employée dans les manuscrits, tout en conservant le verbe *aller* à la P3 du présent de l'indicatif, variante qu'on retrouve déjà dans la *princeps*. Dans cette nouvelle leçon, même le pronom « y » - supprimé, comme nous l'avons dit, à partir de l'édition de Jean Trepperel - est réintroduit (« car il va trop envis » > « car il y va par trop envis »). Ce dernier groupe d'éditions se rapproche donc de la version manuscrite et résout l'hypométrie du v. 28176, mais conserve l'erreur due à la substitution du verbe *demeurer* avec *mourir*.

F2, G, H, I, L

Roullart Il fault frapper | dessus luy tant que l'on pourra | ou aultrement il ne mourra | car il y va par trop envis.

Exemple n° 18

Pour ce qui est de la deuxième variante textuelle relevée au f. A6v°, nous pouvons remarquer que, même dans ce cas de figure, Rés. 941 524 s'apparente au groupe d'éditions qui précèdent celles d'Alain Lotrian.

Le vers en question se rapporte à la scène que nous venons de décrire : les soldats discutent de l'emprisonnement de Joseph d'Armathie et Malabrun – Brayhault dans la version imprimée – déclare qu'il enfermera très attentivement le prisonnier dans sa cellule.

Les premières éditions de la *Résurrection* conservent, comme Rés. 941 542, presque intégralement la version transmise par les manuscrits, la seule divergence étant le choix du nombre pour le substantif « enchantement » (« des enchantements » > « de l'enchantement »).

Manuscrits

Malabrun [...] Je le pense si bien serrer¹²⁰ | et si fermement enferrer¹²¹ | que jamais il n'en partira | ou il faut dire qu'il sçara¹²² | des enchantements belle masse¹²³.

Éd. Jodogne, v. 28210-14

A1, A2, B, C1, C2, D, E1 + Rés. 941 524

Brayhault [...] Je le pense si bien serrer | et si fermement enferrer | que jamais il n'en partira | ou il faut dire qu'il sçaura | de l'enchantement belle masse.

À partir des deux premières éditions d'Alain Lotrian – l'édition sans date et celle de 1539 – nous pouvons remarquer une modification dans l'expression *savoir belle masse de qqch.* employée avant (« qu'il sçaura de l'enchantement belle masse »), transformée ensuite en « savoir belle menasse de qqch » (« qu'il sçaura de l'enchantement belle menasse ») ; cette modification a sans doute eu lieu à cause d'un problème de compréhension de la locution *belle masse de*, probablement sortie d'usage.

F2, G, L

Brayhault [...] Je le pense si bien serrer | et si fermement enferrer | que jamais il n'en partira | ou il faut dire qu'il sçaura | de l'enchantement belle menasse.

Cette leçon, qui rend le vers hypermètre, a été conservée dans l'édition de Nicolas Chrestien mais, curieusement, elle ne figure pas dans les éditions d'Alain Lotrian de 1540 et 154¹²⁴. Celles-ci présentent quant à elles une variante singulière (« qu'il sçaura très bien jouer de passe passe ») qui semble remanier la leçon du ms. A (« qu'il sera ung bon joueur de passe passe »).

H, I

Brayhault [...] Je le pense si bien serrer | et si fermement enferrer | que jamais il n'en partira | ou il faut dire qu'il sçaura | tres bien jouer de passe passe.

Exemple n° 19

Quoi qu'il en soit, nous pouvons observer que, même dans ce deuxième exemple, la leçon présente dans Rés. 941 524 témoigne d'une étape préliminaire de révision du texte par rapport aux éditions d'Alain Lotrian. Les variantes relevées nous permettent d'affirmer que ce bifeuillet proviendrait d'une édition distincte qui n'a pas été entièrement conservée ; il pourrait s'agir soit

¹²⁰ Ms. C « enferrer ».

¹²¹ Ms. C « enserrer ».

¹²² Ms. A « qu'il sera ».

¹²³ Ms. A « ung bon joueur de passe passe ».

¹²⁴ Les variantes relevées dans ces deux éditions nous permettent de les distinguer souvent des autres imprimés et de les classer dans ce qu'on appellera un sous-groupe β^2 (cf. 2.4).

d'une autre édition de Lotrian publiée en collaboration avec Denis Janot, soit d'une autre édition que Lotrian aurait publiée seul.

Effectivement, nous ne sommes pas en mesure de trancher entre ces deux ateliers d'imprimerie : pour ce qui est de la matérialité du livre, Rés. 941 524 n'est conforme typographiquement ni à l'édition d'Alain Lotrian et Denis Janot qui conserve cette portion du texte (E1), ni aux éditions publiées par Alain Lotrian seul (F2, G, H, I). Sur la base des variantes textuelles relevées, nous pouvons pourtant supposer qu'il s'agit d'une édition intermédiaire.

Plusieurs variantes nous semblent en effet contribuer à prouver ceci. Au f. A5v, par exemple, nous retrouvons une leçon que Rés. 941 542 partage avec les éditions de Lotrian. Le vers est tiré de la même scène citée *supra*, mais nous nous situons un peu plus tôt : Joseph d'Arimathie est ici en train d'expliquer pourquoi et comment il a descendu le corps de Jésus de la croix pour lui donner une sépulture. Nous allons ici nous intéresser tout particulièrement au v. 28057 (« sans meffait ne quelque desserte ») qui fait l'objet d'un remaniement au fil des impressions.

Manuscrits

Joseph [...] je l'ay fait en propre personne, | voire pour Dieu et en aumosne, |
comme en ayant compassion | de la piteuse passion | qu'il a enduree
et soufferte | sans meffait ne quelque desserte, | si comme on dit. Je
n'en sçay plus.

Éd. Jodogne v. 28052-58

Éditions précédentes

Joseph [...] comme en ayant compassion | de la piteuse passion | qu'il a
enduree et soufferte | sans meffait et¹²⁵ quelque desserte, | si comme
on dit. Je n'en sçay plus.

Comme nous pouvons l'observer, les premières éditions de la *Résurrection* conservent la leçon manuscrite en remplaçant la particule adverbiale « ne » avec la conjonction « et » (« sans meffait ne quelque desserte » > « sans meffait et quelque desserte »). Elles préservent donc l'emploi du substantif « desserte », qui prend ici le sens de 'faute commise'¹²⁶ : la souffrance de Jésus n'est pas liée à un délit dont il aurait pu se rendre coupable.

Dans l'édition de Alain Lotrian et Denis Janot, nous remarquons la substitution de la conjonction « et » avec la préposition « en » (« et quelque desserte » > « en quelque desserte »), qui a pu ouvrir la voie à l'introduction de la locution « en nulle sorte », dont nous observons l'emploi déjà dans Rés. 941 542.

Même dans les premières éditions publiées par Alain Lotrian seul nous relevons ce remaniement (« sans meffait en quelque desserte » > « sans nul meffait en nulle sorte ») : le substantif « desserte » (précédé de l'adjectif indéfini « quelque ») laisse la place à la locution « nulle sorte », qui porte sur le substantif *meffait* la précédant ('aucune sorte de délit'). Comme l'attestent les résultats du dépouillement des données disponibles dans Frantext 2020¹²⁷, ce substantif connaît une baisse considérable dans son emploi entre le MF et le FPréclass. C'est sans doute pour cette raison que certains imprimeurs remanient le texte originel : le substantif *desserte*, du moins dans le sens qu'il prend ici, devait être de plus en plus rare. En outre, nous remarquons l'introduction de l'adjectif « nul » devant « meffait », ce qui permet de respecter la mesure de l'octosyllabe : la substitution de la locution *en quelque desserte*, qui compte six syllabes, avec *en nulle sorte*, qui compte cinq syllabes, aurait sinon contribué à briser le mètre.

Rés. 941 524 + F2, G

Joseph [...] comme en ayant compassion | de la piteuse passion | qu'il a enduré
et soufferte | sans nul meffait en nulle sorte, | si comme on dit. Je n'en
sçay plus.

¹²⁵ E1 « en ».

¹²⁶ Cf. DMF 2020, *ad vocem*.

¹²⁷ On passe de 70 occurrences relevées en MF à 6 attestations en FPréclass.

Curieusement, les éditions d'Alain Lotrian de 1540 et 1541 témoignent du réemploi du substantif *desserte*. Comme nous l'avons observé pour la variante analysée précédemment, le sous-groupe β^2 est souvent plus proche de la version manuscrite par rapport aux autres éditions de Lotrian¹²⁸. Dans ce cas de figure, les deux éditions en question remanient la version transmise par les éditions antérieures de Lotrian et par Rés. 941 524. En particulier, ils remplacent la locution « en nulle sorte » en réintégrant le substantif « desserte » précédé de la préposition « sans » : il en résulte un syntagme adverbial avec deux éléments coordonnés (« sans nul meffait et sans desserte »).

H, I

Joseph [...] comme en ayant compassion | de la piteuse passion | qu'il a enduré et soufferte | sans nul meffait et sans desserte, | si comme on dit. Je n'en sçay plus.

Dans l'édition de Nicolas Chrestien (L), chronologiquement postérieure au sous-groupe β^2 , nous retrouvons ce vers dans la version de Rés. 941 542 et des premières éditions de Lotrian. La réplique subira une modification ultérieure due à la substitution de la proposition « Je n'en sçay plus » avec l'adverbe « communement ».

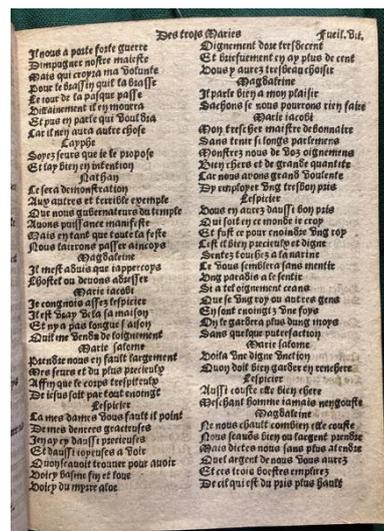
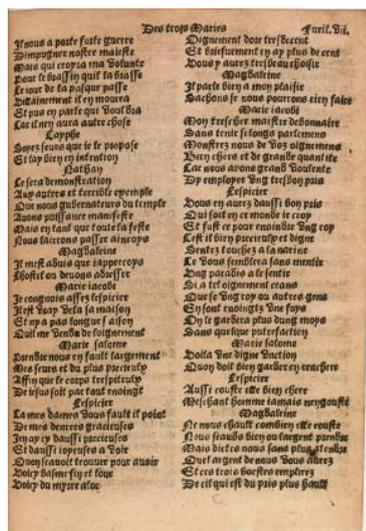
L

Joseph [...] comme en ayant compassion | de la piteuse passion | qu'il a enduré et soufferte | sans nul meffait en nulle sorte | si comme on dit communemen[t]

Exemple n° 20

La *varia lectio* qui ressort de cette collation montre d'une part que les leçons contenues dans Rés. 941 542 nous autorisent parfois à rapprocher cet exemplaire de l'édition d'Alain Lotrian et Denis Janot et, parfois, de celles qu'Alain Lotrian publia tout seul¹²⁹. Comme nous l'avons suggéré plus haut, le bifeuillet « non conforme » que nous avons identifié pourrait donc relever d'une édition intermédiaire qui ne nous serait pas parvenue dans son intégralité.

Comme on aurait pu le deviner, les deux derniers feuillets du cahier A montrent quant à eux une complète identité.

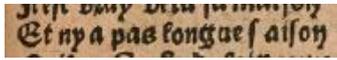


¹²⁸ Dans d'autres cas encore le remanieur au service de Lotrian en 1540 corrige ou modifie un vers ou une réplique en restaurant la leçon originale (cf. 2.5.3).

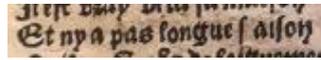
¹²⁹ En particulier, le bifeuillet « non conforme » contenu dans Rés. 941 542 se rapproche de celle sans date et de celle de 1539.

Figure n° 26

Même dans ce cas de figure, nous pouvons retenir une petite coquille qui atteste, dans son anomalie, de la conformité de ces deux cahiers : le mot « saison » a été imprimé en laissant une espace entre le premier [s] et le [a] qui suit.

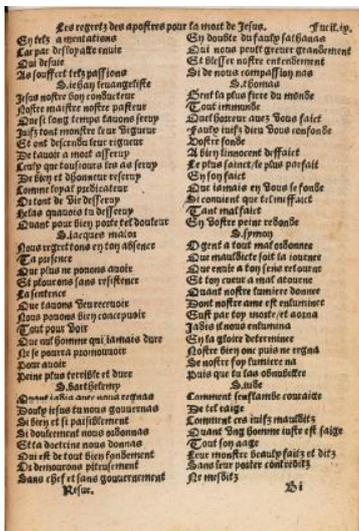


Paris, BnF, Rés. Yf. 108

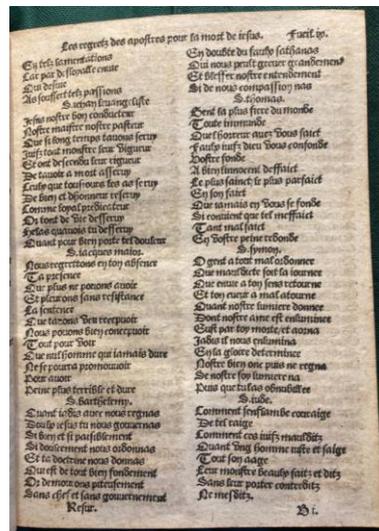


Paris, BHVP, Rés. 941 524

Les exemples de ce type nous confirment qu'il s'agit d'un même tirage, et donc de la même édition. Comme nous l'avons suggéré plus haut, même les cahiers B et C montrent des indices typographiques et textuels de « non-conformité » (cf. figures n° 27 et 28).

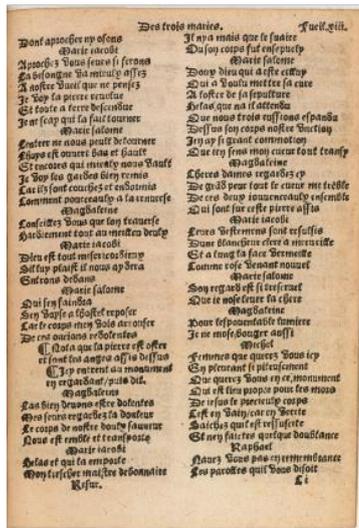


f. B1r
Paris, BnF, Rés. Yf. 108

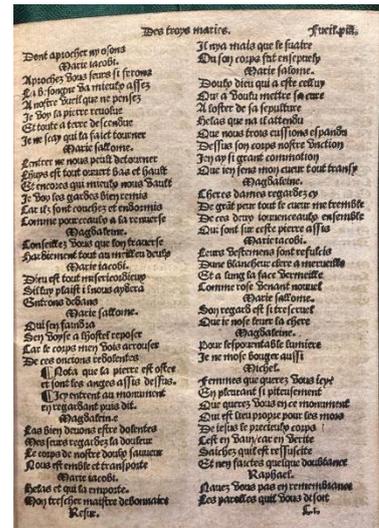


f. B1r
Paris, BHVP, Rés. 941 524

Figure n° 27



f. C1r
Paris, BnF, Rés. Yf. 108



f. C1r
Paris, BHVP, Rés. 941 524

Figure n° 28

Dans ces deux cahiers (B et C) nous remarquons également la présence de variantes textuelles intermédiaires : comme c'était le cas pour les variantes relevées dans le premier cahier, nous retenons les cas de figure qui nous permettent de rapprocher alternativement Rés. 941 524 de l'édition qu'Alain Lotrian publie en collaboration avec Denis Janot et de celles qu'il publie seul.

L'exemple ci-dessous montre une parenté entre l'édition d'Alain Lotrian et Denis Janot et Rés. 941 524. Nous allons ici nous intéresser à l'emploi fluctuant des verbes *faire* et *ouïr* ou *avoir* à la fin des v. 28606-07. Nous remarquons d'abord que, comme c'est souvent le cas, les manuscrits et les premiers imprimés contiennent la même version.

Manuscrits

Saint Berthelemy Or, mes freres, il nous convient | icy secretement tenir | et, pour noz vies soustenir, | ensemble noz mestiers ferons | jusques a tant que nous ourrons¹³⁰ | aucune joyeuse nouvelle.

Éd. Jodogne v. 28603-08

Éditions précédentes

Sainct Barthelemy Or mes freres il nous¹³¹ convient | icy secretement tenir | et, pour noz vies soustenir, | ensemble noz mestiers ferons | jusques a tant que nous orrons | aucune joyeuse nouvelle

À partir de l'édition d'Alain Lotrian et Denis Janot le verbe *ouïr* laisse la place à *avoir* (« orrons | aucune joyeuse nouvelle » > « aurons | aucune joyeuse nouvelle »). L'emploi du verbe *ouïr*, même dans sa forme ancienne bisyllabique, est encore attesté aux XVI^e et XVII^e siècles (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 806-807) et ne semble donc pas en mesure de justifier cette substitution. D'autre part, nous soulignons que le verbe *avoir* avait déjà été employé dans l'un des témoins manuscrits (ms. C), et que la proximité dans l'écriture et dans le son de ces deux formes au futur simple pouvait sans doute générer de la confusion chez le copiste ou chez le compositeur.

Nous nous limitons donc à relever cette variante sans essayer de la justifier, sachant que dans les deux versions présentées la leçon est recevable (« ouïr nouvelle » | « avoir nouvelle »).

E1, H + Rés. 941 524

S. barthelemy Or mes freres il nous convient | icy secretement tenir | et, pour noz vies soustenir, | ensemble noz mestiers ferons | jusques a tant que nous aurons | aucune joyeuse nouvelle

De manière plus intéressante, nous observons que ces deux verbes sont intervertis à partir des éditions que Lotrian publie seul, et que cela entraîne une erreur : dans ce cas de figure, le substantif « mestiers » ne peut pas régir le verbe *avoir* (« mestiers aurons ») et le substantif « nouvelle » ne peut pas régir le verbe *faire* (« ferons | aucune joyeuse nouvelle »).

F2, G, I, L

S. barthelemy Or mes freres il nous convient | icy secretement tenir | et, pour noz vies soubstenir | ensemble noz mestiers aurons | jusques a tant que nous ferons | aucune joyeuse nouvelle

Exemple n° 21

Contrairement à ce dernier groupe d'impressions, l'édition d'Alain Lotrian de 1540 (H) conserve la version transmise par l'édition d'Alain Lotrian et Denis Janot et Rés. 941 524 ; comme nous l'avons déjà souligné, ce fait n'est pas étonnant car cette édition corrige souvent les leçons fautives et remanie le texte en se rapprochant parfois des éditions précédentes voire des manuscrits.

¹³⁰ Ms. C « aurons ».

¹³¹ A1 « nous » omis.

L'exemple suivant témoigne au contraire d'une parenté entre Rés. 941 524 et les éditions d'Alain Lotrian. La réplique ci-dessous est tirée d'une scène qui suit la résurrection de Jésus : l'ange Gabriel se rend auprès de Marie pour la reconforter comme Dieu le lui avait ordonné¹³². Comme nous pouvons l'observer, les premières éditions reproduisent la leçon des manuscrits en attribuant cette réplique à Gabriel ; dans l'édition d'Alain Lotrian et Denis Janot le nom du personnage est supprimé et, dans les éditions successives (y compris dans Rés. 941 524), la réplique est attribuée à Jésus¹³³.

Manuscrits

Gabriel Poursuivez ceste intencion¹³⁴, | ma maistresse tres honnoree ; | vostre ferme foy beneuree | presentement s'adverera¹³⁵.

Éd. Jodogne v. 28997-29000

Éditions précédentes

Gabriel Poursuyuez ceste intencion, | ma maistresse tres honnoree ; | vostre ferme foy bienuree | presentement s'adverera.

E1

omis Poursuyuez ceste intencion, | ma maistresse tres honnoree ; | vostre ferme foy bienuree | presentement s'averera.

Rés. 941 524 + F2, G, H, I, L

Jesus Poursuyuez ceste intencion, | ma maistresse tres honnoree ; | Vostre ferme foy bien heuree | presentement s'averera.

Exemple n° 22

Ces dernières éditions contiennent une erreur : Jésus ne peut visiblement pas consoler sa mère en lui disant de croire en sa propre résurrection, comme l'ange Gabriel le fait¹³⁶, et il est très improbable qu'il puisse s'adresser à elle en l'appelant « maîtresse ». En outre, comme nous l'avons rappelé ci-dessus, Dieu avait expressément confié cette tâche à Gabriel.

Sur la base des relations entre les différents imprimés mises en valeur en plus haut, il nous semble plausible de suggérer un lien entre l'omission relevée dans l'édition d'Alain Lotrian et Denis Janot et les éditions successives. Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, la tradition imprimée du *Mystère de la Résurrection* paraît avoir fait l'objet d'une suite de corrections ou de fautes s'étant accumulées les unes aux autres au cours des différentes campagnes d'impression. Cela nous amène à croire que, dans la plupart des cas, les éditeurs qui se sont succédés dans l'atelier de la rue Neuve-Notre-Dame à l'Écu de France ont sans doute pris comme base pour une nouvelle édition l'impression la plus récente parmi celles disponibles.

Dans ce cas de figure, il est probable qu'un compositeur peu avisé ait corrigé l'erreur due à l'omission du nom du personnage en commettant une nouvelle faute ; curieusement, cette nouvelle erreur a dû ensuite passer inaperçue et a en effet été maintenue dans les éditions successives¹³⁷. Le choix du nom de *Jesus* se comprend prenant en compte l'intégralité de la scène, qui voit Jésus arriver et dialoguer avec sa mère à partir du v. 29009. Comme nous l'avons précisé, il n'est pourtant pas justifiable au niveau de la logique narrative et discursive du texte.

¹³² Cf. v. 28911-20 (« *Dieu* : [...] Gabriël est en la presence, | de nostre pucelle Marie | qui de sa tristresse marrie, | a son pouoir, la reconforte ; | mais foy n'est pas en elle morte, | tousjours a tenu et tiendra | que son filz briefment reviendra, | vivant en corps gloriffié, | et s'est tousjours son cuer fié | a sa beneuree promesse »).

¹³³ L'omission du nom du personnage dans E1 est probablement due au fait qu'il se trouve en bas de la colonne de droite au f. B4r^o, alors que la réplique est contenue au verso de ce même feuillet.

¹³⁴ Ms. A « vostre intencion ».

¹³⁵ Ms. A « s'adverera ».

¹³⁶ Cf. v. 28985-996 : « *Nostre dame* : [...] Mais, non obstant ta passion, | mon dueil, ma lamentacion | dont je fus et suis fort pressee | pour la cruelle extorcion, | la pitoyable exaccion | ne m'a pas si fort angoissee | que j'aye en rien ma foy blessee | ne vraye esperance laissee, | mais croy sans variacion | qu'en la journee commancee, | a la joye de ma pensee, | verray ta resurreccion. »

¹³⁷ Cela même dans le sous-groupe β^2 qui, comme nous l'avons précisé plus haut, a tendance à corriger les fautes présentes dans les éditions antérieures (et parfois encore présentes dans celle, successive, de Nicolas Chrestien).

L'exemple suivant est probablement le plus intéressant à analyser pour mettre en valeur une linéarité dans la différenciation des étapes de révision du texte. Comme nous l'avons déjà souligné ailleurs (Tavella 2021 : 259-60), les vers 28711-28716 témoignent d'une erreur contenue dans les éditions que Lotrian publie tout seul et dans celle de Nicolas Chrestien.

Dans ce passage, les soldats chargés de garder le tombeau du Christ discutent entre eux à propos de la tâche qui leur a été confiée.

Manuscrits

Marcus Vecy pour donner beau tatin¹³⁸ | a ung villain quand je m'argue | c'est une vieille besague | qui poise comme ung vieulx¹³⁹ mortier.
Ascanius Viengne quiouldra nous gueter | nous sommes bruyans comme feu.
 Jodogne v. 28711-16

A1, A2

Marchantonne Vecy pour donner beau tatin | A ung villain quant je m'argue | C'est une vielle besague | Qui poise comme ung vielz mortier.
Ascanius Viengne quiouldra nous gueter | Nous sommes bruyans comme feu.

Comme nous pouvons le remarquer, les deux éditions cycliques conservent la leçon manuscrite, alors qu'à partir de l'édition de Jean Trepperel deux modifications sont introduites : nous relevons d'une part le remplacement du pronom de P1 « je » avec celui de P3 « il » au v. 28712 et la variante « feu » / « fer » au v. 28716.

Pour ce qui est de la première variante, nous observons que la substitution du pronom entraîne une différenciation dans le sémantisme du verbe. Le verbe *arguër* dans son emploi pronominal (« je m'argue » signifie 'se fâcher', alors que dans l'édition de Jean Trepperel et dans les suivantes voudrait plutôt dire 'harceler, tourmenter qqn' ; dans cette nouvelle version « il m'argue », le sujet pronominal de la subordonnée se rapporte au substantif *villain* qui précède en fonction de complément d'objet indirect.

Dans le second cas de figure l'alternance entre les substantif *feu* et *fer* s'explique probablement par le fait que dans la leçon originelle le renvoi à une idée de bruit était moins immédiat ; le substantif *fer* peut rappeler soit les outils du forgeron soit les armes et donc la confusion et le désordre de la bagarre. Les deux variantes relevées contribuent à corroborer l'hypothèse avancée plus haut de l'antériorité des éditions cycliques par rapport à celle de Jean Trepperel (cf. 1.1.2).

Éditions précédentes

Marchantonne Vecy pour donner beau tatin | A ung villain quant il m'argue | C'est une vielle besague | Qui poise comme ung vielz mortier.
Ascanius Viengne quiouldra nous gueter | Nous sommes bruyans comme fer.

Comme dans les imprimés qui le précèdent, Rés. 941 524 présente les deux variantes introduites à partir de l'édition de Jean Trepperel (B) ; deux innovations nous permettent pourtant de distinguer la version transmise par les bifeuillets anomaux contenus dans cet exemplaire des autres éditions conservées. Nous observons tout d'abord la substitution du présentatif « vecy » avec la forme « voicy », plus moderne. Ensuite, nous pouvons remarquer que le v. 28714 a subi une modification concernant le comparatif d'égalité : « comme », figurant dans les éditions précédentes a été substitué par « autant qu(e) » ; par conséquent l'adjectif « vieilz » n'apparaît plus, pour des raisons métriques.

Rés. 941 524

Marchantonne Voicy pour donner beau tatin | A ung villain quant il m'argue | C'est une vieille besague | Qui poyse autant qu'ung mortier.

¹³⁸ Ms. D « donner d'ung tatin ».

¹³⁹ Ms. D « viel ».

Ascanius Viengne qui voudra nous guetter | Nous sommes bruyans comme fer

Les deux innovations introduites par Rés. 941 524 se retrouvent dans les éditions suivantes qui, pourtant, présentent quant à elles une erreur due à l'inversion des v. 28711-13 (« C'est une vieille besague | Voicy pour donner beau tatin | A ung villain quant il m'argue »).

Cette inversion a une conséquence sur l'enchaînement logique des répliques et sur la rime : d'une part elle brise la séquence d'octosyllabes à rime plate et d'autre part elle interpose une phrase entre une proposition principale et sa subordonnée relative. En effet, dans ce groupe d'imprimés¹⁴⁰, le premier vers de la réplique de Marchantonne ne rime pas avec le dernier vers de celle qui précède, attribuée à Emilius (« Je soye plus prest au hutin »). De plus, les deux vers suivants ne sont plus à rime plate et cette inversion détache la subordonnée de sa principale (« C'est une vieille besaguë | Qui poise autant q'ung mortier ») et brouille les liens syntaxiques.

F2, G, I, L

Marchantonne C'est une vieille besague | Voicy pour donner beau tatin | A ung villain
quant il m'argue | Qui poise autant q'ung mortier.
Ascanius Vienne qui voudra nous gueter | Nous sommes bruyans comme fer

Comme c'est souvent le cas, l'édition d'Alain Lotrian de 1540 (H) montre des spécificités qui nous amènent à la distinguer des autres impressions. Dans ce passage, l'erreur survenue à partir des premières éditions que Lotrian publia seul n'est pas corrigée ; cette version présente pourtant une leçon individuelle au v. 28715 (« Chascun de nous est bon routtier ») et la variante « feu », que nous avons commentée ci-dessus, au v. 28716. La reprise du substantif *feu* montre que, encore une fois, cette édition paraît être plus proche des manuscrits que ne le sont les éditions antérieures. La modification du v. 28715 pourrait dans cette optique être due à la reprise d'un manuscrit qui n'aurait pas été conservé ou à l'initiative du remanieur¹⁴¹. Dans cette nouvelle version, le vers qui présentait une formule de défi (« Vienne qui voudra nous gueter ») est remplacé par une expression qui fait plus généralement référence aux soldats¹⁴² et à leurs capacités guerrières.

H

Marchantonne C'est une vieille besague | Voicy pour donner beau tatin | A ung villain
quant il m'argue | Qui poise autant q'ung mortier.
Ascanius Chascun de nous est bon routtier | Nous sommes bruyans comme feu.

Exemple n° 23

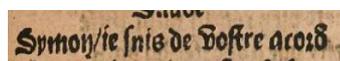
Encore une fois, il nous semble possible d'affirmer que cette série d'éditions présente une véritable chaîne de modifications. Pour ce qui nous intéresse plus particulièrement dans cette section, nous soulignons que les bifeuillets anomaux retrouvés dans Rés 941 524 nous transmettent des variantes intermédiaires : elles justifient la référence à une impression qui se situerait, dans la suite linéaire des innovations qui ont été apportées au texte, entre l'une de deux éditions de Denis Janot (E1 et E2) et les premières éditions d'Alain Lotrian.

¹⁴⁰ Comme nous le montrerons davantage par la suite, les éditions mentionnées – dont fait également partie celle de 1540 d'Alain Lotrian – présentent un nombre important d'erreurs et variantes nous permettant de les regrouper : on parlera alors, pour cette série d'impressions, de groupe β (cf. 2.4).

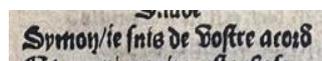
¹⁴¹ Nous signalons que, dans l'apparat critique de son édition, Jodogne n'indique aucune variante textuelle au v. 28715 (1983 : 310).

¹⁴² Cf. DMF 2020 : *routier* subst. [Correspond à route IV] A. – 'Celui qui fait partie d'une route, soldat, homme de guerre'.

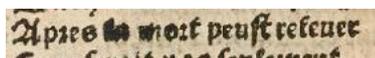
Comme nous l'avons suggéré plus haut, les cahiers D, E, F, G, H¹⁴³, J¹⁴⁴, K et L sont typographiquement conformes à l'édition sans date d'Alain Lotrian (F2), alors que le cahier M présente la même forme observable dans l'édition de Lotrian de 1539 (G). Nous fournissons ci-dessous une suite d'éléments typographiques justifiant cette conformité pour chaque cahier.



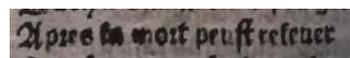
f. D1r
Paris, BnF, Rés. Yf. 108



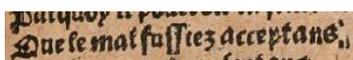
f. D1r
Paris, BHVP, Rés. 941 524



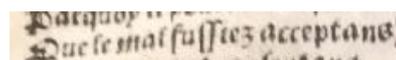
f. E1r
Paris, BnF, Rés. Yf. 108



f. E1r
Paris, BHVP, Rés. 941 524



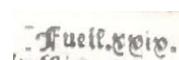
f. F1r
Paris, BnF, Rés. Yf. 108



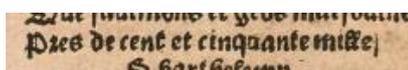
f. F1r
Paris, BHVP, Rés. 941 524



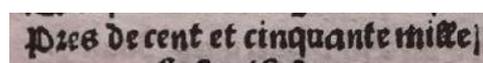
f. G1r
Paris, BnF, Rés. Yf. 108



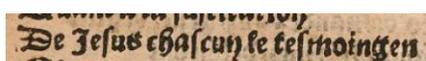
f. G1r
Paris, BHVP, Rés. 941 524



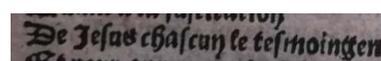
f. H2r
Paris, BnF, Rés. Yf. 108



f. H2r
Paris, BHVP, Rés. 941 524



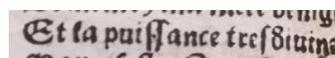
f. J2r
Paris, BnF, Rés. Yf. 108



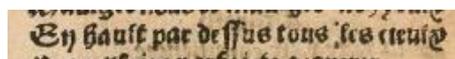
f. J2v
Paris, BHVP, Rés. 941 524



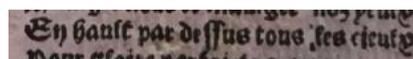
f. K1v
Paris, BnF, Rés. Yf. 108



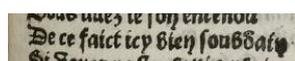
f. K1v
Paris, BHVP, Rés. 941 524



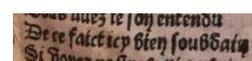
f. L2r
Paris, BnF, Rés. Yf. 108



f. L2r
Paris, BHVP, Rés. 941 524



f. M2r
Paris, BnF, GD-1747



f. M2r
Paris, BHVP, Rés. 941 524

Dans cette section nous avons présenté les deux principales anomalies rencontrées lors de la consultation des exemplaires des éditions d'Alain Lotrian – le cartonnage et le métissage des cahiers – et nous avons essayé de montrer pourquoi l'une et l'autre doivent impérativement être relevées et prises en compte afin d'éclairer la tradition de la *Résurrection*, et donc l'histoire du texte qui nous est transmis par ses différentes impressions.

¹⁴³ Nous précisons que le cahier H montre toutefois deux variantes typographiques qui nous amènent à supposer qu'il s'agit de deux états différents d'une même édition : au f. H1r l'exemplaire Paris, BnF, Rés. Yf. 108 ne présente pas de signature, contrairement à l'exemplaire Paris, BHVP, Rés. 941 524 (cf. figure n° 15 *annexe*) ; au f. H1v l'exemplaire Paris, BHVP, Rés. 941 524 montre une erreur d'impression au v. 31682 (cf. figure n° 16 *annexe*). Nous considérons qu'il s'agit toujours de la même édition car, à l'exception de ces deux particularités, la forme de ces deux cahiers est complètement superposable.

¹⁴⁴ Bien que lacunaire et cartonné, le cahier J montre tout de même des signes de conformité avec l'édition sans date de Lotrian (F2).

Or, à l'exception des cartons, dont la détection est facilitée par la présence de différences du papier, de traces de collage et de cahiers impairs¹⁴⁵, le caractère composite des exemplaires Rés. 8-RF-542 et – surtout – Rés. 941 524 n'aurait pas pu être relevé sans la comparaison avec d'autres exemplaires de la « même édition ». Nous soulignons donc encore une fois l'importance que, dans les études philologiques et linguistiques qui se fondent sur des textes anciens¹⁴⁶, revêt l'étape préliminaire de la *recensio* ; la consultation des catalogues qui s'occupent de la détection et du classement des différentes impressions devrait, dans cette première phase, se doubler de l'observation minutieuse de la plupart des exemplaires conservés. Tout comme les manuscrits, les éditions anciennes requièrent une attention particulière et les données disponibles dans les répertoires doivent toujours être remises en cause.

1.4.2. La chronologie relative des éditions F2 et G

Nous avons montré ci-dessus que les feuillets anomaux contenus dans Rés. 941 524 se rapprochent, pour ce qui est des variantes textuelles, de l'une des deux éditions de Denis Janot et Alain Lotrian (E1) – celle qui conserve le bifeuillet central du cahier A et les cahiers B et C – et des deux premières éditions qu'Alain Lotrian publie seul – celle sans date (F2) et celle de 1539 (G). Les bifeuillets « non-conformes » que nous avons isolés présentent des leçons textuelles intermédiaires nous permettant de les placer parmi ces trois éditions. Cette proximité nous autorise à proposer une hypothèse de classement plus avancée concernant les deux éditions de Lotrian. Pour cela, nous nous appuyons sur l'analyse des variantes textuelles mais également sur l'observations des données matérielles ; en effet, la complémentarité de ces deux approches est fructueuse non seulement lorsqu'il s'agit de distinguer plusieurs exemplaires d'une même édition, mais aussi quand on se propose de comparer deux ou plusieurs éditions distinctes.

Les feuillets anomaux contenus dans Rés. 941 524 peuvent alors nous servir pour la définition de la chronologie relative des autres éditions de la *Résurrection*. En particulier, ils peuvent nous aider à situer l'édition sans date d'Alain Lotrian (F2), avec laquelle ils partagent un bon nombre de variantes textuelles. Cette dernière semblerait relever d'un état textuel antérieur par rapport à celle de 1539 (G). Nous proposons, pour les trois bifeuillets « non conformes » contenus dans Rés. 941 524, le sigle F1.

L'extrait ci-dessous témoigne en effet d'une erreur présente dans F1 et dans l'édition sans date de Lotrian. Cette erreur commune nous permet d'antéposer F2 aux autres éditions du même éditeur qui ne sont pas fautives : celle de 1539 (G), celle de 1540 (H) et celle de 1541 (I).

Dans la réplique suivante, tirée d'une diablerie, Lucifer interpelle Satan pour lui demander s'il sait où se trouve Jésus, que les diables ont vu pour la dernière fois lors de sa descente aux enfers¹⁴⁷. Comme le montrent les extraits ci-dessous, dans F1 le compositeur a dû se tromper et remplacer le nom de *Lucifer* par *Sathan*¹⁴⁸ ; il s'agit très clairement d'une erreur, car le personnage ne peut pas, ici, s'adresser à lui-même. Cette faute a ensuite été conservée dans F2¹⁴⁹ et corrigée à partir de G, qui restaure la leçon originelle.

¹⁴⁵ Voir par exemple le cahier J de Rés. 941 524 : comme nous l'avons souligné plus haut, le feuillet J1 est cartonné (cf. figure n° 21) et le feuillet J4 manquant.

¹⁴⁶ Transmis par des manuscrits et/ou par des imprimés.

¹⁴⁷ Cf. v. 26081-283.

¹⁴⁸ Nous n'excluons pas que cette faute ait pu être également présente dans une édition antérieure à F1, et que le compositeur de cette dernière ait donc non pas commis mais recopié l'erreur ; nous ne sommes pourtant pas en mesure de vérifier cette hypothèse.

¹⁴⁹ Cette erreur est également présente dans les autres exemplaires de l'édition sans date de Lotrian que nous avons pu consulter : Paris, BnF, Rés. Yf 105, Paris, Arsenal, RESERVE 8-BL-12584 (3), Paris, BAP, Masson 0475 (3). Curieusement, elle n'est pas indiquée dans l'apparat critique de Jodogne, qui relève pourtant les variantes des exemplaires Paris, BnF, Rés. Yf 105 et Paris, BnF, Rés. Yf 108 (sigles 2 et 3 dans son édition) (1983 : 311).

Manuscrits (sauf A)*Lucifer* Et toy, en sces tu riens, Sathan ?

Jodogne v. 28809

Éditions précédentes*Lucifer* Et toy, en sces¹⁵⁰ tu riens, Sathan ?**F1, F2***Sathan* Et toy, en scez tu riens, Sathan ?**G, H, I, L***Lucifer* Et toy, en scez¹⁵¹ tu riens, Sathan ?

Exemple n° 24

Malheureusement, étant donné que la portion de F1 que nous conservons est très limitée – il s’agit de trois bifeuillets au total – nous ne pouvons pas étendre davantage notre étude philologique sur le texte de la *Résurrection* en prenant en compte cet exemplaire.

Bien que le texte transmis par F2 et G ne présente pas des remaniements importants, la comparaison de ces deux éditions nous permet tout de même de relever un petit nombre de variantes attestant de l’antériorité de l’impression sans date. Dans ce deuxième cas de figure, il ne s’agit pas d’une erreur commune mais plutôt de deux fautes significatives contenues dans F2 et G.

Les vers ci-dessous sont issus d’une réplique de Jésus : le personnage, qui vient de paraître devant Madeleine, demande à la femme de conforter ses disciples – *tristes* et *simples* – en leur disant qu’ils assisteront à son ascension.

La faute en question concerne l’adjectif « refulcy », employé au v. 29378 au sens de ‘magnifié, exalté’¹⁵², puis modifié à partir de F2. Nous constatons d’abord que les premières éditions – F1 comprise – conservent la leçon manuscrite (« refulcy »).

Manuscrits*Jhesus* [...] ilz¹⁵³ me verront monter es cieulx¹⁵⁴, | de haulte gloire reffulsy.

Jodogne v. 29377-78

Éditions précédentes*Jesus* [...] ilz me verront monter aux¹⁵⁵ cieulx, | de haulte gloire refulcy.

Une première faute, sans doute due à une bévue du compositeur, apparaît alors dans F2 : la leçon contenue dans cette édition (« freulcy ») ne fait pas sens et s’explique très probablement par l’inversion des caractères [r], [e] et [f] en début de mot (« ref » > fre »). Le compositeur de G, qui doit utiliser comme base l’édition immédiatement précédente (F2), ne corrige pas le vers par conjecture mais propose une variante singulière (« fleury ») ; la version de G perd toute référence à la leçon originelle et est tout de même fautive car elle brise la mesure de l’octosyllabe.

S’il faut lire cette série de variantes dans une logique de conséquentialité, il nous semble plus plausible de supposer une évolution de F2 à G (« refulcy » > « freulcy » > « fleury ») plutôt que de G à F2 (« refulcy » > « fleury » > « freulcy »), ce qui justifierait l’hypothèse de classement que nous avons émise.

F2*Jesus* [...] ilz me verront monter es cieulx, | de haulte gloire freulcy.**G***Jesus* [...] ilz me verront monter es cieulx, | de haulte gloire fleury.

¹⁵⁰ A1 « sçais » ; E1 « scez ».

¹⁵¹ G, H, I « sçay ».

¹⁵² Cf. DMF 2020 : *refulcir*, verbe B. – Au fig. 1. ‘Rehausser, donner de l’éclat à’ 2. ‘Magnifier, exalter’.

¹⁵³ Le ms. D omet « ilz ».

¹⁵⁴ Ms. A « au cieulx ».

¹⁵⁵ E1, F1 « es ».

À partir de l'édition de Lotrian de 1540 (H), le vers est remanié et corrigé : le compositeur, particulièrement scrupuleux, qui s'occupe de préparer le texte pour cette impression remplace l'adjectif « fleury » – n'ayant pas de fondement ici – avec « fulcy », qui signifie 'muni'¹⁵⁶. Le respect du mètre est assuré par l'ajout de l'article défini « la » avant l'adjectif « haulte ».

H, I, L

Jesus [...] ilz me verront monter es cieulx, | de la haulte gloyre fulcy.

Exemple n° 25

Pour essayer de corroborer le classement chronologique suggéré nous pouvons également nous fonder sur l'observation des bois gravés contenus dans ces deux éditions, sachant que leur usure peut nous communiquer des informations quant à l'ordre de leur impression. Encore une fois, nos possibilités d'analyse s'avèrent limitées, car le seul bois pouvant faire l'objet d'une comparaison est celui de la page de titre. En effet, F2 ne présente pas le petit bois de 12 lignes observable au f. M2r° de G¹⁵⁷ ; de plus, la marque présente à la fin de la *Résurrection* n'est pas exactement la même dans F2 et G¹⁵⁸ (cf. figure n° 28).



f. M4v
Paris, BnF, Rés. Yf 108



f. M4v
Paris, BnF, GD-1747

Figure n° 28

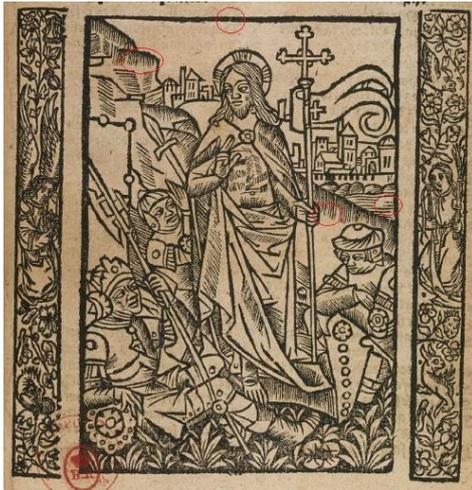
L'observation de la gravure qui occupe la page de titre nous permet en revanche de remarquer quelques petites différences d'impression, qui révéleraient une différence dans l'état du bois¹⁵⁹. Effectivement, la gravure présente dans F2 semble attester d'un état antérieur par rapport à G, comme le prouvent les détails entourés en rouge dans la figure n° 29.

¹⁵⁶ Cf. DMF 2020 : *fulcir*, verbe B. – P. ext. 'Munir de, procurer' – Part. passé en empl. adj. Fulci (de). 'Muni de, pourvu de'.

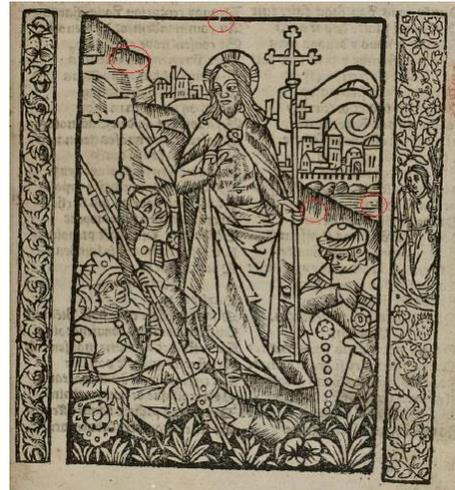
¹⁵⁷ Cet élément, nous semble-t-il, n'est pas discriminant pour le classement de F2 et G car ce bois est également employé par les éditions qui suivent et qui précèdent ces deux impressions de Lotrian : cela signifie que son introduction ne constitue pas une étape dans l'évolution de la mise en page de la *Résurrection*, mais plutôt un choix éditorial. Dans le détail, les éditions qui utilisent cette gravure sont les suivantes : C1, C2, E1, E2, G, H, I, L. L'édition de la veuve Trepperel (D) emploie quant à elle un bois de dix lignes différent de celui présent dans les éditions que nous venons d'énumérer (cf. 1.2).

¹⁵⁸ Cf. Renouard n° 1079.

¹⁵⁹ Nous rappelons que ce bois est utilisé dans toutes les éditions de la *Résurrection* qui conservent la page de titre à partir de la première édition publiée par la veuve Trepperel en collaboration avec Jean Janot (C1).



f. A1r
Paris, BnF, Rés. Yf 108



f. A1r
Paris, BnF, GD-1747

Figure n° 29

Le bois contenu dans G paraît présenter davantage de légères marques d'usure concernant certains éléments d'arrière-plan et le cadre du bois. Pour ce qui est du dernier élément, nous remarquons que le même défaut présent dans G se retrouve dans les éditions successives ; dans I et L le cadre s'effritera davantage (*cf.* figures n° 31 et 34). Ces éléments matériels – unis aux données textuelles – contribuent à prouver que l'édition sans date de Lotrian précède celle de 1539.

1.4.3. Une nouvelle hypothèse de classement

Pour mener à bien une étude philologique ou linguistique fondée sur un texte médiéval il s'avère nécessaire, lors de la consultation et de la transcription d'une édition ancienne – à laquelle on fait toujours référence *via* un exemplaire particulier –, de considérer le livre en tant qu'objet. Effectivement, comme cela a été maintes fois mis en évidence par les spécialistes du livre, il ne faut jamais oublier que le livre ancien peut, à n'importe quel moment de son histoire, faire l'objet d'une altération ; par conséquent, le texte qui nous est transmis par ce livre subira lui aussi une déformation.

De ce fait, la consultation de plusieurs exemplaires d'une même édition – là où ceux-ci ont été conservés – nous permet seulement de relever ce type de variantes typographiques et de mettre en valeur des anomalies éventuelles. Le repérage de ces dernières nous met en garde quant à l'analyse des différents exemplaires et nous amène à nous poser des questions sur la nature du texte que l'on est en train de prendre en compte. Quel est le texte qu'on est en train d'étudier ? Correspond-t-il à une volonté éditoriale précise ou est-il le résultat des accidents qui ont pu affecter les différents cahiers après l'impression ?

Comme nous l'avons montré en présentant l'exemplaire Rés. 941 524, dans les cas les plus heureux, l'observation matérielle du livre peut nous amener à découvrir les feuillets survivants d'une édition qui n'a pas été répertoriée car fragmentaire ; ces feuillets ont pu arriver jusqu'à nous reliés avec les feuillets d'une autre édition dans un exemplaire composite¹⁶⁰. Bien qu'isolés, les feuillets « non conformes » peuvent nous être utiles pour mieux définir la chronologie des autres impressions. C'est le cas, par exemple, de l'édition sans date de Lotrian que, comme nous l'avons

¹⁶⁰ Comme nous l'avons déjà souligné, l'exemplaire Rés. 941 524 témoigne d'un taux élevé de métissage car il agrège les feuillets provenant de trois éditions différentes.

montré ci-dessus, nous avons été en mesure d'antéposer à celle de 1539 du même éditeur grâce à des variantes textuelles et matérielles à la fois.

Les cas de métissage que nous avons relevés sont intéressants du point de vue de l'histoire du livre car ils nous amènent à revoir à la hausse le nombre d'éditions publiées par Alain Lotrian. Ils rendent compte du succès de l'œuvre et de l'existence de plusieurs éditions rapprochées : la constitution d'un exemplaire composite de ce type a probablement été possible grâce à la disponibilité, dans l'atelier, de cahiers provenant d'éditions différentes mais imprimées à peu de distance les unes des autres.

Pour les différentes éditions de Lotrian non datées, nous proposons le classement indiqué dans le tableau ci-dessous, qui modifie et corrige celui qui ouvre la section (*cf.* tableau n° 5).

Sur la base des résultats de notre analyse matérielle et philologique nous avons choisi de faire précéder l'édition sans date de Lotrian de Rés. 941 524¹⁶¹. Ce dernier exemplaire est intégré dans la liste des éditions que Lotrian publie seul en fonction du nombre élevé de variantes que F1 partage avec l'édition sans date de Lotrian (F2)¹⁶². Après ce groupe de trois éditions sans date, nous avons classé les éditions datées de 1539 (G), 1540 (H) et 1541 (I).

Sigle	Exemplaires ¹⁶³	Date
F1	<u>Paris, BHVP, Rés. 941 524</u> [fragment]	?
F2	Paris, BnF, Rés. Yf 105 Paris, BnF, Rés. Yf 108 Paris, BnF, RESERVE 8-BL-12584 (3) <u>Paris, BnF, RESERVE 8-RF-542</u> [fragment] Paris, BAP, Masson 0475 (3) *Nantes, Musée Dobrée, 526	s.d.
G	Paris, BnF, Arsenal, GD-1747 Paris, BnF, Arsenal, 4-BL-3420 (2) [fragment] *Chantilly, Musée Condé, IX.F.15(2)	1539
H	Cherbourg, Bibliothèque municipale Jacques Prévert, 4220	1540
I	Paris, BnF, RES-YF-1602 (3) <u>Oxford, Bodleian Library, Douce C 293</u> *London, British Library, C.34.g.27(3)	1541

Tableau n° 5

Nous fournissons ci-dessous la reproduction de la page de titre (*cf.* figures 30 et 31) et du colophon (*cf.* figures n° 32 et 33) des deux dernières éditions d'Alain Lotrian (H et I), qui se ressemblent fortement.

¹⁶¹ Dont on ne considère, dans une optique de description de la varia lectio de la *Résurrection*, que les bifeuillets « non conformes ». Dorénavant, lorsqu'on fera référence à l'édition F1, on ne prendra en compte qu'une portion limitée – trois bifeuillets – de l'exemplaire Rés. 941 524.

¹⁶² Comparé au nombre moins élevé de variantes que F1 partage avec l'édition qu'Alain Lotrian publie en collaboration avec Denis Janot (E1).

¹⁶³ Les exemplaires soulignés sont ceux qui ont fait l'objet d'une analyse dans cette section.

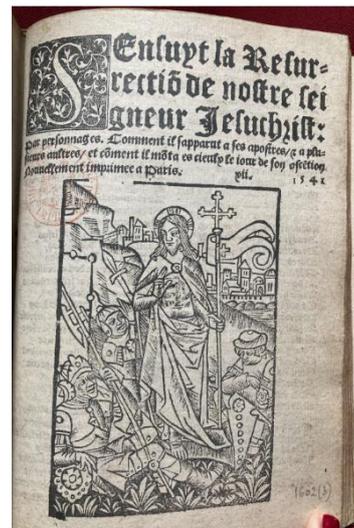


f. A1r

Cherbourg, Bibliothèque municipale Jacques Prévert, 4220
H

S'Enluyt la Resur = | rectio[n] de nostre sei |
gneur Jesuchrist | Par personages. Comment il
J'apparut a ses apo[st]res / [et] a plu = | sieurs
autres / et co[m]ment il mo[n]ta es cieulx le jour
de son asce[n]tion | Nouvellement imprimee a
Paris. xii. 1540. [bois]

Figure n° 30

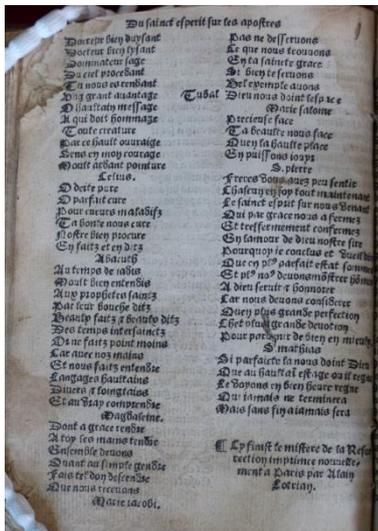


f. A1r

Paris, BnF, RES-YF-1602 (3)
I

S'Enluyt la Resur = | rectio[n] de nostre sei |
gneur Jesuchrist : | Par personages. Comment il
J'apparut a ses apo[st]res / [et] a plu = | sieurs
autres / et co[m]ment il mo[n]ta es cieulx le jour
de son asce[n]tion | Nouvellement imprimee a Paris. xii.
1541 [bois]

Figure n° 31

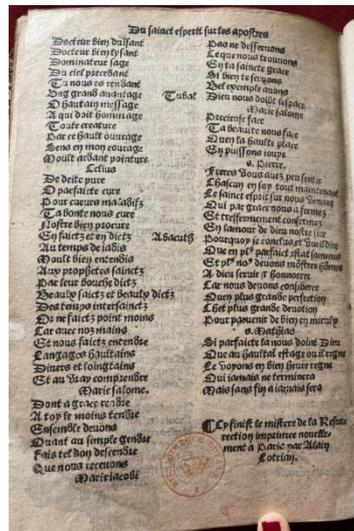


f. M3v

Cherbourg, Bibliothèque municipale Jacques Prévert, 4220
H

¶ Cy finist le mystere de la Resur = | rection imprimee
nouvelle = | ment a Paris par Alain | Lotrian.

Figure n° 32



f. M3v

Paris, BnF, RES-YF-1602 (3)
I

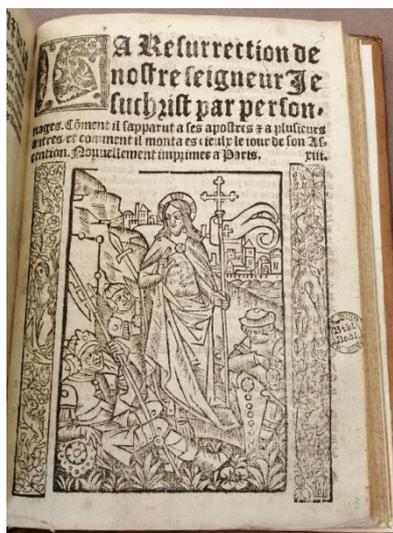
¶ Cy finist le mystere de la Resur = | rection imprimee
nouvelle = | ment a Paris par Alain | Lotrian.

Figure n° 33

1.5. La production de Nicolas Chrestien

Nicolas Chrestien est, comme nous l'avons déjà souligné, le dernier éditeur de la *Résurrection* de Gréban. Nous connaissons actuellement une seule impression sortie de l'atelier à

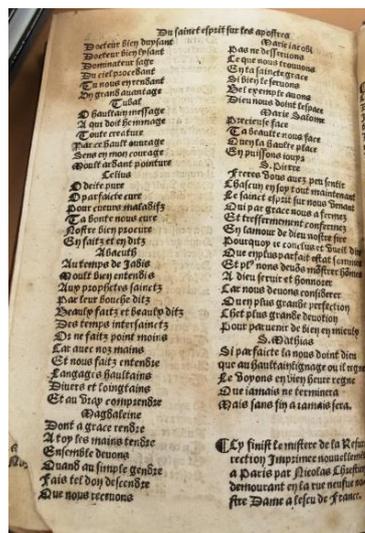
l'Écu de France entre 1547 et 1557, fourchette temporelle dans laquelle Chrestien exerce en rue Neuve-Notre-Dame (Renouard 1965 : 84) ; elle reprend la mise en page des éditions précédentes.



f. A1r
Oxford, Bodleian Library, Douce M 395(3)
L

LA Resurrection de | nostre seigneur Je | suchrist par
person = | nages. Co[m]ment il s'apparut a les apotres
[et] a plusieurs | autres / et comment il monta es cieulx
le jour de son As = | cension. Nouvellement imprimes a
Paris. xiii. [bois]

Figure n° 34



f. L3v
Oxford, Bodleian Library, Douce M 395(3)
L

¶ Cy finist le mystere de la Resur = rection Imprimee
nouvelleme[n]t | a Paris par Nicolas Chrestien |
demourant en la rue neufve no = | stre Dame a l'escu
de France.

Figure n° 35

1.5.1. Le Mans, Médiathèque Louis Aragon, RES A 507 : un autre exemple de classement erroné

Dans son *Catalogue des Gothiques français* Guy Bechtel fait mention de deux éditions de la *Résurrection* sorties de l'atelier de la veuve Trepperel (2008 : 331-332) : l'édition G-213 et l'édition G-214, notre D (cf. 1.2). La première, sans doute en la possession de Bechtel au moment de la rédaction du *Catalogue*, a été achetée au prix de 4500€ par la Médiathèque Louis Aragon du Mans en 2007, où elle est actuellement conservée sous la cote RES A 507. Bechtel attribue cet exemplaire à la veuve Trepperel d'après le colophon¹⁶⁴ (cf. figure n° 38), qui est transcrit à la main comme les feuillets L1 L2 et L3¹⁶⁵.

La comparaison de RES A 507 et Douce M 395(3) montre que les deux témoins sont complètement conformes au niveau typographique : RES A 507 est donc un autre exemplaire de l'édition de Chrestien – que Bechtel ne connaissait pas au moment de la rédaction de son catalogue – et non une autre édition de la veuve Trepperel. Il est fort probable que D ait servi de base pour la transcription tardive du cahier manquant, comme le prouve – entre autres – la reproduction du bois gravé au f. L2r, qui s'inspire de celui utilisé sans doute par erreur dans l'édition de la veuve Trepperel seule (cf. figure n° 8).

¹⁶⁴ On lit sur la notice disponible en ligne que l'adresse est « prise au colophon » [https://mediatheques.lemans.fr/iguana/www.main.cls?surl=search&p=*#recordId=1.550657]

¹⁶⁵ Le dernier cahier est manquant.



f. A1r
Oxford, Bodleian Library, Douce M 395(3)

Figure n° 34



f. A1r
Le Mans, Médiathèque Louis Aragon, RES A 507

Figure n° 36

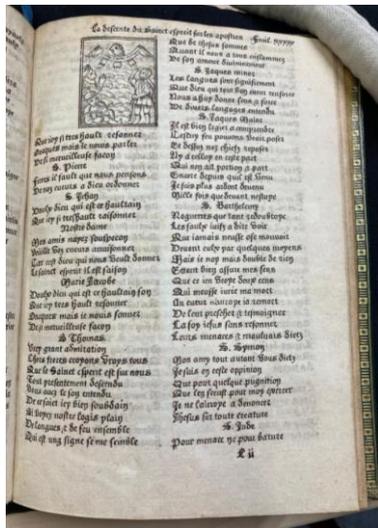


Figure n° 37

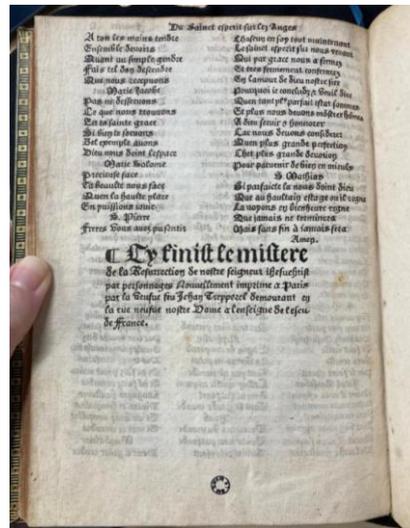
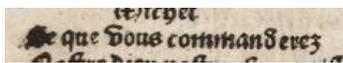
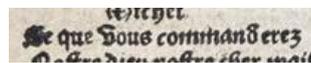


Figure n° 38

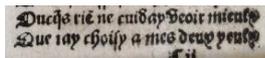
La comparaison des figures n° 34 et 36, avec le détail du bois usé, témoigne de l'identité de la page de titre des exemplaires RES A 507 et Douce M 395(3). Les images ci-dessous nous fournissent, pour chaque cahier, une preuve typographique de leur conformité.



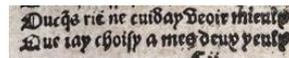
f. B4r
Oxford, Bodleian Library, Douce M 395(3)



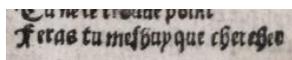
f. B4r
Le Mans, Médiathèque Louis Aragon, RES A 507



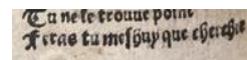
f. C2r
Oxford, Bodleian Library, Douce M 395(3)



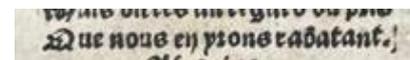
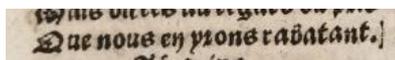
f. C2r
Le Mans, Médiathèque Louis Aragon, RES A 507



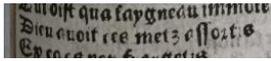
f. D2v
Oxford, Bodleian Library, Douce M 395(3)



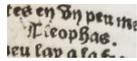
f. D2v
Le Mans, Médiathèque Louis Aragon, RES A 507



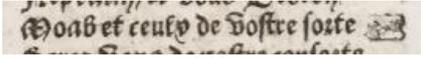
f. E3v
Oxford, Bodleian Library, Douce M 395(3)



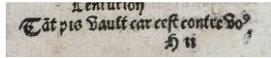
f. F.3r
Oxford, Bodleian Library, Douce M 395(3)



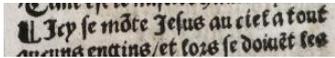
f. F.21v
Oxford, Bodleian Library, Douce M 395(3)



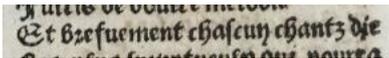
f. G3r
Oxford, Bodleian Library, Douce M 395(3)



f. H2r
Oxford, Bodleian Library, Douce M 395(3)

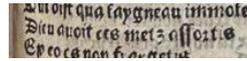


f. J4r
Oxford, Bodleian Library, Douce M 395(3)

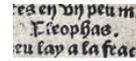


f. K1r
Oxford, Bodleian Library, Douce M 395(3)

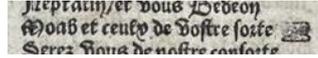
f. E3v
Le Mans, Médiathèque Louis Aragon, RES A 507



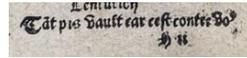
f. F.13r
Le Mans, Médiathèque Louis Aragon, RES A 507



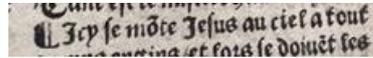
f. F.21v
Le Mans, Médiathèque Louis Aragon, RES A 507



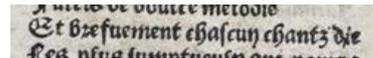
f. G3r
Le Mans, Médiathèque Louis Aragon, RES A 507



f. H2r
Le Mans, Médiathèque Louis Aragon, RES A 507



f. J4r
Le Mans, Médiathèque Louis Aragon, RES A 507



f. K1r
Le Mans, Médiathèque Louis Aragon, RES A 507

Chapitre 2

Des pratiques éditoriales

Introduction au Chapitre 2

Qu'est-ce qu'un éditeur ?¹

Après avoir présenté les différentes éditions de la *Résurrection* et reclassé certains des exemplaires conservés en fonction de leurs caractéristiques matérielles et textuelles, nous nous attachons maintenant à analyser les rapports entre les manuscrits et les imprimés, ainsi que ceux qui rapprochent les différentes éditions, afin de mieux comprendre les dynamiques qui sous-tendent la réception du texte de Gréban dans la première moitié du XVI^e siècle.

Ces dernières années ont vu la parution d'un nombre non négligeable d'études portant, d'une part, sur la question de la permanence des œuvres médiévales dans la première modernité² et, d'autre part, sur la figure des éditeurs qui, comme des véritables précurseurs, « surent saisir le changement et donner leur chance aux textes humanistes au sein d'une production encore très traditionnelle » (Bénévent *et al.* 2012). Les spécialistes de l'histoire culturelle semblent désormais d'accord pour dire que si l'imprimerie a sans aucun doute révolutionné sur le plan technique la production livresque et donc permis une multiplication d'information et de culture (Martin 1983 : 160), le passage du manuscrit à l'imprimé – qui, dans les premières décennies de son avènement, n'a d'ailleurs pas bouleversé la suprématie de ce premier (Catach 1968 : 3) – n'a pas empêché, en France, la survivance de la littérature médiévale après 1470.

Paola Cifarelli, qui a travaillé – entre autres – sur la réception des *Faits d'armes et de chevalerie* de Christine de Pizan publiés par Antoine Vérard³, souligne à ce propos l'inconsistance des cloisonnements rigides pour l'étude de la transition du Moyen Âge à la Renaissance :

Le succès de l'ouvrage, attesté par la tradition manuscrite touffue, mais aussi par le passage précoce à l'imprimé et par les traductions-adaptations dont il fut l'objet dès la seconde moitié du XV^e siècle, prouve que les lecteurs de l'aube de la Renaissance ne cessaient de s'intéresser à ce traité, à la fois bien ancré dans la réalité de son temps et ouvert sur des questions qui traversent les époques. L'histoire de la réception de ce texte est donc une preuve ultérieure du fait que l'opposition radicale entre tradition médiévale et renouvellement renaissant, si souvent rabâchée autrefois par la critique s'appuyant sur des périodisations rigides, doit être définitivement dépassée au profit d'une vision plus lucide, capable de saisir les continuités qui relient Moyen Âge tardif et Renaissance.

(2020 : 30)

L'étude du passage du manuscrit à l'imprimé des réécritures médiévales tardives s'avère dans cette optique indispensable pour saisir de près les aspects de continuité et de changement qui caractérisent ce moment de frontière. La prise en compte des modifications ayant éventuellement touché les textes médiévaux lors de leur « mise en livre » peut nous aider à dégager les stratégies éditoriales adoptées afin de les mettre au goût du jour.

Dans cette optique, l'observation des modifications qui ont touché la *Résurrection* dans sa version manuscrite et imprimée peut nous informer quant à son adaptation à des pratiques de représentation ou de lecture diverses⁴. L'analyse de la *varia lectio* de la quatrième journée de la *Passion* de Gréban s'avère alors indispensable afin de comprendre à partir de quel(s) modèle(s) et, éventuellement, pour quel type de public, les éditions ont été préparées.

On considère normalement que les éditeurs visent la standardisation matérielle et linguistique des œuvres qu'ils confectionnent en réponse à l'essor de la production livresque et à la transformation du lectorat, qui devient vraisemblablement de plus en plus large. Au cours de ce deuxième chapitre nous nous interrogerons sur l'évolution du texte de la *Résurrection* et de sa

¹ Cette question fait écho à celle posée par Nina Catach dans l'*Introduction* de son étude sur l'orthographe française de la Renaissance (1968 : 4–6).

² Nous renvoyons ici à titre d'exemple au volume *Les lettres médiévales à l'aube de l'ère typographique* (Adam *et al.* 2020), recueillant diverses contributions qui s'intéressent à ce sujet.

³ Ce texte fera l'objet d'une deuxième édition chez Philippe Le Noir.

⁴ Nous rappelons que ce texte était probablement encore mis en scène au tournant du XV^e siècle (*cf.* Introduction).

mise en page en prenant toujours en compte les témoins manuscrits. Comme le remarque Marion Pouspin (2016 : 108), l'édition de pièces gothiques peut relever d'une « stratégie commerciale et financière ponctuelle » mais également « correspondre à une véritable politique éditoriale », ce qui semble être le cas dans l'atelier des Trepperel. Dans le Chapitre 1 nous avons corroboré à travers l'analyse des données textuelles l'hypothèse de l'antériorité de A1 et A2 sur B avancée par Runnalls (cf. 1.1.2). Il s'agit donc maintenant de comprendre si ce changement de format s'accompagne d'autres types de modifications pouvant s'inscrire dans un projet unitaire.

L'avènement de l'imprimerie ne concerne pas uniquement la reproductibilité du texte dans une série d'éditions – presque – identiques, mais multiplie également les tâches à l'intérieur de l'atelier⁵. Dans la première Modernité, l'éditeur – ou l'imprimeur-libraire – est la figure derrière laquelle se cachent les différents actants qui participent, à des degrés divers, au processus de publication du livre. L'adéquation des définitions que les auteurs du *Dictionnaire encyclopédique du Livre* nous fournissent pour les mots *libraire*, *imprimeur* et *éditeur* révèle bien la porosité de ces rôles :

En France, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, on confond généralement la totalité des métiers du livre sous la rubrique « librairie » ; le mot de *libraire** désigne alors aussi bien celui qui tient boutique de librairie que celui qui publie et assume la responsabilité commerciale et juridique d'une édition, la logique corporative faisant d'ailleurs bien souvent de ces deux types professionnels le même homme.

(Fouché, Péchoin, & Schuwer 2002b : 30)

[Le XVI^e siècle] c'est l'âge d'or des imprimeurs-libraires qui cumulent deux fonctions encore mal distinguées. Capables de fournir des capitaux importants pour une entreprise éditoriale, ils sont souvent à l'origine de l'édition, font établir la copie, déterminent les caractéristiques de l'impression et le tirage, font imprimer et vendent à leur compte.

(*ibid.* : 542)

Alors que la fonction des artisans travaillant dans l'atelier d'imprimerie – du moins celle de certains d'entre eux – a été plus ou moins définie grâce aux travaux des historiens du livre (Veyrin-Forrer 1987), le statut de leurs « petites mains » est fort peu documenté :

Il est rare, en effet, qu'existent suffisamment de documents (correspondances, contrats notariaux entre l'auteur et l'imprimeur, notes d'intention de l'auteur dans d'autres écrits) pour que puissent être dégagés avec précision le partage des tâches et les étapes successives dans l'élaboration de l'œuvre, telle qu'elle se présente in fine sous sa forme imprimée. En revanche, l'importance relative des variantes, textuelles et matérielles, qu'offre l'ensemble des éditions d'une même œuvre constitue un critère efficace pour déceler la part active de l'instance éditoriale dans l'entreprise créatrice, une fois la première édition publiée.

(Réach-Ngô 2015 : 32-33)

Parmi les différents compagnons d'imprimerie, le compositeur joue le rôle qui s'approche le plus, dans les ateliers de copistes, de celui du scribe (Gaskell 1987 : 53). Comme l'atteste au tout début du XVII^e siècle le dictionnaire de Nicot (1606), le compositeur est – aussi⁶ – « celui qui assemble les caracteres en mots, pages, et feuillets és imprimeries pour mettre sur la presse, et imprimer ». Le travail d'établissement du texte qui, dans les ateliers d'imprimerie, se compose de deux phases distinctes – l'une manuelle, l'autre intellectuelle –, est alors toujours partagé entre le compositeur et le correcteur⁷. Ce dernier peut entrer en jeu avant ou après la composition d'une forme donnée, ce qui explique l'existence éventuelle de variantes d'état qui opposent les différents

⁵ Notons par ailleurs que c'est souvent au sein de la même officine libraire que l'on passe de la fabrication d'un livre manuscrit au livre imprimé.

⁶ Le premier sens qui s'impose semble être celui qui, surtout dans le domaine musical, définit le créateur d'une œuvre.

⁷ Nous rappelons d'ailleurs que plusieurs compositeurs peuvent collaborer à la « mise en livre » d'un même texte ; les travaux de bibliographie matérielle prouvent qu'il est possible de les distinguer sur la base de leurs habitudes typographiques (Hinman 1940).

exemplaires d'une même édition (*cf.* Introduction Chapitre 1). D'après Furetière (1690), le correcteur « est celui qui relit et qui corrige les espreuves des Livres qu'on imprime » ; quatre ans plus tard, Corneille (1694) précise que la lecture des épreuves a le but d'« observer les fautes que le Compositeur y a laissé glisser en composant ». La définition que nous en donne ce dernier paraît donc, certes, celle d'un intellectuel, mais de moindre calibre par rapport aux érudits qui, au service des éditeurs, s'occupaient de rafraîchir le texte en vue d'une nouvelle publication. Dans l'une des premières études de tradition italienne portant sur cette figure professionnelle, Ghino Ghinassi remarquait déjà les différentes attitudes et maîtrises que cette personne pouvait posséder :

[...] varia è la figura e la funzione si colui che fu uno dei maggiori artefici di questo poco appariscente ma determinante processo: il « correttore » di tipografia. Nell'ufficio di « correttore » [...] troviamo talora un proprio e vero filologo che assiste l'illuminato editore in modo dignitosamente distaccato, talora troviamo il piccolo letterato e grammatico orecchiante, restauratore di testi per mestiere, talaltra infine il semplice revisore di bozze. Si comprende quindi che anche il metodo correttorio sia diverso di volta in volta, da persona a persona.

(1961 : 34)

Pour Pasquale Stoppelli, le correcteur serait à la tête du processus de standardisation évoqué ci-dessus :

Nelle stamperie quattro-cinquecentesche la figura professionale che porta le maggiori responsabilità dell'abbandono progressivo del plurilinguismo dialettale e del consolidamento di una tendenza unitaria è il correttore editoriale.

(1987 : 21)

Malgré le poids de ses interventions – si l'on s'en tient à cette dernière affirmation – au XVI^e siècle le statut du correcteur-remanieur est le plus souvent insaisissable et son profil peut se fondre avec celui même de l'éditeur :

Celui auquel est dévolu dans l'atelier ce rôle de correcteur principal est tantôt le maître imprimeur lui-même, tantôt son meilleur compagnon, tantôt encore un érudit recruté spécialement à cet effet et qui y trouve souvent ainsi l'occasion d'apprendre le métier.

(Veyrin-Forrer 1987 : 293)

À la source de l'œuvre, interviennent successivement les translateurs, copieurs, remanieurs, compileurs postérieurs, et enfin le remanieur du XVI^e siècle et l'imprimeur-libraire, deux instances qui forment le dernier maillon dans la chaîne de production du texte et qui sont le plus souvent indistinctes.

(Burg 2014 : 205)

Dans ce contexte, on remarque cependant que les « traducteurs interlinguaux » semblent avoir plus de chances, par rapport aux « traducteurs intralinguaux », de voir leur travail reconnu :

Le statut du traducteur intralingual demeure ainsi en retrait par rapport à son homologue interlingual. Rafraîchir une langue nationale archaïque pour la conformer à un nouvel état linguistique contemporain semble encore bien distinct de la traduction à partir d'une langue étrangère.

(Burg 2014 : 219-220)

Toutefois, même lorsque l'œuvre du remanieur est avéré – le plus souvent dans le paratexte du livre – celui-ci ne sort pas de l'anonymat (Burg 2015). Pour ce qui est des éditions de la *Résurrection*, nous remarquons qu'aucune référence à des révisions éditoriales éventuelles est faite dans les espaces liminaires des différents imprimés qui nous transmettent le texte de Gréban⁸. Comme nous le verrons plus bas, celui-ci fait pourtant l'objet de multiples corrections au

⁸ Nous remarquons au contraire que, par exemple, Alain Lotrian indique sur ses éditions de la *Passion* de Michel que le texte a été « nouvellement revu & corrigé oultre les précédentes impressions » *cf.* son édition de 1539 via l'exemplaire Paris, BnF, Rés. Yf 107 [<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1525055f>].

fil des impressions. En particulier, comme nous l'avons déjà suggéré plus haut, c'est dans l'atelier d'Alain Lotrian que le texte subit un remaniement éditorial plus important ; cet aspect nous autorise alors, à partir de ses premières éditions, à distinguer des groupes distincts – α et β – afin de stratifier les différentes phases évolutives (cf. 2.4). Au sein de l'officine de Lotrian – et en l'espace de quelques années seulement – des correcteurs à la sensibilité différente réviseront et remanieront partiellement le texte de Gréban. Le caractère scrupuleux de celui – ou de ceux ? – au service de cet éditeur en 1540 est d'ailleurs particulièrement évident (cf. 2.5). La comparaison de cette édition avec celles qui la précèdent et qui la suivent nous permettra de mettre en lumière l'existence de différents types de pratiques éditoriales (cf. 2.4.2 et 2.5.3). En outre, la prise en compte de la matérialité du livre nous aidera encore une fois à comprendre la circulation des imprimés dans les mains des imprimeurs et à attribuer à tel ou tel correcteur – dans tous les cas, anonyme – la paternité des variantes relevées.

L'étude variationnelle mettant au centre de l'intérêt les rapports entre les éditions de ce texte nous autorise non seulement à souligner l'altérité du travail mené par l'éditeur et ses « petites mains », mais également à relever le poids que les interventions de ces derniers ont pour les études de linguistique diachronique se fondant principalement sur des « variantes philologiques ». Bien que l'on puisse affirmer que l'imprimeur-libraire est toujours en amont du travail éditorial (cf. *supra*), les différences existantes parmi les éditions sorties d'un même atelier nous poussent à questionner le rôle de ses collaborateurs.

Ce deuxième chapitre s'intéressera donc dans un premier temps à la question du passage du manuscrit à l'imprimé pour étudier plus particulièrement les transformations subies au niveau du contenu, de la mise en page et de la langue par le texte de Gréban. Dans un deuxième temps, nous essayerons d'évaluer le rôle que les éditeurs de la *Résurrection* ont eu en tant que « passeurs de textes » et de distinguer – sur la base des variantes textuelles – le travail des personnes qui participent à la « mise en livre » des œuvres du Moyen Âge tardif dans les ateliers d'imprimerie du début du XVI^e siècle.

Conservons-nous l'antigraphe de la *Résurrection* imprimée ? À partir de quel(s) modèle(s) manuscrit(s) les éditeurs ont-ils confectionné leurs premières éditions ? Dans quelle mesure les éditeurs ont-ils modifié le texte de Gréban pour l'adapter à un nouveau public, sans doute élargi ? Comment leur mise en page a-t-elle changé au fil des impressions ? Quelle est la physionomie de cette tradition imprimée ? Quelles sont les pratiques éditoriales que son étude nous permet de dégager ? Voici quelques-unes des questions auxquelles nous tenterons de répondre dans cette deuxième partie de notre travail.

2.1. Quel antigraphe ?

En nous penchant sur le texte d'Arnoul Gréban nous nous sommes donné pour tâche de comparer les quatre manuscrits du *Mystère de la Passion* qui transmettent la quatrième journée avec les éditions de la *Résurrection*. Cette analyse comparée a pour but de reconstituer, autant que possible, les éventuels rapports de filiation existant entre tradition manuscrite et imprimée.

Dans un premier temps, nous nous sommes contenté d'observer les variantes répertoriées par Omer Jodogne dans son édition critique de la *Passion* pour étendre ensuite notre regard aux variantes relevées par nos propres soins. Nous avons en effet étendu la collation des exemplaires imprimés qui n'avaient pas été pris en compte par l'éditeur. L'apparat critique consacré à la

quatrième journée présente les « variantes des manuscrits A, C, D, des imprimés 1, 2, 4, 5 » et les leçons rejetées du manuscrit B qui a servi de base à l'édition critique⁹.

Les résultats de notre sondage ont montré qu'aucun des quatre manuscrits du *Mystère de la Passion* qui transmettent la quatrième journée ne peut être l'antigraphe du texte imprimé de la *Résurrection*. En effet, de nombreuses divergences opposant manuscrits et imprimés nous empêchent d'établir un lien sûr entre tous les exemplaires.

2.1.1. L'édition critique d'Omer Jodogne

Dans son édition critique Jodogne – probablement à cause de la complexité et de l'hétérogénéité de sa tradition manuscrite – ne propose pas un *stemma codicum* censé représenter les rapports entre les différents témoins du *Mystère de la Passion*.

Après une brève présentation des manuscrits et des imprimés consultés, il justifie la nécessité d'une nouvelle édition de la *Passion* en relevant les modifications graphiques, phonétiques, métriques, morphologiques, syntaxiques et lexicales qui ont été apportées par ses prédécesseurs au texte du manuscrit choisi comme base pour la première édition critique de ce *Mystère*¹⁰. Comme cela a déjà été remarqué par Jodogne, Gaston Paris et Gaston Raynaud sont à l'origine de plusieurs « améliorations » du texte sans que leurs interventions soient indiquées en note et même en l'absence d'une éventuelle corruption du manuscrit de base, qui aurait pu justifier leurs modifications, ce qui a privé leur travail de tout fondement scientifique (Jodogne 1983).

Jodogne explique donc son choix du meilleur manuscrit en trois étapes. D'abord, il collationne les quatre manuscrits qui nous transmettent les Prologues à la première journée de la *Passion* (mss. A, B, F, H) et il en conclut que le ms. B est le meilleur des quatre : il relève d'un état de langue plus ancien et il conserve des didascalies qui semblent être encore liées à la mise en scène. Ensuite, dans le but d'illustrer les rapports entre les différents témoins, il présente un court sondage effectué sur la première journée du *Mystère*¹¹ : les douze variantes citées comme exemple montrent que le groupe constitué par les mss. C, F et G « présente le plus souvent la meilleure leçon » mais également des lacunes importantes qui obligent l'éditeur à ne pas les retenir comme base éventuelle (1983 : 29). Sauf erreur de notre part, il s'agit de la seule fois où, dans son *Introduction*, Jodogne regroupe plusieurs témoins, sans pourtant parler de *famille*.

Jodogne propose ensuite une confrontation entre les mss. A et B, justifiée par la présence, dans ces deux témoins, de variantes qui seraient significatives par rapport à l'évolution de la langue française. Cette comparaison donne l'occasion à Jodogne de corroborer la thèse de

⁹ Voici, pour rappel, une liste des exemplaires manuscrits et imprimés dont les variantes, pour ce qui est de cette quatrième journée, sont contenues dans l'apparat critique fourni par Jodogne, ainsi que l'indication de leurs sigles respectifs : Paris, BnF, fr. 816 (ms. A) ; Paris, BnF, fr. 815 (ms. B) ; Paris, Arsenal, 6431 (ms. C) ; Roma, Lincei Corsini col44 A7 (ms. D) ; Paris, BnF, Rés. Yf 109 (impr. 1) ; Paris, BnF, Rés. Yf 105 (impr. 2) ; Paris, BnF, Rés. Yf 17 (impr. 4) ; Paris, BnF, Rés. Yf 16 (impr. 5). Les variantes de l'exemplaire Paris, BnF, Rés. Yf 108 (impr. 3), bien que répertoriées dans la liste des témoins imprimés de la *Résurrection*, ne figurent pas dans l'apparat critique de l'édition de Jodogne car, comme celui-ci l'avait remarqué dans la partie consacrée à la nomenclature des manuscrits et des imprimés, les témoins 2 et 3 sont « deux exemplaires d'une même édition » (1983 : 13-14). Pour rendre compte de l'édition sans date d'Alain Lotrian, le spécialiste a préféré l'exemplaire Paris, BnF, Rés. Yf 105, sans pour autant que cela soit précisé dans l'*Introduction*.

¹⁰ Gaston Paris et Gaston Raynaud auraient choisi le ms. A comme base pour leur édition critique à partir de sa supposée antériorité par rapport aux autres témoins manuscrits. Pourtant, comme Jodogne l'indique dans son introduction, la copie la plus ancienne conservée est plutôt le ms. B : à cause d'une erreur d'interprétation dans la lecture de la datation de ce manuscrit (« anno Domini millesimo quinquagesimo septimo »), Paris et Raynaud, qui lisaient « quingentesimo », l'avaient postdaté du début du XIV^e siècle (1983 : 11).

¹¹ Effectivement, comme Jodogne l'annonce, les mss. G et H ne reproduisent que cette partie de l'œuvre de Gréban et il s'est avéré indispensable, pour une analyse de type génétique qui prenne également en compte ces deux témoins, de s'en tenir à cette portion du texte.

l'antériorité du ms. B par rapport au ms. A, une thèse qui s'appuie, entre autres, sur le syllabisme du mot « Juif »¹², très employé dans le texte de Gréban.

Dans sa conclusion, Jodogne déclare son intention de s'appuyer, pour confectionner son édition, sur un manuscrit unique corrigé là où il a relevé des fautes évidentes ou des lacunes ; la tradition ecdotique dont il s'inspire, sans l'avouer clairement, est sans doute « bédieriste ». Le choix du meilleur manuscrit, le ms. B, est justifié par le fait que parmi les quatre témoins qui nous transmettent les quatre journées du *Mystère de la Passion* (mss. A, B, C, D) les mss. C et D sont sans « Prologue » et présentent soit des lacunes matérielles considérables soit des problèmes de lisibilité ; le ms. A est, quant à lui, très particulier et plus tardif, comme semble le montrer l'analyse de la langue du ms. A par rapport à celle du ms. B.

2.1.2. Vestiges de la *Passion* : représentations et supports manuscrits

Même si nous nous intéressons uniquement à la tradition imprimée de la *Résurrection* de Gréban, nous faisons toujours référence dans nos analyses aux leçons de la tradition manuscrite, ne serait-ce que pour mettre en valeur la particularité de certaines variantes caractérisant les éditions. Il s'avère donc nécessaire de mettre en évidence les relations qu'entretiennent les manuscrits entre eux et d'identifier d'éventuels rapports de filiation entre les manuscrits – plus anciens, plus proches de la date de composition et probablement plus étroitement liés aux diverses représentations – et les imprimés, dont plusieurs voient le jour environ cinquante ans après la composition du *Mystère de la Passion*.

Avant d'aborder l'analyse des variantes textuelles, il est indispensable de fournir une rapide présentation de la singularité des textes de théâtre, de par leur forme et le support matériel. En outre, pour rendre compte de la circulation d'un texte de théâtre à l'époque médiévale il s'avère utile de faire référence aux témoignages historiques nous signalant la mise en scène des « jeux » de la *Passion* sur le territoire français.

Étant donné que nous traitons ici du texte imprimé de la *Résurrection*, et que nos éditions sont toutes parisiennes, nous allons nous intéresser surtout aux représentations de la *Passion* qui ont eu lieu à Paris entre la moitié du XV^e et le début du XVI^e siècle¹³, en supposant que l'antigraphe de l'*editio princeps* puisse être lié à l'une de ces mises en scène.

Comme l'indique la page de titre du ms. A, « ceulx de Paris [...] ont ja par trois fois joué ceste presente Passion » (Smith 1999). Nous pouvons alors supposer qu'il y a eu au moins trois représentations à Paris entre la date de composition du *Mystère de la Passion* de Gréban (1450-1452 ca) et la confection de ce témoin manuscrit, achevé le 22 février 1473 par le copiste Jaques Richer¹⁴ : il est plausible qu'au moins trois copies de ce texte aient donc été préparées pour ces représentations et qu'elles aient circulé par la suite. Ces copies pouvaient contenir les leçons des mss. B et C, les deux témoins que l'on considère antérieurs au ms. A, ainsi que de ce dernier.

En outre, nous savons à présent que, après la date de copie du ms. A, il y a eu encore trois autres représentations, toujours à Paris, datant de 1490, 1499 et 1507 (Smith 2011 : 142). La représentation de 1490 est signalée par un imprimé d'Antoine Vérard (Petit de Julleville 1880 : 56), tandis que celle de 1499 est mentionnée dans un acte notarié (Runnalls 2001 : 120-122). Enfin, celle de 1507 est signalée par certains exemplaires des deux éditions cycliques de Jean Petit,

¹² Dans le ms. B le mot « Juif » compte deux syllabes, tandis que dans le ms. A il ne compte qu'une seule syllabe. Nous étudierons plus bas la réduction du hiatus *ui* dans les éditions (cf. 2.5.4).

¹³ Grâce aux sources manuscrites, nous savons que plusieurs représentations de la *Passion* ont eu lieu à cette époque dans le domaine français. Le texte du *Mystère de la Passion* d'Arnoul Gréban a en effet pu servir de base pour une mise en scène à Abeville vers 1455 ; puis, dans sa version remaniée, pour les représentations d'Angers (1486), Troyes (1482-1531), Amiens (1500), Mons (1501) et Valenciennes (1547) cf. Smith 2011 : 193-194.

¹⁴ Colophon au f. 237 r^o « Fait, escript et acomply par moy, Jaques Richer, prebstre indigne, le lundi .xxii^e. jour de fevrier l'an mil quatre cens soixante et douze » (Smith 1999 : 142).

Geoffroy de Marnef et Michel le Noir (A1 et A1)¹⁵, dont nous reproduisons ci-dessous la transcription du titre :

LE mystere de la **Conception** et **nativite** de la | glorieuse vierge marie avecques **Le mariage** | **d'icelle La nativite** Pa[ss]ion **Refurrection** et | **Affencion** de nostre sauveur [et] redempteur jesucrist Jouee | a paris l'an de grace mil cinq cens [et] sept **Imprimee audit** | lieu Pour **Jehan** petit **Geuffroy** de marnef et **Michel** le | noir Libraires jurez en l'université de paris demourans en la **grant** rue **jainct** jaques.

BnF, Rés. Yf 16 f. A1r

Il est fort plausible que l'un des manuscrits qui ont dû être confectionnés à l'occasion des nombreuses représentations parisiennes de la *Passion* ait pu servir de base pour l'une des deux éditions de Jean Petit, Geoffroy de Marnef et Michel le Noir (A1 et A2) ou une autre précédente qui ne nous serait pas parvenue.

Il est bien connu que l'on ne conserve aujourd'hui qu'une petite portion des manuscrits qui étaient produits et qui circulaient à l'époque médiévale. Leur taux de survie est depuis quelques décennies au centre des travaux des spécialistes qui s'occupent de codicologie quantitative et qui contribuent à affiner notre perception de « l'objet manuscrit »¹⁶.

La survivance de ce dernier a été tout au long de l'histoire mise en danger notamment par les catastrophes (incendies, inondations, pillages etc.) qui en provoquaient la « destruction immédiate » ; une pluralité d'« éléments défavorables » – parmi lesquels on signale la température et l'humidité des lieux de conservations, l'action des rongeurs et des champignons, les « chocs violents » et les « manipulations répétées » – pouvaient alors entraîner l'usure progressive des supports manuscrits. Leur taux de survie, dépendant notamment de l'« intensité de l'effort de conservation » mis en œuvre afin de protéger ces objets fragiles, est très difficilement fixable. Seules des enquêtes ponctuelles – mais forcément fragmentaires – peuvent nous fournir à ce propos des informations relativement fiables¹⁷. Les spécialistes du livre médiéval s'accordent néanmoins à dire que cet « effort de conservation » varie tout particulièrement en fonction du prix et de la valeur d'usage de l'objet manuscrit (Bozzolo & Ornato 1980: 72–83).

Le problème de la survie du livre médiéval paraît, à ce propos, encore plus décisif pour les témoins manuscrits qui nous transmettent un texte de théâtre.

2.1.3. Les manuscrits dits « de théâtre »¹⁸

La mise en scène d'un *jeu* supposait la participation d'une communauté riche et instruite qui pouvait non seulement financer l'évènement, organisé sous l'impulsion de l'Église, des cours royales ou princières, des confréries, des puys et des collèges, mais aussi s'occuper de la conservation des *originaux* qui avaient servi à la représentation (Smith, Parussa, & Halévy 2014 : 30–32). Cela est d'autant plus vrai dans le cas d'œuvres dramatiques particulièrement complexes et monumentales comme les « jeux » de la Passion, dont la représentation s'étalait sur plusieurs jours.

Avec le terme *original* nous faisons ici référence, en empruntant la définition fournie par Darwin Smith, à « la copie intégrale du texte qui sert de référence à une représentation donnée,

¹⁵ Cf. Petit de Julleville 1880 : 92.

¹⁶ L'histoire de la codicologie quantitative commence vraisemblablement à partir des années 60, mais ce terme est utilisé pour la première fois dans l'ouvrage *Pour une histoire du livre manuscrit au Moyen Âge* publié une vingtaine d'années plus tard (Ornato 1997).

¹⁷ Nous signalons, à titre d'exemple, l'étude de Hanno Wijsman, qui montre que les manuscrits illustrés des Pays-Bas affichent un taux de conservation de 20 % environ (2003 : 31).

¹⁸ Pour une typologie des manuscrits dit « de théâtre » cf. Lalou & Smith 1988, Runnalls 1990, Smith 1998.

dans un lieu donné » (1998 : 2). À partir des *originaux*¹⁹, d'autres copies manuscrites étaient vraisemblablement confectionnées pour l'occasion : il s'agit des livres des prologues²⁰, des rôles des personnages²¹, de l'abrégé²² nécessaire à la régie et de d'autres documents à caractère technique comme les registres²³, les écriteaux²⁴ et les billets d'advertance²⁵.

Si les manuscrits qui pouvaient servir à une représentation donnée, dans un lieu donné, étaient donc sans doute assez nombreux à l'époque, nous ne conservons plus, dans le domaine français, que très peu de témoins (Smith 1998). Les textes de théâtre du Moyen Âge qui nous sont parvenus nous ont été transmis, dans la plupart des cas, par des originaux et/ou par des copies privées, courantes ou luxueuses, rédigées après la représentation et destinées fort probablement à la lecture. En d'autres mots, les témoins qui ont survécu à l'action de l'homme et du temps sont ceux ayant fait l'objet d'un « effort de conservation » plus important.

Les dix manuscrits du *Mystère de la Passion* de Gréban que l'on conserve aujourd'hui peuvent être classés soit comme des originaux, soit comme des textes de conservation (Kuroiwa, Leroux, & Smith 2010). Dans le tableau ci-dessous nous résumons les données principales pouvant nous permettre de les distinguer :

Sigle		Côte	Destination
ms.	A	Paris, BnF, fr. 816	Livre de méditation
ms.	B	Paris, BnF, fr. 815	Copie de luxe
ms.	C	Paris, Arsenal, 6431	Copie de luxe
ms.	D	Roma, Lincei Corsini col44 A7	Original
ms.	E	Chantilly, Musée Condé, 614	Livre de méditation ?
ms.	F	Paris, BnF, fr. 15064-15065	Copie privée
ms.	G	Le Mans, BM, 6	Original
ms.	H	Paris, BnF, fr. 1550	Original
mss.	I-J	Paris, BnF nouv. acq. fr. 12908 Paris, BnF nouv. acq. fr. 14043	Original
ms.	K	Paris, BnF, nouv. acq. fr. 18637	Copie privée

Tableau n° 1

La tradition manuscrite du *Mystère de la Passion* d'Arnoul Gréban représente un *unicum* dans le panorama de la littérature dramatique en langue française de la fin du Moyen Âge : pour aucun autre texte nous ne possédons une telle variété de témoins en un nombre si important. En effet, la plupart des Mystères du XV^e siècle nous ont été transmis soit par un manuscrit unique soit exclusivement par des imprimés. C'est le cas, pour ne citer que deux exemples, du *Mystère de la Conception* (Leroux 2003) et du *Mystère de la Passion* de Jean Michel, remaniement de la Passion composée par Gréban (Jodogne 1959).

¹⁹ Un ou plusieurs *originaux* peuvent être confectionnés pour chaque mise en scène (Smith, Parussa, & Halévy 2014 : 523).

²⁰ Volume contenant le « texte d'entrée en scène » ; parmi les manuscrits « de théâtre », il est le plus particulièrement lié au jeu et aux spectateurs (Smith 1998 : 6-7, Smith, Parussa, & Halévy 2014 : 524).

²¹ Il s'agit d'un petit cahier réunissant toutes les répliques d'un même personnage ; le seul rôle que l'on conserve dans le domaine français est lié à la représentation de Mons (1501) (Smith 1998 : 7, Smith, Parussa, & Halévy 2014 : 525).

²² L'abrégé est le support manuscrit qui contient le premier et le dernier vers de toutes les répliques des personnages, ainsi que certaines indications scéniques (Lalou 1991 : 51-71, Smith 1998 : 7, Smith, Parussa, & Halévy 2014 : 516).

²³ Il s'agit d'un cahier sur lequel on enregistre « le texte ou les données techniques de la représentation » (Smith, Parussa, & Halévy 2014 : 524).

²⁴ Il s'agit d'une « inscription destinée à être lue, mise en évidence sur un placard, une bande-roule ou un rideau » (Smith, Parussa, & Halévy 2014 : 519).

²⁵ Note envoyée par le régisseur afin de faire démarrer une action ou de mettre en œuvre un dispositif scénique (Smith, Parussa, & Halévy 2014 : 516).

2.1.4. Zones d'ombre

Malgré cette constellation textuelle tout à fait exceptionnelle, la compréhension de la manière dont le texte s'est diffusé et a donné lieu à des versions différentes plus ou moins remaniées n'est pas encore complètement élucidée. Les rapports entre les manuscrits restent à analyser plus précisément et le passage de la copie manuscrite à l'imprimé pose encore question aux philologues et spécialistes du fait théâtral.

Dans les pages qui suivent nous allons rendre compte de la complexité de cette tradition textuelle tout en essayant de déceler des similarités éventuelles entre les états divers du texte manuscrit et celui des premières éditions.

À cette fin, nous allons tout d'abord nous intéresser au traitement, dans les imprimés, des éléments paratextuels – les didascalies, les noms des personnages, les prologues - pour nous occuper, ensuite, de l'étude des erreurs et des variantes textuelles.

2.1.4.1. Le paratexte : les didascalies et le rapport à la scène

Comme nous l'avons dit, l'une des caractéristiques des textes de théâtre du Moyen Âge tardif est qu'ils sont directement ou indirectement liés à une représentation donnée. En effet, même dans le cas de manuscrits non rédigés en vue d'une mise en scène, le texte de base sur lequel ils étaient copiés et adaptés en fonction de leur destination pouvait être un original. Dans ce cadre, l'apparat didascalique peut témoigner de manière privilégiée du rapport au jeu et à l'action, mais également devenir une aide à la lecture :

Deux grands types de didascalies encadrent en effet le dialogue des personnages : le premier permet de régir le spectacle et le jeu de l'acteur, tandis que le second assure la structuration narrative de l'action. Ils s'adaptent à la destination précise de chaque manuscrit, avant que l'imprimerie ne bouleverse les conditions de la diffusion du théâtre.

(Lochert 2009 : 48)

Les didascalies peuvent alors contribuer à la reconstruction d'un cadre narratif, posséder une valeur de mise en relief ou, encore, fournir des informations quant aux sentiments et aux motivations des personnages. Leur caractère polyvalent « les empêche de constituer un critère sûr pour l'identification des textes appartenant au genre théâtral » (*ibid.* : 65).

Sachant que la présence ou l'absence des didascalies ne constitue pas, à elle seule, un indice de rapprochement ou d'éloignement de la mise en scène (Smith 1998 : 9), nous signalons ci-dessous toutes les didascalies externes omises ou ajoutées dans les mss. A, C, D et dans les imprimés, par rapport à celles contenues dans le ms. B²⁶.

Ms. A

Le ms. A omet une didascalie après les v. 28222, 28318, 28410, 28720, 29032, 29042, 29150, 29256, 29272, 29284, 29302, 29348, 29423, 29436, 29454, 29498, 29656, 29668, 29690, 29720, 29833, 30460, 30492, 30774, 30972, 31192, 31205, 31379, 31415, 31460, 31618, 31648, 31724, 31770, 31848, 32058, 32134, 32334, 32428, 32510, 32974, 32989, 33032, 33062, 33344 et ajoute une didascalie après les v. 29029, 29378, 29752, 31260, 32970.

Ms. C

Le ms. C omet une didascalie après les v. 29656.

Ms. D

Le ms. D omet une didascalie après les v. 28222, 28318, 28839, 29316, 29690, 29833, 30460, 30972, 31192, 31379, 31570, 31618, 31724, 31848, 31935, 32058, 32134, 32796, 32974, 32989,

²⁶ Avec l'expression *didascalies externes* nous faisons référence aux didascalies distinctes des répliques.

33104 et ajoute une didascalie après les v. 27992, 28180, 28304, 29296, 30436, 31260, 31430, 31596, 32632.

Éditions

Apr. 31002 didascalie omise 29042, 31002 (omis 2), 31379 et ajoutent une didascalie après les v. 27974, 29476, 31260

Cette liste nous permet tout d'abord de remarquer un manque particulièrement important d'indications scéniques dans le ms. A. Comme cela a été observé par Darwin Smith dans son étude sur la *Creacion du Monde* d'Arnoul Gréban (1999 : 149), l'omission des didascalies dans ce témoin serait l'un des indices prouvant qu'il était destiné à une lecture dévote ou pieuse.

Parmi les nombreux cas de suppression indiqués par Jodogne, nous en relevons quelques-uns qui montrent en réalité que le copiste du ms. A fait glisser à côté du nom du personnage l'information scénique dans les autres témoins contenue dans une didascalie externe. C'est le cas des indications apparaissant après le v. 27854 (mss. B, C, D « Icy est saint Pierre en la fosse tout par soy » > ms. A « S. Pierre, estant en une fosse »), le v. 30774 (« Icy vient Jhesus en fourme d'un pelerin » > ms. A « Jhesus, en forme d'ung pelerin ») et le v. 31648 (mss. B, C, D « Icy vient Jhesus sur le port. » > ms. A « Jhesus, estant sur le port »).

Nous constatons que le ms. D aussi est caractérisé par l'élimination d'un bon nombre de didascalies ; cet aspect semblerait être – même dans ce cas – lié à l'usage de ce support :

Sauf si un original a été utilisé pour une répétition, avec report de notes de régie, il ne contient que des didascalies minimales préparées à la table, parfois optionnelles, qui concernent presque exclusivement les gestes et les déplacement des joueurs [...]

(Smith, Parussa, & Halévy 2014 : 46)

Nous soulignons alors que les mss. A et D omettent tous les deux, sans que cela ne constitue une erreur conjonctive, une didascalie après les v. 28222, 28318, 30972, 31192, 31618, 31724, 31848, 32058, 32134 et 32974.

Il est intéressant de remarquer que, contrairement à ce qu'on aurait pu penser, les éditions ne s'éloignent pas de manière évidente de la version qui nous est transmise par les mss. B et C et conservent, parfois sous une forme remaniée, les nombreuses informations scéniques qui y sont contenues. Les modifications apportées vraisemblablement par les éditeurs lors du passage à l'imprimé se limitent globalement à l'ajout du verbe *dire* à la fin de certaines didascalies²⁷. Les éditeurs, sans fournir aucune information nouvelle au lecteur, contribuent ainsi à créer un effet de redondance et – peut-être – à renvoyer à l'acte de la parole dans une œuvre plus probablement éloignée de la scène.

2.1.4.2. Donner un nom aux personnages : variété et uniformité.

D'assez nombreuses divergences se rencontrent dans l'attribution des noms aux personnages du *Mystère de la Passion* dans ses différentes versions. Pour ce qui est de la quatrième journée, nous remarquons que, globalement, les témoins qui s'opposent le plus souvent au ms. B sont les imprimés et, dans une moindre mesure, les mss. A et D.

²⁷ Cf. à titre d'exemple les didascalies après les v. 28410 (*Icy est saint Pierre en la fosse tout par soy > Icy doit estre saint Pierre en la fosse tout seul, lequel dit*), 28720 (*Icy se rassient et leurs bastons soubz eulx > Icy se racient leurs bastons sur eulx et dit*), 28839 (*Icy s'en va Sathan vers le tumbau > Icy s'en va Sathan vers le tumbau puis dit*), 29454 (*Icy doit estre saint Pierre par son arriere des autres apostres > Icy doit estre saint Pierre a part soy des autres apostres, lequel dit*), 29833 (*Icy viennent les trois chevaliers > Icy viennent les trois chevaliers du sepulchre et dit*), 31415 (*Icy s'appert Jhesus comme dessus ou millieu d'eulx tous > Icy se doyt apparoir Jhesus comme dessus, au meilleu d'eulx unze et dit*), 31446 (*Icy s'esvanoit Jhesus comme dessus > Icy s'esvanoit Jhesus et dit*), 31460 (*Icy viennent les trois Maries a Nostre Dame > Icy viennent les trois Maries a Nostre Dame et dit*), 32134 (*Icy s'en vont les Maries vers les apostres > Icy se partent les Maries vers les apostres et dit*).

Les écarts relevés concernent presque uniquement les noms des personnages secondaires – les anges, les diables, les soldats – n’apparaissant pas forcément dans les sources narratives et notamment dans les Ecritures. Pour chacun de ces groupes les fatistes disposent d’une liste de noms parmi lesquels ils peuvent choisir ; étant donné que ce type de personnages ont une psychologie individuelle non définie, l’interversion des noms devient possible car elle ne perturbe pas la cohérence textuelle (Runnalls 1997 : 15–16). Ainsi, par exemple, les éditions modifient – ponctuellement pour le premier groupe – les noms des sergents de Caïphe²⁸, ainsi que ceux des soldats de Pilate.

Les noms de *Metellus*, *Rubion* et *Emilius* sont remplacés par *Ascanius*, *Marchantonne* et *Rubion*. Nous remarquons à ce propos qu’il ne s’agit pas toujours de variantes isolées : au début de la quatrième journée, après les v. 27479, 27518, 27556, 27559, 27572, 27588 le nom de *Metellus* ou *Matellus* est systématiquement remplacé, dans les imprimés et dans les mss. A et D par *Ascanius* ou *Ascanus*. Ces variantes répondent sans doute à un besoin d’homogénéité : étant donné que, dans l’intégralité du *Mystère de la Passion*, le nom de *Metellus* ou *Matellus* n’est employé que dans les cas de figure cités ci-dessus, il est probable que sa substitution par *Ascanius* ait pour but, dans les manuscrits, de donner de la cohérence à l’emploi des noms des soldats.

Le premier de ces exemples nous permet de remarquer une convergence entre ces deux témoins manuscrits et les imprimés.

Mss. B, C

Metellus Chevaliers, seigneurs et amis, | vous sçavez qu’on nous a commis | a
chevalier du sepulcre garder cestuy monument [...]

Éd. Jodogne v. 27480-82

Rubion Mieulx nous vouldroit faire tuer | qu’il y eust faulte de par nous. [...]
*chevalier*²⁹

Éd. Jodogne v. 27489-90

Mss. A, D et éditions

*Ascanius*³⁰ Chevaliers, seigneurs et amis, | vous sçavez qu’on nous a commis | a
garder cestuy monument [...]

*Marcus Anthonius*³¹ Mieulx nous vouldroit faire tuer | qu’il y eust faulte de par nous. [...]

Exemple n° 1

Dans cette séquence, le nom de *Rubion* aussi est remplacé : le ms. A introduit *Marc Anthoine*, le ms. D *Marcus Anthonius* et les imprimés *Marchantonne*. Les trois variantes du nom de ce personnage, un autre garde du tombeau de Jésus, attestent, dans leur diversité, de leur accord.

Nous avons relevé une dizaine de cas supplémentaires de convergence entre le ms. D, qui normalement ne se distingue pas – dans l’attribution des noms aux personnages – des mss. B et C, et les imprimés. Il s’agit, dans la plupart des occurrences, de variantes que nous pouvons qualifier d’*adiaphores* car, même lorsqu’elles opposent deux personnages différents, elles n’affectent pas la logique du texte. C’est le cas, par exemple de la variante rencontrée après le v. 31446, où le nom de *S. Thomas* est transformé dans le ms. D et dans les imprimés en (*Saint*) *Barthelemy*. L’extrait ci-dessous est tiré de la scène du retour de S. Thomas. Comme l’atteste l’évangile de Jean (20, 24), Thomas n’était pas avec les disciples lors de la première apparition de Jésus aux apôtres ; d’abord sceptique face à la nouvelle de la résurrection de son maître³², Thomas en reçoit la preuve lors

²⁸ Nous constatons à titre d’exemple qu’au nom de *Gueulu* se substituent dans les imprimés ceux de *Dentart* (après v. 27824), *Roullart* (après v. 27836) *Bruyant* (après v. 27880) et *Malchus* (après v. 27980, 28004, 28200, 29802). Les autres noms faisant l’objet d’un remplacement sont ceux de *Estonné*, *Dragon*, *Malabrun* et *Malcuidant*.

²⁹ Ms. C : .II. chevalier.

³⁰ Ms. A *Ascanus* ; les imprimés ajoutent « premier chevalier du sepulcre ».

³¹ Ms. A : *Marc Anthoine* ; imprimés : *Marchantonne*.

³² Cf. Jean 20, 25 et v. 31391-415.

d'une deuxième apparition ayant lieu huit jours plus tard dans la maison³³. Jésus apparaît alors devant l'apôtre pour disparaître tout de suite après. Dans la version transmise par les mss. A, B et C c'est Thomas qui commente la brièveté de cette manifestation, alors que dans celle des ms. D et des imprimés ce rôle incombe à Barthélémy, également présent parmi les douze apôtres.

Mss. A, B, C

S. Thomas [...] Je croy ta³⁴ resurreccion, | je croy que tu es celluy mesme | qui, pour noz pechiéz et noz crimes³⁵, | as, en la croix, mort enduree³⁶.

Icy s'esvanoit Jhesus comme dessus.

S. Thomas Il n'a guieres fait demouree | depuis qu'il nous est sourvenu : [...]

Éd. Jodogne v. 31443-48

Ms. D

Thomas Je croy ta resurreccion, | je croy que tu es celluy mesmes | qui, pour noz peschéz et noz crismes, | as en croix la mort enduree

Icy s'evanoïst Jhesus.

Barthelemy Il n'a guieres fait demouree | depuis qu'il nous est sourvenu

f. 616 v

Éditions

Saint Thomas Je croy ta resurreccion, | je croy que tu es celuy mesmes | qui, pour noz peschés tres extremes, | as en croix la mort enduree.

Icy s'esvanouit Jesus et dit.

Saint Barthelemy Il n'a guere fait demeuree | depuis que nous est survenu.

Exemple n° 2

Cette variante respecte parfaitement la logique narrative mais elle nous autorise à rapprocher le ms. D des imprimés.

Ce témoin manuscrit et les éditions partagent aussi une variante concernant la modification du nom de l'un des anges adorant Jésus au moment de son ascension au ciel : ils remplacent le nom de *Uriel* avec *Raphaël* après le v. 33070.

Nous observons enfin que, dans le ms. D et dans les imprimés, après les v. 33543, 33555, 33588 et 33832 le personnage de *Joseph le Juste* est présenté comme (*J.*) *Barsabas*, ; celui-ci est mentionné dans les Actes des Apôtres (1, 23) et surnommé, notamment, « le Juste ». Comme cela arrive régulièrement, un même personnage – souvent un saint – peut posséder plusieurs appellations, toutes également attestées dans la tradition biblique et dans le texte des mystères. Ici, la substitution est faite à partir de la scène de l'élection de Mathias³⁷ où trois occurrences sur quatre sont modifiées ; le remanieur de E2 (Denis Janot et Alain Lotrian s.d.) s'occupera de compléter le travail de ses prédécesseurs (cf. exemple n° 17 Chap. 1).

Cette habitude d'utiliser plusieurs appellations différentes pour un même personnage semble être limitée par les éditeurs, qui s'efforcent de régulariser l'emploi des noms. C'est ainsi que, par exemple, après le v. 28506 *Saint Jacques le Grant*, juif de Galilée faisant partie des douze apôtres de Jésus, est nommé *S. Jacques Zebedey*³⁸ dans le ms. A et *S. J. Major* dans les imprimés. Dans les éditions, *Saint Jacques Zebedey* est alors presque systématiquement nommé *S. J. Major*³⁹.

³³ Cf. Jean 20, 26 et v. 31395-98.

³⁴ Ms. B « la ».

³⁵ Le ms. B omet ce vers ; leçon des mss. ACD, graphie de C.

³⁶ Ms. A « en croix a la mort enduree ».

³⁷ Dans les vers précédents le nom de *Joseph le Juste* apparaît encore après les v. 31898, 31934, 31956, 32034.

³⁸ Dans le Nouveau Testament il est nommé « Jacques, fils de Zébédée ».

³⁹ Nous relevons quand-même certaines exceptions : après le v. 28598 *Saint Jaque le Grant* est remplacé dans les imprimés par *S. J. Minor* (qui remplace, normalement, *Saint Jaques Alphey*) ; après le v. 29506 *S. J. Major* remplace *Maria Jacoby* ; après le v. 32403 *S. J. Maior* remplace *S. Jaques Alphey* et après le v. 32618 *S. J. Minor* remplace *S. Jaques Zebedey* ; après le v. 33559 *S. J. Maior* remplace *S. Jehan*.

De la même façon, nous remarquons que dans les imprimés le nom de *Saint Jaque Alphey* est presque régulièrement remplacé par *S. J. Minor*⁴⁰. En effet Jacques d'Alphée, juif de Galilée et apôtre de Jésus, est normalement identifié dans la tradition catholique avec « Jacques le Mineur », ce qui explique l'emploi de l'appellation *S. J. Minor* dans les éditions.

Là encore, l'opération de substitution n'est pas complète mais semble être poursuivie par certains éditeurs. Nous constatons par exemple que, cette fois à partir de E1, Denis Janot et Alain Lotrian remplacent le nom de *Saint Jaque Alphey* par *S. J. Minor* après les v. 28380 et 28394.

Les variantes que nous venons d'illustrer ne peuvent certainement pas être qualifiées d'erreurs significatives jouant un rôle décisif dans la définition des rapports entre les différents témoins, mais elles nous aident à rendre compte de la proximité, dans certains passages, des mss. A et D avec les imprimés. Il nous semble plausible de croire, à cette étape de notre analyse, que l'antigraphe de la *Résurrection* imprimée, pourtant proche des copies de luxe pour ce qui est de l'apparat didascalique, reprenait essentiellement la structure textuelle des mss. A et D.

Outre ces cas de convergence, nous relevons enfin une certaine standardisation dans l'attribution des noms aux personnages dans les éditions, ce qui pourrait être un indice de leur destination à la lecture. Il nous paraît en effet possible d'envisager ce type de modifications comme une sorte d'aide fournie au lecteur dans l'identification des différents personnages, leur repérage étant sans doute moins aisé sur le papier que sur la scène.

2.1.4.3. Le prologue à la quatrième journée

Comme Jodogne l'indique dans son apparat critique, trois manuscrits (mss. A, B, C⁴¹) sur quatre reproduisent le prologue à la quatrième journée de la *Passion*, tandis que le ms. D et les imprimés l'omettent (1983: 304).

Nous retenons cette information bien que cela ne constitue pas la preuve définitive d'une filiation entre le ms. D et la tradition imprimée du texte, d'une part, parce que les prologues étant en quelque sorte les portions du texte les plus intimement liées à la situation de la représentation, pouvaient ne pas être transcrits dans les « manuscrits de jeu » (Smith 1998 : 6–7). D'ailleurs, comme nous l'avons suggéré plus haut, il semble qu'il était habituel de les regrouper dans un *livre* distinct – un autre manuscrit qui contenait toutes les parties prises en charge, au moment de la représentation, par le prologueur⁴² – chacune des quatre journées de représentation⁴³ étant précédée par un « prologue initial » et suivie par un « prologue final ». D'autre part, l'absence du prologue dans les imprimés n'est pas particulièrement significative. En effet, les imprimés ne semblent pas avoir été conçus en vue d'une représentation particulière ; s'ils sont éventuellement liés à des représentations, c'est en tant que publications après la mise en scène du texte. Comme nous le verrons plus bas, la réduction de certaines scènes non utiles à la narration – et donc, peut-être, plus spécialement rattachées au jeu – ainsi que leur mise en page, nous invitent à penser qu'elles étaient plutôt destinées à la lecture (cf. 2.1.5 et 2.2).

Les imprimés pourraient aussi ne pas présenter ce prologue non pas parce que l'*antigraphe* ne le reproduisait pas, mais en raison d'un choix éditorial précis. À ce propos, nous signalons ici

⁴⁰ Nous ne rencontrons que peu d'occurrences, dans les imprimés, où le nom de *S. J. Minor* ne remplace pas celui de *S. Jaques Alphey* ou *Saint Jaques* : après le v. 28598 (cf. note 39) *Saint Jaque le Grant* est remplacé dans les imprimés par *S. J. Minor* ; après le v. 31596 *S. J. Minor* remplace *S. Jehan* ; après le v. 32618 *S. J. Minor* remplace *S. Jaques Zebedey* (cf. note 39).

⁴¹ Le ms. C présente néanmoins une lacune jusqu'au v. 27433.

⁴² Le prologue pouvait tout de même être confié à un fou ou un personnage de messenger (Smith, Parussa, & Halévy 2014 : 524).

⁴³ Le terme de « journée » semble être tout particulièrement lié à la représentation : il renverrait au fait que la mise en scène de certaines Passions, en l'occurrence celle de Gréban, pouvaient s'étaler sur plusieurs jours.

que les imprimés omettent également la *Moralité finable* (cf. v. 33941-34402) et le *Prologue final et total* (cf. v. 33403-429) qui nous sont transmis par l'ensemble des manuscrits.

En outre, nous rappelons que le *Mystère de la Passion* de Gréban a été sectionné lors du passage à l'imprimé : au sein d'une même famille d'imprimeurs, les différentes journées de la *Passion* ont été conçues comme des unités narratives closes et donc imprimées séparément (cf. 1.1.1). Le *Mystère de la Conception* – correspondant en partie à la première journée de Gréban – le *Mystère de la Passion* de Jean Michel et le *Mystère de la Résurrection* – correspondant à la quatrième journée de Gréban – sont les textes choisis par les imprimeurs afin de reconstruire l'histoire de la vie et de la résurrection de Jésus. Ce n'est que dans les deux éditions cycliques (A1 et A2) qu'ils sont présentés comme un ensemble homogène : à partir de l'édition de Jean Trepperel (B) ils constituent des unités textuelles distinctes et on ne les retrouve regroupés que dans certains recueils factices, sans doute tardifs. Nous pouvons donc imaginer la suppression des prologues comme étant en quelque sorte liée au démembrement du *Mystère de la Passion* de Gréban, dont le « cœur » avait été remplacé par le remaniement de Jean Michel.

2.1.4.4. Les omissions : divergences et convergences

Comme nous l'avons souligné plus haut, Jodogne ne propose pas un *stemma codicum* de la tradition manuscrite du *Mystère de la Passion* de Gréban et ne fait presque jamais référence, dans son *Introduction*, aux rapports entre les différents manuscrits. De fait, cela semble traduire de manière indirecte l'idée qu'il est impossible, d'après lui, d'établir des liens de filiation fiables entre les dix témoins de la *Passion*⁴⁴.

Pour ce qui est du texte de la *Résurrection*, il suffit de parcourir l'apparat critique consacré à la quatrième journée du texte de Gréban pour se rendre compte que le nombre d'omissions et de lacunes caractérisant chaque copie est tel qu'il nous empêche non seulement de regrouper les manuscrits mais aussi d'identifier un antigraphes qui aurait servi de modèle pour l'établissement du texte imprimé.

Ms. A

Le ms. A omet les v. 27826-37 ; 27846-53 ; 27877-82 ; 28006 ; 28008-09 ; 28202-03 ; 28226-27 ; 28256-57 ; 28672-75 ; 28681-94 ; 28705-20 ; 28760-63 ; 28787-808 ; 29521-32 ; 29667-68 ; 29877-86 ; 30216-17 ; 30371 ; 30993-96 ; 30997-98 ; 31053-60 ; 31577-86 ; 31927-28 ; 31967-68 ; 31973-76 ; 32059-66 ; 32102-21 ; 32192-95 ; 32263-65 ; 31381-82 ; 32397-408 ; 32472-73 ; 32511-76 ; 32639-710 ; 32727-40 ; 32749-88 ; 33018 ; 33020 ; 33071-78 ; 33145-52 ; 33161-66 ; 33233 ; 33236-59 ; 33270-89

Ms. B

Le ms. B omet les v. 27909 ; 29576 ; 30645 ; 30717 ; 30762 ; 30857 ; 30899 ; 30959 ; 30997-98 ; 31225 ; 31306 ; 31445 ; 31579 ; 32793 ; 32885 ; 33545-548 ; 33842 ; 33855

Ms. C

Le ms. C omet les v. 27909 ; 28429 ; 28654-28657 ; 28654-57 ; 28949 ; 28989 ; 29005 ; 29362-29457 (lacune) ; 29521-32 ; 29559 ; 29988-89 ; 30251 ; 30434-435 ; 30460 ; 30620 ; 30955 ; 30997-98 ; 31175 ; 31233 ; 31421 ; 31474 ; 31490 ; 31595-96 ; 31745 ; 32287 ; 32793 ; 32978-79 ; 33515 ; 33545-548

Ms. D

Le ms. D omet les v. 27909 ; 27933 ; 27958-59 ; 27991 ; 28547 ; 28868 ; 29622-25 ; 30762 ; 30857 ; 31225 ; 31727-28 ; 31767 ; 32947 ; 33326-327 ; 33545-548

⁴⁴ Le tableau généalogique n'est d'ailleurs pas une « hypothèse de travail » toujours envisageable ; certains éditeurs soulignent à ce propos l'impossibilité de « représenter graphiquement les rapport complexes entre les témoins », dans le cas de textes à témoins multiples (Parussa 2010 : 53, Duval 2015 : 240-241).

Éditions

Les éditions omettent les v. 27651-652 ; 27819-24 ; 27909 ; 28225-26 ; 28551 (omis 245) ; 28573-578 ; 28671-674 ; 28752-775 ; 28787-801 ; 28820-821 ; 28959 ; 28964 ; 28994 ; 29183-184 ; 29845-46 ; 29862-63 ; 29914-915 ; 30524-525 ; 30620-21 ; 32254-57 ; 32554-555 ; 33272-73 ; 33674

Dans le but initial d'identifier l'antigraphe de la tradition imprimée de la *Résurrection*, nous nous sommes néanmoins intéressé au repérage des omissions qualifiables d'erreurs conjonctives pouvant définir, dans les études de type philologique, la filiation entre les différents exemplaires manuscrits ou imprimés.

Bien que les nombreuses suppressions qui caractérisent les différents manuscrits nous amènent à croire que l'antigraphe de la version imprimée n'est pas l'un des quatre témoins conservés, les exemples que nous avons retenus nous permettent d'imaginer des filiations indirectes entre les imprimés et certains de ces témoins.

Avant de nous occuper de l'étude des erreurs par omission (*detractatio*), nous souhaitons revenir rapidement sur les spécificités propres au ms. A, qui se distingue ici des autres témoins par un plus grand nombre de vers supprimés.

Déjà Lebègue, dans une étude assez critique envers la première édition scientifique de la *Passion* de Gréban⁴⁵, énumérait le grand nombre de suppressions caractérisant le ms. A et soulignait par-là la nature singulière de cette copie :

Le ms. A fournit un des rares exemples de réduction de texte qu'on puisse trouver dans les mystères. Ordinairement, pour satisfaire la curiosité du public, on farcissait la pièce d'épisodes adventices, généralement plaisants. Ici comme dans la 3^e édition des *Actes des Apôtres* et dans la *Passion* conservée à Valenciennes, le réviseur a raccourci le mystère en supprimant ou abrégeant les passages d'importance secondaire : rondeaux, diableries, scènes comiques, etc...

(Lebègue 1934 : 226-30)

Dans la plupart des cas, la suppression ne menace pas la logique narrative et concerne soit des passages qui semblent être spécialement liés à l'acte performatif soit des éléments accessoires, introduits en vertu de leur caractère comique ou accusatoire. Parfois, l'omission peut toucher une scène entière : c'est le cas des v. 32511-76, qui reproduisent un échange entre Nicodème et Joseph d'Arimathie⁴⁶. Ces deux personnages – qui avaient collaboré pour descendre le corps de Jésus de la croix⁴⁷ – discutent ici de la libération de Joseph de la part de Jésus et de la responsabilité des Juifs, coupables d'avoir condamné à mort le Christ et, maintenant, de nier sa résurrection.

Comme une étude récente le montre, le théâtre religieux du Moyen Âge tardif véhicule souvent des contenus antisémites afin de persuader le public de la culpabilité des Juifs (Posth 2022) ; à plusieurs reprises au fil de l'histoire, ces derniers ont joué le rôle de bouc émissaire sur lequel se déverse la souffrance populaire. Ce n'est donc pas anodin si l'on retrouve dans les Mystères des scènes virulentes décrivant les crimes perpétrés par ce peuple ; ces scènes sont, la plupart du temps, dépourvues d'intérêt narratif et peuvent être assez aisément supprimées ou ajoutées au texte de Gréban⁴⁸. Dans le ms. A, la suppression de cette invective pourrait être

⁴⁵ Nous sommes en 1934, les deux tomes contenant l'édition critique de Jodogne paraîtront seulement en 1965 (tome I) et 1984 (tome II) : les vers cités par Lebègue ne correspondent donc pas à ceux que nous avons énumérés ci-dessus car son étude s'appuie sur l'édition de Paris et Raynaud.

⁴⁶ Lebègue signale à ce propos la suppression des v. 32662-727 ; il s'agit de l'une des quatre scènes qui, dans cette version de la *Passion*, ont entièrement disparu (1934 : 229).

⁴⁷ Cf. Mt 27, 57-61 ; Mc 15, 42-27 ; Luc 23, 50-56 ; Jn 19, 38-42.

⁴⁸ Dans les pages qui suivent, nous ferons référence à un autre cas d'invective contre les Juifs présente dans la *Résurrection* mais insérée seulement dans les imprimés.

justifiée, nous semble-t-il, par son caractère inutile et violent, qui ne dessert pas les finalités « pieuses » de ce témoin⁴⁹.

Dans d'autres cas, l'omission provoque l'élimination complète d'une forme fixe : les v. 32102-21 en sont un exemple. Cette suppression se retrouve dans une scène qui présente un dialogue entre Notre-Dame et les trois Maries (Madelaine, Marie Jacobée et Marie Salomé) : la mère de Jésus les informe du fait que son fils montera au ciel et les trois femmes expriment leur envie de participer à cette « feste glorieuse ». Dans tous les autres exemplaires, comme Jodogne l'indique dans son *Introduction*, ce souhait prend la forme du rondeau (ABB'A' abAB abba ABB'A') (1983 : 138).

Dans le ms. A, le texte est habillement découpé afin de conserver la cohérence discursive tout en éliminant cette forme fixe. Dans cet extrait, la réplique initiale de Madeleine est donc soudée à la réplique finale :

Magdalaine O nostre maistresse honnorable, | miruer d'onneur et de prudence, |
plaise vous, de vostre licence, | ma dame que servir devons, | que nous
trois avec vous soyons | pour voir ceste faiste joyeuse ?

Nous pouvons observer que, même si le rondeau a été éliminé, le copiste du ms. A tâche de respecter la succession d'octosyllabes à rimes plates (*prudence : licence | devons : soyons*), schéma rimique traditionnel des mystères médiévaux. Il modifie alors le v. 32123 (« vous plaist il qu'avec vous soyons » > « que nous trois avec vous soyons ») pour restaurer la logique textuelle : le verbe *plaire*, déjà présent au v. 32101 (« plaise vous, de vostre licence ») est ici supprimé pour éviter la redondance ; deux mots monosyllabiques (« nous » et « trois ») sont alors introduits entre la conjonction de subordination « que » et la préposition « avec », ce qui empêche l'élision du [e] et permet d'augmenter le nombre de syllabes à huit.

S'il est vrai que les rondeaux font partie des éléments les plus souvent supprimés dans cette copie, il est tout aussi vrai que – dans un bon nombre de cas – Jodogne corrige le texte du ms. B à l'aide du ms. A afin de restaurer une forme fixe, en pensant que celle-ci devait être dans le texte original de Gréban. Les textes dramatiques du XV^e et XVI^e siècle sont en effet enrichis par un nombre relativement important de formes fixes ; elles sont normalement employées par les fatistes lorsqu'ils souhaitent créer des effets de répétition et s'insèrent – en prenant parfois des configurations inhabituelles – dans le système très souple des textes théâtraux du Moyen Âge tardif⁵⁰.

Dans ce premier cas de figure, par exemple, les éditions omettent, comme les mss. B, C et D, le vers 27909, ce qui constitue une erreur conjonctive. La leçon reprise par Jodogne est en effet celle du ms. A :

Magdalaine a Helas, bien doy grant dueil mener
a et par tristesse demener
b mon povre cueur qu'en pleurs se noye !
a Qui pourra mon dueil extimer
a et le grand courroux exprimer
b qui tout mon corps trouble et desvoye ?
b Moult me tarde que je te voye,
b doux Jhesus, verité et voye
c aux pecheurs et port de salut ;

⁴⁹ Les caractéristiques textuelles du ms. A mises en lumière par Lebègue s'accordent avec celles soulignées par Smith une cinquantaine d'années plus tard, concernant plus spécifiquement les didascalies et les signes marginaux. Comme ce dernier le suggère, les variantes dont le ms. A témoigne seraient un indice de sa destination pieuse ou méditative (Smith 1999 : 150).

⁵⁰ À partir du travail fondateur de Noomen (1962), les spécialistes du théâtre médiéval ont essayé de mieux appréhender la versification des textes dramatiques anciens en dépassant les méthodes conventionnelles d'analyses (Kuroiwa 2011, Kuroiwa, Leroux, & Smith 2011, Vermander 2020).

- b ta doctrine ensuivre souloie
- b et toy oyr quant je vouloye.
- c Helas, maistre, or t'ay je perdu !

Éd. Jodogne v. 27903-13

Exemple n° 3

Les vers ci-dessus se situent dans la scène où Madelaine, Marie Jacobée et Marie Salomé se plaignent de la mort de Jésus et décident d'aller oindre son corps. Comme Jodogne l'indique dans son *Introduction*, la réplique initiale de Madelaine, dans la version du ms. A, constitue un douzain (aabaab bcbbc) (1983 : 138). C'est alors pour respecter cette forme fixe qu'il corrige le texte du ms. B, même si la version transmise par cet exemplaire ne pose pas de problèmes au niveau de la cohérence textuelle.

Dans le deuxième cas de figure, bien plus complexe, Jodogne corrige le texte du ms. B à l'aide des mss. A, C et D, qui nous transmettent pourtant deux versions différentes du texte. L'extrait ci-dessous fait référence à l'épisode de la seconde pêche miraculeuse⁵¹. Après avoir échoué dans leur tentative, les disciples retournent au port et y rencontrent Jésus, qui leur demande quelque chose à manger⁵² ; les disciples, ne pouvant pas satisfaire sa requête, acceptent de suivre le conseil de cet inconnu et repartent, certains en proie au doute, vers la mer⁵³. Au large de la côte, ils jettent le filet à la droite du bateau et, au moment de le remonter, s'aperçoivent de la grande quantité de poissons prise⁵⁴ : dans ce petit miracle ils reconnaissent l'action de leur maître.

L'incrédulité des disciples et les encouragements qui accompagnent leur effort prennent donc la forme d'un rondeau simple (AB aA ab AB)⁵⁵ (1983 : 138).

<i>S. Jaque Alphey</i>		Nous verrons tantost qu'il y a ; checun se mette en la pelote !
<i>S. Thomas</i>		J'apersoy bien, a veoir la flote, qu'il y en doit avoir grant mont. <u>Sus, compaignons, amont !</u>
<i>S. Andry</i>	A	<u>Amont !</u>
	B	<u>Checun sa puissance y employe !</u>
	a	<u>Les poissons si tres doux y sont.</u> <u>Sus, compaignons, amont !</u>
<i>S. Pierre</i>	A	<u>Amont !</u>
	a	<u>Il en y a tant que tout ront</u>
	b	<u>et que tout l'eschigne m'en ploie.</u> <u>Sus, compaignons, amont !</u>
<i>S. Berthelemy</i>	A	<u>Amont !</u>
	B	<u>Chacun sa puissance y employe !</u>
<i>S. Pierre</i>		Vecy la plus belle monjoye de poissons qu'onques mais fut veue et sy n'est pas la roix rompue, dont bien devons estre esmayéz.

Éd. Jodogne v. 31681-96

L'hétérogénéité de cette série de variantes rend l'apparat critique de Jodogne, concernant cet extrait, particulièrement inintelligible. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de

⁵¹ En plus de la première, décrite par Luc (5, 1-11), Jean (21, 1-14) cite dans son évangile une seconde pêche miraculeuse, qui se déroule après la résurrection de Jésus.

⁵² Cf. Jean 21, 5 et cf. v. 31651-52.

⁵³ Le texte de l'évangile de Jean nous dit explicitement que les disciples rentrant au port n'avaient pas reconnu Jésus (cf. Jean 21, 4) ; dans le texte de Gréban son identité devient claire après la pêche, lorsque S. Jean exprime son incrédulité (cf. Jean 21, 7 et cf. v. 31697-700).

⁵⁴ Cf. Jean 21, 6 et cf. v. 31656-58.

⁵⁵ En s'interrogeant sur l'architecture métrique du Prologue de la *Passion* de Gréban, Darwin Smith observe l'emploi du rondeau simple (AB aA ab AB) dans les quatre journées de ce Mystère : il en déduit que, contrairement au quatrain, au sixain concaténé et au huitain, cette forme est plutôt « réservée à l'*umain lignaige* et aux diables » (1999 : 162).

retourner aux manuscrits : nous reportons ci-dessous pour chaque exemplaire une transcription de la séquence qui nous intéresse.

Le ms. A présente la version la plus étendue et il s'agit du seul exemplaire qui conserve la forme fixe du rondeau. Un bref regard sur le texte des autres manuscrits nous permet de constater tout de suite que l'organisation des répliques est condensée dans les mss. B, C et D, qui omettent ou transforment les répliques de *S. Pierre* et de *S. Berthelemy* aux v. 31688-92.

Ms. A

S. Ja. Alphey Nous verrons tantost qu'il y a | l'espoire qu'il y a poisson
S. thomas l'apperçoy bien a la façon | qu'il y en doit avoir gra[n]t mont | sus
compaignons amont
S. Andry Amont | chacun sa puissance y emploie | les poissons qui sont poissent
moult | sus compaignons amont
S. Pierre Amont | Il en y a tant que tout ront | et que tout l'eschigne me ploie |
sus compaignons amont
S. Berthelemy Amont | Chacun sa puissance y employe
S. Pierre Veez cy la plus belle monjoie | de poissons qu'onques mes fut veue | et
si n'est pas la rois rompue | dont bien devons estre esmayéz.

f. 221r

Le ms. B nous offre la version la plus synthétique : la réplique de *S. Andry* (v. 31685-88) telle qu'elle apparait dans la version du ms. A, est fusionnée avec la deuxième réplique de *S. Pierre* (v. 31693-696).

Ms. B

S. Jaque Alphey Nous verrons tantost qu'il y a | Chacun se mette en la pelote
S. Thomas l'apersoy bien a veoir la flote | qu'il y en doit avoir gramment | sus
compaignons amont
S. Andry Amont | Chacun sa puissance y employe | Vecy la plus belle montjoie |
de poissons qu'onques mes fut veue | et sy n'est pas la roix rompue |
dont bien devons estre esmayéz.

f. 226r-v

Les mss. C et D nous transmettent quant à eux une version intermédiaire entre celle des mss. B et A. Comme le ms. B, ils omettent le nom de *S. Berthelemy* (v. 31691-92) et sa réplique (« Amont | Chacun sa puissance y employe ») est soudée à la suivante ; contrairement au ms. B, ils attribuent à *S. Pierre* la dernière réplique, alors que ces vers étaient prononcés dans le ms. B par *S. Andry*. Alors que le ms. B met en scène trois personnages (*S. Jaque Alphey*, *S. Thomas* et *S. Andry*), les mss. B et C élèvent le nombre de répliques à quatre, les intervenant étant *S. Ja. Alphey*, *S. Thomas*, *S. Andry*, *S. Pierre*.

Comme nous pouvons le remarquer, ces deux derniers témoins attribuent à *S. Pierre* – et non à *S. Andry* – la dernière réplique de cet échange, ce qui leur permet d'insérer trois nouveaux vers (« Amont | les poissons si tres doux y sont | que toute l'eschine me ploye | sus compaignons amont ») après la réplique de *S. Thomas* (v. 31683-85) en les assignant à *S. Andry*.

Mss. C et D

S. Ja. Alphey Nous verrons tantost qu'il y a | Chacun se mette a la pelotte
S. thomas l'apperçoy bien a veoir la flotte | qu'il y en doit avoir gramment | sus
compaignons amont
S. Andry Amont | les poissons si tres doux y sont | que toute l'eschine me ploye
| sus compaignons amont
S. Pierre Amont | Chacun sa puissance y employe | Vecy la plus belle monjoie |
de poissons qu'onques mes fut veue | et si n'est pas la rois rompue |
dont bien devons estre esmayéz

Ms. C f. 241v
Ms. D f. 622r-v

La réplique de *S. Andry* dans la version des mss. C et D représente une version abrégée de celles de *S. Andry* et *S. Pierre* qui seront transmises par la version du ms. A. À travers l'image du dos courbé (« que toute l'eschine me ploye ») ces deux témoins semblent introduire l'idée de la fatigue éprouvée par les pêcheurs, qui sera mieux développée par la suite dans le ms. A (« *S. Andry* : Amont | chacun sa puissance y emploie | les poissons qui sont poissent moult | sus compaignons amont. | *S. Pierre* : Amont | Il en y a tant que tout ront | et que tout l'eschine me ploie | sus compaignons amont»)56.

La version proposée par les mss. C et D s'avère néanmoins fautive sur le plan rimique et – peut-être – logique : d'une part l'insertion de la réplique de *S. Andry* brise la série d'octosyllabes à rime plate transmise originalement par le ms. B (*pelote* : *flote* | *gramment* : *amont* | *employe* : *montjoie*) ; d'autre part, nous relevons l'emploi de l'adjectif *doux*, qui semble mal se justifier mal par rapport à la subordonnée consécutive suivante (« les poissons si tres doux y sont | que toute l'eschine me ploye »). Notons toutefois que *doux* peut également, en renvoyant à une idée de soumission, signifier 'docile' (Gdf 9, 406a ; FEW 3, 174a) ; dans ce sens, l'adjectif pourrait évoquer le fait que les poissons, très nombreux et donc très lourds, se pressent près du bateau sans résister.

La version transmise par les imprimés, qui reprennent vraisemblablement celle des mss. C et D, corrige ces erreurs.

Éditions

<i>Saint Jaques minor</i>	Nous verrons tantost qu'il y a <u>Chacun se mette en la pelotte</u>
<i>Saint Thomas</i>	<u>l'aparçoy bien a veoir la flotte</u> <u>qu'il y en doit avoir grandement</u> <u>A coup tirons habillement</u> sus compaignons avant
<i>Saint Andry</i>	Amont les poissons si tres <u>drus</u> y sont que toute l'eschine m'en ploye sus compaignons amont
<i>Saint Pierre</i>	Amont Chacun sa puissance y employe Vecy la plus belle montjoie de poissons qu'oncques mais fut veue et si n'est pas la rais rompue dont bien devons estre esmayéz

BnF, Rés Yf 17 f. U1r

Exemple n° 4

Le texte transmis par les éditions introduit un vers (« A coup tirons habillement ») qui restaure le schéma rimique (*grandement* : *habillement*). La forme adverbiale « gramment », formée sur l'adjectif épïcène *grant* et qui devait déjà être minoritaire au XV^e siècle, est remplacée par « grandement », plus moderne et formée quant à elle sur la forme analogique de l'adjectif57.

En outre, nous remarquons que les imprimés emploient l'adjectif « drus »58, dont le sens est doute plus évident – par rapport à celui de *doux* – et apte à justifier l'effort fait par les hommes. Dans l'hypothèse d'une erreur contenue dans les mss. B et C, les imprimés résolvent le problème de cohérence textuelle par l'adjectif ; dans le cas où *doux* signifierait 'docile', la leçon des imprimés constituerait une *lectio facillior*.

Nous remarquons alors que la leçon des mss. C et D est retenue par Jodogne au v. 31686, où elle remplace celle du ms. A (« les poissons qui sont poissent moult ») ; elle est ici admissible car non liée à la subordonnée consécutive.

Ces deux premiers exemples semblent prouver que le texte de l'antigraphe des imprimés devait être différent de celui du ms. A, dont Jodogne se sert pour restaurer des formes fixes. Plus

56 Nous rappelons ici que, parmi ces trois manuscrits, C est le plus tardif ; il se peut alors que le copiste du ms. A se soit basé sur une version proche de celle du ms. C pour remanier le texte de Gréban.

57 L'adjectif *grant* est, parmi les adjectifs épïcènes, celui dont la forme analogique *grande* s'imposera le plus lentement, mais en MF l'adverbe *grandement* est déjà plus fréquent que *gramment* (Marchello-Nizia [1979] 1997 : 127). Nous étudierons plus bas l'emploi des adjectifs épïcènes et des adverbes dérivés dans les éditions de la *Résurrection* (cf. 3.2).

58 Cette forme, dans son emploi adjectival, peut signifier 'serré', ce qui pourrait bien décrire la multitude de poissons entassés dans le filet ; dans son emploi adverbial, elle peut renvoyer à une idée d'abondance cf. DMF 2020, *ad vocem*.

particulièrement, ce dernier cas de figure nous invite à penser que l'antigraphe pouvait être proche de la version transmise par les mss. C et D.

Le prochain cas de figure, extrait du passage qui met en scène la rencontre entre les gardes du tombeau et Pilate, concerne une omission relevée dans le ms. C et dans les imprimés. Dans les vers suivants le préfet accuse les soldats, venus s'excuser devant lui, d'être coupables de la disparition du corps de Jésus en faisant écho à un célèbre proverbe latin (*excusatio non petita, accusatio manifesta*).

Mss. A, B, D

Pylate [...] D'autre part, vous avez mespris, | car, quant meschant homme s'excuse | et en s'excusant il s'acuse, | c'est petite excusacion | bien digne de pugnicion. | Vous en avez fait ensement, | car, maisement et fausement, | vous mentez et vous veul desdire. [...]

Éd. Jodogne v. 30615-22

Comme nous pouvons l'observer, le v. 30620 est absent dans le ms. C, sans pour autant que cela provoque une véritable rupture de la logique du discours (« Vous en avez fait ensement »). Dans les imprimés le v. 30621 correspondant (« car, maisement et fausement ») manque aussi, tandis que le v. 30622, qui était lié aux deux précédents (« Estes de vous vouloir desdire ? »), est modifié.

Ms. C

Pylate [...] D'autre part, vous avez mesprins, | car, quant meschant homme s'excuse | et en s'excusant il s'acuse, | c'est petite excusacion | bien digne de pugnicion, | car, maisement et fausement, | vous mentez et vous veul desdire. [...]

f. 232v

Éditions

Pilate [...] D'autre part, vous avez mesprins, | car, quant meschant homme s'excuse | et en excusant il se accuse, | c'est petite excusacion | bien digne de pugnicion. Estes de vous vouloir desdire ? [...]

Exemple n° 5

Il nous semble plausible de supposer que, comme le ms. C, l'antigraphe de la *Résurrection* utilisé par les imprimeurs ait pu omettre au moins le v. 30620⁵⁹, ce qui aurait justifié, dans les imprimés, la suppression du vers 30621 afin de restaurer le schéma rimique (*excusacion : pugnicion | fausement ~ desdire*).

L'exemple ci-dessous témoigne quant à lui d'une erreur qui serait contenue dans les mss. B, C et A. Ces trois témoins omettent en effet les v. 30997-98 (« Vive tousjours ung hoste tel | qui ainsi scet servir ses gens ») constituant la portion finale d'un rondeau (AB aA ab AB) (Jodogne 1983) ; Jodogne corrige alors le texte grâce à la leçon contenue dans le ms. D. Les imprimés nous transmettent la version de ce dernier témoin, sans que, comme on l'a montré plus haut, celui-ci puisse être leur antigraphe.

Dans la scène des pèlerins d'Emmaüs, cette forme fixe articule un échange entre S. Luc, Cléophas et l'hôte : les disciples de Jésus se réjouissent de l'hospitalité reçue.

<i>Cléophas</i>		Mon hoste, est la vyande preste ? Aportez nous toust a menger.
<i>L'oste</i>		Voulientiers, seigneurs, sans danger en aurez et de plusieurs metz ; et de bon vin je vous prometz s'il en y a point a l'ostel.
<i>S. Luc</i>	A	Vive tousjours ung hoste tel

⁵⁹ Il se peut aussi que cette modification ait déjà été apportée dans l'antigraphe.

	B	qui ainsy scet servir ses gens !
<i>L'oste</i>	a	Ce pain sy, est il bon et bel ?
<i>Cléophas</i>	A	Vive tousjours ung hoste tel !
<i>L'oste</i>	a	Et vecy du vin, Dieu scet quel !
	b	Il semble qu'on morde dedens.
<i>S. Luc</i>	A	<u>Vive tousjours ung hoste tel</u>
	B	<u>qui ainsy scet servir ses gens.</u> Cher pellerin plain de grant sens, mangez et faictes bonne chiere ; n'espargniez chose tant soit chere : vous nous ferez plaisir haultain.

Éd. Jodogne v. 30985-31002

Pourtant que le ms. A réduit davantage le dialogue entre ces trois personnages en supprimant aussi les v. 30993-96 (« *L'oste* : Ce pain sy, est il bon et bel ? | *Cléophas* : Vive tousjours ung hoste tel ! | *L'oste* : Et vecy du vin, Dieu scet quel ! | Il semble qu'on morde dedens »). Cette omission, qui s'inscrit sans doute dans une tendance à l'élimination des rondeaux caractérisant ce témoin, amène pourtant le copiste à enrichir la réplique de l'hôte à travers deux vers qui ne sont pas attestés dans le reste de la tradition (« Tenez, veez cy bon pain, bon vin | du meilleur, certes, et plus fin »). Cela implique également le remaniement du v. 30990, qui permet le passage d'une proposition hypothétique (« s'il en y a point a l'ostel ») à une subordonnée relative (« que j'aye point dens mon hostel ») ; la leçon originale aurait en effet causé un contre-sens avec les deux octosyllabes ajoutés plus haut.

Ms. A

<i>Cléophas</i>	Mon hoste, est la viande preste ? Apportés nous tost a manger.
<i>L'oste</i>	Volentiers, seigneurs, sans danger en aurés et de plusieurs metz, et de bon vin je vous promés. <u>Tenez, veez cy bon pain, bon vin du meilleur, certes, et plus fin que j'aye point dens mon hostel.</u>
<i>S. Luc</i>	Vive tousjours ung hoste tel qui ainsy scet servir ses gens ! Cher pelerin plain de grant sens, mangez et faictes bonne chere ; n'espargnez chose tant fort chere : vous nous ferés plaisir haultain.

f. 216r

Exemple n° 6

Cette insertion est sans doute justifiée par le fait que, en éliminant le rondeau, le copiste du ms. A supprime également la référence – conservée dans tous les autres témoins – au pain que Jésus offrira à ces disciples avant de disparaître⁶⁰.

Il nous paraît alors que – contrairement, peut-être, aux leçons des mss. B et C – les modifications apportées dans le ms. A soient volontaires et raisonnées. L'erreur constituée par l'absence des v. 30997-98, qui nous permet tout de même d'isoler le ms. D et les imprimés, ne rapprocherait donc pas le ms. A des mss. B et C comme l'apparat critique de Jodogne pourrait le suggérer. On ne peut pas en effet affirmer avec certitude – comme Jodogne le fait – que le copiste Richer omette les v. 30997-98 au lieu des v. 30991-92 qui ouvrent le rondeau.

Les exemples présentés jusqu'ici sembleraient témoigner d'une parenté entre le ms. D et les imprimés. La tradition manuscrite du *Mystère de la Résurrection* est pourtant trop imbriquée pour qu'on puisse avancer des hypothèses de filiation fiables sur la base de quelques erreurs conjonctives seulement, et non forcément significatives. Il n'est en effet pas difficile, parmi les nombreuses additions et suppressions que nous avons retenues, d'identifier des cas de figure pouvant contredire cette hypothèse.

Aux v. 31223-24, par exemple, les mss. B et D contiennent une erreur conjonctive nous permettant de les séparer des autres copies et des imprimés. Lors de sa première apparition aux

⁶⁰ Cf. v. 31003-04 (« Jhesus : Tenez, amis, prenez du pain ; | mangés, ne le reffusez pas »).

apôtres Jésus affirme, en réponse à S. Philippe⁶¹, de ne pas être un fantôme et propose aux disciples de se faire toucher (« tastez moy, car | ung esperit n'a os ne char »).

Mss. A, C

Jhesus [...] Ce suis je, soyés tous⁶² certains ; | vous le sarez, tastez moy, car | ung esperit n'a os ne char | comme vous me voyez avoir.

Éd. Jodogne v. 31223-26

Or, les mss. B et D contiennent une faute fort probablement due à la proximité entre les mots *car* et *char*, qui provoque l'omission d'un vers. L'erreur, de la main du copiste du ms. B – plus ancien – a donc dû arriver jusqu'au ms. D par l'intermédiaires d'un nombre non défini d'autres témoins.

Mss. B, D

Jhesus [...] Ce suis je, soyés tous certains ; | vous le sarez, tastez moy char | comme vous me voyez avoir.

Ce qui nous intéresse ici est pourtant de faire remarquer que cette faute n'est pas contenue dans les imprimés, qui reproduisent de manière assez fidèle la version des mss. A et C.

Éditions

Jesus [...] Se signifie soyez tous certains ; | vous le sçaurez sur ce propos | ung esperit n'a ne cher ne os | comme vous me voyez avoir.

Exemple n° 7

Nous observons alors que dans le texte transmis par les imprimés l'ordre des mots du v. 31234 est modifié (« ung esperit n'a os ne char » > « ung esperit n'a ne cher ne os ») suite au remaniement du vers précédent (« vous le sarez, tastez moy, car » > « vous le sçaurez sur ce propos ») afin de permettre le respect de la rime (*propos* : *os*).

Le dernier cas de figure que nous souhaitons présenter témoigne d'une erreur conjonctive contenue dans les mss. B, C et D, qui omettent les v. 33545-48. Comme dans l'exemple n° 3, Jodogne corrige le texte de son manuscrit de base à l'aide du ms. A ; cependant, les éditions ne partagent pas ici la faute des mss. B, C et D mais contiennent une leçon qui semble remanier les vers transmis par le ms. A.

L'extrait ci-dessous, tiré de la scène de l'élection de Mathias, témoigne de la présence d'un rondeau de type AB aA ab AB dans la copie de Richer (Jodogne 1983 : 138).

<i>S. Jaques Zebedey</i>		Mathias, or aprochez dont et chosissez a vostre adviz.
<i>S. Mathias</i>	A	Je le feroye bien envis
	B	devant Joseph, nostre cher frere.
	a	Mais y chosisse a son devis.
<i>Joseph le Juste</i>	A	Je le feroye bien envis.
<i>S. Mathieu</i>	a	<u>Choisissez sans plus de devis :</u>
	b	<u>la chose n'est pas si amere.</u>
<i>S. Mathias</i>	A	<u>Je le feroye bien envis</u>
	B	<u>devant Joseph, nostre cher frere.</u>
<i>S. Pierre</i>		Il convient que l'un se modere ; toutesfoys, il en est grant temps.

Éd. Jodogne v. 33539-50

⁶¹ Cf. v. 31213-16 (« *S. Phelipe* : Esse ung esperit ou ung fantosme | qui nous fait ceste demonstrance ? | II a proprement la semblance | de nostre chier maistre Jhesus »).

⁶² Ms. C « soyez en tous ».

Les mss. B, C et D, qui ne conservent pas cette forme fixe, posent un problème sur le plan rimique, celui-ci étant perturbé par l'omission de la deuxième partie du rondeau.

Mss. B, C, D

S. Mathias Je le feroye bien envis | devant Joseph, nostre cher frere. | Mais y⁶³
chosisse a son devis.

*Joseph le Juste*⁶⁴ Je le feroye bien envis.

Éditions

Saint Mathias Je le feroye bien envys | devant Joseph, nostre cher frere. | Mais il
choysisse a son devis.

Joseph barsabas Je le feroye bien envys.

S. Jaques maior Choisissez sans faire revys [sic] : | la chose ne vous soit amere.

Saint Mathias Je le feray bien envys | durant [sic] Joseph, nostre cher frere.

Exemple n° 8

Dans les éditions, seule la réplique de S. Jaque major aux v. 33547-48 présente quelques variantes adiapheres (« Choisissez sans plus de devis : | la chose n'est pas si amere » > « Choisissez sans faire revys [sic] : | la chose ne vous soit amere ») mais la leçon du ms. A est essentiellement conservée.

2.1.4.5. Les ajouts : divergence et convergences

Comme les omissions, les ajouts méritent d'être mentionnés parmi les divergences qui opposent les différents témoins de la *Résurrection*. Dans la liste ci-dessous nous reportons tous les cas de figure relevés dans la quatrième journée, sachant que sauf dans un cas (*cf.* exemple n° 11), il n'arrive jamais que les copies manuscrites et les imprimés partagent la même addition.

Ms. A

Le ms. A ajoute un ou plusieurs vers après les v. 28675, 28704, 29491, 30478, 30519, 31273, 31274, 31301⁶⁵, 32265 (le ms. A ajoute ici le vers 32263 omis plus haut), 32740, 33260

Ms. B

Le ms. B ajoute un ou plusieurs vers après les v. 28639

Ms. C

Le ms. C ajoute un ou plusieurs vers après les v. 28639, 28979, 31587

Ms. D

Le ms. D ajoute un ou plusieurs vers après les v. 31587, 32945

Éditions

Les éditions ajoutent un ou plusieurs vers après les v. 28546, 30364, 30527, 30635, 31191, 31648, 31684, 31987, 32334, 33019

Comme les omissions, les ajouts peuvent constituer des erreurs conjonctives (*adjectio*) nous permettant de rapprocher un ou plusieurs témoins. L'exemple suivant, par exemple, rend compte d'une faute contenue dans les mss. B et C. Comme Jodogne l'indique dans son *Introduction*, les v. 28635-42 de la *Résurrection* constituent un rondeau (AB aA ab AB) (1983 : 138).

<i>Ascanius chevalier</i>	A	Chascun sa diligence face
	B	de garder tres bien son costé !
<i>Emilius</i>	a	Affin qu'ame ne nous mesface,
	A	chascun sa diligence face !
<i>Marcus Anthonius</i>	a	Trassons tout autour de la place,
	b	que le corps ne nous soit osté !

⁶³ Mss. C, D « Mais il ».

⁶⁴ Ms. D J. *Barsabas*.

⁶⁵ Comme le rappelle Jodogne, le ms. A insère les v. 31302-10 après le v. 31274 (1983 : 323).

Ascanius A Chascun sa diligence face
 B de garder tres bien son costé !

Éd. Jodogne v. 28635-42

Comme Darwin Smith le signale (1999 : 162), ce type de rondeau est le plus fréquemment utilisé dans la *Passion* de Gréban ; dans la quatrième journée, il est normalement employé par les apôtres et disciples de Jésus. L'exemple que nous observons constitue donc une exception, étant donné que, ici, ce sont les gardes du tombeau qui ouvrent la scène. Les mss. A et D, ainsi que les imprimés, conservent cette forme fixe, mais les mss. B et C présentent quant à eux une erreur conjonctive : ils ajoutent en effet un vers après le v. 28639 (« Et que chascun son devoir face ») qui brise l'unité formelle de ce rondeau. Il est probable que les éditeurs n'aient pas reconnu ce rondeau et aient par conséquent essayé de reconstituer un schéma d'octosyllabes à rimes plates.

Mss. B, C

*Ascanius chevalier*⁶⁶ Chascun sa diligence face | de garder⁶⁷ tres bien son costé !
Emilius Affin qu'ame ne nous mesface, | chascun sa diligence face !
Marcus Anthonius Trassons tout autour de la place, | Et que chascun son devoir face | que
 le corps ne nous soit osté !
Ascanius Chascun sa diligence face | de garder tres bien son costé !

Exemple n° 9

Mais les ajouts peuvent également révéler des erreurs séparatives nous permettant d'isoler certaines copies. C'est le cas, par exemple, de l'octosyllabe ajouté par le ms. C après le v. 28979 (« en la croix ou la tu fuz mis »), qui perturbe la série de six⁶⁸ cinquains aa⁸b⁴ba⁸ placée à l'ouverture de la scène de la résurrection. Pour une question d'économie, nous transcrivons ci-dessous exclusivement le cinquain qui fait preuve, dans C, d'une modification.

Nostre Dame a Mon enfant, quant je te perdis
 a et que mort en la croix pendis
 b en douleur dure,
 b bien aymas humaine nature
 a quant pour luy tes braz estendis.

Éd. Jodogne v. 28975-79

Ms. C

Nostre Dame [...] Mon enfant, quant je te perdiz | et quant mort en la croix pendiz |
 en douleur dure, | bien aymas humaine nature | quant pour lui tes bras
 estendiz | en la croix ou la tu fuz mis [...]

f. 219r

Exemple n° 10

Comme nous l'avons suggéré plus haut, nous n'avons pu retenir qu'un seul ajout présent à la fois dans une partie des manuscrits et dans les imprimés. Il s'agit d'un extrait de la scène de la disparition de Joseph d'Arimatee, emprisonné par les juifs pour avoir descendu le corps de Jésus de la croix. Plus particulièrement, il se situe au moment où Malabrun, sous ordre de Caïphe⁶⁹, va chercher le prisonnier pour l'amener devant le Sanhédrin qui veut le condamner à mort ; surpris de ne pas le trouver là où il avait été enfermé, le soldat insiste sur le fait que la porte de la cellule de Joseph était fermée (« Je treuve l'uys sans desceller »).

⁶⁶ Ms. C Pose. « Premier chevalier ».

⁶⁷ Ms. C « d'esgarder ».

⁶⁸ Jodogne note erronément « quatre » (1983 : 138).

⁶⁹ Cf. v. 29773-75.

Mss. B, C	<i>Malabrun</i>	[...] Je treuve l'70'uy sans desceller et s'est ⁷¹ mon homme transporté ! Éd. Jodogne vv. 29799-800
Ms. D	<i>Malabrun</i>	[...] J'ay trouvé l'uy sans desceller <u>j'ay trouvé l'uy tout verrouillés</u> et est mon homme transporté ! f. 583r
Ms. A	<i>Malabrun</i>	[...] J'ai trouvé l'huis sans desceller <u>et si l'ay trouvé verrouillié, serré, bandé et fatrouillié</u> et s'est Joseph hors transporté ! f. 208r
Éditions	<i>Malabrun</i>	[...] Je treuve l'uy sans desceller, <u>je treuve l'uy tout verrouillé serré, bendé et fatrouillé</u> et c'est mon homme transporté ! A1 f. S4r

Exemple n° 11

C'est après le v. 29800 que le ms. A et les imprimés contiennent deux octosyllabes supplémentaires destinés à souligner davantage les précautions prises par les soldats (« Et si l'ay trouvé verrouillé, | serré, bandé et fatrouillié »)⁷² ; Malabrun, qui lors du procès de Joseph avait été chargé par Dragon d'accompagner l'accusé en prison⁷³, qualifie d'ailleurs de *faerie* 'enchantement, sortilège' la fuite de Joseph⁷⁴.

Le ms. D ne contient quant à lui que le premier de ces deux vers, ce qui brise la chaîne d'octosyllabes à rimes plates et rend cet exemplaire fautif. Si cette erreur est très probablement due à l'oubli du copiste, il est plus difficile de comprendre à quel moment dans la tradition elle a pu être commise. Le texte original ne contenait-il pas, comme Jodogne semble le suggérer, ces deux vers ? Ont-ils été introduits dans le ms. A ou dans le modèle de celui-ci ? Pouvons-nous imaginer que la faute contenue dans le ms. D était déjà présente dans les antigraphes des mss. B et C, et que ces derniers aient supprimé le vers restant pour rétablir le schéma rimique ?

Même si nous pouvons soupçonner l'utilité de ce couplet⁷⁵, l'absence de ces deux vers dans les autres témoins ne constitue pas une erreur conjonctive nous permettant d'isoler le ms. A et les imprimés. La leçon qu'ils nous transmettent s'avère cependant particulièrement intéressante car elle introduit dans le texte le picardisme *fatrouiller* (GdF : 3, 726b, Glessgen & Trotter 2016 : 551). Ce terme, signifiant la plupart du temps 'farfouiller' ou 'embrouiller, barbouiller' acquiert ici un sens défini « obscur » par les rédacteurs du DMF 2020, qui signalent cet exemple en suggérant de le lire au sens de 'encombrer'⁷⁶.

Ce mot régional, certes rare dans cette acception particulière, constitue sans aucun doute une exception. Les régionalismes sont en effet normalement éliminés du texte de Gréban lors du passage à l'imprimé (cf. 2.3.1) ; l'adjectif *fatrouillé*, qui a dû échapper au travail de polissage mené par les éditeurs, n'a certainement pas pu être introduit par conjecture, peut-être dans le but de

⁷⁰ Ms. C « l' » omis.

⁷¹ Ms. C « et si est ».

⁷² Contrairement à ce qui est indiqué par Jodogne dans son appareil critique, les éditions ajoutent également le deuxième vers et reprennent la leçon du ms. A (1983 : 315).

⁷³ Cf. v. 28193-200.

⁷⁴ Cf. v. 29797-98.

⁷⁵ Les Scribes et les Pharisiens semblent détester particulièrement ce prisonnier ; c'est pour cela que Gueulu prévient Malabrun de se comporter correctement : quand les Juifs lui demanderont d'aller chercher Joseph d'Arimatee, il devra pouvoir satisfaire leur demande. Malabrun a donc tout intérêt à rappeler aux autres soldats (*repetita iuvant*) que la porte de la prison avait non seulement été fermée mais aussi scellée, pour une plus grande prudence cf. v. 28201-22.

⁷⁶ Cf. DMF 2020, *ad vocem*.

corriger la leçon du ms. D⁷⁷. Il est évident que les imprimeurs devaient avoir sous les yeux un texte proche de celui du ms. A.

2.1.5. S'éloigner de la scène

En plus des erreurs conjonctives dues à la suppression d'un ou plusieurs vers (cf. 2.1.4.4), nous avons relevé quelques cas d'omissions textuelles – partielles – rapprochant le ms. A et les imprimés. Nous précisons pourtant que les cas de figure qui seront présentés dans cette sous-section n'ont quant à eux aucune valeur ecdotique : notre but est d'interroger la façon dont ce témoin manuscrit et les éditions abrègent certaines scènes comiques qui, non spécialement utiles à la logique narrative, devaient paraître superflues.

Le premier cas de figure que nous avons retenu fait référence à un échange contenu aux v. 28671-81, reflétant la « vantardise » des soldats du sépulcre⁷⁸. Dans la version du ms. A et des imprimés, le texte est plus court et les trois répliques d'*Ascanius*, *Emilius* et *Marcus* sont fusionnées et attribuées à un seul locuteur : *Ascanius*. Cependant, contrairement à ce qui est noté par Jodogne⁷⁹, les imprimés omettent les v. 28671-74, alors que le ms. A garde le v. 28671 en insérant après un nouvel octosyllabe (« Je ne craing point telle pietaille »)⁸⁰.

Mss. B, C, D

Ascanius Avez vous paour de tel gentaille ? | Trestout n'en vault pas une maille.
Emilius S'il y a si hardy qui saille, | vous le verrez bien respillier.
Marcus Trestout n'en vault pas une maille, | et fussent ilz plus d'un millier. |
Pour le guet ung pou resveillier, | levons nous toute la brigade | et
allons faire une virade, | par moyen de resveillement, | trestout autour
du monument [...]

Éd. Jodogne v. 28671-81

Ms. A

Ascanius Avez vous peur de tel gentaille ? | Je ne craing point telle pietaille | et
feussent ilz or un millier | Pour le guet ung pou resveillier, | levons
nous tous d'une brigade | et allons faire une virade, | trestout autour
du monument [...]

La portion de texte omise dans le ms. A prend, dans les ms. B et C, la forme d'un rondeau amputé (A ab A) (Jodogne 1983 : 138). En effet, comme nous l'avons dit, de la réplique d'*Ascanius* dans la version des mss. B, C et D, le ms. A garde le v. 28671 (« Avez vous peur de tel gentaille ? ») ; il présente donc ensuite une leçon individuelle qui brise la chaîne de couplets d'octosyllabes à rime plate : en insérant le vers « Je ne craing point telle pietaille », qui est pour autant indispensable afin de répondre à la question précédente, on retrouve trois vers qui riment en -aille (*bataille*⁸¹ : *gentaille* : *pietaille*). Le ms. A omet ensuite le v. 28680 (« par moyen de resveillement »), sans que cela pose un problème ni au niveau de la logique du texte ni au niveau du schéma rimique. En effet, ce témoin omet également les v. 28681-94 et le texte reprend à la réplique successive de *Marcus*, au v. 28695 (« et si dit on communement⁸² ») : cette lacune permet de respecter la rime (*monument* : *communement*) et n'empêche pas la compréhension. Enfin, étant donné que, comme nous l'avons expliqué, les trois répliques d'*Ascanius*, *Emilius* et *Marcus* ont été réunies dans le ms. A, dans ce témoin les mots attribués dans la version des mss. B, C et D à *Marcus*

⁷⁷ Si l'on considère encore plausible l'idée que l'antigraphe des éditions ait pu être proche du ms. D.

⁷⁸ Cette suppression apparaît parmi celles citées par Lebègue, qui fait référence aux v. 28819-21 de l'édition de Paris et Raynaud, et classées sous les « épisodes comiques » (1934 : 228).

⁷⁹ Jodogne signale que « A1245 » omettent les v. 28672-675 (1983 : 310).

⁸⁰ Afin de permettre cet ajout, le ms. A omet un peu plus bas le v. 28680 (« par moyen de resveillement »).

⁸¹ Le substantif *bataille* clôturé la réplique de *Marcus Antonius* aux v. 28667-70 (« *Marcus Anthonius* : Il a des disciples plusieurs. | Se tout estoit bien assemblé, | le corps nous pourroit estre emblé | et ravy a grosse bataille »).

⁸² Ms. A « car on dit tout communement ».

sont prononcés par *Ascanius* (cf. v. 28675-82) ; pour faire face à l'incongruité qui va se créer par la suite, les noms du personnage qui prend la parole après le v. 28682 est modifié en *Emilius*⁸³.

Contrairement au ms. A, les imprimés conservent le v. 28675 (« Trestout ne vault pas une maille ») : ils attribuent donc la réplique de *Marcus* à *Ascanius* sans pour autant modifier le texte. Comme dans le ms. A, pour résoudre le problème concernant la distribution des répliques parmi les différents personnages qui vient se poser par la suite, les imprimés modifient le nom de *Ascanius*, qui prend la parole après le v. 28682 en *Marchantonne*.

Éditions

Ascanius Trestout ne vault pas une maille, | Et fussent ilz plus d'un millier. |
Pour le guet ung peu reveiller, | Levons nous toute la brigade | Et
allons faire une virade, | Par moyen de reveillement | Trestout autour
du monument [...]

Exemple n° 12

L'omission des v. 28671-74 (« Avez vous paour de tel gentaille ? | Trestout n'en vault pas une maille. | S'il y a si hardy qui saille, | vous le verrez bien respillier ») dans le texte transmis par les imprimés ne nous paraît pas être un cas de *saut du même au même* comme pourrait le faire penser la répétition de l'expression « Trestout n'en vault pas une maille » au v. 28672 et 28675 ; la question posée par *Ascanius* au v. 28671 est en effet ici supprimée ce qui nous amène à croire qu'il s'agit d'une suppression intentionnelle, faite pour sans doute dans le but d'éliminer cet échange.

Le deuxième exemple relevé se situe dans la portion de texte qui, dans cette quatrième journée, constitue la première entrée en scène des diables, fortement réduite dans la version transmise par le ms. A et par les éditions.

La scène se déroule, comme il est normal, en Enfer et voit Lucifer faire appel à toutes les créatures infernales, auxquelles il doit soumettre une question importante⁸⁴ : où *l'esprit* de Jésus est-il allé, après être descendu en enfer et avoir libéré certaines des âmes condamnées à y rester⁸⁵ ? Les diables se rassemblent et Satan prend la parole. C'est l'échange entre Satan et Lucifer, que nous reproduisons ci-dessus, qui fait l'objet d'une suppression dans les imprimés.

Sathan Nous nous housons ; | j'ai desja chaussees mes grans bottes | aussi
ternies qu'escharbotes | de ratisser en ces fourneaulx.
Lucifer Ung tel larron porte il housseaux, | qui n'a cheval n'autre monteure ?
Sathan Si ay, d'aussi belle stature | qu'on sçaroit finer pour denier.
Lucifer Et de quoy ?
Sathan D'ung vieulx usurier | du fin fons du puteau party, | qui a le doz si tres
rosty | qu'on y cuiroit bien eschaudéz.
Lucifer Dis tu donc ?
Sathan Comment l'entendez. | J'ay mes chevaux, mes hacquenees | de mes
putains habandonnees, | croupans au bordeau pour l'argent.
Lucifer Fais tu tes chevaux de telz gent ? | Tu ne dois pas croprier en peaultre.
Sathan Oyl, j'en ay puis d'un, puis d'autre | qui n'ont ne sejour ne repos. | Mais
ce ne fait riens au propos. | Voicy tous voz deables ensemble | et n'y a
celluy qui ne tremble | a vous oyr braire si hault ; | dictes leur quel
chose il vous fault | et ilz fourniront la demande.

Éd. Jodogne v. 28751-76

⁸³ Dans les mss. B, C et D *Ascanius*.

⁸⁴ Cf. v. 28737-42 (« *Berich* : Qui esse qu'il a reclamé | maintenant a si grant desrois ? | *Fergallus* : Il n'en huche ne deux ne trois ; | il a tout d'un cop appellee | la grant region desolee | de tous ceulx qui sont en enffer »).

⁸⁵ C'est depuis la scène de la descente aux enfers (cf. v. 26081-283) que le texte ne donnait plus la parole aux diables, et c'est par rapport à la délivrance des âmes d'Adam, d'Eve etc. qu'il faut interpréter les mots prononcés par *Lucifer* aux v. 28778-86 (« Vous souvient il mais de l'injure | dont ce Jhesus nous a lobéz, | qui nous a ainsi desrobéz | et despouillié nostre manoir | qu'il n'y a laissé remanoir | saint prophete ne patriarce | qu'il n'ait fait vuidier de cest arche | ou jamais ne seront recluz ? »).

Comme c'est souvent le cas, l'omission n'empêche pas la compréhension du texte. Les imprimés modifient à ce propos les v. 28751 (« Nous nous housons » > « Nous nous hastons ») et 28776 (« et ilz fourniront la demande » > « pour obeyr a ta demande »), soit le premier et le dernier vers de cette séquence. Dans le premier cas de figure, la substitution du verbe *houser*⁸⁶ avec *haster*⁸⁷ s'avère nécessaire pour permettre l'élimination de la réplique qui suit, faisant références à des chaussures ; dans le deuxième, la modification conserve le sens originel – une fois la demande formulée, les diables s'occuperont de fournir à Lucifer l'objet de sa requête – mais demeure indispensable pour rétablir la cohérence textuelle.

Dans cette même portion de texte, le m. A omet quant à lui les v. 28760-63 (« Du fin fons du puteau party, | qui a le doz si tres rosty | qu'on y cuiroit bien eschaudéz | *Lucifer* | Dis tu donc ? »), non indispensables à la succession des répliques⁸⁸.

Un peu plus bas, comme le ms. A, les imprimés omettent les v. 28787-801. En outre, la copie manuscrite supprime également les v. 28802-08 et remplace les v. 28809-11⁸⁹.

Mss. B, C, D

<i>Lucifer</i>	Ha ⁹⁰ , Sathan, la cause y est grande, terrible, penetrable et dure. Vous souvient il mais de l'injure dont ce Jhesus nous a lobéz, qui nous a ainsi desrobéz ⁹¹ et despouillié nostre manoir qu'il n'y a laissé remanoir ⁹² saint prophete ne patriarce qu'il n'ait fait vuider ⁹³ de cest arche ou jamais ne seront recludz ?
<i>Berich</i>	<u>Harau, maistre, n'en parlez plus ! Dueil ramentu tousjours agriefve et tout le couraige me creve toutesfoiz que vous en parlez.</u>
<i>Astaroth</i>	<u>Les wallequins furent fouléz bien laiddement, au dire voir. Se vous pensez a les ravoit, Lucifer, d'ung coussin musez.</u>
<i>Lucifer</i>	<u>Pourquoy, dea ?</u>
<i>Fergalus</i>	<u>Vous vous abusez ; entendez vous point qu'il vueult dire ? Nous n'y avons peu contredire ne pouons encores de fait : tout est perdu, il en est fait, jamais n'y actendez plus rien.</u>
<i>Lucifer</i>	Nennil, mais voicy ou je vien : depuis que l'esperit de Jhesus nous a desrobéz sus et jus, reservé le peuple dampné, en quel lieu s'est il destourné, ou se tient il nē en quel place ?
<i>Cerberus</i>	Il n'a celluy qui riens en saiche du colliege Leviatan.
<i>Lucifer</i>	<u>Et toy, en sces tu riens, Sathan ? Si bien l'as espié tousjours et essayé par tant de tours,</u> tu en dois sçavoir quelque chose ou, quant est a moy, je suppose que deable n'y scet bouter groing.
<i>Sathan</i>	Le sens m'est failly au besoing : ne sçay quel gibet m'a tenu. Je ne sçay qu'il est devenu : il m'est eschappé bien et beau.
<i>Lucifer</i>	Et son corps ?
<i>Sathan</i>	Il est ou tombeau ; au moins ainsi le croy je, moy.
<i>Lucifer</i>	Me respons tu cy par « Je croy » ? Escoutez, mes deables, qu'il dit !

Éd. Jodogne vv. 28777-822

Les deux versions qui résultent de ces différents remaniements privent le lecteur d'un échange qui oppose Lucifer aux autres diables qui se moquent de lui et qui le contredisent.

⁸⁶ Cf. DMF 2020 : *houser*, verbe A. – [En lien avec houseaux 'bottes'] 1. Empl. pronom. [D'une pers.] 'Mettre ses houseaux, ses bottes'.

⁸⁷ Cf. DMF 2020 : *haster*, verbe II. – Empl. intrans. ou pronom. A. – [D'une pers. (ou d'un animal)] 'Faire diligence, ne pas perdre de temps pour (faire qqc.), se dépêcher'.

⁸⁸ Cette omission aussi est déjà relevée par Lebègue, qui cite les v. 28907-10 de l'édition de Paris et Raynaud (1934 : 228).

⁸⁹ Dans son appareil critique, Jodogne signale erronément le remplacement des v. 28809-21 dans le ms. A (1983 : 311) ; en réalité, comme nous l'indiquons ici, cette substitution s'arrête au v. 28811.

⁹⁰ Le ms. C omet « Ha ».

⁹¹ Ms. B « et desrobé » ? ; erreur de Jodogne qui note « N ».

⁹² Ms. C « que n'y a laissé ne manoir ».

⁹³ Ms. D « huyder ».

Ms. A

- Lucifer* Ha, Sathan, la cause y est grande, | terrible, penetrable et dure. | Vous souvient il point de l'injure | dont ce Jhesus nous ha lobés, | qui nous ha ainsi desrobés | et despouillié nostre manoir | qu'il n'y a laissié remanoir | saint prophete ne patriarce | qu'il n'ait fait vuider de cest arche | ou jamés ne seront reclus ? | Qu'est il devenu, ce Jhesus ? | Ou est son esperit tourné ? | Sathan, qui l'as tant espié. | Tu en dois sçavoir quelque chose | ou, quant est a moy, je suppose | que deable n'y scet bouter groing.
- Sathan* Le sens m'est failly au besoing : | ne sçay quel gibet m'a tenu. | Je ne sçay qu'il est devenu : | il m'est eschappé bien et beau.
- Lucifer* Et son corps ?
- Sathan* Il est ou tombeau ; | au moins ainsi le croy je, moy.
- Lucifer* Me respons tu cy par « Je croy » ? | Escoutez, mes deables, qu'il dit !

Comme nous pouvons l'observer en comparant la version transmise par les mss. B, C, D et celle du ms. A, ce dernier neutralise cet échange en supprimant les répliques de *Berich*, *Astaroth*, *Lucifer*, *Fergalus*, *Lucifer* et *Cerberus* qui se trouvent aux v. 28787-808.

Dans le but de redonner de la cohérence au texte, deux répliques de *Lucifer*⁹⁴ sont fusionnées et les v. 28809-11 remaniés (« Et toy, en sces tu riens, Sathan ? | Si bien l'as espié tousjours | et essayé par tant de tours » > « Qu'est il devenu, ce Jhesus ? | Ou est son esperit tourné ? | Sathan, qui l'as tant espié »). Cette modification s'avère nécessaire pour reformuler la question posée par *Lucifer* aux v. 28805-06 (« en quel lieu s'est il destourné, | ou se tient il në en quel place ? »), adressée plus précisément à Satan au v. 28809 (« Et toy, en sces tu riens, Sathan ? »), mais supprimée par le copiste du ms. A.

Dans ce passage, comme le ms. A, le texte transmis par les imprimés omet une bonne partie des répliques opposant les diables, mais le nom de *Berith* après le v. 28786 est conservé, ainsi que les v. 28802-08 (« Depuis que l'esperit de Jhesus | nous a desrobéz sus et jus, | reservé le peuple dampné, | en quel lieu s'est il destourné, | ou se tient il në en quel place ? »). Il en résulte une nouvelle version, dans laquelle la question posée par *Lucifer* est ici attribuée à *Berith*.

Éditions

- Lucifer* Ha, Sathan, la cause y est grande, | terrible, penetrable et dure. | Vous souvient⁹⁵ il point⁹⁶ de l'injure | dont ce Jhesus nous a lobéz⁹⁷, | qui nous a ainsi desrobéz | et despouillié nostre⁹⁸ manoir | qu'il n'y a laissié remanoir | saint prophete ne patriarce | qu'il n'ait fait⁹⁹ vuider de cest arche | ou jamais ne seront reclus ?
- Berith* Depuis que l'esperit de Jhesus | nous a desrobéz sus et jus, | reservé le peuple dampné, | en quel lieu s'est il destourné, | ou se tient il në en quel place ?
- Cerberus* Il n'a celluy qui riens en saiche | du colliege Leviatan.
- Lucifer* Et toy, en sces tu riens, Sathan ? | Si bien l'as espié tousjours | et essayé par tant de tours, | tu en dois sçavoir quelque chose | ou, quant est a moy, je suppose | que deable n'y scet bouter groing.
- Sathan* Le sens m'est failly au besoing : | ne sçay quel gibet m'a tenu. | Je ne sçay qu'il est devenu : | il m'est eschappé bien et beau.
- Lucifer* Et son corps ?
- Sathan* Il est ou tombeau.
- Lucifer* Escoutez, mes deables, qu'il dit !

Exemple n° 14

⁹⁴ Dans la version des mss. B, C, D celles des v. 28777-86 et 28809-14.

⁹⁵ 45 « Te souvient ».

⁹⁶ 2 omet « point ».

⁹⁷ 2 « robbéz ».

⁹⁸ 1 « vostre ».

⁹⁹ 12 omettent « fait ».

Les éditions conservent alors intégralement la réplique de Lucifer aux v. 28809-14, qui était soudée avec celle aux v. 28777-86 dans la version du ms. A.

Nous remarquons pourtant que ces modifications brisent la série d'octosyllabes à rime plate aux v. 28786-88 (*recluz : Jhesus : jus*). Cette erreur sera maintenue jusqu'à H (Alain Lotrian 1540), édition préparée par un remanieur particulièrement scrupuleux (cf. 2.5), qui ajoute un octosyllabe après le v. 28786 (« Il est ainsi que tu conclus ») et rétablit le schéma rimique (*recluz : Jhesus : jus : conclus*)¹⁰⁰.

Ni dans le ms. A, ni dans les imprimés, la suppression des répliques des diables ne pose un problème au niveau de la cohérence textuelle, mais elle s'avère intéressante dans la mesure où elle abrège une scène particulièrement comique.

Comme nous l'avons souligné plus haut en reprenant l'étude de Lebègue, les scènes conçues par les fatistes pour divertir le public – mais inutiles à la logique narrative – sont très souvent réduites dans le ms. A. Parmi les passages qui permettaient aux acteurs de créer un lien avec le public on peut sans doute citer les *diableries*. Les scènes où les diables entrent en jeu sont censées générer le rire des spectateurs en raison de l'ironie moqueuse qui sous-tend leurs dialogues et des mots aberrants employés par les créatures infernales (Warren 1981 : 9, Parussa 2004 : 418-419).

Comme les diableries, les passages mettant en scène les soldats font parfois l'objet d'une réduction. Outre l'exemple n° 12, nous avons relevé, cette fois exclusivement dans les imprimés, un autre cas d'omission similaire aux v. 27819-24.

L'extrait ci-dessous est tiré de l'épisode de l'emprisonnement de Joseph d'Armathie ; Caïphe envoie chercher ses sergents, qui entrent en scène armés¹⁰¹. Ce passage, qui prévoit deux rondeaux accolés, est nettement réduit dans les imprimés ; la suppression des v. 27819-24, admissible sur le plan narratif, perturbe pourtant la première de ces deux formes fixes (Jodogne 1983 : 138).

<i>Mardocee</i>		[...] Levez sus, bedeaulex et sergens, courreurs, pietons et godonnaille ! Armez vostre timbre d'escaille si venez devers monseigneur.
<i>Bruyant</i>	A	Je ne suis pas trop bien assureur
	B	se je n'ay ma teste ferree.
<i>Estonné</i>	a	<u>Qui que soit hardy batailleur,</u>
	A	<u>je ne suis pas trop bien assureur.</u>
<i>Dragon</i>	a	<u>Malcuidant, tu trembles de peur !</u>
	b	<u>Que tu as la gorge serree !</u>
<i>Malcuidant</i>	A	<u>Je ne suis pas trop bien assureur</u>
	B	<u>se je n'ay ma teste ferree.</u>
<i>Gueulu</i>	A	Puis que j'empoigne ma plommee,
	B	je suis hardiz comme ung heron.
<i>Bruyant</i>	a	Une teste est tost assommee
	A	puis que j'empoigne ma plommee.
<i>Estonné</i>	a	S'il convient qu'il y ait armee,
	b	Dieu scet quel hutin nous aron.
<i>Malcuidant</i>	A	Puis que j'empoigne ma plommee,
	B	je suis hardy comme ung heron.
<i>Dragon</i>		Qui voudra, nous nous en yron devers monseigneur qui nous huche ; nous sommes pres pour faire embusche a tous propos tara bara.

Éd. Jodogne v. 27813-36

Exemple n° 15

¹⁰⁰ Notons que, afin d'assurer la cohésion textuelle, ce remanieur modifie également le v. 28787 (« Depuis que l'esperit de Jhesus » > « Mais puisque l'esprit de Jesus »).

¹⁰¹ Cf. v. 27807-10.

L'absence, dans les imprimés, de certains passages plaisants nous amène à interpréter les cas de figure étudiés dans cette sous-section comme le signe que ces deux versions du texte de Gréban devaient être davantage éloignées de l'idée de performance et tout particulièrement destinées à la lecture.

D'autres remaniements mineurs – aptes à éliminer des propositions syntaxiquement marquées voire des interjections – peuvent, peut-être, être lus dans le sens d'une « dédramatisation » du texte. Les extraits ci-dessus nous en offrent deux exemples.

Le premier cas de figure témoigne de la suppression des v. 28820-21 (« au moins ainsi le croy je, moy. | Me respons tu cy par « Je croy » ? ») (cf. exemple n° 14). Le premier de ces deux octosyllabes concerne la dislocation du pronom personnel tonique *moy*. Ce type de dislocation, quasi inexistante en AF, se développe selon Zink à partir de la seconde moitié du XIV^e siècle (Zink 1997 : 150). Marchello-Nizia affirme qu'en MF elle est présente surtout « dans des écritures de l'oral : textes théâtraux tels que *Pathelin* ou les *Mystères*, et dans les dialogues entre personnages de fiction » (1998 : 336). Serait-il possible de croire que les éditeurs, ou le copiste de leur modèle, aient éliminé cet échange afin de se débarrasser d'une construction non standard ? Nous relevons en effet un exemple similaire au v. 27739, où le texte transmis par les éditions porte la trace d'un remaniement qui concerne, encore une fois, une proposition contenant une dislocation à droite de *moy* (« Voire, més je me doubte, moy » > « Je fais grant doubte quant a moy »), sans doute considérée gênante.

Dans un autre cas, au v. 31366, le texte des imprimés modifie la syntaxe d'un octosyllabe présentant une proposition parenthétique avec emploi absolu du verbe *croire*, qui régit au contraire une subordonnée complétive dans les éditions (« Je m'en puis bien, je croy, aller » > « Je croy que je puis bien aller »). Les phrase « incidentes », existantes déjà en AF, sont considérées comme « un type de marqueur du discours » et normalement étudiées par les linguistes en raison de leur valeur pragmatiques (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 1245). Dans ce sens, il nous paraît alors possible d'interpréter cette variante comme la neutralisation d'une construction qui relèverait davantage « du domaine de l'oralité et du discours » (Glikman & Schneider 2018 : 317).

Même les interjections – surtout celles qui semblent être plus particulièrement liées au jeu et à l'action – font parfois l'objet d'une élimination dans le texte transmis par les imprimés¹⁰². À ce propos, au v. 27836 (cf. exemple n° 15) nous observons celle de la formule « tara bara » qui, d'après le DMF 2020, indiquerait « le déclenchement immédiat de l'action »¹⁰³. Certainement rare, elle est complètement effacée dans les éditions, qui présentent un texte remanié (« a tous propos tara bara » > « a tous propos quant on vouldra »).

De la même manière nous relevons, dans le ms. A et dans les éditions, la suppression d'une locution – *estre en sa roullecte* – qui semble attestée uniquement chez Gréban¹⁰⁴. Son sens est obscur et Jodogne, dans son *Glossaire*, propose de la traduire par 'reprenre sa ritournelle' (1983 : 383). L'expression est classée par les auteurs du DMF 2020 sous l'entrée qui renvoie à l'objet d'une 'petite roue', mais le rapport sémantique suggéré nous paraît très faible. Nous remarquons pourtant que, curieusement, Littré indique dans son *Dictionnaire* que *roulette* serait le féminin de *roulet*, « qui est un diminutif de l'ancien *roule*, qui signifiait rouleau ». Le lien avec le substantif *rôle* – qui renvoie aussi, éventuellement, à l'objet manuscrit contenant les répliques des différents personnages – se justifie beaucoup mieux ici, dans l'optique d'une pratique théâtrale¹⁰⁵.

¹⁰² Les interjections, comme tous les marqueurs d'oralité, font preuve d'une variation importante – plus forte dans les témoins manuscrits que dans les imprimés – qu'il est envisageable d'appréhender de manière paradigmatique (Vermander 2021).

¹⁰³ Cf. DMF 2020, *ad vocem*.

¹⁰⁴ Cf. DMF 2020, *ad vocem*.

¹⁰⁵ Nous remercions à ce propos Anne Schoysman, qui nous a signalé la référence au rôlet contenue dans le *Dictionnaire* de Littré.

Mss. B, C, D

Sathan Harau, Lucifer est entré | ce m'est advis, en sa roulette [...]

Éd. Jodogne v. 28729-30

Ms. A

Sathan Harau, Lucifer est entré | ce m'est advis, en sa fumee [...]

Éditions

Sathan Haro Lucifer est entré | se m'est advis, en raige infecte [...]

Exemple n° 16

Les solutions proposées par le ms. A (« en sa fumée ») et les éditions (« en raige infecte ») s'éloignent – à travers l'emploi des substantifs *fumée*¹⁰⁶ et *raige*, référant tous les deux à une idée de colère – du sens de la version manuscrite, qui semblerait plutôt renvoyer à la succession des personnages sur la scène et, plus spécifiquement, à l'entrée en jeu de Lucifer.

Bien que ce type d'interventions ne soit pas systématique dans les éditions¹⁰⁷, il nous semble plausible de lire les exemples ci-dessus comme une tentative de neutralisation des éléments – syntaxiques ou lexicales – pouvant être perçus comme dépendantes de la situation d'énonciation spécifique et – peut-être – moins adapté à la transcription écrite.

Les variantes de ce genre pourraient alors s'accorder, à notre sens, aux exemples qui témoignent de l'élimination de scènes peu utiles à la logique narrative et représentatives d'un registre peu élevé, caractérisé par un style discursif marqué. Comme le remarquait déjà Lebègue, leur suppression semble traduire indirectement la volonté des copistes voire des éditeurs d'établir un texte davantage éloigné du fait théâtral.

2.1.6. Témoin(s) perdu(s) ?

Comme nous avons essayé de le montrer, les erreurs qui opposent les différents témoins manuscrits nous transmettant la quatrième journée de la *Passion* et les éditions sont trop nombreuses pour nous permettre d'identifier, parmi ces quatre exemplaires, l'antigraphe de la *Résurrection* imprimée.

La difficulté à reconstruire d'éventuels rapports entre les différentes copies, et donc entre copies et éditions, est d'autant plus importante dans le cas des textes dramatiques, sur lesquels l'influence de l'oralité est particulièrement manifeste et les remaniements très fréquents, intervenant quasiment à chaque nouvelle représentation. Dans ce cadre, bien qu'on considère cet antigraphe comme perdu, l'étude de la *varia lectio* nous amène à relever certains points de convergence entre témoins manuscrits et imprimés.

À ce propos, nous avons relevé une série de variantes, concernant l'attribution des noms aux différents personnages, qui nous autorisent à rapprocher la version imprimée de celle des ms. A et – surtout – D (cf. 2.1.4.2). Avec ce dernier témoin les éditions partagent une série d'erreurs conjonctives qui, n'étant d'ailleurs pas suffisantes à prouver une filiation éventuelle car non toujours significatives, sont invalidées par des exemples qui montrent la présence – dans D – de fautes absentes des imprimés. Le grand nombre de didascalies contenues dans les éditions (cf. 2.1.4.1), mais manquantes dans les ms. A et D, nous amène à croire que leur modèle – peut-être un original – devait être différent des copies que nous conservons.

Proche des mss. B et C au niveau du paratexte et du ms. D au niveau du texte, l'antigraphe de la *Résurrection* imprimée était probablement déjà éloigné de la scène, comme la réduction des passages comiques rapprochant le ms. A et les éditions semblerait le prouver (cf. 2.1.5). Dans cette optique, serait-il invraisemblable, plutôt que d'imaginer l'existence de cette version qu'on

¹⁰⁶ Cf. DMF 2020 : *fumée* subst. fém. C. - [Avec valeur symbolique ou au fig.] 2. Au fig. c) 'Emportement, colère'.

¹⁰⁷ La *Résurrection*, dans sa version imprimée, conserve en effet globalement les marqueurs d'oralité contenus dans les manuscrits, ainsi que certaines constructions syntaxiques considérées comme marquées.

pourrait définir « hybride », de supposer que les remanieurs qui, sous la direction de Petit, De Marnef et Le Noir, se sont vraisemblablement occupés de la première publication du texte de Gréban ont pu avoir sous les yeux deux témoins manuscrits de la *Résurrection* ? Pourrait-on imaginer l'existence d'un antigraphe proche du ms. D, corrigé en cas de nécessité à l'aide d'un témoin de contrôle lié, peut-être, au ms. A ?

Dans cette hypothèse on pourrait même imaginer que cette copie de contrôle ait été conservée et soit arrivée en la rue Neuve-Notre-Dame, héritée par Jean Janot avec le texte de l'une des deux éditions cycliques – probablement A2 (cf. 1.1.1) – qui a servi de base pour son impression (B). En d'autres mots, si l'on s'en tient à cette possibilité, Janot aurait pu acquérir des premiers éditeurs du texte de Gréban non seulement un ou plusieurs exemplaires imprimés, mais également un témoin manuscrit – ou imprimé ? – plus ancien ; il se peut que ce dernier, qui n'a pas servi de modèle aux éditions in-quarto¹⁰⁸, ait été conservé dans l'atelier à l'Écu de France pour être enfin utilisé par l'un de ses successeurs. Comme nous le verrons plus loin, le remanieur au service de Lotrian en 1540 (H) semble en effet avoir eu sous la main un témoin de contrôle – manuscrit ou imprimé – vraisemblablement proche du ms. A, avec lequel il aurait amendé le texte des éditions précédentes en cas de corruption (cf. 2.5.3).

Bien que l'antigraphe de la *Résurrection* imprimée soit vraisemblablement perdu, nous ferons toujours référence, dans notre étude, aux témoins manuscrits conservés. Cela dans le but d'évaluer le degré d'intervention des copistes et des éditeurs, qui ont pu rafraîchir le texte de Gréban pour l'adapter à un nouveau public et un nouvel état de langue.

2.2. Les manuscrits de lecture « non performative » : un exemple pour les premières éditions ?

Il est bien connu que les incunables et les éditions anciennes s'inscrivent dans un rapport de continuité avec leurs prédécesseurs copiés à la main. La production manuscrite ne cesse pas au tournant du XV^e siècle, mais elle se réduit progressivement ; pendant plusieurs décennies le manuscrit côtoie l'imprimé et l'imprimé essaye d'adopter la physionomie du manuscrit :

The transition from script to print was rarely dramatic. The physical appearance of the early printed book, for example, followed the manuscript tradition. The first printers book, for example, followed the manuscript tradition. The first printers fashioned their type after the letters used in writing manuscripts. They printed text wich they knew, or thought, to be in demand.

(Hirsch 1974 : 1)

Au moins jusque dans les années 1520, le défi principal des imprimeurs est de faire du nouveau média un concurrent légitime au manuscrit. Ainsi le livre s'efforce-t-il de reproduire les formes du manuscrit, mais tout en restant dans un contexte de fabrication qui vise la standardisation, la réduction du temps et des coûts de production.

(Sordet 2021 : 227)

En partant du présupposé que les premiers éditeurs essayaient de reproduire dans leurs ateliers la *facies* des manuscrits, nous allons dans cette section comparer la mise en page des différentes copies avec celle des premières éditions de la *Résurrection* (A1 et A2) afin de relever des similarités éventuelles. Ensuite nous élargirons la comparaison aux imprimés de petit format

¹⁰⁸ D'une part, nous savons que – pour des raisons de commodité – les éditeurs préfèrent normalement s'appuyer, pour une nouvelle publication, sur une édition plutôt que sur un manuscrit (Stoppelli 1987 : 13–14). D'autre part, les variantes éditoriales relevées prouvent, du moins dans la première partie de la tradition imprimée de la *Résurrection*, que la transmission du texte est linéaire : pour l'établissement de leur texte, les imprimeurs choisissent normalement la dernière édition publiée (cf. 2.4).

sortis de l'atelier de la rue Neuve-Notre-Dame, dont les caractéristiques générales ont déjà été mises en lumière au Chapitre 1, pour compléter notre étude.

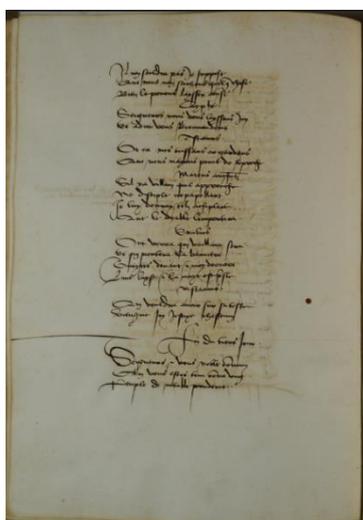
Avant de commencer il s'avère nécessaire de rappeler que les éditions in-folio réunissent, contrairement aux in-quarto, trois textes différents : le *Mystère de la Conception*, qui correspond presque intégralement à la première journée de la *Passion* de Gréban, précédé d'un extrait anonyme ; le *Mystère de la Passion* de Jean Michel, transmis uniquement par des imprimés, et le *Mystère de la Résurrection*, correspondant à la quatrième journée de la *Passion* de Gréban (cf. 1.1.1). L'œuvre cyclique a donc dû être confectionnée à partir de deux ou, plus probablement, trois antigraphes différents : un témoin pour le texte qui ouvre l'édition – un manuscrit contenant, peut-être, une version interpolée de la première journée de Gréban – un deuxième témoin pour le *Mystère de la Passion* de Jean Michel et un troisième témoin pour la quatrième journée de Gréban.

Or, même si nous savons qu'aucun des quatre témoins qui nous transmettent la *Résurrection* n'est l'antigraphe de sa version imprimée (cf. 2.1.), nous essayerons tout de même de comparer leur aspect matériel – intimement lié à l'usage pour lequel ils ont été préparés – afin d'imaginer à partir de quel type de manuscrit « de théâtre » l'*editio princeps* a pu être conçue.

Comme nous l'avons souligné plus haut, les manuscrits de la *Passion* se distinguent en fonction de leur destination (Smith 1998 : 3) ; nous rappelons ici que, parmi les exemplaires qui contiennent la quatrième journée de ce *Mystère*, on identifie deux copies de luxe (mss. B et C), un livre de méditation (ms. A) et un original¹⁰⁹ (ms. D).

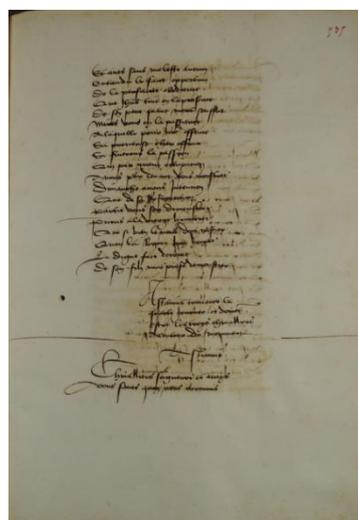
En plus de la disposition du texte sur deux colonnes, ce qui différencie les mss. A, B et C (cf. figures n° 4, 5, 7, 8, 9, 10) du ms. D (cf. figures n° 1, 2) c'est le fait qu'ils délimitent plus nettement la frontière entre la troisième et la quatrième journée de la *Passion*¹¹⁰.

Dans le ms. D, la troisième journée se termine au f. 534v¹¹¹. Au recto du feuillet suivant, le début de la quatrième journée n'est indiquée que par une rubrique et le texte, qui omet le prologue de la *Résurrection*, commence par la première réplique d'*Ascanius*¹¹² (« Ascanius commence la quarte journee [...] »).



f. 534v
Ms. D

Figure n° 1



f. 535r
Ms. D

Figure n° 2

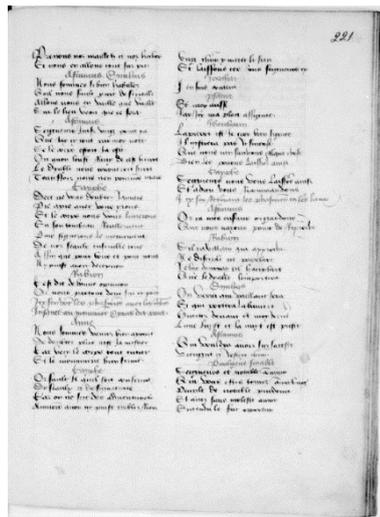
¹⁰⁹ Nous rappelons ici que le mot *original* indique, d'après Smith (1998 : 2), « la copie intégrale d'un texte qui sert de référence à une représentation donnée, dans un lieu donné ».

¹¹⁰ Nous remarquons toutefois que le ms. D indique à travers l'insertion d'une rubrique et d'un espace blanc la fin de la première et de la deuxième journée (cf. annexe figures n° 17, 18 et 19, 20).

¹¹¹ On peut lire, avant le *prologue finable*, « fin du tiers jour ».

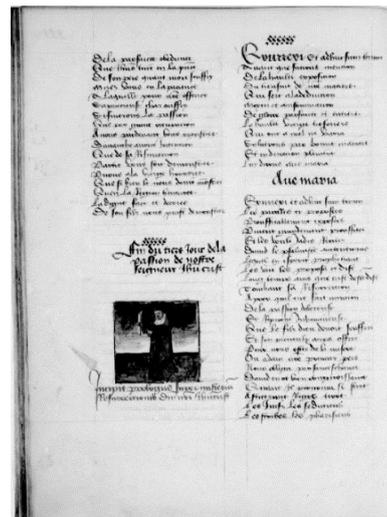
¹¹² Comme le ms. D, les éditions omettent ce prologue et appellent le premier personnage *Ascanius*.

Les mss. A, B et C – qui sont, d’ailleurs, les seuls témoins enluminés de la *Passion* – insèrent quant à eux une miniature avant le prologue de la *Résurrection*, comme cela se fait souvent dans les manuscrits afin de marquer le début des livres ou des chapitres (Martin & Vezin 1990 : 358). Nous observons plus particulièrement que le ms. B insère une première image au verso du f. 221, représentant un personnage qui tient dans ses mains un manuscrit¹¹³, et une deuxième image au verso du f. 222, illustrant le sépulcre de Jésus gardé par un soldat. Le ms. B articule ainsi le début du prologue et le texte de la *Résurrection*, qui commence par la réplique de *Metellus*. Au f. 221v une rubrique indique la fin de la troisième journée (« Fin du tiers jour de la | passion de nostre | seigneur Jhesucrist »).



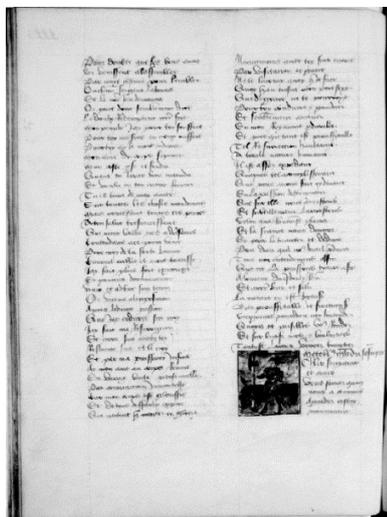
f. 221r
Ms. B

Figure n° 3



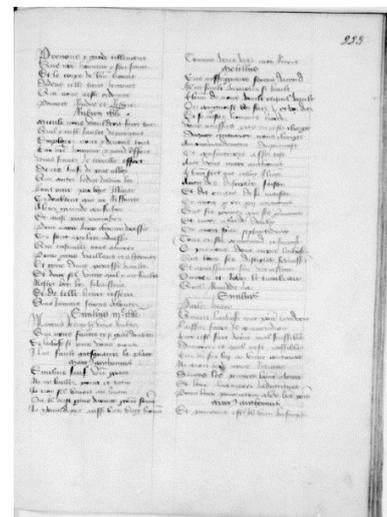
f. 221v
Ms. B

Figure n° 4



f. 222v
Ms. B

Figure n° 5



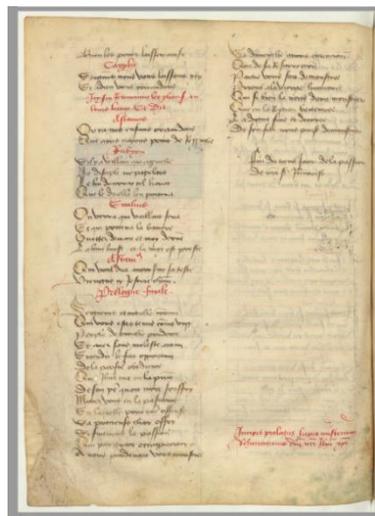
f. 223r
Ms. B

Figure n° 6

Dans le ms. C la troisième journée se termine au verso du f. 206 (« Fin du tiers jour de la passion [...] ») ; le copiste marque le passage à la journée suivante en laissant un espace blanc et en insérant une rubrique (« Incipit prologus supra misterium resurrectionis [...] »). Le recto du

¹¹³ Il s’agit sans doute de la représentation d’un *prologueur* tenant dans ses mains un « livre de prologues ».

feuille successif contient une portion du prologue et le début de la *Résurrection*¹¹⁴, précédés d'une miniature représentant les soldats endormis près du tombeau de Christ.



f. 206v
Ms. C

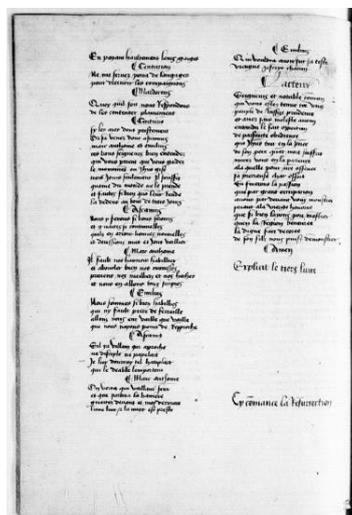


f. 207r
Ms. C

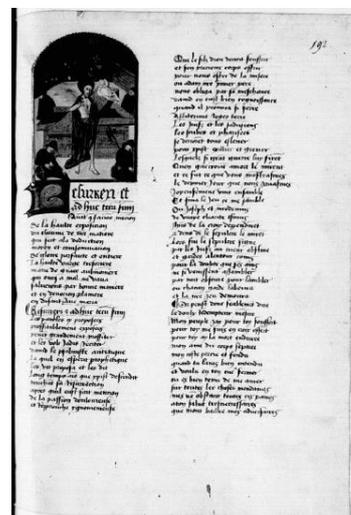
Figure n° 7

Figure n° 8

Comme ce dernier témoin, le ms. A signale la fin du troisième livre (« Explicit le tiers livre ») et le début de la *Résurrection* (« Cy commence la Resurrection »). Au recto du f. 192 la colonne de gauche commence par une miniature et une lettrine ouvrant le quatrième livre ; y sont illustrés les gardes, encore endormis, et Jésus, désormais ressuscité et debout devant le sépulcre ouvert. Une initiale précède l'incipit du prologue, quelque peu remanié par rapport celui du ms. B (« Resurrexi et | adhuc tecum sum »).



f. 191v
Ms. A



f. 192r
Ms. A

Figure n° 9

Figure n° 10

Or, comme nous l'avons déjà souligné, Darwin Smith montre que les caractéristiques du ms. A semblent indiquer qu'il s'agit d'un témoin confectionné en vue d'une lecture méditative :

¹¹⁴ Comme Jodogne (1983 : 304) le signale dans son apparat critique, le ms. C est lacunaire « jusqu'au vers 27433 y compris ».

La disposition de la mise en page (deux colonnes, justifiées), la rubrication et les peintures font du manuscrit exécuté par Richer une « belle copie », d'une facture proche des manuscrits de luxe (B, C) ; les modifications indiquent plus spécialement un livre préparé pour la lecture pieuse ou dévote, peut-être celle de Louis de Luxembourg et Marie de Savoie¹¹⁵, premiers propriétaires, dont les armes figurent dans les grandes initiales peintes des ff. 1 et 5 r^o.

(Smith 1999 : 150)

La nature essentiellement « littéraire » de cette copie sera mise en avant quelques années plus tard par Clark et Sheingorn, qui s'appuient sur les études de Smith :

There is no doubt that BN fr. 816, the only other manuscript of Greban's play to include miniatures, is the most literary of the three illustrated manuscripts. [...] The substitution of 'livre' for 'journée' indicates an assimilation of the dramatic text to the traditional literary format in which a long text is divided into individual 'livres', or books. [...] Smith argues that these changes in presentation, along with the elimination of a number of passages from Greban's play, serve a reading of the text that stresses its theological message. He sees in fr. 816 a 'livre de méditation', perhaps intended for one of the manuscript's first owners. Certainly, the iconographic program of BN fr. 816 can also be read in this way, consisting as it does of only four miniatures, one at the beginning of each of the text's four books.

(2003 : 151)

Les deux spécialistes américains suggèrent, à travers une analyse matérielle prenant en compte les mss. A, B et C de la *Passion* de Gréban, qu'en raison de leur mise en page et des nombreuses miniatures qu'ils contiennent – mais surtout du type d'image représentée – les deux exemplaires plus anciens semblent préparés pour une « lecture performative » :

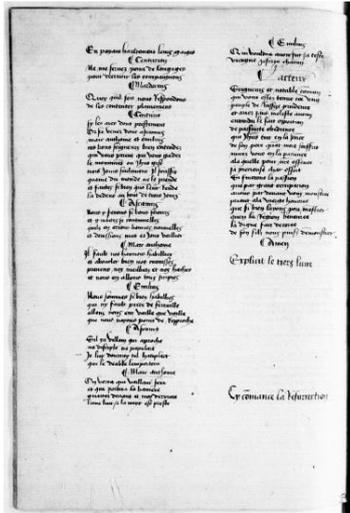
We argue here that the oldest of the three, BN fr. 815, has the closest ties to performance because its miniatures generally correlate with the first speeches of individual characters as well as visualize those characters. The designer of Arsenal 6431 certainly knew and adapted the 'first speech' miniature convention but also had a tendency to supply miniatures where the play text includes stage directions. BN fr. 816 offers a strong contrast by following an established convention for illustrating a literary manuscript instead of participating in the patterns of fr. 815 or Arsenal 6431. It is quite difficult, if not impossible, to demonstrate that any of the miniatures in question may be linked to actual staging practices. It is more likely, in our opinion, that the artists who executed the miniatures in each manuscript were concerned with deploying them in a way that would help organize and articulate that manuscript for its future readers. To say this is not, however, to evacuate the idea of performance. On the contrary, we argue that the images were conceived to facilitate a specific kind of reading of the text, either by individuals or in small groups, a kind of reading we call 'performative'.

(*ibid.* : 130)

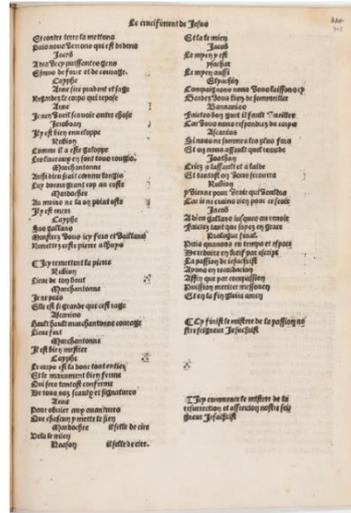
Le ms. A, plus « littéraire », ne contient au contraire que quatre miniatures, une par livre. Dans ce témoin, l'image paraît alors être un simple ornement, apte à illustrer les moments clé de la narration. À part la première peinture, qui introduit la *Creacion* du monde (*cf.* annexe figure n° 21), les trois miniatures successives illustrent le baptême de Jésus (*cf.* annexe figures n° 22), sa crucifixion (*cf.* annexe figure n° 23), sa résurrection (*cf.* figure n° 10).

Or, comme les figures n° 9, 11, 10 et 12 le montrent, les éditions cycliques semblent s'inspirer de la mise en page des manuscrits de lecture et, plus spécialement, de celle du ms. A. Les deux images ci-dessous reproduisent le dernier feuillet de la troisième journée de la *Passion* de Gréban tel qu'il nous est transmis par le ms. A et le dernier feuillet de la *Passion* de Jean Michel tel qu'il nous est transmis par l'édition A2.

¹¹⁵ Les armes peintes auxquelles on fait référence ici s'avèrent être celles de Louis de Luxembourg (Clark & Sheingorn 2003 : 151).



f. 191v
Ms. A



f. Q5r
Paris, BnF, Rés. Yf 16
A2

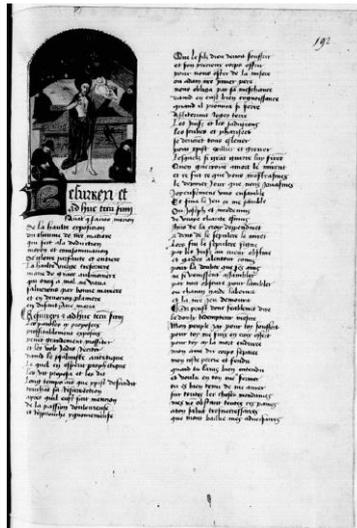
Figure n° 9

Figure n° 11

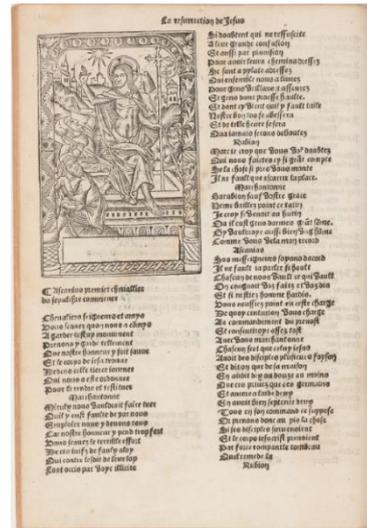
Nous remarquons à ce propos que dans l'intitulé final au f. Q5r de A2 on ne fait plus référence à une « journée » ou à un « livre » mais plutôt au « Mystère de la Passion » (« ¶ Cy finist le mistere de la passion no | stre seigneur Jesuchrist ») : l'œuvre cyclique rassemble trois textes différents ; de celui de Gréban – dans son état premier – on n'imprime que la *Résurrection*.

De manière générale, nous constatons que le texte est disposé sur deux colonnes, justifiées, de 44 lignes dans le manuscrit et de 48 lignes dans l'imprimé. L'édition cyclique omet le prologue de la *Résurrection* et présente tout de suite la première réplique d'Ascanius, précédée d'une didascalie (« ¶ Ascanius premier chevalier | du sepulchre commence ») ; dans le manuscrit, qui conserve le prologue, cette réplique est contenue au verso du f. 192.

Nous pouvons également observer que, comme dans le ms. A, le quatrième livre s'ouvre sur une miniature ; dans A2 on emploie au f. Q5r un bois gravé de 27 lignes de hauteur. Ces deux images illustrent la Résurrection : dans la miniature Jésus est représenté debout devant le sépulcre, alors que dans le bois gravé il est en mouvement, en train de sortir du tombeau. Dans les deux cas, une auréole enveloppe le crâne du Christ, qui est vêtu d'une cape laissant voir son torse nu ; il serre dans la main un bâton portant une croix à son extrémité, ornée d'un drapeau, typique dans l'iconographie de la résurrection. Nous pouvons remarquer que, dans la miniature, les soldats qui entourent le sépulcre sont endormis, alors que dans la gravure ils sont réveillés et montrent des signes de grand étonnement.



f. 192r
Ms. A



f. Q5v
Paris, BnF, Rés. Yf 16
A2

Figure n° 10

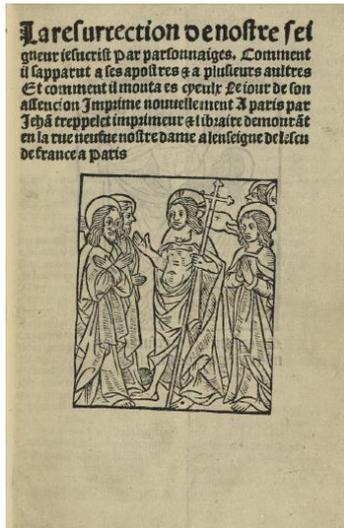
Figure n° 12

Pour ce qui est de la hiérarchie du décor nous soulignons que, contrairement au manuscrit, l'imprimé emploie au total sept bois gravés dans le but de scander les moments de la vie du Christ. La xylographie initiale apparaît également au f. R6v après le v. 28964 pour illustrer la scène de la résurrection (cf. annexe figure n° 24) ; au recto du feuillet suivant un bois occupant plus de la moitié de la page enrichit l'épisode de l'apparition de Jésus à Notre-Dame (cf. annexe figure n° 25). D'autres images de 24 lignes de hauteur sont ensuite utilisées afin de décrire, respectivement, la scène de l'apparition de Jésus à Marie Madeleine (cf. annexe figure n° 26), aux apôtres (cf. annexe figure n° 27) et à saint Thomas (cf. annexe figure n° 28). Les deux derniers bois représentent enfin l'ascension de Jésus au ciel (cf. annexe figure n° 29) et la descente du Saint Esprit (cf. annexe figure n° 30).

L'identité visuelle entre le ms. A et cette édition cyclique est d'autant plus frappante si on la compare à celle de la première édition in-quarto de Jean Trepperel (B) où, pour la première fois, une véritable page de titre est présente en ouverture du livre (cf. figure n° 13). À partir de ce moment, le texte, imprimé dans un format réduit, est conçu pour être lu séparément de ceux qui le précédaient – la *Conception* et la *Passion* – et commence ici au f. A2r.

La comparaison de la page de titre de B et C1 (veuve Trepperel et Jean Janot s.d.) nous permet de relever quelques différences. Nous observons que la xylographie employée n'est pas la même dans B et dans C1¹¹⁶ et que dans cette dernière édition une lettre ornée ouvre le titre.

¹¹⁶ Comme nous l'avons déjà souligné, le bois gravé contenu dans C1 au f. A1r est réemployé par les éditeurs suivants.



f. A1r
Cambridge, Houghton FC G7984 504r
B

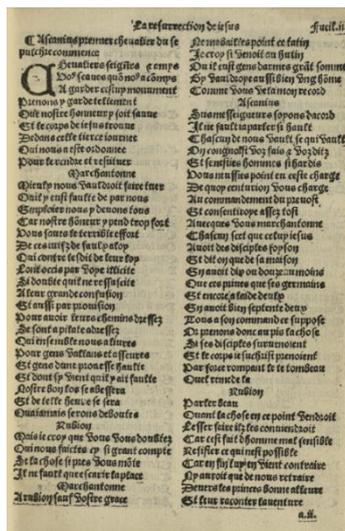
Figure n° 13



f. A1r
Paris, BnF, RESERVE 8-RF-478 (2)
C1

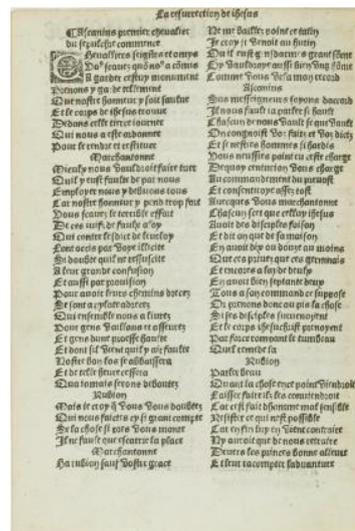
Figure n° 14

Contrairement à B, qui contient un autre bois gravé au verso de ce même feuillet (cf. annexe figure n° 31), le texte de C1 commence au f. A1v, toujours disposé sur deux colonnes justifiées. Dans C1, la réplique initiale d'Ascanius débute par une lettrine ornée de 3 lignes de hauteur.



f. A2r
Cambridge, Houghton FC G7984 504r
B

Figure n° 15



f. A1v
Paris, BnF, RESERVE 8-RF-478 (2)
C1

Figure n° 16

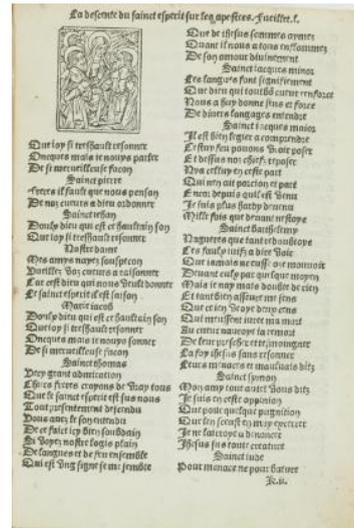
Comme nous pouvons l'observer, B et C1 emploient tous les deux un bois gravé pour illustrer la scène de la descente du saint esprit. Dans l'édition de Trepperel, la xylographie occupe plus de la moitié de la page ; dans leur édition, la veuve Trepperel et Jean Janot insèrent, en haut de la colonne de gauche, un petit bois de dix lignes de hauteur¹¹⁷.

¹¹⁷ Ce même bois est réutilisé dans les éditions successives, sauf dans l'édition de la veuve Trepperel (D), qui utilise par erreur un autre bois (cf. 1.2 figure n° 8), et dans l'édition sans date de Lotrian (F2), qui l'omet.



f. 12v
Cambridge, Houghton FC G7984 504r
B

Figure n° 17



f. K2v
Paris, BnF, RESERVE 8-RF-478 (2)
C1

Figure n° 18

Nous remarquons, par souci d'exhaustivité, que B contient à la fin du volume deux bois gravés de très grandes dimensions (*cf. annexe figures n° 32 et n° 33*). Le premier, qui précède dans B la table de matières, apparaît également dans C2 à la fin de l'imprimé, où il suit la table¹¹⁸ (*cf. annexe figure n° 34*) ; le deuxième n'est pas conservé.

La mise en page de C1 est ensuite adoptée, parfois avec de petites variantes, par toutes les éditions successives. À partir de E1 (Denis Janot et Alain Lotrian s.d.) le bois gravé contenu dans la page de titre est – sauf dans H (Alain Lotrian 1540) et I (Alain Lotrian 1541) – enrichi par deux bandeaux latéraux ; les éditeurs commencent également à indiquer le nombre de cahiers et éliminent les informations concernant le lieu de vente, précédemment imprimées en bas de la xylographie initiale (*cf. figure n° 14*).



f. A1r
Méjanès, Rés. D 84 (3)
E1

Figure n° 19

¹¹⁸ Contrairement à B, la veuve Trepperel et Jean Janot n'indiquent en effet pas « S'ensuit la table » en bas de la xylographie.

La mise en page de la *Résurrection* subit alors au moins trois étapes évolutives distinctes ; elle se stabilise néanmoins très tôt, dans les imprimés, avec la première édition de la veuve Trepperel et de Jean Janot (C1).

La première étape coïncide avec le passage du manuscrit à l'imprimé. Bien que le ms. A ne soit pas l'antigraphe des éditions, nous avons relevé des similitudes évidentes entre la mise en page de ce témoin et celle des imprimés cycliques. Compte tenu des différences qui opposent le ms. D, les mss. B et C et le ms. A, il nous paraît plausible de supposer que les éditions pourraient avoir eu comme antigraphe un manuscrit de lecture qu'on choisit ici d'appeler « non performative » en écho à la formulation de Clark et Sheingorn (2003).

S'il est vrai que les éditions A1 et A2 illustrent davantage le texte par rapport au ms. A, il est tout aussi vrai que les bois utilisés se distinguent des petites miniatures employées par les mss. B et C afin de recréer dans le lecteur une idée de performance. Comme nous l'avons souligné, les œuvres cycliques utilisent différentes xylographies uniquement dans le but de représenter les moments saillants de la vie du Christ après sa résurrection ; les passages où les diables, les soldats et les autres personnages secondaires apparaissent ne sont jamais accompagnés d'images.

La deuxième étape est marquée par le démembrement de l'œuvre cyclique et la réduction du format des imprimés. L'édition de Jean Trepperel (B) – qui, pour la première fois, conçoit la *Résurrection* comme un texte à part – hérite de ses prédécesseurs l'habitude à employer des bois de grandes dimensions.

À partir de la première édition de la veuve Trepperel et de Jean Janot (C1), une troisième étape marque alors l'évolution de la mise en page du texte de Gréban qui consiste principalement dans la fixation de la page de titre. Comme dans B, le seul passage narratif accompagné d'une xylographie est la scène de la descente du saint esprit illustrée à travers l'emploi d'un petit bois de dix lignes de hauteur par presque tous les éditeurs successifs.

L'étude de l'évolution de la mise en page de la *Résurrection* nous permet alors d'observer, sur le plan matériel, une standardisation progressive de la production livresque, qui s'accompagne – nous le verrons – du polissage lexical du texte de Gréban (cf. 2.3). Elle s'inscrit sans doute dans une politique éditoriale visant le confectionnement d'une œuvre facilement commercialisable : une édition de petit format, maniable, et revue linguistiquement pour s'adresser à un public le plus large possible.

2.3. Une tentative de standardisation lexicale ?

L'étude des rapports entre les manuscrits et les imprimés de la *Résurrection* nous a permis de relever, dans les éditions, la même tendance à la réduction des scènes comiques – non utiles à la logique narrative – qui a été identifiée comme caractéristique du ms. A, le plus « littéraire » parmi les quatre que nous conservons. Ce genre d'interventions éditoriales s'accompagne de la suppression – non régulière mais tout de même significative – de certaines constructions syntaxiques non standards voire de quelques interjections et locutions qui semblent tout particulièrement liées à la situation scénique. Ces éléments nous amènent à interpréter ce type de choix éditoriaux dans les sens d'une « dédramatisation » du texte pour la préparation d'une version de la *Résurrection* probablement destinée à la lecture¹¹⁹ (cf. 2.1.5).

Parallèlement, l'établissement du texte par les premiers éditeurs témoigne d'un processus de standardisation touchant tout spécialement le lexique. Comme nous le verrons dans le Chapitre

¹¹⁹ Pour souci de clarté, nous précisons encore une fois qu'aucun des quatre manuscrits qui nous transmettent la quatrième journée de la *Passion* ne semble pouvoir être considéré comme l'antigraphe de la *Résurrection* dans sa version imprimée (cf. 2.1). Nous ne sommes donc pas en mesure d'exclure l'éventuelle présence de variantes que nous qualifions ici « d'imprimerie » dans un manuscrit qui nous ne serait pas parvenu.

3, ce domaine linguistique est d'ailleurs le plus sujet aux interventions éditoriales – quel que soit leur but – et prime sur les autres types de changements possibles.

Nous distinguons alors ici le traitement auquel ont été soumis les régionalismes, les latinismes et les termes rares qui émaillent la *Résurrection* de celui réservé aux mots entrés dans une phase d'obsolescence ou ayant subi un changement de sens au tournant du XV^e siècle (cf. 3.5). Ces deux opérations relèvent de deux instances différentes : l'une liée à la nécessité de rajeunir la langue d'un texte composé cinquante ans auparavant, l'autre à l'exigence d'aplatir les aspérités dérivant de ses particularités propres.

La spécificité du dialogue théâtral et son intérêt pour les enquêtes lexicologiques, mis d'abord en lumière par les travaux fondateurs de Halina Lewicka (1960, 1968), ont d'ailleurs été récemment soulignés :

Il n'y a pas un seul texte (mystère, moralité ou farce) qui ne présente des lexèmes ou des locutions non attestées et dont le sens doit souvent être déduit du contexte ou qui demeure obscur. Ces textes nous donnent accès à la langue dans son emploi ordinaire et quotidien, arrimée au lieu où le dialogue est supposé se dérouler (régionalismes) et aux groupes de locuteurs (jargon), la langue en contexte, en somme, celle dont les dictionnaires ne gardent pas toujours la trace.

(Parussa 2023 : 240-241)

Les mots de ce type font l'objet d'une élimination presque systématique dans les éditions. Comme nous essayerons de le montrer, même si certaines variantes se retrouvent déjà dans les manuscrits¹²⁰, c'est surtout lors du passage à l'imprimé que nous relevons un plus grand nombre de modifications visant à polir le lexique. Les éditeurs montrent, par rapport aux copistes, une plus grande régularité dans la suppression des lexèmes rares, archaïques ou marqués diatopiquement.

Au cours du temps, la présence de la régionalité lexicale « se réduit avec l'intensification de la standardisation [de la langue française] et les mots régionaux sont pour l'essentiel exclus de la variété standard écrite qui s'imposera aux 16^e et 17^e siècles » (Glessgen & Trotter 2016 : 23).

L'ancrage régional des auteurs – ou des copistes – médiévaux se reflète dans leurs choix scripturaux et tend ensuite à être effacé par les imprimeurs qui s'occupent de transmettre des textes anciens aux lecteurs renaissants. Plusieurs études récentes visant l'analyse de textes de MF publiés dans le courant du XVI^e siècle ont su illustrer l'attitude de ces « passeurs de textes » face à des formes – graphiques, morphologiques ou lexicales – dialectales (Parussa 2019 : 80-82, Colombo Timelli 2020 : 242-243). Certains d'entre eux s'avèrent à ce propos de véritables précurseurs de la théorie du « bon usage » qui sera « fondée sur l'exclusion des termes de métier, des régionalismes (variation diatopique), des archaïsmes et des termes bas » (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 87).

La standardisation lexicale, se fait alors également à travers la suppression de quelques latinismes et mots rares contenus dans le texte de Gréban. Comme nous l'avons vu, les textes de théâtre sont souvent une source de mots et locutions inusités qui peuvent gêner les éditeurs, en vertu de leur caractère singulier. La présence de latinismes dans les textes du MF s'explique généralement par la vague de relatinisation qui touche le lexique au XIV^e et XV^e siècles et qui participe à la création d'un « français « semisavant » de clercs contribuant à constituer un socle de l'expression cultivée » (*ibid.* : 149). Elle est d'autant plus compréhensible pour une œuvre d'inspiration religieuse telle que la *Passion*.

¹²⁰ Bien que les linguistes romanes s'intéressent à l'évolution de la langue d'oïl considèrent globalement que l'acte même de la copie entraîne une certaine simplification et standardisation du texte (Greub 2007, Floquet & Centili 2012), l'étude des variétés italiennes montre que cette affirmation est à nuancer ou – du moins – à vérifier en élargissant l'analyse à d'autres langues romanes écrites (Wilhelm 2013 : 9-10).

Dans les pages qui suivent, nous allons donc procéder à l'examen des stratégies adoptées par les remanieurs afin de neutraliser les régionalismes, les latinismes et les mots rares originellement contenus dans la *Résurrection*.

2.3.1. Les régionalismes

On a longtemps considéré le *Mystère de la Passion* de Gréban comme un texte non marqué dialectalement. L'œuvre, comme Jodogne l'affirme dans son *Introduction*, « est parisienne, autant par sa langue que par son auteur » (1983 : 10).

Nous savons, d'après Darwin Smith, qu'Arnoul Gréban fait ses études à la Faculté des Arts de Paris. Le 25 décembre 1452, date à laquelle on atteste la vente de son chef-d'œuvre à un bourgeois d'Abbeville, il vient probablement d'obtenir le grade de *magister in artibus*. Pourtant, une dispense délivrée le 14 juin 1477 nous informe quant au diocèse – celui de Cambrai – auquel il appartenait avant de s'installer en Île de France ; c'est d'ailleurs en tant que membre de la Nation de Picardie qu'il entreprend son *cursus* universitaire dans la capitale (Smith 2011 : 187-189).

Ce n'est que dans un article récent que Gilles Roques met officiellement en lumière la coloration picarde de la langue de Gréban¹²¹. Bien que, comme l'auteur le reconnaît, sa *Passion* soit globalement peu marquée de traits régionaux, il est possible de relever dans ce texte quelques rimes et quelques formes pronominales typiquement picardes (Roques 2019 : 104-105).

Roques attire en outre l'attention sur un autre aspect – déjà souligné par Jodogne, mais négligé – bien plus probant, témoignant d'une influence picard-wallonne : la présence du [e] svarabhaktique dans les formes du futur et du conditionnel des III^e et IV^e conjugaisons qui présentent une labiale ou une dentale devant le -r désinentiel (Gossen 1951 : 107-108, Jodogne 1983 : 72, Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 807).

Nous remarquons à ce propos que, comme cela se fait dans le *Mystère de la Passion de Troyes*¹²² – considéré un remaniement du texte de Gréban – les éditeurs normalisent globalement les formes dialectales contenues dans la quatrième journée.

Etant donné que la présence du [e] svarabhaktique augmentait le radical verbal d'une syllabe, les éditeurs sont à priori contraints de modifier le vers afin de permettre son élimination et le respect du mètre.

Parfois, cette modification coïncide avec une modernisation linguistique. Au v. 29079, par exemple, les éditeurs remplacent la préposition « ens » par « dedens » et normalisent ensuite le verbe en fin de vers (« faindrera » > « faindra ») ; au v. 29935, ils introduisent un sujet pronominal (« il ») qui permet la suppression d'une syllabe (« sourderoit » > « souldroit »).

1a)	manuscrits	v. 29079	Entrons ens ! <i>Marie Salomé</i> : Qui s'en <u>faindrera</u> .
	éditions		Entrons dedens ! <i>Marie Salomé</i> : Qui s'en <u>faindra</u> .
2a)	manuscrits	v. 29935	ainsi en <u>sourderoit</u> erreur
	éditions		ainsi en <u>souldroit</u> il erreur

Il se peut aussi que l'on constate l'élimination de [e] sans que le vers soit augmenté d'une syllabe (*cf.* exemple n° 3a et 4a) ou que, au contraire, à l'ajout d'un élément linguistique ne suive

¹²¹ D'après lui, d'ailleurs, l'expérience universitaire de Gréban se serait déroulée « dans une ambiance plus picarde que parisienne » (Roques 2019 : 104). Une fois devenu maître ès Arts, il commencera en effet des études de théologie sous la direction de Thomas de Courcelles, originaire d'Ayencourt et appartenant, comme son élève, à la Nation de Picardie (Smith 2011 : 188).

¹²² *Cf.* Roques 2019 : 105.

pas la modification du verbe (*cf.* exemple n° 5a). Sauf dans un cas, une correction est normalement apportée tardivement, par des remanieurs plus attentifs.

3c)	manuscrits éditions	v. 33002	de ce hault lieu <u>descendera</u> de ce hault lieu <u>descendra</u>
4a)	manuscrits éditions (sauf H, I, L) H, I, L	v. 29036	et le doulx Jhesus <u>oingdrerons</u> Et le doulx Jesus <u>oindrons</u> Et le tres doulx Jesus <u>oingdrons</u>
5a)	manuscrits A1, A2, B, C1, C2, D, E1 F2, G, H, I, L	v. 28665	Homme ne s'i <u>embatera</u> Homme nul ne si <u>esbatera</u> Homme nul ne si <u>esbatra</u>

Pour certains d'entre eux, particulièrement sensibles aux contraintes métriques et rimiques (*cf.* 2.5), la conservation de la mesure de l'octosyllabe peut même entraîner le rétablissement de la forme verbale dialectale (*cf.* exemples n° 6a et 7a).

6a)	manuscrits éditions (sauf H, I, L) H, I, L	v. 29126	en quoy la mort <u>recepveroit</u> , en quoy la mort <u>recepvroit</u> en quoy la mort <u>recepveroit</u>
7a)	manuscrits éditions (sauf H, I, L) H, I, L	v. 33126	et graces vous en <u>rendera</u> et graces vous en <u>rendra</u> et grace vous en <u>rendera</u>

Mais il arrive aussi que les éditeurs tardifs rétablissent une forme avec le [e] svarabhaktique même là où l'on relève dans les imprimés précédents une modification – en l'occurrence l'ajout du sujet – apte à permettre son élimination.

8a)	manuscrits A1, A2, B, C1, C2, D, E1 F2, G, H, I, L	v. 30441	Mais, avant, nous <u>promecterez</u> Mais avant vous me ¹²³ <u>prometrez</u> Mais avant vous nous <u>prometterez</u>
-----	--	----------	---

Il nous paraît à ce propos de pouvoir justifier cette anomalie en supposant la volonté des imprimeurs de récréer une rime pour l'œil (*prometterez* : *emporterez*)¹²⁴.

Nous remarquons inversement que dans les deux cas de figure où le verbe n'est pas en fin de vers la normalisation a toujours lieu (*cf.* exemple n° 2a et 9a) ; au. v. 28688 elle s'accompagne d'un remaniement intégral du vers.

9a)	manuscrits éditions	v. 28688	je luy <u>pourfenderay</u> tout ens je luy <u>fendray</u> jusques au dens
-----	------------------------	----------	--

À l'appui de l'hypothèse de l'ancrage régional du texte de Gréban, Roques mentionne une série de picardismes relevés dans le texte de la *Passion* et procède ensuite à l'analyse des mots qui lui paraissent plus intéressants : *fouans* (v. 28225), *fremeux* (v. 25752) et *brïoler* (v. 21036 ms. C). Le premier, contenu dans la quatrième journée, nous permet d'entamer notre réflexion.

L'extrait ci-dessous, tiré de l'emprisonnement de Joseph d'Armathie, met en scène Caïphe et ses soldats : le grand prêtre juif demande à ses sergents des nouvelles de Joseph, enfermé peu avant dans une « boite a cailloux ».

¹²³ B, C1, C2, D, E1 « nous ».

¹²⁴ La notion de « rime pour l'œil » fait référence au processus d'alignement homographique des mots formant rime ; dans le contexte prénormatif de l'AF et du MF, elle permet d'éclairer la spécificité de certaines tendances graphiques voire de certaines anomalies (Cazal & Parussa 2007 : 11-117).

Mss. B, C, D

<i>Cayphe</i>	Comment va ?
<i>Estonné</i>	Il est mis la bas Enferré de fers bien pesans.
<i>Malcuidant</i>	Je pense qu'il chace aux fouans ¹²⁵ , car il est bien parfont terre ¹²⁶ .
<i>Nachor</i>	Il nous porte moult forte guerre d'impugner nostre majesté Mais qui croira ma volenté.

Éd. Jodogne v. 28223-29

Après le v. 28224 et les v. 28225-26¹²⁷, le ms. A et les imprimés omettent le nom de *Malcuidant* et sa réplique moqueuse qui décrit la position de Joseph d'Arimathie emprisonné, sans doute allongé, la rapprochant à celle d'un chasseur de taupes (« Je pense qu'il chace aux fouans | car il est bien parfont en terre »), attestés par le reste de la tradition manuscrite, avec des variantes.

Ms. A

<i>Cayphe</i>	Comment va ?
<i>Estonné</i>	Il est mis la bas Enferré de fers bien pesans.
<i>Nachor</i>	Ce n'a pas esté a luy sens d'impugner nostre majesté Mais qui croira ma volenté.

Imprimés

<i>Cayphe</i>	Comment va ?
<i>Bruyant</i>	Il est mis la bas Mollement couché par terre.
<i>Nachor</i>	Il nous a porté forte guerre d'impugner nostre majesté Mais qui croira ma volenté.

Exemple n° 17

Dans les deux versions, l'omission ne perturbe ni le schéma rimique ni le sens du discours. Le ms. A garde le v. 28224 tel qu'il nous est transmis par le reste de la tradition (« Enferré de fers bien pesans ») mais il remplace le v. 28227 avec une leçon individuelle (« Il nous porte moult forte guerre » > « Ce n'a pas esté a luy sens ») pour sauvegarder la rime (*pesans* : *sens*). D'une manière analogue, les imprimés remplacent le v. 28224 (« Enferré de fers bien pesans » > « Mollement couché sur la terre ») et modifient légèrement le v. 28227 (« Il nous porte moult forte guerre » > « Il nous a porté forte guerre »); même dans cette deuxième version, le schéma rimique est respecté (*terre* : *guerre*).

Le ms. A et les imprimés utilisent donc des stratégies différentes pour faire face à une difficulté particulière en préservant le schéma rimique. Cette difficulté s'explique par l'emploi, dans le ms. B, du picardisme *fouans* 'taupes' (GdF 4, 108c, FEW 2, 664a, Glessgen & Trotter 2016 : 558). Comme Roques l'affirme en commentant ce passage, en effet, par rapport à B « les autres manuscrits ont évité ce mot en recourant à des leçons bien inférieures » (2019 : 106). Alors que les mss. C et D remplacent « fouans » par « courans » et « fayans » – signe que ce régionalisme avait été perçu comme problématique par tous les copistes des témoins conservés – le ms. A et les imprimés suppriment toute la réplique. L'auteur, en s'appuyant sur l'apparat critique de Jodogne – erroné dans cette partie – ne remarque donc pas l'omission dans le ms. A¹²⁸ et ne cite pas les imprimés.

¹²⁵ Ms. C « courans » ; ms. D « fayans ».

¹²⁶ Ms. B « parfont terre ».

¹²⁷ Jodogne, dans son appareil critique, note erronément l'omission des v. 28226-27 par le ms. A et par les imprimés : comme nous avons pu le vérifier de première main sur les différents exemplaires manuscrits et imprimés, les témoins concernés omettent plutôt les v. 28225-26. Toujours par erreur, Jodogne signale dans le ms. A l'omission du v. 28228 (« d'impugner nostre majesté ») (1983 : 308).

¹²⁸ Pour ce témoin, Roques indique d'ailleurs la variante signalée par Jodogne pour le v. 28225 (« Ça n'a pas esté a luy sens »).

Nous constatons que, globalement, les mots régionaux – pouvant gêner la compréhension du texte – sont éliminés au profit de formes non marquées diatopiquement dans certains exemplaires (manuscrits ou imprimés) de la *Résurrection*.

Dans son article Roques soulignait d'ailleurs déjà le coup de rabot donné aux versions manuscrites de la *Passion* afin d'en réduire les mots régionaux :

On voit donc que pour établir le texte même de Gréban, il faut tenir compte des variantes de tous les manuscrits, tant le rabot parisien des copistes médiévaux et des éditeurs modernes s'est efforcé d'aplanir les aspérités régionales du texte.

(2019 : 110)

Même si l'on relève dans les manuscrits un bon nombre de variantes aptes à éliminer les régionalismes, c'est en effet surtout lors du passage du manuscrit à l'imprimé qu'il nous est possible d'observer les différentes stratégies – suppressions, remaniements, remplacements – mises en œuvre par les éditeurs pour se débarrasser des formes régionales de manière quasi systématique. Comme nous le verrons, les éditeurs anciens – dont Roques ne tient pas compte – font preuve d'une grande systématisme quant au polissage du texte et se montrent souvent plus soucieux que les copistes dans leurs interventions, concernés qu'ils sont par le respect du sémantisme originel, du mètre et de la rime.

En nous appuyant sur le relevé fourni par Roques nous fournirons ici quelques exemples témoignant, dans les éditions anciennes, de la disparition des régionalismes. Nous intégrerons alors à cette liste d'autres cas de figure relevés lors de l'analyse de la *varia lectio* de la quatrième journée de la *Passion*.

En plus de *fouans*, Roques mentionne d'autres mots contenus dans la *Résurrection* ; il s'agit des substantifs *hastereaux* et *bescousse*, des formes verbales *admonstrer*, *bucquier*, *despaiser*, *encepper* et *rapostir*, et des formes adjectivales *esseulee* et *puraine*. De notre côté, nous avons pu repérer les substantifs *tasse* et *labit* (ou *labite*), les formes verbales *juquier* et *graverter*, les participes passé à valeur adjectivale *fourmené* et *fatrouillé* ainsi qu'une forme adverbiale (*temprement*).

Comme nous le verrons dans les pages qui suivent, ces mots font presque tous l'objet d'une élimination dans les éditions ; les seules exceptions nous semblent explicables eu égard à la structure versifiée du texte, dans certains lieux particulièrement contraignante.

a. Les substantifs

Le premier cas de figure porte sur le substantif *tasse* dérivé, d'après le FEW, du germanique *taska et employé au sens de 'poche, bourse qui s'accroche à la ceinture' au v. 28834 de la *Résurrection*¹²⁹. Il s'agirait d'un mot particulièrement utilisé dans les Flandres et en Picardie, dans ce deuxième espace avec le sens plus précis de 'gibecière' (GdF 7, 653c, FEW 17, 321b).

Comme l'extrait ci-dessous le montre, il est aisément remplacé par « bource » - qui compte également deux syllabes – dès les premières éditions.

Manuscrits

Ascanius Dieu gard Malabrun | et te doint d'argent plaine tasse !

Éd. Jodogne v. 28833-34

Éditions

Ascanius Dieu gard Maucourant | et te doint d'argent plaine bource !

¹²⁹ Notons que Jodogne n'inclut pas ce mot dans son *Glossaire*. Le DMF 2020 cite ce même vers (cf. DMF 2020, *ad vocem*), contenu dans le *Mystère de la Passion de Troyes* (Bibolet 1987). Comme Roques le remarque, les auteurs du DMF – qui semblent préférer le glossaire de Bibolet à celui de Jodogne – fournissent souvent des leçons tirées de la *Passion de Troyes* mais déjà contenues dans le texte de Gréban (Roques 2019 : 98-99).

Le deuxième cas de figure concerne le mot *hasterel*, fréquemment employé dans les textes picards, qui serait issu, selon le FEW, du flamand *halter (Greub 2003 : 158). Nous en relevons trois occurrences dans le *Mystère de la Passion* (v. 25548, 30172, 30580), dont deux dans la *Résurrection*, toujours au pluriel et selon le modèle de l'expression 'couper/trancher le hasterel'¹³⁰.

Le premier exemple se situe après la scène qui voit les gardes du tombeau devant le conseil des juifs ; après avoir appris que Jésus est ressuscité, les juifs se demandent quoi faire pour éviter que la nouvelle ne se répande¹³¹. Jonathan, l'un des membres du conseil, propose deux solutions : soit acheter leur silence¹³² soit les éliminer.

Manuscrits

Joathan [...] ou les prendre sur une nuyt¹³³ | tous trois, par subtile maniere, | et les gecter en la riviere | ou leur trancher les hastereaulx.
Jheroboam Tant que touche¹³⁴ ces deux consaulx, | tres voutentiers je vous escoute.

Éd. Jodogne v. 30169-74

Dans les imprimés, à partir des deux éditions cycliques (A1 et A2), l'expression *trancher les hastereaulx* est remplacée avec un syntagme exprimant une similitude (« leur trancher les hastereaulx » > « pugnir comme criminelz »). Cette modification entraîne également le remaniement du vers suivant (« Tant que touche ces deux consaulx » > « Au regard des deux conseilz telz ») afin d'assurer le respect de la rime (*criminelz : telz*).

Éditions

Eliachin [...] ou les prendre sur une nuyt | tous troys, par subtile maniere, | et les getter en la riviere | ou pugnir comme criminelz.
Jeroboan Au regard des deux conseilz telz, | tres voutentiers je vous escoute.

Exemple n° 19

Nous observons que, dans ce premier cas de figure, les éditions ne conservent guère le sens de la leçon originelle, alors qu'ils le font dans le deuxième cas.

L'exemple suivant témoigne d'un procédé similaire. Encore une fois, la menace de la décapitation est adressée aux soldats qui gardaient le sépulcre, mais cette fois elle est énoncée par Pilate. Comme convenu¹³⁵, les gardes disent au préfet que Jésus n'est pas ressuscité¹³⁶, mais celui-ci insiste et leur demande ouvertement si le corps de Jésus se trouve encore au tombeau¹³⁷ ; en suivant le plan établi, les soldats accusent les disciples de Jésus d'avoir enlevé son corps pour simuler sa résurrection¹³⁸.

Contrairement aux attentes des gardes, qui pensaient recevoir une récompense pour leur travail¹³⁹, Pilate les blâmes pour ne pas avoir été assez vigilants et les juge dignes d'être punis.

¹³⁰ Cf. DMF 2020 : *haterel* A. – 'Partie postérieure du cou, nuque' ; *couper / rompre / trancher le haterel (à qqn)*.

¹³¹ Nous précisons ici que les membre du conseil ne croient visiblement pas à la résurrection de Jésus ; ils se préoccupent pourtant de limiter la circulation de la nouvelle, qui pourrait avoir des conséquences néfastes.

¹³² Cf. v. 30163-68.

¹³³ Ms. A « de belle nuit ».

¹³⁴ Mss. A, C, D « Tant qu'il touche ».

¹³⁵ Cf. v. 30441-50.

¹³⁶ Cf. v. 30540-46.

¹³⁷ Cf. v. 30561-62.

¹³⁸ Cf. v. 30563-68.

¹³⁹ Cf. v. 30471-76.

Manuscrits

Pylate [...] et, par consequent, estes dignes | d'avoir tranché les hastereaulx, | quar agens¹⁴⁰ et¹⁴¹ donnans consaulx¹⁴² | doit on¹⁴³ pugnir par prix egal.

Éd. Jodogne v. 30579-82

Dans les éditions, nous observons la substitution de *hastereaulx* avec *tête*, ainsi qu'un remaniement du vers, visant à respecter le mètre. On constate la modification du complément, qui était prépositionnel et devient propositionnel (« d'avoir tranché » > « qu'on vous trenche »), et par conséquent l'introduction du sujet et de l'objet indirect ; ce dernier est renforcé par un syntagme prépositionnel en fin de vers (« a tous »).

Ce premier changement détermine alors la modification du vers suivant (« quar agens et donnans consaulx » > « car si faulx et malicieux foulx ») dans le but de conserver la rime (*tous* : *foulx*). Dans les manuscrits qui nous transmettent la *Résurrection*, le mot *hastereaulx* rime toujours avec *consaulx*¹⁴⁴.

Éditions

Pylate [...] et, par consequent, estes dignes | qu'on vous trenche la teste a tous, | car si faulx et malicieux foulx | on doit pugnir par poix esgal.

Exemple n° 20

Nous observons à ce propos que même ce substantif – présentant une vocalisation – devait sans doute poser un problème aux éditeurs en train de standardiser et rajeunir le texte de Gréban pour l'adapter aux attentes de nouveaux lecteurs. Les deux extraits analysés ci-dessus témoigneraient alors, dans cette optique, de la résolution d'un double souci.

Un autre mot répertorié par Roques et qui pose un problème au moment du passage à l'imprimé est *bescousse*¹⁴⁵ (Glessgen & Trotter 2016: 494). Ce régionalisme, qui d'après le DMF 2020 serait employé en Wallonie au sens 'échauffourée, affrontement', est répertorié dans le *Glossaire* de Jodogne, qui suggère la définition de 'mauvais tour' (1983 : 374).

Le substantif *bescousse*, dont on ne relève qu'une seule occurrence dans la *Passion*, se trouve dans le dernier passage du *Mystère* mettant en scène les diables. Satan, Beric et Astaroth reviennent en enfer pour informer leurs congénères de l'ascension de Jésus, face à laquelle ils ont été incapables de réagir.

Manuscrits (sauf A)¹⁴⁶

Sathan De virer | aux infernaulx de belle pousse | et leur racompter la bescousse¹⁴⁷ | comment nous sommes acroupis.

Éd. Jodogne v. 33236-39

Nous remarquons que, dès les premières éditions, ce mot est supprimé et le v. 33238 qui l'accueillait est retouché (« et leur racompter la bescousse » > « et leur raconter et leur dire »).

Dans le même extrait, nous observons aussi la substitution du verbe *virer*¹⁴⁸ précédé de la préposition *de* avec *s'en aller* dans le premier groupe d'éditions, à son tour remplacé avec *se tirer*¹⁴⁹

¹⁴⁰ Ms. A : « acteurs ».

¹⁴¹ Les mss. C et D omettent « et ».

¹⁴² Mss. C et D « donnans telz consaulx ».

¹⁴³ Ms. A « on doit ».

¹⁴⁴ Aux v. 25548-49 *hastereaulx* rime au contraire avec *larronceaulx* (« *Griffon* : [...] dont je coupe les hastereaulx | pour croquier a ces larronceaulx »).

¹⁴⁵ DMF 2020 : *bescousse*, subst. fém. Région. (Wallonie) 'Échauffourée, affrontement'.

¹⁴⁶ Le ms. A omet les v. 33236-259.

¹⁴⁷ Ms. D « leur becousse ».

¹⁴⁸ Cf. DMF 2020 : *virer*, verbe 2. Empl. intrans. ou pronom. (*Se*) *virer qq. part.* 'Se diriger qq. part'.

¹⁴⁹ Cf. DMF 2020 : *tirer*, verbe C. Empl. pronom. *Se tirer qq. part.* 'Se rendre, se diriger qq. part'.

à partir de l'édition de Lotrian de 1540 (H) (« De virer » > « S'en aller » > « Se tirer ») ; il nous semble que, dans cette série, la première modification a pu être provoquée par l'obsolescence du verbe *virer* employé intransitivement, alors que la seconde est sans doute due à la volonté d'enrichir la rime (*conspirer* ~ *aller* | *conspirer* : *tirer*). À partir de H nous relevons une variante touchant le vers suivant, qui nous permet d'interpréter *infernaulx* comme un adjectif : il est en effet probable que, au tournant du XVI^e siècle, cette forme ne pouvait plus être employée comme un substantif, et ce serait donc pour cette raison que les éditions les plus tardives ont fait précéder cette forme de *lieulx*. Cette modification impose, pour des raisons métriques, la suppression d'un autre élément, en l'occurrence la préposition *de* (« aux infernaulx de belle tire » > « aux lieux infernaulx belle tire »).

Lors du passage du manuscrit à l'imprimé, la suppression de *bescousse* entraîne d'autres changements importants au niveau du mètre et de la rime, qui se répercutent sur les vers précédents et suivants. Tout d'abord, nous relevons au v. 33237 le remplacement de l'expression *de belle pousse*¹⁵⁰ avec *de belle tire*¹⁵¹ (« aux infernaulx de belle pousse » > « aux infernaulx de belle tire »), qui se justifie principalement¹⁵² par des raisons rimiques (*pousse* : *bescousse* | *tire* : *dire*). Ensuite, même si aucun impératif de modernisation ne semble demander ici une intervention de la part des imprimeurs¹⁵³, nous relevons le remaniement du v. 33239 (« comment nous sommes acroupis » > « comme nous avons la secousse »). Ce qui nous semble pouvoir motiver l'introduction du substantif *secousse* est plutôt la reconstruction d'un schéma rimique qui aurait été brisé en premier lieu à cause de l'abandon du régionalisme.

Éditions (sauf H, I, L)

Sathan S'en aller | aux infernaulx de belle tire | et leur raconter et leur dire |
comme nous avons la secousse.

H, I, L

Sathan Se tirer | aux lieux infernaulx belle tire | et leur raconter et leur dire |
comme nous avons la secousse.

Exemple n° 21

En effet, comme Jodogne l'indique dans son édition critique, les v. 33237-42 présentaient un sixain (*aab aab*) (1983 : 138), dont la structure a été mise en danger par l'élimination du picardisme. On aura remarqué, à ce propos, que les interventions éditoriales reconstruisent un schéma rimique correct, similaire à celui de la version originale, même s'il n'est pas identique (*aab bba*).

La prise en compte des vers qui suivent la réplique de Satan, et que nous reportons ci-dessous, nous permettent de mieux appréhender la portée d'une intervention éditoriale comme celle que nous venons de décrire.

Manuscrits

Sathan

De virer
aux infernaulx de belle pousse
et leur raconter la bescousse
comment nous sommes acroupis.

Beric

Et qui aroit sa plice escousse
tres bien, sans mercy ne rescousse,

Éditions

Sathan

S'en aller
aux infernaulx de belle tire
et leur raconter et leur dire
comme nous avons la secousse.

Berith

Et qui auroit la plice escousse [sic]
tres bien, sans mercy ne rescousse,

¹⁵⁰ Cf. DMF 2020 : *pousse*, subst. fém. *De belle pousse/de bonne pousse*. 'En hâte'.

¹⁵¹ Cf. DMF 2020 : *tire*, subst. fém. 4. (*À/de*) *belle/grant tire*. 'Bon train, au plus vite'.

¹⁵² L'expression *de belle/bonne pousse* semble néanmoins être assez rare : le DMF 2020 ne nous offre que deux exemples, dont un est tiré du *Mystère de la Passion*.

¹⁵³ La base Frantext 2022 confirme que le verbe *accroupir* demeure bien attesté en FPréclass et FClass.

a l'entrer ?

Astaroth

Ce seroit le pis.
Mais si m'aten je estre atampis
de Cerberus, nostre portier,
comme beaux aux en ung mortier,
par force de lourdes hurtures.

Beric

Courons a toutes adventures ;
a l'ostel nous fault rapostir.

a l'entrer ?

Astaroth

b Ce seroit le pire a
b Si m'atens je que nous desire
Cerberus nostre grant portier,
comme vielz aux en ung mortier,
par force de lourdes heurtures.

Berith

Courons a toutes adventures ;
a l'ostel nous fault revertir

Les v. 33242-48 aussi témoignent de certaines modifications qui ont lieu au moment du passage à l'imprimé. Nous relevons la substitution de la forme adverbiale *pis* avec *pire*, qui permet de conserver la rime (*tire : dire : pire*) et, au vers suivant, un remaniement qui paraît être provoqué par le besoin de supprimer le verbe *atampir* 'écraser' (« Mais si m'aten je estre atampis » > « Si m'atens je que nous desire »). Les raisons de cette suppression doivent être recherchées dans la rareté de cette forme verbale et, sans doute, dans un impératif rimique : non seulement le verbe *atampir* devait être très rare¹⁵⁴, mais il se peut qu'il ait été remplacé par *déchirer* pour garantir la rime (*pis : atampis | pire : desire*). Dans les éditions, l'introduction de l'adjectif *grant* au v. 33244 se veut alors un remède contre la suppression de la préposition *de* qui ouvre le complément d'agent régi par *atampir*.

Dans les deux exemples suivants nous pouvons observer l'élimination des substantifs *labit* et *labite* – signifiant principalement 'peine, tourment' – employés dans la *Résurrection* aux v. 33399 et 30664. Il s'agirait, d'après l'*Inventaire des régionalismes*, d'un mot typique de la Picardie et du Hainaut (Glessgen & Trotter 2016 : 574).

L'extrait suivant est tiré de la scène des Pèlerins d'Emmaüs : au début de cette séquence, S. Luc rappelle à Cléophas que marcher en discutant permet d'alléger la fatigue du chemin, source de peine, et lui suggère de bavarder.

Comme nous pouvons l'observer, les éditions remanient les v. 30662-64 et, en particulier, remplacent le substantif « labites » avec « poursuites ».

Manuscrits

S. Luc [...] Quant on s'en va tout devisant, | on en va plus joyeux par droit¹⁵⁵
| et la lasse qu'on y reçoit, | ne donne pas tant de labites.

Éd. Jodogne v. 30661-664

Éditions

Saint Luc [...] Et quant on s'en va devisant, | on en va plus joyeusement | sans se
lasser communeme[sic]t | plus aise s'en font les poursuites.

Exemple n° 22

Les éditeurs, qui ne comprennent sans doute pas ce mot, nous offrent une version qui s'éloigne beaucoup de la leçon originelle et qui s'appuie probablement sur la Vulgate (Luc 24, 5 : Et factum est, dum fabularentur, et secum quaerent: et ipse Jesus appropinquans ibat cum illis). Le substantif *poursuite*¹⁵⁶, employé au sens de 'recherche, quête de qqc.' semblerait traduire ici le verbe latin *quaero*.

¹⁵⁴ Le DMF 2020 ne nous en offre qu'un seul exemple, tiré de la *Passion* de Gréban (cf. DMF 2020, *ad vocem*).

¹⁵⁵ Ms. D « pour droit ».

¹⁵⁶ Cf. DMF 2020, *ad vocem*.

Au v. 33399, la substitution de *labit* provoque une erreur, ou du moins une « dégénération » par rapport à la leçon originelle. Comme nous pouvons l'observer, le ms. D et les éditions contiennent la leçon « habit » au lieu de « labit », qui est évidemment inférieure, sinon fautive¹⁵⁷.

Mss. A, B, C

S. Pierre [...] Et la fin de son labit est | que David chante sus¹⁵⁸ et jus : | *et episcopatum eius, | post hunc, accipiat alter.*

Éd. Jodogne v. 33399-402

Ms. D

Saint Pierre [...] Et la fin de son habit est | que David chante et jus : | *et episcopatum eius, | post hunc, accipiat alter.*

Éditions

Saint Pierre [...] En la fin de son habit et¹⁵⁹ | que David chanta sus et jus : | *et episcopatum eius, | post hunc, accipiat alter.*

Exemple n° 23

Le substantif « habit » pourrait ici renvoyer à une idée d'occupation, attestée par Huguet dans son *Dictionnaire*, et faire donc référence à la fonction apostolique que Judas recouvrait et qui sera ensuite assurée par le nouvel élu, Mathias (« *et episcopatum eius, | post hunc, accipiat alter* »). De plus, le substantif « habit » pourrait suggérer un lien avec la maison à laquelle les mots de David faisaient allusion plus haut (« *Sit domus eius deserta | et non sit qui inhabitet* »), définition qui est attestée dans Godefroy (4, 393b). Quoi qu'il en soit, l'altération subie par la version originelle est indubitable.

Ces trois exemples constituent une preuve intéressante, nous semble-t-il, du degré d'intervention des imprimeurs. D'une part, nous constatons que ce genre de modification semble être systématique dans les imprimés ; comme les exemples suivants contribueront à le montrer, et alors que dans les manuscrits ce procédé a l'air d'être plus aléatoire, lorsqu'une forme régionale est remplacée dans les éditions, elle l'est dans toutes ses occurrences. D'autre part, nous remarquons que le fait d'éviter le mot régional peut entraîner toute une série de modifications en chaîne, touchant les différents niveaux de la langue et le schéma rimique.

b. Les formes verbales

Dans la quatrième journée de la *Passion*, nous relevons deux occurrences (v. 29292 et 29734) du verbe *admonstrer* 'se montrer, se présenter', typique de certaines régions du Nord-Est (Picardie, Hainaut, Wallonie) (Glessgen & Trotter 2016 : 483). Dans le premier cas de figure le régionalisme n'est supprimé que dans les éditions ; dans le deuxième, nous constatons que les exemplaires manuscrits offrent déjà des variantes de substitution.

Les v. 29289-92 mettent en scène un échange entre saint Jehan et saint Pierre. Les deux disciples ont été informés par Marie Madeleine de la disparition du corps de Jésus¹⁶⁰ et décident de se rendre au sépulcre ; Jehan y arrive en premier et Pierre, lorsqu'il le rejoint, lui demande si le tombeau est ouvert¹⁶¹.

Manuscrits

Saint Jehan D'y entrer n'ay esté osé¹⁶², | mais j'ay regardé par dehors.

¹⁵⁷ Nous savons que le ms. D n'est pas l'antigraphe de la *Résurrection* imprimée ; cet exemple est néanmoins un indice ultérieur de la proximité de cette version du texte avec les éditions (cf. 2.1).

¹⁵⁸ Le ms. D omet « sus ».

¹⁵⁹ A2 « babit et » ; C2, D, E1, E2, F2, G, H, I, L « habitet ».

¹⁶⁰ Cf. v. 29257-62.

¹⁶¹ Cf. v. 29287-88.

¹⁶² Ms. C « n'ay je esté osé ».

Saint Pierre Trouvez vous¹⁶³ riens ?
Saint Jehan Tant qu'est¹⁶⁴ du corps, | il ne s'y est point admonstré¹⁶⁵.

Éd. Jodogne v. 29289-92

Lors du passage du manuscrit à l'imprimé, nous observons non seulement la substitution du régionalisme (« admonstré » > « démontré »), mais également une réduction du nombre de répliques. La question posée par S. Pierre au v. 29291 (« Trouvez vous riens ? ») est effacée dans les imprimés et les deux répliques de S. Jehan sont fusionnées.

Éditions

Sainct Jehan D'y entrer n'ay esté osé, | car j'ay regardé par dehors, | mais apparçeu
point n'ay le corps, | nullement ne s'est démontré.

Exemple n° 24

Il nous semble plausible d'interpréter la réduction des échanges de ce type comme des modifications aptes à préparer le texte pour un public de lecteurs (cf. 2.1.5). À cette opération s'ajoute alors ici l'élimination du régionalisme, envisagée comme un polissage lexical qui devait avoir comme but l'adaptation du texte à un public élargi ; nous pensons que les impératifs éditoriaux ont pu déterminer la constitution d'un texte moins marqué et plus neutre, d'une certaine manière standardisé.

Le second cas de figure est tiré de l'épisode de la libération de Joseph d'Arimathie par Jésus ; au début de la scène, l'emprisonné prie pour l'apparition de son maître. Au v. 29734, le verbe *admonstrer* (« t'admonstres ») contenu dans le ms. B est remplacé par *démontrer* (« tu t'es démontré ») dans le ms. C, par *montrer* (« te monstres ») dans les ms. A, D et dans les imprimés.

Ms. B

Joseph Doulx Jhesus, doncques je te prie, | puisqu'a moy indigne
t'admonstres, | que le sepulcre tu me monstres, | en quoy ton digne
corps posay.

Éd. Jodogne v. 29733-36

Ms. C

Joseph Doulx Jhesus, dont je te prie, | puisqu'a moy tu t'es démontré, | que le
sepulcre me soit monstré, | en quoy ton digne corps posay.

Mss. A, D et éditions

Joseph Doulx Jhesus, doncques¹⁶⁶ je te prie, | puisqu'a moy indigne te
monstres, | que le sepulcre tu me monstres¹⁶⁷, | en quoy ton digne
corps posay.

Exemple n° 25

L'exemple suivant prouve davantage que, même si la suppression des mots régionaux devient plus intense et régulière dans les imprimés, nous pouvons parfois déjà observer une neutralisation du régionalisme dans les manuscrits tardifs.

Au v. 31374, alors que le ms. A conserve le verbe *bucquier* 'frapper, heurter (à la porte)', présent dans B, les mss. C et D proposent une variante apte à le remplacer sans modifier le sens de l'énoncé ; ce verbe paraît être typique de la Picardie et du Hainaut (Greub 2003 : 89, Matsumura 2015 : 478, Glessgen & Trotter 2016 : 499).

Les vers suivants sont tirés de la scène du retour de S. Thomas parmi les autres disciples ; au v. 31374-77 Thomas se prépare à frapper à la porte de leur maison.

¹⁶³ Ms. A « Veez vous ».

¹⁶⁴ Ms. C « Quant est ».

¹⁶⁵ Ms. A « il n'est point cy ademonstré ».

¹⁶⁶ Ms. D « dont ».

¹⁶⁷ Ms. A « demonstres ».

Mss. A, B

Saint Thomas seul Bucquier ung bon cop me fauldra¹⁶⁸ | savoir se personne en saudra | de¹⁶⁹ bons frerez de nostre cloystre | qui mon nom veillie recongnoistre.

Éd. Jodogne v. 31374-77

Nous remarquons que le régionalisme est remplacé dans le ms. D avec *frapper*, dans le ms. C avec *heurter* et que, dans ce cas, la substitution se fait facilement car le mot n'est pas en fin de vers. Les éditions présentent la même leçon du ms. C.

Ms. D

Saint Thomas seul Frapper ung bon cop me fauldra | savoir se personne en saudra | des bons frerez de nostre cloystre | qui mon nom vueillent recongnoistre.

Ms. C et éditions

*Saint Thomas seul*¹⁷⁰ Hurter ung bon cop me fauldra¹⁷¹ | savoir se personne en saudra | de¹⁷² bons frerez de nostre cloystre | qui mon nom veillie recongnoistre.

Exemple n° 26

Quelques vers après, dans la réplique de réponse de S. Pierre, nous enregistrons un autre picardisme, non répertorié par Roques dans l'article cité. Il s'agit du verbe *jucquier* 'attendre, patienter' (Glessgen & Trotter 2016 : 573).

Dans ce cas, les mss. B et C conservent le mot régional et les mss. A et D présentent deux variantes différentes aptes à le remplacer.

Mss. B, C

S. Pierre Entrez ens | Pardonnez moy, je vous requier | s'ung peu vous avons fait jucquier¹⁷³ | car en si grant crainte vivons | que noz portez ouvrir n'osons | se nous ne savons bien a qui.

Éd. Jodogne v. 31381-86

Le ms. A emploie la locution verbale *faire songer qqn.*, qui signifie 'faire attendre qqn.', et contient une leçon qui sera reprise ensuite par les éditions.

Ms. A

S. Pierre Vostre nom | Pardonner moy, je vous requier | s'ung peu vous avons fait songier | car en si grant crainte vivons | que noz portez ouvrir n'osons | se nous ne savons bien a qui.

Le ms. D contient quant à lui une leçon singulière qui atteste de l'emploi du verbe *croquer*, qui devrait à priori renvoyer ici à une idée d'attente. Or, en MF, ce verbe signifie surtout 'faire un bruit sec' ou bien 'casser, écraser qqc.'¹⁷⁴ ; avec ce sens, il est employé dans les manuscrits au v. 30723¹⁷⁵, où il semble pourtant gêner les éditeurs. Comme nous le verrons, sa polysémie subit en effet une évolution qui empêche les éditeurs de l'employer dans ce contexte particulier ; *croquer* acquerra en FClass – notamment dans l'expression *croquer le marmot* – également le sens de 'attendre longtemps quelqu'un'. Ce sémantisme n'est pourtant pas attesté par les outils de lexicographie médiévale : l'attestation relevée dans le ms. A serait alors très précoce.

¹⁶⁸ Ms. A « m'y fauldra ».

¹⁶⁹ Ms. A « des ».

¹⁷⁰ Éditions « tout seul ».

¹⁷¹ Éditions « m'y fauldra ».

¹⁷² Éditions « des ».

¹⁷³ Ms. C « jocquier ».

¹⁷⁴ Cf. DMF 2020, *ad vocem*.

¹⁷⁵ Sauf dans le ms. C « evoquier ».

Ms. D

S. Pierre Entrez ens | Pardonnez moy, je vous requier | s'ung peu vous avons fait croquer | car en si grant crainte vivons | que noz portez ouvrir n'osons | se nous ne savons bien a qui.

Comme nous l'avons suggéré, les éditions reprennent ici la leçon du ms. A, avec quelques modifications : au v. 31383 le sujet passe de la P4 à la P1 (« avons » > « ay ») et l'adverbe *trop* est inséré pour rétablir la mesure du vers. Cette version génère toutefois une difficulté logique due à l'opposition sémantique entre les adverbes *peu* et *trop*.

A1, A2, B, C1, C2, D, E1

S. Pierre Entrez ens | Pardonnez moy, je vous requiers | s'ung peu vous ay fait trop songer | car en si grant crainte vivons | que noz portez ouvrir n'osons | se nous ne sçavons bien a qui.

L'erreur sera corrigée à partir de F2¹⁷⁶, qui fait remonter *trop* après *peu* ; ce dernier acquiert alors maintenant la fonction de modificateur atténuateur de l'adverbe qui suit. Les éditions F2, G et L demeurent pourtant fautives car elles suppriment l'auxiliaire (« ay ») en rendant ainsi le vers hypomètre.

F2, G, L

S. Pierre Entrez ens | Pardonnez moy, je vous requiers | se ung peu trop vous faitz songer | car en si grant crainte vivons | que noz portez ouvrir n'osons | se nous ne sçavons bien a qui.

Le remanieur au service de Lotrian en 1540 résout alors ce problème à travers l'introduction du sujet pronominal de P1 (« je »), ce qui lui permet en même temps de rajeunir la syntaxe de ce vers.

H, I

S. Pierre Entrez ens | Pardonnez moy, je vous requiers | se ung peu trop je vous¹⁷⁷ faitz songer | car en si grant crainte vivons | que noz portez ouvrir n'osons | se nous ne sçavons bien a qui.

Exemple n° 27

Les exemples de ce type sont particulièrement intéressants car ils témoignent non seulement du problème posé par le régionalisme au sein des ateliers de copistes et d'imprimeurs mais également de diverses étapes de révision du texte par les éditeurs.

Les v. 29909-912 reproduisent le même modèle de fonctionnement. Ils sont tirés de la scène qui voit les gardes du tombeau devant le Conseil des juifs ; ici, c'est Caïphe qui intervient pour donner son avis quant à la nouvelle de la résurrection de Jésus.

Mss. A, B, D

Caÿphe Escoutez cy quel deablerie, | quel dueil, quel passion de raige¹⁷⁸ ! |
Escoutez quel hideux langaige | pour ung cueur humain despaisier !

Éd. Jodogne v. 29909-12

Visiblement, le verbe *despaisier* 'faire perdre la paix à qqn, le troubler, l'agiter' est évité dans le ms. C et dans les éditions ; d'après l'*Inventaire des régionalismes*, il s'agirait d'un mot provenant du Nord-Est (Hainaut, Picardie, Champagne, Lorraine) (Glessgen & Trotter 2016 : 525). À sa place, le ms. C emploie le verbe *despecier* 'réduire en morceaux, briser' et les imprimés le verbe *embraser* 'enflammer, faire brûler'.

¹⁷⁶ La modification pourrait être antérieure, mais nous rappelons que les éditions E2 et F1 sont lacunaires de cette portion de texte.

¹⁷⁷ H, L « je vous ».

¹⁷⁸ Ms. A « quel passion, quel raige ».

Ms. C

Caÿphe Escoutez cy quel deablerie, | quel dueil, quel passion, quel raige ! |
Escoutez quel hideux langaige | pour ung cueur humain despecier !

Éditions

Caÿphe Escoutez cy quel deablerie, | quel dueil, quel passion de raige ! |
Escoutez quel hideux langaige | pour ung cueur humain embraser !

Exemple n° 28

Nous remarquons que ces deux variantes sont utiles pour remplacer la forme régionale sans affecter le schéma rimique, mais ne conservent pas exactement le sémantisme originel. Le sens premier de *despaiser* n'est en effet préservé que métaphoriquement par *despecier* et *embraser*.

Pour faire face à des difficultés de ce type, les éditeurs recourent parfois à une périphrase afin de substituer le mot régional ; c'est le cas de l'exemple suivant, qui se situe au moment de l'emprisonnement de Joseph d'Arimathie par les juifs.

Le régionalisme en question est le verbe *encepper*, dont la seule occurrence présente dans le *Mystère de la Passion* se trouve au v. 27733 ; ce verbe, qui peut signifier 'mettre dans les ceps', c'est-à-dire emprisonner, ou bien, avec un sens plus général, 'mettre des entraves à qqn', est employé dans les espaces picard et wallon (Matsumura 2015 : 1128, Glessgen & Trotter 2016 : 531). Comme le montrent les extraits ci-dessous, *encepper* est présent dans le ms. B et conservé dans les mss. A et C. Le ms. D préfère le verbe *attraper* et les éditions traduisent ce mot régional avec une circonlocution : *mettre aux ceps*. Cette dernière solution est sans aucun doute plus satisfaisante par rapport à celle proposée par le copiste du ms. D, dans la mesure où elle garde un lien plus étroit avec le texte original.

Ms. A, B, C

Naason Pour mieulx advertir ses malices | dont il y puet avoir foison¹⁷⁹, | il soit
mis en bonne prison, | par mon conseil, tres bien serré, | bien
enceppé¹⁸⁰ et bien ferré¹⁸¹ | tant qu'il n'en saille de ce mois.

Éd. Jodogne v. 27729-34

Ms. D

Naason Pour mieulx adverir ses malices | dont il y puet avoir foison, | il soit
mis en bonne prison, | par mon conseil, tres bien serré, | bien actrappé
et bien ferré | tant qu'il n'en saille de ce mois.

Éditions¹⁸²

Naason Pour mieulx congnoistre ces¹⁸³ malices | dont il y peult avoir foison, |
il soit mis en bonne prison, | par mon conseil, tres bien serré, | mis aux
ceps et bien enferré¹⁸⁴ | tant qu'il n'en saille de ce mois.

Exemple n° 29

Dans ce même extrait, nous remarquons la substitution du verbe *advertir*, employé dans les mss. A, B et C au sens de 'détourner, empêcher qqc.', qui est remplacé dans le ms. D avec *avérir* et dans les imprimés avec *connaître*. Étant donné qu'il ne se trouve pas en fin de vers, son remplacement ne pose aucun problème au niveau rimique ; nous constatons pourtant, encore une fois, un éloignement du sémantisme premier.

Le prochain exemple rend compte de l'élimination du picardisme *rapostir*, employé deux fois dans la *Résurrection* à quelques vers seulement d'intervalle au sens de 'retourner'¹⁸⁵ (Matsumura 2015: 2795).

¹⁷⁹ Ms. C « avoir a foison ».

¹⁸⁰ Ms. C « encepté ».

¹⁸¹ Le ms. A omet « et » ; « bien enferré ».

¹⁸² B contient une lacune.

¹⁸³ Éditions successives « ses ».

¹⁸⁴ A1 « enfermé ».

¹⁸⁵ Cf. Jodogne 1983 : 429.

Les deux répliques suivantes relèvent d'un dialogue entre Satan, Berith et Astaroth. Ces trois diables avaient été chargés par Lucifer de se renseigner sur les intentions de Jésus¹⁸⁶ ; ils s'appêtent maintenant à revenir en enfer pour informer leur maître et leurs compagnons de son ascension.

Comme les extraits ci-dessous les montrent, dans le premier cas de figure, le verbe *rapostir* est employé, à l'infinitif, dans les mss. A et B.

Mss. A, B

Beric Courons a toutes adventures ; | a l'ostel nous fault rapostir.

Éd. Jodogne v. 32247-48

Les manuscrits C et D substituent ce verbe avec *reposer*, bien que celui-ci ne rime pas avec le vers suivant (« Ce ne sera pas sans sentir »). Les éditeurs remplacent *rapostir* avec *revertir* en se montrant encore une fois soucieux quant au respect de la rime (*revertir* : *sentir*) et du sémantisme originel.

Mss. C, D

Beric Courons a toutes adventures ; | a l'ostel nous fault reposer.

Éditions

Berith Courons a toutes adventures ; | a l'hostel¹⁸⁷ nous fault revertir.

Exemple n° 30

Dans le deuxième cas de figure *rapostir* est conjugué au présent de l'indicatif et employé dans les mss. A, B et D. Le ms. C présente quant à lui une variante que l'on retrouve, avec une modification, dans les imprimés :

Mss. A, B, D

Sathan Quant a moy, par especial, | je m'y rapostis bien envis, | car je m'atens d'estre servis | d'une pitance renforcee.

Éd. Jodogne v. 33253-56

Ms. C

Sathan Quant a moy, par especial, | je m'y en retourne bien | car je m'atens d'estre servis | d'une pitance renforcee.

Éditions

Sathan Quant a moy, par especial, | je m'en retourne bien envis | car je attens que soions servis | d'une piteuse renforcee.

Exemple n° 31

Le ms. C et les éditions emploient ici tous les deux le verbe *retourner*, qui ne pose donc pas de problème au niveau rimique n'étant pas employé en fin de vers ; nous remarquons cependant que le manuscrit présente un problème d'hypométrie dû à l'oubli de l'adverbe *envis*, qui est au contraire conservé dans les imprimés. Encore une fois, les éditeurs font preuve d'une grande systématisme et d'une grande attention aux contraintes structurelles du texte.

Dans l'extrait ci-dessous, issu du dialogue entre Joseph d'Armathie et Nicodème, nous observons la suppression du régionalisme *formener* (Glessgen & Trotter 2016 : 557). Dans la *Résurrection*, il est employé à la voix passive au v. 32547, où il signifie vraisemblablement 'être mis hors de l'état ordinaire, de l'état normal'¹⁸⁸.

Mss. A, B, D

Nichodemus Leur sens a esté fourmené | et retourné bien au revers [...]

Éd. Jodogne v. 32547-548

¹⁸⁶ Cf. v. 31831-48.

¹⁸⁷ A1, A2, B, C1 « a l'ostel » ; H, I, L « en enfer ».

¹⁸⁸ Cf. DMF 2020, *ad vocem*.

S'il est vrai que le ms. C contient déjà une variante (« fort mené »), il est également vrai qu'elle pourrait être due à une corruption de la leçon originale ; au contraire, les éditeurs modifient sans aucun doute le texte afin d'éliminer le picardisme : dans les imprimés, le verbe *forcener* en emploi adjectival¹⁸⁹ se substitue alors à *formener* tout en gardant le sémantisme originel.

Ms. C

Nichodemus Leur sens a esté fort mené | et retourné bien au revers [...]

Éditions

Nicodesme Leurs [sic] sens a esté forcené | et retourné bien au revers [...]

Exemple n° 32

L'exemple suivant témoigne de l'élimination du verbe *graventer* – ou *cravanter* – qui, d'après Godefroy, serait issu d'un patois du nord, normand ou picard (GdF 2, 359a).

L'extrait en question est tiré de la scène des Pèlerins d'Emmaüs : Cléophas demande à saint Luc de lui parler de la passion de Jésus et, en particulier, de la croix qui accable son corps. Bien que le verbe se trouve en fin de vers, la substitution de « graventer » se fait aisément dans les éditions, où il est remplacé par « tourmenter ».

Manuscrits

Cléophas Mais parlez de l'orrible croix | qu'après ce, luy firent porter | pour son povre corps graventer, | tout prest de la mort recepvoir.

Éd. Jodogne v. 30703-706

Éditions

Cléophas Mais parlez de l'orrible croix | qu'après ce, luy firent porter | pour son poure corps tourmenter | tout prest de la mort recepvoir.

Exemple n° 33

Nous clôturons cette série par un régionalisme qui ne provient pas exclusivement de l'espace nord-oriental, mais qui semble également attesté à l'Ouest. Il s'agit du verbe *hongnier* 'grogner, murmurer', employé au v. 29792 par l'un des soldats de Caïphe (Gdf 4, 484a ; FEW 16, 184a). Estonné – Maucourant dans les éditions – demande au soldat chargé de l'emprisonnement de Joseph d'Armathie si celui-ci se trouve dans sa cellule et, face à la réponse hésitante de Malabrun, lui pose deux nouvelles questions.

Manuscrits

Estonné Tu ne le treuves point ? | Esse ce¹⁹⁰ que tu vueulx hongnier ?

Éd. Jodogne v. 29791-792

Éditions

Maucourant Tu ne le trouves point ? | Feras tu mehuy que chercher ?

Exemple n° 34

Comme nous pouvons l'observer, les éditions remanient complètement le v. 29792 afin de supprimer *hongnier* ; la leçon imprimée, certes inférieure, se débarrasse ainsi du régionalisme.

¹⁸⁹ Cf. DMF 2020 : *forcené*, adj. et subst. I – 'Qui est hors du sens, qui a perdu la raison, fou (de colère, de chagrin...), furieux, enragé'.

¹⁹⁰ Ms. D « cy ».

c. Adverbe(s)

Pour ce qui des formes adverbiales nous analysons le cas de *temprement*¹⁹¹, dont on relève six occurrences au total dans le *Mystère de la Passion* – deux dans la quatrième journée ; son élimination entraîne le remaniement des v. 29419 et 33612. La forme est picarde (GdF 7, 667c-668a, FEW 13/1, 189b, Matsumura 2015 : 3258, Glessgen & Trotter 2016 : 593, Henrard 2019 : 433).

Dans le premier cas de figure, situé dans la scène de l'apparition de Jésus à Marie Madeleine, l'adverbe est remplacé par un syntagme nominal (« Les nouvelles »). La nouvelle est, visiblement, celle de la résurrection de Jésus ; les destinataires de l'action de Madeleine sont les apôtres, auxquels, comme Marie Salomé a suggéré de le faire¹⁹², elle doit annoncer le miracle.

Manuscrits

Magdelaine Aussy leur aloy je adnoncer | quant je vous ay cy rencontres. | Temprement leur seront monstrees, | se je puis, ne vous doutez mie¹⁹³.

Éd. Jodogne v. 29417-20

Éditions

Magdaleine Aussi leur alloys je noncer | quant je vous ay cy rancontrees. | Les nouvelles leurs seront contees, | si je les puis trouver, Marie.

Exemple n° 35

Contrairement à ce premier remaniement, qui ne conserve aucune trace de la modification que *temprement* apportait au verbe, la variante relevée au v. 33612 dans les éditions témoigne d'une plus grande attention au sémantisme originel. L'adverbe est ici remplacé par la locution *de bien bref*.

Manuscrits

Celïus [...] car je cuide de vray pensser | que temprement sera le jour | que Jhesus du throsne majour | nous enverra le Saint Esperit.

Éd. Jodogne vv. 33611-14

Éditions

Celïus [...] car je cuide de vray pencer | que de bien¹⁹⁴ bref sera le jour | que Jesus du trosne majour | nous envoyra le Saint Esprit.

Exemple n° 36

d. Exceptions à la règle

En plus du cas tout à fait exceptionnel du picardisme *fatrouillé*, non contenu dans les mss. B, C et D mais inséré dans le ms. A et dans les imprimés (cf. 2.1.4.5), nous relevons, dans la *Résurrection*, deux cas de conservation du régionalisme dans la tradition imprimée : il s'agit du participe passé à valeur d'adjectif *esseulee* au v. 28581 et de l'adjectif *purainne* au v. 33839.

Nous remarquons pourtant le caractère particulier de ces exemples, qui a dû éventuellement jouer un rôle dans la conservation de ces deux mots et qui nous amène à les considérer comme des exceptions. Tout d'abord, nous constatons que ces picardismes ne se retrouvent pas dans un vers octosyllabique, mais respectivement dans un trisyllabe et dans un

¹⁹¹ Cf. DMF 2020 : *temprement*, adv. A. – [Avec le présent] 'Tôt, de bonne heure' B. – [Avec un temps de l'avenir] 'Bientôt, sous peu' C. – [Avec le présent ou un temps du passé] 'Au bout de peu de temps, vite, rapidement'.

¹⁹² Cf. v. 29413-16 (« Marie Salomé : Hellas, que ne le scevent ores | les apostres tout a leur vueil ! | Je sçay bien qu'ilz ont tant de dueil | que cueur ne le pourroit pensser »).

¹⁹³ Ms. A « nouvelles de joie infinie ».

¹⁹⁴ L omet « bien ».

pentasyllabe. En outre, nous observons que leur occurrence se situe dans deux scènes particulièrement « dramatiques » ; ils intègrent d'ailleurs tous les deux une structure rimique plutôt complexe.

Le participe *esseulee* fait partie d'un seizain de type $(aa^7 a^3 b^7)^2 (bb^7 b^3 a^7)^2$ qui occupe les v. 28579-594 et que nous reportons ci-dessous. La scène est celle des plaintes des apôtres et le seizain clôturé une série de figures rimiques commencée au v. 28471 à la suite d'une longue intervention de la part de S. Pierre ; dans cette série, 5 douzains de type $(aab^8)^2 (bba^8)^2$ alternent avec 3 douzains de type $(a^7 a^3 b^7)^2 (b^7 b^3 c^7)^2$ et 1 de type $(a^7 a^3 b^7)^2 (b^7 b^3 a^7)^2$.

<i>Saint Phelippe</i>	Or remaint nostre assemblee	a
	ainsi comme la galee	a
	esseulee,	a
	sans gouvernail sur la mer.	b
	Ce monde est bien mer salee ;	a
	a la longue et a l'alee,	a
	grant meslee	a
	de vens y puet on sommer.	b
	Fortune y vueult droit clamer	b
	et si fait fort reclamer	b
	et nommer	b
	sa tres variable allee ;	a
	or nous y vueult comprimer	b
	et n'y sçavons reprimer	b
	ne rimer,	b
	car nostre guide est fallée.	a

Éd. Jodogne v. 28579-94

Exemple n° 37

L'adjectif *purraïne* fait quant à lui partie d'une construction de vingt-six sixains de type $(aab^5)^2 (bbc^5)^2 \dots$ qui occupe les v. 33767-922 et qui se trouve dans la scène de la descente du Saint Esprit. Nous ne reportons ci-dessous que le sixain qui présente le picardisme.

<i>S. Luc</i>	O bonté purainne,	a
	o richesse plainne,	a
	o ferme savoir,	b
	quel joye seraine	a
	en la vie humaine	a
	pouons plus avoir ?	b

Éd. Jodogne v. 33839-44

Exemple n° 38

Même si nous avons vu que les éditeurs se préoccupent de reconstituer autant que possible le schéma rimique brisé lors de la suppression du régionalisme (voir le cas de *bescousse*), nous pensons que, dans ces deux cas particuliers, la brièveté du vers qui accueille le picardisme, ainsi que son enchâssement dans une structure rimique composite, ont pu primer sur le besoin d'aplanir le mot régional.

Comme nous l'avons montré, ce type de procédé entraîne fort souvent des modifications en chaîne touchant l'environnement du régionalisme. Il nous semble plausible que, dans le cas d'une structure particulièrement figée comme pour celles que nous venons de décrire, la forme même du texte en vienne à entraver la suppression des deux mots en question. Par ailleurs, nous remarquerons dans le troisième Chapitre que le besoin de respecter le mètre et la rime semble parfois freiner l'esprit d'initiative des éditeurs.

2.3.2. Latinismes

Comme nous l'avons souligné plus haut, Arnoul Gréban est maître ès arts ; parmi les différentes compétences que l'on peut lui attribuer il y a également celle de professeur de latin (Smith 2011 : 188). Il n'est donc pas étonnant que son texte puisse contenir des mots savants. Bien que moins nombreux par rapports aux régionalismes, les latinismes aussi font l'objet d'une élimination. Nous en relevons trois.

Dans ce premier exemple nous pouvons observer le traitement que l'on fait, dans le ms. A et dans les éditions, du substantif *erubescence*. Nous reportons ci-dessous les v. 30002-04 tels qu'ils nous sont transmis par les mss. B, C et D qui conservent ce mot au sens de 'honte, affront'.

Mss. B, C, D

Ascanius [...] Ne créez point que, pour menace | n'erubescence qu'on nous¹⁹⁵
face, | nous aillons encontre¹⁹⁶ noz ditz.

Éd. Jodogne v. 30002-04

Le substantif est remplacé dans le ms. A et dans les éditions. Le mot *erubescence* ne devait effectivement pas être très courant à l'époque et il pouvait ainsi gêner le lecteur¹⁹⁷. Nous n'avons relevé aucune occurrence de ce mot dans les corpus de la BFM 2022 et de Frantext 2020 (AF, MF, FPréclass. Très peu d'exemples sont en outre reportés dans le DMF 2020 ; avant Gréban, seul Oresme et Gerson semblent l'avoir utilisé. Il s'agit alors sans doute d'un terme savant emprunté au latin chrétien.

Le copiste du ms. A propose une solution qui conserve le sémantisme originel : il remplace *erubescence* avec *honte* et fait précéder ce dernier mot de la préposition *pour* afin de respecter les contraintes métriques.

Ms. A

Ascanius [...] Ne croiez point que, pour menace | ne pour honte que l'en nous
face, | nous aillons encontre noz ditz.

Les éditions nous transmettent quant à elles deux versions qui s'éloignent davantage de la leçon originelle. La première version, fautive, nous est transmise par les deux éditions cycliques (A1 et A2), par l'édition de Jean Trepperel (B) et par celles de la veuve Trepperel en collaboration avec Jean Janot (C1 et C2). Le problème réside dans l'opposition sémantique entre *menace* et *bonne chose*, éléments coordonnés par la conjonction *ni*.

A1, A2, B, C1, C2

Ascanius [...] Et ne croyez que, pour menace | ne que bonne chose qu'on vous
face, | nous allons encontre noz ditz.

À partir de l'édition de la veuve Trepperel (D) le vers est remanié et corrigé : l'adjectif qualificatif *bonne* est remplacé avec l'adjectif indéfini *quelque* (« bonne chose » > « quelque chose ») et le pronom clitique objet à la P5 est substitué avec le pronom à la P4 (« qu'on vous face » > « qu'on nous face »). On assiste alors à la « neutralisation » du substantif *chose*.

Éditions successives

Ascanius [...] Et ne croyez que, pour menace | ne quelque chose qu'on nous face,
| nous allons encontre noz ditz.

Exemple n° 39

¹⁹⁵ Ms. D « vous ».

¹⁹⁶ Ms. D « a l'encontre ».

¹⁹⁷ Nous faisons référence à un lectorat car, comme nous l'avons précisé plus haut, le ms. A a été identifié comme un manuscrit de méditation (Smith 1999) ; nous avançons l'hypothèse que même les éditions devaient être prioritairement destinées à la lecture.

Encore une fois, nous remarquons que les variantes des éditions sont à envisager comme une série de remaniements successifs, opérés pour résoudre des problèmes textuels sans pouvoir vérifier le texte avec un original ou un autre manuscrit sûr. Chaque imprimeur de la *Résurrection* semble reproduire le texte de la dernière édition parue, en y apportant des corrections et, parfois, en générant des fautes (cf. 2.4).

Un autre substantif modifié dans les éditions à cause de son caractère savant est *pulmentaire*. Dans la *Résurrection* manuscrite, il est employé au v. 31651 au sens de ‘aliment’ (Jodogne 1983 : 428) ; les éditeurs le remplacent avec *viande*¹⁹⁸, sans aucun doute plus commun. Comme le DMF 2020 le signale, il s’agit d’un latinisme issu directement de l’évangile de Jean (21, 5 : Dixit ergo eis Jesus: Pueri, numquid pulmentarium habetis? Responderunt ei: Non.).

Manuscrits

Jhesus Mes chiers enfans¹⁹⁹, Dieu vous avant | et vous doint sa pays²⁰⁰
salutaire ! | Avez vous quelque pulmentaire | ne chose qu'on puisse
menger ?

Éd. Jodogne v. 31649-52

Éditions

Jesus Amys dieu soit avecques vous | et vous octroye sa paix grande ! | Avez
vous prins quelque viande | ou chose qu'on puisse menger ?

Exemple n° 40

Nous remarquons alors que cette variante entraîne non seulement la modification du v. 31651, où le verbe *avoir* devient l’auxiliaire de *prendre* (« Avez vous quelque pulmentaire » > « Avez vous prins quelque viande »), mais également celle du vers précédent (« et vous doint sa pays salutaire » > « et vous octroye sa paix grande ») remanié afin de conserve la rime (*salutaire* : *pulmentaire* | *grande* : *viande*).

Le troisième exemple témoigne alors de la substitution du verbe *ambuler*, qui signifie principalement ‘se déplacer, marcher’, avec *cheminer*.

Manuscrits

Saint Simon Se vous croyez²⁰¹ ma volenté, | nous nous tendrons, entre nous
hommes, | encore un petit²⁰² ou nous sommes, | sans embuler par
le²⁰³ paÿs, | car nous sommes forment haÿs | de cez Juifz et peu
améz²⁰⁴.

Éd. Jodogne v. 31343-48

Éditions

Saint Simon Se vous croiez ma volenté, | nous nous tendrons, entre nous hommes,
| encore un petit ou nous sommes, | sans cheminer par le paÿs, | car
nous sommes tres fort haÿs | de ces Juifz et bien peu aymés.

Exemple n° 41

Le peu d’attestations relevées dans la BFM 2022 (huit occurrences) et dans Frantext 2020 (sept occurrences pour la période qui va de l’AF au FPréclass) suggère qu’*ambuler* était un verbe globalement peu employé et sans doute lié au domaine liturgique. Si on excepte les occurrences

¹⁹⁸ Cf. DMF 2020 : *viande*, subst. fém. A. – Au propre 1. ‘Nourriture, aliment’.

¹⁹⁹ Ms. A « Mes bons amis ».

²⁰⁰ Ms. C « la paix ».

²⁰¹ Ms. C « vous avez ».

²⁰² Ms. A « une espace ».

²⁰³ Ms. B « mes ».

²⁰⁴ Ms. A « de ces faulx Juifz et bien amés ».

qui sont tirées de citations en latin présentes dans les textes numérisés, la plupart proviennent du même texte à caractère théologique²⁰⁵.

Le verbe *ambuler* est dont un latinisme, un emprunt savant et tardif qui est encore attesté en français moderne, même s'il est rare et apparaît surtout sous la forme du participe présent (*ambulant*) employé comme adjectif ou bien lexicalisé. Il est répertorié dans le TLFi²⁰⁶.

Pour conclure, nous observons également que dans l'extrait ci-dessus les éditions présentent une deuxième modification, sans doute due au vieillissement de l'adverbe *forment*. Avec la disparition progressive des adjectifs épiciens, la plupart des adverbes en *-ment* est refaite par analogie sur la forme féminine de l'adjectif (Marchello-Nizia [1979] 1997 : 125) ; au v. 31347 de la *Résurrection*, nous relevons une variante qui, à notre avis, peut être interprétée dans ce sens. Il se peut en effet que les éditeurs aient remplacé *forment* avec les adverbes *tres* et *fort* (« car nous sommes forment haÿs » > « car nous sommes tres fort haÿs ») car l'emploi de la nouvelle forme (*fortement*) aurait provoqué une hypermétrie (cf. 3.2.2).

2.3.3. Les hapax et les termes rares

Comme pour les régionalismes et les latinismes, les éditeurs s'occupent de l'élimination de certains termes rares. Qu'il s'agisse d'hapax ou de mots très peu attestés, les imprimeurs semblent gênés par leur présence et procèdent à une substitution. Les exemples retenus, bien qu'assez peu nombreux, méritent d'être présentés.

Le cas de figure suivant témoigne du remplacement du substantif féminin *pellee*. Il s'agit sans aucun doute d'une forme fort rare ; celle relevée dans le *Mystère de la Passion* est d'ailleurs la seule occurrence attestée dans le DMF 2020.

L'exemple est tiré de la scène qui voit les gardes du tombeau venus devant le Conseil des juifs les informer de la résurrection de Jésus. Plongé dans l'incrédulité, Naason, un des membres du sanhédrin, qualifie de *pellees* le récit des soldats. Celles-ci avaient déjà précédemment été apparentées à des *bourdes*²⁰⁷ et Jodogne, dans le *glossaire* de son édition critique, présente *pellees* comme un synonyme de 'tromperies' (1983 : 421). Comme le suggère le DMF 2020²⁰⁸, par une référence à l'idée de 'peau', le terme serait ici « à comprendre au sens de 'fourrure' », celle-ci fonctionnant fréquemment comme un symbole de l'hypocrisie.

Nous observons que ce substantif rime avec le participe passé du verbe *peler* (*pellees* : *pellees*)²⁰⁹. Entre ces deux termes s'instaure un lien métaphorique important pour le sens : comme les fourrures peuvent perdre leurs poils et perdre, par conséquent, de leur beauté, les mensonges racontés par les soldats se voient qualifiés de choses de peu de valeur. Naason invite donc les hommes à partir pour les *reffaire*, réparer les fourrures et donc réviser leurs propos. Gréban file donc la métaphore de la fourrure et joue sur l'homophonie et homographie du substantif et du verbe, qui ont toutefois un sens différent.

Mss. B, C, D

Naason Et, puis, pour vostre honneur sauver, | nous servez cy de voz pellees. |
Elles sont ung peu trop pellees ; | portez les autre part reffaire.

Éd. Jodogne v. 29981-84

²⁰⁵ Il s'agit de *Le Somme abregiet de Theologie* de Hugo Ripelinus Argentoratensis.

²⁰⁶ Cf. TLFi : *ambuler*, verbe intrans. Vx, littér. 'Marcher selon le rythme de la promenade, sans hâte et souvent sans but'.

²⁰⁷ Cf. v. 29937-938 (« *Emilius* : Pensez vous qu'il se vueille esbatre | a vous donner bourdes entendre ? ») et v. 29943-45 (« Anne : Taisez vous, taisez, folles bestes ! | Nous semez vous ces bourdes cy | pour nous faire entendre cecy ? »).

²⁰⁸ Cf. DMF 2020, *ad vocem*.

²⁰⁹ Nous n'excluons d'ailleurs pas qu'il puisse s'agir – en réalité – d'une faute due à une étourderie du copiste, qui aurait répété à la fin de deux vers successifs le verbe *peler*.

Nous remarquons que, curieusement, dans le ms. A le substantif *pellees* est remplacée avec *ponnees*²¹⁰, ce qui est sans doute une preuve du fait que son sens devait paraître obscur. Le copiste conserve les v. 29983-84 (« Elles sont un peu trop pellees ; | portez les autre part reffaire ») mais la métaphore devient ainsi complètement inintelligible, ayant perdu la référence à l’objet fourrure.

Ms. A

Naason Et, puis, pour vostre honneur sauver, | vous nous servez de vos ponnees. | Elles sont un peu trop pellees ; | portez les autre part reffaire.

Les éditeurs remanient quant à eux les v. 29982-84 (« devant nous vous vous excusez | mais pas n’estes assez ruséz | pour en avoir double salaire ») résolvant ainsi le problème textuel posé par *pellees*. La métaphore présente dans les mss. B, C et D – ainsi que le jeu sur la phonographie – est désormais complètement effacée et les éditions remédient à cette perte, en renvoyant à la notion de ‘salaire’ qui avait déjà été introduite plus haut par Anne et Caïphe²¹¹.

La leçon transmise par les imprimés est plus évidente, mais elle pêche par incohérence : Naason affirme que les soldats se sont excusés devant le conseil, alors qu’ils ne l’ont absolument pas fait.

Éditions

Naason Et, puis, pour vostre honneur sauver, | devant nous vous vous excusez | mais pas n’estes assez ruséz | pour en avoir double salaire.

Exemple n° 42

Tout au long de la scène, les gardes du sépulcre affrontent les membres du sanhédrin et imposent, non sans ironie, leur version des faits. Après Naason, Elyachin intervient en menaçant les soldats d’une peine exemplaire²¹³ ; Ascanius répond avec véhémence pour mettre en avant la malveillance des Juifs²¹⁴.

Dans la même portion de texte nous observons aussi la substitution du mot *effronsé*. D’après le DMF 2020 il s’agirait d’un hapax ; celui offert par Gréban semble être en effet le seul exemple attesté et son sens demeure obscur : Jodogne propose d’interpréter ce terme au sens de ‘violents’ et renvoie au verbe *esfronchier* ‘froncer les sourcils’ attesté par Godefroy (GdF 3, 462a), alors que le DMF 2020 – sans en donner une définition – suggère plutôt une référence aux mots dérivés du germanisme *hrunkja ‘ride’ (FEW 16, 254b).

Quoi qu’il en soit, il est évident que *effronsé* devait poser un problème non seulement aux éditeurs mais également aux autres copistes. Chacun d’entre eux propose une solution différente afin de l’éliminer mais, visiblement, son sémantisme leur échappe.

Les soldats du sépulcre sont le sujet de l’action. Caïphe déplore la nouvelle reçue et Isachar, l’un des membres du Conseil, lui répond en affirmant qu’à cause de leur violence²¹⁵ les gardes devront se contenter d’un salaire inférieur par rapport à celui demandé²¹⁶.

Ms. B

Ysachar [...] s’ilz sont un petit effronsséz, | il faudra bien qu’ilz se moderent.

²¹⁰ Cf. DMF 2020 : *posnee*, subst. fém. ‘arrogance, action arrogante, bravade’.

²¹¹ Cf. v. 29882-86.

²¹² F2 et G omettent « vous ».

²¹³ Cf. v. 29985-94.

²¹⁴ Cf. v. 29995-30001.

²¹⁵ Nous adoptons ici la solution proposée par Jodogne.

²¹⁶ Cf. v. 29957-68 (« *Cayphe* : Voicy le plus cruel rapport | qu’oncques homme oyst prononcer : | c’est assez pour un cœur perser | de dueil et en quatre pars fendre | et n’est qui m’en saiche deffendre | que je ne meure de courroux. | *Ysachar* : Sire, pour Dieu, appaisez vous. | Telz motz n’yssent de vostre bouche ! | Je sçay bien que le fait nous touche, | mais il fault que vous le passez ; | s’ilz sont un petit effronsséz, | il faudra bien qu’ilz se moderent »).

Le ms. C remplace alors « effronsséz » avec « effrayés », en restituant une idée d'agitation et de bouleversement généré par les mots des soldats.

Ms. C

Ysachar [...] s'ilz sont un petit effrayés, | il faudra bien qu'ilz se moderent.

Le copiste du ms. A choisit d'utiliser le verbe *efforcer* en emploi pronominal²¹⁷. Son interprétation n'est pas évidente mais il se peut que son sens soit celui de 's'acharner sur qqn', ici métaphore de l'attitude des sergents de Pilate face aux juifs.

Ms. A

Ysachar [...] s'ilz se sont un peu efforcés, | il faudra bien qu'ilz se moderent.

Bien plus lisible est la version du ms. C qui, par l'emploi du verbe *courroucer* 'maltraiter', semble reprendre le dernier vers de la réplique précédente de Caïphe (« que je ne meure de courroux »).

Ms. D

Ysachar [...] s'ilz sont un petit courroussés, | il faudra bien qu'ilz se moderent.

Les éditeurs choisissent quant à eux d'utiliser le verbe *offencer*.

Éditions

Isachar [...] se ilz ont une foys offencé, | il faudra bien qu'ilz se moderent.

Exemple n° 43

La pluralité de versions attestées témoigne de la singularité de la leçon contenue dans le ms. B, le plus ancien que nous conservons.

Parmi les formes rares nous avons également répertorié les substantifs *envoyement* et *envoyserie*, tous les deux signifiant 'plaisir, réjouissance'. Le DMF 2020 n'en atteste que cinq occurrences au total.

Les deux termes se retrouvent dans la scène de l'ascension de Jésus et sont employés respectivement par Jérémie et David. Nous observons que dans le premier cas de figure, au v. 32663, les éditions remanient la leçon manuscrite en substituant le terme rare avec « esjoissement ». Pour éviter un effet de redondance due à la proximité du substantif « joye », les éditeurs décident de le supprimer et de le remplacer avec l'adjectif « notable ».

Manuscrits

Jheremye Quel joye, quel envoyement, | quelz chants par joyeux entrechanges | menront²¹⁸ huy angelz et archangelz | par tous les thrones souverains !

Éd. Jodogne v. 32663-66

Éditions

Hyeremie Quel notable esjoissement, | quelz chans et joyeux entrechanges | menront huy anges et archanges | par tout les trosnes souverains !

Exemple n° 44

²¹⁷ Cf. DMF 2020 : *efforcer*, verbe I. – Empl. intrans. ou pronom. B. – *S'efforcer* + prép. *S'efforcer sur qqn.* 'S'acharner sur qqn.

²¹⁸ Ms. B « meneront » ; ms. D « mourront ».

Dans le second cas de figure, le substantif « envoyserie » est remplacé avec « melodie », la substitution étant sans doute motivée par la référence, dans les deux vers qui précèdent, aux trompes et aux instruments musicaux qui accompagnent l'ascension de Jésus au ciel²¹⁹.

Manuscrits

David Si tiens que a celle envoyserie, | toute la grant chevalerie | des haulx
cieulx s'i employera²²⁰.

Éd. Jodogne v. 32708-10

Éditions

David Si tiens²²¹ qu'a celle melodie | toute la grant chevalerie | des haulx²²²
cieulx s'i emploiera.

Exemple n° 45

2.3.4. Une langue pour un public élargi ?

Les variantes présentées ci-dessus peuvent, nous semble-t-il, être interprétées comme le résultat d'un processus de standardisation de la langue opéré par les premiers éditeurs de la *Résurrection* lors du passage du manuscrit à l'imprimé. Nous ne relevons en effet aucun cas de régionalismes, latinismes ou termes rares conservés dans les premières éditions et modifiés par les imprimeurs successifs²²³, ce qui prouverait que ce type d'opération pourrait avoir été conçu au moment de la « mise en livre » de la quatrième journée de la *Passion*²²⁴.

Notre étude montre d'abord que – comme Roques le soupçonnait – le nombre de mots régionaux contenus dans le texte de Gréban est plus élevé de ce que l'on pensait²²⁵. On atteste alors la présence de mots typiques des régions du Nord-Est et, plus particulièrement, de la zone picard-wallonne, ce qui corrobore les informations sur les origines d'Arnoul Gréban fournies par les documents historiques.

Le fait que la plupart des régionalismes relevés fasse l'objet d'une élimination dans les imprimés est sans doute le signe d'un polissage lexical mis en œuvre par les éditeurs. À cette fin, ces derniers peuvent choisir d'éliminer un ou plusieurs vers, de remanier le vers contenant le mot régional, ou de ne remplacer que ce dernier. Nous remarquons en outre que, étant donné que ces mots apparaissent le plus souvent dans les passages mettant en scène des personnages de statut modeste – les soldats, notamment –, il se peut que quelques régionalismes soient éliminés lors de la réduction de certaines scènes comiques où ces personnages entrent en jeu. C'est par exemple le cas de *wallequins*, relevé par Darwin Smith (2011 : 189) au v. 28791 de la *Passion* et qui est supprimé dans les éditions avec les v. 28787-801 (cf. exemple n° 14).

Bien que moins significatifs sur le plan quantitatif, les cas de latinismes ou de lexèmes rares supprimés dans les éditions nous permet, peut-être, de mieux définir l'ampleur de l'opération de standardisation entreprise par les premiers éditeurs. Il nous semble alors plausible de supposer que les imprimeurs pouvaient viser un public parisien et non savant, sans doute élargi.

Cela n'a rien d'étonnant : le caractère unificateur et standardisant de l'imprimerie est bien connu. Les éditeurs, « désireux d'atteindre la clientèle la plus étendue » au moindre coût possible,

²¹⁹ Cf. v. 32701-07 (« Jadis, en esperit prophetique, | de ceste ascencion beaux diz | ay prophetisé quant je diz | que Dieu feroit assencion | en haulte jubilation, | en voix de trompez bien sonnans | et d'instrumens bien ressonnans »).

²²⁰ Mss. B, D « employra ».

²²¹ H, I, L « Bien se tient ».

²²² H, I, L « haultains ».

²²³ Les seules interventions que nous relevons dans la tradition imprimée concernent presque uniquement, pour ce qui est des cas de figure analysés ci-dessus, la correction d'erreurs métriques, rimiques ou textuelles.

²²⁴ Il ne s'agit là, encore une fois, que d'une hypothèse : nous ne sommes pas en mesure d'affirmer que ces variantes n'étaient pas présentes dans l'antigraphe de la *Résurrection* imprimée.

²²⁵ D'autant plus si l'on considère que ne n'avons analysé que la quatrième journée de la *Passion*.

mettent en place des stratégies pour normaliser leur production (Febvre, Martin, & Barbier [1957] 1999 : 117). Elles concernent le matériel – les caractères –, la mise en page et le format des livres (cf. 2.2), mais également la langue. Les données mises à disposition par des recherches de première main comme la nôtre permettent de corroborer les hypothèses des historiens du livre.

2.4. Une série de remaniements successifs

Après avoir illustré les rapports entre les manuscrits et les éditions en examinant les transformations subies par le texte de Gréban lors du passage à l'imprimé, nous allons nous intéresser plus particulièrement, dans cette section, aux relations entre les différentes éditions de la *Résurrection*. L'étude de ces dernières, déjà mises en lumière dans un article récent (Tavella 2021), nous permettra de mettre en lumière des pratiques éditoriales éventuelles et d'évaluer le degré d'intervention des correcteurs-remanieurs qui ont travaillé en rue Neuve-Notre-Dame entre 1504 et 1557.

Comme nous l'avons suggéré à plusieurs reprises, les imprimés se présentent comme une série de remaniements successifs. À ce propos, il est probable que chaque éditeur ait pris comme base, pour l'établissement du texte qu'il allait publier, une édition parue précédemment, comme cela semble se faire d'habitude dans les ateliers d'imprimerie :

Anche in assenza di varianti di stato esemplari di tipografia, di liste di errori e di varianti di stato, gli studiosi dispongono, per lo studio delle revisioni editoriali, di una documentazione pressoché inesauribile: cioè l'insieme dei testi stampati almeno due volte tra il Quattro- e il Cinquecento. Gli studi disponibili insegnano infatti che, in molti casi, un'edizione più antica è assunta, almeno in una certa misura, a base delle successive. E di nuovo, una volta che sia accertato il rapporto stemmatico tra due o più edizioni, l'individuazione e la descrizione degli interventi correttori (di sostanza testuale o meramente linguistici) apportati all'esemplare in vista della realizzazione di una derivata divengono assai semplici.

(Trovato [1991] 2009 : 93)

Ma il passare in rassegna le differenze che corrono fra tradizioni manoscritte e a stampa richiede di riferire anzitutto degli aspetti più macroscopicamente distintivi. Per esempio, che nelle trasmissioni manoscritte il testo si riproduce per lo più per linee radiali, nelle trasmissioni a stampa in modo tendenzialmente lineare. Questa caratteristica è di gran lunga prevalente nella stampa delle origini. Se il testo è già stampato, nessun tipografo preferirà adottare per la nuova composizione un testo manoscritto. Quando i tipografi ne hanno la possibilità preferiscono addirittura seguire pedissequamente la precedente edizione, stampando il testo esattamente nello stesso modo dell'edizione precedente, riga per riga, pagina per pagina.

(Stoppelli 1987 : 13-14)

Dans le cas de la *Résurrection*, plus spécialement, les éditeurs semblent presque toujours s'appuyer sur la dernière édition publiée et conservée²²⁶. Cet aspect nous a permis, au premier chapitre, de mieux définir la chronologie relative d'un bon nombre d'impressions sans date ou fragmentaires. L'analyse de leurs caractéristiques matérielles nous autorisant à augmenter le nombre total d'éditions, nous rafraîchissons ici les résultats de notre premier sondage sur la quatrième journée de la *Passion* en en gardant la structure originelle.

Compte tenu du fait que chaque édition introduit et corrige des erreurs, il nous est possible, sur la base d'un grand nombre de leçons communes, de distinguer deux principaux ensembles d'imprimés : le groupe α et le groupe β .

²²⁶ Comme nous le verrons plus bas, I et – surtout – L se distinguent des autres imprimés dans la mesure où elles semblent avoir recours à plusieurs impressions précédentes.

α							β						
									β ²				
A1	A2	B	C1	C2	D	E1	[E2]	[F1]	F2	G	H	I	L

Tableau n° 2

Cette subdivision, qui scande les phases essentielles de révision du texte, est faite à partir d'un nombre important d'erreurs et de variantes adiaphores. Dans une étude ne visant pas l'établissement du texte critique de la *Résurrection*, ces dernières peuvent tout de même nous aider à comprendre la circulation du texte entre les différents ateliers ainsi qu'à évaluer le degré d'intervention de nos éditeurs. Plus que les erreurs textuelles, d'ailleurs, qui demandent régulièrement une résolution, les variantes adiaphores, libres et non nécessaires, peuvent être l'indice d'un remaniement conscient du texte de Gréban. En d'autres mots, dans une tradition textuelle linéaire, les erreurs peuvent parfois s'avérer moins pertinentes pour l'appréhension de pratiques éditoriales éventuelles en raison de leur caractère urgent : lorsqu'elles apparaissent, elles sont tôt ou tard amendées par les imprimeurs, qui stratifient ainsi le processus de révision.

Compte tenu de la confusion qui persiste dans la définition des différents participants au processus de production du livre, nous avons rappelé que, en plus des ouvriers qui semblent s'occuper plus particulièrement des phases artisanales de l'élaboration éditoriale – compositeurs, dessinateurs, graveurs, relieurs –, dans les ateliers d'imprimerie interviennent également des correcteurs-remanieurs (cf. Introduction Chapitre 2). Nous suggérons ici de distinguer le travail des correcteurs, qui pourraient à priori s'occuper plus spécifiquement de l'amendement du texte, de celui des remanieurs, véritables hommes de lettres au service des éditeurs, qui apportent des modifications substantielles au texte source.

Le tableau n° 2 signale à ce propos que la plupart des modifications – ne visant pas forcément la correction d'une faute – ont été apportées dans l'atelier d'Alain Lotrian, l'éditeur qui nous livre, dans l'espace d'une dizaine d'années, le plus grand nombre d'éditions (cf. 1.4.). Dans cette optique, il nous paraît plausible d'imaginer que Lotrian, qui semble financer massivement la publication de la *Résurrection*, ait recruté pour l'occasion des humanistes capables de réviser le texte de Gréban à plusieurs niveaux.

Les exemples qui attestent de variantes introduites à partir de F2 (Alain Lotrian s.d.) sont abondants ; nous n'en donnons ici que deux, qui s'ajoutent aux nombreux cas de figure attestant d'un remaniement apporté dans le groupe β que nous avons déjà analysés plus haut ou que nous étudierons dans cette section.

Le premier, tiré d'un épisode qui met en scène les gardes du sépulcre, nous permet de remarquer la substitution du substantif « place », remplacé au v. 28654 par « monument » ; l'introduction de ce dernier mot, qui identifie plus précisément le lieu de l'action²²⁷, est probablement dû au fait qu'il figure dans le dernier vers de la réplique suivante d'Emilius²²⁸.

Manuscrits

Ascanius Emilius, se paour avez²²⁹, | il n'y a que de l'esquarrir²³⁰, | car quant est²³¹ a moy, pour mourir²³², | de la place ne bougeray.

Éd. Jodogne v. 28651-54

²²⁷ En MF le terme *monument* désigne le tombeau cf. DMF 2020, *ad vocem*.

²²⁸ Cf. v. 28655-58 (« Pourquoi dictes vous que paour ay ? | Ne me rectez point de tel blasme | quant a moy, jusqu'a partir l'ame, | le monument ne laisseray »).

²²⁹ Ms. C « vous avez ».

²³⁰ Ms. A « il n'y a mieulx que d'escarrir ».

²³¹ Ms. B « ait » ; le ms. C omet « est ».

²³² Ms. C « pour y mourir ».

Groupe α

Ascanius Dea Rubion, si paour avez, | il n'y a que de l'escarrir, | car quant est a moy, pour mourir, | de la place ne bougeray.

Groupe β

Ascanius Dea Rubion, si²³³ paour avez, | il n'y a que de l'escarrir, | car quant est a moy, pour mourir, | le monument ne laisseray.

Exemple n° 46

Le cas de figure ci-dessous témoigne quant à lui d'une double révision subie par le texte de Gréban. Aux v. 30635-37, Pilate s'adresse à ses soldats – qui sont venus lui communiquer la disparition du corps de Jésus – en leur demandant de partir. Or, les premiers éditeurs introduisent un vers après 30634 (« Allez, mauvaise garsonnaille »), qui brise la chaîne d'octosyllabes à rimes plates (*maille*²³⁴ : *ribaudaille* | *maille* : *garsonnaille* : *ribaudaille*).

Manuscrits

Pylate [...] Allez, mauvaise ribaudaille, | allez, orde et pute²³⁵ maignie, | allez, perverse porgenie²³⁶ [...]

Éd. Jodogne v. 30635-37

Groupe α

Pilate [...] Allez, mauvaise garsonnaille, | allez, mauvaise ribaudaille, | allez orde et putte maignie | allez perverse prugenie [...]

Groupe β

Pilate [...] Allez, meschante truandaille, | allez, mauvaise ribaudaille, | allez orde et pute mesgnie | allez perverse progenie [...]

Exemple n° 47

Le vers ajouté par le groupe α est conservé par le groupe β mais remanié (« mauvaise garsonnaille » > « meschante truandaille »). Encore une fois, l'intervention éditoriale, apparemment immotivée, ne change pas le sens de la phrase – *garsonnaille*²³⁷ et *truandaille*²³⁸ peuvent être considérés comme des synonymes faisant référence à un groupe de personne que l'on méprise et *mauvais* signifie aussi 'méchant' en MF – mais témoigne d'une révision textuelle faite sous la direction d'Alain Lotrian.

La *varia lectio* qui oppose les différentes éditions de la *Résurrection* nous permet en outre d'identifier, dans cet ensemble, un sous-groupe β^2 composé des éditions H et I. Les nombreux cas de figure qui, comme le suivant, témoignent d'une variante ou d'une erreur contenue dans F2, G et L nous autorisent à suggérer ce type de sous-classement.

Nous constatons alors que – à partir de F2 – les éditions suppriment l'adverbe « sy » au v. 31505 et le pronom « le » au v. 31506 en générant deux fautes au niveau du mètre.

Manuscrits

*Maria Jacoby*²³⁹ Ce sont choses sy magnifestes | que nous ne le pourons²⁴⁰ nyer.

Éd. Jodogne v. 31505-06

Groupe α

Magdaleine [...] Ce sont choses sy magnifestes | que nous ne le pouvons nyer.

F2, G, L

Magdaleine [...] Ce sont choses magnifestes | que nous ne pouvons nyer.

²³³ F1, F2, I et L omettent « si ».

²³⁴ Cf. v 30634 (« tout vostre fait ne vault pas maille »).

²³⁵ Ms. C « puante ».

²³⁶ Ma. A « faulce progenie ».

²³⁷ Cf. DMF 2020 : *garçonaille*, subst. fém. 'Valetaille, racaille'.

²³⁸ Cf. DMF 2020 : *truandaille*, subst. fém. A. – 'Ceux qui truandent, canaille, mendiants, gueux'.

²³⁹ Le nom de Marie Jacobée est omis dans les éditions, qui fusionnent sa réplique avec celle, précédente, de Madeleine cf. v. 31491-512.

²⁴⁰ Mss. A, C, D « poons ».

Dans H, ces deux erreurs sont corrigées à travers l'introduction de l'adverbe « tres » et de la conjonction de coordination « et », qui permettent l'ajout d'une syllabe à chaque vers.

Sous-groupe β^2

Magdaleine [...] Ce sont choses tres magnifestes | et que nous ne pouvons nyer.

Exemple n° 48

Compte tenu du caractère linéaire de cette tradition imprimée, il est évident que la leçon fautive est amendée dans l'édition de 1540 ; le compositeur de I se limitant dans la plupart des cas à transcrire le texte contenu dans les imprimés plus anciens, nous considérons que lorsque celui-ci reprend H il est possible d'identifier un sous-groupe (β^2) qui n'est pourtant pas toujours effectif. Comme nous le verrons plus bas, H présente en effet des leçons singulières qui ne sont reprises ni par I (Lotrian 1541) ni par L (Chrestien s.d.)²⁴¹. Le groupe β , composé de F2, G, H, I et L est alors naturellement articulé par les corrections introduites à partir de l'édition de 1540 et adoptées par I et L, comme dans le cas de figure suivant.

Il est d'ailleurs probable que les remanieurs, sans doute des savants, soient tout de même particulièrement attentifs aux erreurs textuelles commises par leurs prédécesseurs, surtout lorsqu'elles concernent les sources bibliques de la *Passion*.

L'exemple n° 49 témoigne à ce propos d'une faute textuelle contenue dans le groupe α et corrigée dans le groupe β à partir de F1 mais également d'une faute métrique introduite dans F1 et corrigée dans H. Aux v. 32591-92 Jésus annonce sa propre ascension au ciel, qui a lieu, d'après les Écritures²⁴², quarante jours après sa résurrection. Or, comme nous pouvons l'observer, les premières éditions nous transmettent une leçon fautive due probablement à une bévue du compositeur de A1 ou A2 (« Au jourd'uy a quatre jours »).

Manuscripts

Jhesus [...] Au jour d'uy, a quarante jours | que de la mort rescucité²⁴³ [...]

Éd. Jodogne v. 32591-92

A1, A2

Jesus [...] Au jourd'uy, a quatre jours | que de la mort ressuscitay [...]

B, C1, C2, D, E1

Jesus [...] Au jourd'huy, a ja quatre jours | que de la mort ressuscitay [...]

L'édition sans date de Lotrian (F2) remplace alors « quatre » par « quarante » tout en générant une nouvelle erreur, cette fois métrique ; elle sera résolue par le remanieur de H, qui supprime l'adverbe « ja » – vraisemblablement introduit dans B afin de pallier l'hypométrie du v. 32591 dans la version de A1 et A2 – en restaurant ainsi la mesure de l'octosyllabe.

F2, G

Jesus [...] Aujourd'huy, a ja quarante jours | que de la mort ressuscitay [...]

H, I, L

Jesus [...] Aujourd'huy a quarante jours | que de la mort ressuscitay [...]

Exemple n° 49

Les exemples de ce type nous aident à rendre compte d'une tradition qui est, certes, linéaire mais également articulée. La division en deux groupes majeurs, effectuée sur des bases quantitatives et qualitatives, atteste du rôle joué par les remanieurs au service d'Alain Lotrian dans le rafraîchissement du texte de Gréban, composé presque cent ans auparavant. Leur caractère plus ou moins interventionniste, qui mérite sans aucun doute d'être souligné, ne doit pas pourtant

²⁴¹ Nous reviendrons dans le détail sur l'attitude particulièrement scrupuleuse du remanieur de H et sur la singularité de cette édition (cf. 2.5).

²⁴² Cf. Actes 1, 3.

²⁴³ Ms. D « ressucitay ».

ombrager le rôle des correcteurs qui se sont succédés dans l'atelier de l'Écu de France entre 1504 et 1535 et de ceux qui, plut tôt, se sont occupés de « mettre en livre » la quatrième journée de la *Passion*. Les spécificités de ces deux principaux groupes d'éditions seront illustrées dans les pages qui suivent.

2.4.1. Le groupe α

Il s'agit ici de souligner les particularités des éditions A1, A2 et E1 qui, en vertu de leur caractère liminaire, se comportent parfois comme des témoins « intermédiaires » entre manuscrits et imprimés ou entre groupe α et groupe β .

Concernant d'abord A1 et A2, nous savons qu'elles sont antérieures à B mais il ne nous est pas possible de déterminer avec assurance laquelle des deux impressions in-folio est l'*editio princeps* de la *Résurrection* (cf. 1.1.2). Nous fournissons ci-dessous un exemple ultérieur qui prouve que ces deux éditions forment un sous-ensemble dans le groupe α . Comme nous pouvons l'observer, les éditions cycliques conservent la leçon manuscrite au v. 27509, qui s'ouvre sur le nom de Marc en apostrophe (« Marc, je croy »).

Manuscrits

Emilius Marc²⁴⁴, je croy que vous vous doutez²⁴⁵ [...]

Éd. Jodogne v. 27509

A1, A2

Rubion Marc, je croy que vous vous doutez [...]

Les imprimeurs remplacent alors – à partir de B – le nom de Marc avec l'adverbe « mais » (« Mais je croy »), qui est ensuite conservé dans toutes les éditions successives.

Éditions successives

Rubion Mais je croy que vous vous doutez [...]

Exemple n° 50

Cette banalisation – peut-être due à la modification du nom de *Marcus Anthonius* en *Marchantonne* après le v. 27512 (cf. 2.1.4.2) – est une preuve supplémentaire de la proximité de A1 et A2 avec les manuscrits, ainsi que de la singularité de ce premier sous-groupe.

Sauf pour quelques exceptions – négligeables si l'on considère le nombre total de variantes relevées – les éditions B, C1, C2 et D semblent constituer un bloc assez compact se distinguant à la fois de A1, A2 et E1. Les exemples que nous avons étudiés dans le premier chapitre, lorsqu'il s'agissait de définir plus clairement une chronologie pour les nombreuses éditions non datées, attestent de la mobilité sous-jacente à ce deuxième sous-ensemble. Nous signalons ci-dessous quelques cas de figure nous permettant d'opposer B et C1, C2 et D, D et E1. Nous limitons donc ici notre analyse aux exemples qui prouvent la succession d'éditions publiées par des éditeurs différents, sachant que les sections 1.2 et 1.3 nous offrent suffisamment d'indices quant aux différences qui opposent les groupes d'éditions sorties du même atelier.

Le premier cas de figure nous permet d'observer les deux solutions proposées par les éditeurs pour faire face à la modification du nom de Malabrun après le v. 28196. Ce personnage, qui est presque toujours nommé Brayhault dans les éditions (cf. 2.1.4.2), est évoqué par Dragon – Dentart dans les imprimés – en début de sa réplique.

²⁴⁴ Ms. B « Marcus ».

²⁴⁵ Mss. B, D « que vous doutez ».

Manuscrits

Dragon Malabrun, tien ce maistre cy | et le me loge la dessoubz, | dedens celle
boite a cailloux²⁴⁶ [...]

Éd. Jodogne v. 28193-95

Le premier sous-groupe d'éditions, composé cette fois de A1, A2 et B, nous transmet une version qui prévoit l'emploi d'un marqueur d'oralité (« Hau »), suivi du substantif *bran* – ici répété (« bram bram ») – pouvant être utilisé afin de marquer le dépit ou le mépris²⁴⁷.

A1, A2, B

Dentart Hau bram bram, tien ce maistre cy | et me le loge la dessoubz, | dedens
celle boyte a cailloux [...]

Le correcteur au service de la veuve Trepperel et de Jean Janot remplace alors cette exclamation par le nom du personnage en question (« Brayhault »), qui, maintenant précédé de l'interjection *hau*, ne pose pas un problème au niveau du mètre. Cette version, en reconstituant l'apostrophe au début du vers, permet aux éditions de se rapprocher de la leçon manuscrite.

C1, C2, D, E1, F1

Dentart Hau Brayhault, tien ce maistre cy | et le me loge la dessoubz, | dedens
celle boyte a cailloux [...]

Nous remarquons alors que le groupe β conserve presque intégralement la variante contenue au v. 28193 à partir de C1, en se limitant à remplacer le verbe *tenir* avec *prendre* (« tien ce maistre cy » > « pren ce maistre cy »).

Groupe β

Dentart Hau Brayhault, pren ce maistre cy | et le me loge la dessoubz, | dedans
celle boyste a cailloux [...]

Exemple n° 51

L'exemple n° 52 s'avère très intéressant non seulement car il nous permet d'opposer C2 et D, mais aussi d'observer la genèse d'une erreur. L'extrait est tiré de la scène de l'ascension de Jésus au ciel et Jérémie, dont la réplique est transcrite ci-dessous, rejoint le chant de louange entonné par les disciples. Or, comme nous pouvons le constater, les manuscrits et les premières éditions contiennent, au v. 32673, le substantif *rétribution*²⁴⁸ (« quel bien, quel retribution »).

Manuscrits

Jheremye Doulx Jhesus qui tous cueurs²⁴⁹ pourvoyes | de vraye consolacion, | quel
bien, quel retribution | te ferons nous²⁵⁰ pour les²⁵¹ biensfaiz [...]

Éd. Jodogne v. 32671-74

A1, A2, B, C1

Hyeremie Doulx Jesus que tous cueurs pourvois | de vraye consolacion, | quel bien,
quel retribution | te ferons nous pour les bienfaiz [...]

C'est alors sans doute à cause d'une faute commise en phase de composition que ce mot est abrégé accidentellement en « tribution ».

²⁴⁶ Ms. A « ceste boîte de cailloux » ; ms. C « celle voulte a cailloux » ; ms. D « celle boîte a caillost ».

²⁴⁷ Cf. DMF 2020, *ad vocem*.

²⁴⁸ Cf. DMF 2020 : *retribution*, subst. fém. A. – 'Don en retour ; récompense'.

²⁴⁹ Ms. C, D « tout cuer ».

²⁵⁰ Ms. C « que ferons nous ».

²⁵¹ Ms. D « pour tes ».

C2

Hieremye Doulx Jhesu que tous cueurs pourvois | de vraye consolation, | quel bien,
quel tribulation | te ferons nous pour les biensfaitz [...]

La leçon transmise par C2 est clairement fautive ; le compositeur – ou le correcteur – de D semble s'en apercevoir mais introduit une nouvelle erreur, qui affecte cette fois la logique du texte. Il rétablit par conjecture – mais en se trompant – le mot *tribulation*²⁵², qui possède un sens opposé à celui de la version originale et qui ne peut d'ailleurs pas être régi par le verbe *faire*, au vers suivant (« quel tribulation | te ferons nous »).

D, E1, F2, G

Hieremie Doulx Jhesus que tout cueur pourvois | de vraye consolation, | quel bien,
quel tribulation | te ferons nous pour les bienffaictz [...]

Cette faute, encore contenue dans l'édition de 1539 d'Alain Lotrian (G), est alors corrigée par le remanieur de H, qui remplace le substantif « tribulation » avec « jubilation ». Nous remarquons toutefois qu'à partir de cet imprimé on relève une nouvelle erreur due à la suppression du sujet pronominal « nous » au v. 32674, qui rend le vers hypomètre. Il s'agit de l'un des très rares cas de faute introduite, sans doute au moment de la composition du texte, dans H.

H, I

Hieremie Doulx Jesu qui tous cueurs pourvois | de vraye consolation, | quel bien,
quel jubilation | te ferons par les biensfaitz | [...]

Elle est conservée dans L, qui en rajoute une deuxième à travers la répétition du substantif *consolation* en fin des v. 32672 et 32673.

L

Hieremie Doulx jesus que tous cueurs pourvois | de vraye consolation | quel bien,
quel consolation | te ferons par les biensfaitz [...]

Exemple n° 52

L'exemple suivant témoigne quant à lui d'un problème au niveau de la distribution des noms des soldats de Caïphe, et se rapporte d'ailleurs au cas de figure n° 51 analysé ci-dessus. Comme nous l'avons vu, Malabrun est chargé par Dragon d'accompagner Joseph dans sa cellule au v. 28193 (« Malabrun, tien ce maistre cy ») ; plus bas, c'est alors à Malabrun que l'on attribue la réplique contenue aux v. 29785-89.

Manuscrits

Bruyant Nous y courons²⁵³ puisqu'il l'a dit, | vueillons ou non, maulgré noz
dens²⁵⁴.

Malabrun Joseph a bon temps ci dedens ; | encor ne s'en est pas allé. | Voicy l'uys
scellé et bullé²⁵⁵ | tout ainsi que je l'ay laissé²⁵⁶. | Harau !

Éd. Jodogne v. 29783-89

Or, étant donné que les imprimés remplacent le nom de Malabrun par Brayhault après le v. 28196, ainsi que celui en apostrophe au début de la réplique de Dragon (« Hau Brayhault, tien ce maistre cy »), cette substitution a lieu également après le v. 29784.

A1, A2, B, C1, C2

Bruyant Nous y courrons puis qui l'a dit, | vueillons ou non, maugré noz dens.

²⁵² Cf. DMF 2020 : *tribulation*, subst. fém. 'Épreuve, tourment, tribulation'.

²⁵³ Ms. C « y alons ».

²⁵⁴ Ms. A « vos dens ».

²⁵⁵ Ms. A « burlé ».

²⁵⁶ Mss. A, D « je le laissay ».

Brayhault Joseph a bon temps cy dedens ; | encor ne s'en est pas allé. | Voycy
l'uys scellé et burlé | tout ainsi que je le laissay. | Harau !

Nous remarquons pourtant qu'une erreur se produit dans l'édition que la veuve Trepperel publie seule (D) : le compositeur répète deux fois le nom de Bruyant sur deux répliques successives. Elle est partiellement corrigée dans E1, qui remplace pourtant le premier de ces deux occurrences avec *Malchus*.

D

Bruyant Nous y courrons puis qui l'a dit, | vueillons ou non, mauigré noz dens.
Bruyant Joseph a bon temps cy dedans ; | encor ne s'en est pas allé. | Voycy
l'huis seellé et bullé | tout ainsi que je l'ay layssé. | Harau !

E1 + Groupe β

Malchus Nous y courrons puis qui l'a dit, | vueillons ou non, malgré noz dens.
Bruyant Joseph a bon temps cy dedans ; | encor ne s'en est pas allé. | Voycy
l'huis seellé et bullé | tout ainsi que je l'ai laissé. | Haro !

Exemple n° 53

Le groupe β conserve cette distribution, qui demeure pourtant problématique sur le plan narratif : dans les imprimés, le soldat qui s'est occupé d'enfermer Joseph dans la prison et de sceller la porte de sa cellule est bien Brayhault ; l'attribution de cette deuxième réplique à Bruyant doit donc être interprétée comme une faute perturbant la cohérence textuelle.

Pour ce qui est de la limite droite de ce premier groupe d'imprimés, nous remarquons que les variantes intermédiaires contenues dans E1 nous permettent parfois d'approcher cette édition de E2 et F1, deux impressions dont on ne conserve que des fragments (*cf.* 1.3 et 1.4). Compte tenu de leur caractère lacunaire – qui nous empêche une comparaison complète avec les éditions précédentes et successives – nous avons décidé de ne pas les classer mais de les insérer dans une zone de transition entre les groupes α et β.

Avant de souligner les spécificités de la première édition sans date issue de la collaboration entre Denis Janot et Alain Lotrian (E1), nous rappelons que le rapport entre les impressions que nous avons appelées E2 et F1 n'a pas pu être élucidé, ces dernières ne nous transmettant pas la même portion de texte. Alors qu'E2 conserve le colophon, qui nous indique qu'il s'agit d'une édition de Denis Janot et Alain Lotrian, le classement de F1 s'avère plus compliqué : ses trois bifeuillets survivants, reliés avec des cahiers provenant de F2 (Alain Lotrian s.d.), ont été rangés parmi le groupe d'imprimés d'Alain Lotrian, mais rien n'exclut qu'il s'agisse d'une édition préparée par Alain Lotrian en collaboration avec Denis Janot²⁵⁷. Quoi qu'il en soit, même s'il ne nous est pas possible de définir avec assurance la chronologie relative de E2 et F1 – ni la paternité de cette dernière – les données textuelles nous indiquent qu'elles relèvent de deux éditions successives à E1 (Denis Janot et Alain Lotrian s.d.) et antérieures à F2 (Alain Lotrian s.d.).

Les cas de figure suivants nous offrent deux exemples qui prouvent la proximité de E1 avec la zone de transition représentée par E1 et F1 – ou, plus généralement, avec le groupe β.

L'extrait ci-dessous, tiré de l'épisode du procès de Joseph d'Armathie, met en scène Naason, l'un des membres du Conseil des juifs, qui évoque l'inculpation portée contre Joseph. Comme nous pouvons l'observer, alors que les premières éditions conservent – jusqu'à D – la leçon manuscrite, E1 et F1 attestent d'une leçon intermédiaire, fautive, due sans doute à une étourderie du compositeur de la première édition sans date de Denis Janot et Alain Lotrian, qui lit « Jesus » au lieu de « jus » (« et jus de la croix despendu » > « et Jesus de la croix despendu »).

²⁵⁷ En toute logique, nous ne pouvons pas non plus affirmer avec assurance que les trois bifeuillets « non conformes », insérés dans deux cahiers différents, relèvent tous d'une même édition. Nous les classons sous F1 pour une question d'économie.

Manuscrits

<i>Naason</i>	[...] On dit que vous avez desmis <u>et jus de la croix despendu</u> ²⁵⁸ <u>le corps de ce mauvais</u> ²⁵⁹ <u>Jhesu</u> que la justice avoit fait pendre. Éd. Jodogne v. 28031-34
A1, A2, B, C1, C2, D	[...] On dit que vous avez desmis <u>et jus de la croix despendu</u> <u>le corps de ce mauvais Jhesu</u>
E1, F1	[...] On dit que vous avez desmis <u>et Jesus de la croix despendu</u> <u>le corps de ce mauvais Jhesu</u> que la justice avoit fait pendre.

Le correcteur de F2, qui ne semble pas s'apercevoir de l'erreur transmise par ses prédécesseurs, remplace sans raison apparente le verbe *dépendre* avec *descendre* (« et Jesus de la croix despendu » > « et Jesus de la croix descendu »). Cette modification est ensuite conservée par celui de H qui, plus attentif, résout le problème dû à la répétition du nom de Jésus en remaniant le v. 28032 (« et Jesus de la croix descendu » > « et de la grant croix descendu »).

F2, G, L

[...] On dit que vous avez desmis | et Jesus de la croix descendu | le corps de ce mauvais Jhesu | que la justice avoit fait pendre.

H, I

[...] On dit que vous avez desmis | et de la grant croix descendu | le corps de ce mauvais Jhesu | que la justice avoit fait pendre.

Exemple n° 54

Les exemples de ce type, certes minoritaires, prouvent tout de même le caractère liminaire de E1 dont nous rendons compte ici. La première édition sans date issue de la collaboration entre Denis Janot et Alain Lotrian s'apparente alors aussi à E2, bien que plus rarement²⁶⁰.

Le cas de figure ci-dessus rend compte d'une erreur introduite à partir de E1 et conservée dans E2, F2 et G. L'extrait est tiré de l'épisode final de la descente du Saint Esprit et aux v. 33739-41 S. Jude partage son propos (« c'est ma resolucion toute »). Les premières éditions nous transmettent la leçon manuscrite²⁶¹.

Manuscrits

<i>S. Jude</i>	[...] ne cesseray de profferer <u>le nom de Jhesus par devant</u> <u>toute créature vivant</u> : c'est ²⁶² ma <u>resolucion</u> toute. Éd. Jodogne v. 33739-42
A1, A2, B, C1, C2, D	[...] ne cesseray de preferer <u>le nom de Jesus par devant</u> <u>toute creature vivant</u> : c'est ma <u>resolucion</u> toute.

Le compositeur de E1 supprime la première syllabe du mot *résolution* : s'il est vrai que le substantif *solution* – résultat de cette étourderie – peut être considéré un synonyme de ce dernier et qu'il ne pose donc pas un problème sur le plan lexical, celui-ci brise pourtant la mesure de l'octosyllabe.

E1, E2, F2, G

[...] ne cesseray de preferer | le nom de Jesus par devant | toute créature vivant : | c'est ma solution toute.

²⁵⁸ Ms. A « et despendu de la croix jus ».

²⁵⁹ Ms. C « ce faulx ».

²⁶⁰ Le fait que E1 soit plus souvent proche de F1 que de E2 ne constitue pas, à elle seule, une preuve de l'antériorité de F1 par rapport à E2.

²⁶¹ Notons tout de même la modification du verbe *proférer* à la fin du v. 33739, devenu – certes par erreur – *préférer* dans les éditions.

²⁶² Ms. B « est ».

Le remanieur de H rétablit alors par conjecture la leçon originale en restaurant le mètre. Sa version est reprise par I mais non par L, qui contient deux nouvelles erreurs : la première due à l'interversion des v. 33740-41, la deuxième à la substitution de « resolution » avec « resurrection », sans doute à cause d'une erreur de lecture de la part du compositeur.

H, I

[...] ne cesseray de preferer | le nom de Jesus par devant | toute créature vivant : | c'est ma resolution toute.

L

[...] ne cesseray de preferer | toute créature vivant | le nom de Jesus par devant | c'est ma resurrection toute.

Exemple n° 55

L'antériorité de E2 et F1 sur F2 – et donc leur proximité avec ces deux principaux groupes d'éditions – ayant déjà été prouvée à travers un nombre suffisant d'exemples, nous nous contentons ici d'en fournir un dernier montrant l'appartenance de E1 au groupe α mais également les erreurs qui, introduites dans cette édition, ont motivé une modification dans les éditions successives.

L'extrait ci-dessous est tiré de l'épisode du sermon sur la montagne, pendant lequel Jésus apparaît devant une large foule. Les répliques à travers lesquelles les hommes ayant assisté à sa venue expriment leur étonnement constituent un rondeau de type ABB'A' abAB abba ABB'A' occupant les v. 31961-76 (Jodogne 1983 : 138). Ce dernier est conservé dans les premières éditions qui, si ce n'est pour la substitution du verbe *aspirer* avec *conspirer* à la fin du v. 31969, nous transmettent la leçon manuscrite.

Manuscrits²⁶³

Moab Je ne puis assez admirer | ton saint corps, car, tant plus l'admire, | a toy veoir et toy²⁶⁴ ramirer, | tout bon cuer²⁶⁵ se regarde et mire.
Abiron A tes louenges aspirer²⁶⁶ [...]

Éd. Jodogne v. 31965-69

A1, A2, B, C1, C2, D

Moab Je ne puis assez admirer | ton saint corps, car, tant plus l'admyre, | a toy veoir et toy remirer, | tout bon cuer se regarde²⁶⁷ et myre.
Abiron A telz louenges conspire [sic] [...]

La première édition de Denis Janot et Alain Lotrian (E1), qui nous transmet au niveau macroscopique la version du groupe α , contient pourtant quelques erreurs – que nous qualifions de composition – justifiant les variantes contenues d'abord dans F2 et G, puis dans H, I et L. Nous constatons alors la chute d'une syllabe dans le dernier mot du v. 31965 (« admirer » > « mirer »), qui génère une faute d'hypométrie, ainsi celle du [r] final de *remirer* au v. 31967. À la fin du vers suivant, inversement, nous observons l'ajout d'un [r] au verbe *mirer* conjugué à la P3 du présent de l'indicatif.

E1

Moab Je ne puis assez mirer | ton saint corps car tant plus l'admire | a toy veoir et toy remire [sic] | ton bon cuer se gard et mirer [sic].
Abiron A telz louenges conspirer [...]

²⁶³ Le ms. A omet les v. 31967-68.

²⁶⁴ Ms. C « voir, a toy ».

²⁶⁵ Mss. C, D « tout bon ».

²⁶⁶ Ms. D « espérer ».

²⁶⁷ D « se garde ».

Il nous semble que la leçon de E1, clairement fautive, est due à l'étourderie d'un compositeur peu attentif. Les éditions successives maintiennent l'erreur métrique au premier vers de la réplique de Moab mais corrigent les deux autres en rétablissant le [r] de *remirer*, en supprimant celui ajouté à *mire*, et en intervertissant les v. 31967-68 (« a toy veoir et toy remirer, | tout bon cueur se regarde et myre » > « tout bon cueur se regarde et mire | a toy veoir et toy remirer »). Cette démarche, sans doute apte à reconstruire le schéma typique d'octosyllabes à rimes plates, perturbe en réalité une forme fixe, contenue – comme nous l'avons dit – aux v. 31961-76 : la première de ces deux répliques représente en effet la deuxième des quatre strophes composant le rondeau ABBA' abAB abba ABB'A' (*admirer* : *admire* : *remirer* : *mire*).

Les éditions H, I et L nous transmettent la version de F2 et G et, en plus, corrigent l'hypométrie – générée dans E1 – du premier vers de cet extrait en transformant le verbe *mirer* en *remirer* (« Je ne puis assez mirer » > « Je ne puis assez remirer »).

F2, G

Moab Je ne puis assez mirer | ton saint corps, car, tant plus l'admire | tout bon cueur se regarde et mire | a toy veoir et toy remirer.
Abiron A telz louenges conspirer [...]

H, I, L

Moab Je ne puis assez remirer | ton saint corps, car, tant plus l'admire | tout bon cueur se regarde et mire | a toy veoir et toy remirer.
Abiron A telz louenges conspirer [...]

Exemple n° 56

Nous remarquons pour conclure que ces dernières avaient, à travers la restauration du verbe *regarder* en emploi pronominal, pallié l'hypométrie du v. 31968 dans la version qui leur a été transmise – vraisemblablement – par E1 (« ton bon cueur se gard et mirer » > « tout bon cueur se regarde et mire »). Cette erreur était d'ailleurs déjà présente dans D (cf. note n° 267).

La série d'erreurs et corrections apportées au fil des impressions nous permet d'illustrer assez clairement le processus de révision du texte de Gréban, qui s'avère constant et – du moins jusqu'à E1 – linéaire. Même compte tenu des caractéristiques propres de chaque édition, l'absence de remaniements majeurs dans cette première partie de la tradition nous autorise à inclure A1, A2, B, C1, C2, D et E1 dans le groupe α .

Dans la sous-section suivante nous allons mettre en lumière les spécificités du groupe β , qui se comporte de manière un peu différente par rapport à ce premier groupe d'éditions.

2.4.2. Le groupe β

Comme nous l'avons suggéré plus haut, le groupe β comprend lui aussi une série d'évolutions normales nous permettant de distinguer les différentes éditions qui en font partie. Contrairement au groupe α , pour lequel nous est difficile de regrouper de manière assurée les variantes relevées, ce deuxième témoigne d'une régularité frappante dans la distribution des interventions éditoriales.

Dans la plupart des cas, les premières éditions qu'Alain Lotrian publie seul (F2 et G) se distinguent des trois suivantes, qui contiennent les modifications introduites à partir de H (Alain Lotrian 1540). L'exemple ci-dessous rend parfaitement compte des variantes qui opposent, d'une part, les éditions in-folio aux autres imprimés du groupe α et, d'autre part, F2 et G à H, I et L dans le groupe β . Les v. 31935-40 mettent en scène Jésus, qui adresse un discours à ses disciples ; c'est l'épisode du *sermo in monte* cité ci-dessus. Les éditions A1 et A2, plus proches des manuscrits que les autres, conservent presque intégralement la leçon originale. Deux erreurs sont toutefois introduites : la première, due sans doute à une confusion du compositeur avec le vers suivant, consiste en la substitution du verbe *unir* avec *venir* au v. 31936 (« qui vous estes voulu unir » >

« qui vous estes voulu venir ») ; la deuxième faute, métrique, est quant à elle provoquée par la suppression du possessif « mon » au v. 31938 (« a mon command especial » > « a command especial »).

Manuscripts

Jhesus Tres chers enfans | qui vous estes voulu unir²⁶⁸ | ensemble et²⁶⁹ en ce lieu venir | a mon command especial, | la paix du lieu²⁷⁰ celestial | vous soit huy a touz octroyee !

S. Simon O sainte personne loee, | graces vous rendons et mercys.

Éd. Jodogne v. 31935-42

A1, A2

Jesus Treschers enfans | qui vous estes voulu venir | ensemble et en ce lieu venir | a command especial | la paix du lieu imperial | vous soit huy a tous octroyé !

Sainct Symon O sainte personne louee, | graces vous rendons et mercis.

Le groupe α conserve ces deux erreurs et, à partir de B, en insère une troisième : le v. 31935 fait l'objet d'une nouvelle modification à travers l'élimination, sans aucun doute accidentelle, du sujet pronominal « vous » (« qui vous estes voulu venir » > « qui estes voulu venir »), qui le rend hypomètre.

B, C1, C2, D, E1

Jesus Tres chers enfans | qui estes voulu venir | ensemble et en ce lieu venir | a²⁷¹ command especial | la paix du lieu imperial | vous soit huy a tous octroyee !

Sainct Symon O sainte personne louee, | graces vous rendons et mercys.

Le texte de Gréban fait donc l'objet de nouvelles transformations dans les premières éditions d'Alain Lotrian. Le correcteur de F2 semble s'apercevoir du problème posé par la répétition du verbe *venir* à la fin des v. 31935-36 et le remplace, dans sa deuxième occurrence, par *vertir*²⁷² (« ensemble et en ce lieu venir » > « ensemble et en ce lieu vertir »). Nous remarquons en outre qu'il remplace le pronom objet indirect « vous » par « te » au v. 31942 ; cette variante est également contenue dans les trois dernières éditions.

F2, G

Jesus Tres chers enfans | qui estes voulu venir | ensemble et en ce lieu vertir | au command especial | la paix du lieu imperial | vous soit huy a tous octroyee !

S. Symon O sainte personne louee, | graces te rendons et mercis.

Comme nous pouvons l'observer, ces dernières remanient davantage le texte en résolvant les fautes qui se sont accumulées au fil des impressions. D'abord, le remanieur de H modifie le v. 31935 en substituant l'auxiliaire *être* par *avoir* et en introduisant l'adverbe « cy », qui permet la restauration du mètre, brisé dans B par la suppression du sujet pronominal (« qui vous estes voulu venir » > « qui estes voulu venir » > « qui avez cy voulu venir »). Toujours pour rétablir la mesure de l'octosyllabe, il remplace le substantif *command* avec *commander*, verbe qui peut être utilisé à l'infinitif, avec une valeur substantivée, pour signifier 'commandement, ordre'²⁷³.

²⁶⁸ Ms. B « vouleu venir » ; ms. D « voulu tenir ».

²⁶⁹ Ms. A « et ensemble ».

²⁷⁰ Ms. D « de Dieu ».

²⁷¹ C1, C2, D, E1 « au ».

²⁷² Cf. DMF 2020 : *vertir*, verbe B. – Empl. intrans. ou pronom. 1. *Vertir qq. part.* 'Se tourner, se diriger, aller qq. part'.

²⁷³ Cf. DMF 2020, *ad vocem*.

H, I, L

Jesus Tres chers enfans | qui avez cy voulu venir | ensemble et par bon souvenir | au commander especial | la paix du lieu imperial | florir sur vous soit advouee !
S. Symon O sainte personne louee, | graces te rendons et mercis.

Exemple n° 57

Plus importantes sont cependant les interventions touchant les v. 31937 et 31940, presque entièrement remaniés. Le premier est partiellement retouché afin d'éliminer la redondance générée par la répétition de deux verbes – *venir* et *vertir* – au sens similaire (« ensemble et en ce lieu vertir » > « ensemble et par bon souvenir ») ; le deuxième, bien que correct, est complètement transformé (« vous soit huy a tous octroyee ! » > « florir sur vous soit advouee ! »).

Malgré ce schéma récurrent²⁷⁴, nous avons alors choisi de regrouper F2, G, H, I et L dans un même ensemble (β) – et de ne pas les répartir à l'intérieur de deux ensembles successifs – car cela nous permet, nous semble-t-il, de mieux illustrer les habitudes de travail des remanieurs qui se sont occupés de l'établissement du texte de I et L, les derniers imprimés de cette série.

Comme nous le verrons dans la section suivante, H est sans aucun doute l'édition la plus soignée parmi celles que nous conservons : c'est essentiellement à partir de 1540 qu'un grand nombre de modifications affectant le texte de Gréban à plusieurs niveaux – narratif, métrique, rimique, morphologique, syntaxique, lexical – sont introduites dans la tradition imprimée de la *Résurrection*. Les éditions successives se limitent à absorber à des degrés divers les variantes déjà contenues dans H, pour ne retoucher que très sporadiquement le texte. Nous remarquons alors que – non seulement sur une base chronologique, mais également en fonction du nombre de variantes qu'elles partagent – l'édition de 1541 d'Alain Lotrian (I) est plus proche de H par rapport à l'imprimé de Nicolas Chrestien (L). La définition d'un sous-groupe β^2 nous permet à ce propos de lier H et I mais surtout d'isoler L.

Au v. 30328, par exemple, le sous-groupe β^2 contient une leçon singulière qui contribue à attester de l'originalité du remaniement de H. L'extrait est tiré de la scène qui voit les gardes du sépulcre devant le Sanhédrin : Mardocee demande aux soldats – en échange d'une récompense – de nier la résurrection de Jésus en disant que ses disciples ont profané le tombeau et enlevé le corps de leur maître. Ascanius donne son consentement et souligne l'utilité de la solution proposée par les membres du Conseil (« il n'est rien qui ce moyen vaille »).

Manuscrits

Ascanius Nous mentirions²⁷⁵ parmy noz dens, | il n'est rien qui ce²⁷⁶ moyen vaille.

Éd. Jodogne v. 30327-28

La version manuscrite est d'abord modifiée dans les premières éditions (« nous les deffions sans faille »), puis remaniée dans H (« nous ne les craignons d'une maille »). Les deux variantes sont adiaiphores et également éloignées de la leçon originale.

Éditions (sauf H, I)

Ascanius Nous mentiron [sic] parmy noz dens, | nous les deffions sans faille.

H, I

Ascanius Nous mentirions parmy noz dentz, | nous ne les craignons d'une maille.

Exemple n° 58

²⁷⁴ Mais aussi en fonction du fait qu'il existe, comme nous l'avons dit plus haut, un bon nombre de variantes adiaiphores et d'erreurs nous permettant ce type de classement.

²⁷⁵ Ms. A « Et mentirons ».

²⁷⁶ Le ms. D omet « ce ».

L'exemple suivant rend compte de la créativité du remanieur de H dans la correction des erreurs textuelles contenues dans les éditions précédentes. Au v. 27908, tel qu'il nous est transmis par les premières éditions, « couche » pourrait – si l'on imagine que l'antigraphe de la *Résurrection* imprimée contenait ici une leçon proche du ms. C – être considéré comme une dégénération due à l'interversion des caractères [t] et [c], très souvent mélangés par les compositeurs dans les impressions gothiques en raison de leur similarité.

Manuscrits

Magdelaine Qui pourra mon dueil extimer²⁷⁷ | et la grant destresse exprimer²⁷⁸ | qui tout mon sens²⁷⁹ trouble et simploye²⁸⁰ ?

Éd. Jodogne v. 27906-08

Éditions (sauf H, I)

Madeleine Qui pourra mon dueil extimer | et la grant destresse exprimer | qui tout mon sens couche et simploye ?

La présence du verbe *coucher* est en effet ici non justifiable. Bien que cette leçon ait été conservée dans la plupart des témoins imprimés, elle a vraisemblablement dû paraître problématique au remanieur de H, plus attentif, qui non seulement (ré)introduit le verbe *toucher* – symptôme du fait qu'il avait dû interpréter « couche » comme nous l'avons fait – mais modifie le verbe *simployer*, probablement désuet, en jouant sur la proximité graphophonétique de celui-ci avec le verbe *employer* en emploi pronominal.

H, I

Qui pourra mon dueil estimer | et la grant destresse exprimer | qui tant mon cueur toucher s'emploie ?

Exemple n° 59

La particularité du travail de remaniement effectué par l(es) intellectuel(s) au service d'Alain Lotrian en 1540 apparaît non seulement grâce aux variantes contenues dans le sous-groupe β^2 , mais aussi à travers un certain nombre de leçons singulières qui nous sont transmises par H. Nous remarquons à titre d'exemple la modification du v. 28662, qui introduit la locution *avoir le nez mouché*, correspondant sans doute à l'une des premières attestations du verbe *moucher* en emploi figurale au sens de 'remettre qqn vertement en place' (« si hardy d'y mectre le pié » > « et il aura le né mouché »).

Manuscrits

Ascanius Or ça, qui vendra, qui vendra²⁸¹ | si hardy d'y mectre le pié | qu'il ne se treuve escarmouchié | tellement qu'il s'en sentira ?

Éd. Jodogne v. 28661-64

A1, A2

Ascanius Or sa qui vendra vendra | si hardy d'y mectre le pié | qu'il ne se treuve escarmouché | tellement qui s'en sentira ?

H

Ascanius Or ça y vienne qui voudra | et il aura le né mouché | ou il sera escarmouché | tellement qu'il s'en sentira ?

Exemple n° 60

²⁷⁷ Ms. B « obstiner ».

²⁷⁸ Ms. A « et le grand courroux exprimer ».

²⁷⁹ Ms. A « mon corps » ; ms. D « mon sang ».

²⁸⁰ Ms. A « trouble et desvoie » ; ms. B « trouche » ; ms. C « touche et suploye ».

²⁸¹ Ms. A « Qui il vendra, on le verra » ; ms. C « Or ça, or viengne qui pourra » ; ms. D « Or ça, qui vendra y viendra ».

D'après le DMF 2020, cette expression serait attestée pour la première fois chez Pathelin, mais son usage se répand surtout au XIX^e siècle (Rey 2012 : 2171).

Les cas de figure où H présente des leçons individuelles non reprises par l'édition successive de 1541 (I) sont assez rares mais, surtout, tous contenus dans le cahier B. Il nous semble alors plausible de supposer que le compositeur de I ait eu sous les yeux, au moment de la composition du texte de cette nouvelle édition, un exemplaire composite constitué de cahiers provenant de deux éditions différentes, en l'occurrence F2 ou G et H. L'hybridation du texte de I, ne découlant visiblement pas d'une volonté éditoriale, doit avoir été interprétée comme un fait matériel ne nous apportant pas d'informations quant à d'éventuelles habitudes éditoriales ; elle témoigne toutefois, de manière indirecte, des accidents qui, touchant le livre, affectent également le texte que ce dernier nous transmet (cf. Introduction Chapitre 1).

Le cas de la dernière édition sans date de Nicolas Chrestien (L) est en revanche différent. Nous rappelons que cette impression reprend parfois F2 et G – lorsqu'elles se distinguent du sous-groupe β^2 – et parfois les deux imprimés précédents – H et I – sans que cela soit justifiable par une explication matérielle. Comme le montre, à titre d'exemple, la reproduction du f. D2v^o tel qu'on l'observe dans G, H et L, l'édition de Nicolas Chrestien – qui ne modifie que rarement le texte de Gréban – représenterait une version issues de plusieurs éditions d'Alain Lotrian.

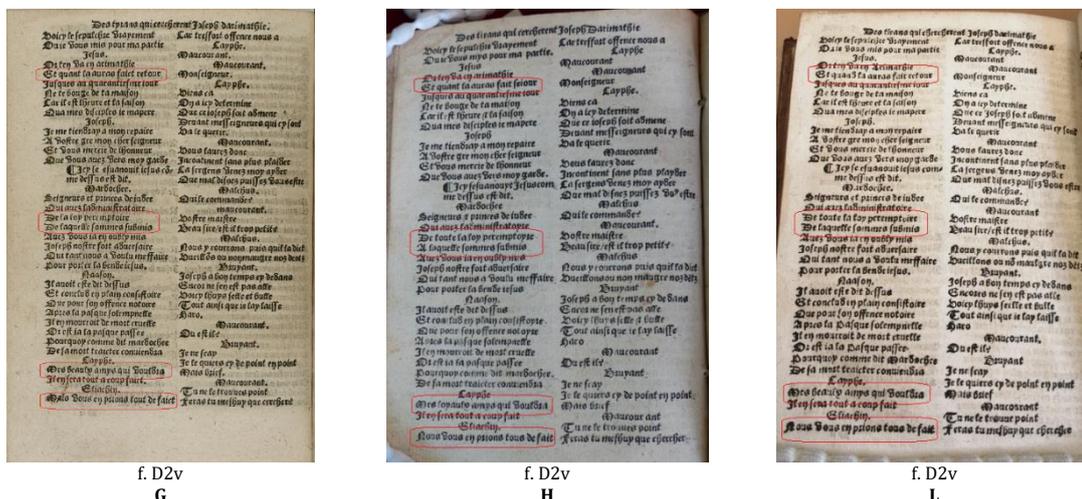


Figure n° 20

Le f. D2v contient trois cas de figure exemplaires pour rendre compte du caractère hybride de L. Dans le premier des extraits présentés ci-dessous, tous tirés de la scène de la disparition de Joseph d'Arimatee, Jésus s'adresse à son disciple, après l'avoir libéré et transporté près de son sépulcre, pour lui dire de rentrer en Arimatee et attendre son ascension au ciel.

Manuscripts

Jhesus Or t'en viens²⁸² en Arimatee | et, quant la aras fait retour [...]

Éd. Jodogne v. 29743-44

Éditions (sauf H, I)

Jesus Or t'en va en Arimatee | et, quant la auras fait retour [...]

Nous observons alors que le remanieur de H remplace, sans raison apparente, le substantif « retour » avec « sejour », et que L n'adopte pas ce remaniement.

H, I

Jesus Or t'en va en Arimatee | et, quant la auras fait sejour [...]

²⁸² Ms. A « t'en va ».

Dans les vers successifs, les membre du Conseil des juifs demanderont aux soldats d'aller chercher Joseph – qui n'est plus là – dans sa cellule ; la réplique de Mardocee ouvre la scène.

Alors que le groupe α conserve la leçon manuscrite, la suppression de l'adjectif « haulte » entraîne un problème d'hypométrie au v. 29755 à partir de F2. En outre, nous remarquons que le sous-groupe β^1 remplace avec « de » la préposition « a » au début du vers suivant, dépendante du substantif « loy » (« la loy [...] a laquelle sommes soumis ») ; il nous semble plausible que ce remplacement soit fait, par erreur, à cause de la préposition « de » en ouverture du v. 29755.

Manuscripts

*Mardocee*²⁸³ Seigneurs et princes de Judee | qui avez l'administratoire | de la loy haulte et peremptoire | a laquelle sommes soumis,

Éd. Jodogne v. 29753-56

Groupe α

Mardochee Seigneurs et princes de Judee | qui advez l'administratoire | de la loy haulte et peremptoire | a laquelle sommes soubmis.

F2, G

Mardochee Seigneurs et princes de Judee | qui avez l'administratoire | de la loy peremptoire | de laquelle sommes soumis.

Les deux fautes transmises par le F2 et G sont alors toutes les deux corrigées dans le sous-groupe β^2 , qui introduit d'abord l'adjectif « toute » au v. 29755 afin de rétablir le nombre de syllabes, et ensuite remplace la préposition « de » par « a » au v. 29756.

Sous-groupe β^2

Mardochee Seigneurs et princes de Judee | qui avez l'administratoire | de toute la loy peremptoire | a laquelle sommes soumis.

L

Mardochee Seigneurs et princes de Judee | qui avez l'administratoire | de toute la loy peremptoire | de laquelle sommes soumis.

Or, comme nous pouvons l'observer, l'édition de Chrestien adopte la solution proposée par β^2 au premier des deux vers en question, mais garde la faute due à la substitution de « a ».

Le troisième cas de figure s'avère particulièrement intéressant car il nous permet non seulement d'observer, dans le sous-groupe β^2 , la restauration d'une leçon manuscrite²⁸⁴, mais de prouver davantage le caractère hybride de L.

Comme le groupe α , F2 et G présentent au v. 29769 une faute d'hypométrie due à la substitution de l'adjectif « loyaulx » – qui compte deux syllabes – avec « beaulx ». Étant donné que, comme Jodogne le signale dans son apparat critique (1983 : 315), le ms. C contient déjà la leçon qui nous sera transmise par les premières éditions (« Mes beaux amis »), il se peut en réalité que ces dernières n'aient pas modifié la version attestée par la plupart des témoins conservés mais que leur antigraphe était proche, dans ce passage, du ms. C.

Manuscripts

Cayphe Mes loyaulx amis²⁸⁵ qui voudra, | il en sera tout a coup fait.

Elyachin Mais vous en priions tous²⁸⁶ de fait, | car tres fort offensés nous a.

Éd. Jodogne v. 29769-72

²⁸³ Ms. A *Mardoceus*.

²⁸⁴ Comme nous le verrons dans le détail dans la section suivante, H fait parfois preuve d'un recours à un témoin plus ancien – manuscrit ou imprimé – afin de corriger une leçon fautive (cf. 2.5.3).

²⁸⁵ Ms. C « Mes beaux amis ».

²⁸⁶ Ms. D « tout ».

Éditions (sauf H, I, L)

Cayphe Mes beaulx amys, quiouldra, | il en sera tout a coup fait.
Elyachin Mais vous en prions tous de fait, | car tres fort offensé nous a.

Quoi qu'il en soit, nous remarquons que le remanieur de H corrige la faute en restaurant la leçon des mss. A, B et D et que l'édition de Nicolas Chrestien n'adopte pas, dans ce cas, la solution contenue dans le sous-groupe β^2 . Curieusement, toutefois, L conserve la modification apportée à partir de H au v. 29771 avec la substitution de l'adverbe « mais » par le pronom « nous » (« Mais vous en prions tous de fait » > « Nous vous en prions tous de fait »), qui est interprétable comme une modernisation syntaxique (cf. 3.4).

H, I

Cayphe Mes loyaulx amys, quiouldra, | il en sera tout a coup fait.
Elyachin Nous vous en prions tous de fait, | car tres fort offensé nous a.

L

Cayphe Mes beaulx amys, quiouldra, | il en sera tout a coup fait.
Elyachin Nous vous en prions tous de fait, | car tres fort offensé nous a.

Exemple n° 63

Le grand nombre de cas de figure de ce type relevés nous amène à croire que dans l'ateliers de Nicolas Chrestien les compagnons d'imprimerie s'occupant de l'établissement du texte pour sa nouvelle édition pouvaient avoir eu sous la main plusieurs éditions anciennes.

Cette pratique ne semble d'ailleurs pas inconnue de Nicolas Chrestien. Comme le signale Laura-Maï Dourdy en illustrant la filiation des cinq impressions nous transmettant le *Jourdain de Blaves*, le modèle suivi par cet éditeur dans l'établissement du texte est difficilement identifiable : « puisqu'il partage certaines variantes avec Michel Le Noir, d'autres avec Jehan Bonfons, et que son édition [...] a été faite dans le même atelier que celle d'Alain Lotrian, il est possible qu'il ait consulté ces trois éditions » (2017 : 178).

Parmi les différents exemplaires – au moins deux – que Nicolas Chrestien a dû consulter pour l'établissement du texte de son édition, il a dû y avoir un imprimé proche de I plutôt que de H : le fait que L ne nous transmette pas les variantes contenues dans le cahier B de H nous amène à croire que celles-ci ne devaient pas être présentes dans les imprimés qu'il a pris comme base.

2.4.3. Entre linéarité et hybridation

Bien que le texte de Gréban ne cesse de subir des modifications mineures tout au long de son existence, deux phases essentielles, datant de l'entrée en jeu d'Alain Lotrian, peuvent être distinguées dans les processus de révision de la *Résurrection*.

Dans la première partie de la tradition textuelle les éditeurs utilisent normalement, comme modèle pour leur travail, la dernière édition publiée, par eux-mêmes ou par un prédécesseur. Les modifications affectant le texte sont relativement moindres jusqu'au moins à la première édition issue de la collaboration entre Denis Janot et Alain Lotrian (E1). De là s'entame ensuite une nouvelle phase de révision, plus articulée par rapport à la première, qui nous permet deux remarques principales : d'une part on relève, parallèlement à une intensification générale de la production livresque, une plus grande attention au texte ; d'autre part, des nouvelles pratiques éditoriales semblent se faire jours vers la moitié du siècle.

Comme le tableau n° 3 le montre, à partir de 1535 – date à laquelle on fait normalement commencer l'activité d'Alain Lotrian en rue Neuve-Notre-Dame – le texte de la *Résurrection* est soumis à deux révisions distinctes. La première, plus rudimentaire, est vraisemblablement effectuée sous le contrôle de cet éditeur lors de la publication de sa première édition conservée (F2) ; la deuxième, beaucoup plus fine et approfondie, a lieu quelques années plus tard, en 1540 (H). Avant cette date, une autre édition avait été publiée (G), qui reprenait essentiellement F2.

Comme G, la dernière édition d'Alain Lotrian n'est quant à elle qu'une reprise des deux versions transmises par ses éditions précédentes.

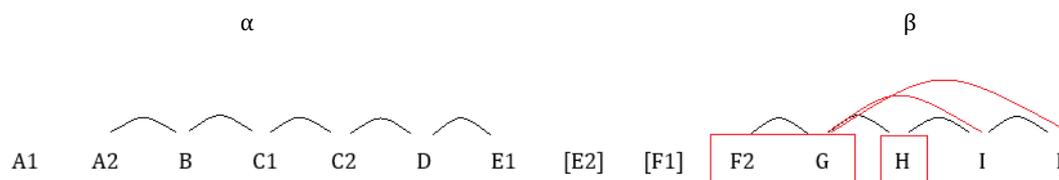


Tableau n° 3

Plus intéressant, bien que celle-ci ne nous offre pas la preuve d'un rajeunissement textuel, est le cas de l'édition de Nicolas Chrestien (L), qui fait référence – indistinctement – aux deux remaniements commandés par Alain Lotrian. Contrairement à I, dont l'hybridation pourrait être le reflet d'une caractéristique matérielle du témoin d'appui utilisé par les collaborateurs d'Alain Lotrian en 1541, L semble révéler l'existence de véritables pratiques d'atelier.

2.5. H, le travail d'un remanieur scrupuleux

L'avantage d'un Livre, c'est de passer par les mains d'un bon Correcteur.
Furetière, 1690

Dans la dernière section de ce deuxième chapitre nous allons nous intéresser plus spécialement au travail du remanieur chargé de la préparation de H (Alain Lotrian 1540). Il ne s'agit pas uniquement de montrer que, à quelques mois de distance seulement, le même éditeur peut publier des textes plus ou moins remaniés, mais aussi de souligner le rôle joué par la sensibilité linguistique des personnes qui s'occupent de la révision du texte pour la mise en place éventuelle de modernisations linguistiques.

2.5.1. Le mètre et la rime

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le souligner, l'édition sortie de l'atelier d'Alain Lotrian en 1540 s'avère particulièrement attentive au respect des contraintes rimiques et métriques typiques des textes en vers. Les cas de figure témoignant d'une correction apportée par le remanieur de H au texte de la *Résurrection* afin de rétablir la mesure de l'octosyllabe ou de restaurer la rime sont si nombreux que les exemples pourraient être multipliés. Nous nous contentons ici de ne présenter que quelques cas de figure.

L'extrait ci-dessous se situe dans l'épisode du procès de Joseph d'Armathie : le grand-prêtre Caïphe demande aux autres membres du Conseil s'ils sont en faveur de l'emprisonnement de Joseph, proposé par Nachor²⁸⁷. Comme nous pouvons l'observer, les éditions antérieures à H suppriment – certes par erreur – l'adverbe « très » devant « mauvais » au v. 27787 (« et, comme ung tres mauvais brigueur » > « et, comme ung mauvais brigueur »), ce qui rend le vers trop court. Afin de restaurer le mètre, le sous-groupe β^2 remplace alors l'adverbe *comme* avec le tour *ainsi que*, tous les deux pouvant être employés dans des proposition comparatives.

²⁸⁷ Cf. v. 27777-84.

Manuscrits

Caiphe C'est doncques vostre intencion | qu'il soit prins a toute rigueur | et, comme ung tres mauvais²⁸⁸ brigueur²⁸⁹, | soit pugny de peine cruelle ?

Éd. Jodogne v. 27785-788

Éditions

Cayphas C'est doncques vostre intencion | qui soit prins a toute rigueur | et, comme ung mauvais brigueur, | soit pugny de prison cruelle ?

Sous-groupe β²

Cayphe C'est doncques vostre intention | qu'il soit prins a toute rigueur | et, ainsi qu'ung mauvais brigueur, | soit pugny de prison cruelle ?

Exemple n° 64

La correction est apportée par le remanieur de H et, comme toujours, les éditions successives peuvent – ou non – adopter les variantes contenues dans l'édition de 1540. Dans ce cas, I (Lotrian 1541) reprend H mais L (Chrestien s.d.) conserve l'erreur reproduite par tous les autres imprimés.

Ce premier exemple montre que la faute a vraisemblablement été introduite lors du passage du manuscrit à l'imprimé, mais il existe des cas où H amende le texte de G parce que les modifications insérées dans l'édition sans date de Lotrian (F2) viennent perturber le mètre.

Le cas de figure suivant est tiré de l'épisode de la disparition de Joseph d'Arimathie : avant que Jésus ne le libère, Joseph se plaint d'avoir été enfermé par les Juifs. Son emprisonnement est jugé par lui-même comme un acte sans fondement.

Comme nous pouvons le constater, les éditions conservent – jusqu'à E1 – la leçon manuscrite (« sans cause et a grant desraison ») ; dans F2, sans raison apparente, le syntagme « a grant desraison » est remplacé avec « sans raison », qui compte pourtant une syllabe de moins. À partir de H, les éditions insèrent après « cause » l'adjectif « aucune » qui, grâce à deux élisions successives (« sans cause aucune et sans raison ») permet l'ajout d'une syllabe.

Manuscrits

Joseph [...] Tu me vois icy diffamé | des Juifz qui m'ont enfermé²⁹⁰ | sans cause et a grant desraison [...]

Éd. Jodogne v. 29694-96

Groupe α

Joseph [...] Tu me vois icy diffamé | des Juifz qui m'ont enfermé | sanz cause et a grant desraison [...]

F2, G

Cayphas [...] Tu me voys icy diffamé | des Juifz qui m'ont enfermé | sans cause et sans raison [...]

H, I, L

Cayphe [...] Tu me vois icy diffamé | des Juifz qui m'ont cy enfermé | sans cause aucune et sans raison [...]

Exemple n° 65

Bien que la plupart des interventions visant la restauration du mètre comportent l'ajout d'une syllabe, le remanieur de H est parfois contraint de réduire la mesure des vers contenus dans les éditions précédentes.

L'exemple n° 66, tiré de la scène de l'apparition de Jésus à Madelaine, reproduit une réplique de Marie Jacobée, qui exprime son incrédulité face à la nouvelle de la résurrection de Christ. Les proportions de l'information diffusée par Madelaine sont décrites – dans les manuscrits et dans

²⁸⁸ Ms. B « ung tel mauvais », ms. A « ung desleal ».

²⁸⁹ Ms. C « trompeur ».

²⁹⁰ Ms. A « en ceste prison affamé ».

les premiers imprimés jusqu'à E1 – à travers le substantif féminin *outrepasse*, qui signifie ici 'la plus grande' (Jodogne 1983 : 419).

Manuscrits

Marie Jacoby Voicy nouvelle, l'outrepasse | des nouvelles qui oncques furent !

Éd. Jodogne v. 29405-406

Groupe α

Marie Jacob Vecy nouvelles, l'outrepace | des nouvelles qui oncques furent !

Probablement à cause de son caractère désuet²⁹¹, ce substantif est remplacé dans F1, F2 et G par le syntagme « de grant efficace ». Cette modification entraîne cependant une faute d'hypermétrie qui comporte, dans H, la suppression d'une syllabe : l'adjectif « grant ».

F1, F2, G

Marie Jacobi Voicy nouvelles de grant efficace, | des nouvelles qui oncques furent !

H, I, L

Marie Jacobi Voicy nouvelles de efficace, | des nouvelles qu'onques ne furent !

Exemple n° 66

Cet exemple nous permet également de souligner, encore une fois, le caractère imprécis des remaniements effectués par les correcteurs qui ont révisé le texte pour les premières éditions de Lotrian²⁹² : la substitution de « *outrepasse* », substantif employé dans la construction du superlatif relatif, isole le syntagme introduit par « des » (« des nouvelles qui oncques furent ! »). Le remanieur de H conserve globalement la leçon hésitante des éditions F1, F2 et G mais introduit un *ne* explétif devant le verbe être (« qu'onques ne furent »)²⁹³ ; cette dernière version est, nous semble-t-il, plus recevable que la précédente car la particule négative instaure une comparaison d'inégalité.

L'exemple suivant provient d'un passage qui met en scène un échange entre Marie de Nazareth et Marie Jacobée. Au v. 31472 les éditions remanient complètement la leçon contenue dans les manuscrits (« douce seur au cueur humble et preu » > « nostre deffence et nostre esperance ») et brisent le schéma rimique (*preu* : *Dieu* | *esperance* ~ *Dieu*).

Manuscrits

Nostre Dame [...] Comment vous est ?

Maria Jacoby Vostre mercy, | douce seur au cueur humble et preu²⁹⁴, | il nous est bien.

Nostre Dame Loué soit Dieu, [...]

Éd. Jodogne v. 31471-73

Éditions (sauf H, I)

Nostre Dame [...] Comment vous va ?

Marie Jacoby Vostre mercy, | nostre deffence et nostre esperance²⁹⁵, | il nous est bien.

Nostre Dame Loué soit Dieu, [...]

²⁹¹ D'après le FEW le substantif *outrepasse* serait encore employé au début du XVII^e siècle au sens de 'excellence, supériorité' ou 'surplus', à côté du sens nouveau de 'abattis que l'adjudicataire d'une coupe de bois fait au-delà des limites qui lui ont été marquées' qui s'imposera par la suite. Le substantif *outrepasse* est toutefois très peu attesté dans les corpus numériques de la BFM 2022 et de Frantext 2020. Dans ce dernier, nous en relevons une dizaine d'occurrences en MF ; en FPréclass, où la forme « *outrepasse* » représente surtout le verbe *outrepasser*, nous ne relevons que quelques occurrences de ce mot, la dernière chez Malherbe (*Les poésies* (1627) « Nous avons perdu des filles l'outrepasse, | des neuf muses la muse et des graces la grace ! »).

²⁹² Pour ce qui est de F1, nous rappelons que nous ne conservons que trois bifeuillets de cette édition, dont demeurent exclus la page de titre et le colophon. D'après l'analyse de la *varia lectio* de l'extrait conservé nous avons choisi de classer cette édition parmi celles de Lotrian, mais il pourrait également s'agir d'un imprimé issu de la collaboration entre Denis Janot et Alain Lotrian.

²⁹³ L'ajout est ici autorisé par l'élision du pronom relatif.

²⁹⁴ Mss. A, D « et pieu » ; le ms. C omet « et preu ».

²⁹⁵ F2, G « nostre deffence et esperance ».

Le remanieur de H modifie alors à nouveau le v. 31472 (« puisque partissez de ce lieu ») sans aucun doute dans le but de restaurer la rime (*lieu* : *Dieu*).

Sous-groupe β²

Nostre Dame [...] Comment vous va ?
Marie Jacobi Vostre mercy, | puisque partissez de ce lieu, | il nous est bien.
Nostre Dame Loué soit Dieu, [...]

Exemple n° 67

Le cas de figure ci-dessous témoigne quant à lui d'une variante contenue dans les éditions F2, G et L qui semble traduire la volonté d'apporter une modernisation syntaxique au texte de la *Résurrection*. Elle concerne la modification de l'ordre des mots dans la principale au v. 28316 (« au monument nous en yrons » > « nous en yrons au monument »), qui passe de CSV à SVC.

Manuscrits

Magdelaine C'est le point, | et regarder qu'il nous faudra. | Et si tost que le jour
saudra²⁹⁶, | au monument nous en yrons.
Maria Jacoby Vostre bon conseil ensuivrons | et sera tres bien retenu.

Éd. Jodogne v. 28313-18

Groupe α

Magdelaine C'est le point, | et regarder qu'il nous faudra. | Et si tost que le jour
fauldra, | au monument nous en yrons.
Maria Jacob Vostre bon conseil ensuyvrons | et sera tres bien retenu.

F2, G, L

Magdaleine C'est le point | et regarder qu'il nous faudra. | Et si tost que le jour
faillera | nous en yrons au monument.
Marie Jacoby Vostre bon conseil ensuyvrons | et sera tresbien retenu.

Or, bien que cette variante puisse être interprétée comme un fait de langue, l'inversion de l'ordre des constituants comporte une erreur sur le plan rimique (*yrons* : *ensuivrons* | *monument* : *ensuyvrons*). C'est alors sans aucun doute pour restaurer la rime que, dans H, la syntaxe originelle, plus ancienne, est rétablie.

Sous-groupe β²

Magdaleine C'est le point | et regarder qu'il nous faudra. | Et si tost que le jour
fauldra | au monument nous en yrons.
Marie Jacobi Vostre bon conseil ensuivrons | et sera tres bien retenu.

Exemple n° 68

Il est bien connu que les caractéristiques propres aux textes en vers peuvent entraver les interventions éventuelles des copistes et des remanieurs. Comme nous le verrons dans le détail tout au long du Chapitre 3, les contraintes métriques et rimiques obligent souvent les remanieurs à choisir entre différents types de modernisation à apporter au texte de la *Résurrection* ; cela nous permet indirectement de hiérarchiser les différents faits de langue.

Le cas de figure ci-dessous, qui se situe encore dans l'épisode du procès de Joseph d'Arimathie, met en scène le personnage principal. Dans une longue réplique Joseph affirme avoir descendu le corps de Jésus par compassion pour lui, à tort condamné au supplice.

L'innocence de Christ est exprimée au v. 28057 à travers la négation des substantifs *meffait*²⁹⁷ 'faute' et *desserte*²⁹⁸ 'mérite (bon ou mauvais)' (« sans meffait ne quelque desserte »). Les imprimés – jusqu'à E1 – conservent la leçon manuscrite. À partir de F1, les remanieurs

²⁹⁶ Ms. C « viendra ».

²⁹⁷ Cf. DMF 2020, *ad vocem*.

²⁹⁸ Cf. DMF 2020, *ad vocem*.

retouchent ce vers en supprimant, sans doute car il commençait à devenir obsolète²⁹⁹, le mot « desserte » et en introduisant le substantif « sorte » ; les substantifs *meffait* et *sorte* sont alors précédés tous les deux par l'adjectif nul (« sans nul meffait en nulle sorte »). Cette modification brise le schéma rimique (*soufferte* : *desserte* | *soufferte* ~ *sorte*).

Manuscripts

Joseph [...] comme en ayant compassion | de la piteuse passion | qu'il a enduree et soufferte | sans meffait ne quelque desserte [...]

Éd. Jodogne v. 28054-57

A1, A2, B, C, D, E1

Joseph [...] comme en ayant compassion | de la piteuse passion | qu'il a enduree et soufferte | sans meffait et quelque desserte [...]

F1, F2, G, L

Joseph [...] comme en ayant compassion | de la piteuse passion | qu'il a enduré et soufferte | sans nul meffait en nulle sorte [...]

Afin de restaurer la rime, H remanie la version de F1, F2, et G – qui sera ensuite reproduite par L – en réintroduisant le substantif *desserte* (« sans nul meffait et sans desserte »).

H, I

Joseph [...] comme en ayant compassion | de la piteuse passion | qu'il a enduré et soufferte | sans nul meffait et sans desserte [...]

Exemple n° 69

Comme nous le verrons dans la section suivante, il existe un certain nombre d'indices nous faisant croire que le remanieur de H pouvait avoir sous la main un témoin – manuscrit ? – dont il se servait pour résoudre certains des problèmes textuels contenus dans G. La série de remaniements successifs illustrée plus haut nous amène à penser que, de manière générale, les imprimeurs prenaient comme base pour leur édition la dernière version de la *Résurrection* publiée en rue Neuve-Notre-Dame (cf. 2.4). Cependant, les variantes relevées dans les éditions tardives montrent que les éditeurs semblent parfois mettre à contribution les imprimés plus anciens pour établir le texte qu'ils sont en train d'éditer ; plus particulièrement, nous remarquons que H rétablit parfois la leçon manuscrite – éventuellement contenue dans les premiers imprimés – signe que le remanieur chargé de la révision du texte en 1540 a dû pouvoir, en cas de nécessité, consulter un témoin ultérieur circulant dans l'atelier.

Ce dernier cas de figure est exemplaire, nous semble-t-il, des différents problèmes venant toucher le mètre et la rime des textes en vers. Il est tiré d'un passage qui met en scène les soldats de Pilate (cf. v. 29151-256). Suite à la résurrection, les gardes du sépulcre se réveillent et se rendent compte que le corps de Jésus a disparu ; Marc Antoine suggère alors d'aller annoncer aux Juifs ce qui s'est passé. Les v. 29214-216 sont conservés par les imprimés, dans la version manuscrite, jusqu'à E1 (Denis Janot et Alain Lotrian s.d.). Le compositeur de F1 modifie alors les v. 29214 et 29216 en introduisant deux erreurs distinctes : d'abord – et sans raison apparente – il remplace le syntagme « tous unis » avec « tous ensemble », qui implique la rupture du schéma rimique (*uniz* : *Juifz* | *ensemble* ~ *Juifz*) ; il supprime ensuite la préposition « encontre », à laquelle il préfère « entre », en réduisant ainsi le nombre de syllabes.

Manuscripts

Marcus Anthonius [...] et nous en allons tous uniz | presenter devant les³⁰⁰ Juifz, | nous excuser encontre tous³⁰¹.

²⁹⁹ *Desserte* est encore attesté chez Cotgrave (1611 : « also, merit, or deseruing ») mais considéré comme un « vieux mot » par Corneille (1694). Il est probable qu'après le premier quart du XVI^e siècle ce substantif commençait à être jugé comme obsolète par certains lecteurs.

³⁰⁰ Ms. A « ces faulx »

³⁰¹ Ms. A « pour nous excuser contre tous ».

A1, A2, B, C1, C2, D, E1*Marchantonne*[...] et nous en allons tous unis | presenter devant les Juifz, | nous excuser encontre tous.**F1, F2, G***Marchantonne*[...] et nous en allons tous ensemble | presenter devant les Juifz, | nous excuser entre tous.

Les deux fautes auxquelles nous avons fait référence viennent s'ajouter à un problème préexistant et lié à la prononciation du mot *Juif*. Ce substantif, qui comptait vraisemblablement deux syllabes au moment de la composition du texte par Arnoul Gréban, témoigne de la réduction du hiatus *ui* vers la fin du XV^e siècle³⁰².

Le remanieur de H – particulièrement attentif au respect des contraintes rimiques et métrique mais également sensible à l'évolution de la prononciation – retouche les v. 29214-15 afin de rétablir la rime (*discord* : *accord*) et d'allonger d'une syllabe le v. 29215, devenu trop court à cause de l'amuissement du hiatus dans « Juifz ». Il introduit ensuite au v. 29216 la préposition *pour*, marquant la causalité finale, qui permet de restaurer la mesure de l'octosyllabe.

H, I, L*Marchantonne*[...] et nous en allons sans discord | presenter aux Juifz d'ung accord | pour nous excuser entre tous.

Exemple n° 70

Comme les exemples étudiés ci-dessous le montrent clairement, la conservation de la structure d'octosyllabes à rime plate est extrêmement importante dans H. Nous verrons dans la suite de ce travail que les contraintes métriques et rimiques – particulièrement strictes dans cette édition – peuvent empêcher parfois l'adoption d'une modernisation linguistique ou obliger le remanieur à choisir entre deux modifications possibles. Dans ce contexte rigoureux, les rajeunissements qui malgré ces impératifs ont eu lieu revêtent une valeur particulière.

2.5.2. Les erreurs textuelles

En plus des erreurs rimiques et métriques, le remanieur de H s'avère particulièrement attentif aux problèmes textuels qui, pour différentes raisons, peuvent se produire dans certains chaînons de la tradition imprimée. Comme nous avons déjà eu l'occasion de le montrer, l'édition de Lotrian de 1540 résout souvent les fautes introduites lors du passage du manuscrit à l'imprimé ou qui se sont insinuées dans le texte de Gréban au fil des impressions à cause d'une bévue du compositeur ou à la suite d'un remaniement peu soigné. Dans les lignes qui suivent, nous en fournissons quelques exemples supplémentaires afin de rendre compte des différents cas de figure.

Dans ce premier exemple, on constate que le v. 30197 (« et lors nous sera reprové ») est supprimé, sans doute par erreur, dans les éditions C2, D, E1, F2, G et L et que cela entraîne un problème au niveau de la logique du texte mais également de la rime. L'extrait ci-dessous, tiré de la scène qui voit les gardes du sépulcre devant le conseil des Juifs, fait référence à une réplique de Jéroboam ; le personnage met en doute la bonté de l'une des deux solutions proposées par Jonathan afin d'empêcher les soldats de parler de la disparition du corps de Jésus³⁰³. Jéroboam croit que la mise à mort des gardes – qui sont par ailleurs sous le contrôle de Pilate – constituerait automatiquement une preuve du fait que le Sanhedrin a quelque chose à cacher et attirerait le

³⁰² Nous aborderons plus bas, dans le détail, la question de la réduction de ce hiatus et du traitement que les copistes et les éditeurs font des vers contenant le mot *Juif* (cf. 2.5.4).

³⁰³ Cf. v. 30164-30172.

mécontentement du peuple. Jésus serait par conséquent réhabilité et les Juifs, « demourans en l'arriere »³⁰⁴, perdraient leur statut et leur pouvoir.

Manuscripts

Jheroboam [...] Lors sera Jhesus eslevé | et lors³⁰⁵ nous sera reprouvé | mille foiz la mort du brigueur³⁰⁶, | et comment a toute³⁰⁷ rigueur | y procedasmes en derriere, | ainsi demourans³⁰⁸ en l'arriere, | sans seigneurie et sans pouoir.

Éd. Jodogne v. 30196-202

A1, A2, B, C1

Jeroboan [...] Hors³⁰⁹ sera Jesus eslevé | et lors nous sera reprouvé | mille foys la mort du brigueur, | et comment a toute rigueur | y procedasmes en derriere, | ainsi demourons en arriere, | sans seigneurie³¹⁰ et sans pouoir.

Or, en omettant le v. 30197, les éditions C2, D, E1, F2, G et L suppriment le verbe *reprover*, qui régit le complément « la mort du brigueur » au v. 30198 et brise la rime (*eslevé* : *reprouvé*).

C2, D, E1, F2, G, L

Hieroboam [...] Lors sera Jhesus eslevé | mille foys la mort du brigueur, | et comment a toute rigueur | y procedasmes en derriere, | ainsi demourrons en arriere³¹¹, | sans seigneur et sans pouoir.

Le compositeur de H choisit alors d'introduire un nouvel octosyllabe (« et ung chascun de nous grevé ») après le v. 30197 et de modifier le v. 30198 (« mille foiz la mort du brigueur » > « réputé volleur et brigueur »). Même le v. 30199 fait l'objet d'une modification, bien que minime, visant à harmoniser les différentes variantes introduites (« et comment a toute rigueur » > « attendu qu'a toute rigueur »). Cette solution permet non seulement le respect de la rime (*eslevé* : *grevé*), mais redonne unité et cohérence au passage en question.

H, I

Jeroboam [...] Lors sera Jesus eslevé | et ung chascun de nous grevé, | reputé volleur et brigueur | attendu qu'a toute rigueur | y procedasmes en derriere | ainsi demourrons en arriere | sans seigneur et sans revenu.

Exemple n° 71

Cette série de variantes – pour autant indispensable à la restauration de la logique narrative – éloigne toutefois le texte de la leçon manuscrite. À titre d'exemple, nous remarquons que le substantif *brigueur*³¹², qui originellement définissait Jésus, est ici employé par Jéroboam en référence aux membres du Sanhedrin.

Le second cas de figure témoigne inversement de l'ajout d'un vers dans les éditions – jusqu'à G – qui brise la série d'octosyllabes à rime plate présente dans les manuscrits. Nous remarquons que, sans doute à cause d'un problème lié au substantif *gouvernement*³¹³ – qui indique normalement l'action de conduire, de diriger' qqch ou qqn mais qui est employé dans les manuscrits au sens de 'maitre' (Jodogne 1983 : 404) – les imprimés modifient le v. 33018 en

³⁰⁴ Cf. DMF 2020 : *arriere* III. - Subst. masc. A. – 'Ce qui est en arriere, partie postérieure' – *Demeurer en l'arriere*. 'Être abandonné'.

³⁰⁵ Ms. A « et lors » omis, « adonc ».

³⁰⁶ Ms. C « begueur ».

³⁰⁷ Ms. C « en toute ».

³⁰⁸ Ms. AD « demourrons ».

³⁰⁹ B, C1 « Lors ».

³¹⁰ C1 « seigneur ».

³¹¹ E1, F2 « en derriere ».

³¹² Cf. DMF 2020 : *brigueur*, adj. et subst. masc. '(Celui) qui aime et provoque les disputes, querelleur, intrigant'

³¹³ Mais aussi, peut-être, pour résoudre le souci métrique – attesté dans les mss. C et D – dû à l'introduction du présentatif en début de vers, qui comporte l'ajout d'une syllabe.

remplaçant cet mot par « gouverneur » et introduisent un octosyllabe après le v. 33019 (« et séparé tant doucement »). Ce dernier s'avère nécessaire à la reconstruction de la rime (*gouvernement : presentement | presentement : doucement*).

Mss. B, C, D

S. Mathias Puisque nostre leal ducteur, | Jhesus³¹⁴, nostre gouvernement, | c'est departy presentement | de nostre compaignie ainsi [...]

Éd. Jodogne v. 33017-20

Ms. A

Puisque nostre leal ducteur | s'est presentement departy [...]

Éditions (sauf H, I, L)

Sainct Mathias Puis que nostre leal³¹⁵ ducteur | c'est Jesus, nostre gouverneur, | c'est departy presentement | et séparé tant doucement | de nostre compaignie ainsi [...]

La variante contenue dans les imprimés jusqu'à G demeure pourtant insatisfaisante car elle donne lieu à une suite de trois octosyllabes rimant en *-eur* (*crëateur*³¹⁶ : *ducteur* : *gouverneur*). Le remanieur de H, particulièrement attentif au respect de la structure rimique du texte de Gréban, supprime alors le v. 33018 (« c'est Jesus, nostre gouverneur ») – comme le faisait déjà le ms. A – pour rétablir la rime plate (*crëateur* : *ducteur* et *presentement* : *doucement*).

H, I, L

Puis que nostre loyal ducteur | s'est departy presentement | et séparé tant doucement | de nostre compaignie ainsi [...]

Exemple n° 72

Dans l'extrait ci-dessous, tiré de la scène de l'élection de Mathias, S. Jehan informe S. Pierre que les deux pièces pour le tirage au sort du disciple qui occupera la place de Judas sont prêtes ; comme convenu, l'une porte une marque et l'autre non. Pour son édition critique de la *Passion*, au v. 33527, Jodogne corrige le texte du ms. B (« par la mort ») à l'aide du ms. A (« par l'accord ») ; comme nous pouvons l'observer, la leçon du ms. B, fautive, est également contenue dans les éditions jusqu'à G.

Manuscrits

Saint Jehan [...] Ça vecy³¹⁷ deux sors³¹⁸ preparéz³¹⁹ | comme le commun les assigne : | l'un en y a qui a un signe | de quoy a part³²⁰ signé l'avons | par l'accord³²¹ de noz compaignons [...]

Éd. Jodogne v. 33523-527

Éditions (sauf H, I, L)

Sainct Jehan [...] Et vecy deux sors préparés | comme le commun les assigne : | l'un en y a qui a un signe | de quoy appart³²² signé l'avons | par la mort de noz compaignons [...]

Or, si cet exemple n'est pas le signe d'une filiation directe entre le ms. B et les éditions³²³, il représente sans aucun doute un indice du degré d'attention portée par les différents remanieurs au texte de la *Résurrection*. La version proposée par H – et reproduite ensuite par I et L – semble à ce propos avoir pour but de corriger l'erreur contenue dans les imprimés précédents.

³¹⁴ Mss. C, D « c'est Jhesus »

³¹⁵ F2, G « loyal ».

³¹⁶ Cf. v. 33016 (« Dieu, nostre pere créateur »).

³¹⁷ Ms. B « Ce vecy » ; ms. A « ça veez cy » ; ms. C « Et voicy » ; ms. D « Sy vecy ».

³¹⁸ Ms. B « deux sers » ; ms. A « nos sors ».

³¹⁹ Mss. B, D « séparéz ».

³²⁰ Ms. B « appert » ; mss. A, C « a part » ; ms. D « appare ».

³²¹ Ms. B « par la mort » ; ms. C « pour le mort » ; ms. D « pour l'amour ».

³²² F2, G « apert ».

³²³ Filiation qui a été exclue plus haut sur la base du grand nombre de divergences qui les séparent (cf. 2.1.4).

H, I, L

S. Jehan [...] Et voicy deux sors preparéz | comme le commun les assigne : |
l'ung en y a qui a ung signe | de quoy apert signé l'avons | que ainsi
faire le debuons [...]

Exemple n° 73

Dans ces trois dernières éditions le v. 33527 est complètement remanié : le complément circonstanciel (« par la mort de noz compaignons ») est remplacé par une subordonnée introduite par un *que* explicatif (« que ainsi faire le debuons »). De même que le copiste du ms. D (cf. note n° 321), le remanieur chargé de la préparation de l'édition de 1540 (H) a dû se rendre compte du problème textuel posé par la leçon contenue dans G et il a trouvé une solution pour corriger la faute.

Les exemples de ce type – relativement nombreux dans H – témoignent bien, nous semble-t-il, du soin dont fait preuve le travail du remanieur chargé par Alain Lotrian en 1540 de la révision du texte de Gréban.

2.5.3. Des pratiques d'ateliers ?

Dans d'autres cas, comme nous l'avons suggéré plus haut, H rétablit la leçon manuscrite, qui peut être – ou non – encore conservée dans les premières éditions. Le remanieur de H corrige les bévues de ses prédécesseurs, parfois en difficulté face à des formes inhabituelles, mais également les erreurs qui ont pu se produire lors du passage à l'imprimé du texte de Gréban.

Comme Jodogne le signale dans son *Introduction*, on atteste dans la *Passion* la graphie rare *ouer* pour *oir*, contenue dans les formes *lavouer*, *mirouer*, *doulouere* et *manjouere* (1983 : 47). Le substantif *mirouer*, qui apparaît deux fois dans la *Résurrection* au v. 31957 (cf. exemple n° 74) et 33869 (cf. exemple n° 75), se révèle à ce propos problématique.

Dans le premier cas, il est conservé dans les éditions jusqu'à G et ensuite remplacé par la forme classique « miroir ». Dans le second cas, les premières éditions contiennent la leçon « ouvrir », qui est sans doute le fruit d'une étourderie due à la fusion du marqueur « O » en début de vers avec le substantif qui suit.

Manuscrits

Moab O mirouer du monde [...]

Éd. Jodogne v. 33869

Éditions (sauf H, I, L)

Moab Ouvrouer du monde [...]

H, I, L

Moab O³²⁴ miroir du monde [...]

Exemple n° 74

La leçon « ouvrir » est contenue dans les imprimés jusqu'à G et ensuite corrigée par H, qui rétablit la leçon originelle en modernisant la graphie du substantif. Il nous paraît à ce propos invraisemblable que le remanieur de H ait corrigé la faute par conjecture ; il a dû sans doute se rendre compte du problème posé par « ouvrir » et – comme il le fait ailleurs – a amendé le texte en se servant d'un autre témoin à sa disposition.

L'exemple suivant semble prouver lui aussi de l'existence de ce type de procédé. Les vers ci-dessous, tirés de l'épisode du sermon sur la montagne, reproduisent la partie initiale de l'une des répliques de Joseph d'Arimatee : suite à l'apparition soudaine de Jésus, Joseph rejoint le chant de louanges – entamé par les autres disciples – qui se terminera quelque vers plus tard en prenant la

³²⁴ I « Au ».

forme d'un rondeau³²⁵. Comme nous pouvons le constater, à la fin du v. 31960 les manuscrits emploient le verbe *désirer* – ayant comme objet l'idée de béatitude exprimée au vers précédent –, remplacé dans les éditions par *dévoier*. Cette substitution, probablement fortuite, entraîne pourtant une erreur textuelle sur le plan logique.

Manuscrits

Joseph le Juste O digne et reverand mirouer, | de tout bien la similitude, | dont despend la bēatitūde | que nous devons plus désirer [...]

Éd. Jodogne v. 31957-960

A1, A2, B, C1, C2, D, E1, F2, G

Joseph le Juste O digne et reverand mirouer, | de tout bien la similitude, | dont despend la bēatitūde | que nous devons plus desvoier [...]

H, I, L

Joseph O digne et reverand miroir, | de tout bien la similitude, | dont despend la bēatitūde | que nous devons plus désirer [...]

Exemple n° 75

Le remanieur de H, le seul à s'apercevoir du problème, réintroduit alors le verbe *désirer*, fort probablement en s'aidant d'un témoin manuscrit qui circulait dans l'atelier de Lotrian au moment de la préparation de cette édition.

Le troisième cas de figure illustre une situation similaire : au v. 32917, l'édition de Lotrian de 1540 rétablit la leçon manuscrite et rejette celle, corrompue, contenue dans les éditions précédentes.

Les v. 32917-18, tirés de la scène de l'ascension de Jésus au ciel, traitent de la requête de Neptalin qui – après Ruben³²⁶ - s'adresse à Christ en lui faisant part de ses doutes quant à la reconstruction du règne d'Israël et en demandant des informations supplémentaires³²⁷. Comme nous pouvons l'observer, la leçon contenue dans les manuscrits au v. 32917 (« Dictes nous quant viendront les jours ») est modifiée par les éditeurs – dès les premiers imprimés – qui corrompent le texte. Dans H le remanieur restaure alors la leçon manuscrite afin de résoudre le problème textuel relevé dans les imprimés précédents.

Manuscrits

Neptalin [...] Dictes nous quant viendront les jours, car tres fort nous en doubtions.

Éd. Jodogne v. 32917-918

Éditions (sauf H, I, L)

Neptalin [...] Dicte [sic] nous quant vendra le cours, car tres fort nous en doubtions.

H, I, L

Neptalin [...] Dictes nous quant viendront les jours, car tres fort nous en doubtions.

Exemple n° 76

Ces trois premiers cas de figure témoignent d'un recours au manuscrit en cas de faute, mais le remanieur peut également rétablir la leçon manuscrite sans que celle contenue dans G soit forcément erronée, comme le prouvent les exemples n° 77 et 78.

Les vers ci-dessous, contenus dans une réplique de Marc Antoine, se situent au niveau narratif après la tempête et le tremblement de terre qui précèdent la résurrection de Jésus. Les soldats gardant le sépulcre se disent épuisés et, avant de s'endormir, décrivent les symptômes de

³²⁵ Cf. v. 31961-76.

³²⁶ Cf. v. 32907-912.

³²⁷ Actes 1, 6 : Ils étaient donc réunis et lui avaient posé cette question : « Seigneur, est-ce maintenant le temps où tu vas rétablir le Royaume pour Israël ? »

leur malaise. Au v. 28949 Marc Antoine emploie le verbe *travailler*³²⁸ pour exprimer la souffrance à laquelle son corps est soumis. Lors du passage à l'imprimé, une erreur se produit : les premières éditions répètent – certes accidentellement – ce verbe à la fin du v. 28949 et remplacent ainsi *veiller*, qui servait à décrire l'opération de surveillance menée par les soldats (« brief, que je ne puis plus veillier » > « bref, que plus ne puis travailler »).

Manuscripts

Marcus Anthonius Dormir sur la terre me fault, | car tant sens mon corps traveiller³²⁹, | brief, que je ne puis plus veillier³³⁰, | dont je meurs de dueil et d'engaïne.

Éd. Jodogne v. 28948-52

A1, A2, B, C1, C2

Marchantonne Dormir sur la terre me fault, | car tant sens mon corps travailler, | brief, que plus ne puis travailler, | dont je meurs de dueil et d'engaïne.

La faute est alors corrigée une première fois dans D (veuve Trepperel s.d.) qui remplace le verbe *travailler* avec *bouger*, utilisé en emploi pronominal (« me [...] bouger »). Cette variante – reproduite dans presque toutes les éditions successives – est correcte mais elle a pour autant dû être jugée comme insatisfaisante par le remanieur de H, qui rétablit la leçon manuscrite en réintégrant le verbe *veiller* (« brief, que plus je ne puis veiller »).

D, E1, F1, F2, G, I, L

Marchantonne Dormir sur la terre me fault, | car tant sans mon corps travailler, | brief, que plus ne me puis bouger, | dont je meurs de dueil et d'engaïne.

H

Marchantonne Dormir sur la terre me fault, | car tant sens mon corps travailler, | brief, que plus je ne puis veiller, | dont je meurs de dueil et d'angagne.

Exemple n° 77

L'exemple n° 78 témoigne de la substitution du substantif *clause*, employé au v. 29562 par les manuscrits et les premiers imprimés – jusqu'à E1 – et ensuite supprimé dans F2 et G. D'après Jodogne, ce mot apparaît deux fois dans la *Résurrection* au sens général de 'sujet' (cf. v. 27726 et 32216) et deux fois au sens de 'proposition' (cf. v. 29562 et 33285) (1983 : 378).

Pour ce qui est de ce dernier sens, les dictionnaires du XVII^e siècle illustrent la spécialisation que ce substantif a subi au cours du temps : pouvant indiquer tout type de propos ou de phrase en MF, ce terme n'a été conservé – sans doute en raison de son allure latinisante – que dans le domaine du droit, où il indique, de manière générale, la « disposition particulière d'un acte »³³¹. Alors que Cotgrave (1611) fait encore référence à une idée de proposition, éventuellement conclusive (« A Clause, Period, conclusiue sentence, or conclusion »)³³² Richelet (1680) et Furetière (1690) indiquent qu'il s'agit d'un terme notarial et contractuel.

L'extrait ci-dessous, qui reproduit la partie initiale d'une réplique de S. Jude, nous montre qu'au v. 29563 le substantif *clause* est remplacé, dans F2 et G, avec *chose*. Employé par l'un des apôtres de Jésus – encore ignorants de la résurrection de leur maître – ce mot renvoie ici à la nouvelle diffusée plus haut par les trois Maries.

Manuscripts

Saint Jude Simon, je suis de vostre accord | et ne puis croire ceste clause ; | et je vueil assigner la cause [...]

³²⁸ Cf. DMF 2020, *ad vocem*.

³²⁹ Ms. A « je sens mon corps tant traveiller »

³³⁰ Ms. A « que plus ne pourroye veiller » ; ms. D « brief je ne puis plus veiller » ; le ms. C omet ce vers.

³³¹ Cf. TLFi, *ad vocem*.

³³² Littré nous informe d'ailleurs que, selon Maigret, au début du XVI^e siècle ce terme indiquait une phrase « comme renfermant une pensée parfaitement terminée ».

A1, A2, B, C1, C2, D, E1

Saint Jude Symon, je suis de vostre accord | et ne puis croire ceste clause ; | et je
vueil assigner la cause [...]

Il nous semble possible de supposer que vers la moitié du XVI^e siècle ce *clause* avait peut-être déjà commencé à se spécialiser et que certains remanieurs ont, probablement pour cette raison, choisi de le supprimer au profit de *chose*.

Quoi qu'il en soit, nous remarquons que le remanieur de H choisit de rétablir la leçon manuscrite, bien que la variante contenue dans F2 et G ne gêne ni le mètre ni la rime et qu'elle soit acceptable au niveau sémantique.

F2, G, L

S. Jude Symon, je suis de vostre acord | et ne puis croire ceste chose ; | je³³³
vueil assigner la cause [...]

H, I

S. Jude Symon je suis de vostre acord | et ne puis croire ceste clause ; | car je
vueil assigner la cause [...]

Exemple n° 78

S'il est vrai que ce terme apparaît une autre fois au sens de 'proposition' au v. 33285, il est évident que le contexte d'occurrence est différent et plus spécifique³³⁴ : dans ce deuxième cas, en effet, nous remarquons un renvoi plus direct vers la profession d'avocat (« mestier d'avocatz »), qui permettra la spécialisation de *clause* et qui a vraisemblablement dû permettre sa conservation dans F2 et G au v. 33285.

Le cas de figure suivant est sans doute l'un des plus intéressants : il témoigne d'un remaniement massif et en même temps de la reconstruction d'une forme fixe originellement contenue dans les manuscrits.

Dans le passage cité ci-dessous, il est question de l'une des nombreuses invectives contre les Juifs qui caractérisent ce type de texte³³⁵ : la réplique de saint Simon s'insère dans un concert de lamentations pour la mort de Jésus et d'insultes adressées aux Juifs, qui sont accusés de la mise à mort du Christ.

Les v. 28543-54 tels qu'ils nous sont transmis par les manuscrits s'organisent dans un douzain construit suivant le schéma rimique *abaab bbabba* (Jodogne 1983 : 134).

Manuscrits

Saint Symon O gent³³⁶ a tout mal ordonnee, | que maudicte soit la³³⁷ journee | que
Envie ton sens retourna, | quant nostre lumiere donnee, | dont nostre
ame est enluminee³³⁸, | est par³³⁹ toy morte et retour n'a³⁴⁰ ! | Jadis il
nous enlumina | et la gloire determina | de la haultaine³⁴¹ jubilee ; |
nostre bien oncq puis ne regna | ne nostre foy lumiere n'a | puisque tu
l'as obnubilee.

Éd. Jodogne v. 28543-54

³³³ L « car je »

³³⁴ Cf. v. 33283-86 (« *Fergalus* : Ilz eussent mestier d'avocatz | pour plaidoyer ung pou leur cause, | car, comme j'entens par leur clause, | leur fait n'est point droicement net »).

³³⁵ Les *Passions* francophone (et germanophone) sont contaminées par des topoï antijuifs : l'antagonisme qui oppose le groupe hostile des Juifs et la communauté chrétienne est ancré dans leur propre matière (Posth 2022).

³³⁶ Ms. D « gens »

³³⁷ Ms. C omet « la »

³³⁸ Ms. D omet le vers entier.

³³⁹ Ms. D « pour »

³⁴⁰ Ms. A « par toy de nous de destourna »

³⁴¹ Ms. C « haulte »

Les premiers imprimés modifient le texte et le schéma des rimes qui, dans cette nouvelle version, comporte une série d’octosyllabes à rime plate aux v. 28543-28551, suivie d’un quatrain qui adopte la forme *abba*.

Nous remarquons également l’introduction d’une série de petits remaniements : au v. 28545 le temps du verbe retourner est modifié pour permettre la rime avec le vers qui suit (« Et ton cueur a mal atourne »), qui ne figure pas dans les manuscrits ; l’omission du v. 28551 (« De la haultaine jubilee ») dans les imprimés entraîne la modification du vers précédent (« Et la gloire determina »), qui est remanié pour être lié au v. 28549 (« Jadis il nous enlumina | Et la gloire determina » « Jadis il nous enlumina | En la gloire determinee ») ; une dernière variante réside donc dans la substitution, au v. 28553, de la conjonction « ne » avec « se », qui introduit la protase d’une phrase conditionnelle.

A1, A2, B, C1, C2, D, E1

Saint Symon

O gent a tout mal ordonnee, | que mauldicte soit la journee | que Envye
a ton sans retourne | et ton cueur a mal atourne, | quant nostre lumiere
donnee, | dont nostre ame est enluminee | est³⁴² par toy morte et
retour
n’a ! | Jadis il nous enlumina | en la gloire determinee | nostre bien onc
puis ne resgna | ne³⁴³ nostre foy lumiere n’a | puisque tu l’as obnubilee.

F1, F2, G, I, L

S. Symon

O gent a tout mal ordonnee, | que mauldicte soit la journee | que Envie
a ton sens retourne | et ton cueur a mal atourne³⁴⁴, | quant nostre
lumiere donnee, | dont nostre ame est enluminee | eust par toy morte
et aorna ! | Jadis il nous enlumina | en la gloire determinee | nostre
bien onc puis ne regna | se nostre foy lumiere n’a | puisque tu l’as
obnubilee.

Le texte transmis par les premiers imprimés – jusqu’à E1 – est gardé presque entièrement dans F1, F2, G, I et L, mais il est complètement remanié dans H, où ces vers sont à nouveau organisés dans un douzain adoptant la forme *aabaab bbabba*. Cette nouvelle version n’a pourtant rien à voir avec celle transmise par la tradition manuscrite ; les v. 28549-554 constituent en effet un remaniement important des vers contenus tant dans les manuscrits que dans les imprimés antérieurs.

H

S. Symon

O gent a tout mal ordonnee, | que mauldicte soit la journee | que Envie
en toy tant sejourna | quant la lumiere donnee, | dont nostre ame est
enluminee | en ton cueur si mal s’atourna | car puis qu’Envie
condampna | celuy qui nous enlumina | de la gloire determinee | ton
bien oncques puis ne regna | si que ta foy lumiere n’a | et au fons
d’enfer es dampné.

Exemple n° 79

Il nous paraît clair que H ne peut pas avoir rétabli par conjecture ce schéma rimique complexe, absent, par ailleurs, dans les premiers imprimés : il s’agirait donc d’un autre exemple prouvant que ce compositeur aurait pu avoir recours à un manuscrit qui n’a pas été conservé pour établir le texte qu’il allait éditer.

Manuscripts		H	
<i>Saint Symon</i>		<i>S. Symon</i>	
O gent a tout mal ordonnee	<i>a</i>	O gent a tout mal ordonnee	<i>a</i>
Que mauldicte soit la journee	<i>a</i>	Que mauldicte soit la journee	<i>a</i>
Que Envie ton sens retourna	<i>b</i>	Que envie en toy tant sejourna	<i>b</i>

³⁴² C2, D « eust »

³⁴³ C2 « ce » ; D, E1 « se »

³⁴⁴ L « ordonne ».

Quant nostre lumiere donnee	<i>a</i>	Quant la lumiere donnee	<i>a</i>
Dont nostre ame est enluminee	<i>a</i>	Dont nostre ame est enluminee	<i>a</i>
Est par toy morte et retour n'a	<i>b</i>	En ton cueur si mal s'atourna	<i>b</i>
Jadis il nous enlumina	<i>b</i>	Car puis qu'envie condampna	<i>b</i>
Et la gloire determina	<i>b</i>	Celuy qui nous enlumina	<i>b</i>
De la haultaine jubilee	<i>a</i>	De la gloire determinee	<i>a</i>
Nostre bien oncq puis ne regna	<i>b</i>	Ton bien oncques puis ne regna	<i>b</i>
Ne nostre foy lumiere n'a	<i>b</i>	Si que ta foy lumiere n'a	<i>b</i>
Puisque tu l'as obnubilee	<i>a</i>	Et au fons d'enfer es dampné	<i>a</i>

Ces deux derniers exemples suggèreraient que le remanieur de H a pu mettre à contribution, en cas de nécessité, un témoin vraisemblablement proche du ms. A.

Le premier cas de figure est tiré de la scène de l'emprisonnement de Joseph d'Armathie. Parmi les soldats, Malabrun – Brayhault dans les imprimés – est chargé d'accompagner Joseph dans sa prison ; en réponse à Gueulu³⁴⁵, le personnage affirme vouloir prendre toutes les précautions possibles afin d'empêcher le prisonnier de s'évader.

Or, comme nous pouvons l'observer, les mss. B, C, D contiennent, aux v. 28213-214, l'expression *savoir belle masse de qqch*, qui fait référence ici aux enchantements dont Joseph serait obligé d'employer pour s'échapper d'un lieu si protégé. Cette leçon est alors conservée dans les imprimés jusqu'à F1, bien que remaniée (« de l'enchantement belle masse »), et ensuite modifiée dans F2, G et L (« de l'enchantement belle menasse »).

La leçon contenue dans F2, G et L est fautive : la substitution de « masse » avec « menasse » rend le vers hypermétrique et ne fait pas de sens.

Mss. B, C, D

Malabrun [...] je le pense si bien serrer³⁴⁶ | et si fermement enferrer³⁴⁷ | que jamais il n'en partira | ou il faut dire qu'il sçara | des enchantements belle masse [...]

Éd. Jodogne v. 28210-214

A1, A2, B, C1, C2, D, E1, F1

[...] je le pence si bien serrer | et si fermement enferrer | que jamais il n'en partira | ou il fault dire qu'il saura | de l'enchantement belle masse [...]

F2, G, L

[...] je le pense si bien serrer | et si fermement enferrer | que jamais il n'en partira | ou il fault dire qu'il sçaura | de l'enchantement belle menasse [...]

Il est probable que cette erreur soit due au caractère désuet de la tournure *belle masse de*. Le DMF 2020 contient la locution *grant masse de*³⁴⁸ qui, d'après la BFM 2022, ne serait d'ailleurs plus attestée au XV^e siècle³⁴⁹. Dans la version contenue au v. 28214 de la *Passion*, *beau*, utilisé au sens de 'entièrement satisfaisant' ou 'efficace'³⁵⁰, acquiert une valeur équivalente à *grant*.

Le compositeur de H corrige alors la double faute contenue dans F2 et G à travers une variante (« tres bien jouer de passe passe ») qui reprend de près, nous semble-t-il, la leçon singulière contenue dans le ms. A (« ung bon joueur de passe passe »).

³⁴⁵ Cf. v. 28201-08 (« Gueulu : Pour toy dire, le cas est tel | que noz souverains cytoiens, | les Scribes et Pharisieus | l'ont tres grandement mal en grace. | Garde donc, comment qu'il se face, | que malice ne te seurmonte, | mais en saiches rendre bon compte | quant ilz le te demanderont »).

³⁴⁶ Ms. C « enferrer »

³⁴⁷ Ms. C « enserrer »

³⁴⁸ Cf. DMF 2020 : *masse*, subst. fém. C. – P. ext. 'Accumulation, grande quantité, grand nombre' – *Grant masse*. 'Grande quantité, grand nombre (de choses concr. ou abstr. ou bien de pers.)' – *Grant masse de*.

³⁴⁹ Plus particulièrement, nous relevons seize occurrences de *grant masse* au XII^e siècle, cinq au XIII^e siècle et une au XIV^e siècle ([lemma contains "grand"] [word="masse"]).

³⁵⁰ Cf. DMF 2020, *ad vocem*.

Ms. A

[...] je le pense si bien serrer | et si fermement enfermer | que jamais il
n'en partira | ou il faut dire qu'il sera | ung bon joueur de passe passe
[...]

H, I

Brayhault [...] je le pense si bien serrer | et si fermement enfermer | que jamais il
n'en partira | ou il faut dire qu'il sçaura | tres bien jouer de passe passe
[...]

Exemple n° 80

La version de H et I permet non seulement de restaurer la mesure de l'octosyllabe mais également de rétablir le sens originel en renvoyant aux tours et aux prestiges qui seuls pourraient permettre l'évasion de Joseph. Il est pourtant impensable que le compositeur de H ait pu reconstruire cette leçon par conjecture ; il nous paraît évident qu'il a dû se servir d'un autre exemplaire pour corriger l'erreur présente dans F2 et G.

Le second cas de figure se situe en ouverture de la diablerie contenue aux v. 28721-839.

Aux v. 28729-32 Satan commente l'entrée en scène de Lucifer, qui bat le rappel des diables³⁵¹. Comme nous pouvons l'observer, au dernier vers de cette réplique les mss. B, C, D et les éditions – sauf H – emploient le substantif *proficiat*³⁵², qui indique ici par métonymie le moment de la bienvenue (Jodogne 1983 : 427). Le ms. A et l'imprimé H contiennent quant à eux le mot *sabbat*³⁵³ signifiant, dans son emploi péjoratif, 'agitation bruyante, vacarme'.

Mss. B, C, D

Sathan Harau, Lucifer est entré | ce m'est advis, en sa roulecte ; | escoutez
laquel chançonecte | il nous chante au proficiat.

Éd. Jodogne v. 28729-32

Ms. A

Sathan Harau, Lucifer est entré | ce m'est advis, en sa fumee ; | escoutez quelle
hemee | il maine ung tres cruel sabbat.

Éditions (sauf H)

Sathan Haro Lucifer est entré | se m'est advis, en raige infecte ; | escoutez
laquel chansonnete | il nous chante au proficiat.

H

Sathan Haro Lucifer est entré | se m'est advis en rage infecte ; | escoutez laquel
chansonnete | il nous deschante en son sabbat.

Exemple n° 81

Nous suggérons alors que, pour une raison qui nous échappe, le remanieur chargé de la préparation de cette édition a dû consulter, lors de la composition de ce passage un témoin qui ne nous serait pas parvenu³⁵⁴. Il est en effet invraisemblable de supposer que le compositeur de H ait reconstruit par conjecture cette leçon, très éloignée de celle contenue dans les éditions précédentes.

Déjà dans l'article cité plus haut, où nous avons présenté notre premier sondage sur le texte de la *Résurrection* imprimée, avait été avancé l'idée que le remanieur de H ait pu se servir d'un témoin lié au ms. A pour corriger ou réviser le texte transmis par G. Malheureusement, même après avoir complété la collation des témoins imprimés, nous n'avons pas relevé d'autres exemples renforçant cette hypothèse. Les données à notre disposition ne nous aident pas à comprendre exactement de quelle branche de la tradition le manuscrit d'appui de H pourrait dériver mais elles attestent sans aucun doute de l'attention portée au texte de Gréban.

³⁵¹ Cf. v. 28721-28.

³⁵² Cf. DMF 2020, *ad vocem*.

³⁵³ Cf. DMF 2020, *ad vocem*.

³⁵⁴ Comme nous l'avons illustré plus haut, cette diablerie fait l'objet d'un découpage massif dans le ms. A et dans les imprimés (cf. 2.1.5) ; il s'agit en effet de l'une des trois omissions convergentes que nous avons relevées et qui nous permettent, dans certains lieux, de suggérer un lien indirect entre ce manuscrit et les éditions.

2.5.4. Le syllabisme du mot *juif*: un cas d'étude

Comme le remarque Jodogne afin de prouver l'antériorité du ms. B sur A, ce dernier témoin modifie, en ajoutant une syllabe, les vers où le mot *juif* – employé fréquemment dans la *Passion*, surtout au pluriel – apparaît (1983 : 31). Dans le ms. B ce terme comptait en effet encore deux syllabes, alors que le copiste du ms. A le considère comme monosyllabique³⁵⁵.

D'après Marchello-Nizia, en MF on relève déjà un écart entre la prononciation avec et sans hiatus du diagrafhe *ui*, variable selon que l'usage soit poétique ou courant ([1979] 1997 : 75).

Lors de la publication des différentes éditions de la *Résurrection* le mot *juif* comptait fort probablement une syllabe, comme le prouve la plupart des attestations de ce terme relevées dans l'interpolation contenue dans les imprimés après le v. 32334. La seule occurrence attestant la prononciation *juifz* apparaît au v. 67 du texte interpolé (cf. exemple n° 7a) ; à partir de l'édition H on constate cependant l'introduction d'un article défini avant le substantif *crainte*, ce qui indique la réduction du hiatus.

1a)	éditions	ajout v. 2	des Juifz obstinéz et maulditz
2a)	éditions	ajout v. 15	les Juifz vous creustes de legier
3a)	éditions	ajout v. 19	les Juifz m'on fait contre droiture
4a)	éditions	ajout v. 26 ajout v. 41 ajout v. 56 ajout v. 64	Faulx Juifz, que m'avez vous fait faire ?
5a)	éditions	ajout v. 32	Encore sont les Juifz obstinéz
6a)	éditions	ajout v. 61	Prince, les Juifz se excuseront
7a)	éditions (sauf H, I, L) H, I, L	ajout v. 67	Crainte a ses faulx Juifz desplaire La crainte a ses faulx Juifz desplaire
8a)	éditions	ajout v. 81	que ces faulx Juifz outrecuidés

Nous relevons en outre une dizaine de cas témoignant, lors du passage du manuscrit à l'imprimé, de l'ajout d'une syllabe aux vers contenant le mot *Juif*. Nous remarquons alors que ce type de modification est également présent dans le ms. A et, parfois, dans les mss. C et D.

1b)	mss. B, C, D ms. A éditions	v. 27494	car les faulx Juifz plains d'erreur Car les Juifz par ung mauvais tour Que les faulx Juifz sans nul sejour
2b)	mss. B, C, D ms. A éditions	v. 31092	les Juifz, <u>de rage enyvvré</u> les Juifz, <u>de grant rage enyvvré</u> les Juifz, <u>baillé et delivré</u>
3b)	mss. B, C, D ms. A éditions	v. 31348	de cez Juifz <u>et peu améz</u> de ces <u>faulx Juifz et bien amés</u> de ces Juifz <u>et bien peu aymés</u>
4b)	ms. B mss. A, C, D éditions	v. 31497	<u>maulgré Juifz</u> et leur erreur <u>maulgré les Juifz</u> et leur erreur <u>maulgré les Juifz</u> et leur erreur
5b)	mss. B, C, D	v. 31800	que les Juifz n'en creront rien

³⁵⁵ Les exemples présentés par Jodogne dans son *Introduction* ne concernent que la première journée de la *Passion*.

	ms. A éditions		que les Juifz si n'en croyent rien que les Juifz n'en croiront ja rien
6b)	mss. B, C, D ³⁵⁶ éditions	v. 32064	que <u>ses Juifz</u> ne nous y sachent que <u>ces faulx Juifz</u> ne nous y sachent
7b)	mss. B, C, D ms. A éditions	v. 32171	Aux Juifz me suis asservi Aux Juifz je me suis asservi Aux Juifz je ³⁵⁷ me suis asservy
8b)	ms. B mss. A, C ms. D A1, A2, B, C1, C2, D, E1 F2, G, H, I, L	v. 32237	et ont Juifz expleté tant et ont les Juifz expleté tant et ont aux Juifz expleté tant et ont les Juifz exploité tant et ont les Juifz puissance tant
9b)	mss. B, D ms. C ms. A éditions	v. 32307	mais ses parvers Juifz maudis mais les faulx et maudis Juifz mais ses parvers Juifz tres maudis mais ces pervers Juifz tres mauditz
10b)	mss. B, C, D ms. A éditions	v. 33372	les Juifz, qui le releverent les faulx Juifz, qui le releverent les Juifz, qui bien le recueillerent

Malgré le fait que le mot *Juif* devait vraisemblablement être monosyllabique au tournant du XV^e siècle, la plupart des modifications témoignant de la réduction du hiatus *ui* sont apportées aux vers de la *Résurrection* seulement à partir de l'édition de Lotrian de 1540. Le compositeur de H, particulièrement attentif au respect du mètre, modifie les vers contenant le mot « Juifz » en y ajoutant une syllabe ; cette opération est accomplie de manière presque systématique³⁵⁸. Comme d'habitude, les variantes contenues dans H peuvent – ou non – être adoptées par I et L.

1c)	manuscrits éditions (sauf H, I, L) H, I, L	v. 27494	de ces Juifz de put alloy de ces Juifz de faulx aloy de ces Juifz de <u>si</u> faulx alloy
2c)	manuscrits éditions (sauf H, I) H, I	v. 27945	dont les Juifz ont tant mespris dont les Juifz ont tant mespris dont les <u>faulx</u> Juifz ont tant mespris
3c)	mss. B, C, D ms. A éditions (sauf H, I) H, I	v. 28366	Or ont ces faulx Juifz ouvré Or ont ces maudis Juifz ouvré Or ont ces faulx Juifz oeuvré Or ont ces <u>meschantz</u> Juifz ouvré
4c)	mss. B, C, D ms. A éditions (sauf H) H	v. 28498	Juifz t'ont monsté leur vigueur faulx Juifz ont monsté leur vigueur Juifz t'ont monsté leur vigueur <u>les</u> Juifz t'ont monstre leur vigueur
5c)	mss. B, C, D ms. A éditions (sauf H) H	v. 28908	les Juifz de vouloir cruel les faulx Juifz de vouloir cruel les Juifz de vouloir cruel les Juifz de vouloir <u>tres</u> cruel

³⁵⁶ Le ms. A omet ce vers.

³⁵⁷ A1 omet « je ».

³⁵⁸ Les vers suivants ne font pas l'objet d'une modification dans les imprimés : 28326 (« Juifz plains d'obstinacion »), 28534 (« Faulz Juifz, Dieu vous confonde ! »), 28557 (« comme ces Juifz maudiz »), 28628 (« pour doute de ces faulx Juifz »), 30640 (« Vous avez parlé aux Juifz »), 31177 (« car se ces delléaulx Juifz ») 32519 (« maulgré les desloyaulx Juifz »), 32538 (« quoy que ses mauvais Juifz dient »), 32750 (« quant les Juifz me interroguent »).

6c)	mss. B, C, D ms. A éditions (sauf H, I, L) H, I, L	v. 29215	presenter devant les Juifz, presenter devant ces faulx Juifz presenter devant les Juifz presenter <u>aux Juifz d'ung accord</u>
7c)	mss. B, C, D ms. A éditions (sauf H, I, L) H, I, L	v. 29325	Faulx Juifz, c'est de vostre sort Tres faulx Juifz, c'est de vostre effort Faulx Juifz, c'est de vostre sort <u>Ha</u> faulx Juifz, c'est de vostre sort
8c)	mss. B, C, D ms. A éditions (sauf H, I, L) H, I, L	v. 28695	des Juifz qui m'ont enfermé en ceste prison affamé des Juifz qui m'ont enfermé des Juifz qui m'ont <u>cy</u> enfermé
9c)	mss. B, C, D ms. A éditions (sauf H, I, L) H, I, L	v. 29709	Juifz en feront murmure Ces faulx Juifz en feront murmure Juifz en feront leur murmure <u>Les</u> Juifz en feront leur murmure
10c)	mss. B, C, D ms. A éditions (sauf H, I) H, I	v. 30522	Pour complaire a ces faulx Juifz Pour complaire a ces maudis Juifz Pour complaire a ces faulx Juifz Pour plaire a ces <u>malheureux</u> Juifz
11c)	mss. B, C, D ms. A éditions (sauf H, I, L) H, I, L	v. 31820	que jamais Juif n'y crera que jamais Juif si n'y crera que jamais Juif n'y croyra que jamais Juif <u>rien</u> n'en croyra
12c)	mss. B, C, D ms. A éditions (sauf H, I, L) H, I, L	v. 31824	ces faulx Juifz comme dessus ces maudis Juifz comme dessus ces faulx Juifz comme dessus ces ³⁵⁹ <u>meschans</u> Juifz comme dessus
13c)	mss. B, C, D ms. A éditions (sauf H, I, L) H, I, L	v. 32230	vous avez aux Juifz prestéz vous avez a ces Juifz prestéz vous avez aux Juifz prestéz vous aviez ³⁶⁰ a <u>ces</u> Juifz prestéz
14c)	mss. B, C, D ms. A éditions (sauf H, I, L) H, I, L	v. 32269	que les Juifz l'ont fait mourir ³⁶¹ que les faulx Juifz l'ont fait mourir que les Juifz l'ont fait mourir que les <u>faulx</u> Juifz l'ont fait mourir

Les éléments linguistiques introduits dans H sont, dans la plupart des cas, soit des adverbes (*cf.* exemples n° 1c, 5c, 8c) soit des déterminants (*cf.* exemples n° 4c, 9c, 13c). Parfois, comme le fait souvent le copiste du ms. A, le compositeur de H allonge le vers en faisant précéder le mot *Juif* de l'adjectif *faux* (*cf.* exemple 2c, 14c) ; lorsque ce dernier est déjà contenu dans les éditions précédentes il est soit remplacé avec un autre adjectif comptant deux syllabes (*cf.* exemples n° 3c, 10c, 12c) soit précédé d'un marqueur discursif (*cf.* exemple n° 7c). Sauf dans un cas (*cf.* exemple n° 6c), le compositeur de H modifie le vers en introduisant un élément monosyllabique et ne soumet pas le texte à un remaniement plus important.

³⁵⁹ I, L « les »

³⁶⁰ L « avez »

³⁶¹ Ms. B « ont fait mouvoir »

Les exemples que nous avons relevés sont intéressants, nous semble-t-il, non seulement parce qu'ils attestent de l'achèvement du processus de réduction du hiatus *ui* mais aussi parce qu'ils nous permettent de souligner encore une fois la rigueur du compositeur de H.

Compte tenu des occurrences du mot « Juifz » – sans hiatus – relevées dans la portion de texte interpolé, il est plausible de supposer que ce phénomène avait déjà trouvé son point d'aboutissement au tournant du XV^e siècle. Le fait que le ms. A – achevé en 1473 – ait remplacé presque systématiquement les vers contenant le mot *Juif* prouve non seulement l'avancée de ce type de changement vers la fin du siècle mais également l'attitude novatrice de ce copiste.

Dans cette optique, nous interprétons l'absence de modification relevée dans les éditions publiées avant 1540 non pas uniquement comme une preuve de la survivance d'une prononciation avec hiatus – qui, même si elle n'est plus majoritaire, devait certes être encore possible – mais aussi comme un signe du caractère non interventionniste de certains remanieurs.

2.5.5. Quel rôle ? Pour qui ?

Les exemples étudiés ci-dessus prouvent davantage le haut degré d'attention porté au texte de Gréban par le remanieur chargé de la révision de l'édition d'Alain Lotrian de 1540. Nous avons pu souligner à plusieurs reprises son caractère scrupuleux quant au respect du mètre et de la rime mais aussi de la logique du texte. Cette attitude le pousse à amender systématiquement les fautes contenues dans les éditions antérieures, qui ont pu être introduites lors du passage du manuscrit à l'imprimé ou au fil des impressions. Comme nous l'avons montré à travers l'analyse d'une série de cas de figure exemplaires, les corrections apportées dans H peuvent se faire par conjecture ou – plus rarement, mais néanmoins dans un bon nombre de cas – en recourant à un autre témoin de la tradition, vraisemblablement perdu.

Or, ces informations – certes utiles car elles nous permettent de mieux concevoir le fonctionnement des ateliers d'imprimerie de la première moitié du XVI^e siècle – nous amènent à nous interroger davantage sur l'influence que l'attitude conservatrice ou interventionniste des différentes personnes travaillant à une nouvelle édition peut avoir sur une éventuelle opération de modernisation de la langue du texte en question. Nous remarquerons en effet au troisième chapitre que dans la très grande majorité des cas la plupart des modifications touchant la langue du texte de Gréban sont relevées, non par hasard, dans H.

Étant donné que la date à laquelle cette édition a été publiée correspond à peu près à la borne gauche du FPréclass – telle qu'elle a été indiquée en premier lieu par Marchello-Nizia et Combettes (2011) – les variantes linguistiques relevées dans H semblent alors justifiables dans une optique de périodisation linguistique.

S'il est vrai que le caractère *ne varietur* des témoins manuscrits et imprimés que nous conservons nous dit indirectement quelque chose sur le besoin d'innovation ressenti par les copistes ou les éditeurs qui nous transmettent un texte ancien, et donc sur l'évolution – manquée – de la langue à un certain moment de l'histoire, il est tout aussi vrai que l'absence de variation doit être interprétée – dans la mesure du possible – également en fonction des informations que l'on déduit sur les correcteurs et qui dérivent inévitablement de l'analyse de la *varia lectio*. D'une part, les rapports liant les différentes éditions nous permettent d'avancer des hypothèses quant aux attitudes des remanieurs qui les ont confectionnées et de juger par conséquent l'éventuelle absence de changement en fonction du système à l'intérieur duquel chaque imprimé prend forme. D'autre part, connaître le système propre à chaque édition nous permet d'imaginer les raisons qui ont poussé tel ou tel compositeur à introduire telle ou telle variante et donc à juger la portée des différentes modifications que le texte a subi au cours du temps.

Pour ce qui est du système du groupe α , par exemple, nous savons que ces éditions sont très conservatrices et que la plupart des modifications apportées avant F2 constituent des erreurs

textuelles. Nous ne serons donc pas étonnés de ne pas observer des changements importants au niveau de la langue dans ces premiers imprimés.

Concernant le groupe d'éditions composé par F2 et G³⁶², nous constatons que, globalement, ces éditions sont plus interventionnistes par rapport aux précédentes et que leurs remanieurs ne sont pas particulièrement attentifs au respect du mètre et de la rime. Cela permet cependant, bien que rarement, l'introduction de variantes qui pourraient être interprétées comme des modernisations linguistiques mais qui sont éliminées par la suite lorsqu'elles mettent en danger la structure versifiée du texte (*cf.* exemple n° 68). Nous savons en effet que le remanieur de H n'hésite pas à réviser le texte ou à rétablir la leçon manuscrite lorsque son intervention s'avère nécessaire pour restaurer la mesure de l'octosyllabe ou le schéma rimique³⁶³, deux contraintes qui pèsent, entre autres, sur les impératifs linguistiques. S'il est vrai que le caractère interventionniste de H nous permet d'évaluer positivement l'éventuelle absence de variantes – spécialement morphosyntaxiques – là où on les aurait attendues, il est tout aussi vrai que l'attitude de son remanieur peut parfois entraver le rajeunissement du texte.

Enfin, à propos des éditions I et L, nous avons expliqué qu'elles suivent tantôt le sous-ensemble formé par F2 et G tantôt H (*cf.* 2.4.2) ; cet aspect, certes intéressant dans la mesure où – dans le cas de L – il relève de véritables pratiques éditoriales, est moins significatif lorsqu'il s'agit de détecter des modifications qui pourraient être interprétées en fonction de l'évolution de la langue.

Dans les pages qui suivent, il s'agira alors d'être très prudents lors de l'analyse des variantes, qui seront toujours interprétées en fonction des rapports de filiation entre les différents imprimés et des caractéristiques systémiques propres à chaque édition.

³⁶² Comme expliqué plus haut, nous excluons de cette reconstruction les éditions E2 et F1, dont le témoignage est fragmentaire.

³⁶³ Qui peut être même très complexe (*cf.* exemple n° 79).

Chapitre 3

Des frontières linguistiques

Introduction au Chapitre 3 Du MF au FPréclass : quelle frontière ?

La communauté des linguistes diachroniciens s'interroge désormais depuis une trentaine d'années sur la périodisation du FPréclass¹, récemment présenté comme un véritable « cas d'école » (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 57). Son « invention » – répondant au besoin de souligner les liens linguistiques qui existent entre période médiévale et classique et remplaçant, par conséquent, la dénomination de « français de la Renaissance » – remonte à 1990, lors de la parution du premier numéro de la revue éponyme *Le Français préclassique (1500-1650)*. La chronologie large, reposant sur des critères plus spécialement lexicaux², qui est suggérée sur la couverture de ce périodique fait l'objet de débat dans les années suivantes.

Bien que l'idée même de périodisation – historique et linguistique – ait été plusieurs fois remise en question (Wright 2013, Le Goff 2014), elle demeure par sa nature l'un des intérêts principaux des études de linguistique diachronique³ :

La volonté de reconnaître des étapes successives dans une évolution, qui est une tradition constante en linguistique historique, et qui concerne les langues des familles les plus diverses – dans la mesure où leur histoire peut être documentée –, résulte chez le linguiste de la conscience plus ou moins claire de la nature essentiellement mutable de la langue.

(Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 55)

D'une part, la périodisation de la langue se fait à travers sa description ; d'autre part, la langue devient descriptible grâce au découpage en tranches successives. Dans ce sens, il ne s'agit donc pas de nier l'aspect continu du processus évolutif de la langue, mais plutôt de distinguer les périodes de changement et de stabilité relative qui rythment l'histoire :

The picture of language history may well be one not of continuous change (even if variation is continuous), but of long periods of (underlyingly polymorphous) stasis punctuated by short bursts of innovative activity. This means that history is not necessarily a story in which things keep happening; nothing happening at all is story too, if an ambiguous one in some cases.

(Lass 1997 : 304)

The identification of periods implies, on the one hand, that there are stretches of time in history which share relatively stable characteristics and, on the other, that there are breaks, or at least moments when a number of changes cluster together or change accelerates, transforming minor variants into the dominant usage.

(Ayres-Bennett & Caron 2016 : 339)

¹ Les nombreux colloques organisés ces dernières années, et qui consacrent l'un de leurs volets à la thématique du FPréclass, prouvent l'attention portée à ce sujet et la vivacité du débat qui en découle : pour ce qui est des manifestations internationales de diachronie du français, nous rappelons à titre d'exemple le Colloque Diachro IV (22-24 octobre 2008 – Universidad Complutense de Madrid), incluant parmi ses trois thèmes principaux « Le français préclassique et classique en diachronie » et, plus récemment, le Colloque de la SIDF (22-24 mars 2023 – Ludwig-Maximilians-Universität München), auquel nous avons d'ailleurs participé en inscrivant notre communication dans la thématique consacrée à cet état de langue. Parmi les événements scientifiques portant sur la périodisation du MF nous rappelons également le séminaire de recherche « Le moyen français, quelle périodisation ? » organisé par Adeline Desbois-lentile et Géraldine Veysseyre et, tout particulièrement, la rencontre ayant eu lieu le 10 décembre 2021 (« La fin du Moyen Âge coïncide-t-elle avec la fin d'un état de langue ? Comparaison européenne des périodisations linguistiques au tournant des XV^e et XVI^e siècles »).

² Comme Claire Badiou-Monferran le remarque, la « visée proprement lexicale » de la revue serait à l'origine de ce découpage temporel ; d'autres études, portant plus spécialement sur des phénomènes de morphosyntaxe ou syntaxe, proposeront, comme nous le verrons, une chronologie plus étroite (2011 : 101).

³ Certains proposeraient même de « réserver l'expression linguistique diachronique aux études prenant authentiquement en compte un espace entre un *terminus a quo* et un *terminus ad quem*, et l'expression linguistique historique aux études portant sur un point linguistique saisi dans un moment de son histoire » (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 66).

Il est connu que les pratiques de découpage temporel adoptées par les diachroniciens reposent les plus souvent sur les facteurs – historiques, sociaux, culturels – externes au système de la langue. La segmentation classique « par siècles ou par grandes époques » a été notamment adoptée par Ferdinand Brunot dans son *Histoire de la langue française* ainsi que, plus tard, par le collectif dirigé par Jacques Chaurand (*Nouvelle histoire de la langue française*). Plus récemment, des études ponctuelles s'intéressant au français des XVI^e et XVII^e siècles ont pris en compte les données métalinguistiques offertes par les grammairiens et les remarqueurs pour la détermination du *terminus ad quem* du FPréclass (Combettes 2003, Ayres-Bennett & Caron 2016)⁴. Celui-ci est alors d'abord fixé par Bernard Combettes vers la moitié du XVII^e siècle⁵ – ce qui correspond à la périodisation habituelle, reposant largement sur des critères externes – puis antéposé vers 1620-1630 par Wendy Ayres-Bennett et Philippe Caron.

Cette dernière hypothèse avait d'ailleurs déjà été suggérée par Caron dans un travail se fondant exclusivement sur l'analyse de données linguistiques⁶. Dans cette étude, l'auteur propose notamment d'appréhender la variation diachronique en appliquant la notion de « chronolecte », qui reprend, de par sa composition, « la longue liste des néologismes de la sociolinguistique variationnelle » (Caron 2002 : 330). Caron suggère en effet de traiter les variantes linguistiques à la manière des dialectologues contemporains, en les circonscrivant par des bornes chronologiques :

C'est sur la base d'opposition structurantes (ou systémiques) assez nombreuses et dispersées dans des zones diverses de l'organisation de l'idiome que l'on peut postuler un nouveau chronolecte en construisant une limite. [...] Le nombre, le poids, la dispersion des variables mais aussi la simultanéité sont déterminants pour qu'une limite chronologique puisse être apposée.

(*ibid.* : 346)

Dans cette optique, il est clair que la question du statut que le linguiste doit attribuer aux différentes variantes se pose. D'après Caron, les éléments qu'on appelle « structurants » seraient susceptibles de commuter avec un nombre limité d'unités paradigmatiques, à l'intérieur d'une classe souvent actualisée dans le discours (*ibid.* : 333). À ce propos, les modifications touchant le vocabulaire seraient moins pertinentes que, par exemple, les phonèmes et les mots grammaticaux pour la détermination d'une frontière entre deux états de langue distincts. La labilité des critères avancés par Caron – qui laisse d'ailleurs sans réponse la question du nombre de changements nécessaires et suffisants pour la fixation d'une limite chronologique – est soulignée par Claire Badiou-Monferran (2011 : 102). Dans son article, l'auteure met en lumière les différences existantes entre les modèles « variationniste » et « émergentiste » de description du changement linguistique⁷, pour opposer, ensuite, l'approche de Caron (2002) et celle de Marchello-Nizia et Combettes (2008) s'inspirant, cette dernière, de la notion de « paramètre » proposée par David W. Lightfoot⁸ (Badiou-Monferran 2011 : 103).

⁴ La fécondité de cette approche a été démontrée par Wendy Ayres-Bennet, qui souligne – entre autres – l'inadmissibilité de la dichotomie « descriptive ~ prescriptive » pour la classification du travail des grammairiens et des remarqueurs (2012, 2016).

⁵ Cette périodisation est également proposée ailleurs (Combettes & Marchello-Nizia 2010 : 139).

⁶ Elle sera reprise par Combettes plus tard, dans un article visant la délimitation du FPréclass à travers l'observation d'aspects syntaxiques (2011 : 78).

⁷ Selon le modèle variationniste « les zones d'instabilité linguistique sont privilégiées sur les zones de stabilité », le modèle émergentiste promeut quant à lui « une vision continuiste du changement » (Badiou-Monferran 2011 : 91-95).

⁸ Cf. Languages' histories are typically punctuated by occasional large-scale changes, corresponding to parametric shifts. French, for example, lacks some Romance characteristics and is sometimes said to have more Germanic flavor, having set some parameters in the Germanic fashion. Examining the particular clusters of new phenomena that arose during these large-scale changes casts light on the exact nature of the parameters that were set differently and on the consequences; often one finds that a new parameter setting leads to further associated changes (Lightfoot 1991 : x).

D'après Marchello-Nizia et Combettes (2008 : 356–357), il convient – lors de l'analyse des faits de langue – de « dépasser l'empirisme du 'singulier' » en prenant en compte les relations entre les éléments plus que les éléments eux-mêmes. L'observation des grandes tendances évolutives du français permet « de déterminer les moments où se manifeste une rupture ou un aboutissement » et, par conséquent, d'appréhender le changement linguistique dans les différents sous-systèmes de la langue à travers l'identification de « changements liés ». Dans cette contribution, les deux auteurs reviennent également sur la question de la prise en compte des facteurs externes au système – surtout sociaux – dans le but de la définition des différents états de langue, pour rétablir *in fine* la fécondité de l'analyse *system-based* :

Mais même si les avancées obtenues depuis deux décennies dans cette perspective ont mis en évidence l'importance de ces phénomènes, il s'agit toujours de pratiques variationnistes historicisables, ponctuelles et datables, mais qui ne constituent pas un processus continu avec des étapes. [...] Il semble toutefois que la norme, si elle joue sans doute un rôle, dont il reste à déterminer l'importance, dans le changement, ne peut s'exercer qu'en sélectionnant, en valorisant ou en éliminant, des variantes déjà en présence. On peut faire l'hypothèse que ces variantes sont le résultat de l'évolution interne du système, et qu'une périodisation prenant pour base des propriétés linguistiques conserve sa pertinence.

(*ibid.* : 356)

Sans pour autant nier l'importance des facteurs externes, qui doivent être convoqués en fonction des spécificités propres aux corpus d'analyse, Marchello-Nizia et Combettes semblent néanmoins en réduire la portée sur la base de leur caractère discontinu ; ces facteurs varient en effet non seulement en fonction des besoins des corpus mais également selon les intérêts des spécialistes qui les interrogent. Si l'utilité des facteurs externes – pouvant corroborer des hypothèses de périodisation avancées sur la base de facteurs internes – est indubitable, les linguistes semblent toutefois d'accord pour affirmer que les données linguistiques demeurent prioritaires (Ayres-Bennett & Caron 2016 : 342)

Dans l'*Introduction* qui ouvre la section d'« Histoire externe » de la *GGHF*, Gilles Siouffi propose une liste synthétique des « données non linguistiques » normalement considérées comme importantes par la communauté des linguistes ; parmi ces dernières on trouve – ce qui est d'intérêt pour nous – les données sociales, culturelles, pratiques et matérielles, la modification des codes, les réformes, les phénomènes de standardisation et, aussi, le rôle des supports (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 67–68). En outre, Siouffi (*ibid.* : 71) inclut l'invention du support imprimé parmi les faits d'histoire externe présentant un « caractère démarcatoire »⁹.

Une parution récente, qui réunit les études d'un collectif d'auteurs travaillant sur le passage du manuscrit à l'imprimé, a mis en valeur l'intérêt des enquêtes ponctuelles portant sur le travail des imprimeurs pour la périodisation de la langue et, en particulier, du FPréclass. En plus des études quantitatives sur les corpus numériques, qui permettent l'observation de schémas évolutifs dominants, le retour aux supports manuscrits et imprimés permet d'évaluer le degré d'actualisation des phénomènes évolutifs en cours et de mieux en cerner les spécificités :

La nécessité se fait donc jour de constituer en parallèle des mini-corpus *ad hoc* afin d'étudier les changements qui ont modifié de manière substantielle la langue, les relations entre les formes à l'intérieur des paradigmes ou entre les paradigmes, de manière à fournir une description plus fine et une chronologie moins approximative de certains phénomènes. Il ne s'agit ni de renoncer aux témoignages des textes les plus connus ni aux réflexions théoriques ou programmatiques des auteurs et des grammairiens [...] Il s'agit plutôt de mieux décrire le changement en prenant en compte de nouveaux objets sans oublier le contexte (discours grammatical) et l'aspect matériel (passage du manuscrit à l'imprimé).

(Colombo Timelli & Parussa 2019 : 15)

⁹ Comme nous le verrons, certains historiens de la langue ont d'ailleurs choisi la diffusion de l'imprimerie comme argument pour périodiser le français.

Sachant que les copistes et les éditeurs n'hésitaient pas à rajeunir la langue d'un texte ancien lorsqu'il s'agissait de le présenter à des nouveaux lecteurs, l'analyse des modifications subies par un même texte « au fil du temps et des impressions » peut nous informer quant à l'admissibilité de formes et constructions considérées comme anciennes. En outre, l'analyse détaillée du système linguistique propre à chaque témoin manuscrit et imprimé conservé nous autorise à dégager l'attitude – conservatrice ou innovatrice – des différents copistes, éditeurs et remanieurs éventuels. Il s'agit là d'un aspect fondamental pour juger de la recevabilité de langue qui nous est transmise (cf. 2.5.5). Les textes composés en AF et MF, puis repris dans des incunables ou dans des éditions anciennes, offrent alors aux chercheurs la possibilité d'analyser la manière dont ces œuvres s'adaptaient à des nouveaux publics, dans un moment charnière pour l'histoire de la langue et de la culture.

Lors du dernier colloque de la SIDF (cf. note n° 1), Philippe Caron soulignait encore la perplexité des linguistes quant à la définition du *terminus a quo* du FPréclass¹⁰, ce dernier coïncidant par définition avec le *terminus ad quem* du MF, notoirement très débattu¹¹. La délimitation de la borne droite du MF varie en effet sensiblement selon les descriptions, ce qui oblige les historiens de la langue à justifier ponctuellement la périodisation choisie dans leurs travaux. Dans son article célèbre, John Charles Smith (2002) résume les critères externes – comprenant des repères historiques et littéraires, ainsi que le phénomène de relatinisation du lexique – intervenant normalement dans la définition du MF. Pour ce qui est plus particulièrement de l'inclusion – éventuelle – du XVI^e siècle dans la période du MF, l'auteur remarque qu'elle semble avoir été abordée uniquement sur la base de critères non-linguistiques (*ibid.* : 428)¹². La plupart des spécialistes sont d'accord pour exclure le XVI^e siècle du MF¹³ ; certains d'entre eux évoquent « l'invention et la diffusion de l'imprimerie » afin de fixer la fin de cet état de langue (Di Stefano 1977 : 3) ; d'autres font plutôt référence à l'essor dont la langue vulgaire aurait profité dès 1500 pour distinguer deux périodes successives. Peter Rickard ([1974] 1989: 81), par exemple, affirme consacrer le cinquième chapitre de son ouvrage sur l'histoire du français non aux changements internes, mais plutôt aux attitudes envers la langue du XVI^e siècle, une période qui en voit la multiplication des essais de description, analyse et législation. Dans sa grammaire Marchello-Nizia ([1979] 1997 : 5–6) évoque un bon nombre d'arguments linguistiques, historiques et littéraires pour justifier le choix d'une limite initiale du MF vers le début du XIV^e siècle et se contente

¹⁰ Le résumé de sa communication est disponible en ligne [<https://www.romanistik.uni-muenchen.de/colloque-sidf-2023/abstracts/caron.pdf>].

¹¹ Il est évident que si l'on discute depuis moins longtemps à propos des limites temporelles du FPréclass, c'est tout simplement parce que ce dernier est une « invention » plus récente.

¹² Notons par ailleurs que la conclusion à laquelle Smith parvient après avoir présenté les éléments linguistiques pris normalement en compte pour la définition du *terminus a quo* du MF est peu amène : « It is striking that, time after time, the internal criteria used to define the start of Middle French are not qualitative, but quantitative, and only vaguely quantitative at that – quantitative but not quantified. Certain phonological segments, prosodic features, morphological patterns, or syntactic constructions become more (or less) frequent – and when they do, they define 'Middle French'. The one reasonably sure qualitative criterion is perhaps the final disappearance of the nominal case-system. The end of the Middle French period is easier to define in qualitative terms, [...] None the less, it is easy to be left with the feeling that the Middle French period is defined internally in a relatively impressionistic (or even incoherent) way and with reference to a number of disparate phenomena—phonological, morphological, and syntactic; surface and underlying » (Smith 2002 : 435).

¹³ Notons néanmoins que Pierre Guiraud (1963: 5–6) va à l'encontre de cette tendance, en distinguant d'ailleurs facteurs externes et internes à la langue : « Linguistiquement, les limites du moyen français vont du début de la guerre de Cent ans (1328/1346) jusqu'à la fin des guerres de Religion (1598). Ce ne sont là que de simples points de repère, car il est impossible de dater et même d'identifier les limites de l'évolution linguistique, qui est continue et se développe sur de larges périodes. On doit d'autre part se garder de confondre les limites linguistiques et les limites culturelles. [...] Du point de vue historique, il est légitime de faire terminer le Moyen Âge français au début du XVI^e siècle ; et cette division reste valable pour notre littérature qui est une expression de notre culture. [...] Mais du point de vue des sons, du lexique, de l'usage grammatical, la forme linguistique est une du début de la guerre de Cent ans à la fin des guerres de Religion ; la langue de Brantôme appartient au même système que celle de Froissart, au moyen français dont nous faisons l'histoire et la description ».

d'identifier une borne droite sur la base de l'apparition d'une « grammaire du français », qui représenterait « une mutation essentielle, qui justifie [...] d'opérer une coupure entre XV^e et XVI^e siècles ». Après elle, Gaston Zink (1990 : 4) distingue la langue des XVI^e et XVII^e siècles – rationalisée et assujettie à des règles – de celle des siècles précédents, qui était au contraire « souple et foisonnante ». Tout en consacrant un chapitre spécifique au français du XVI^e siècle, Marcel Cohen ([1947] 1973 : 155) remarquait déjà que – dans sa constitution – la langue n'a pas été profondément changée après 1500, mais que « le milieu du siècle marque une coupure ».

Huit ans après la parution de l'article de Smith, Bernard Combettes et Christiane Marchello-Nizia (2010) proposent une nouvelle périodisation pour le FPréclass, né vingt ans auparavant : en fonction de critères internes au système linguistique, il fixe sa borne gauche vers 1550, sa borne droite vers 1650-1660¹⁴. Pour ce qui est du *terminus a quo* de ce « nouvel » état de langue, les auteurs relèvent sept changements considérés comme achevés vers le milieu du siècle, parmi lesquels on compte l'évolution du système des pronoms régimes.

L'ordre des clitiques compléments, par exemple, semble évoluer et passer d'« objet direct + datif » à « datif + objet direct » vers le milieu du XVI^e siècle¹⁵ (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 1145-1146 ; Combettes & Marchello-Nizia 2010 : 136 ; Combettes 2011 : 73). Sauf pour les formes de P3 et P6, pour lesquelles l'ordre ancien se conserve (*le lui, le leur*), les combinaisons les plus utilisées à partir de 1550 seraient alors *me le* pour la P1, *te le* pour la P2, *nous le* pour la P4 et *vous le* pour la P5. Cette nouvelle syntaxe, qui semble s'imposer nettement dans la deuxième moitié du XVI^e siècle, concurrençait déjà l'ordre ancien au tournant du XV^e siècle :

Un rapide sondage dans la base Frantext donne les résultats suivants : la première moitié du XVI^e siècle est caractérisée par une situation d'équilibre, le nombre des séquences de type *me le* se trouvant quasi identique à celui des séquences *le me* ; la deuxième moitié du siècle, en revanche, voit un fort déséquilibre au profit de la nouvelle disposition des clitiques, avec, par exemple, 204 occurrences de *me le* pour 38 de *le me*, et 104 de *te le* pour 24 de *le te*. Le milieu du siècle apparaît bien comme le moment de rupture où l'usage est en train de basculer.

(Combettes 2011 : 73)

Ce n'est qu'au 16^e s. que ME LE devient plus fréquent, mais chez la plupart des auteurs les deux constructions continuent de coexister, comme chez Vigneulles, Du Bellay, Rabelais, Bonaventure des Périers, Léry [...] Dès le milieu du 16^e s. cependant, il est des auteurs qui n'emploient plus que la nouvelle construction ME LE (Montaigne).

(Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 1146)

Dans le *Mystère de la Passion* l'ordre majoritaire est du type « objet direct + datif » : seulement quatre occurrences sur cent-cinquante-quatre possèdent une syntaxe « moderne »¹⁶. Si l'ordre « objet direct + datif » est normal pour un texte composé vers la moitié du XV^e siècle, le passage de ce dernier à l'imprimé au tournant du siècle, ainsi que les nombreuses impressions qui se succèdent sur une période de cinquante ans, auraient pu nécessiter et accueillir une modernisation. À ce propos, nous remarquons qu'aucune des occurrences relevées dans la *Résurrection* – vingt-cinq au total – ne fait l'objet d'une modification visant sa syntaxe, bien que l'inversion des clitiques objet et datif puisse se faire aisément sans perturbation du mètre. L'absence de modification de la part des imprimeurs nous amène à croire que l'ordre « objet direct + datif » devait être encore pleinement acceptable pendant la première moitié du XVI^e siècle. Les études quantitatives montrent d'ailleurs qu'à ce moment-là la syntaxe ancienne concurrençait encore l'ordre moderne. En outre, même si le point de basculement est identifié vers 1550, l'usage

¹⁴ Nous rappelons que le *terminus ad quem* a été déplacé vers 1620-1630.

¹⁵ À la différence des clitiques objets des verbes modaux dont « le basculement vers l'état moderne se produit vers 1650 » (Combettes & Marchello-Nizia 2010 : 140). Sur la montée des clitiques voir également l'étude de Ayres-Bennet et Caron concernant l'émergence du FClass (2016 : 32-35).

¹⁶ Il s'agit des v. 2011 (« Or n'est qui nous la puist donner »), 4217 (« Pourquoi ne me le dis, hélas ? »), 27019 (« qui point ne te le demandoye ») et 30885 (« il nous le fait tres bien entendre »).

autorise encore l'ordre « objet direct + datif » dans la seconde moitié du XVI^e siècle (Combettes 2011 : 73).

De même, nous observons que – contrairement aux attentes (Combettes & Marchello-Nizia 2010 : 136) – la forme *se* ne remplace pas *soi* devant l'infinif. Sur neuf cas totaux, deux occurrences de « soy » sont éliminées¹⁷ : la première au v. 29827, à travers le remaniement complet du vers (« c'est bien pour soy trop esbahir » > « c'est bien pour hors du sens saillir ») effectué lors du passage à l'imprimé, et la deuxième au v. 31538, mais uniquement dans la dernière édition conservée (L) (« de soy mettre au beau, si Dieu plaist » > « de se mettre au beau, se dieu plaist »). Pour ce qui est de pronoms régimes de P1, la situation est un peu différente et nous remarquons quelques modernisations supplémentaires. La forme *moi* est conservée dans deux cas sur six¹⁸ ; elle est remplacée par *me* au v. 28307 (« venez moy veoir¹⁹ » > « venez me voir ») dans toutes les éditions, au v. 31441 (« Quant il t'a pleu moy resjouyr » > « Quant il t'a pleu me resjouir ») à parti de l'édition sans date d'Alain Lotrian (F2) et aux v. 29489 (« Qui vous plaist moy donner secours » > « Qui vous plaist me donner secours ») et 29708 (« Que de moy faire ouverture » > « Que si me faisois ouverture ») à partir de l'édition de 1540 du même imprimeur (H).

Un autre phénomène important pris en compte pour la délimitation du *terminus a quo* du FPréclass est la substitution du quantifieur *moult* par *très* et *beaucoup* : les données disponibles dans Frantext montrent en effet qu'« après 1550, *moult* atteint son seuil de survie » (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 928). À ce propos, nous remarquons que dans la *Résurrection* l'adverbe *moult* est contenu trente-une fois, mais que dans quatre cas seulement il est remplacé ou supprimé dans les éditions²⁰. La modernisation se fait presque uniquement lors du passage à l'imprimé ; elle peut entraîner le remplacement de *moult* par un autre adverbe, comme au v. 30825 (« Nostre fait en est moult rassis » > « Nostre fait en est tout rassis »), déterminer l'introduction d'un auxiliaire, comme au v. 28227 (« Il nous porte moult forte guerre » > « Il nous a porté forte guerre »), ou comporter le remaniement du vers, comme au v. 32036 (« Moult de haulx biens nous avez fait » > « Tousjours grans biens nous avez fait »). Dans un cas de figure seulement – au v. 31080 – nous relevons le remplacement de *moult* par l'adverbe *si* (« Et que vous estes moult lasséz » > « Et que vous estes si lasséz ») à partir de F2 (Lotrian s.d.). L'adverbe *moult* ne paraît donc pas poser problème aux éditeurs de la *Résurrection*, qui au v. 32950 semblent même l'introduire volontairement (« que a elle vous sens avoir grande » > « que envers elle avez moult grande »).

Concernant les changements syntaxiques, il est évident que la structure versifiée du texte de Gréban a pu empêcher tout type de modernisation. Il se peut même que, dans les cas où le rajeunissement a lieu mais qu'il brise le schéma rimique, les éditeurs tardifs restaurent l'ordre ancien (*cf.* exemple n° 68 Chap. 2). Globalement, les modifications syntaxiques touchant la *Résurrection* sont très limitées ; nous pouvons retenir deux exemples de remaniements éditoriaux réussis. Le premier au v. 29156, témoignant de l'antéposition du sujet pronominal devant le verbe (« tellement suis je corbatu » > « Tellement je suis corbatu »), le deuxième au v. 28642, (« De garder tres bien son costé » > « De tres bien garder son costé »), qui montre le passage de l'ordre ancien avec adverbe postposé au verbe à une syntaxe moderne ; dans les deux cas la modification est apportée à partir de F1, édition dont nous ne conservons qu'un fragment (*cf.* 1.4.1).

Ces premiers résultats nous invitent à croire que le texte de la *Résurrection*, composé vers la moitié du XV^e siècle par Arnoul Gréban, présentait un état de langue encore largement accepté

¹⁷ *Cf.* v. 27766 (« de soy alier a l'emblee »), v. 28691 (« Il est bon de soy employer »), v. 29236 (« que, par faulte de soy garder »), v. 29336 (« en tout mal, sans soy jamais faindre »), v. 30184 (« et, pour soy vangier de l'orreur »), v. 32982 (« sans soy grever ne travailler »), v. 33552 (« soy tant excuser rien n'y vault »).

¹⁸ *Cf.* v. 31163 (« conservato de moy retrayre pour ung temps »), v. 31705-06 (« Il me fault ma robe lever | et moy adventurer tout oultre »).

¹⁹ Ms. C « venez me voir ».

²⁰ Nous ne retenons pas la présence de *moult* au v. 27909 (« Moult me tarde que je te voye »), contenu uniquement dans le ms. A et rétabli par Jodogne dans son édition critique (*cf.* exemple n° 3 Chap. 2).

par les lecteurs de la première moitié du siècle suivant. Pour approfondir notre étude, nous allons nous intéresser plus précisément, dans les sections suivantes, aux variantes graphématiques pouvant témoigner de l'abandon d'une prononciation ancienne (cf. 3.1.1 et 3.1.2) ou de la suppression des lettres muettes héritées du MF (cf. 3.1.3, 3.1.4 et 3.1.5). Au niveau de la morphologie et de la morphosyntaxe nous allons prendre en compte le phénomène de réorganisation analogique des adjectifs épïcènes et des adverbes dérivés (cf. 3.2) ainsi que l'évolution du système des démonstratifs (cf. 3.3). Sur le plan syntaxique notre étude portera sur l'expression du sujet pronominal, processus en cours qui deviendra systématique vers la fin du FPréclass (cf. 3.4). Dans la dernière section de ce troisième chapitre, nous examinerons les différentes modifications qui ont touché le lexique de la *Résurrection* en distinguant les cas d'obsolescence lexicale (cf. 3.5.1) des changements de sens (cf. 3.5.2).

3.1. Les variantes graphématiques : entre modernisation et archaïsme

Il est bien connu que le XVI^e siècle représente une période décisive pour la définition d'une norme orthographique française. À la récente invention de l'imprimerie, qui massifie la production livresque et véhicule – d'abord pour un souci de clarté²¹ – une standardisation des usages graphiques, s'additionne la nouvelle réflexion sur la façon d'écrire les mots promue par les réformateurs de l'orthographe vers le milieu du siècle.

C'est alors à travers la notion d'*orthotypographie* que Nina Catach met indirectement l'accent sur le rôle joué par les ateliers d'imprimerie dans les choix orthographiques :

En partant de l'hypothèse qu'avec le passage de la plume à la presse, une partie de la responsabilité de notre orthographe est passée des mains du copiste, du maître écrivain ou du maître d'école à celle de l'imprimeur, on peut appeler orthotypographie cette partie (extérieure au premier abord) de l'orthographe, qui intéresse l'atelier de l'imprimerie (la graphie de l'imprimerie).

(1968 : 10)

Comme nous l'avons vu plus particulièrement dans l'Introduction au Chapitre 2, l'atelier d'imprimerie du XVI^e siècle réunit différentes figures professionnelles. Outre l'éditeur, qui est souvent aussi imprimeur et libraire et qui dirige globalement le travail de publication, les deux profils pouvant s'occuper tout spécialement du façonnage du texte et par conséquent de sa langue et de sa graphie sont ceux du compositeur et du correcteur. Alors que ce deuxième intervient habituellement pour amender un texte déjà « composé », le premier s'occupe en première instance – à travers le choix des caractères et de leur ordonnancement dans le composteur – de la mise en place d'un système graphique particulier. Bien que l'on sache que tout compositeur possède un imaginaire d'« écriture » spécifique²², on considère normalement que les choix de ces artisans reflètent non seulement les conventions éditoriales de l'atelier dans lequel ils travaillent mais dépendent également du type de livre qu'ils contribuent à fabriquer et de « l'agrément général auquel ils pensent s'adapter » (*ibid.* : 19). L'orthographe des premiers imprimés, non encore normée, s'avère alors sujette à plusieurs facteurs vraisemblablement liés les uns aux autres et visant un seul but : créer un produit commercial – le livre – attrayant et relativement abordable.

²¹ Avant d'être interprétée comme le symptôme de l'instauration de conventions orthographiques, la normalisation des graphies opérée dans les premiers imprimés doit se lire comme une réponse à l'élargissement du public : « les imprimeurs rivalisent alors d'efforts pour créer de nouveaux repères afin de faciliter la lecture et la compréhension du texte » (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 509).

²² Cette particularité peut d'ailleurs nous permettre, dans le cas où le travail de composition a été reparté parmi plusieurs artisans, de reconnaître les mains qui se sont occupées de la composition des différents cahiers, comme cela se fait lorsque deux copistes travaillent sur un même manuscrit.

Comme leur mise en page, le système graphique des incunables et des éditions anciennes « s’inspire fortement des usages de l’écriture manuscrite du siècle précédent » (Baddeley 1997 : 24). Nous retrouvons alors dans les livres imprimés de la première moitié du XVI^e siècle une pluralité de lettres étymologiques ou adventices répondant à des fonctions variées, typiques de la période du MF. Les spécialistes du code écrit ont essayé de définir les raisons et la responsabilité des transformations graphiques intervenues – plus spécialement – dès les années 1320-1330. Des études récentes semblent confirmer les hypothèses justifiant l’insertion de lettres quiescentes dans le milieu de la chancellerie royale : l’habitude d’écrire en latin aurait amené les notaires, désormais contraints de rédiger une partie des actes en langue vernaculaire, à « latiniser » le français (Brazeau & Lusignan 2004 : 464–467)²³. Dans cette optique, même la pratique de la traduction interlinguale pourrait avoir joué un rôle comparable en obligeant les traducteurs à prendre conscience de l’éloignement avec leur « langue mère » et en les stimulant à rétablir une filiation latin-français à travers les usages graphiques (Van Hoecke 1980: 63–65), qu’elle ait été consciente ou non. Bien que correctes, ces deux hypothèses ne nous permettent que partiellement d’expliquer le phénomène de « surcharge » graphique²⁴ : certaines lettres étymologiques apparaissent déjà dans les manuscrits du XIII^e siècle et leur emploi, se doublant souvent d’une fonction diacritique, se généralise à d’autres genres de textes qu’aux actes notariés (Cazal & Parussa 2015 : 59–60). Quoi qu’il en soit, les linguistes sont d’accord pour dire que l’introduction de ce type de lettres – non prononcées – contribue à complexifier le système graphique français, auparavant phonocentré :

Jamais notre langue n’a moins prononcé de consonnes qu’au début du XVI^e siècle (toutes les syllabes étaient alors ouvertes), jamais notre orthographe n’en notera davantage.
(Catach *et al.* 2001 : 97)

Les compositeurs héritent des copistes une orthographe « surchargée » dont ils conservent au premier abord la plupart des spécificités²⁵. Les améliorations techniques permises par le nouveau *medium* – consistant, entre autres, en l’insertions des nouveaux accents et des signes diacritiques – rendent superflues ces lettres quiescentes, qui pouvaient avoir sur la page manuscrite une valeur distinctive :

Ces critiques ont des raisons multiples. Elles tiennent d’abord à la conscience grandissante des potentialités techniques de l’imprimerie qui rend caducs les procédés de lisibilité adoptés par l’écriture manuscrite : pour ne pas interrompre la progression de la plume sur la ligne, l’écrit à la main s’est servi des lettres comme de signes diacritiques. Prises dans la linéarité de l’écriture, rien ne les distingue des autres pour qui découvre le mot sous sa forme écrite. L’information que les lettres muettes apportent reste inaperçue de qui ne connaît pas le latin. L’émergence de nouveaux usagers de l’écrit (les étrangers, les non-latinistes), qui sont lecteurs sans être lettrés, explique aussi leur contestation.

(Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 527)

Les imprimeurs commencent alors naturellement à s’interroger sur la notation à l’écrit et ouvrent la voie à un débat mettant en scène les partisans et les détracteurs de l’« ancienne orthographe »²⁶. Tout comme les premiers traités orthographiques du MF – le *Tractatus orthographiae gallicanae* de la fin du XIII^e siècle et son remaniement, l’*Orthographia gallica*, du

²³ L’enquête de Stéphanie Brazeau et Serge Lusignan s’appuie sur le travail de Thera de Jong (1995), qui propose pour la première fois une chronologie concernant l’apparition des lettres quiescentes, fixée vers le début du XIV^e siècle.

²⁴ Cf. Blanche-Benveniste & Chervel 1969 : 66.

²⁵ Il est d’ailleurs probable que les premiers compositeurs soient d’anciens copistes (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 507).

²⁶ Les étapes de ce débat ont déjà fait l’objet de nombreuses synthèses ; pour un aperçu complet de la question nous renvoyons à celle proposée dans la *GGHF* par Yvonne Cazal et Gabriella Parussa (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 521–538).

début du XV^e – les premières réflexions sur l’écriture du français se développent dans des ouvrages à destination des étrangers : dans *l’Esclaircissement de la langue francoyse* publié en 1530 John Palsgrave met pour la première fois l’accent sur les difficultés dérivant d’une corrélation non linéaire entre graphie et phonie (Baddeley 1997 : 25). Un an auparavant l’humaniste français Geoffroy Tory publiait le *Champ fleury*, un manuel où il traite – entre autres – des contextes d’utilisation de l’apostrophe. En 1533, dans la *Briefve doctrine*, il fournit aux compositeurs et aux imprimeurs un véritable mode d’emploi des accents et des signes diacritiques, testé par lui-même lors de la publication de *l’Adolescence clémentine* de Marot. Des signes auxiliaires tels que l’accent circonflexe – indiquant la syncope d’une voyelle ou une synérèse – ou le tréma – marquant la distinction de deux syllabes – deviennent alors une aide à la lecture pour les étrangers, nécessitant des indications claires quant à la prononciation des mots, mais également pour les lecteurs francophones désireux de respecter la versification des textes poétiques (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 530). Dans l’un des chapitres de son *Isagoge*, Jacques Dubois, contemporain de Tory, relève les problèmes posés par la sous-détermination du système graphique français en suggérant l’utilisation de lettre suscrites, vectrices d’informations phonétiques et étymologiques à la fois. Le système qu’il propose, redevable de la tradition germanique plutôt que des conventions italiennes²⁷, est pourtant trop complexe pour être effectivement mis en place. Malgré leur caractère non-systématique, ces ouvrages ont le mérite de souligner les problématiques posées par l’écriture du français et d’entamer une réflexion qui aboutira à des propositions plus concrètes et raisonnées dès 1542, suite à la publication du *Traité touchant le commun usage de l’écriture françoise* de Louis Meigret²⁸. Ce dernier propose une méthode de notation permettant d’écrire les mots tels qu’ils sont prononcés ; elle sera vivement critiquée par Guillaume des Autels, dont la réaction nous est parvenue grâce à la réponse que Meigret lui offre dans les *Défenses de Louis Meigret touchant son orthographe françoise*. Bien qu’il présente un projet de réforme différent, Jaques Peletier du Mans partage, dans son *Dialogue*, les idées et les attentes contenues dans le *Traité* de son prédécesseur : « ils veulent tous les deux réformer l’orthographe du français en partant du principe phonographique et soulignent les mêmes failles du système graphique communément utilisé, ainsi que les mêmes difficultés rencontrées par les scripteurs et les lecteurs ; notamment, l’abus des lettres muettes, qui deviendra un véritable leitmotiv dans le débat orthographique » (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 535). Le *Dialogue* nous transmet également les arguments des détracteurs, qui prônent le maintien de l’« ancienne orthographe », possédant des valeurs étymologiques, diacritiques, paradigmatiques et esthétiques. L’élan des premiers réformateurs, couronné par Ramus dans sa *Grammere* (1562), s’estompe face à des obstacles divers, comme les réserves des auteurs et des imprimeurs sur l’adoption des nouveaux systèmes graphiques proposés, susceptibles de troubler les habitudes des lecteurs.

Un véritable débat sur la réforme de l’orthographe ne s’installera, en France, qu’à partir de 1540. Notre corpus, composé d’éditions publiées entre 1507 et 1557 environ, se déploie donc des deux côtés de ce moment décisif. Dans les pages qui suivent nous allons examiner une série de choix graphiques nous permettant de dégager des écarts dans les habitudes de différents ateliers d’imprimerie qui se sont occupés de la publication de la *Résurrection*. Nous prenons d’abord en compte les notations portant la trace d’un ancien hiatus ou d’une ancienne palatalisation (*cf.* 3.1.1 et 3.1.2), pour nous tourner ensuite vers les lettres étymologiques ou diacritiques (*cf.* 3.1.3) et sémiographiques (*cf.* 3.1.4) qui ont pu – ou non – être conservées par nos éditeurs.

²⁷ C’est des nouveautés promues par Aldo Manuzio que s’inspire, par exemple, Geoffroy Tory (Richardson [1999] 2004 : 228–229).

²⁸ La composition de ce traité a eu lieu dix ans auparavant.

3.1.1. La trace d'un ancien hiatus

Au cours du XIV^e siècle s'amorce un mouvement de réduction des hiatus développés suite à la chute des consonnes intervocaliques (Zink 1986 : 164). Les copistes continuent dans la plupart des cas d'écrire deux voyelles successives, qui avaient auparavant le but d'enregistrer à l'écrit la distinction de deux syllabes en renvoyant à deux sons différents, même lorsque cela n'est plus justifié par la prononciation (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 554). On considère généralement que c'est à partir du XVI^e siècle que les auteurs et les éditeurs commencent à simplifier les digraphes issus des anciens hiatus.

a. alternance *eu* | *u*

Bien que dès la fin du XIII^e certains textes versifiés témoignent déjà de la réduction de *ëu*²⁹, les formes à hiatus sont de loin les plus fréquentes au XIV^e siècle. D'après les linguistes, le mouvement de réduction du hiatus *ëu* trouvera son terme, en français central, vers le milieu du siècle suivant (Marchello-Nizia [1979] 1997 : 72).

Dans l'*Introduction* de son édition critique, Jodogne signale d'ailleurs que dans les vers de la *Passion* « *e* est assurément amuï », comme le prouvent des rimes telles que, par exemple, *aleure* : *adventure* (v. 27548), *asseurent* : *furent* (v. 29406, 31884), *bateure* : *creature* (v. 33736). Échapperaient à cette règle l'adjectif *seur* (< lat. SECURUM) et ses dérivés, qui ne riment jamais en [yr] mais plutôt en [œr], ainsi qu'un bon nombre d'autres mots présentant, à la rime, une alternance entre [œ] et [y]. Les rimes de type *feu* : *tu* (v. 19369), *jeu* : *eu* (v. 19794), *peu* (adv.) : *sceu* (v. 21290) ; *fremeux* : lat. *meus* (v. 25752), *Dieu* : *creu* (v. 14931) pourraient s'expliquer, d'après Jodogne, par une licence poétique (1983 : 40).

Comme Marchello-Nizia le remarque, « le son qui résulte de la réduction de *ëu* pose quelque problème » et l'on relève en effet dans les textes du XV^e siècle des rimes qui témoigneraient d'une certaine hésitation³⁰ ; leur survivance aux XVI^e siècle – sans doute en partie liée à la persistance du digraphe *eu*³¹ – indiquerait que la prononciation [y] tardait à s'imposer, malgré les préconisations des grammairiens (Marchello-Nizia [1979] 1997 : 72-73).

D'après Palsgrave, le digraphe *eu* devrait être supplanté par la voyelle simple *u* dans les cas de figure qui requièrent la prononciation [y] :

Eu en français a deux prononciations différentes [...] Si *eu* sont les dernières lettres d'un mot français, qu'elles soient seules ou suivies d'un **s**, et que le mot est un nom adjectif ou un participe [passé], ou la forme d'un temps indéfini d'un verbe, le **eu** sera prononcé alors comme je l'ai indiqué par les mots *trewes*, *glewes*, *rewes*, a *mewes*. Exemples de ces noms adjectifs (que Jean Lemaire écrit sans **e**, comme on devrait en effet les écrire) : *fourchév*, *barbév*, *boussév*, *tortév*. Exemples de participes : *decév*, *recév*, *bév*, *esmolév*, *dev*, *crev*, *repév*. Exemples de temps indéfinis : *docévs*, *recévs*, *bévs*, *vrévs*, *repévs*, et de même à tous les autres nombres et personnes. Ces participes et temps indéfinis, selon la véritable perfection de la langue, devraient n'être écrits que par **u**, et je le trouve en effet souvent écrits de cette manière ; cependant, dans *decus*, *reçus*, *déçu*, *recu*, de peur que le lecteur ne prononce le **c** qui précède le **u** comme un **k**, ils ont aussi ajouté un **e**, et dans les autres, plutôt par raison d'analogie que pour la bonne prononciation ; puisque le **u** seul a la prononciation que j'ai décrite plus haut.

(Palsgrave 2007: 382–383)

²⁹ Cette tendance à la réduction des hiatus aurait eu lieu d'abord dans les dialectes du Nord et de l'Est, puis dans le français central (Zink 1986 : 164). Pour ce qui est du hiatus *ëu* en particulier, « le picard connaît plus précocement que le français sa réduction » (Marchello-Nizia 1997 : 72). Nous rappelons à ce propos qu'Arnoul Gréban était originaire du diocèse de Cambrai (cf. 2.3.1).

³⁰ Cf. Chatelain 1907 : 17-18.

³¹ Celui-ci est d'ailleurs encore aujourd'hui conservé dans certaines formes du verbe *avoir* – celle du participe passé (*eu*) et celle du passé simple (ex. *il eut*) – ainsi que dans le substantif *gageure*.

Cet avertissement, s'appuyant sur les usages scripturaux précédant 1530, laisse bien apparaître la complexité de la situation au début du XVI^e siècle : d'une part, nous savons que l'ancien hiatus *eu* est désormais réduit vers le milieu du XV^e siècle et que certains auteurs font rimer des mots se terminant en [y] avec des mots en [œ], ce qui contribue sans doute à générer de l'incertitude chez les usagers ; d'autre part, nous savons que le digraphe *eu*, encore très fréquent pour la notation du son [y], témoigne d'un écart existant entre graphie et phonie.

Bien que dans les éditions de la *Résurrection* la graphie *eu* soit amplement majoritaire³², les formes anciennes alternent parfois avec les formes modernes dans notre corpus. Les premiers imprimés – surtout A1 et A2 – ont tendance à afficher une situation de plus grand équilibre. Comme le graphique n° 1 le montre, le participe passé du verbe *connaître* est parfois graphié « congnu » ou « cognu » par les compositeurs de A1, A2 et B. Parmi les éditions successives, seulement C1 et I contiennent une fois la forme réduite³³.

	A1	A2	B	C1	C2	D	E1	E2	F1	F2	G	H	I	L
co(n)gneu(e)	6	5	4	8	10	10	11			11	11	12	11	12
co(n)gnu(e)	4	5	5	1	-	-	-			-	-	-	1	-

Tableau n° 1³⁴

La modernisation graphique peut toucher une forme verbale à l'intérieur du vers (*cf.* exemple n° 1) ou bien un participe passé se trouvant en fin de vers (*cf.* exemples n° 2, 3, 4). Dans ce dernier cas, « congnu » rime toujours avec le son [y]³⁵.

1)	A1, A2, B éditions successives	ajout	congnu vostre grant mesprison congneu vostre grant mesprisons
2)	ms. B A1, A2 éditions successives	v. 29422	En verité, j'ay bien congneu En verité, j'ay bien congnu En vérité, j'ay bien congneu
3)	ms. B A1, A2 B, C1 éditions successives	v. 32857	ne mon pere ne moy congneu ne mon pere ne moy congnu ne mon pere ne moy congneu
4)	ms. B A1, A2, B, I autres éditions	v. 33818	bien avons congneue bien avons congneue bien avons congneue

Dans un cas de figure seulement, les premiers imprimés conservent la forme moderne qui était déjà contenue dans le ms. B ayant servi de base pour l'édition critique de Jodogne. Là aussi, le participe se trouve à la rime, qui est régulière (*bienvenu : congnu*).

5)	ms. B A1, A2, B éditions successives	v. 29422	Maintenant ay je bien congnu Maintenant ai ge bien congnu Maintenant ay je bien congneu
----	--	----------	---

Outre cette occurrence, nous relevons dans la *Passion* deux autres occurrences de « congnu » (v. 21798, 25955), deux occurrences de « congneue » (v. 3561, 16945) et une occurrence du pluriel « cognuz » (v. 9202). La forme avec *e* est toutefois la plus fréquente : nous relevons dix occurrences de « congneu », une occurrence de « congneue » et deux occurrences de « congneuz ».

³² Le digraphe *eu* figure, par exemple, dans les participes passés des verbes *lire* et *élire* (*leu* et *esleu*) *voir*, *recevoir* et *apercevoir* (*veu*, *receu* et *aperceu*), *connaître* et *reconnaître* (*congneu* et *recongneu*), *plaire* et *déplaire* (*pleu* et *despleu*), *savoir* (*sceu*), *taire* (*teu*) et *croire* (*creu*).

³³ C1 « Ne mon pere ne moy congnu » (v. 32857) ; I « Bien avons congneue » (v. 33818).

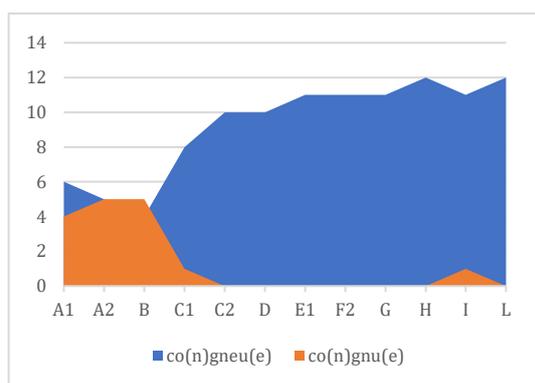
³⁴ Nous excluons de nos enquêtes quantitatives les éditions E1 et F1, qui sont fragmentaires (*cf.* 1.3 et 1.4).

³⁵ Nous relevons, parmi les exemples proposés, les rimes *devenu : congnu* (v. 29422), *tenu : congnu* (v. 32857) et *tendue : congneue* (v. 33818).

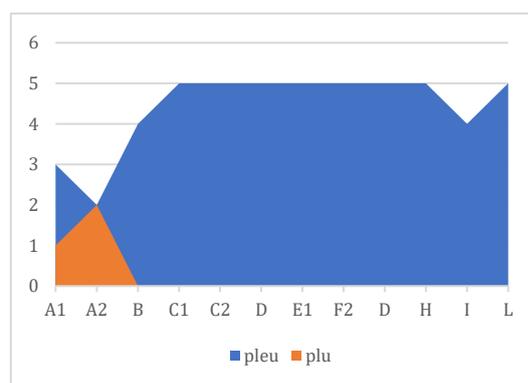
Un autre cas de figure qui témoigne de l'adoption de la forme moderne est le participe passé du verbe *plaire*, cette fois employé dans le ms. B uniquement sous la forme « pleu ». Bien que ces données soient peu significatives au niveau quantitatif, nous signalons que les éditions A1 et A2 contiennent, respectivement, une et deux occurrences de « plu ». Comme l'illustre le graphique n° 2, la forme moderne ne sera pas utilisée dans les éditions successives.

	A1	A2	B	C1	C2	D	E1	E2	F1	F2	G	H	I	L
pleu	3	2	4	5	5	5	5			5	5	5	4	5
plu	1	2	-	-	-	-	-			-	-	-	-	-

Tableau n° 2



Graphique n° 1

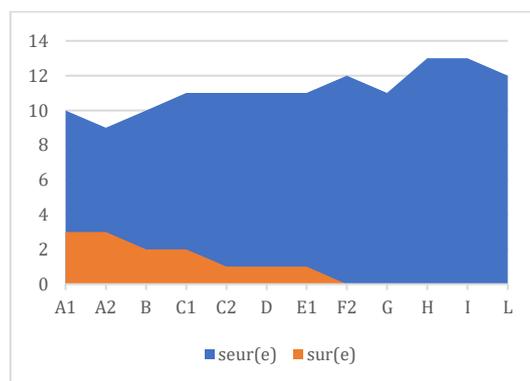


Graphique n° 2

Plus intéressant est sans doute le cas de l'adjectif *seur* qui, comme nous l'avons rappelé plus haut, ne rime jamais en [yr] dans le *Mystère de la Passion*. À ce propos, nous observons que lorsque les premières éditions utilisent la graphie moderne de l'adjectif (cf. tableau n° 3), elles le font, sauf dans un cas³⁶, à l'intérieur du vers (cf. exemples n° 6, 7, 8, 9).

	A1	A2	B	C1	C2	D	E1	E2	F1	F2	G	H	I	L
seur(e)	10	9	10	11	11	11	11			12	11	13	13	12
sur(e)	3	3	2	2	1	1	1			-	-	-	-	-
seurs	3	3	4	4	4	4	4			4	4	4	4	4
surs	1	1	-	-	-	-	-			-	-	-	-	-
seurement	3	2	4	4	4	4	4			4	4	4	4	4
surement	-	1	-	-	-	-	-			-	-	-	-	-

Tableau n° 3



Graphique n° 3

6)	ms. B A1, A2, B, C1	v. 28220	pour en estre plus seur encore pour en estre plus sur encore
----	------------------------	----------	---

³⁶ La seule exception concerne le pluriel *surs* relevé au v. 33488 dans A1 et A2 (« et faisons, pour estre plus surs »), qui rime avec *predesceurs* au vers suivant.

	éditions successives		pour en estre plus seur encore
7)	ms. B A1 éditions successives	v. 28196	et t'en tien seur. Je m'en desmetz. et t'en tien sur. Je m'en demetz. et t'en tien seur. Je m'en desmetz.
8)	ms. B A1, A2, B, C1, C2, D, E1 éditions successives	v. 27921-22	Jadis fus nostre esperance seure et franche Jadis fus nostre esperance sure et franche Jadis fus nostre esperance seure et franche
9)	ms. B A1, A2, B, C1, C2, D, E1 F2, G H, I, L	v. 32952	et comme a chaste et seure garde, comme a chaste et sure garde comme a chaste et seure garde comme a chaste et tres seure garde

Dans les cas de figure où « seur » – ou l'un de ses dérivés – se trouve en fin de vers, la graphie de l'adjectif n'est pas modifiée, signe que l'élimination du digraphe *eu* aurait pu briser la rime, pour l'œil et pour l'oreille (cf. v. 29802 *seurs* : *nosseigneurs* et v. 31748 *asseur* : *crëateur*). Les variantes relevées dans les premières éditions témoigneraient quant à elles de la prononciation [y] attestée généralement à partir du milieu du XV^e siècle.

Cette dernière est également prouvée par le verbe *assurer*, conjugué à la P6 du subjonctif présent au v. 29407 (« Mais, avant que plus nous assurent »), qui rime avec *furent*. Même dans ce cas ce sont les premières éditions qui harmonisent graphie et phonie en supprimant le *e* ; les éditions tardives, comme d'habitude, rétablissent la graphie ancienne (cf. tableau n° 4).

	A1	A2	B	C1	C2	D	E1	E2	F1	F2	G	H	I	L
asseurant	1	1	1	1	1	2	2			2	1	2	2	2
assurant	1	1	1	1	1	-	-			-	1	-	-	-

Tableau n° 4

Là où la prononciation courante prévoit d'articuler [y], le digraphe *eu* est encore la graphie la plus fréquente, comme on peut le lire dans l'étude de Vachon :

La variation entre <eu> et <u> est encore bien vivante au 16^e siècle, sans que ce siècle soit le siège d'un réel tournant. La fréquence des graphies avec u oscille continûment entre 70 et 90 % environ. Il s'agit donc de la phase antépénultième du changement, et le changement ne se terminera vraiment qu'aux 17-18^e siècles. Cette phase est cependant particulièrement longue et fertile en indécisions, bien plus longue que pour la large majorité des changements étudiés ici, et les emplois de la graphie <eu> son très fortement ancrés dans les usages du 16^e siècle.

(Vachon 2010 : 88)

Dans ce cadre, il n'est alors nullement étonnant que les éditions tardives utilisent la graphie ancienne, qui semble être encore largement attestée tout au long du XVI^e siècle malgré les recommandations des réformateurs. Nous remarquons cependant que les premiers imprimeurs, bien que de façon limitée, montrent une habitude à la modernisation en éliminant le digraphe *eu* au milieu du vers ou, si possible, à la rime. Comme nous le verrons dans les pages qui suivent, il s'agit d'une tendance qui s'étendra à d'autres types de changements graphématiques.

b. alternance *eo*i | *oi*

Le trigraphe *eo*i est la marque de l'ancien hiatus *ëoi*, réduit à partir du XV^e siècle :

Au XIV^e siècle, les formes à hiatus sont de loin les plus fréquentes dans les textes en vers (*Palatinus*, v. 62 : *sëoir*, v. 483 : *vëoir* ; *Griseldis*, v. 1067 : *sëoir*, v. 1310 : *vëoir*, v. 1252 : *benëoit* ; Froissart, *Prison*, v. 3388 : *vëoir*) ; Chartier et Pizan emploient les formes à hiatus pour les infinitifs (*Belle Dame*, v. 163, 263 ... ; *Mutacion*, v. 1495-96, 1660, 3267, 2285...), mais Christine de Pizan connaît *benoit* (v. 3493) et le copiste de ms B d'Anjou change *benëoit* en *benoit* (v. 4301), *sëoir* en *seoir* (v. 181), et chez

Villon (Div., Ballade VII, v. 19 : *eschoite* ; Test. V. 120 : *voir...*) puis chez Cretin la réduction est constante.

(Marchello-Nizia [1979] 1997 : 71)

Bien que dans la quatrième journée de la *Passion* les formes à hiatus soient nettement minoritaires, la graphie ancienne en *eoï* est encore prépondérante. Lorsqu'une forme à hiatus est contenue dans le ms. B, celle-ci requiert une modification dans les imprimés – et parfois déjà dans l'un des manuscrits tardifs (*cf.* exemple n° 13) – afin de restaurer le mètre, brisé suite à l'amuïssement du schwa interne.

Cette modification ne concerne pas que la graphie, mais aussi l'insertions d'une syllabe supplémentaire. Les exemples ci-dessous illustrent à ce propos les stratégies mises en œuvre par les copistes et les compositeurs pour augmenter d'une syllabe les vers contenant à l'origine « *vëoir* » (v. 29439, 29648, 31921) et « *chëoir* » (v. 30168).

10)	ms. B éditions	v. 29439	que de vous <i>vëoir</i> et tenir que de vous <i>veoir</i> et de tenir
11)	ms. B A1, A2 B C1, C2, D, E1 F2, G, H, I, L	v. 31921	que <i>vëoir</i> puissons de rechief que <i>veoir</i> puissons de rechief que <i>veoir</i> nous puissons de rechief que <i>veoir</i> puissons de rechief que <i>revoir</i> puissons de rechief
12)	ms. B éditions précédentes H, I, L	v. 29648	que tant a <i>vëoir</i> je desire ? que tant a <i>veoir</i> je desire ? que tant a <i>congnoistre</i> desire ?
13)	ms. B ms. D éditions	v. 30168	tant qu'ilz facent <i>chëoir</i> ce bruit tant qu'ilz nous facent <i>cheoir</i> ce bruit tant que nous facent <i>cheoir</i> ce bruit

Les compositeurs peuvent intervenir dès les premières éditions en introduisant un élément monosyllabique – une préposition (*cf.* exemple n° 10) et un pronom complément (*cf.* exemple n° 13) – ou bien le texte peut subir des modifications au fil des impressions. L'exemple n° 11 montre que le compositeur au service de Jean Trepperel (B) avait résolu le problème dû à la réduction du hiatus dans « *vëoir* » en ajoutant le sujet pronominal « nous » au v. 31921 (« que *veoir* nous puissons de rechief ») ; curieusement, cette solution n'est pas adoptée par les éditions suivantes : une nouvelle variante est alors introduite à partir de F2, qui ajoute au verbe le préfixe *re-* (« que *revoir* puissons de rechief »). Nous remarquons que seulement à partir de H les compositeurs remplacent le verbe *voir* avec *connaître* (« que tant a *congnoistre* desire ? ») pour résoudre le même problème ; l'introduction de ce dernier verbe, qui compte trois syllabes, comporte par conséquent ici l'élimination du sujet pronominal « je »³⁷ (*cf.* exemple n° 12).

Pour ce qui est des graphies, nous constatons que dans ces quatre exemples la réduction du hiatus ne s'accompagne pas d'une modernisation : les éditions conservent « *veoir* » et « *cheoir* ».

Comme le montre le tableau n° 5, qui contient les données concernant la graphie des verbes *voir*, *seoir* et *choir*, la substitution du trigraphe *eoï* avec le digraphe *oi* n'est pas systématique et l'usage varie selon les imprimés.

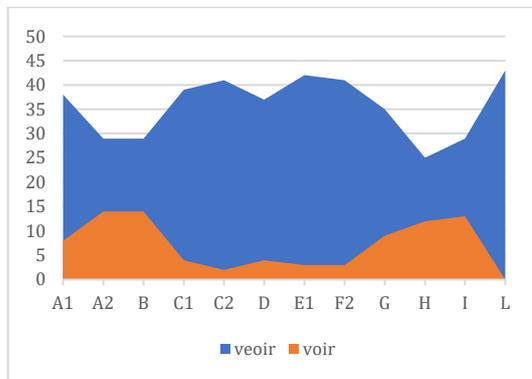
	A1	A2	B	C1	C2	D	E1	E2	F1	F2	G	H	I	L
<i>veoir</i>	38	29	29	39	41	37	42			41	35	25	29	43
<i>voir</i>	8	14	14	4	2	4	3			3	9	12	13	-
<i>seoir</i>	1	2	1	3	3	3	3			4	4	3	3	3
<i>soir</i>	3	2	2	1	1	1	1			-	-	-	-	-

³⁷ Nous verrons plus bas que le sujet pronominal peut, comme les autres mots grammaticaux, faire l'objet d'une suppression lorsque les besoins du mètre et de la rime le requièrent (*cf.* 3.4.7).

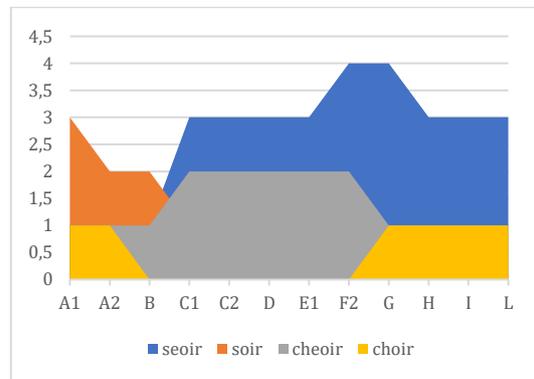
cheoir	1	1	1	2	2	2	2			2	1	1	1	1
choir	1	1	-	-	-	-	-			-	1	1	1	1

Tableau n° 5

Dans les éditions les formes complexes en *eo* sont encore les plus utilisées ; nous constatons pourtant que, comme pour la suppression du digraphe *eu*, les formes simplifiées apparaissent davantage dans les premières éditions – A1, A2 et B.



Graphique n° 4



Graphique n° 5

Nous observons toutefois dans ce cas spécifique que le groupe des trois imprimés de Lotrian datés (G, H, I) adopte les graphies en *oi* – à l'exception de *soir*, graphie sans doute inhabituelle³⁸ – dans un tiers des cas environ. Les éditions les plus résistantes à l'emploi des formes simplifiées seraient alors les éditions médianes sans date – C1, C2, D, E1, F2 – et la dernière édition de Chrestien (L).

3.1.2. La marque d'une palatalisation : alternance *ngn* | *nn* dans les verbes au présent du subjonctif formés sur B3

En MF il existe encore des verbes portant la trace – vocalique ou consonantique – d'une ancienne palatalisation du radical dans les formes de l'indicatif et du subjonctif présent :

Les radicaux palatalisés en /ɲ/ (*viegne, tiegne, preigne...*) formés sur B3 se sont dépalatalisés en MF, comme le montre le développement des graphies sans -g final à partir de la fin du 14^e s. : *vienne* 20, *tienne* 10, *prenne* 6 (*ArrasMélusine, Quinzejoies, SaleSaintré, Jouvencel, CentNouvelles, CommynesMémoires*).

(Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 772)

Pour ce qui est des verbes *venir* et *prendre* conjugués au subjonctif présent, le ms. B de la *Passion* de Gréban conserve, respectivement, soixante occurrences de « viengne » et trois de « viegne », onze occurrences de « prengne », mais aucune forme sans palatalisation comme celle qui se conservera en FM.

Dans la *Résurrection* imprimée, toutes les formes qui témoignent d'une ancienne palatalisation (*ngn, gn, ign, ingn*), encore majoritaires, commencent à être évincées au fil des impressions, bien que de manière irrégulière. Sauf dans le cas d'*a(d)viengne* – qui montre l'introduction de la forme ancienne à partir de F2 (*cf.* tableau n° 6)³⁹ – les autres occurrences du verbe *venir* et de ses dérivés attestent l'adoption de la forme « dépalatalisée » dans les éditions

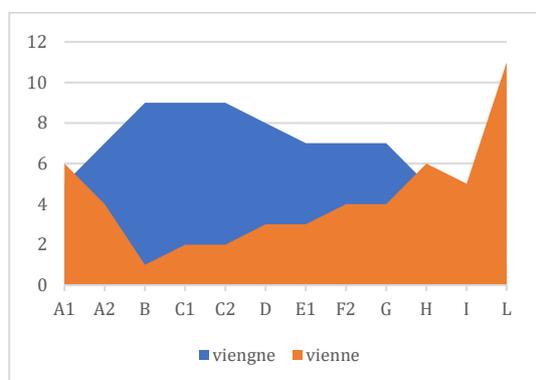
³⁸ Le DMF 2020 n'atteste que deux occurrences de l'infinitif « soir » : « Le marquis [à Janicola] : Or ça, mon sire, venez soir | Lez nous et faites bonne chiere (*Gris.*, 1395, 97) ; « Tu la dois premier salüer | et nous nous approcherons d'elle, | pour la soir sur une escabelle, | fin que ne tumbé de son hault. (*Pass. Auv.*, 1477, 185).

³⁹ L'emploi de la forme *a(d)viengne* n'est pas justifié ici par le souci de récréer une « rime pour l'œil », comme c'est parfois le cas dans les textes en vers.

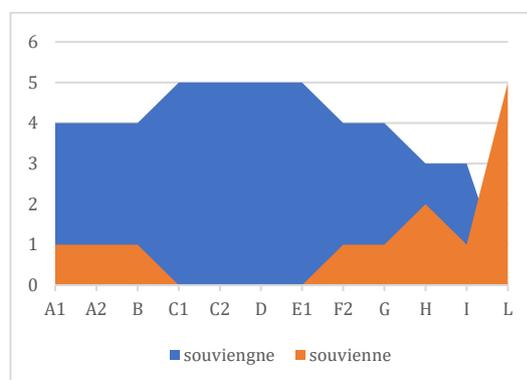
tardives. Nous remarquons pourtant que, dans les cas où l'on relève plus qu'une seule occurrence, les premiers imprimés présentent parfois déjà les formes modernes ; on constate alors une réduction ou une disparition de celles-ci dans les éditions immédiatement successives et leur réintroduction graduelle par la suite. Les graphiques n° 6 et 7 illustrent bien la situation : les formes anciennes sont encore dominantes dans notre corpus mais presque systématiquement éliminées dans la dernière édition de la *Résurrection* (L).

	A1	A2	B	C1	C2	D	E1	E2	F1	F2	G	H	I	L
vie(n)gne	5	7	9	9	9	8	7			7	7	5	5	1
vienne	6	4	1	2	2	3	3			4	4	6	5	11
souviengne	4	4	4	5	5	5	5			4	4	3	3	-
souviennne	1	1	1	-	-	-	-			1	1	2	1	5
conviengne	1	1	1	1	1	1	1			1	1	1	1	-
convienne	-	-	-	-	-	-	-			-	-	-	-	1
a(d)viengne	-	-	-	-	-	-	-			1	1	1	1	1
a(d)vienne	1	1	1	1	1	1	1			-	-	-	-	-

Tableau n° 6



Graphique n° 6



Graphique n° 7

Pour ce qui est du verbe *prendre*, dont nous relevons une seule occurrence, uniquement le sous-groupe β^2 introduit la forme moderne *prenne*.

	A1	A2	B	C1	C2	D	E1	E2	F1	F2	G	H	I	L
prengne	1	1	1	1	1	1	1			1	1	-	-	1
prenne	-	-	-	-	-	-	-			-	-	1	1	-

Tableau n° 7

Ces données nous permettent d'une part de remarquer encore le caractère fondamentalement novateur des premières éditions ; de l'autre, d'observer que les éditions tardives ne sont pas réceptives à tout type de changement, mais qu'elles présentent parfois des signes d'évolution.

3.1.3. Les lettres « étymologiques » et diacritiques

Lors du passage de l'AF au MF on observe l'introduction, dans la chaîne graphique des mots, de consonnes sans valeur phonographique nommées lettres étymologiques, leur restauration étant motivée par l'étymon latin des mots qu'elles embellissent. Aux XIV^e et XV^e siècles le but des copistes est celui de donner une allure latine au vocabulaire vernaculaire (Cazal *et al.* 2003 : 5-6) ; au XVI^e siècle certaines de ces lettres commencent à être considérées comme superflues par les réformateurs de l'orthographe et font l'objet d'une éviction partielle (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 557). D'une part, les lettres étymologiques peuvent se doubler d'une fonction diacritique et

permettre ainsi de combler les insuffisances du code graphique médiéval (cf. *adiourner*) ; de l'autre, leur adoption massive au cours du MF conduit parfois les copistes à modifier la graphie des mots avec des lettres faussement étymologiques (cf. *çavoir*).

a. alternance *ct* | *t*

Pour ce qui est de l'alternance entre *ct* et *t*, d'après Vachon, l'adoption des formes simplifiées témoigne d'une croissance irrégulière mais constante :

Dans l'ensemble on observe une croissance continue de la fréquence d'emploi des formes simplifiées, allant de 35-40 % au début du siècle à 80 % environ à partir de 1580. Cette croissance est ensuite interrompue à plusieurs reprises par des périodes qui s'écartent dans un sens ou dans l'autre de la ligne générale, selon que la théorie graphématique suivie par l'auteur ou par l'imprimeur privilégie les graphies étymologiques ou les graphies 'phonographiques'. Le 16^e siècle constitue donc une période de tâtonnement et, même si les progrès de l'orthographe nouvelle sont clairement palpables, aucun consensus n'apparaît avant le milieu du 17^e siècle.

(Vachon 2010 : 114)

Dans la *Résurrection*, le *c* étymologique est employé sans oscillation dans le substantif *autorité* (< lat. AUCTORITAS) ; on le retrouve cependant en alternance avec *t* seul dans les verbes *dire*, (< lat. DICERE), *faire* (< lat. FACERE), *traiter* (< lat. TRACTARE) et leurs dérivés, dans le verbe *jeter* (< lat. IACTARE), dans les substantifs *droit*⁴⁰ (< lat. DIRECTUS), *exploit* (< lat. EXPLICATUS) et leurs dérivés, ainsi que dans le substantif *nuit* (< lat. NOCTEM). En outre, dans les substantifs *empreinte* et *crainte* le *c* est parfois présent devant la dentale sourde [t], mais sans aucune valeur étymologique ; il s'agirait, dans ce deuxième cas, d'un fait d'analogie.

Pour ce qui est du verbe *dire*, le tableau ci-dessous indique que, lorsqu'il est conjugué à la P5 du présent de l'indicatif, la forme complexe est celle plus répandue.

	A1	A2	B	C1	C2	D	E1	E2	F1	F2	G	H	I	L
[vous] dictez	22	24	25	30	30	31	30			31	31	30	31	30
dictez	7	6	1				1			1	1	1	1	1
dites	1	1	2	1	1	-	-			-	-	-	-	-
dict	-	-	-	17	15	9	1			-	6	13	26	-
dit	89	88	83	66	67	74	81			85	80	73	60	90
mau(l)dicte	4	1	1	3	5	5	4			4	4	5	5	5
mau(l)dite	1	3	3	2	-	-	-			-	-	-	-	-

Tableau n° 7

Le graphique n° 8 nous montre en revanche que la forme « dit », utilisée en tant que participe passé ou substantif, est de loin la plus employée dans les éditions de la *Résurrection* : les éditions A1, A2 et B n'emploient jamais « dict » ; dans les imprimés successifs la graphie ancienne est parfois réintroduite de manière importante⁴¹ ; la dernière édition (L) affiche à nouveau uniquement « dit ».

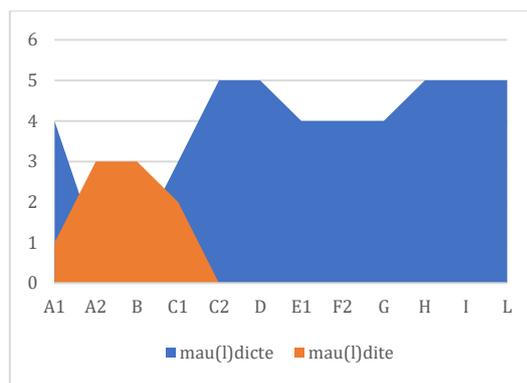
L'adjectif féminin dérivé, *maudite*, conserve encore dans la plupart des cas la forme ancienne, même si nous observons dans les premiers imprimés – jusqu'à C1 – une tendance à la modernisation.

⁴⁰ Employé également en tant qu'adjectif et adverbe.

⁴¹ Dans I la graphie *dict* recouvre presque un tiers des occurrences.



Graphique n° 8



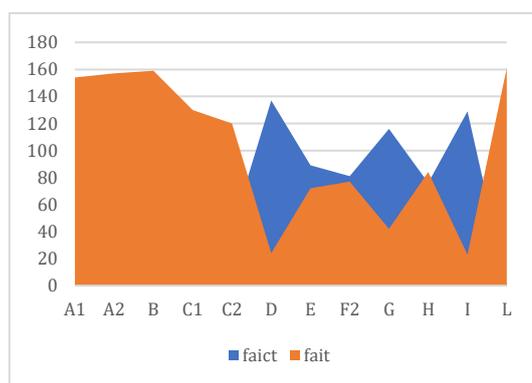
Graphique n° 9

Pour ce qui est du verbe *faire* et ses dérivés, nous constatons d'abord que, comme cela était le cas pour le verbe *dire*, aucune édition n'emploie la forme simplifiée « faites » lorsque ce verbe est conjugué à la P5 de l'indicatif.

	A1	A2	B	C1	C2	D	E1	E2	F1	F2	G	H	I	L
[vous] faites	20	22	21	25	26	26	23			26	26	27	27	26
faitez	6	4	2	1	-	-	-			-	-	-	-	-
faites	-	-	-	-	-	-	-			-	-	-	-	-
faict	2	3	2	34	42	137	89			81	116	76	129	-
fait	154	157	159	130	120	24	72			77	42	84	23	161
meffaict	-	-	-	2	-	2	1			4	2	1	3	-
meffait	5	5	5	3	5	3	4			1	3	4	2	5
deffaict	-	-	-	-	-	2	5			5	5	2	6	-
deffait	6	6	6	6	6	4	1			1	1	4	-	6

Tableau n° 8

En ce qui concerne les substantifs *faict* (cf. graphique n° 10), *meffait* et *deffait*, nous remarquons que la graphie moderne est déjà la plus utilisée, mais que – généralement à partir de C1 – les formes anciennes apparaissent, dans une mesure plus ou moins grande, dans les éditions tardives. Nous remarquons alors que, comme pour le cas de *dit*, L contient uniquement les graphies modernes ; les formes présentant le *c* étymologique caractérisent plutôt les éditions médianes – C1, C2, D, E1 – et les éditions tardives jusqu'à I.

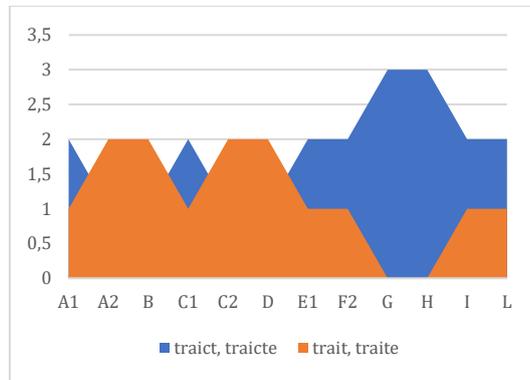


Graphique n° 10

Le tableau suivant contient les données concernant le verbe *traiter* et ses dérivés. À ce propos nous observons que la seule graphie attestée pour le verbe à l'infinitif est celle qui contient le *c* étymologique. Les participes passés « trait(e) » et « attrait(s) » montrent en revanche que la forme moderne est parfois employée par certains compositeurs.

	A1	A2	B	C1	C2	D	E1	E2	F1	F2	G	H	I	L
traicter	2	2	2	2	2	2	2			2	2	2	2	2
traiter	-	-	-	-	-	-	-			-	-	-	-	-
traict(e)	2	1	1	2	1	1	2			2	3	3	2	2
trait(e)	1	2	2	1	2	2	1			1	-	-	1	1
attractz ⁴²	-	-	-	1	1	1	-			1	1	-	-	-
attraitz	1	1	1	-	-	-	1			-	-	1	-	1

Tableau n° 9



Graphique n° 11

Le verbe *jeter*, dont nous n'avons relevé qu'une seule occurrence au v. 30171 (« et les gecter en la riviere »), présente une graphie étymologique dans C1, F2, G et H.

	A1	A2	B	C1	C2	D	E1	E2	F1	F2	G	H	I	L
gecter	-	-	-	1	-	-	-			1	1	1	-	-
getter	1	1	1	-	1	1	1			-	-	-	1	1

Tableau n° 10

Les deux cas de figure suivants, concernant les mots *droit* et *nuict*, affichent une situation similaire (cf. graphiques n° 12 et 13) : la graphie majoritairement employée est déjà, dans les deux cas, simplifiée ; on constate pourtant – surtout dans les éditions de la veuve Trepperel et Jehan Jannot (C1 et C2) et dans celles de Lotrian (F2 G, H et I) – la réintroduction de la forme complexe.

Pour ce qui est de l'adverbe *droitement*, très peu employé, il conserve presque toujours la graphie étymologique.

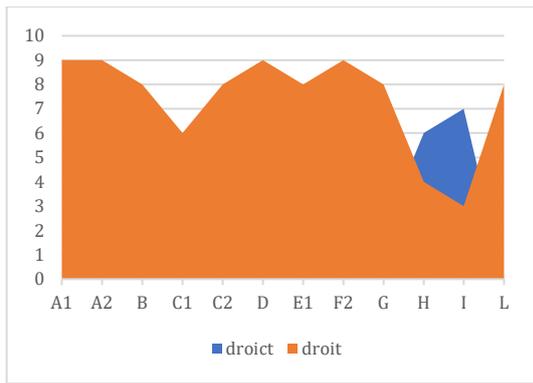
	A1	A2	B	C1	C2	D	E1	E2	F1	F2	G	H	I	L
droict	-	-	-	3	1	-	-			1	2	6	7	-
droit	9	9	8	6	8	9	8			9	8	4	3	8
droicement	2	2	2	2	1	2	2			1	1	1	1	1
droitement	-	-	-	-	1	-	-			-	-	-	-	-

Tableau n° 11

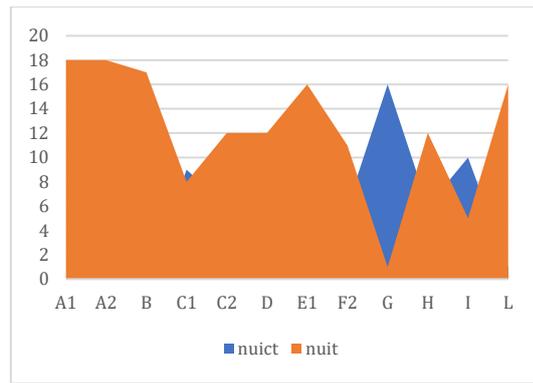
	A1	A2	B	C1	C2	D	E1	E2	F1	F2	G	H	I	L
nuict nuict	-	-	-	9	6	6	-			6	16	6	10	1
nuict nuict	18	18	17	8	12	12	16			11	1	12	5	16

Tableau n° 12

⁴² I contient *extraitz* (« Qui les ont extraitz de tel sorte »).



Graphique n° 12



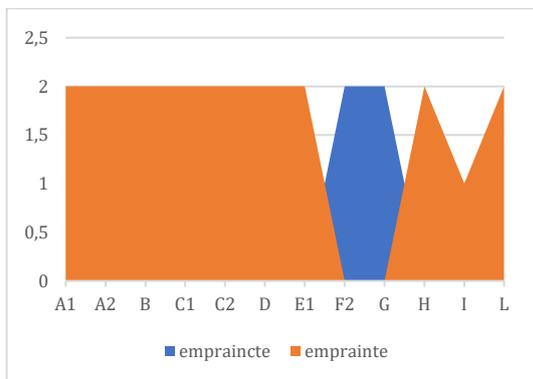
Graphique n° 13

Dans notre corpus, nous avons aussi relevé deux substantifs – *empreinte* et *crainte* – qui montrent parfois dans leur graphie un *c* faussement étymologique.

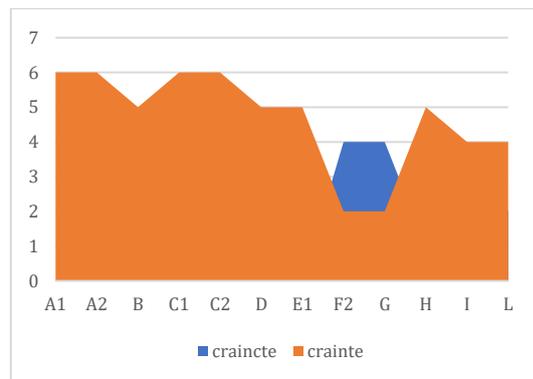
	A1	A2	B	C1	C2	D	E1	E2	F1	F2	G	H	I	L
empreincte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2	-	1	-
empreinte	2	2	2	2	2	2	2	-	-	-	-	2	1	2
craincte	-	-	1	-	-	-	-	-	-	4	4	1	2	2
crainte	6	6	5	6	6	5	5	-	-	2	2	5	4	4

Tableau n° 13

Même dans ce cas, comme l'illustrent les graphiques ci-dessous, les éditions qui emploient la forme complexe sont surtout F2 et G, deux imprimés qui, il faut le rappeler, font ailleurs preuve de conservatisme quant à l'emploi des graphies étymologiques.



Graphique n° 14



Graphique n° 15

D'une part, ces premiers résultats sembleraient prouver davantage la modernité des choix graphiques des compositeurs plus anciens ; de l'autre, les données présentées ci-dessus pourraient nous autoriser à isoler certaines éditions en fonction de leur caractère rétrograde. Le choix des formes étymologiques ou phonographiques est entièrement aux mains des compositeurs – et éventuellement des correcteurs – qui répondent à des attentes diverses. Bien qu'il soit arbitraire, ce choix n'est toutefois pas capricieux : les exemples que nous avons montrés nous amènent à interpréter ces variantes au prisme du système graphique défini qui caractériserait chaque édition.

b. alternance *pt* | *t*

Dans notre corpus, la présence du digraphe étymologique *pt* est attesté dans deux cas de figure : celui des substantifs *escripture(s)* (< lat. SCRIPTURA) et *escript(z)* (< lat. SCRIPTUM), qui

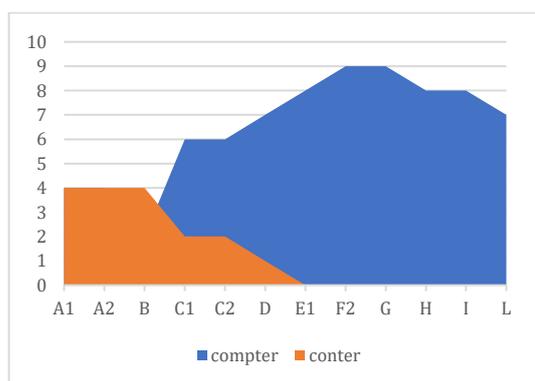
affichent toujours la graphie étymologique, et celui du verbe *conter* et de ses dérivés, qui fait état d'un usage varié.

En français médiéval « compter » et « conter » sont les deux graphies interchangeables des deux homophones *conter* et *compter* issus du même étymon (< lat. COMPUTARE) ; à cette époque, la graphie « conter » peut également représenter le verbe *coûter*. Lorsqu'elle apparaît dans la séquence graphique, la lettre étymologique *p* acquiert alors une valeur diacritique, car elle empêche le rapprochement avec *coûter*. Par la suite, elle permettra la distinction des deux homophones *conter* et *compter* (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 560).

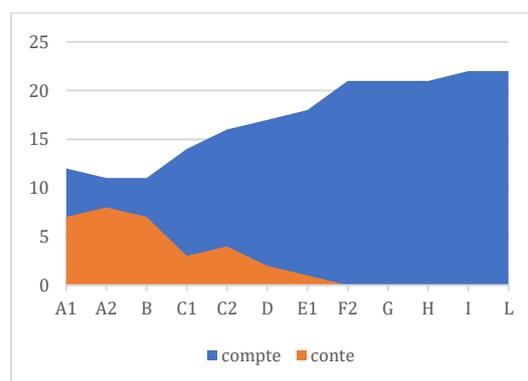
Les données présentes dans le tableau ci-dessous montrent que le verbe *conter* est parfois graphié sans *p* dans les éditions plus anciennes – surtout A1, A2 et B – alors que les imprimés tardifs contiennent toujours « compter » (*cf.* graphique n° 16). Les verbes dérivés *conte*⁴³, *raconter* et *raconte* subissent le même traitement :

	A1	A2	B	C1	C2	D	E1	E2	F1	F2	G	H	I	L
compter	4	4	2	6	6	7	8			9	9	8	8	7
conter	4	4	4	2	2	1	-			-	-	-	-	-
compte	12	11	11	14	16	17	18			21	21	21	22	22
conte	7	8	7	3	4	2	1			-	-	-	-	-
racompter	2	2	2	5	6	5	5			4	4	5	5	5
raconter	4	3	2	-	-	1	-			-	-	-	-	-
racompte	-	-	1	2	1	1	2			1	1	1	1	1
raconte	2	2	1	-	-	-	-			-	-	-	-	-

Tableau n° 14



Graphique n° 16



Graphique n° 17

L'alternance entre « compter » et « conter » que nous relevons dans les premières éditions serait-elle l'héritage du système graphique médiéval, très souple, ou plutôt le symptôme de la distinction des deux homophones ? L'attention portée à la modernisation des graphies par les compositeurs de A1, A2 et B nous amène à plaider en faveur de cette deuxième option.

c. alternance *bt* | *t*

Comme Jodogne (1983 : 47) le remarque dans *l'Introduction* à son édition critique, la lettre *b* est étymologique dans le verbe *douter* et dans ses dérivés. Il s'agit d'ailleurs de l'un des deux exemples d'alternance entre *bt* et *t* que nous relevons dans notre corpus imprimé ; l'autre cas de figure concerne le verbe *devoir* (< lat. DEBERE) conjugué à P3 du présent de l'indicatif.

⁴³ Cette graphie peut également représenter le substantif *conte*.

Le tableau ci-dessous contient les données relatives à l'emploi des graphies complexes ou simplifiées dans les formes *douter*, *doute* – qu'il s'agisse d'un verbe ou d'un substantif – *doutez* et *doutent*.

	A1	A2	B	C1	C2	D	E1	E2	F1	F2	G	H	I	L
doubter	4	5	5	6	6	6	5			6	6	6	6	5
douter	-	-	-	-	-	-	-			-	-	-	-	-
doubte(s)	34	34	29	34	34	33	33			32	29	29	28	31
doute(s)	-	-	1	-	-	1	1			-	3	3	3	2
doutez ⁴⁴	4	4	4	4	4	4	4			3	5	5	4	5
doutez	-	-	-	-	-	-	-			1	-	-	-	-
doutent	1	1	-	-	-	-	-			1	1	1	1	1
doutent	-	-	-	-	-	-	-			-	-	-	-	-

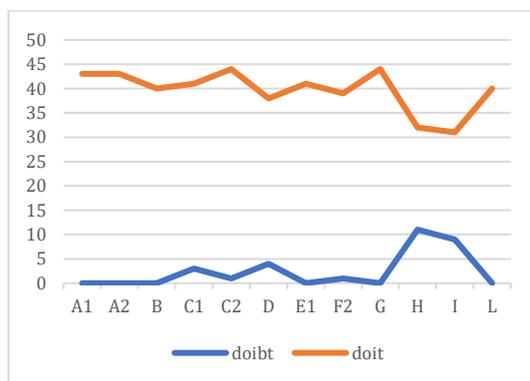
Tableau n° 15

Nous constatons que, contrairement aux variantes graphématiques illustrées plus haut, il n'y a pas d'alternance entre *bt* et *t* dans les premières éditions, qui conservent toutes – sauf B, qui contient une occurrence de *doute*, substantif – la graphie complexe.

Le graphique n° 18 illustre quant à lui une situation partiellement différente : le verbe *devoir* employé à la P3 de l'indicatif fait preuve d'une réintroduction des formes surchargées dans les deux dernières éditions d'Alain Lotrian (H et I), pour un tiers des occurrence totales.

	A1	A2	B	C1	C2	D	E1	E2	F1	F2	G	H	I	L
doibt	-	-	-	3	1	4	-			1	-	11	9	-
doit	43	43	40	41	44	38	41			39	44	32	31	40

Tableau n° 16



Graphique n° 18

Ce dernier cas de figure, attestant également de l'emploi de la forme *doibt* dans certaines éditions médianes prouve davantage le caractère conservateur des certaines éditions tardives, qui semblent restaurer, même là où la graphie moderne s'avère globalement bien attestée dans notre corpus, une forme archaïsante.

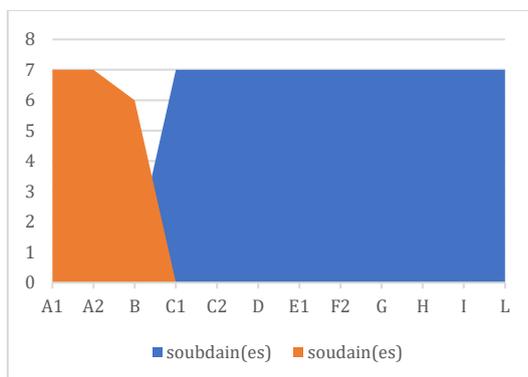
d. alternance *bd* | *d*

Le seul cas d'alternance entre *bd* et *d* relevé dans le texte de la *Résurrection* concerne l'adjectif *soudain* (< bas lat. SUBITANUM) et son adverbe dérivé. Comme le graphique n° 19 le montre, la forme étymologique n'est employée ici qu'à partir de C1, alors que les deux éditions cycliques (A1 et A2) et l'édition de Jean Trepperel (B) préfèrent la forme simplifiée.

⁴⁴ Parfois graphié « doubtés ».

	A1	A2	B	C1	C2	D	E1	E2	F1	F2	G	H	I	L
soubdain(es)	-	-	1	7	7	7	7			7	7	7	7	7
soudain(es)	7	7	6	-	-	-	-			-	-	-	-	-

Tableau n° 17



Graphique n° 19

Si les premières éditions choisissent les formes modernes, la présence des formes complexes dans les imprimés successifs n'est pourtant pas anodine : d'après Vachon, les formes réduites « sont très rares au début du siècle » et seulement à partir du milieu du XVI^e siècle peut-on observer un changement dans leur emploi, bien que particulièrement rapide (Vachon 2010 : 112).

Pour ce qui est de l'adverbe *soudainement* nous en relevons une seule occurrence dans le texte de la *Résurrection*⁴⁵. Là encore, la graphie moderne apparaît d'abord dans les premières éditions puis, sporadiquement, dans G et I.

	A1	A2	B	C1	C2	D	E1	E2	F1	F2	G	H	I	L
soubdainement	-	-	-	1	1	1	1			1	-	1	-	1
soudainement	1	1	1	-	-	-	-			-	1	-	1	-

Tableau n° 18

Les résultats de première main offerts par notre corpus mettent en lumière la modernité des choix graphiques opérés dans les ateliers des premiers imprimeurs du texte de Gréban. La rareté des attestations des formes simples *soudain(es)* et *soudainement* met d'autant plus en lumière l'attitude novatrice des compositeurs au service de Jean Petit, Geoffroy de Marnef et Michel le Noir.

e. alternance *ngn* | *gn* dans le verbe *connaître* et ses dérivés

Très probablement sous l'impulsion de la réforme érasmiennne, qui préconisait la prononciation de toutes les consonnes du latin écrit, le verbe *connaître* (< bas lat. CONOSCERE) et ses dérivés font preuve, au courant du XVI^e et XVII^e siècles, d'une évolution concernant le digraphe interne *ngn* ; ce digraphe, majoritairement employé jusqu'au milieu du XVI^e siècle, est d'abord remplacé par *gn* puis par *nn*. Dès le milieu XVI^e siècle, les graphies *ngn* et *gn*, faussement étymologiques, laissent alors progressivement la place au digraphe *nn*, qui reflèterait la prononciation [n] contemporaine. Ce changement serait toutefois très peu avancé entre 1530 et 1630 :

Bien que combattues par Ronsard et ne correspondant pas à la prononciation du 16^e siècle d'après les témoignages, les graphies incluant la lettre <g> y sont très nettement majoritaires et restent extrêmement vivantes pendant le premier quart du 17^e siècle, excepté dans les pièces de théâtre,

⁴⁵ Elle est contenue dans la didascalie qui suit le v. 29448, dans la scène de l'apparition de Jésus à Marie Madeleine (cf. v. 29317-454).

où la graphie actuelle apparaît plus tôt que dans les autres genres. On constate en outre une augmentation de l'emploi de <nn> en 1550-1556, en réponse aux conseils de Ronsard et de l'orthographe nouvelle, même si leur influence reste brève et modérée au 16^e siècle.

(Vachon 2010 : 115)

Dans la *Résurrection*, nous ne relevons en effet aucune occurrence des formes modernes en *nn* ; nous observons néanmoins la substitution systématique des formes en *ngn* par celles en *gn* dans la dernière édition conservée (L), publiée entre 1547 et 1557.

	A1	A2	B	C1	C2	D	E1	E2	F1	F2	G	H	I	L
congnoistre	3	3	2	3	3	3	3			3	3	4	4	-
cognoistre	-	-	-	-	-	-	-			-	-	-	-	4
congnois	3	4	3	4	3	3	3			3	3	3	3	-
cognois	-	-	-	-	-	-	-			-	-	-	-	3
congnoist	1	2	2	2	3	3	3			2	2	2	2	-
cognoist	-	-	-	-	-	-	-			-	-	-	-	2
congnoistra	1	1	1	1	1	1	1			1	1	1 ⁴⁶	1	-
cognoistra	-	-	-	-	-	-	-			-	-	-	-	1
congnoistroit	1	1	1	1	1	1	-			1	1	1	1	-
cognoistroit	-	-	-	-	-	-	-			-	-	-	-	1
congnoissons	2	2	2	2	2	2	2			2	2	2	2	-
cognoissons	-	-	-	-	-	-	-			-	-	-	-	2
congnoissez ⁴⁷	1	1	1	1	1	1	1			1	1	1	1	-
cognoissez	-	-	-	-	-	-	-			-	-	-	-	1
cong(n)e(u)e	10	10	9	9	10	10	11			11	11	12	11	-
cogn(e)u(e)	-	-	-	-	-	-	-			-	-	-	-	12

Tableau n° 19

	A1	A2	B	C1	C2	D	E1	E2	F1	F2	G	H	I	L
recongnoistre	1	1	1	1	1	1	1			1	1	1	1	-
recognoistre	-	-	-	-	-	-	-			-	-	-	-	1
recong(n)eu	2	2	1	2	2	2	2			2	2	2	2	-
recogneu	-	-	-	-	-	-	-			-	-	-	-	2

Tableau n° 20

	A1	A2	B	C1	C2	D	E1	E2	F1	F2	G	H	I	L
congnoissance	4	4	3	4	4	4	4			4	4	4	4	-
cognoissance	-	-	-	-	-	-	-			-	-	-	-	4

Tableau n° 21

Les données que nous avons collectées témoignent alors d'une première étape évolutive, dans le passage de *ngn* à *nn*, qui se situerait vers le milieu du XVI^e siècle. Conformément à ce que prouve l'étude de Vachon, les graphies avec *g* se conservent au fil des impressions dans le texte de la *Résurrection* ; autour de 1550, le compositeur au service de Nicolas Chrestien tente alors de rajeunir la graphie du verbe *connaître* et ses dérivés, sans la moderniser complètement.

f. alternance *g* | Ø devant [d] ou [t]

Un autre cas de graphie étymologique observable dans la *Résurrection* concerne le verbe *oindre* (< lat. UNGUERE) et ses dérivés *enoindre* et *enoint*. Comme le tableau ci-dessous l'indique, la forme simplifiée de l'infinitif *oindre* est présente dans les premières éditions jusqu'à E1 ; elle est ensuite remplacée, complètement ou dans un cas sur deux, dans les éditions successives.

⁴⁶ H, I « recongnoistra ».

⁴⁷ Parfois graphié « congnoissés ».

L'exemple de *enoindre* est différent, en ce que la forme étymologique est contenue seulement dans D et E1.

	A1	A2	B	C1	C2	D	E1	E2	F1	F2	G	H	I	L
oingdre	-	-	-	-	-	-	-			2	1	1	1	2
oindre	2	2	2	2	2	2	2			-	1	1	1	-
enoingdre	-	-	-	-	-	1	1			-	-	-	-	-
enoindre	1	1	1	1	1	-	-			1	1	1	1	1
enoingt	1	1	1	1	1	2	2			2	2	2	1	2
enoint	1	1	1	1	1	-	-			-	-	-	-	-

Tableau n° 22

Pour ce qui est du participe passé *enoint*, nous remarquons qu'il apparaît deux fois dans la quatrième journée de la *Passion* et que les premiers imprimés – jusqu'à C2 – emploient une fois la forme simplifiée. Au v. 28252, la graphie moderne permet alors de recréer une « rime pour l'œil » (*oint* : *point*). Bien que les données mises à disposition par notre corpus soient limitées, ces résultats témoignent – une fois de plus – du caractère conservateur des éditions tardives.

Sauf les participes passés *oingt* et *enoingt*, les formes *oingdre* et *enoingdre* ne sont en effet même pas attesté dans le DMF 2020⁴⁸. Dans Frantext 2020 on relève vingt-cinq occurrences de *oingdre*, dont la grande majorité dans le *Livre d'Agriculture de Constantin Cesar* (1543) ; deux occurrences sont attestées dans l'édition de 1521 du *Violier des histoires rommaines*. En FPréclass on en relève trois occurrences seulement, toutes dans *L'Agriculture et maison rustique* de Charles Estienne (1564). Aucune occurrence de *enoingdre* n'est en revanche attestée en MF ou en FPréclass. On considère donc que ces formes devaient être très rares à l'époque de la publication du *Mystère de la Résurrection* ; leur emploi dans certaines de nos éditions pourrait alors traduire une volonté archaisante.

g. alternance *g* | \emptyset en fin de mot : le cas de « ung »

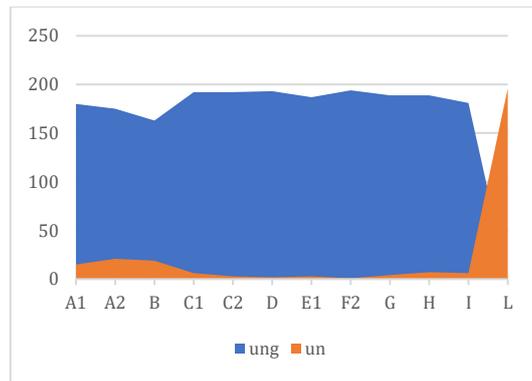
La graphie *ung* de l'article indéfini masculin singulier, qui reflète la nasalisation subie par la voyelle [y] au cours du XIV^e siècle (Zink 1986 : 82), serait attestée jusqu'au XVI^e siècle. Le *g* final aurait ici une fonction diacritique : comme le grammairien Sylvius le signale dans sa *Grammatica Latino-Gallica*⁴⁹, cette lettre permet la différenciation des graphies comportant quatre traits verticaux – par exemple *vii*, *nu*, *vu* – qui pourraient être source de confusion dans l'écriture gothique (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 672). Comme le graphique n° 20 l'illustre, dans notre corpus, la graphie « ung » est complètement abandonnée au profit de « un » dans l'édition de Nicolas Chrestien (L) ; dans celles qui précèdent, elle est en revanche majoritaire.

	A1	A2	B	C1	C2	D	E1	E2	F1	F2	G	H	I	L
ung	180	175	163	192	192	193	187			194	189	189	181	-
un	15	21	19	6	3	2	3			1	4	7	6	196

Tableau n° 23

⁴⁸ Cf. DMF 2020, *ad vocem*.

⁴⁹ Cf. Sylvius, *Grammatica Latino-Gallica*, 1531, p. 100 : « Hoc autem loco tollendus mihi est publicus Gallorum omnium error, qui vng per g scribendum certant, ne si debita illi orthographia vn scribant, vii. id est septem videantur : quum utriusque differentia vel cæco apparere possit. Nam in vii, id est septem, apiculi gemino ii superscribuntur. » [Trad. Or, à cet endroit, il me faut supprimer une erreur publique de tous les Français qui rivalisent pour écrire ung avec un g, de peur que, s'ils écrivaient un, comme l'orthographe le demande, il semblerait que ce soit vii, c'est-à-dire 'sept', alors que la différence peut apparaître même à un aveugle, car dans vii, c'est-à-dire 'sept', deux points sont écrits au-dessus des ii.] Cité dans la *Grande grammaire historique du français* (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 672).



Graphique n° 20

Sans doute considérée archaïque vers le milieu du XVI^e siècle, la graphie « ung » est systématiquement remplacée dans la dernière édition de la *Résurrection*. Comme nous l'avons souligné, L est pourtant un imprimé présentant un certain nombre de modernisations graphiques ; l'éviction de « ung » doit, dans cette optique, être lue comme un trait spécifique du compositeur au service de Chrestien qui s'intègre dans un système graphique singulier. Nous pouvons inversement imaginer que la graphie ancienne pouvait être encore acceptée dans les éditions d'Alain Lotrian car plus conservatrices sur le plan graphique.

h. alternance *ad* | *a* devant [v] ou [3]

Dans la *Résurrection*, nous relevons quelques mots présentant le préfixe *ad-* devant [v]⁵⁰, la plupart ne subissant pas d'oscillation concernant leur emploi : il s'agit des verbes *adviser* et *advertir*, avec leurs dérivés⁵¹, et du substantif *advenement*.

Nous signalons alors ci-dessous les quelques cas de figure qui témoignent d'une alternance entre *ad-* et *a-* suivis de [v] dans les différentes éditions. Le tableau n° 24 contient les mots dont on ne relève qu'une seule occurrence ; nous remarquons que, dans trois cas sur cinq – *avancera*, *avocats*, *avenant* – la graphie moderne en *a-* est contenue dans les premiers imprimés ; dans les deux cas restants – *avérer* et *avantage* – l'adoption de la forme simplifiée se fait dans les dernières éditions.

	A1	A2	B	C1	C2	D	E1	E2	F1	F2	G	H	I	L
<i>avancera</i>	-	1	-	1	1	1	1			1	1	1	1	1
<i>avancera</i>	1	-	1	-	-	-	-			-	-	-	-	-
<i>advocat</i>	-	-	-	-	-	-	1			1	1	1	-	1
<i>avocat</i> ⁵²	1	1	1	1	1	1	-			-	-	-	1	-
<i>advenant</i>	-	-	-	-	1	1	1			1	1	1	1	1
<i>avenant</i>	1	1	1	1	-	-	-			-	-	-	-	-
<i>adverer</i>	1	1	-	1	1	1	1			1	1	1	1	-
<i>averer</i>	-	-	-	-	-	-	-			-	-	-	-	1
<i>advanta(i)ge</i>	1	1	1	1	1	1	1			1	1	-	-	-
<i>avanta(i)ge</i>	-	-	-	-	-	-	-			-	-	1	1	1

Tableau n° 24

⁵⁰ Nous n'avons bien entendu pas pris en compte les mots présentant ce suffixe mais dont la forme complexe s'est conservée jusqu'en français moderne, comme pour le verbe *advenir* et ses dérivés.

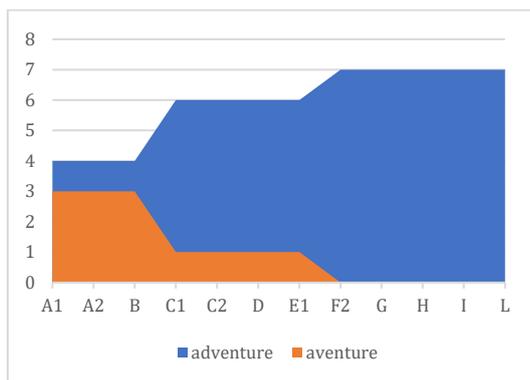
⁵¹ Du verbe *adviser* nous relevons les formes conjuguées *advisa* (1 occ.) et *advison* (1 occ.), le participe passé *avisé* (3 occ.) et le substantif dérivé *avis* (15 occ.) généralement employé dans l'expression *il m'est avis* ; seulement dans un cas sur quinze, les éditions A1 et B montrent, pour ce dernier exemple, la forme préfixée en *a-*. Du verbe *advertir* nous relevons une forme à l'infinitif, une au participe passé (*adverti*) et une forme conjuguée à la P1 du futur simple (*advertiray*) ; dans ce dernier cas, A1 présente la forme simplifiée.

⁵² Parfois graphié « avocas ».

Comme le graphique n° 21 l'illustre, le substantif *aventure* témoigne d'un changement progressif au fil des impressions : dans les imprimés A1, A2 et B le rapport entre les formes en *-ad* et *-a* est à peu près équilibré ; dans C1, C2, D et E1 l'écart entre les deux augmente ; à partir de F2, les éditeurs n'emploient que les formes étymologiques.

	A1	A2	B	C1	C2	D	E1	E2	F1	F2	G	H	I	L
adventure	4	4	4	6	6	6	6			7	7	7	7	7
aventure	3	3	3	1	1	1	1			-	-	-	-	-
adventureux	-	-	1	1	1	1	1			1	1	1	1	1
aventureux	1	1	-	-	-	-	-			-	-	-	-	-

Tableau n° 25



Graphique n° 21

Même dans le cas de son dérivé *aventureux* (cf. tableau n° 25), ce sont les éditions cycliques qui contiennent la forme simplifiée, alors qu'à partir de l'édition de Jean Trepperel (B) les compositeurs choisissent plutôt la forme préfixée en *ad-*.

Pour ce qui est des mots présentant le préfixe *ad-* devant [ʒ] nous n'avons relevé que les verbes *adjouster* et *adjourner* – ce dernier conjugué à la P3 du passé composé – pour un total de deux occurrences ; la forme complexe est conservée dans l'ensemble de la tradition imprimée.

i. alternance *eulx* | *eux* en fin de mot

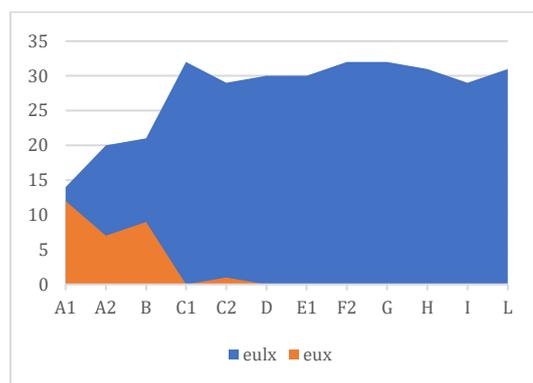
Comme le signale Jodogne, les pronoms *eux* et *ceux* (< lat. ILLOS) contiennent dans le ms. B la lettre étymologique *l* (Jodogne 1983 : 48). Sur le plan graphique, la survivance de *l* – qui s'était vocalisé en [u] non syllabique au XI^e siècle – relèverait désormais d'une fonction distinctive : dans les mots se terminant en *-eulx* il empêcherait la lecture en hiatus [e-y] du digraphe *eu*, prononcé [œ] (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 559). D'abord étymologique, puis surtout diacritique, la lettre *l* fait l'objet d'une éviction « presque régulière » au cours du XVI^e siècle :

A partir de 1560 environ, les spécificités de l'imprimé par rapport au manuscrit étaient suffisamment admises pour permettre la suppression quasiment systématique du <l> diacritique.
(Vachon 2010 : 118)

Dans notre corpus, cette lettre est globalement conservée dans les éditions, mais parfois éliminée dans A1, A2 et B qui adoptent la forme moderne (cf. tableau n° 26).

	A1	A2	B	C1	C2	D	E1	E2	F1	F2	G	H	I	L
eulx	14	20	21	32	29	30	30			32	32	31	29	31
eux	12	7	9	-	1	-	-			-	-	-	-	-
ceulx	14	16	14	16	16	16	16			16	16	17	16	16
ceux	2	-	-	-	-	-	-			-	-	-	-	-

Tableau n° 26



Graphique n° 22

La modification introduite par le compositeur a lieu parfois à l'intérieur du vers et parfois à la rime. Dans ce dernier cas, la forme simplifiée permet tantôt de récréer une « rime pour l'œil » (*eux* : *deux* | *eux* : *misericordieux* | *aventureux* : *eux*) tantôt elle s'associe à un substantif ou un adjectif se terminant en *-eulx* (*joyeux* : *eux*).

Il existe alors également des cas où l'introduction du *l* se fait en dépit de toute justification étymologique et en raison d'un processus analogique. Parmi ces derniers nous relevons dans notre corpus, à titre d'exemple, un mot contenant la diphtongue *ieu* (*joyeux*) et d'autres issus du suffixe latin *-osus* (cf. tableau n° 27). Nous remarquons que les premières éditions préfèrent globalement la forme simplifiée et que la forme surchargée est réintroduite à partir de E1 ou F2 selon les cas ; *glorieux* est le seul mot pour lequel la graphie moderne est majoritaire dans toutes les éditions.

	A1	A2	B	C1	C2	D	E1	E2	F1	F2	G	H	I	L
joyeux	6	5	4	8	8	10	11			8	10	10	8	11
joyeux	5	6	7	3	2	-	-			2	-	-	1	-
glorieux	1	-	-	-	-	1	-			1	-	-	2	-
glorieux	5	6	6	6	6	5	6			5	6	6	4	6
gracieux	1	-	-	-	2	1	5			6	6	8	4	8
gracieux	8	9	9	9	7	8	3			3	3	1	2	-
précieux	-	-	-	1	-	2	9			11	11	10	10	12
précieux	12	12	11	11	12	10	3			1	1	2	2	-

Tableau n° 27

De manière générale, la suppression du *l* dans *eulx* en fin des mots dépend fortement, nous semble-t-il, des attitudes innovatrices ou conservatrices des différents compositeurs. Cette lettre s'avère toutefois encore relativement conservée dans le suffixe examiné.

3.1.4. Les lettres à valeur sémiographique

À l'instar des lettres étymologiques et diacritiques, les lettres à valeur sémiographique – qui peuvent avoir une fonction morphologique (comme dans *briefve*) ou idéographique (comme dans *sçavoir*) – semblent subir au cours du XVI^e siècle une éviction partielle. Le mouvement d'élimination de ce genre de lettres aboutira au cours du XVI^e et XVIII^e siècles en fonction du type de changement (Vachon 2010 : 122-125).

a. alternance *fv* | *v*

Dans la *Résurrection* nous avons relevé quelques cas de figure qui montrent l'emploi du digraphe *fv* : il s'agit de *griefve* – employé en tant qu'adjectif ou comme forme de P3 du verbe *grever* conjugué à l'indicatif – et de l'adjectif *briefve*⁵³ et ses dérivés.

Dans le premier cas de figure, nous constatons que la forme complexe est contenue dans les éditions plus anciennes, alors qu'à partir de F2 les compositeurs introduisent une fois sur trois la forme simplifiée.

	A1	A2	B	C1	C2	D	E1	E2	F1	F2	G	H	I	L
gr(i)efve	3	3	3	3	3	3	2			2	2	2	2	2
gr(i)eve	-	-	-	-	-	-	-			1	1	1	1	1

Tableau n° 28

Encore plus stable est la situation de l'adjectif *briefve* est de ses dérivés – le substantif *briefveté* et l'adverbe *briefvement* – qui ne montrent, sauf dans un cas⁵⁴, aucun symptôme d'évolution⁵⁵.

	A1	A2	B	C1	C2	D	E1	E2	F1	F2	G	H	I	L
br(i)efve	1	1	1	1	1	1	1			1	1	1	1	1
br(i)eve	-	-	-	-	-	-	-			-	-	-	-	-
br(i)efveté	-	-	-	1	1	1	1			1	1	1	1	1
br(i)eveté	-	-	-	-	-	-	-			-	-	-	-	-
br(i)efvement	15	9	14	14	16	18	20			19	20	10	11	13
br(i)evement	1	-	-	-	-	-	-			-	-	-	-	-

Tableau n° 29

Bien que le nombre d'occurrences soit trop limité pour nous permettre d'émettre des hypothèses quant à l'avancée de ce type de changement, nous pouvons imaginer que les formes en *fv* étaient encore globalement recevables vers le milieu du XVI^e siècle. Le dépouillement de Frantext 2020 montre en effet qu'en FPréclass elles demeurent plus nombreuses que les formes simples⁵⁶.

b. alternance *sç* | *s*

La graphie *sç* est, dans *sçavoir*, faussement étymologique : ce verbe, issu du latin *SAPERE*, était apparenté au verbe *SCIO* par analogie avec la famille de *science*. Au XVI^e siècle sa réelle étymologie justifie l'élimination de la lettre muette *ç*, mais la graphie simplifiée semble tarder à s'imposer :

Le changement ne commence véritablement qu'après le XVI^e siècle, et peut-être même beaucoup plus tard, si l'on en croit la fréquence des graphies simplifiées à la fin du 16^e s : moins de 5%. Tout au long du siècle un grand nombre d'années sont à 0%, et les autres ne dépassent pas 20%, sauf quelques rares exceptions.

(Vachon 2010 : 124)

Comme le montre le tableau ci-dessous, la consonne muette *ç* – dans notre corpus toujours prévalente pour la graphie de ce verbe – est parfois éliminée dans les premières éditions. La

⁵³ Dans *briefve*, le *f* sert à rattacher l'adjectif féminin à la forme du masculin *brief* (Rey, Duval, & Siouffi [2007] 2011 : 169).

⁵⁴ Au v. 30093 on lit dans A1 *brevement* (« Et brevement en serez pugniz »).

⁵⁵ L'écart rencontré dans l'emploi de *briefvement* dans les différentes éditions est motivé par l'allongement subi par l'adverbe lors de la réfection analogique qui touche les adjectifs épiciens et leurs dérivés (cf. 3.2.2).

⁵⁶ On relève cinquante-huit occurrences de *griefve* contre quarante-un de *grieve* et quarante-un de *briefve* contre vingt-huit de *brieve*.

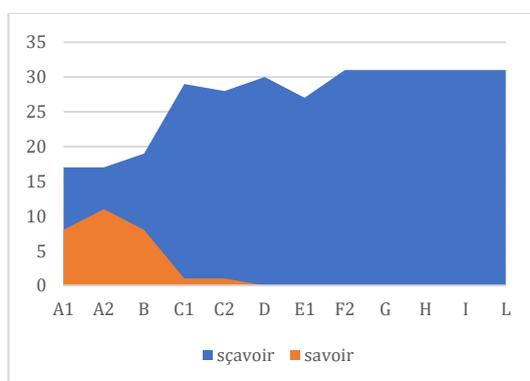
modernisation graphique a lieu lorsque *savoir* est utilisé à l'infinitif (cf. graphique n° 23) mais aussi, dans certains cas⁵⁷, lorsqu'il est conjugué.

	A1	A2	B	C1	C2	D	E1	E2	F1	F2	G	H	I	L
sçavoir	17	17	19	29	28	30	27			31	31	31	31	31
savoir	8	11	8	1	1	-	-							
sçay	42	43	45	44	45	45	43			43	44	44	44	42
say	1	-	-	-	-	-	-			-	1	-	-	-
sçauray	-	-	-	2	3	3	3			3	3	3	3	3
sauray ⁵⁸	3	3	3	1	-	-	-			-	-	-	-	-
sçaura	1	2	2	2	3	3	2			3	3	3	3	4
saura	3	2	1	1	-	-	-			-	-	-	-	-
sçauroit	3	3	5	6	6	6	6			4	4	6	6	6
sauroit	2	3	-	-	-	-	-			-	-	-	-	-
sçavons	7	7	11	10	10	13	13			12	11	14	13	11
savons	4	5	1	1	-	-	-			-	-	-	-	-
sçaurions	1	1	2	2	2	2	2			2	2	1	1	1
saurions	1	1	-	-	-	-	-			-	-	-	-	-
sçavez	18	16	18	18	18	20	20			20	20	20	20	19
savez	-	3	-	-	-	-	-			-	-	-	-	-
sçauerez	4	4	3	3	2	5	5			5	5	5	5	5
sauerez	1	1	1	1	-	-	-			-	-	-	-	-

Tableau n° 29

Nous remarquons en particulier qu'à la P1 du futur de l'indicatif les éditions A1, A2 et B ne présentent que la forme moderne *sauray*, et que cette graphie se retrouve une fois dans C1. La P3 du futur et du conditionnel montre que l'écart dans l'emploi des deux formes est plutôt équilibré dans les imprimés plus anciens ; la même situation est attestée par les formes de P4 du présent de l'indicatif et du conditionnel. À la P5 l'édition A2 emploie trois fois la forme *savez* – en opposition à *sçavez* – et une fois *saurez* ; cette dernière graphie est également utilisée une fois au lieu de *sçauerez* dans A1, B et C2.

Sauf pour *sçay* et *sçavez* – qui, dans la *Résurrection*, sont néanmoins les formes les plus employées pour des raisons dues à l'articulation des prises de parole – les autres occurrences du verbe *savoir* montrent que les éditions plus anciennes – surtout A1 et A2, parfois B – modernisent certaines graphies. Le graphique ci-dessous illustre le rapport entre la forme ancienne et la forme moderne pour ce qui est de l'infinitif du verbe en question.



Graphique n° 23

⁵⁷ Nous relevons certaines formes verbales qui ne sont pas modifiées au fil des impressions, ou qui le sont peu (une seule occurrence) et de manière discontinue : *sçauroye*, *sça(i)vent*, *sçauront* et *sçauroyent*.

⁵⁸ A1 et A2 contiennent une fois « saray » au v. 30431 (« Je le saray bien ou reprendre »).

Comme l'indiquent les études quantitatives qui se sont intéressées à ce type de changement graphématique, la survivance de *ç* dans la graphie du verbe *savoir* est tout à fait acceptable à cette époque ; nous remarquons toutefois que, même dans ce cas, les premières éditions témoignent d'un effort de modernisation plus important par rapport aux éditions médianes et tardives.

3.1.5. Les choix graphiques : des stratégies éditoriales ?

Comme nous avons essayé de le souligner à plusieurs reprises, les données disponibles dans notre corpus d'éditions nous amènent à en mettre en valeur certaines spécificités.

Tout d'abord, nous avons constaté le caractère fondamentalement novateur des premières éditions – A1, A2 et B – qui présentent, dans la presque totalité des cas, les signes d'un changement graphématique en cours. Ce changement permet d'opposer ces trois premiers imprimés aux manuscrits conservés, présentant des graphies plus archaïsantes. Qu'il s'agisse d'une normalisation graphique successive à la réduction d'un hiatus (cf. 3.1.1) ou de l'éviction d'une lettre étymologique et diacritique (cf. 3.1.3) ou sémiographique (cf. 3.1.4b) les premiers compositeurs semblent se préoccuper davantage d'alléger certaines graphies afin de les rajeunir, parfois dans le but de mieux représenter la prononciation courante. Ces modifications, dans l'ensemble significatives, ne sont pourtant jamais systématiques, ce qui est sans aucun doute un signe de la recevabilité des formes surchargées au début du XVI^e siècle. Les données fournies par les études quantitatives et les indications contenues dans les grammaires nous invitent alors à relever la particularité de ces imprimées, qui peuvent présenter des graphies simplifiées même là où celles-ci sont encore considérées comme rares. Compte tenu de l'antériorité de A1 et A2 sur B (cf. 1.1.2), nous considérons les modernisations graphiques contenues dans l'édition de Jean Trepperel comme un résidu des choix opérés par les compositeurs travaillant pour Jean Petit, Geoffroy de Marnef et Michel le Noir.

Contrairement aux attentes, les imprimés successifs ne suivent pas cet élan novateur mais conservent – ou restaurent ? – dans la plupart des cas les graphies anciennes. Généralement à partir de C1 et C2 – les deux éditions de la veuve Trepperel et de Jean Janot – les graphies modernisées cèdent graduellement la place aux formes anciennes ; les imprimés tardifs contiennent alors presque uniquement les graphies désuètes. Même le compositeur de H (Alain Lotrian 1540), édition particulièrement scrupuleuse sur le plan métrique et rimique (cf. 2.5.1), ne se soucie pas de rajeunir son texte sur le plan graphique, comme les réformateurs de l'orthographe commençaient de conseiller de le faire. Nous avons rappelé au début de cette section qu'à partir de 1530 on commençait à souligner les aspects problématiques de l'écriture du français et, plus particulièrement, l'inadéquation et l'insuffisance du code sur le plan grapho-phonique. Peu après la publication des dernières éditions d'Alain Lotrian, un vrai débat sur l'orthographe de la langue française s'entame grâce aux contributions de Louis Meigret, Peletier du Mans, Ramus et de leurs détracteurs. Nous remarquons que, curieusement, la première édition du *Traité* de Meigret paraît en 1542 chez l'un des imprimeurs de la *Résurrection* : Denis Janot (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 534). Après sa collaboration avec Alain Lotrian, ce dernier succède à sa mère, Macée Trepperel, dans l'atelier de la rue Neuve-Notre-Dame à l'enseigne Saint-Jean Baptiste, où il exerce de 1532 à 1545 (Rambaud 2017 : 111–112) ; à cette date sa veuve, Jeanne de Marnef, imprime la deuxième édition de ce traité. Il nous semble assez improbable que le texte de Meigret – qui, en vertu de son caractère novateur, avait d'ailleurs peiné à trouver un éditeur – soit passé inaperçu aux yeux des imprimeurs exerçant en la rue Neuve-Notre-Dame à cette époque. Les traits conservateurs des éditions d'Alain Lotrian, percevables en particulier à travers l'introduction du *c* étymologique (cf. 3.1.3a), qui semblent aller à l'encontre des nouvelles préconisations des réformateurs de l'orthographe, nous paraissent plutôt traduire une volonté éditoriale spécifique visant, peut-être,

la distribution au public d'un texte ancien, que l'on veut distinct des nouvelles publications humanistes.

Nos relevés nous ont tout de même permis de souligner certains types d'évolutions graphématiques relevées dans L (Nicolas Chrestien s.d.). Cette édition – la dernière de la *Résurrection*, publiée vraisemblablement entre 1547 et 1557 – s'avère particulièrement encline à la modernisation des graphies qui contiennent la trace d'une ancienne palatalisation (cf. 3.1.2) ou nasalisation (cf. 3.1.3g) ou encore une lettre faussement étymologique (cf. 3.1.3e) ; dans ces cas de figure, le changement est, sinon total, du moins bien avancé. Il se peut alors que Chrestien, travaillant à un moment où les ouvrages de Louis Meigret et Peletier du Mans circulaient déjà, ait intégré à son travail quelques-unes des réflexions qui commençaient à stimuler le domaine des imprimeurs. Par rapport à A1, A2 et B, son édition conserve pourtant globalement, comme celles qui la précèdent un aspect vétuste.

La conservation des graphies anciennes traduirait-elle une volonté de donner une allure archaïsante au texte de la *Résurrection* ou serait-elle plutôt le signe de leur admissibilité dans la première moitié du XVI^e siècle ? Au lieu d'essayer de trancher entre ces deux options nous préférons ne pas les exclure : il se peut en effet que les compositeurs ayant travaillé dans l'atelier de la rue Neuve-Notre-Dame à partir de 1512 aient profité de la souplesse héritée du système graphique médiéval, non encore normé à cette époque, pour façonner librement leurs produits éditoriaux en retournant éventuellement à des graphies plus anciennes. Compte tenu du fait que la première édition de la veuve Trepperel et de Jean Janot (C1) reprend celle de Jean Trepperel (B) – qui conserve certaines des modernisations graphiques apportées dans A1 et A2 – il nous semble plausible d'interpréter la présence des formes surchargées dans ce deuxième groupe d'éditions comme une restauration de l'« ancienne orthographe ». Par ailleurs, nous n'oublions pas que l'appartenance des éditeurs de la *Résurrection* au même atelier d'imprimerie, où ils se sont succédés l'un après l'autre en l'espace d'une cinquantaine d'années, a certainement dû jouer un rôle dans la conformité des usages graphiques que nous avons enregistrés. Il est probable en effet que les écarts relevés soient principalement dus au passage du texte d'un atelier à l'autre. Dans cette optique il est probable que B ait tout simplement reproduit les graphies contenues dans A2 et que seulement à partir de C1 – qui varie également au niveau de la mise en page (cf. 2.2) – les compositeurs travaillant en la rue Neuve-Notre-Dame à l'Écu de France aient rétabli les formes surchargées en suivant des directives éditoriales spécifiques.

3.2. La réorganisation analogique des épïcènes

En AF la déclinaison des adjectifs n'est pas homogène et il existe un bon nombre de formes invariables en genre. Outre les adjectifs qui présentent un masculin se terminant en *-e* (du type *riche*) ou en *-re* (du type *autre*), figurent parmi les épïcènes des adjectifs à féminin sans *-e* final provenant principalement de la deuxième classe des adjectifs latins « qui ne discriminait déjà plus les genres masculin et féminin » (Joly [1998] 2009 : 34). Dès le XIII^e siècle ce dernier groupe d'adjectifs épïcènes commence à s'aligner sur les adjectifs variables en genre (du type *bon, bonne*) et produit des formes analogiques présentant un féminin en *-e*. Les adverbes en *-ment*, construits sur l'adjectif féminin, intègrent dans la plupart des cas le *-e* et subissent eux aussi une réorganisation analogique⁵⁹. En MF les formes épïcènes alternent avec les formes analogiques dans des proportions variables selon les adjectifs ; les nouvelles formes supplantent les anciennes au cours des XV^e et XVI^e siècles (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 934).

⁵⁹ Certaines formes adverbiales épïcènes persistent en FM, notamment celles en *-ant* (par exemple *vailamment*) et *-ent* (par exemple *prudemment*) (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 655).

Dans ce cadre, la prise en compte des adjectifs épïcènes et des adverbes dérivés peut alors s'avérer fructueuse pour la définition du *terminus a quo* du FPréclass. Nous présenterons dans les pages qui suivent les résultats de notre étude sur le texte de la *Résurrection*, tel qu'il nous a été transmis dans sa tradition manuscrite et imprimée.

3.2.1. Les formes adjectivales

Globalement, on remarque que les trois principaux adjectifs épïcènes présents dans le texte de la *Résurrection* – *grant*, *tel* et *quel* – ne font pas l'objet d'une véritable réorganisation analogique. L'absence de variation que l'on constate dans les différents imprimés à propos des adjectifs invariables est sans doute une preuve de l'admissibilité des formes épïcènes au milieu du XVI^e. Si l'adoption de la forme moderne, qui entraîne l'ajout d'une syllabe, a pu décourager les compositeurs, il est vrai que ceux-ci ne rechignent pas à remanier les vers lorsqu'il s'agit de modifier d'autres éléments linguistiques problématiques (cf. 2.4 et 2.5).

Les fluctuations que l'on constate dans le nombre total de formes relevées dans chaque édition s'expliquent principalement par les remaniements apportés au texte de la *Résurrection* au fil du temps, qui ont pu déterminer le remplacement des formes prises en compte, ainsi que par les lacunes éventuelles caractérisant certaines éditions. Dans d'autres cas, l'écart que l'on relève dans nos résultats est dû à des coquilles typographiques empêchant le relevé de l'adjectif⁶⁰.

a. Grant

Grant est l'adjectif épïcène le plus employé en MF et également celui dont les formes du féminin subissent une réfection analogique le plus tardivement. Au XV^e siècle la forme épïcène est encore majoritaire, mais l'on constate parfois l'emploi de *grande* dans des contextes spécifiques :

À la fin du siècle la situation est donc complexe : la forme *grant* est encore de très loin la plus fréquente au féminin, surtout en fonction d'épithète antéposée, mais *grande* s'implante progressivement en fonction d'attribut et, dans quelques textes, en fonction d'épithète quand elle est précédée d'un déterminant ou d'un adjectif d'intensité, ou quand elle est postposé au substantif [...]

(Marchello-Nizia [1979] 1997 : 127)

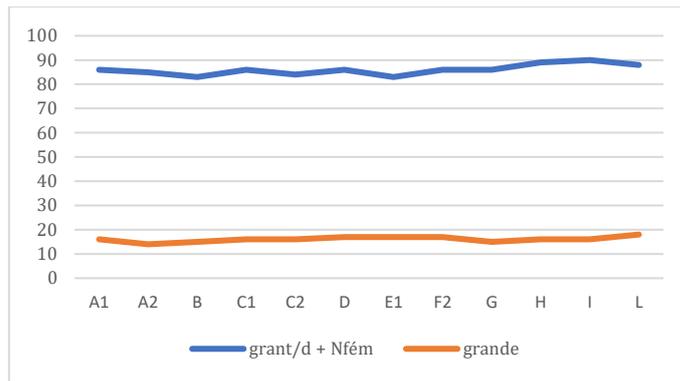
Pour ce qui est de l'emploi de cet adjectif dans la *Résurrection*, le tableau ci-dessous nous permet au moins deux remarques. D'une part, nous constatons que l'adjectif *grant* – dont la consonne finale sourde [t] commence à être remplacée par la sonore [d] à partir de F2 – est utilisé en association à un nom féminin dans la plupart des occurrences⁶¹. D'autre part, nous soulignons que les imprimeurs ne se soucient pas de substituer la forme épïcène ; dans notre corpus, le rapport entre *grant* et *grande*, forme relativement peu employée, reste à peu près stable au cours du temps (cf. graphique n° 24).

	A1	A2	B	C1	C2	D	E1	E2	F1	F2	G	H	I	L
grant	146	145	139	144	140	147	145			93	100	83	12	6
grand										53	48	69	139	144
Tot.	146	145	139	144	140	147	145			146	148	152	151	150
grant Nmasc	60	60	56	58	56	61	62			60	62	63	61	62
grant Nfém	86	85	83	86	84	86	83			86	86	89	90	88
grande	16	14	15	16	16	17	17			17	15	16	16	18
TOT	162	159	154	160	156	164	162			163	163	168	167	168

Tableau n° 30

⁶⁰ Par exemple, au v. 28350 on lit dans F2 et G « tel pleurs » au lieu de « telz pleurs » et, au v. 29524, dans A1 « etilles » au lieu de « telles ».

⁶¹ Environ 60% des cas.



Graphique n° 24

Comme cela est normal pour un texte composé vers le milieu du XV^e siècle, en association avec un substantif féminin la forme majoritairement employée est encore *grant*. On enregistre même une légère hausse du nombre total d'adjectifs épïcènes dans certaines éditions tardives – H, I et L. Cela s'explique par des interventions éditoriales comportant l'introduction de l'adjectif *grand*. En voici trois exemples :

14)	manuscrits éditions (sauf H, I, L) H, I, L	v. 29422	S'il plaist la haulte magesté S'il plaist la haulte majesté S'il plaist a la grand magesté
15)	manuscrits éditions (sauf H, I, L) H, I, L	v. 30736	En ce gros arbre estendu En ce gros arbre estandu En ceste grand croix estendu
16)	manuscrits A1, A2, B, C1, C2, D E1, F1 F2, G H, I, L	v. 28023	Et jus de la croix despendu Et jus de la croix despendu Et Jesus de la croix despendu Et Jesus de la croix descendu Et de la grand croix descendu

Bien que très peu significatifs au niveau quantitatif, ces cas de figure nous informent quant à la recevabilité des formes épïcènes vers le milieu du XVI^e siècle⁶². En effet, s'il est vrai que ces dernières ne semblent pas demander une modification au fil des impressions, nous pouvons imaginer que lorsque l'adjectif est introduit dans les imprimés tardifs la forme féminine aurait pu être préférée à la forme masculine.

Dans deux cas seulement, l'adjectif épïcène déjà présent dans la tradition imprimée laisse la place à la forme féminine. Cette modernisation concerne les adjectifs précédant les substantifs *allegeance* (v. 31325) et *resurrection* (v. 29647) dans les éditions I et L.

17)	manuscrits groupe α F2, G H I, L	v. 31325	Il a fait moult grant allegence Il a fait moult grant allegence Il a fait grant allegence Il a fait tres grant allegence Il a fait tres grande allegence
18)	manuscrits éditions (sauf L) L	v. 29647	De sa grant resurrection De ta grant resurrection De ta grande resurrection

⁶² Nous rappelons ici que les éditions H et I datent respectivement de 1540 et 1541 ; L est sans date, mais nous savons que Nicolas Chrestien a travaillé dans l'atelier de la rue Neuve-Notre-Dame à l'Écu de France entre 1547 et 1557 (cf. 1.5).

Au v. 31325, la forme qui fait l'objet d'une réfection analogique se trouve en fonction d'épithète antéposée précédée d'un adverbe d'intensité, dans un contexte relativement novateur. La substitution a pu avoir lieu grâce à la liaison avec l'adjectif suivant (« grande *allegeance* »), qui permet de surmonter les contraintes métriques. Au v. 29647, l'adjectif se trouve dans un contexte conservateur – en fonction d'épithète antéposé non précédé d'un adverbe d'intensité – et la modification se fait grâce à la réduction du hiatus à l'intérieur du mot « *resurrection* ».

Dans ces deux derniers cas de figure c'est donc la souplesse de l'oralisation du vers qui permet l'introduction de la forme moderne de l'adjectif. Ces deux exemples sont toutefois résiduels et ne constituent pas une preuve d'une réorganisation analogique en cours.

L'absence de modifications qui auraient pu être introduites au cours des impressions, en plus de l'emploi de « nouvelles » formes épiciques dans les imprimés tardifs, nous amène à croire que, en association avec un substantif féminin, l'emploi de l'adjectif *grant* devait encore être accepté vers le milieu du XVI^e siècle.

Pour ce qui est de la forme plurielle de cet adjectif – *grans* – nous remarquons pareillement une forte stabilité dans la suite des impressions.

	A1	A2	B	C1	C2	D	E1	E2	F1	F2	G	H	I	L
grans	12	11	10	11	11	10	9			10	9	8	8	4
grands														6
grandz										1	1	3	3	
Tot.	12	11	10	11	11	10	9			11	10	11	11	10
grans Nmasc	9	8	7	8	8	7	6			8	7	8	8	7
grans Nfém	3	3	3	3	3	3	3			3	3	3	3	3
grandes	2	2	1	2	2	2	2			1	2	2	2	2
TOT.	14	13	11	13	13	12	11			12	12	13	13	12

Tableau n° 31

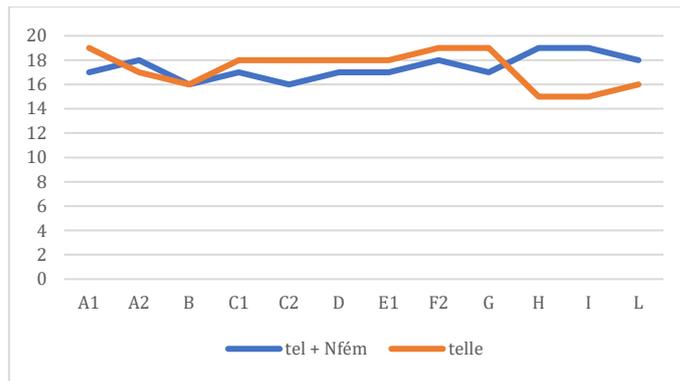
Nous observons en particulier que, par rapport au singulier, la forme épicique est relativement moins employée. Bien que le nombre de données à notre disposition soit limité, il nous est possible de constater que l'écart entre le total d'occurrences de *grans* et *grandes* en associés à un substantif féminin est faible. Dans le cas de *grant*, nous remarquons que cet adjectif précédait le plus souvent un nom féminin, et que *grande* n'était que minoritairement utilisé ; en revanche le rapport entre les deux formes plurielles semble être plus équilibré.

b. Tel

Comme *grant*, dans la *Résurrection*, *tel* est encore employé en tant qu'épicique, mais la forme féminine concurrence le masculin (cf. graphique n° 25).

	A1	A2	B	C1	C2	D	E1	E2	F1	F2	G	H	I	L
tel	53	53	50	53	53	53	53			50	54	53	53	53
tel + Nmasc	36	35	34	36	36	36	36			32	37	34	34	35
tel + Nfém	17	18	16	17	17	17	17			18	17	19	19	18
telle	19	17	16	18	18	18	18			19	19	15	15	16
TOT.	72	70	66	71	71	71	71			69	73	68	68	69

Tableau n° 32



Graphique n° 25

Comme le remarquait déjà Marchello-Nizia, les textes du MF ne négligeaient pas la forme féminine de l'adjectif, qui était employée à côté de la forme épïcène ([1979] 1997 : 128). La situation affichée par le tableau et le graphique ci-dessus est donc tout à fait normale pour un texte composé au XV^e siècle.

Les variations que l'on constate dans l'emploi des différentes formes sont dues ici, comme nous l'avons suggéré plus haut, à des remaniements touchant certaines éditions et comportant la suppression de l'adjectif⁶³ ; elles ne sont donc pas révélatrices d'un changement en cours.

Globalement, nous ne remarquons pas de variations concernant la modernisation des formes adjectivales. Contrairement aux attentes, nous observons même – dans les éditions tardives – une légère hausse dans l'emploi de la forme épïcène et une baisse dans l'utilisation de la forme moderne (cf. graphique n° 25). En effet, les éditeurs peuvent parfois modifier l'adjectif féminin employé dans les premières éditions en utilisant la forme épïcène, comme dans les cas de figure suivants :

19)	manuscrits groupe α groupe β	v. 30760	il n'estoit point de tel horreur. il n'estoit point de telle orreur il n'estoit point de tel orreur
20)	manuscrits groupe α groupe β	v. 30861	Que Cristus ait souffert tel painne ? Que Jesus ait souffert telle peine ? Que Jesus ayt souffert tel peine ?

Nous remarquons que ce type de modification a lieu exclusivement dans les cas où les manuscrits présentent l'adverbe épïcène *tel* ; aucune variante n'a été relevée dans les cas où ces derniers contenaient déjà la forme moderne *telle*⁶⁴. Dans les deux exemples ci-dessus, la forme épïcène substituée lors du passage à l'imprimé est à nouveau employée à partir de F2, édition sans date sortie de l'atelier d'Alain Lotrian. Cette intervention s'explique sans doute par un problème métrique lié à la prononciation de [ə] instable final après consonne, qui n'était probablement pas encore élidé complètement :

Les grammairiens affirment que l'*e* instable final a un son encore distinct, bien que « mol et imbecile » (Sebillet), c'est-à-dire « faible », « un peu obscur » (Pillot). Palsgrave, peut-être pour faire

⁶³ Nous remarquons à titre d'exemple que le v. 29340, contenant originalement « tel », est remanié dans H pour restaurer le schéma rimique (Manuscrits « faisant tel tristesse et tel pleur ? » > A1, A2, B, C1, C2, D, E1 « faisant tel tristesse et tel dueil ? » > F1, F2, G « faisant telle tristesse et dueil ? » > H, I, L « je t'en seray vray enseigneur »).

⁶⁴ Cf. v. 27507 « et de telle heure cessera » ; v. 27641 « de commectre une telle emprise » ; v. 27717 « Quant a cela, la chose est telle » ; v. 28122 « il n'y chet pas telle amertume » ; v. 28383 « que de toy livrer a mort telle » ; v. 28971 « et douleur a telle habondance » ; v. 29515 « car, par une telle inventoire » ; v. 29936 « telle qu'on ne pourroit abatre » ; v. 31468 « telle que jamais ne deffine » ; v. 31745 « Ma credence est telle » ; v. 33148 « nous faire reverence telle » ; v. 33794 « qui telle l'endure » ; v. 33806 « qui lëesse telle ».

saisir ce son aux Anglais, dit qu'il se prononce à peu près comme *o* et dans le nez (« very moche in the noose »).

(Gougenheim [1951] 1994 : 20)

En syllabe finale après une consonne, il ne semble pas y avoir eu élision totale de [ə], à la différence de ce qui se passait après voyelle. Au début du XVI^e siècle encore, G. Cretin peut faire rimer un monosyllabe comportant un [ə] (donc nettement articulé), tels *ce, je, se, que*, etc., avec un polysyllabe se terminant par [ə] précédé de consonne ; ce type de rime était pratiqué depuis des siècles ; faut-il voir dans les rimes suivantes, relevées chez Cretin, une simple survivance ou bien correspondaient-elles à la prononciation, bien articulée, de [ə] final après consonne ?

(Marchello-Nizia [1979] 1997 : 99)

En admettant que le [ə] instable final de *telle* était encore articulé, il est possible que, dans l'atelier d'Alain Lotrian, les compositeurs chargés de préparer le texte de la *Résurrection* se soient aperçus de l'hypermétrie des v. 30760 et 30861 et aient choisi de rétablir la forme épïcène, monosyllabique.

Ce type de variante touche d'ailleurs également, bien que dans un seul cas, les éditions H et – par conséquent – I, particulièrement scrupuleuses dans le respect du mètre et de la rime (cf. 2.5.1). Au v. 32238, nous observons que les imprimés F2, G et L remplacent le possessif monosyllabique « leurs » avec l'adjectif « telle », que nous supposons être encore bisyllabique ; celui-ci est alors présent sous forme épïcène dans le sous-groupe β², sans doute pour les raisons avancées ci-dessus.

21)	manuscrits groupe α F2, G, L H, I	v. 32238	qu'ilz les ont actraiz de leur sorte qu'il les ont atrais de leur sorte qui les ont attraictz de telle sorte qui les ont atraitz de tel sorte
-----	--	----------	--

Il nous paraît intéressant de remarquer ici que les formes épïcènes semblent encore être acceptées vers le milieu du XVI^e siècle : d'une part, nous constatons que le nombre d'occurrences de *tel* suivies d'un substantif féminin reste stable au cours du temps (cf. tableau n° 32) ; d'autre part, nous observons parfois le réemploi des formes épïcènes lorsque cela s'avère nécessaire pour le respect d'impératifs majeurs.

Afin de prouver ceci, on pourrait prendre comme exemple le cas de figure suivant, qui témoigne d'une erreur survenue dans F2 et G à cause de la réintroduction de l'adjectif épïcène. Au v. 33390 les premières éditions remplacent *tel* par *telle* ; contrairement aux exemples n° 19, 20 et 21, cette substitution ne brise pourtant pas ici la mesure de l'octosyllabe car, dans ce même vers, les éditeurs emploient une forme adverbiale brève – *onc* – au lieu de la forme longue contenue dans les manuscrits – *oncques*⁶⁵. Dans F2 et G, la forme analogique de l'adjectif est alors remplacée avec la forme épïcène, qui entraîne la réduction d'une syllabe. À partir de H, le compositeur choisit de restaurer la mesure du vers en employant la forme adverbiale longue – *oncques* – et non la forme adjectivale analogique – *telle* –, signe que la forme épïcène ne devait probablement pas poser problème.

22)	manuscrits groupe α F2, G H, I, L	v. 33390	Oncques tel hideur on ne vit Onc telle hideur on ne vit Oncq tel hydeur on ne vit Onques tel hydeur on ne vit
-----	--	----------	--

Les variantes de ce type nous amènent à croire que la forme épïcène *tel* était encore admise, vers le milieu du XVI^e siècle, associé à un substantif féminin et qu'elle pouvait alterner avec la

⁶⁵ Effectivement, les auteurs de textes en vers employaient ces différentes formes en fonction des « besoins du mètre et de la rime » (Gougenheim [1951] 1994 : 140).

forme analogique *telles* en fonction des contraintes diverses – rimiques, métriques, phonétiques – touchant le vers.

Pour ce qui est des formes plurielles de cet adjectif – *telz* ou *telles* – nous constatons que la situation est invariable : la forme épïcène est plus utilisée que la forme analogique mais l'écart entre les deux est modéré.

	A1	A2	B	C1	C2	D	E1	E2	F1	F2	G	H	I	L
<i>telz</i>	19	19	18	19	19	19	17			16	16	19	18	16
<i>telz</i> + Nmasc	10	10	9	10	10	10	9			9	9	12	11	9
<i>telz</i> + Nfém	9	9	9	9	9	9	8			7	7	7	7	7
<i>telles</i>	4	5	5	5	5	5	5			5	5	5	5	5
TOT.	23	24	23	24	24	24	22			21	21	24	23	21

Tableau n° 33

La réduction du nombre d'occurrences de *telz* suivies d'un substantif féminin que l'on constate à partir de E1 et F2 s'explique par sa substitution avec un autre déterminant, le possessif « vos » (cf. exemple n° 23) ou le démonstratif « ces » (cf. exemple n° 24).

23)	manuscrits A1, A2, B, C1, C2, D E1, F2, G, H, I, L	v. 32919	Amis, cessez <i>telz</i> questions Amys, cessez <i>telz</i> questions Amys, cessez vos questions
24)	manuscrits groupe α F2, G, H, I, L	v. 29924	Ne prophérez plus <i>telz</i> parolles Ne proférez plus <i>telz</i> parolles Ne profférez point ces parolles

Nous n'excluons pas que ces deux modifications aient pour but d'éliminer la forme épïcène sans forcément la remplacer par l'adjectif féminin en *-e* correspondant, qui aurait pu empêcher le respect du mètre.

c. Quel

Dans la *Résurrection*, l'adjectif *quel* est encore utilisé en tant qu'épïcène dans la plupart des occurrences ; minoritaire, la forme *quelle* est employée devant un substantif féminin dans un cas sur quatre seulement (cf. tableau n° 34).

	A1	A2	B	C1	C2	D	E1	E2	F1	F2	G	H	I	L
<i>quel</i>	45	44	45	43	44	45	40			41	41	48	48	42
<i>quel</i> + Nmasc	23	23	23	21	22	22	21			23	20	24	24	21
<i>quel</i> + Nfém	22	21	22	22	22	21	19			18	21	24	24	21
<i>quelle</i>	5	5	5	5	5	6	3			6	6	6	6	10
TOT.	50	49	50	48	49	50	43			47	47	54	54	52

Tableau n° 34



Graphique n° 26

Comme pour *telle*, le choix de la forme analogique *quelle* semble impliquer l'ajout d'une syllabe aux vers de la *Résurrection* à cause de la prononciation de [ə] instable final.

Les imprimés remplacent alors la forme ancienne – *quel* – avec la forme analogique – *quelle* – mais seulement lorsque cela n'entraîne pas un problème au niveau du mètre. Comme l'exemple n° 25 l'atteste, certains vers peuvent faire preuve d'une souplesse dans leur oralisation et permettre l'ajout d'une syllabe : au v. 33532, la liaison entre « *quelle* » et « *espece* » permet l'adoption de la forme moderne (« *quelle espece* »).

25)	manuscrits éditions	v. 33532	ou le signe est n'en quel espece ou le signe est n'en quelle espece
-----	------------------------	----------	--

Les modifications apportées au texte dans les différentes éditions contribuent à prouver que l'adjectif *quelle* comptait deux syllabes et que son adoption ne peut se faire que suite à la modification du vers. Au v. 30513 les éditions présentent l'adjectif épïcène *quel* suivi du substantif « *sentence* ». Dans D (veuve Trepperel s.d.) la forme invariable est remplacée par la forme analogique, qui détermine pourtant une faute d'hypermétrie. C'est probablement dans une tentative de résoudre le problème que, à partir de F2, les éditions suppriment l'adjectif « *dure* » qui suit⁶⁶ ; cette suppression entraîne pourtant la perte de deux syllabes et ne résout donc pas l'erreur métrique. Dans H et I nous constatons alors la réduplication du marqueur du discours « *O* », qui a sans doute ici pour but d'ajouter une syllabe à ce vers boiteux.

26)	mss. A, B, C ms. D A1, A2, B, C1, C2 D ⁶⁷ F2, G, L H, I	v. 30513	O que dure sentence y a ! O quel dure sentence y a ! O quel dure sentence y a ! O quelle dure sentence y a ! O quelle sentence y a ! O O quelle sentence y a !
-----	---	----------	---

Ce n'est que dans L (Nicolas Chrestien s.d.) que nous relevons une légère hausse du nombre total d'occurrences de *quelle*, bien que cette augmentation demeure peu significative. Ce dernier imprimé remplace l'adjectif épïcène dans quatre occurrences, devant les substantifs « *chose* » (v. 27980 et 28310), « *part* » (v. 27860) et « *partie* » (v. 28468). Sauf dans un cas (cf. exemple n° 27), l'adoption de la forme analogique n'a pas pour conséquence le remaniement du vers.

27)	manuscrits ms. A autres éditions L	v. 27859	Je sçay tres bien en quel partie Je sçay bien en quelle partie Je sçay tres bien en quel partie Je sçay tres bien quelle partie
-----	---	----------	--

28)	manuscrits autres éditions L	v. 27980	Quel chose me demandez vous ? Quel chose me demandez vous ? Quelle chose me demandez vous ?
-----	------------------------------------	----------	---

29)	manuscrits autres éditions L	v. 28310	quel chose avons a besoigner quel chose avous a besongner quelle chose avons a besongner
-----	------------------------------------	----------	--

30)	manuscrits autres éditions L	v. 28480	que ne sçavons quel part tourner. que ne savons quel part tourner que ne sçauons quelle part tourner
-----	------------------------------------	----------	--

⁶⁶ Mais il pourrait également s'agir d'une omission fortuite.

⁶⁷ E1 présente une lacune dans ce lieu.

D'une part, les interventions de ce type semblent pouvoir se justifier par la nécessité de remplacer la forme épïcène de l'adjectif, vraisemblablement désuète ; de l'autre, l'amuissement de [ə] instable final, sans doute plus répandu à partir du milieu du XVI^e siècle, pourrait avoir facilité la substitution de *quel* au profit de *quelle* dans ce dernier imprimé.

Comparé au nombre d'occurrences de *tel* suivi d'un substantif féminin qui sont conservées dans L, les cas de modernisation de la forme adjectivale dont nous rendons ici compte sont cependant dérisoires. Comme le montre le graphique n° 26, l'emploi de la forme analogique est toujours minoritaire par rapport à celui de la forme épïcène.

Comme c'était le cas pour *grand*, les éditions tardives peuvent introduire l'adjectif épïcène *quel* (cf. exemple n° 31) ou bien le rétablir si celui-ci a fait l'objet d'une modernisation dans les premiers imprimés (cf. exemple n° 32).

31)	manuscrits éditions (sauf H, I, L) H, I, L	v. 29910	Quel deuil, quel passion de rage Quel deuil, quel passion de rage Quel deuil, quel passion, <u>quel</u> rage
32)	manuscrits éditions précédentes E1, F2, G, H, I, L	v. 28806	ou se tient il nē en <u>quel</u> place ? ou se tient il n'en <u>quelle</u> place ? ou se tient il nē en ⁶⁸ <u>quel</u> place ?

Au pluriel, le nombre d'occurrences de l'adjectif – employé sous les deux formes *quelz* ou *quelles* – est très limité et reste stable au fil des impressions. Nous ne relevons aucune modification.

	A1	A2	B	C1	C2	D	E1	E2	F1	F2	G	H	I	L
<i>quelz</i>	3	3	4	4	4	4	4			4	4	4	4	4
<i>quelz</i> + N _{masc}	2	2	3	3	3	3	3			3	3	3	3	3
<i>quelz</i> + N _{fém}	1	1	1	1	1	1	1			1	1	1	1	1
<i>quelles</i>	1	1	1	1	1	1	1			1	1	1	1	1
TOT.	4	5	5	5	5	5	5			5	5	5	5	5

Tableau n° 35

3.2.2. Les formes adverbiales

La réorganisation analogique des adjectifs épïcènes a des conséquences sur les formes adverbiales dérivées en *-ment*. Dans ce qui suivra, nous allons rendre compte du traitement réservé, dans la *Résurrection*, aux adverbes *granment* et *grandement*, *forment* et *fortement*, *brie(f)ment* et *brie(f)vement*.

a. Granment, Grandement

D'après Marchello Nizia, à la fin du XV^e siècle « l'adverbe *grandement* a à peu près complètement remplacé *gramment* » ([1979] 1997 : 127).

Dans le *Mystère de la Passion* on relève en effet cinq occurrences de *granment* contre trente-deux de *grandement* – dont cinq dans la quatrième journée. La forme ancienne apparaît quatre fois dans les journées qui précèdent la *Résurrection* (v. 4477, 7505, 19582, 26649) et une fois dans la *moralité finable* (v. 33952), qui n'est pas reproduite par les imprimés. Ces derniers héritent donc tous de la forme moderne.

⁶⁸ E1 « n'en ».

	<i>Mystère de la Passion</i>	<i>Résurrection</i>
granment	5	-
grandement	32	5

Tableau n° 36

Nous remarquons pourtant que l'adverbe *granment* est présent une fois – à partir de C2 – dans les éditions. La présence de la forme ancienne est sans doute due à la nécessité de réduire le nombre de syllabes du v. 31648, remanié lors du passage du manuscrit à l'imprimé.

L'extrait ci-dessous est tiré de la scène de la pêche miraculeuse (cf. v. 31537-31770) : après avoir suivi le conseil de Jésus, les disciples se préparent à hisser sur leur bateau une charge de poissons qui semble être très copieuse. Comme nous pouvons l'observer, au v. 31648 le ms. A contient l'expression « grant mont »⁶⁹, que Jodogne préfère à la *lectio facilior* transmise par les mss. B, C et D (« gramment »). Or, même si nous ne connaissons pas l'antigraphe de la *Résurrection* (cf. 2.1), nous pouvons imaginer que le texte qui a servi de base pour l'*editio princeps* contenait lui aussi l'adverbe *granment* et que les éditeurs aient choisi de le remplacer avec la forme moderne (« grandement »).

33)	ms. A	v. 31684	qu'il y en doit avoir grant mont.
	ms. B, C, D		qu'il y en doit ⁷⁰ avoir ⁷¹ gramment.
	A1, A2, B, C1		qu'il y en doit avoir grandement.
	éditions successives		qu'il y en doit avoir gramment.

À partir de C2, les éditions modifient alors le vers et retournent à la forme ancienne, sans aucun doute pour résoudre le problème d'hypermétrie causé par l'emploi de « grandement ».

b. Forment, Fortement

Pour ce qui est de l'adverbe *forment* – parfois graphié *fourment* (Jodogne 1983 : 401) –, on en relève douze occurrences dans la *Passion*, dont quatre dans la quatrième journée (v. 27933, 29468, 31347, 32506). La forme moderne – *fortement* – n'y apparaît pas.

	<i>Passion</i>	<i>Résurrection</i>
forment	12	3
fourment	12	1
fortement	-	-

Tableau n° 37

Cette situation est normale pour un texte composé vers la moitié du XV^e siècle, lorsque le maintien de la forme ancienne s'avérait encore « solide » (Marchello-Nizia 1997 : 129).

Dans les éditions l'adverbe *forment* est alors soit conservé (dans un cas seulement, au v. 29468), soit supprimé lors du passage à l'imprimé ou, par la suite, dans les impressions tardives.

Au cours de la première moitié du XVI^e la nécessité de remplacer la forme ancienne se fait donc jour dans trois cas sur quatre. Nous observons en particulier qu'elle est soit remplacée par l'adjectif *fort* en emploi adverbial et précédé d'un autre élément monosyllabique (cf. exemples n° 34 et 36), soit par une expression qui peut s'éloigner du sens originel mais qui permet tout de même l'élimination de l'adverbe désuet (cf. exemple n° 35). En aucun cas, sans doute à cause des contraintes liées au mètre, les imprimeurs ne choisissent d'introduire la forme moderne *fortement*, qui compte une syllabe de plus et qui briserait la mesure de l'octosyllabe.

⁶⁹ DMF 2020 : *mont*, subst. masc. 2. P. ext. [Idée de grand nombre, de grande quantité] – À (grands) monts. 'En très grande quantité'.

⁷⁰ Mss. B et D « qu'il en doit ».

⁷¹ Ms. B « avoir ».

34)	manuscrits éditions	v. 31347	car nous sommes forment haÿs car nous sommes tres fort haÿs
35)	manuscrits éditions (sauf H, I) H, I	v. 27933	Or t'ay perdu, qui forment m'est amer ⁷² Or t'ay perdu, qui forment m'est amer Or t'ay perdu, que au cuer m'est amer
36)	manuscrits éditions (sauf H, I, L) H, I, L	v. 32506	a vous veoir, sont forment joyeulx a vous veoir, sont forment joyeulx a vous veoir, sont tous fort joyeulx

Compte tenu du nombre limité d'occurrences relevées, il nous semble pouvoir affirmer que l'adverbe *forment* devait commencer à paraître obsolète dans la première moitié du XVI^e siècle, comme l'atteste la substitution de la forme ancienne dans trois cas sur quatre.

c. Briefment, brièvement

Comme *forment*, l'adverbe *briefment* semble évoluer plus lentement par rapport à l'adjectif *brief* sur lequel il est formé (Marchello-Nizia [1979] 1997 : 130). Le *Mystère de la Passion* n'atteste en effet aucun emploi de *brief* en qualité d'épïcène⁷³ ; la prédominance de la forme adverbiale *briefment* sur *brièvement* est bien prouvée.

	<i>Passion</i>	<i>Résurrection</i>
br(i)efment	76	17
br(i)efvement	5	4

Tableau n° 38

On constate dès les premières éditions la substitution presque systématique de la forme ancienne par la forme moderne ; une réduction importante dans l'emploi de *briefment* – qui n'apparaîtra plus dans les imprimés tardifs – est observable déjà à partir de A1 (*cf.* tableau n° 39).

	A1	A2	B	C1	C2	D	E1	E2	F1	F2	G	H	I	L
briefment	2	5	3	4	2	2	-			1	-	-	-	-
brefment	-	3	1	-	-	-	-			-	-	-	-	-
brièvement	10	9	10	9	13	14	14			15	14	8	9	10
brevement	5	-	4	5	3	4	6			4	6	2	2	3
1														
TOT.	18	17	18	18	18	20	20			20	20	10	11	13

Tableau n° 39

Nous constatons pourtant dans A2 une légère hausse concernant le choix de la forme ancienne. Il est probable qu'elle se répercute sur les éditions immédiatement successives – B et C1 – qui conservent quatre occurrences de *briefment*, alors que A1 n'en présentait que deux. Nous avons d'ailleurs suggéré une filiation entre A2 et B qui justifierait cette situation (*cf.* 1.1.2.2). Les données matérielles et textuelles ne nous aident pas à établir la chronologie relative de ces deux éditions cycliques ; nous n'excluons donc pas que A1 puisse en réalité suivre A2, ce qui expliquerait, dans une optique d'évolution linguistique, une présence plus réduite de la forme ancienne dans cet imprimé.

Le graphique ci-dessous montre clairement, après cette hausse, une graduelle disparition de *briefment* au profit de *brièvement*, signe que la forme ancienne devait désormais être obsolète. Le nombre d'occurrences de la nouvelle forme augmente lui aussi graduellement jusqu'à G (Alain Lotrian 1539) mais diminue de moitié à partir de H (Lotrian 1540).

⁷² Ms. B « forment amer » ; vers omis par le ms. D.

⁷³ Dans la grande majorité des cas l'emploi de *briefest* adverbial ; on relève treize occurrences de la forme féminine *brief(f)ve*, dont une dans la *Résurrection* (v. 27635).



Graphique n° 27

Cela s'explique sans doute par un souci de respect du mètre qui amène le compositeur de H, dans la presque totalité des cas, à remplacer l'adverbe *briefvement* ou à modifier le vers afin de permettre sa conservation. En effet, lorsque la leçon manuscrite contient la forme adverbiale ancienne les imprimeurs se heurtent à des problèmes métriques en adoptant la forme moderne, qui compte une syllabe de plus par rapport à *briefment*.

Certains ajustements aptes à accueillir l'adverbe dans sa forme moderne peuvent déjà avoir lieu lors du passage du manuscrit à l'imprimé. C'est le cas de l'exemple suivant, dans lequel nous observons le passage du verbe *revenir* (« reviendra ») à *venir* (« viendra »), ce qui permet de réduire la mesure du vers d'une syllabe.

37)	manuscrits éditions	v. 28917	que son filz ⁷⁴ briefment reviendra que son filz briefvement vendra
-----	------------------------	----------	---

Les remaniements introduits à partir de H ne sont pas toujours présents dans les éditions successives : on relève, dans I et L respectivement, une et trois occurrences de plus de l'adverbe *briefvement*.

Les exemples ci-dessous montrent que, dans la plupart des cas, le compositeur chargé de préparer le texte de H choisit de résoudre le problème d'hypermétrie causé par l'adoption de la forme moderne à travers la substitution de cette dernière par l'adjectif *brief* en emploi adverbial précédé de la préposition *de* (« de brief »), au sens de 'au plus vite'⁷⁵. Dans ce premier cas de figure seul l'édition H fait montre d'une modification de ce type.

38)	manuscrits éditions (sauf H) H	v. 28921	Et briefment, a joye et lëesse Et briefvement, en joye et lyesse Et de brief, en joye et en lyesse
-----	--------------------------------------	----------	--

Le même procédé est observable dans les cas de figure ci-dessous, concernant cette fois les éditions H et I.

39)	manuscrits éditions (sauf H, I) H, I	v. 28406	briefment par divine puissance ? briefvement par divine puissance ? de brief par divine puissance ?
-----	--	----------	---

40)	manuscrits A1	v. 30093	et briefment en serez pugniz et brevement en serez pugniz
-----	------------------	----------	--

⁷⁴ Ms. C « que son corps ».

⁷⁵ Cf. DMF 2020 : *bref*, adj. et subst. masc. 2. Empl. adv. [Comme adv. ou en loc. adv.] b) [Par rapport à un repère] 'Peu de temps après, sous peu' – [Dans le futur (par rapport au présent ou au passé)] 'Sous peu, bientôt, prochainement' – *De bref*. 'Sous peu, au plus vite'.

	A2, B, C1 C2, D, E1, F2, G, L H, I		et briefment en serez pugniz et briefvement en serez pugniz et de brief en serez pugniz
41)	manuscrits éditions (sauf H, I) H, I	v. 33618	Dieu nous en doint briefment avoir Dieu nous en doint briefvement avoir Dieu vous en doint de brief avoir

Dans l'exemple suivant ce sont les imprimés H, I et L qui modifient le vers contenant l'adverbe *briefvement*. Au v. 32570 la forme moderne, qui était déjà présente dans A1, est (ré)introduite à partir de C2 et ensuite supprimée dans H.

Nous remarquons pourtant que, dans ce cas de figure, la modification apportée par le compositeur n'est pas nécessaire au respect de la mesure de l'octosyllabe : outre l'adoption de *briefvement*, nous observons dans C2 la normalisation de la forme verbale « dessendera » contenant le [e] svarabhaktique (« dessendera » > « descendra »)⁷⁶, ce qui entraîne la réduction du nombre de syllabes. La version contenue dans C2, D, E1, F2 et G n'est donc pas fautive.

Dans H, la substitution de « briefvement » avec « de brief » nous semble plutôt motivée par l'introduction du verbe *ranger* en emploi pronominal (« se rengera »), comptant une syllabe de plus par rapport à *descendre*, qui est sans doute introduit ici afin de restaurer la rime (*dessendera* : *s'en vengera* | *descendra* ~ *s'en vengera* | *se rengera* : *se vengera*).

42)	manuscrits A1 A2, B, C1 C2, D, E1, F2, G H, I, L	v. 32570	briefment sur eulx dessendera brefvement sur eux dessendra briefment sur eulx dessendera briefvement sur eulx descendra de brief sur eulx se rengera
-----	--	----------	--

Comme nous l'avons suggéré plus haut, les modifications visant à résoudre les problèmes d'hypermétrie causés par l'adverbe *briefvement* peuvent toucher d'autres éléments linguistiques à l'intérieur du vers. Nous verrons que le sujet pronominal – bien qu'il témoigne d'un emploi plus important à partir de H – est l'un de ces éléments (cf. 3.4.7). L'exemple n° 43 témoigne de sa suppression au profit de la forme adverbiale moderne.

43)	manuscrits A1 A2, B, C1 C2, D, E1, F2, G H, I, L	v. 32493	vous serez briefment baptiséz vous serez brefvement baptiséz vous serez briefment baptiséz vous serez briefvement baptiséz serez briefvement baptiséz
-----	--	----------	---

Dans l'exemple suivant, c'est l'article défini pluriel précédant le substantif « chans » qui est supprimé à partir de H et dans les éditions successives. Comme le sujet, les déterminants font partie des mots grammaticaux qui peuvent être éliminés ou modifiés pour répondre à d'autres impératifs linguistiques.

44)	manuscrits A1, A2, B, C1, C2, D E1, F2, G H, I, L	v. 33092	et, briefment ⁷⁷ , checun lays ⁷⁸ nous die et, briefment, chascun les chans die et, briefvement, chascun les chans die et, brefvement, chascun chantz die
-----	--	----------	--

Le cas de figure suivant nous offre quant à lui l'exemple d'un autre type de modification due à l'adoption de la nouvelle forme adverbiale. Comme nous pouvons l'observer, H remplace le verbe

⁷⁶ Dans la *Passion* de Gréban, les formes du futur et du conditionnel se terminant par [r], précédée d'une labiale ou d'une dentale, présentent souvent ce trait dialectal (Gossen 1951 : 131-132) ; il est globalement neutralisé lors du passage à l'imprimé (cf. 2.3.1).

⁷⁷ Ms. C « brief ».

⁷⁸ Mss. A, C, D « les lays ».

venir avec *donner* parce que celui-ci régit une construction directe et permet donc, avec l'élimination de la préposition « a », la suppression d'une syllabe (« venez moy [...] a secours » > « donnez moy [...] secours »).

45)	manuscrits autres éditions H	v. 28727	venez moy briefment a secours venez moy briefvement a secours donnez moy briefvement secours
-----	------------------------------------	----------	--

L'exemple n° 46 nous permet d'observer que, dans H, I et L, le compositeur choisit d'employer la forme brève (sans *-e*) de l'adverbe *encore* – conservée au XVI^e siècle « comme licence poétique » (Gougenheim [1951] 1994 : 140) – afin de réduire le nombre de syllabes. En effet, l'alternance entre les deux formes longues – *encores* et *encore* – et la forme brève permettait aux auteurs de poésie et de théâtre d'en choisir une au détriment des autres en fonction des « besoins du mètre et de la rime ».

46)	manuscrits A1 A2 B, C1, C2, D, E1, F2, G H, I, L	v. 32784	Mais encores j'atens briefment Mais encore j'atens briefvement Mais encore j'atens briefment Mais encore j'atens briefvement Mais encor j'atendz briefvement
-----	--	----------	--

Comme nous l'avons suggéré plus haut, la lecture du texte critique fourni par Jodogne nous permet de relever quatre occurrences de *briefvement* dans la quatrième journée de la *Passion* ; l'analyse de la *varia lectio* nous informe pourtant que seul le ms. B – pris comme base par l'éditeur critique – présente la forme adverbiale moderne : les mss. A, C et D contiennent tous « briefment ». Il n'est donc pas étonnant que ces quatre occurrences témoignent elles aussi, à partir de H, d'une modification touchant l'adverbe.

Aux v. 31528, 31531, 32080, 32127 « briefvement » est remplacé par des éléments permettant la réduction du nombre des syllabes (« de bref », « bien tost » et « brief » suivi du pronom *y*).

47)	Ms. B Mss. A, C, D autres éditions H, I, L	v. 31528	que, brièvement, l'eure approchera que, briefment, l'eure approchera que, briefvement, l'heure aprochera que, de bref, l'heure aprochera
-----	---	----------	---

48)	Ms. B Mss. A, C, D éditions (sauf H, I, L) H, I, L	v. 31531	J'ay espoir que brièvement m'appere J'ay espoir ⁷⁹ que briefment m'appere J'ay espoir que briefvement m'apere J'ay espoir que bien tost m'apere
-----	---	----------	---

49)	Ms. B Mss. A, C, D éditions (sauf H, I, L) H, I, L	v. 32080	que brièvement montera ou ciel que briefment montera ou ciel que briefvement montera au ciel que de bref montera au ciel
-----	---	----------	---

50)	Ms. B Ms. A, C, D éditions (sauf H, I, L) H, I, L	v. 32127	et, pour plus briefvement parvenir et, pour plus briefment parvenir et, pour plus briefvement parvenir et, pour plus brief y parvenir
-----	--	----------	--

Les exemples que nous venons d'analyser nous amènent à croire que la forme *briefment* ne pouvait plus être employée dans la première moitié du XVI^e siècle. D'une part, nous observons qu'elle est graduellement remplacée par *briefvement* dans les premières éditions ; d'autre part, nous remarquons que le compositeur de H – généralement très scrupuleux – est forcé de résoudre

⁷⁹ Ms. C « J'espere que ».

le problème métrique survenu lors de l'adoption de la forme moderne. Pour cela, il choisit de ne pas restaurer la leçon manuscrite – comme il peut parfois le faire ailleurs (cf. 2.5.3) – et trouve une solution différente selon les situations : soit il supprime un élément linguistique pour réduire le nombre de syllabes, soit il remplace l'adverbe avec une expression équivalente.

3.2.3. Deux tendances opposées ?

Comme nous l'avons suggéré ci-dessus, les formes adjectivales invariables ne font pas preuve, dans notre corpus, d'une réorganisation analogique. *Grant*, *tel* et *quel* sont encore utilisés, dans des proportions variables, en tant qu'épicènes en association à un substantif féminin ; la stabilité que l'on relève au niveau quantitatif nous pousse à croire que ces formes étaient encore admissibles vers le milieu du XVI^e siècle.

L'analyse qualitative des occurrences nous permet de constater que les contraintes métriques et rimiques propres aux textes en vers pouvaient entraver des interventions éditoriales éventuelles. À cet égard, le cas de *tel* s'avère particulièrement intéressant : nous avons essayé de montrer, en nous appuyant sur les quelques exemples disponibles, que lorsque cet adjectif subit une modernisation formelle dans les premiers imprimés, les éditions tardives rétablissent l'épicène pour répondre à des impératifs métriques (cf. exemples n° 19, 20, 21). Cela nous permet de souligner l'existence de deux tendances opposées : d'une part, la nécessité de remplacer les formes invariables des adjectifs avec celles en *-e* semble timidement se faire jour, dans le cas de *tel*, vers le tournant du siècle ; de l'autre, la suppression des formes modernisées, qui a lieu dans les imprimés tardifs, paraît témoigner de la survivance des adjectifs épicènes. Si l'on additionne ces éléments au fait que le nombre d'occurrences faisant preuve d'une modernisation reste très limité et donc non significatif, on est amené à croire que la réfection des adjectifs épicènes n'était pas perçue comme urgente dans la première moitié du XVI^e siècle.

La situation des adverbes dérivés, dont *brief(f)ment* représente un cas exemplaire, est différente. Cette forme adverbiale, encore majoritaire dans la *Résurrection* imprimée, est graduellement puis complètement remplacée dans les éditions. Nous observons aussi dans ce cas que l'adoption de la forme moderne, qui entraîne l'ajout d'une syllabe, provoque des problèmes au niveau du mètre ; contrairement à ce qui se passe pour les adjectifs, les éditeurs tardifs se préoccupent ici de trouver des solutions pour intégrer au vers la nouvelle forme trisyllabique (cf. exemples n° 43, 44, 45, 46) ou pour éliminer la forme ancienne (cf. exemples n° 47, 48, 49, 50) ; ils ne choisissent jamais de réintégrer *brief(f)ment*, ce qui est sans doute un signe de la non-recevabilité de cette forme après 1500. D'après notre corpus, la date de 1550 ne représenterait en aucun cas une frontière nette pour la réorganisation analogique des formes épicènes, qu'elles soient adjectivales ou adverbiales.

3.3. L'évolution des démonstratifs

En raison de la complexité de son évolution, le système des démonstratifs français a été l'objet de nombreux travaux visant tant l'analyse des aspects morpho-syntaxiques que sémantiques de ce changement.

Les études de Dees (1971) et Marchello-Nizia (1995, 2001) rendent compte de manière rigoureuse de la spécialisation catégorielle de ce système, qui connaît un changement radical mais graduel durant cinq siècles de l'histoire de la langue française⁸⁰.

Les linguistes s'accordent à dire que les deux séries de démonstratifs – CIST et CIL – qui en TAF s'opposaient sur le plan sémantique se distinguent en FClass au niveau grammatical et fonctionnel. Plus précisément, c'est à la fin du XII^e siècle que l'apparition d'un nouveau paradigme non marqué sémantiquement – *cis*, *ce*, *ces* – détermine le bouleversement de cette structure primaire ; cette nouvelle série neutre affaiblit d'abord et ensuite neutralise l'opposition de sens permettant originellement la distinction de CIST et CIL. La spécialisation grammaticale des démonstratifs se double alors d'un appauvrissement sémantique, qui a également attiré l'attention des spécialistes.

La théorie de l'appariement contigu de Kleiber (1987) et celle de la sphère du locuteur élaborée par Marchello-Nizia (2004) ont été à ce propos récemment reprises par Guillot-Barbance, qui suggère d'élargir la notion de « sphère personnelle » tout en prenant en compte le contexte pragmatique de l'énonciation. L'auteure propose ainsi une synthèse des théories de ses prédécesseurs – valables pour l'AF – et avance l'hypothèse de l'appauvrissement sémantique des paradigmes CIST et CIL ayant lieu en MF (2017).

Or, l'étude des démonstratifs semble s'avérer utile à la définition des bornes gauche et droite du FPréclass. Plus particulièrement, la spécialisation de la série CIL – dont les formes commencent à être utilisées exclusivement en emploi pronominal – a été identifiée par les linguistes comme un changement pouvant contribuer à la définition du *terminus a quo* de cet état de langue :

On disposerait ainsi, pour les démonstratifs, de deux bornes qui ponctueraient l'évolution vers le système moderne : le milieu du XVI^e siècle pour la spécialisation de *cil-*, le milieu du XVII^e pour celle de *cet-*.

(Combettes 2011)

La mise en place définitive du nouveau système bifide (pronoms / déterminants) a lieu entre le 16^e et le 17^e s.. La spécialisation complète des formes du paradigme de CIL se produit la première, vers le milieu du 16^e s., celle du paradigme de CIST a lieu un siècle plus tard, vers le milieu du 17^e s. La série des déterminants démonstratifs est donc celle qui se constitue le plus vite, par éviction des descendants de CIL.

(Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 696)

Dans cette section, nous allons alors nous pencher sur l'étude des démonstratifs en prenant tout particulièrement en compte l'emploi comme déterminants des démonstratifs issus du paradigme CIL dans les structures du type « DETdem + NOMcom » ou « DETdem + ADJ + NOMcom » pour vérifier leur persistance dans la première moitié du XVI^e siècle.

Nous prendrons également en considération l'emploi de la forme *cil*⁸¹ qui, d'après Combettes, disparaît lors de la spécialisation grammaticale de la série CIL (2011 : 66).

Pour cela, nous travaillerons sur deux corpus de textes parallèles : un corpus de type qualitatif construit *ad hoc* et comprenant les manuscrits du *Mystère de la Passion* d'Arnoul Gréban et les nombreuses éditions de sa quatrième journée ; un autre corpus composé de deux sous-corpus de type quantitatif constitués à partir des textes de théâtre allant du milieu du XV^e siècle

⁸⁰ Nous nous contentons ici de ne rappeler que quelques passages de cette évolution et renvoyons, pour un aperçu plus détaillé, à la dernière des nombreuses synthèses qui ont été faites à ce sujet (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 692-702).

⁸¹ L'emploi de cette forme diminue de manière importante vers 1430 suite à la substitution du pronom *il*, qui devient clitique, par *lui*. Elle sera pourtant encore attestée jusqu'à la fin du XVI^e siècle, surtout dans des constructions figées de type « cil qui » ou « cil de + N » (Marchello-Nizia 1995 : 161-162, Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 695).

au milieu du XVI^e disponibles sur Frantext 2020⁸². Les données mises à disposition par ces deux corpus nous permettront d'évaluer à différents niveaux le degré de spécialisation des démonstratifs issus de CIL dans les cent ans qui suivent la composition du *Mystère de la Passion* d'Arnoul Gréban.

3.3.1. L'étude quantitative sur un corpus numérique

Le premier des deux sous-corpus numériques créés sur la base Frantext 2020 – *drama 1450-1500* – contient des textes de théâtre composés dans la deuxième moitié du XV^e siècle. Le deuxième sous-corpus – *drama 1500-1570* – inclut des textes composés entre 1500 et 1570⁸³. Les textes dramatiques composant chaque corpus – et qui comprennent des mystères, des miracles, des farces, des sotties, des monologues et, dans le cas de *drama 1500-1570*, des tragédies – sont indiqués, par souci de clarté, dans les deux tableaux présents à la fin de ce sous-chapitre.

Les résultats de notre analyse quantitative sur les deux sous-corpus cités coïncident avec les hypothèses d'évolution mises en lumière dans les manuels (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 694-701). Comme nous pouvons l'observer, dans le corpus *drama 1450-1500* le démonstratif féminin singulier *celle* est majoritairement employé en tant que déterminant, alors que le démonstratif masculin *celui* recouvre déjà dans la plupart des cas la fonction de pronom.

	DETdem	PROdem
*cil	3	4
[cil qui que]	-	3
[cil de + N]	-	-
*celui	39	156
*celle	137	50
*ceulx	-	149
*celles	3	9

Tableau n° 40 : *drama 1450-1500* – formes simples

Nous remarquons à ce propos que, dans la presque totalité des occurrences, le déterminant *celui* apparaît devant des N spatio-temporels soit pour renvoyer au temps du récit (*cf.* exemple *a*) soit – mais cet emploi est rare (Guillot-Barbance 2017 : 310) – pour faire référence au lieu de l'énonciation (*cf.* exemple *b*).

- a) *Le voyage de Naples* En celluy temps se leva une noise | entre Juifz et noz gens de souldee | tant de la garde françoise qu'escossoyse, | en une rue pres la place judee, | et fut si grande et si tres bien fondee | par les François gours et esvertuez | que maintz Juifz furent illec tuez [...]
- b) *Miracle de saint Nicolas et d'un juif* *Le juif*: Nicolas est mon amy | et ay en luy tres grant fiance | et luy preste en son assurance. | Mais je vueil avoir son serment | en celluy lieu. | *Le crestien* : Par mon serment, | je vous prometz cy en ce lieu, | par autant que je tiens de Dieu | et du benoist saint Nicolas, | de vous les rendre.

⁸² Nous précisons que la volonté de limiter notre analyse quantitative uniquement à des textes dramatiques est justifiée par les spécificités de notre corpus de base ; elle traduit la nécessité de disposer de deux corpus aussi homogènes que possible. Cela s'avère d'autant plus important pour l'étude des démonstratifs, qui témoignent d'un usage particulier dans les passages – en l'occurrence, dans les textes – qui relèvent de l'« oral représenté » (Guillot-Barbance 2017 : 109-112).

⁸³ L'extension de la limite temporelle de *drama 1500-1570*, qui dépasse la date de 1550 suggérée par les linguistes comme borne gauche du FPréclass, se justifie par le besoin de disposer de deux sous-corpus contenant à peu près le même nombre de mots : *drama 1450-1500* contient 316.752 mots et *drama 1500-1570* contient 314.966 mots.

Dans un bon nombre de cas, *celui* précède le substantif *Dieu*⁸⁴ (cf. exemple c).

- c) *Le Mystère de S. Bernard de Menthon* Celluy Dieu qui toust nous crea, Mon seigneur, vous dont bonne vie !

Marchello-Nizia signale d'ailleurs que l'emploi de *celui* et *celle* persiste, dans certains textes de théâtre, devant substantif pour renvoyer à Dieu – chez *Pathelin* – ou aux attributs de Jésus-Christ – dans *Palatinus* ([1979] 1997 : 153 et 155). Comme nous le verrons plus bas, cette tendance est également observable dans le *Mystère de la Passion* de Gréban (cf. 3.3.2).

Étant donné que l'évolution morphologique des démonstratifs s'entame au pluriel, nous constatons aussi que le masculin *ceulx* se retrouve uniquement en emploi pronominal dès la deuxième moitié du XV^e siècle. La forme féminine plurielle, nettement minoritaire, est parfois utilisée en tant que déterminant.

Concernant les formes préfixées, nous remarquons qu'elles sont employées à peu près dans les mêmes proportions que les formes simples : elles sont encore attestées en tant que déterminant, surtout au singulier et au féminin.

	DETdem	PROdem
*icelui	9	11
*icelle	17	24
*iceulx	2	8
*icelles	-	2

Tableau n° 41 : *drama 1450-1500* – formes préfixées

D'après Marchello-Nizia, les formes « longues » ou « très longues » seraient à concevoir – lorsqu'elles sont employées en fonction de déterminants – comme des démonstratifs marqués⁸⁵ : elles pourraient ainsi occuper les positions en tête et en fin de phrase comme déterminants d'un complément d'objet ou constituer des « super-démonstratifs », « des sortes d'anaphoriques de la valeur démonstrative, pour indiquer la reprise d'un démonstratif déjà employé » (1995 : 169). Dans le sous-corpus *drama 1450-1500*, qui atteste encore de leur utilisation en tant que déterminants, nous retenons quelques cas de figure qui semblent relever de ce type d'emploi.

Dans les exemples *d* et *e*, en effet, les démonstratifs « icelluy » et « icelle » précèdent deux substantifs – « marquis » et « franchise » – qui avaient déjà été déterminés plus haut, mais non par un démonstratif : « icelluy marquis » reprend « le dit marquis » et « icelle franchise » reprend « telle franchise ».

- d) *Le voyage de Naples* Et après plusieurs parolles et devis, le dit marquis print congié du roy jusques après disner. Et disna icelluy marquis en ung logis que le roy luy avoit fait apprestre [...]
- e) *Le voyage de Naples* Et est assavoir que en la ville a telle franchise que s'il est aulcun maistre varlet bouvier qui veille entreprendre de faire le mistere que dit est, et il le puisse faire sans tumber a terre, ses beufz et son charroy seront francs toute l'annee au dit Moncaillier. Mais le dict bouvier perdit icelle franchise et sa paine, encore en dangier de se rompre le col.

Pour ce qui est des démonstratifs suffixés, nous pouvons observer que, comme les grammairiens l'affirment, « c'est avec la forme plurielle *ceus* que les adverbes locatifs sont d'abord

⁸⁴ Une fois *Jésus*, dans *Le Mystère de saint Martin* (« Celuy Jhesus qui es haulx cieulx prospere | me doinct la grace de brièvement partir ! »).

⁸⁵ Lors du dernier colloque de la SIDF (Munich 2023), Céline Guillot-Barbance et Alexei Lavrentiev sont revenus sur cet aspect pour souligner le caractère non marginal des formes préfixées [abstract disponible en ligne : https://www.romanistik.uni-muenchen.de/colloque-sidf-2023/abstracts/guillot-barbance_lavrentiev.pdf].

employés » (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 698) : nous relevons dans ce corpus dix occurrences des démonstratifs masculins pluriels *ceulx-ci* et *ceulx-la*.

	DETDem	PROdem
*celui-ci la	-	1
*celle-ci la	1	1
*ceulx-ci la	-	10
*celles-ci la	-	-

Tableau n° 42 : *drama 1450-1500* – formes suffixées

Dans le sous-corpus *drama 1500-1570* nous observons une inversion de tendance : parmi les formes simples, le démonstratif féminin singulier *celle* est à présent majoritairement employé en tant que pronom ; les seules occurrences du déterminant *celle* relevées correspondent, dans l'entièreté des cas, à des formules figées (*cf.* exemples *f* et *g*) (Marchello-Nizia [1979] 1997 : 155 ; Combettes 2011 : 66). *Celui*, qui était déjà dans la plupart des cas pronom, réduit davantage son emploi en tant que déterminant ; dans les deux occurrences relevées, le démonstratif est suivi d'une proposition relative, ce qui pouvait constituer une contrainte syntaxique entraînant l'utilisation d'une forme issue du paradigme CIL (*cf.* exemple *g*) (Gougenheim [1951] 1994 : 76).

	DETDem	PROdem
*cil	-	18
[cil qui que] [cil de + N]		16
*celui	2	221
*celle	14	53
*ceulx	-	207
*celles	-	15

Tableau n° 43 : *drama 1500-1570* – formes simples

- f) *Abraham sacrifiant* *Abraham* : Or sus Sara, | le grand Dieu nous benie, | à celle fin que durant ceste vie | pour tant de biens que luy seul nous ottroye, | à le servir chacun de nous s'employe.
- g) *César* Soit celle part où s'abbaissant | il va nostre monde laissant, | et à teste courbe il s'eslance | s'absentant de nostre presence, | afin d'abreuver ses chevaux | dedans le ventre des grans eaux.
- h) *Abraham sacrifiant* Mais n'es tu pas celuy Dieu proprement, | qui m' escoutas ainsi patiemment [...]
- i) *La Médée* *Jason* : Qu'il vive, je te pri par celui même flanc qui le porta.

Nous remarquons ensuite une baisse dans l'emploi des formes préfixées – désormais essentiellement pronominales – et une hausse dans celui des formes suffixées. Pour ce qui est de ces dernières, le démonstratif masculin pluriel s'avère encore le plus utilisé avec les particules adverbiales *-ci* et *-là* : on passe de dix à trente occurrences.

	DETDem	PROdem
*icelui	1	8
*icelle	-	11
*iceulx	-	15
*icelles	-	9

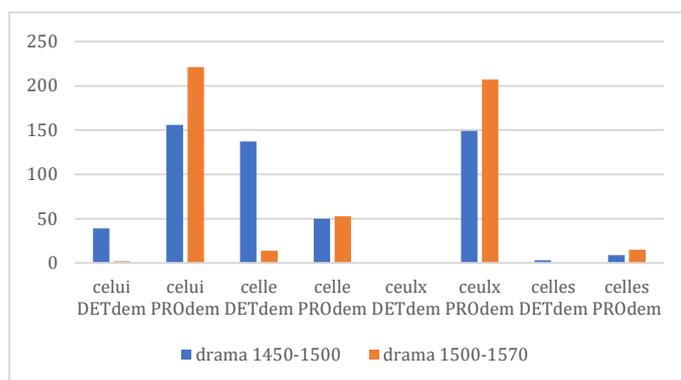
Tableau n° 44 : *drama 1500-1570* – formes préfixées

	DETDem	PROdem
*celui-ci la	-	3
*celle-ci la	-	8
*ceulx-ci la	-	30
*celles-ci la	-	3

Tableau n° 45 : *drama 1500-1570* – formes suffixées

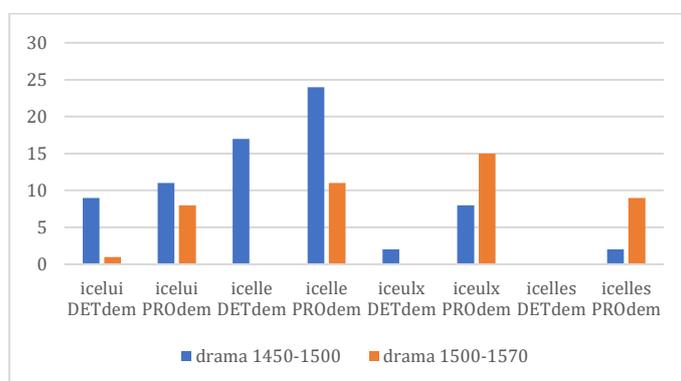
Les résultats de l'analyse quantitative menée sur les deux sous-corpus *drama 1450-1500* et *drama 1500-1570* nous permettent de constater, dans la première moitié du XVI^e siècle, une évolution significative concernant l'emploi des démonstratifs issus du paradigme CIL, ce qui confirmerait les hypothèses avancées par les linguistes (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 696).

Comme le montre le graphique n° 28, on relève une diminution d'emploi de *celui* en fonction de déterminant et une réduction importante de *celle* adnominale. Les formes du pluriel n'attestent quant à elles que d'une variation très limitée : le masculin *ceulx* était déjà uniquement pronominal dans la deuxième moitié du XV^e siècle et le féminin *celles*, globalement très peu employé, n'est plus déterminant dans *drama 1500-1570*.



Graphique n° 28 : formes simples

Parallèlement, on constate une baisse relative dans l'emploi des formes préfixées, qui deviennent presque uniquement pronominales (cf. graphique n° 29).



Graphique n° 29 : formes préfixées

Enfin, concernant les formes suffixées – pour lesquelles nous renvoyons aux tableaux n° 42 et 45 – on observe une légère hausse⁸⁶ ; elles sont, dès leur apparition, presque uniquement employées en tant que pronoms (Marchello-Nizia 1997 : 163).

3.3.2. La *varia lectio* de la *Passion* : des données contradictoires ?

Compte tenu des tendances mises en lumière par les linguistes – et corroborées dans la section précédente par l'analyse quantitative de deux sous-corpus de textes de théâtre – nous pourrions à priori imaginer que les éditeurs qui se sont occupés de publier le texte de la *Résurrection* se soient également souciés de moderniser le système des démonstratifs, qui paraît

⁸⁶ Comme les données disponibles dans Frantext 2020 l'attestent, elle augmentera davantage et de façon plus abrupte dans la deuxième moitié du XVI^e siècle.

ne plus admettre des constructions du type « DETdem + NOMcom » ou « DETdem + ADJ + NOMcom » dans la première moitié du XVI^e siècle.

Avant de nous intéresser plus précisément aux variantes relevées dans la quatrième journée de la *Passion*, et donc au traitement auquel pourraient avoir été soumises – par les copistes et par les imprimeurs – les formes issues du paradigme CIL en emploi pronominal, il nous paraît nécessaire de présenter un bref aperçu du système adopté dans le ms. B, le plus ancien que nous conservons⁸⁷. Cela est nécessaire non seulement pour repérer les lieux qui contiennent une forme désuète mais également pour élargir notre corpus habituel en prenant en compte la *varia lectio* des trois premières journées.

Les sondages effectués sur le texte du *Mystère de la Passion* confirment les tendances générales attestées en MF. Pour ce qui est des démonstratifs simples, le féminin *celle* est encore majoritairement employé en tant que déterminant, alors que *celui* est davantage pronominal.

	DETdem	PROdem
*cil	6	104
[cil qui que]		70
[cil de + N]		3
*celui	37	91
*celle	82	23
*ceulx	2	79
*celles	2	3

Tableau n° 46 : *Passion* – formes simples

Encore très nombreuses sont les occurrences du démonstratif *cil*, employé principalement en fonction pronominale dans des constructions figées avec relative. Dans six cas seulement – et jamais dans la quatrième journée – il est déterminant devant *Dieu*⁸⁸, *Christus*⁸⁹ ou *Moyse*⁹⁰. De la même manière, nous remarquons que lorsque le démonstratif *celui* est déterminant il apparaît dans la plupart des cas devant les substantifs *Christ*⁹¹ et *roi*, lorsque ce dernier renvoie à Jésus dans la scène de la Nativité⁹² ; assez souvent, il précède un N spatio-temporel.

Pour ce qui est des formes préfixées et suffixées nous remarquons qu'elles sont très peu utilisées et encore souvent adnominales. Les formes suffixées sont rares et seulement le masculin pluriel se dote de particules adverbiales.

	DETdem	PROdem
*icelui	4	1
*icelle	2	1
*iceulx	2	4
*icelles	-	-

Tableau n° 47 : *Passion* – formes préfixées

	DETdem	PROdem
*celui-ci la	-	-
*celle-ci la	-	-
*ceulx-ci la	-	4
*celles-ci la	-	-

Tableau n° 48 : *Passion* – formes suffixées

Le tableau n° 49 nous permet d'observer dans le détail le nombre d'occurrences de CIL en fonction de déterminant présentes dans la quatrième journée de la *Passion*, telle qu'elle nous est

⁸⁷ Nous précisons à ce propos que la description fournie par Jodogne dans son *Introduction* présente quelques petites inexactitudes (1983 : 55-56).

⁸⁸ Cf. v. 4091, 5730, 5734, 5738.

⁸⁹ Cf. v. 8577.

⁹⁰ Cf. v. 14457.

⁹¹ Cf. v. 1673, 6240, 6381, 6830, 7130, 15088, 19847, 27529.

⁹² Cf. v. 5304, 5431, 5764, 6079, 6140, 6169, 6220, 6226 et 7198.

transmise par le ms. B. À l'exception d'une (cf. exemple n° 50), elles sont toutes maintenues par les éditeurs.

	DEtdem	PROdem
*cil	1	21
*celui	2	21
*celle	19	2
*ceulx	-	12
*celles	-	1
*icelui	-	-
*icelle	-	-
*iceulx	1	-
*icelles	-	-

Tableau n° 49 : *Résurrection* – formes simples et préfixées

Nous avons en effet relevé seulement un exemple attestant d'une modernisation de la part des éditions tardives : au v. 32473 on observe, à partir de H, la substitution de la forme préfixée « iceulx » – graphiée « itieulx » dans le ms. D et dans les imprimés – par l'adjectif indéfini « telz » (« iceulx signes » > « telz signes »).

Manuscrits (sauf A⁹³)

Jhesus Et de ceulx qui en moy creront, | iceulx signes⁹⁴ s'en ensuyvront [...]

Éd. Jodogne v. 32472-73

Éditions (sauf H, I, L)

Jesus Et de ceulx qui en moy croyront | itieulx signes s'en ensuyvront [...]

H, I, L

Jesus Et de ceulx qui en moy croiront | telz signes s'en ensuyveront [...]

Exemple n° 50

Dans deux autres cas de figure certains éditeurs semblent même aller à l'encontre des tendances mises en lumière plus haut et remplacent une forme issue de la série CIST avec une forme de la série CIL, sans que l'on puisse véritablement expliquer cette modification par des impératifs sémantiques.

Au v. 32220, par exemple, les imprimés font – à partir de E1 – précéder le substantif *charge*⁹⁵ du démonstratif *celle*, alors que les manuscrits et les éditions antérieures contiennent *ceste* (« quant est de ceste charge » > « quant est de celle charge »). L'extrait est tiré de la scène où les soldats informent Pilate que Jésus est ressuscité ; Centurion précise à ce propos que le peuple juge le préfet coupable d'avoir mal jugé la situation et d'avoir condamné un innocent⁹⁶. *Charge* fait référence ici, nous semble-t-il⁹⁷, au contenu des v. 32218-19 (« sur quoy il l'ait du condempner | a le faire en la croix pener »).

Manuscrits

Centurion Briefment⁹⁸, quant est de ceste charge, | tretout⁹⁹ le monde vous en charge¹⁰⁰, | cessant toute excusacion.

Éd. Jodogne v. 32220-22

⁹³ Le ms. A omet les v. 32472-32473.

⁹⁴ Ms. D « itieulx signes ».

⁹⁵ Cf. DMF 2020 : *charge*, subst. fém. C. – Au fig. 'Ce qui pèse sur qqn' 1. [Idée de poids (au figuré)] a) 'Embarras, gêne' b) 'Ce qu'on endure, tracas, peine' c) 'Détriment causé à (une collectivité) du fait d'une présence militaire' d) 'Fardeau (du péché, de la pénitence...)'.

⁹⁶ Cf. v. 32213-19 (« [...] L'ung dit que vous l'avez fait battre ; | l'autre dit : « Il a mal jugé. » | Aultre : « Il a interrogué | en maint pas et en mainte clause | et se n'y a sceu trouver cause | sur quoy il l'ait du condempner | a le faire en la croix pener »).

⁹⁷ Jodogne ne nous fournit pas la définition de ce substantif au v. 32220 (1983 : 377).

⁹⁸ Ms. C « Brief ».

⁹⁹ Mss. A, C « tout ».

¹⁰⁰ Ms. A « en encharge ».

A1, A2, B, C1, C2, D

Centurion Briefvement, quant est de ceste charge, | trestout le monde vous en charge, | cessant toute excusacion.

E1, F2, G, H, I, L

Centurion Briefvement, quant est de celle charge, | trestout le monde vous en charge, | cessant toute excusacion.

Exemple n° 51

Le démonstratif aurait alors ici le rôle d'anaphorique, qui est joué en MF tant par CIST que par CIL (Guillot-Barbance 2017 : 295 et 308).

Un deuxième exemple témoigne – dans L – du remplacement de *cestui* par *celui* au v. 32670 (« s'i plaist Dieu en cestui jour » > « s'il plaist a dieu celui jour »). Les vers ci-dessous ouvrent l'épisode de l'ascension de Jésus au ciel, que Ysaye affirme avoir lieu ce jour même.

Manuscrits

Ysaye Or l'avons si long temps requise | que, s'i plaist Dieu en cestui¹⁰¹ jour,
| au glorieux throne majour | en serons¹⁰² douéz noblement.

Éd. Jodogne v. 32659-62

Éditions (sauf L)

Or l'avons sy¹⁰³ long temps requise | que, si plaist a dieu cestuy jour, |
au glorieux trosne majour¹⁰⁴ | en serons douéz noblement.

L

Or l'avons nous long temps requise | que, s'il plaist a dieu celuy jour, |
au glorieux trosne sejour | en serons douéz noblement.

Exemple n° 52

Le démonstratif est donc ici employé devant un N spatio-temporel pour renvoyer à *l'hic et nunc*. Comme nous l'avons vu plus haut (*cf.* exemple *b*), bien que cette fonction soit le plus souvent assurée par CIST, CIL peut parfois renvoyer au moment de l'énonciation en MF (*ibid.* : 312).

Les exemples n° 51 et 52 ne relèvent certainement pas d'une contre-tendance en cours, mais contribuent – avec les cas de non-variance – à nous informer quant à la recevabilité des formes issues du paradigme CIL en fonction de déterminant dans la première moitié du XVI^e siècle.

S'il est vrai que la modernisation des constructions « celui + NOMcom » ou « celui + ADJ + NOMcom » peut être entravée par les contraintes métriques du texte – *ce* comptant une syllabe de moins par rapport à *celui* – la substitution de *celle* par *ceste* dans les structures du type « celle + NOMcom » ou « celle + ADJ + NOMcom » ne gêne pas la mesure du vers.

À ce propos, la prise en compte de la *varia lectio* de la *Passion* nous permet de constater que la substitution de la forme *celle* avec *ceste* était à l'œuvre dans certains manuscrits tardifs. Comme Jodogne le signale dans *l'Introduction* à son édition critique, dans le ms. A « *celle*, adjectif, est très souvent extirpé » (1983 : 33). L'affirmation est accompagnée d'une liste – non complète¹⁰⁵ – où l'éditeur indique les vers de la *Passion* qui présentent la suppression du déterminant féminin.

La consultation de l'apparat critique de la quatrième journée nous permet tout de même de remarquer que trois autres manuscrits présentent souvent des variantes qui peuvent être interprétées dans ce sens : il s'agit des mss. C, F et E. Leur incomplétude nous empêche pourtant de les prendre en compte de manière systématique dans notre analyse¹⁰⁶.

¹⁰¹ Ms. C « celui ».

¹⁰² Ms. B « seront ».

¹⁰³ H, I « nous ».

¹⁰⁴ H, I « sejour ».

¹⁰⁵ Les relevés effectués par nos propres soins sur le texte de la *Passion* montrent que cette liste est à revoir à la hausse.

¹⁰⁶ Le ms. C nous transmet le *Mystère de la Passion* en entier mais il présente de nombreuses lacunes ; le ms. F ne nous transmet que la première et la deuxième journée ; le ms. E omet quant à lui la *Résurrection*. En outre, les mss. C et E ne présentent pas les prologues initiaux (Jodogne 1983 : 25-36).

Le ms. A s'avère donc, dans ce cadre, le référent privilégié pour une étude philologique et linguistique comme la nôtre. Étant donné que, dans cet exemplaire, ce type de modification est régulier mais non total, nous évaluerons dans les pages qui suivent le traitement que le copiste du ms. A fait subir au déterminant *celle* pour essayer de dégager les contextes plus ou moins aptes à la modernisation.

Dans le premier cas de figure, nous relevons l'emploi de la forme *celle* employée en tant que déterminant devant le substantif *fin*. Dans le *Mystère de la Passion*, lorsque ce substantif est précédé d'un démonstratif, il s'agit toujours de *celle*, et les manuscrits ne présentent jamais une variante touchant le déterminant dans les occurrences relevées. Comme nous l'avons suggéré ci-dessus, il s'agit d'une expression figée.

Zebedeus Alons au saint temple achever | nos oblacions saintement, | a celle fin
que dignement | le grant Dieu les vueille accepter.

Éd. Jodogne v. 8146-49

Exemple n° 53

En effet, parmi les deux occurrences du déterminant *celle* suivi d'une proposition relative relevées dans les *Essais* de Montaigne, Combettes signale la présence de *à celle fin que* (2011 : 66). Condamnée par Vaugelas, l'expression passe ensuite en français moderne sous la forme de *à seule fin* (Fournier 1998 : 202). D'autre part, l'enquête quantitative que nous avons menée sur le sous-corpus *drama 1550-1570* montre que parmi les quatorze occurrences de *celle* en fonction de déterminant relevées, douze concernent *celle fin*. L'analyse de la *varia lectio* de la *Passion* nous confirme donc que cette expression rentrait dans les cas de figure qui, dans la seconde moitié du XV^e siècle, empêchaient le copiste de remplacer une forme perçue dans d'autres contextes comme ancienne.

L'exemple suivant témoigne de l'emploi de *celle* dans une autre formule – *celle part* – qui a ici pour but de renvoyer à la déposition de croix et à l'enterrement du corps de Jésus par Nicodème et Joseph d'Arimathie. Ces vers sont tirés du prologue de la troisième journée ; la scène à laquelle ils font référence occupera la fin de cette même journée : il est alors évident que le renvoi à une scène éloignée dans le temps et dans l'espace se fait de préférence à travers un démonstratif issu du paradigme CIL. La formule *celle part* se retrouve également dans deux occurrences de notre corpus préclassique.

(Prologue) Et, pour ce prologue abregier | et venir au fait sans targier, | nostre
vouloir se delibere | a ce tres glorieux mistere | poursuivre jusqu'a celle
part | que le corps aura fait depart | de la croix, par ses bons amis, |
pour estre en son sepulcre mis.

Éd. Jodogne v. 20090-97

Exemple n° 54

En effet, comme nous l'avons suggéré plus haut, l'emploi de *celle* en tant que déterminant peut témoigner d'un contexte particulier qui interdirait son remplacement. A ce propos, il nous semble plausible de supposer que les occurrences de *celle* que nous retrouvons dans le ms. A et, en général, dans les manuscrits tardifs, témoignent d'un emploi « résistant » du déterminant provenant de la série CIL. Comme Guillot-Barbance l'affirme, en MF la série CIL s'affaiblit « de manière progressive et parallèle » à CIST mais « reste toujours la plus utilisée lorsqu'il s'agit de présenter le référent comme étant disjoint de la situation de l'énonciation » (2017 : 312). En effet, les exemples conservant la forme ancienne que nous avons retenus peuvent globalement être justifiés, en suivant cette hypothèse, par la référence à leur sémantisme.

Les exemples ci-dessous sont tirés d'un prologue et renvoient tous les deux à la scène qui précède : le déterminant *celle* est ici employé pour établir une distance entre le moment de l'énonciation et l'événement dont on parle.

Dans le premier cas de figure, nous nous situons à la fin du prologue initial, que le narrateur clôturera avec une formule qui fait d'abord référence à la mort des premiers hommes et, ensuite, à la désobéissance d'Adam et Eve. Le substantif *transgression* précédé du déterminant *celle* renvoie ici à la scène qui occupe les v. 425-528 et qui nous montre Eve, séduite par le serpent, offrir le fruit défendu à Adam.

(Prologue) Or avons monstré, beaux seigneurs, | le trespas de noz premiers peres.
| Mais, pour abregier noz matieres, | d'Abraham, Ysaac et Jacob |
laisserons qu'i nous tendroit trop | ad ce que nous avons a faire. |
Suffise vostre doulx affaire | qu'après celle transgression, | voyez la
reparacion | par la puissance precellente.

Éd. Jodogne v. 1497-505

Exemple n° 55

Ce deuxième exemple nous présente le même cas de figure : nous nous situons encore dans l'espace du prologue – le *prologue finable* de la deuxième journée – et *celle nuyt* renvoie à la scène qui précède, plus précisément, à la nuit où Jésus a comparu devant le Sanhédrin.

(Prologue) Et, pour eviter vostre ennuy, | nous ferons fin, de ce jour d'uy, | aux
tres grievves extorcions, | peines et blaphemacions | qu'en la maison
d'Anne endure | tant comme celle nuyt dura, | ou sa benoiste char
ouffry | et tant de hontes y souffry | qu'il n'est pas en humaine bouche
| que l'offense totale touche.

Éd. Jodogne v. 19890-99

Exemple n° 56

Mais la distance peut également être spatiale et faire référence plus précisément au contexte de la scène. Dans cet exemple nous pouvons observer deux occurrences, au singulier et au pluriel, du déterminant féminin issu du paradigme CIL. Dans les deux cas, leur emploi se justifie grâce à une idée d'éloignement : Dieu revient à l'opération de création du monde commencée auparavant et interrompue par la chute de Lucifer et des anges rebelles ; il fait ensuite référence à la terre qu'il a déjà créée et aux eaux qui la recouvrent partiellement. Visiblement, *celle* est ici employé pour indiquer une distance spatiale : Dieu se trouve au paradis et parle de quelque chose de lointain.

Dieu le Pere Or est temps que nous achevons | nostre operacion grant erre. | Ja créé
avons ciel et terre | par limitacion certaine, | mais celle terre est vuide
et vainne, | couverte de ëaue parfonde, | et tenebrosité habonde |
dessus la face des abismes. | Et sur celles ëaues mesmes | nostre
esperit se porte et transfere | par hault et solempnel mistere.

Éd. Jodogne v. 245-55

Exemple n° 57

Parfois, le dynamisme même de la scène requiert une opposition spatiale entre deux éléments et, comme cela s'établit couramment dans le dialogue *via* le démonstratif, tout ajustement éventuel de la part du copiste est empêché. Cet exemple montre clairement une opposition entre la grande rue occupée par la foule qui assiste à la passion de Jésus et celle, isolée, par laquelle Joseph d'Arimathie propose aux dames – Notre-Dame et Marie Jacoby – de passer.

Joseph d'Arimathie Dame, se venir y voulez, | il nous conviendra metre peine | d'aler ceste
rue foraine | pour les aler adevancier, | car jamais ne pourriés passer

| par celle grant rue ou ilz vont, | pour la presse des gens qui sont. |
Suivez moy et je vous menray.

Éd. Jodogne v. 24175-82

Exemple n° 58

Le démonstratif peut également indiquer un objet qui ne se trouve pas dans le contexte d'énonciation : dans ce cas de figure, le copiste maintient l'emploi de *celle*. Les vers suivants sont tirés d'une scène qui voit Griffon, l'un des soldats de Pilate, s'éloigner de ses congénères pour se rendre à Jérusalem. Les soldats étaient en train de partager entre eux les biens de Jésus et des deux larrons ; quant à la robe du Christ ils décident, en vertu de son « estrange facture », de ne pas la déchirer mais de tirer au sort son nouveau propriétaire ; l'un des soldats s'oppose pourtant à ce jeu (« pour les grans fraudes qui y sont ») et ils s'accordent pour en trouver un autre. Sur son chemin, Griffon croise Satan qui, au courant des intentions des soldats, lui propose de lui apprendre un jeu qui lui permettra de gagner la robe de Jésus. Visiblement, l'objet dont Griffon et Satan parlent n'est plus présent sur scène, il est disjoint de la situation de l'énonciation et suppose par conséquent l'emploi d'un déterminant issu de la série CIL.

Sathan [...] Se tu vueulx ung bon jeu sçavoir, | ung t'en aprendray bien a point
| de gagner sur piéz celle robe ; | et n'est tricherie ne lobe | qui ja t'en
saiche faire tort.

Éd. Jodogne v. 25582-86

Exemple n° 59

Nous pouvons par ailleurs observer que, lorsque l'objet sature le contexte situationnel, les soldats l'indiquent avec une forme provenant du paradigme CIST en emploi pronominal (« ceste cy »).

Orillart Et vecy la mienne : | je ne perderay maishuy tout. | Mais, pour achever
tout debout, | tendiz que nous sommes tous prestz, | partissons ceste
cy¹⁰⁷ après | et que chascun en ait sa piece.

Griffon Il n'est pas bon qu'on la despiece, | veu qu'elle est d'estrange facture,
| tout d'une piece et sans cousture ; | mais jouons nous a jeu de sort |
qui l'ara.

Éd. Jodogne v. 25582-86

Exemple n° 60

De la même manière, au moment du retour de Griffon parmi les soldats, la forme choisie pour faire référence à la robe de Jésus est à nouveau *ceste*.

Griffon Laissez moy gecter ; faictes place, | tant que je soye ung peu assis. |
Tenez la de quoy : vela six ; | il n'en fault plus tenir sermon : | ceste
robe est mienne.

Éd. Jodogne v. 25715-19

Exemple n° 61

Les vers qui mettent en scène la rencontre de Griffon et Satan, témoignent également du remplacement du démonstratif *celle* avec *ceste*, dont l'emploi peut être interprété en tant que déictique situationnel. Comme nous venons de le dire, Sathan offre un jeu à Griffon : il s'agit d'un dé¹⁰⁸, qui est décrit ici comme une « piecette d'oz de six quarrures bien quarree ». Nous

¹⁰⁷ Ms. A « ce robe ».

¹⁰⁸ Cf. v. 25647-48 (« *Sathan* : Tu le dois appeller ung dé, | qui est ung nom de grant hauteur »).

remarquons alors que, lorsque le contexte le permet, le copiste du ms. A n'hésite pas à effectuer une substitution.

Manuscrit (sauf A)

Sathan [...] Voy tu celle piecette d'oz | de six quarrures bien quarree ; | mais
que je l'aye ung pou paree, | tu verras et diras de fait | qu'oncques plus
beau jeu ne fut fait.

Éd. Jodogne v. 25597-601

Ms. A

Sathan [...] Voy tu ceste piecette d'oz [...]

Exemple n° 62

Notre corpus nous a permis de repérer au moins deux contextes autorisant le copiste à substituer la forme ancienne avec *ceste* : le remplacement est possible lorsque l'objet dont on parle est réputé présent sur scène – comme dans ces deux derniers exemples, où le démonstratif devient un déictique situationnel – et lorsque le cotexte (gauche ou droit) nous permet de justifier l'emploi de *ceste* en tant que déictique discursif.

Dans l'exemple suivant, tiré de la scène où Jésus, après sa résurrection, apparaît à saint Pierre, nous remarquons que le copiste du ms. A remplace la forme ancienne avec *ceste*, et que l'emploi de cette forme est ici justifié par la deixis du discours (« celle vraie confidence » > « ceste vraie confidence »). La confiance que Pierre acquiert dérive, en effet, de la résurrection de son maître, qui lui est annoncée deux vers plus haut par Jésus lui-même¹⁰⁹. Nous savons par ailleurs que CIL est globalement moins employé que CIST, en AF et MF, en tant que déictique discursif (Guillot-Barbançe 2017 : 122).

Manuscrit (sauf A) | Éditions

Saint Pierre En celle vraie confidence | vueil demourer toute ma vie | et, de rechief,
je vous mercie, | mon chier maistre, mon seul recours, | qu'il vous
plaist moy donner secours | en ma piteuse pacience, | et requier mercy
de l'offence | dont je suis occasionné.

Éd. Jodogne v. 29485-92

Ms. A

Saint Pierre En ceste vraie confidence [...]

Exemple n° 63

Il se peut aussi que le passage de *celle* à *ceste* advienne dans un contexte ambigu. Dans cette scène, saint Jehan informe Marie que la vie de son fils est en danger : les gardes du Sanhédrin ont fait irruption dans le jardin de Gethsémani et, après avoir amené Jésus devant Anne et Caïphe, ils le confient à Pilate¹¹⁰. Dans la réplique qui suit, Notre-Dame invoque alors Dieu pour qu'il protège son propre fils des juifs (« celle gent dure et villaine »). Dans cet exemple, *celle* pourrait bien remplir la fonction du CIL générique mémoriel employé généralement dans des passages polémiques (*ibid.* : 236) : selon une première hypothèse, *celle* renverrait ici à une catégorie religieuse – celle des juifs – prise dans son ensemble. La substitution de la forme ancienne avec *ceste* serait alors justifiée par des impératifs grammaticaux et admise par le recours à la deixis discursive : avec « ceste gent » Marie reprend une référence aux Juifs qui avait été faite plus haut par saint Jehan, qui parlait de traîtres¹¹¹.

¹⁰⁹ Cf. v. 29477-84 (« *Jhesus* : Paix soit ou toy, mon amy Pierre, | confort et joye sus et jus ! | Je suis ton chier maistre Jhesus | qui ay receu ta penitance | et, pour toy donner esperance, | saiches que ressucité suis | haultement, comme je le puis | par ma divine prepotence »).

¹¹⁰ Les vers suivants mettront en scène l'accusation de Jésus de la part du préfet impérial.

¹¹¹ Cf. v. 21149-53 (« *Saint Jehan* : Oy, ma dame, j'ay esté | en sa compagnie tousjours | jusqu'a ce que les traytours | le vindrent saisir ou jardin | ou Judas monstra le chemin »).

Nostre Dame [...] O pere du ciel triumpphant, | vueillés huy garder mon enfant | de
celle gent dure et villaine | et, se la delivrance humaine | se pueut
trouver par autre voye, | vostre douce grace y pourvoye | comme il
est en vostre puissance.

Éd. Jodogne v. 21218-24

Exemple n° 64

Il paraît alors que dans le ms. A, achevé en 1473, la substitution de *celle* avec *ceste* est admise de préférence dans des contextes qui permettent l'emploi du démonstratif en tant que déictique situationnel ou discursif. En revanche, là où ce glissement sémantique n'est pas possible les formes anciennes sont globalement maintenues. Nous avons à ce propos pu retenir quatre cas de figure relevant de notre corpus : le cas des expressions figées (*celle fin*, *celle part*) ; le cas des déictiques renvoyant à des référents exclus de l'environnement situationnel ; le cas des déictiques situationnels qui opposent deux référents présents sur scène ; le cas des déictiques qui renvoient à une scène précédente. La spécialisation grammaticale semble alors, dans le cas de *celle*, s'accompagner de l'appauvrissement sémantique qui est également à l'œuvre à la fin du XV^e siècle.

Les exemples de ce type nous permettent de souligner le degré d'attention porté par le copiste du ms. A à la – nouvelle ? – valeur grammaticale de *celle* et *ceste* et de mettre en lumière sa nature novatrice.

Pour finir, nous remarquons d'ailleurs que, comme Jodogne le soulignait déjà, dans le ms. A même la forme *cil* – à valeur adnominale ou pronominale – est parfois éliminée (1983 : 33) ; même dans ce cas, nous constatons que ce genre de variantes est présent dans d'autres manuscrits tardifs – en particulier C, E, F¹¹² – mais qu'il est absent des imprimés. Certes minoritaires par rapport à ceux touchant les structures du type « *celle* + NOMcom » ou « *celle* + ADJ + NOMcom », les cas de suppression de *cil* – qui, à cause des contraintes métriques, se fait rarement à travers le remplacement par *celui* – attestent tout de même d'une modernisation en cours dans les manuscrits.

3.3.3. Un changement sans rupture ?

L'enquête que nous avons menée sur les deux sous-corpus de textes de théâtre tirés de Frantext 2020 montre, comme attendu, une baisse considérable dans l'emploi des formes féminines du paradigme CIL en fonction de déterminant dans la première moitié du XVI^e siècle. Parallèlement, la prise en compte de la *varia lectio* du *Mystère de la Passion* révèle, pour ce qui est des démonstratifs, que la sensibilité du copiste chargé de retranscrire le texte pouvait jouer un rôle important dans l'adoption de formes « modernes »¹¹³. Les imprimeurs qui s'occuperont de diffuser le texte dans la première moitié du XVI^e siècle ne toucheront effectivement pas aux démonstratifs, alors qu'ils remanient le texte afin de l'adapter à un nouveau public (cf. 2.3). L'analyse des variantes mises à disposition grâce à la collation des différents exemplaires nous aide à définir le degré d'intervention des différents acteurs dans la transmission du texte et à repérer les contextes les plus sensibles au changement linguistique, ainsi que les plus résistants.

S'il est vrai que certains copistes tardifs modernisent le texte de Gréban sur le plan morphosyntaxique en éliminant systématiquement le déterminant *celle* dans les contextes « non résistants », il est également vrai que les éditeurs conservent essentiellement le système du ms. B. Dans ce sens, le caractère *ne varietur* des imprimés semblerait à priori contredire l'hypothèse de

¹¹² Nous signalons, à titre d'exemple, les variantes touchant les v. 2488 (ms. B « Ara cil excusacion » > ms. E « Aura il excusacion »), 6612 (ms. B « n'a cil qui ne soit de grant note » > ms. F « n'a nul qui ne soit de grant note ») et 17112 (ms. B « Cil se teut ne sceut que respondre » > ms. C « Il se tust ne sceut que que respondre »).

¹¹³ Comme nous l'avons vu plus haut, cette affirmation est également valable pour les remanieurs qui se sont occupés de corriger le texte de la *Résurrection* (cf. 2.5.5).

non-recevabilité des constructions du type « celle + NOMcom » ou « celle + ADJ + NOMcom » dans la première moitié du XVI^e siècle. En outre, nous avons vu que, comme les éditions, les copistes maintiennent globalement les constructions du type « celui + NOMcom » ou « celui + ADJ + NOMcom », plus rares et faisant normalement référence au Christ et à ses attributs.

L'hétérogénéité de nos résultats pourrait dans cette optique corroborer l'hypothèse de Combettes, qui envisage, pour la définition du *terminus a quo* du FPréclass, un intervalle de changement plus étendu :

En ce qui concerne le milieu du XVI^e siècle, les modifications présentent un aspect beaucoup plus continu et il serait sans doute nécessaire d'envisager une plus grande dimension temporelle, pour la période de rupture, que l'intervalle d'une seule génération.

(Combettes 2011 : 78)

Les résultats de notre analyse nous amènent à imaginer, pour ce qui est des démonstratifs, un espace évolutif s'étalant sur plusieurs décennies ; la modernisation du système – certes freiné dans notre corpus par des contraintes métriques et rimiques – s'avère en outre fort dépendante de la sensibilité linguistique des copistes et des éditeurs.

Nous soulignons alors l'intérêt qui dérive non seulement de la complémentarité entre enquêtes quantitatives et qualitatives mais également de la collaboration entre les études philologiques et linguistiques. Les variantes auxquelles le philologue-linguiste s'intéresse, lorsqu'elles ne sont pas isolées, contribuent à la constitution d'un système linguistique particulier – celui du copiste du ms. A, en l'occurrence – qui, à certains égards, peut être interprété comme un véritable lieu d'incubation du changement linguistique.

Drama 1450-1500			
date	auteur	titre	mots
1450	-	Sottie du gaudisseur et du sot	1480
		Le Mystère de S. Bernard de Menthon	26988
1451	-	Sottie nouvelle à six personnages du roy des sotsz	2679
1456	-	La farce de maître Pierre Pathelin	10657
1460	-	Sottie à trois personnages : Estourdi. Coquillart et Desgouté	1206
1468	-	Le franc-archer de Baignollet	2459
1470	-	La passion d'Autun	13118
1475	-	Sottie pour porter les presens à la feste des roys	2126
	-	Sottie des sots triumpfans qui trompent chascun	2220
1477	-	La passion d'Auvergne	27728
1480	-	Sottie des sots fourrés de malice	2633
	-	Farce à trois personnages : le savetier, le sergent et la laitière	3210
	-	La confession Riffart	1792
	-	Sermon nouveau d'ung fol changant divers propos	1747
	-	Dialogue de beaucoup veoir et joyeux soudain	2607
	-	Miracle de saint Nicolas et d'un juif	10555
	-	Sottie des sots qui remettent en point Bon Temps	2662
	-	Sottie de Trote Menu et Mirre Loret	1648
	-	Les vigiles de Triboulet	2040
	-	Sottie de maître Pierre Dubois	1273
	-	Sottie des rapporteurs	2425
	-	Sottie des sots qui corrigent le Magnificat a cinq personnages	2713
1485	-	Les mystères de la procession de Lille tome 1	47062
	-	Les mystères de la procession de Lille tome 3	56914
1488	-	Sottie des sots « gardonnez » oud es trois coquins	2873
	-	La farce du pauvre Jouhan	3062
	-	Sottie à cinq personnages des coppieurs et lardeurs qui sont copiez et farcez	3104
1492	-	La cene des dieux	8127
1496	André de La Vigne	Le Mystère de saint Martin	69644
			316.752

Drama 1500-1570			
date	auteur	titre	mots
1500	-	Le procès d'un jeune moyne et d'ung viel gendarme devant Cupido	2936
1508	Nicolas de La Chesnaye	La Condamnation de Banquet	22374
1511	-	Sottie des sots ecclésiastiques qui jouent leurs bénéfices	2716

1515	-	Farce de Maistre Jehan Jenin, vray prophète, à deux personnages	2135
1518	-	Voyage et pèlerinage de sainte Caquette	2842
1525	-	Sottie à cinq personnages des sots escornez	2884
1528	-	La Farce des théologastres	3829
1530	-	Six pièces polémiques du recueil de La Vallière	10170
1535	Marguerite de Navarre	Le mallade	2781
1536		L'inquisiteur	4095
1542		Comédie à dix personnages	4766
1544		Trop, prou, peu, moins	5946
1547		Comédie sur le trespas du roy	3832
1548		Comédie de Mont de Marsan	6556
1549		Comédie du parfait amant	1494
		-	Sottie pour le cry de la bazoche
1550	Théodore de Bèze	Abraham sacrifiant	8603
1555	Louise Labé	Sonnets, élégies, débat de folie et d'amour	24375
1556	Jean Bastier de La Péruse	La Médée	8638
1561	Jaques Grévin	César	11265
1562		LaTrésorière	9203
		Les Esbahis	16129
1566	Nicolas Filleul	La Lucrèce	7215
	André de Rivaudeau	Aman : tragédie sainte	19925
	Louis de Masures	David combattant	17364
		David fugitif	18850
		David triomphant	15831
1572	Jean de la Taille	Saul le furieux : tragédie prise de la Bible	15182
1573		La famine ou les Gabéonites	11073
		Les Corrivaus	14660
			314.966

3.4. L'expression du sujet pronominal

Il est bien connu que la progression dans l'expression du sujet pronominal (dorénavant Sp) trouve son point d'aboutissement vers la fin du XVII^e siècle¹¹⁴. Les remarqueurs et les grammairiens classiques condamnent avec force l'omission du sujet, qui est reléguée dans des contextes syntaxiques bien précis (Fournier [1998] 2002 : 21–23)¹¹⁵.

Dans les premiers textes en langue française le rapport entre sujets exprimés et sujets non-exprimés (ou S0) était à peu près égal : comme le montrent les calculs effectués sur un choix de textes antérieurs au XIII^e siècle, la fréquence de sujets exprimés se situe autour de 50% (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 1056). Le français des origines autorisait donc l'omission du sujet, et cela spécialement dans des contextes de continuité thématique, dans lesquels le référent était facilement identifiable.

On remarque cependant à partir du début du XIII^e siècle une inversion de tendance au profit du sujet exprimé, qui atteindra 80% d'expression avant la moitié du XV^e siècle (*ibid.* : 1058). À ce propos, les linguistes s'accordent à dire que, pour ces premiers siècles de l'histoire de la langue française, plusieurs facteurs rentrent en ligne de compte dans l'évaluation de la progression des sujets exprimés.

Parmi ces éléments on retient « la forme (vers ou prose) du texte, son domaine ou son genre, le dialecte, dans une mesure cependant difficile à évaluer, la nature du sujet, le type et le sous-type de proposition, la nature transitive ou non du verbe – au moins pour la période plus ancienne –, le

¹¹⁴ Nous renvoyons, pour un aperçu complet de la question de l'expression du Sp, à la synthèse proposée dans la *Grande grammaire historique du français* par Christiane Marchello-Nizia et Sophie Prevost (Marchello-Nizia *et al.* 2020: 1055–1079).

¹¹⁵ Cf. Maupas, *Grammaire et syntaxe française* [1607], 2^e éd., 1618, p. 63 : « Rarement advient que nous obmettons ces pronoms nominatifs, car nostre langue, qui évite tant qu'il se peut, l'ambigüité, en use pour distinguer les personnes des verbes »; Vaugelas, *Remarques sur la langue françoise*, 1647, p. 420-421 [https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k84316s] : « Cette suppression a tres-bonne grace, quand elle se fait à propos [...] Mais plusieurs abusent de cette suppression, sur tout ceux qui ont escrit il y a vingt-cinq ans ; car en ce temps là, si nous en exceptons M. Coeffeteau & peu d'autres, c'estoit un vice assez familier à nos Ecrivains » ; Académie française, *Observations sur les Remarques de M. Vaugelas*, 1705, p. 728 : « Il n'est presque jamais permis de supprimer les pronoms personnels devant les verbes, quoy qu'ils ayent esté exprimez dans le premier membre de la période ». Ces trois extraits sont cités par Fournier ([1998] 2002 : 39).

contexte d'énonciation et la personne verbale, la position du verbe, et la présence de certains éléments en tête de proposition » (*ibid.* : 1058-1059). Globalement, on peut affirmer que les textes en vers s'avèrent moins innovants par rapport aux textes en prose et que les documents à caractère non littéraire semblent être, au moins dans un premier temps, les vecteurs privilégiés pour la progression dans l'expression du sujet¹¹⁶. Pour ce qui est de la nature de ce dernier et de la proposition qui l'accueille, on remarque alors que, dès les plus anciens textes, le taux de sujets exprimés est plus élevé de 30% dans les subordinées par rapport aux principales déclaratives, et que le Sp est sans aucun doute le type de sujet dont la progression augmente le plus. Il a enfin été observé que ce sont surtout les pronoms personnels de P1, P4 et P5 qui jouent un rôle important dans cette évolution¹¹⁷, en ce qu'ils se trouvent tout spécialement dans les portions de texte qualifiées d'« oral représenté ». Ces facteurs, certes significatifs pour les textes d'AF et du début du MF, semblent pourtant devenir moins pertinents pour l'analyse de ceux composés à partir de la fin du XIV^e siècle (*ibid.* : 1059-1070).

Du milieu du XV^e au milieu du XVI^e siècle les linguistes ne relèvent pas une progression nette dans l'obligation du sujet ; le taux d'expression se situe encore autour de 80% mais les conditions de non-expression se modifient et se particularisent. Les critères énoncés ci-dessus ne sont plus toujours fonctionnels pour le repérage des contextes enclins à l'évolution ; à cette période, « plus que le vers en général, c'est la poésie en particulier, qui accueille désormais les constructions conservatrices¹¹⁸ » (*ibid.* : 1070-1074).

La dernière étape de cette évolution se définit donc à partir du milieu du XVI^e siècle, lorsque le sujet affiche désormais un taux d'expression supérieur à 90%, tous textes confondus. Cette progression, dont nous venons de résumer très brièvement le trajet, ne s'achèvera pas avant la fin du XVII^e siècle (*ibid.* : 1074).

S'il est vrai que l'obligation d'expression du sujet n'a pas véritablement été retenue parmi les phénomènes attestant le passage du MF au FPréclass¹¹⁹, il est clair que les linguistes diachroniciens identifient cependant une frontière au milieu du XVI^e dans la progression des sujets exprimés. Déjà au XVI^e siècle, en effet, l'expression du Sp commençait à être encouragée ouvertement par certains auteurs, comme Ronsard :

[...] autant en est-il des pronoms primitifz, comme *je, tu* que tu n'oublieras non plus, si tu veux que tes carmes soyent parfaitz & de tous pointz bien accomplis.

(Ronsard, *Art poétique*, 1565)¹²⁰

Or, même si l'on sait que les remarques des écrivains et des grammairiens n'ont pas une portée strictement prescriptive, mais qu'elles reflètent plutôt les usages courants (Fournier [1998] 2002 : 8), les observations qui paraissent tout au long des XVI^e et XVII^e siècles traduisent sans doute l'intérêt porté à certains aspects de la langue à cette période. De plus, on peut supposer que les mots des remarqueurs, circulant dans les officines chargées de leur impression, aient pu dans

¹¹⁶ Dans l'étude citée, les seules exceptions relevées sont effectivement à interpréter en fonction de la forme et du genre des textes en question. Parmi les textes antérieurs au XIII^e siècle, on remarque que le *Lapidaire* et les *Chartes* présentent déjà un taux de sujets exprimés fluctuant entre 80% et 95%, et cela sans doute à cause du fait qu'il s'agit de textes en prose issus d'un domaine didactique-juridique ; au XIV^e siècle, on observe que seulement *Griseldis*, texte en prose, s'écarte des tendances contemporaines (Marchello-Nizia et al. 2020 : 1058).

¹¹⁷ À ce propos, Ulrich Detges (2003) suggère d'interpréter le processus d'« obligatorisation » du pronom personnel sujet dans une perspective pragmatique.

¹¹⁸ On remarque en effet à titre d'exemple que dans *Pathelin* la fréquence de sujets exprimés est particulièrement élevée (85%) (Marchello-Nizia et al. 2020 : 1070).

¹¹⁹ Marchello Nizia et Combettes (2010 : 139-140) indiquent la généralisation du pronom sujet comme élément caractérisant le *terminus ad quem* du français préclassique ; il s'agirait de l'un des « mouvements qui étaient en cours avant 1660, mais toujours minoritaire et inégalement avancés ».

¹²⁰ Cette citation, tirée des *Œuvres complètes*, t. XIV, Paris, Didier-Nizet, 1949, p. 23, est disponible dans Fournier ([1998] 2002 : 39).

une certaine mesure influencer la sensibilité linguistique des éditeurs et, par conséquent, la politique des différents ateliers.

Par rapport à un nom ou un syntagme nominal, le Sp, presque toujours monosyllabique, pouvait être plus aisément supprimé ou ajouté dans les textes par les copistes ou par les imprimeurs ; cette facilité d'addition s'avère particulièrement importante pour une étude comme la nôtre¹²¹, étant donné que les textes en vers sont visiblement moins sujets aux interventions auctoriales ou éditoriales que ne le sont les textes en prose.

L'enquête qualitative que nous avons menée sur les différentes éditions de la *Résurrection* nous autorise à corroborer les acquis issus des études quantitatives. De manière générale, nous avons pu observer que l'expression du Sp se généralise davantage dans les imprimés les plus récents, notamment à partir de l'édition de 1540 d'Alain Lotrian, éditeur et auteur ou commanditaire d'un travail de révision linguistique et textuelle plus général, cohérent et intentionnel (cf. 2.5).

Comme nous l'avons rappelé ci-dessus, bien que l'aboutissement de ce mouvement progressif d'obligation de l'expression du sujet se situe vers la fin du XVII^e siècle, les linguistes identifient la décennie 1540-1550 comme borne gauche de sa dernière étape évolutive (Combettes & Marchello-Nizia 2010). On peut alors interpréter les cas d'introduction du Sp par cet éditeur à l'aune du changement linguistique, et imaginer une frontière linguistique, pour ce phénomène particulier, aux alentours de 1540.

L'ajout du Sp, dans notre corpus, s'avère le résultat d'un libre choix du remanieur et se fait de manière différente selon les situations. Nous avons pu relever principalement trois cas de figure :

1. le Sp est ajouté sans modifier le vers, car la souplesse dans son oralisation le permet ;
2. le Sp est ajouté mais le vers est modifié afin de permettre le respect des contraintes métriques ;
3. le Sp est ajouté pour résoudre un problème textuel ou linguistique venant perturber le mètre ou la rime.

Même pour les cas de figure n° 3, nous considérons l'insertion du Sp comme spontanée et intentionnelle. Les premiers imprimeurs, tout comme les copistes médiévaux, possédaient une grande maîtrise des techniques de manipulation des textes : il nous semble peu probable que, face à un problème particulier, les éditeurs aient choisi de recourir au Sp de manière complètement accidentelle ; il nous paraît plus plausible de supposer que le Sp, en tant que mot grammatical ne modifiant pas le sémantisme de la phrase, rentrait certes dans la palette des solutions à la disposition des copistes et des imprimeurs, mais que son emploi dérivait d'un choix individuel et réfléchi.

Comme nous l'avons dit ci-dessus, jusqu'à la fin du XVII^e siècle l'omission du sujet est encore globalement admise, bien que dans des contextes de plus en plus restreints. Il n'est alors nullement étonnant de remarquer que le Sp peut, même dans les éditions les plus tardives, faire l'objet d'une suppression. Cela arrive tout spécialement lorsque certains problèmes survenus aux niveaux phonétique, morphologique, syntaxique ou lexical s'additionnent aux nécessités propres aux textes en vers. Dans ces cas, les éditeurs sont souvent contraints de choisir entre deux – voire trois – éléments sujets à évolution, pour n'en privilégier qu'un au détriment des autres. La structure versifiée de notre texte devient alors, dans ce sens, un lieu de hiérarchisation du changement linguistique nous permettant d'évaluer l'urgence des différentes innovations.

¹²¹ Andrea Valentini (2016) avait déjà traité la question de l'expression du Sp selon une approche philologico-linguistique ; nous nous inspirons, pour ce travail, de la méthode qu'il adopte dans son article.

Nous verrons que, parfois, les éditeurs réintroduisent un Sp déjà présent dans les manuscrits mais qui avait disparu dans les éditions plus anciennes. Nous avons émis l'hypothèse que l'antigraphe de la *Résurrection* soit perdu (cf. 2.1) et nous avons également montré que la tradition imprimée de ce texte prend la forme d'une série de remaniements successifs (cf. 2.4). Les cas d'introduction du Sp dans les éditions tardives, qui seront pourtant traités à part, seront qualifiés d'innovations à mettre au crédit des imprimeurs.

La prise en compte de la tradition manuscrite de la *Résurrection*, comme nous avons eu l'occasion de le souligner à plusieurs reprises, s'avère alors indispensable pour une étude de linguistique qualitative comme la nôtre, s'appuyant sur une méthode philologique. À côté des variantes imprimées, nous fournirons donc toujours les leçons contenues dans les manuscrits afin de les mettre en rapport les unes avec les autres.

Dans les pages suivantes, nous analyserons un choix d'exemples qui témoignent des stratégies adoptées par les imprimeurs afin d'introduire le Sp ou de le supprimer, lorsque cela est nécessaire à la résolution d'un problème textuel ou linguistique plus contraignant. Nous essaierons d'étudier les différents cas de figure afin de déceler, si possible, les contextes les plus propices à l'introduction du Sp.

3.4.1. Ajout du Sp sans modification du vers

Le premier exemple d'insertion du Sp est tiré de la scène de l'ascension de Jésus au ciel (v. 32577-32974) : c'est sans doute grâce à l'élision de [ə] caduc devant voyelle (Aquié 1990 : 14-19) que les éditeurs introduisent, à partir de H, le Sp au v. 32699 (« quelque imperfection »).

Manuscrits

Ezechiel [...] Et, desirans toy¹²² remirer | en parfaicte fruïcion¹²³, | n'arons quelque imperfection | qui jamais dessus nous se applique.

Éd. Jodogne v. 32697-700

Éditions (sauf H, I, L)

Ezechiel [...] Et, desirans toy remirer | en parfaicte fruïcion, | n'aurons quelque imperfection | que [sic] jamais dessus nous s'applique.

H, I, L

Le bon larron [...] Et, desirans toy remirer | en parfaicte fruïtion, | nous n'aurons quelque imperfection | qui jamais dessus nous s'applique.

Exemple n° 65

Comme nous pouvons le remarquer, la réplique de Ezéchiél montre un changement de sujet¹²⁴, mais celui-ci n'est pas explicité dans les manuscrits et dans les premiers imprimés. La réplique se compose de deux principales distinctes : dans la première on trouve un Sn à la P3 (« Jhesus »), suivi d'une série de syntagmes apposés, alors que dans la seconde le sujet n'est pas exprimé et que l'on relève pourtant un passage à la P4 (cf. note 124). L'insertion du Sp se fait alors ici dans un contexte de discontinuité thématique ; ce type de contexte demandait davantage, dès les plus anciens textes, l'expression du sujet, même si des exceptions étaient possibles.

Dans ce deuxième cas de figure, qui se situe au moment de l'apparition de Jésus à Marie Madeleine (v. 29317-29423), nous constatons un procédé partiellement similaire.

¹²² Ms. C « de toy ».

¹²³ Ms. C « finiccion ».

¹²⁴ Cf. v. 32685-700 (« *Ezechiel* : Jhesus, nostre Dieu, nostre roy, | nostre remede salutaire, | nostre salut tres neccessaire | sens qui nostre fait n'estoit rien, | de ton hault et singulier bien | nous faiz huy participans estre, | et de la mansion terrestre | nous transferez a la plus haulte | ou jamais nul jour n'arons faulte, | remirans de ta clere face | la vision qui nous reface | de tant que cuer peut desirer. | Et, desirans toy remirer | en parfaicte fruïcion, | n'arons quelque imperfection | qui jamais dessus nous se applique »).

Manuscrits

Magdelaine [...] Faulx Juifz, c'est de vostre sort¹²⁵ | quë oncques¹²⁶ jour bien ne luy feistes.

Éd. Jodogne v. 29325-26

Éditions (sauf H, I, L)

Magdaleine [...] Faulx Juifz, c'est de vostre sort | quë oncques jour bien ne luy fistes.

H, I, L

Magdaleine [...] Ha faulx Juifz, c'est de vostre sort | que oncques jour bien vous ne luy fistes.

Exemple n° 66

L'extrait ci-dessus nous permet de remarquer que, toujours à partir de H, le Sp est ajouté au v. 29326. Les juifs, évoqués au vers précédent par Marie Madelaine, sont ici les acteurs de l'action ; dans les manuscrits et dans les premiers imprimés la non-expression du sujet se rencontre alors dans un contexte de continuité thématique présentant un référent aisément cernable, contrairement au cas de figure précédent. L'antéposition, sans modification du vers et en subordonnée, du Sp au verbe *faire* à la P5 du passé simple est ici possible grâce à la synalèphe de « que oncques »¹²⁷.

3.4.2. Ajout du Sp avec modification du vers

Comme nous l'avons suggéré ci-dessus, il existe également des cas où l'ajout du Sp détermine la modification du vers afin d'assurer le respect du mètre. Les exemples de ce type nous permettent alors d'observer les stratégies mises en œuvre par les éditeurs.

Dans la plupart des situations l'ajout se fait dans H mais le sujet est également conservé dans les éditions successives (I et L) ; parfois H est la seule édition à proposer un remaniement, parfois c'est le sous-groupe β^2 qui fait montre d'innovation. L'exemple n° 67 témoigne de l'ajout du Sp de P6 au v. 28504, dans un extrait qui occupe la scène des plaintes des apôtres. Dans ce cas, la seule édition à insérer le sujet est H ; l'ajout se fait aisément grâce à la suppression de l'adverbe *or* en début de vers (« or t'ont [...] desservy » > « ilz t'ont [...] desservy »).

Manuscrits

Saint Jehan l'evangeliste Eulx que¹²⁸ tousjours les as servy | de bien et d'onneur resservy | comme léal predicateur, | or t'ont de vie¹²⁹ desservy.

Éd. Jodogne v. 28501-04

Éditions (sauf H)

Saint Jehan l'evangeliste Ceulx que tousjours les as servy | de bien et d'honneur resservy | comme léal predicateur, | or t'ont de vie desservy.

H

S. Jehan l'evangeliste Ceulx que tousjours avois servy | de bien et d'honneur resservy | comme loyal predicateur | ilz t'ont de vie desservy.

Exemple n° 67

Cette insertion est sans doute justifiée par l'oscillation, dans la réplique de S. Jehan l'évangéliste¹³⁰, entre la P2 et la P6. Nous remarquons en particulier que, même si l'extrait en

¹²⁵ Ms. A « Tres faulx Juifz, c'est de vostre effort ».

¹²⁶ Ms. C « car oncques » ; mss. A, D « qui oncques ».

¹²⁷ Nous excluons qu'elle puisse avoir eu lieu grâce à la réduction du hiatus dans *feistes* : les linguistes affirment qu'elle devait déjà être effective au XIV^e siècle – ce qui serait confirmé, dans le texte de Gréban, par la rime (*feistes* : *tollistes*) – et que seulement au XVI^e siècle les graphies modernes se répandent (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 825).

¹²⁸ Ms. A « qui ».

¹²⁹ Ms. C « de ta vie ».

¹³⁰ Cf. v. 28496-506 (« *Saint Jehan l'Evangeliste* : Jhesus, nostre bon conducteur, | nostre maistre, nostre pasteur | que si long temps avois servy, | Juifz t'ont monsté leur vigueur | et ont destendu leur rigueur | de t'avoir a mort

question ne constitue pas vraiment un contexte de discontinuité thématique¹³¹, le passage de la P2 à la P6 n'était pas explicité et que cela pouvait générer une confusion.

L'exemple suivant témoigne d'un autre cas de substitution d'un élément linguistique – l'adverbe *mais* en début de phrase – avec le Sp à la P4.

Manuscripts

Caÿphe Mes loyaulx¹³² amis, qui vouldra, | il en sera tout a coup fait.
Elyachin Mais vous en prions tous de fait, | car tres fort offenséz nous a.

Éd. Jodogne v. 29769-72

Éditions (sauf H, L, I)

Caÿphe Mes beaulx amys qui vouldra, | il en sera tout a coup fait.
Elyachin Mais vous en prions tous de fait, | car tres fort offencé nous a.

H, L, I

Caÿphe Mes loyaulx¹³³ amys qui vouldra, | il en sera tout a coup fait.
Elyachin Nous vous en prions tous de fait, | car tres fort offencé nous a.

Exemple n°68

La substitution a ici été sans doute considérée nécessaire à cause du changement de locuteur et de sujet. L'exemple est tiré de la scène de la disparition de Joseph d'Arimathie, qui se déroule en deux temps : Jésus apparaît à Joseph dans sa cellule pour le délivrer et ensuite disparaître (v. 29691-29752) ; Caïphe, à la demande du conseil des Juifs, ordonne à Malabrun d'aller chercher Joseph pour exécuter la sentence de mort (v. 29753-29833). Les vers en question se situent dans ce second cadre. L'introduction du Sp, qui se fait encore une fois à partir de H, semble ici nécessaire pour souligner l'opposition entre le grand prêtre juif et les autres membres du Sanhédrin attendant sa décision.

Un autre exemple témoignant de ce type de substitution est tiré de la scène, déjà citée ci-dessus, de l'ascension de Jésus au ciel. La réplique en question est ici celle d'Ysaïe¹³⁴. On observe là aussi un changement de sujet avec un passage de la P3 à la P4. Dans la principale aux v. 32653-58 on a un Sn à la P3 (« peché »)¹³⁵, dans celle aux v. 32659-62 on trouve – dans les manuscrits et dans les éditions jusqu'à G – un sujet non-exprimé avec une forme verbale à la P4 (« avons [...] requise ») qui était anticipée, en subordonnée, dans le vers précédent (« que nous deussions avoir conquise »).

Manuscripts

Ysaye [...] Or l'avons si long temps requise | que, s'i plaist Dieu en cestui¹³⁶ jour, | au glorieux throne majour | en serons¹³⁷ douéz noblement.

Éd. Jodogne v. 32659-62

Éditions (sauf H, L, I)

Ysaye [...] Or l'avons sy long temps requise | que, si plaist a Dieu cestuy jour, | au glorieux trosne majour | en serons douéz noblement.

asservy. | Eulx que tousjours les as servy | de bien et d'onneur resservy | comme léal predicateur, | or t'ont de vie desservy. | Helas, qu'avoies tu desservy | quand pour bien portes tel rigueur ? »).

¹³¹ Le sujet de P6 est en effet anticipé par le pronom qui ouvre le v. 28500 – *eulx* dans la version manuscrite, *ceulx* dans la version imprimée.

¹³² Ms. C « beaux ».

¹³³ I : « beaulx ».

¹³⁴ Cf. v. 32653-62 (« *Ysaye* : Or est le peché réparé | que le premier pere pecha, | qui nostre salut empescha | et nous tint long temps en tenebre, | nous privans de gloire celebre | que nous deussions avoir conquise. | Or l'avons si long temps requise | que, s'i plaist Dieu en cestui jour, | au glorieux throne majour | en serons douéz noblement »).

¹³⁵ Cf. v. 32653-58 (« Or est le peché réparé | que le premier pere pecha, | qui nostre salut empescha | et nous tint long temps en tenebre, | nous privans de gloire celebre | que nous deussions avoir conquise »).

¹³⁶ Ms. C « celuy ».

¹³⁷ Ms. B « seront ».

À partir de H on observe toutefois au v. 32659 l'introduction du Sp (« nous »), qui sert sans doute à établir plus nettement l'opposition entre les deux personnes – P3 et P4 – et qui se fait facilement grâce à la suppression de l'adverbe « sy »¹³⁸.

H, I, L

Ysaye [...] Or l'avons nous long temps requise | que, s'il plaist a Dieu cestuy¹³⁹
jour, | au glorieux trosne sejour | en serons douéz noblement.

Exemple n° 69

Dans la plupart des cas de figure, pour l'instant, le pronom personnel est donc ajouté au vers afin de souligner un changement de sujet. Cela peut avoir lieu dans des contextes de continuité ou de discontinuité thématique ; nous pouvons observer que, de manière générale, lorsque le Sp est ajouté, et que son référent est facilement identifiable, l'insertion a lieu en subordonnée (cf. exemple n° 66).

C'est également le cas de l'exemple suivant, qui nous semble particulièrement intéressant car il témoigne de l'introduction du Sp mais également d'une évolution morphosyntaxique concernant la locution verbale *prendre congé* (à/de qqn)¹⁴⁰. Au v. 31186 le sujet du semi-auxiliaire *vouloir*, évoqué en début de réplique par saint Barthélemy, est Thomas. Les manuscrits et les premières éditions n'expriment pas le Sp, qui sera introduit, comme c'est souvent le cas, dans son édition de 1540 (H).

Manuscrits

S. Berthelemy Cher amy Thomas¹⁴¹, | puisque a nous voulez congé prendre¹⁴², | nous
ne le vous pouons deffendre.

Éd. Jodogne v. 31185-87

Éditions (sauf H, I, L)

Saint Barthélemy Cher amy Thomas, | puisque a nous¹⁴³ voulez congé prendre, | nous ne
le vous pouvons deffendre.

L'introduction du Sp dans le sous-groupe β^2 se fait grâce au remplacement de l'objet pronominal (« nous » > « vous ») ; la substitution de ce dernier entraîne la suppression de la préposition « a », qui permettait l'élision de [ə] final dans « puisque ». Dans cette nouvelle version le [ə] est alors prononcé, permettant ainsi le respect du mètre.

Le sujet, facilement cernable dans l'apostrophe qui ouvre le vers, est ici ajouté dans un contexte de continuité thématique et en subordonnée.

H, I

S. Barthelemy Cher amy Thomas, | puisque vous voulez congé prendre, | nous ne le
vous pouvons deffendre.

Nous constatons que, cette fois, L ne suit pas H et I mais qu'il présente une variante singulière. Cela ne doit nullement nous étonner puisque l'édition de Nicolas Chrestien se rapproche parfois de G et parfois du sous-groupe β^2 en reproduisant les modifications introduites à partir de H (cf. 2.4.2). Quelquefois, même si c'est assez rare, nous relevons dans L des variantes isolées, comme c'est le cas ici. Au v. 31186 Chrestien – qui n'introduit pas le Sp – choisi en effet de

¹³⁸ Nous remarquons toutefois que l'adverbe « sy » permettait mieux la corrélation entre la principale et la subordonnée.

¹³⁹ I « celui ».

¹⁴⁰ DMF 2020 : *congé*, subst. masc. II. - En partic. 'Permission de s'en aller ; p. méton. action de s'en aller ; injonction à s'en aller' A. - 'Permission donnée à qqn ou obtenue par qqn (après qu'il en a demandé l'autorisation) de se retirer, de s'en aller' - Prendre congé (à / de qqn). 'Prendre (auprès de qqn) l'autorisation de se retirer'.

¹⁴¹ Ms. C « Mon cher amy Thomas ».

¹⁴² Ms. D « puisque de nous veux congié prendre ».

¹⁴³ F2, G « de nous ».

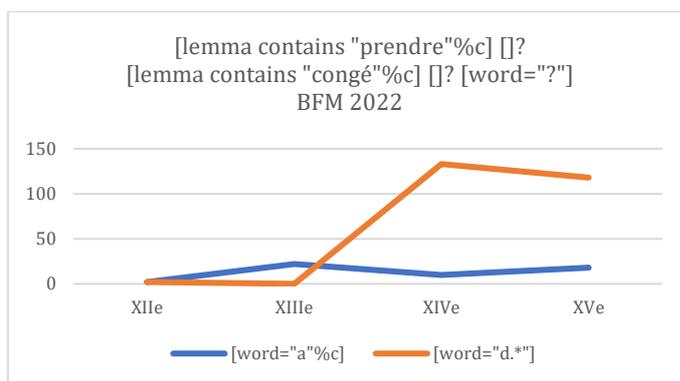
remplacer la préposition « a » avec « de » dans la locution verbale citée, ainsi que l'objet pronominal (« nous » > « moy »).

L

S. Barthelemy Cher amy Thomas, | puisque de moy voulez congé prendre | nous ne le vous pouvons deffendre.

Exemple n° 70

Les données disponibles dans la BFM 2022 nous montrent que, même si la locution *prendre congé a qqn* est encore admise en MF – alors qu'elle était majoritaire en AF –, elle témoigne d'un recul considérable dès le début du XIII^e siècle. Comme l'atteste le graphique ci-dessous, en MF la version la plus utilisée était sans aucun doute celle avec la préposition *de*. Nous remarquons à ce propos qu'elle était déjà employée dans le ms. D ainsi que dans F2 et G.



Graphique n° 30

Les éditions du sous-groupe β^2 se débarrassent alors de cette tournure archaïsante tout en ajoutant au vers le Sp. L'introduction du sujet s'avère alors un choix purement intentionnel, indépendant d'autres contraintes linguistiques.

3.4.3. L'ajout du Sp résout un problème textuel venant perturber le mètre

Ce premier exemple témoigne d'une erreur survenue à partir de E1 et corrigée dans H, L et I. L'extrait ci-dessous est tiré d'un passage qui met en scène l'inquiétude de Pilate face à la nouvelle de la résurrection de Jésus. Barraquin et Centurion informent le prévôt que le peuple l'estime coupable d'avoir mis à mort le Christ ; Pilate se plaint d'avoir été influencé par les Juifs dans sa décision et craint que Tibère puisse le punir¹⁴⁴, car il est désormais clair que Jésus est « le vray filz de Dieu ». Centurion lui suggère alors d'écrire à l'empereur et aux sénateurs en leur envoyant des cadeaux¹⁴⁵ ; le prévôt accepte de bon gré le conseil du soldat et s'apprête à agir rapidement.

Dans les manuscrits et dans les premiers imprimés on atteste la présence de la locution *gueres de temps*¹⁴⁶, qui ouvre le vers, et l'emploi impersonnel du verbe *demeurer*¹⁴⁷.

¹⁴⁴ Juste après cette scène, les éditions introduisent d'ailleurs une portion de texte interpolée où Pilate, en discutant avec Joseph d'Arimatee, accuse les Juifs, mauvais conseillers, et se repent d'avoir « fait ung mauvais jugement » (Tavella 2022).

¹⁴⁵ Cf. v. 32325-29 (« *Centurion* : [...] Et, ce de cecy avez doubte, | rescripvés moy aux senateurs, | aux conseilliers et gouverneurs | des Rommains, en donnant joyaux, | a part, bien precieux et beaux »).

¹⁴⁶ DMF2020 : *guère*, adv. II. - [Empl. avec ne] B. - [Avec une idée de durée] - *Ne .. guere de temps / guere de jours* 'Ne... pas bien longtemps'.

¹⁴⁷ DMF 2020 : *demeurer*, verbe C. - [Dans le temps] 3. [Attente qu'une limite soit atteinte] d) Empl. impers. - (*Il*) *ne demeurera guere / pas*. 'Cela ne tardera pas'.

Manuscrits

Pylate Gueres de temps ne demoura | que j'en feray par ce moyen.

Éd. Jodogne v. 32333-34

A1, A2, B, C1, C2, D

Pylate Gueres de temps ne demourra | que j'en feray par ce moyen.

Dans E1, F2 et G on relève une erreur métrique liée à la suppression de « de temps », qui impose la réduction du nombre de syllabes. Cette omission nous paraît être accidentelle : la locution *gueres de temps* est en effet encore attestée en FPréclass¹⁴⁸ et son élimination ne s'explique donc pas à travers l'éviction d'un archaïsme. Le groupe d'éditions présentant cette erreur est d'ailleurs particulièrement fautif : nous supposons qu'il s'agit d'une bévue du compositeur qui a établi le texte.

E1, F2, G

Pylate Gueres ne demourra | que j'en feray par ce moyen.

Cette faute est alors corrigée à partir de H, où l'on introduit le Sp de P3, qui n'était pas explicité auparavant, et où l'on préfère, pour le verbe *demeurer*, la forme longue à la forme syncopée (*demourra* ~ *demourera*).

H, L, I

Pylate Gueres il ne demourera | que j'en feray par ce moyen.

Exemple n° 71

Cette dernière variante, nécessaire à la correction d'un problème textuel, révèle tout de même deux changements linguistiques en cours : la progression dans l'expression du sujet – ici dans un emploi impersonnel – et l'abandon des formes syncopées pour les verbes conjugués au futur. Les linguistes affirment qu'au début du XVI^e siècle le rapport entre formes syncopées – majoritaires en AF – et longues s'inverse : « les formes syncopées se raréfient et ne se rencontrent plus que dans les textes versifiés » (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 805-806)¹⁴⁹. Dans la *Résurrection*, nous ne relevons en effet que deux exemples de l'emploi de la forme longue (« demourera ») : un premier au v. 32333 et à partir de H (« Gueres il ne demourera »), un deuxième au v. 32988 mais, cette fois, déjà à partir de C1 (« demourera toute desolee »). La forme syncopée se conserve dans six ou sept cas sur huit, signe que Lotrian a profité de cette évolution pour restaurer la mesure du vers, mais que celle-ci n'était pas considérée comme urgente.

L'exemple n° 72 nous permet d'observer le même type de procédé. Le v. 29291 est tiré de la scène où les apôtres Pierre et Jehan se rendent au sépulcre de Christ afin de vérifier si son corps a réellement disparu. Jehan y arrive en premier mais, n'osant pas pénétrer dans le tombeau, il se contente de sonder les environs ; Pierre, au contraire, juge nécessaire un examen plus approfondi et rentre dans le « monument »¹⁵⁰. En attendant à l'extérieur, Jehan lui demande donc des nouvelles.

Nous pouvons observer, comme pour le cas de figure précédent, qu'une erreur survient à partir de E1 et qu'elle est corrigée par Lotrian dans son édition de 1540 (H). Dans la première édition de Denis Janot et Alain Lotrian (E1), le pronom « en » est omis, sans doute par inattention,

¹⁴⁸ Une rapide consultation de la base Frantext 2020 montre qu'il existe un équilibre au tournant du XV^e siècle dans l'emploi de cette locution : on en relève neuf occurrences de *gueres de temps* en MF, dix en FPréclass.

¹⁴⁹ La GGHF met à disposition les résultats d'une enquête menée sur Frantext et concernant l'emploi des formes syncopées et longues du verbe *demeurer* au XVI^e siècle : « entre 1500 et 1549, on relève 14 attestations de demourra contre 25 demourera, un seul demourra contre 27 demourera ; entre 1550 et 1599, 4 demourra contre 18 demourera et 59 demourera » (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 805).

¹⁵⁰ Cf. v. 29293-296 : « *Saint Pierre* : Puisque dedens n'avez entré, | vous ne pouez sçavoir le vray ; | mais quant a moy, je y entreray | si sçaray tout de point en point ».

et cela pose un problème au niveau du mètre. Cette faute est donc reproduite dans les éditions successives jusqu'à G (Alain Lotrian 1539), et ensuite corrigée.

Manuscrits

Saint Jehan Comment en¹⁵¹ va ?
Saint Pierre Il n'y est point ; [...]

Éd. Jodogne v. 29297

A1, A2, B, C1, C2, D

Saint Jehan Comment en va ?
Saint Pierre Il n'y est point ; [...]

E1, F1, F2, G

S. Jehan Comment va ?
S. Pierre Il n'y est point ; [...]

Dans H, I et L, les éditeurs remplacent l'adverbe d'interrogation « comment » avec « comme » qui, encore au XVI^e siècle, pouvait alterner avec la forme qui s'imposera pour l'interrogation directe (Lardon & Thomine-Bichard 2009 : 352-354). Cette modification leur permet de gagner une syllabe et de saturer le vers en introduisant le Sp de P3 (« il »), qui fait référence au corps de Jésus. Nous remarquons également que le pronom « en », qui avait fait l'objet d'une disparition dans les éditions précédentes, est ici réintroduit.

H, I, L

S. Jehan Comme en va il ?
S. Pierre Il n'y est point ; [...]

Exemple n° 72

L'extrait ci-dessous s'insère dans l'épisode qui suit l'entretien des gardes du sépulcre avec le conseil des Juifs. Les gardes informent le sanhédrin de la résurrection de Jésus et les Juifs, douteux, leurs demandent de s'éloigner pour discuter entre eux. Cette séance intime s'ouvre sur la réplique de Jonathan : le personnage revient sur la requête de Caïphe, qui demandait aux soldats de ramener chez eux le Christ¹⁵², et cela parce que, s'il était vraiment ressuscité, il était dans leur intérêt de ne plus le revoir.

Nous observons alors, cette fois à partir de F2, une erreur due à la suppression de l'adverbe « trop », qui entraîne également la suppression d'une syllabe. Cette faute sera corrigée dans H, I et L à l'aide de l'insertion du Sp de P3, qui participe ici de l'emploi impersonnel du verbe *valoir*.

Manuscrits

Joathan Mais trop mieulx nous vault qu'il s'estrangle¹⁵³ | de nous en ung pay's estrange | que jamais n'en oyons parler : [...]

Éd. Jodogne v. 30152-54

A1, A2, B, C1, C2, D, E1

Joathan Mais nous vault trop mieulx qui s'estrangle | de nous en ung pays estrange | que jamais n'en oyons parler : [...]

F2, G

Joathan Mais vous vault mieux qu'il s'estrangle | de nous en ung pays estrange | que jamais n'en oyons parler : [...]

H, L, I

Joathan Mais il vous vaut mieux qu'il s'estrangle | de nous en ung pays estrange | que jamais n'en oyons parler : [...]

Exemple n° 73

¹⁵¹ Le ms. C omet « en ».

¹⁵² Cf. v. 30112-15 (« *Caïphe* : [...] Tres bien voz cautelles entens | et sur ce point sommes contens : | faictes que Jhesus soit rendu, | car Joseph n'est mort ne pendu [...] »).

¹⁵³ Ms. C « Mais mieulx vault beaucoup qu'il s'estrangle ».

Ces premiers cas de figure témoignent alors de l'ajout du sujet dans un contexte où le référent est facilement cernable ou bien où l'on atteste d'un emploi impersonnel du verbe.

Ce dernier exemple reprend un extrait que nous avons déjà analysé dans le détail plus haut (cf. exemple n° 27 Chap. 2). Comme nous l'avons suggéré, il est probable que le besoin de supprimer le picardisme *jucquier* ait entraîné, au v. 31383, une première modification dans les mss. A et D, puis dans les imprimés.

Mss. B, C

S. Pierre Entrez ens¹⁵⁴ | Pardonnez moy, je vous requier | s'ung peu vous avons fait jucquier¹⁵⁵ | car en si grant crainte vivons | que noz portez ouvrir n'osons | se nous ne savons bien a qui.

Éd. Jodogne v. 31381-86

A1, A2, B, C1, C2, D, E1

S. Pierre Entrez ens | Pardonnez moy, je vous requiers | s'ung peu vous ay fait trop songer | car en si grant crainte vivons | que noz portez ouvrir n'osons | se nous ne sçavons bien a qui.

Nous avons donc relevé, à partir de A1, un problème dû à la distance excessive entre les adverbes *peu* et *trop*. Il nous semble que ce deuxième adverbe, qui n'était pas présent dans la version originelle, a été inséré pour remédier non seulement à la suppression du mot régional (*jucquier* et *songer* comptent deux syllabes chacun) mais plus particulièrement au passage d'une forme verbale de la P4 à la P1 (« vous avons fait » > « vous ay fait »), qui causait la suppression d'une syllabe.

Dans F2, une nouvelle modification est introduite par Lotrian, qui remplace la forme du semi-auxiliaire au passé composé avec une forme au présent de l'indicatif (« vous ay fait » > « vous faitz »), sans doute dans le but de régulariser l'emploi des temps verbaux.

F2, G, L

S. Pierre Entrez ens | Pardonnez moy, je vous requiers | se ung peu trop vous faitz songer | car en si grant crainte vivons | que noz portez ouvrir n'osons | se nous ne sçavons bien a qui.

Dans le sous-groupe β^2 , l'oralisation souple des deux premiers éléments du vers (la conjonction de subordination « se » et l'article indéfini « ung ») rend possible l'introduction du Sp sans modification ultérieure.

H, I

S. Pierre Entrez ens | Pardonnez moy, je vous requiers | se ung peu trop je vous¹⁵⁶ faitz songer | car en si grant crainte vivons | que noz portez ouvrir n'osons | se nous ne sçavons bien a qui.

Exemple n° 74

L'ajout du sujet a lieu alors ici dans un contexte de continuité thématique – il est facilement identifiable et exprimé dans la principale précédente – et en subordonnée.

Les exemples de ce type montrent clairement le haut degré d'attention porté au texte de la *Résurrection* par Alain Lotrian dans son édition de 1540 (H). Le remanieur chargé de la préparation du texte met en œuvre des stratégies très fines pour l'amender tout en l'adaptant à la sensibilité linguistique de ses nouveaux lecteurs. Même lorsque le sujet contribue à la résolution d'un problème textuel perturbant le mètre ou la rime, il nous semble que le choix fait par l'éditeur soit interprétable à l'aune du changement linguistique.

¹⁵⁴ Ms. A « Vostre nom ».

¹⁵⁵ Ms. C « jocquier » ; ms. A « songier » ; ms. D « croquer ».

¹⁵⁶ H, L « je vous ».

3.4.4. L'ajout du Sp résout un problème linguistique venant perturber le mètre

Ce premier exemple témoigne de l'ajout du Sp, dans H et I, suite à l'amuïssement de [ə] instable final dans la P1 des verbes conjugués à l'imparfait. Les linguistes (Marchello-Nizia et al. 2020 : 786 ; Marchello-Nizia [1997] 1999 : 99 ; Zink [1986] 1994 : 191 ; Gougenheim [1974] 1994 : 19) s'accordent à dire que le [ə] central tend à s'amuïr aux XV^e et XVI^e siècle en position finale des P1 et P2, sans que cette évolution phonétique soit obligatoirement graphiée. Selon notre hypothèse, vers le milieu du XVI^e un reviseur précis et attentif – au service d'Alain Lotrian – a dû s'apercevoir que la prononciation de [ə] instable final, qui devait être encore possible au moment de la composition du texte par Arnoul Gréban, n'était plus acceptée et que dans certains cas elle pouvait donc empêcher le respect du mètre.

L'extrait ci-dessous nous permet d'observer l'ajout, dans H et I, du Sp au v. 31332.

Manuscrits

Saint Jaques Zebedey Je y ay ung sy grant bien compris | que j'entens bien, en place mainte,
| les fais de l'Esriture sainte | que devant n'entendoye pas.

Éd. Jodogne v. 31329-32

Éditions (sauf H, I)

Saint Jaques maior Je y ay ung si grant bien compris¹⁵⁷ | que j'entens bien, en place
mainte, | les fais de l'Esriture sainte | que devant n'entendoye pas.

H, I

S. Jaques maior G'y ay ung si grant bien compris | que j'entendz bien, en place mainte,
| les faitz de l'Esriture sainte | que devant je n'entendoye pas.

Exemple n° 75

L'exemple n° 76 confirmerait l'hypothèse que nous venons d'avancer. L'extrait suivant est tiré de la scène de l'ascension de Jésus au ciel ; aux v. 32754-755, S. Jehan Baptiste explique que les Juifs l'avaient confondu avec le fils de Dieu et qu'il avait tout de suite dissipé leurs doutes. Là encore, même si cette fois la variante se retrouve déjà à partir de E1, il nous semble possible de motiver l'introduction du sujet en suggérant une modification dans la prononciation de l'[ə] caduc. Nous remarquons que l'amuïssement de [ə] final est ici également marqué, à partir de F2, dans la graphie (*estoye ~ estoys*).

Manuscrits

S. Jehan Baptiste Je leur respondi sur ce pas | que cil Cristus n'estoye pas.

Éd. Jodogne v. 32754-755

A1, A2, B, C1, C2, D

Saint Jehan Baptiste Je leur respondi sur ce pas¹⁵⁸ | que sil Christus n'estoye pas.

E1, F2, G, H, L, I

S. Jehan Baptiste Je leur respondy sur ce pas | que cil Christus je n'estoys¹⁵⁹ pas.

Exemple n° 76

Mais ce phénomène est également typique des P1 et P2 des verbes conjugués au subjonctif (Zink 1986 : 191). Même dans ce troisième cas de figure, il nous semble en effet que le Sp ait pu être introduit au v. 32680 en raison de l'effacement de [ə] en position finale. Comme nous pouvons l'observer, les manuscrits et les premiers imprimés présentent au v. 32680 le verbe *s'asservir* conjugué à la P2 du subjonctif passé (« te soyes aservy »).

¹⁵⁷ D, E1, F2, G, H « aprins ».

¹⁵⁸ A1 « cas ».

¹⁵⁹ E1 « estoye ».

Manuscrits

Jheremye [...] Vers toy n'avons point desservi | que a mort te soyes aservy | pour nous mener a tel haultesce | plaisant, singuliere en noblesse¹⁶⁰.

Éd. Jodogne v. 32676-79

A1, A2, B, C1, C2, D, E1

Hyeremie [...] Vers toy n'avons pas deservy | qu'a mort te soyes asservy | pour nous mener a tel haultesse | plaisant singulier et haultesse.

Nous remarquons pourtant que, dans F2 et G, le pronom réfléchi est remplacé avec le Sp (« tu soyes asservy ») et que cette nouvelle version peut être interprétée comme si le verbe *asservir* était à la voix passive.

F2, G

Hieremye [...] Vers toy n'avons pas desservy | qu'a mort tu soyes asservy | pour nous mener a tel haultesse | plaisant singulier en haultesse.

À partir de H, comme cela avait été fait au v. 31332 (*cf.* exemple n° 75), les éditeurs intègrent à l'octosyllabe un élément monosyllabique afin de contrebalancer l'amuïssement de [ə] instable final, qui est ici également marqué dans la graphie (*soyes ~ soys*). Dans les trois dernières éditions de la *Résurrection*, on rétablit alors la leçon originelle qui, comme nous l'avons constaté plus haut, prévoyait l'emploi du verbe pronominal *s'asservir* tout en gardant l'introduction du Sp.

H, I, L

Hieremie [...] Vers toy n'avons pas desservy | qu'a mort tu te soys asservy | pour nous mener a tel haultesse | plaisir singulier en haultesse.

Exemple n° 77

Cet exemple nous paraît alors particulièrement intéressant car il semble témoigner de deux évolutions en cours, l'une phonétique et l'autre syntaxique. D'une part, nous observons que l'expression du Spro se fait jour ici à partir de F2 (édition sans date de Lotrian, que nous supposons être antérieure à celle de 1539), de l'autre que, vers 1540, l'effacement de [ə] en position finale devait être généralisé et perçu comme un obstacle au respect du mètre dans les textes en vers.

Le même phénomène est attesté pour la P6 des verbes conjugués à l'imparfait de l'indicatif. Dans notre corpus, nous avons relevés deux exemples qui attesteraient d'un ajout du Sp suite à l'amuïssement de [ə] instable. Les vers ci-dessous renvoient à la scène de l'élection de Mathias et, plus particulièrement, à une réplique de S. Mathieu¹⁶¹. Ce dernier suggère à ses confrères de soumettre leur volonté à Dieu, comme leurs ancêtres le faisaient lorsqu'il fallait prendre une décision importante, pour être guidés dans la désignation de l'apôtre qui obtiendra la place de Judas.

Cet extrait s'avère particulièrement intéressant car il atteste de deux occurrences du verbe *avoir* conjugué à l'imparfait de l'indicatif – une au v. 33491, l'autre au v. 33492 – et du traitement différent que les correcteurs au service d'Alain Lotrian font subir à ces deux vers. Or, comme nous pouvons le constater, dans le premier cas le verbe se trouve en fin de vers et la prononciation de [ə] n'est déjà plus attestée : le vers compte huit syllabes sans requérir la sonorisation de la voyelle finale. Dans le second cas, pourtant, nous remarquons qu'à partir de G un Sp à la P6 est introduit au v. 33492 devant le verbe conjugué (« et ilz n'avoient couleur aulcune »).

¹⁶⁰ Mss. B, C « singulier et hault esse » ; ms. D « haultesse ».

¹⁶¹ *Cf.* v. 33487-500 (« *Saint Mathieu* : Or, parconcluons au seurplus | et faisons, pour estre plus seurs, | comme noz bons predecesseurs | en l'Ancien Testament faisoient. | Quand de deux choses doubtte avoient | et n'avoient couleur aucune | de prendre l'autre plus que l'une, | leur voulenté a Dieu soubmise | et sa grace premier requise, | gectoient sort, ou qu'il allast | afin que Dieu en disposast | ainsi que bon luy sembleroit. | Et qui par ce point en feroit, | je croy qu'il n'y auroit que bien »).

Manuscripts

Saint Mathieu [...] quand de¹⁶² deux choses doubte avoient | et n'avoient couleur aucune | de prendre l'autre plus que l'une [...]

Éd. Jodogne v. 33491-93

A1, A2, B, C1, C2, D, E1, F2

Saint Mathieu [...] quant des deux choses doubte avoient | et n'avoient couleur aucune | de prendre l'autre plus que l'une [...]

G, H, I, L

S. Mathieu [...] quant de deux choses doute avoient | et ilz n'avoient couleur aulcune | de prendre l'autre plus que l'une [...]

Exemple n° 78

L'introduction du sujet se fait ici grâce à l'amuïssement de [ə] instable¹⁶³, dans un contexte de continuité thématique – le référent est identifiable à la fin du vers suivant – mais s'explique sans doute par le changement de sujet et le passage de la P4 à la P6 (cf. note 161). De la même façon, au v. 31092, nous observons, toujours à partir de H, l'introduction du Sp de P6 devant le verbe conjugué à l'imparfait de l'indicatif. Là encore, c'est l'effacement de [ə] instable qui permet cet ajout.

Manuscripts

S. Luc [...] et comment l'avoient¹⁶⁴ offert | les Juifz de rage¹⁶⁵ enyvré, | en la croix et a mort livré.

Éd. Jodogne v. 31091-93

Éditions (sauf H, I, L)

Cleophas [...] et comment l'avoient offert | les Juifz baillé et delivré, | en la croix et a¹⁶⁶ mort livré.

H, I, L

Cleophas [...] et comment ilz l'avoient offert | les Juifz baillé et delivré, | en la croix et a mort livré.

Exemple n° 79

Contrairement aux exemples précédents, pourtant, le sujet du verbe avoir était ici déjà exprimé (« les Juifz »), bien que postposé ; c'est sans doute la particularité de cette construction syntaxique, à laquelle s'ajoute un changement de sujet¹⁶⁷, à justifier son introduction. Le résultat de cette modification est une structure présentant une dislocation à droite (« et comment ilz l'avoient offert, les Juifz [...] »).

Les derniers cas de figure que nous avons analysés s'expliquaient par des raisons d'ordre phonétique, mais l'ajout du Sp peut également s'avérer une solution possible pour des problèmes liés à la disparition de certains mots devenus archaïques et demandant à être remplacés. C'est le cas ici de la locution *nul jour*, qui, bien qu'utilisée ailleurs dans le texte de la *Résurrection*, et discrètement conservée dans les imprimés, était probablement en voie de disparition vers le milieu du XVI^e siècle. Comme le montrent les graphiques ci-dessous, dans la base Frantext 2020 *nul jour* est attesté soixante-quinze fois en ancien français et cent-trente-trois fois en MF, tandis que l'on ne compte, en FPréclass, que quatre occurrences. Dans la BFM 2022 on en relève quatre

¹⁶² Mss. B, C « car de » ; ms. D « que de ».

¹⁶³ Sa prononciation était, avant l'introduction du Sp, nécessaire au respect du mètre.

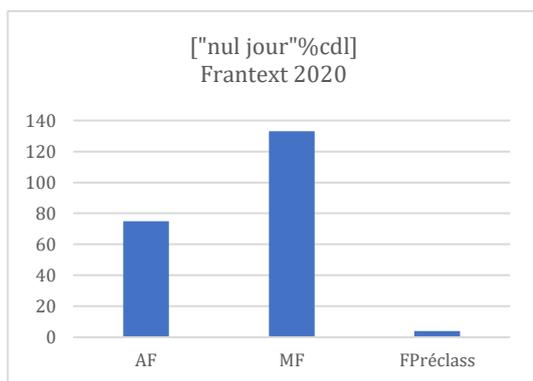
¹⁶⁴ Ms. D « comment si l'av. ».

¹⁶⁵ Ms. A « de grant rage ».

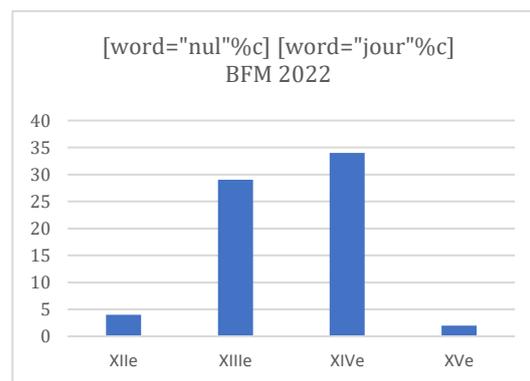
¹⁶⁶ A1 « a la ».

¹⁶⁷ Dans les premiers vers de cette réplique de S. Luc nous relevons quatre personnes différentes (P5, P4, P3 et P6) cf. v. 31085-93 (« S. Luc : Vous l'orrez. | Naguières nous en allions | nous deux, moy et mon compaignon, | de ceste cité en Emaux | et la nous devisions des maux | que nostre maistre avoit souffert, | et comment l'avoient offiert | les Juifz de rage enyvré, | en la croix et a mort livré »).

occurrences au XII^e siècle, vingt-neuf au XIII^e siècle, trente-quatre au XIV^e siècle et seulement deux au XV^e siècle.



Graphiques n° 31



Graphiques n° 32

Au v. 30639 de la *Passion* de Gréban, c'est dans les deux éditions F2 et G qu'un premier changement (et une première faute) apparaît : la locution « nul jour » est supprimée et l'on introduit à sa place le Sp de P1. Cela provoque la perte de deux syllabes, dont seulement une est réintégrée.

Manuscrits

Pylate Que jamais nul jour ne vous voye !

Éd. Jodogne v. 30639

Premières éditions

Pilate Que jamais nul jour ne vous voye !

F2, G

Pilate Que jamais je ne vous voye !

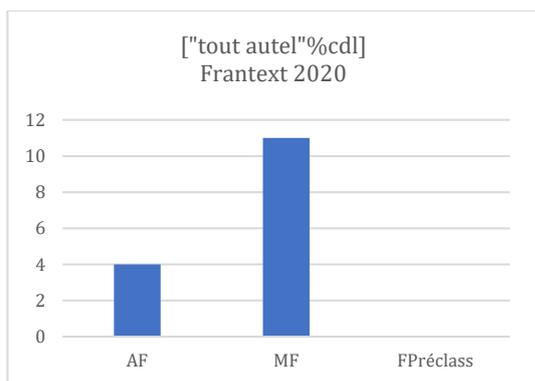
À partir de H, Lotrian corrige à nouveau le texte en transformant le verbe *voir* en *revoir* afin de rétablir la mesure de l'octosyllabe.

H, I, L

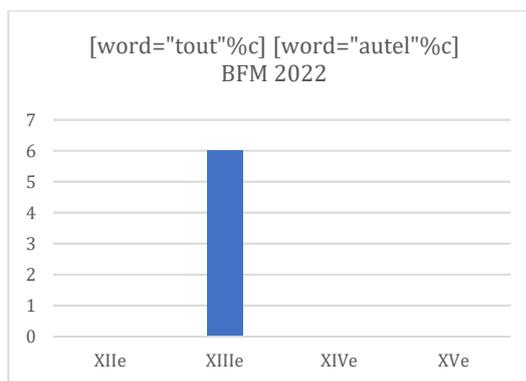
Pylate Que jamais je ne vous revoye !

Exemple n° 80

De la même façon, le cas de figure suivant montrerait à la fois l'ajout du Sp dans une principale et la disparition du déterminant *autel* ; ce terme, qui marquait la similitude, n'apparaît plus « que de loin en loin » dès de la première moitié du XV^e siècle (Marchello-Nizia [1979] 1997 : 195). Un dépouillement rapide de la base Frantext 2020 nous montre que seulement onze occurrences de la locution *tout autel*, employée au premier vers du passage cité, sont attestées en MF, tandis qu'aucune occurrence n'est attestée en FPréclass. Dans la BFM 2022 nous en relevons six occurrences au XIII^e siècle et aucune pour les XIV^e et XV^e siècles.



Graphiques n° 33



Graphiques n° 34

L'ensemble des variantes qui ont été relevées parmi les éditions de la *Résurrection* témoignent d'une phase intermédiaire, dans le travail de remaniement du texte, représentée ici par E2, F2 et G : à cette étape de la révision, nous semble-t-il, les éditeurs introduisent le Sp en proposition principale sans se rendre compte que cela vient à gêner la mesure de l'octosyllabe.

Manuscrits

S. Simon Mon amy, tout autel vous¹⁶⁸ diz : | je suis en ceste oppinion | que, pour quelque¹⁶⁹ pugnition | qu'on sceusist a moy¹⁷⁰ exercer¹⁷¹, | je ne lairoye a denoncer¹⁷² | Jhesus sus toute creature.

Éd. Jodogne v. 33731-36

A1, A2, B, C1, C2, D, E1

Sainct symon Mon amy, tout autel vous ditz : Je suis en ceste oppinion | que, pour quelque pugnition | que l'en sceust en moy exercer, | je ne lairroye a denoncer | Jhesus sus toute creature.

E2, F2, G

S. Symon Mon amy, tout autel je vous dis : | je suis en ceste oppinion | que, pour quelque pugnition | que l'en sceust en moy exercer, | ne laisseroye a denoncer | Jesus sur toute creature.

Dans une révision ultérieure, toujours à partir de H, on choisira donc d'employer le déterminant « tel » à la place de « autel » qui, comme nous venons de le voir, était probablement sorti de l'usage, et de préserver ainsi l'emploi du Sp.

H, L, I

S. Symon Mon amy, tout tel je vous dis : | je suis en ceste oppinion | que, pour quelque pugnition | que l'en sceut en moy exercer, | ne laisseroye a denoncer | Jesus sur toute creature.

Exemple n° 81

3.4.5. L'ajout d'un Sp déjà exprimé dans les manuscrits a lieu dans les éditions tardives

Nous avons pu constater que, globalement, l'édition de 1540 d'Alain Lotrian (H) semble être, sauf dans les quelques cas analysés ci-dessus, particulièrement précise dans l'aménagement du texte en vue de l'ajout du Sp. Comme nous l'avons remarqué, elle corrige souvent les fautes apparues dans les chaînons antérieurs de la tradition du *Mystère de la Résurrection*, voire rétablit une leçon originelle, en faisant preuve d'un grand respect du mètre et de la rime.

¹⁶⁸ Ms. D « tout ainsi vous ».

¹⁶⁹ Ms. C « quelxconque ».

¹⁷⁰ Ms. A « sur moy ».

¹⁷¹ Ms. C « exciter ».

¹⁷² Ms. B « a denoter ».

Pour ce qui est de l'expression du sujet, c'est en effet à partir de H que le Sp est normalement ajouté et le vers remanié pour l'accueillir¹⁷³. Nous présenterons ici les quelques cas de figure qui témoignent de l'introduction du Sp dans les éditions tardives, là où les manuscrits – ou du moins certains d'entre eux – le présentaient déjà.

Une telle recherche nous paraît nécessaire dans la mesure où, comme nous l'avons souligné plus haut, nous ne possédons pas l'antigraphe de la *Résurrection* imprimée. La collation que nous avons opérée entre témoins manuscrits et imprimés montre en effet que aucun des témoins conservés n'est l'exemplaire de base qui a servi à la publication de l'*editio princeps*. Dans ce cadre, toute intervention n'étant pas déjà présente dans la tradition imprimée peut, nous semble-t-il, être interprétée comme « innovante » par rapport aux leçons attestées dans les éditions antérieures.

Ce premier cas de figure témoigne de l'ajout du Sp de P4 au v. 32442 dans les éditions H, I et L (« ma dame, et puis nous parlerons ») ; le sujet était exprimé dans les manuscrits mais omis dans les premiers imprimés. La suppression du sujet ne pose pas ici un problème au niveau du mètre ; elle peut en effet se justifier par le hiatus, admis au Moyen Âge (Aquié 1990 : 22-23), de la voyelle finale de « dame », qui ne s'éliderait pas devant la conjonction « et ».

Manuscrits

S. Berthelemy Or, faictes bonne chere dont, | ma dame, et puis nous parlerons | de
nostre maistre et vous dirons | ce que nous en sçavons de vray.

Éd. Jodogne v. 32441-44

Éditions (sauf H, I, L)

Sainct Barthelemy Or, faictes bonne chere donc, | ma dame, et puis parlerons | de nostre
maistre et vous dirons | ce que nons sçavons de vray.

À partir de H le sujet est alors réintroduit dans les éditions, ce qui implique à nouveau une élision de la voyelle finale (« dame et »).

H, I, L

S. Barthelemy Or, faictes bonne chere donc, | ma dame, et puis nous parlerons | de
nostre maistre et vous dirons | ce que nous en sçavons de vray.

Exemple n° 82

Bien que le référent soit facilement cernable et qu'un Sp de P4 soit également exprimé dans la subordonnée qui clôt la réplique (« ce que nous en sçavons de vray »), Lotrian réintroduit le Sp dans la principale. Celui-ci marque en effet le passage de la P5 à la P4 ; comme nous l'avons vu, ce type de contexte semble être particulièrement propice à l'expression du sujet.

Dans la plupart des cas, comme nous le verrons, les éditeurs introduisent un sujet qui était déjà présent non dans l'intégralité de la tradition manuscrite, mais dans certains témoins seulement. C'est le cas de l'exemple suivant, qui nous montre Joseph d'Arimatee dans sa prison, peu avant l'apparition de Jésus. Comme la didascalie qui ouvre la scène l'explique¹⁷⁴, Joseph « se plaint » de sa condition : le disciple, invoquant l'aide du Christ, préfigure sa libération. L'ajout du sujet au v. 29705 (« je meurs par aucune aventure »), qui se fait déjà dans le ms. A, est sans doute motivé ici par l'instauration d'une opposition entre la P1 et la P2 (*je ~ tu*) mais a lieu dans un contexte de continuité thématique ; le référent est, en effet, facilement identifiable.

¹⁷³ Nous avons également retenu quelques exemples témoignant de l'introduction du Sp à partir de G (autre édition de Lotrian, datant de 1539) ou bien de E1, édition que Lotrian fait paraître en collaboration avec Denis Janot.

¹⁷⁴ Cf. après v. 29690 : « *Icy se plaint Joseph en la prison et dit* ».

Mss. B, C, D | Éditions (sauf H, I, L)

Joseph [...] Se en ce lieu cy¹⁷⁵ mal famé¹⁷⁶, | lait, horrible¹⁷⁷ et difformé¹⁷⁸, | meur¹⁷⁹ par aucune aventure, | tu en seras blasphemé | et ton nom¹⁸⁰ plus infamé | que de¹⁸¹ moy¹⁸² faire¹⁸³ ouverture.

Éd. Jodogne v. 29703-08

Ms. A

Joseph [...] Se en ce lieu icy mal famé, | let, horrible et difformé, | je meurs par aucune aventure, | tu en seras trop blasphemé | et ton saint nom plus infamé | que de moy faire ouverture.

H, I, L

Joseph [...] Si en ce lieu tant mal famé, | laid, noyr, horrible et difformé, | je meurs par aucune aventure, | tu n'en seras plus blasphemé | et ton regnom plus diffamé | que si me faisais ouverture.

Exemple n° 83

Au v. 29705, le Sp oppose le personnage de Joseph d'Arimatee à celui de Jésus. Joseph, qui se trouve prisonnier des Juifs pour avoir offert une sépulture au corps du Christ, imagine les conséquences que la non-intervention de Jésus pourraient avoir sur sa renommée.

L'exemple n° 84 témoigne d'un ajout qui se fait, d'abord dans les mss. A et C, puis dans les éditions à partir de H, grâce à l'oralisation souple du vers. En effet, l'introduction du Sp à la P1 ne perturbe pas ici le mètre car la voyelle finale du pronom personnel s'élide au contact du participe passé suivant (« or ay je acompany »). Là encore, nous relevons un contexte d'opposition entre P1 et P5 (« dont vous me chargastes jadiz »), anticipé par le vocatif au v. 33105.

Mss. B, D | Éditions (sauf H, I, L)

Jhesus [...] Mon pere tout bon et tout saige, | or ay acompany le voyage | dont vous me¹⁸⁴ chargastes jadiz.

Éd. Jodogne v. 33105-07

Mss. A, C | H, I, L

Jhesus [...] Mon pere tout bon et tout saige, | or ay je acompany le voyage | dont vous me chargastes jadiz.

Exemple n° 84

Ce troisième exemple, tiré de la scène de l'ascension de Jésus au ciel, témoigne de l'introduction du Sp dans le ms. A et dans les éditions H, L et I. Comme nous pouvons l'observer, Lotrian s'avère dans ce cas plus attentif que le copiste du ms. A à l'égard du mètre : en effet, ce dernier ne se préoccupe pas de modifier le vers pour permettre l'introduction du sujet, mais ajoute tout simplement le pronom de P1 au v. 32859, causant une faute d'hypermétrie.

Mss. B, C, D | Éditions (sauf H, I, L)

Jhesus Et ses choses icy vous diz | afin, se vous¹⁸⁵ voyez que viengne | leur heure, qu'il vous en¹⁸⁶ souviengne.

Éd. Jodogne v. 32859-61

¹⁷⁵ ms. C « si » ; F2 et G : « cy » omis.

¹⁷⁶ ms. D : « fermé »

¹⁷⁷ ms. B et C : « lait et horrible »

¹⁷⁸ Ms. C : « difformé »

¹⁷⁹ Ms. D « meure »

¹⁸⁰ Ms. A « en ton saint nom ».

¹⁸¹ Ms. C « et de ».

¹⁸² Ms. D « ayde moy ».

¹⁸³ Mss. A, B « moy donner ».

¹⁸⁴ Ms. B : « me » omis

¹⁸⁵ Ms. C « afin que ce ».

¹⁸⁶ Ms. C « a l'eure bien vous en ».

Ms. A

Jhesus Et ses choses icy je vous diz | afin, se vous voyez que viengne | leur
heure, qu'il vous en souviengne.

À partir de H, la substitution de l'adverbe « icy » avec la particule démonstrative « cy » postposée au substantif « choses », obtenue tout simplement en éliminant la voyelle initiale de l'adverbe de lieu, permet l'ajout d'une syllabe. L'éditeur a ici, pour nous, trouvé une solution originale à un problème particulier : la non-expression du sujet dans un contexte d'ambiguïté référentielle due au changement de sujet et au passage de la P6 à la P1¹⁸⁷. Tout en respectant la mesure du vers, ce remaniement minime permet donc l'introduction du Sp à la P1.

H, L, I

Jesus Et ces choses cy je vous dis | affin, se vous voyez que viengne | leur
heure, qui vous en souviengne.

Exemple n° 85

Ce dernier exemple s'avère particulièrement intéressant car il témoigne de plusieurs changements linguistiques, qui ont demandé aux copistes et aux imprimeurs, à des moments différents, une intervention sur le texte de la *Résurrection*. L'extrait en question est contenu dans la réplique de Jésus à laquelle nous avons fait référence ci-dessus. Tout d'abord, nous remarquons que le ms. A et les deux éditions cycliques (A1 et A2) introduisent le Sp de P1 au v. 32825. Cela se fait grâce à l'effacement de [ə] caduc après voyelle pour les futurs des verbes en *-er*. Cette disparition trouve d'ailleurs une confirmation au niveau graphique (« envoyeray » > « envoiray »).

Mss. B, C, D

Jhesus [...] Mais pour tant ne vous oubliray, | car, briefment, vous envoyeray |
le Saint Esperit saintifiant [...]

Éd. Jodogne v. 32824-26

Mss. A | A1, A2

Jhesus [...] Mais pour tant ne vous oubliray, | car, briefment, je vous envoyray
| le Saint Esperit saintifiant¹⁸⁸ [...]

D'après les linguistes cet effacement, considéré pourtant bien précoce par Fouché (1931 : 388), sera mis réellement en œuvre au cours du XVI^e siècle (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 804). Il est donc plausible que dans les éditions et dans le ms. A, produit d'un copiste particulièrement sensible à la langue de son temps et également tardif, ce phénomène ait permis l'ajout d'une syllabe et donc du Sp.

Une nouvelle contrainte vient toutefois s'ajouter à celles préexistantes. Il est bien connu que, à la suite de la réorganisation analogique des adjectif épiciens ayant lieu à partir du MF, les adverbes en *-ment* qui étaient construits sur une forme épicienne s'alignent sur la nouvelle forme féminine de l'adjectif (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 654-655, Marchello-Nizia [1997] 2005 : 125-132). L'adoption de l'adverbe « brièvement » formé sur l'adjectif féminin, en concurrence avec la version épicienne (« briefment »), implique l'ajout d'une syllabe. Dans B et dans les éditions successives nous observons alors la suppression du Sp qui avait été introduit dans A1 et A2.

Éditions (sauf A1, A2)

Jhesus [...] Mais pour tant ne vous oubliray, | car, brièvement, vous envoyray
| le Saint Esperit signifiant [...]

¹⁸⁷ Dans la portion de texte qui précède cet extrait Jésus parle des Juifs *cf.* v. 32851-858 : « Mais, après celle heure, vendra | que ceulx qui vostre mort voudront, | au jugement de Dieu vendront | recevoir leur honteux salaire ; | et tous ses maulx vous voudront faire, | car de moy n'ont conte tenu | ne mon pere ne moy congneu, | mais nyé par leurs contreditz ».

¹⁸⁸ A1 et A2 : « signifiant ».

Les éditeurs, en remplaçant la forme épïcène *briefment* sont contraints de supprimer le sujet, le seul élément dont l'élimination n'a pas de conséquence sur le sens de la phrase. La non-expression du sujet dans les mss. B, C et D avait lieu d'ailleurs dans un contexte de continuité thématique : le seul réfèrent et locuteur est Jésus¹⁸⁹.

3.4.6. L'ajout du Sp détermine une erreur

Comme nous avons eu l'occasion de le montrer dans le détail plus haut, l'édition de la *Résurrection* sortie des presses d'Alain Lotrian en 1540 paraît particulièrement soignée. Elle corrige souvent les erreurs survenues dans les éditions qui la précèdent et se rapproche davantage des manuscrits, même lorsque les imprimés antérieurs ne sont pas fautifs mais qu'ils présentent une variante remaniant le texte originel. Elle n'est toutefois pas exempte d'inexactitudes ; parmi les bévues qui la caractérisent, certes peu nombreuses, nous avons retenu un cas de figure qui témoigne à titre exceptionnel d'une faute due à l'ajout du Sp ; notons par ailleurs que l'erreur n'est pas corrigée dans I et L.

La portion du texte fautive se trouve dans la scène qui suit l'ascension de Jésus au ciel ; il s'agit des premiers mots que Dieu adresse à son fils monté au paradis. Nous remarquons tout de suite que la leçon contenue dans les manuscrits est conservée dans un premier groupe d'imprimés mais remaniée à partir de H. Plus particulièrement, nous observons que, sans doute pour faire place au Sp à la P1, Lotrian supprime l'adverbe *bien* préfixé à l'adjectif *heuré* (« Mon bieneuré filz, les acquittes » > « Mon heuré filz je les acquites »).

Manuscrits

Dieu le Pere Mon bieneuré filz, les acquittes | avez fait moult¹⁹⁰ notablement [...]

Éd. Jodogne v. 33120-21

Éditions (sauf H, I, L)

Dieu le pere Mon bieneuré¹⁹¹ filz, les acquittes | avez fait moult notablement [...]

H, L, I

Dieu le pere Mon heuré filz je les acquites | avez faict moult notablement [...]

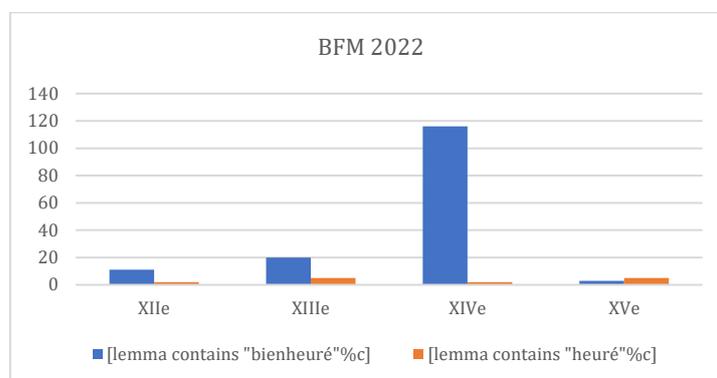
Dans le glossaire de son édition de la *Passion* de Gréban, Jodogne accompagne d'une *crux* la définition du substantif pluriel *acquîtes*, qu'il définit comme 'ce dont on doit s'acquitter' (1983 : 365). Ce mot n'est effectivement pas recensé dans les dictionnaires et devait relever d'un usage très particulier, sinon unique, qui a sans aucun doute posé problème lors de la composition du texte de H. Il nous paraît alors plausible de supposer que Lotrian ait interprété ce mot comme une forme conjuguée du verbe *acquitter*, en la faisant précéder du Sp. Dans la leçon originelle, conservée dans les imprimés précédant H, « acquittes » est visiblement à lire comme un substantif, objet direct du verbe *faire* conjugué au plus que parfait qui se trouve au vers suivant (« les acquittes | avez fait »). Le sujet, évoqué en début de réplique par un syntagme nominal en fonction d'apostrophe, est facilement identifiable. La leçon de H est indubitablement fautive, mais ce qui nous intéresse ici est d'observer que, lorsque « acquites » est interprété comme un verbe, l'éditeur fait précéder ce mot d'un sujet.

¹⁸⁹ Cf. v. 32821-832 : « *Jhesus* : [...] Freres, comme je vous ay dit, | de mon pere jadiz yssy | et m'en vins en ce monde icy. | Maintenant le monde delaisse | et a mon pere me radresse. | Mais pour tant ne vous oubliray, | car, briefment, vous envoyery | le Saint Esperit saintifiant | qui vous sera rectifiant | en toute voye véritable ».

¹⁹⁰ Ms. A « bien ».

¹⁹¹ A1 « bienuré ».

L'élimination de « bien » au v. 33120 ne semble par ailleurs pas pouvoir se justifier au égard à l'emploi de l'adjectif *bienheureé* et de sa variante non-préfixée. Comme le montre le graphique n° 35, la première forme est de loin la plus utilisée en MF et, même dans les cas où *heureé* se retrouve seul, il est précédé, une fois sur trois, de l'adverbe *bien*.



Graphique n° 35

La chute d'occurrences que l'on enregistre pour ces deux formes au XV^e siècle ne peut, nous semble-t-il, motiver ce type de modification. S'il est vrai que l'emploi de l'adjectif *bienheureé* connaît une baisse au tournant du XIV^e siècle, *heureé* ne se trouve pas davantage employé. Il conviendrait plutôt de chercher la raison de la suppression du préfixe « bien » et de l'introduction du Sp dans la difficulté posée par le substantif « acquites » en fin de vers.

Dans un autre exemple encore, H, I et L contiennent une erreur due à l'insertion du Sp ; contrairement au cas de figure que nous venons d'analyser, la faute était pourtant déjà présente dans G. Lotrian ne corrige donc pas ici, comme il le fait dans d'autres cas, le texte de l'édition de 1539. L'exemple est tiré de la scène du sermon de Jésus. Un peu plus haut, lors de la seconde pêche miraculeuse, Jésus avait informé ses apôtres de sa prochaine apparition sur le mont Thabor¹⁹² ; Jacques d'Alphée, sollicité par Jacques de Zébédée, invite alors ici certains de ses amis (*Ruben, Neptalin, Gedëon et Moab*)¹⁹³ à les suivre pour assister à la manifestation de leur maître.

Manuscrits

S. Berthelemy Venez y, nous¹⁹⁴ vous y menrons | puisque a voir¹⁹⁵ Jhesus contendez.

Éd. Jodogne v. 31887-88

Nous observons tout d'abord que les éditions suppriment, dès A1, la préposition « a » qui intègre la construction indirecte *contendre à qqc.* Nous ne sommes pas en mesure de savoir si celle-ci était en concurrence avec la construction directe *contendre qqc.* ; les deux sont également attestées dans le DMF 2020¹⁹⁶. Quoi qu'il en soit, dans ces premières éditions l'élimination de « a » ne pose pas non plus un problème au niveau du mètre : elle permettait en effet, dans les manuscrits, l'élisision du [ə] caduc de *puisque* (« puisque a »), qui devient alors prononçable.

¹⁹² cf. v. 31752-760 : « *Jhesus* : Ne souffirez deffault a avoir ; | venez et mengez touz ensemble. | Regardez de moy qu'il vous semble, | se je suis vivant restably, | et n'avez pas mis en oubly | de vous transporter sy après | en Gallillee ou, par exprés, | feray magnifestacion, | quant a ma resurreccion, | sur Tabor, la montaigne haulte ».

¹⁹³ Auxquels suivront d'autres disciples.

¹⁹⁴ Ms. B « Venez a nous » ; ms. A « Venez et nous » ; ms. D « Venez, nous ».

¹⁹⁵ Ms. B « voys ».

¹⁹⁶ DMF 2020 : *contendre*, verbe : A - [Constr. dir.] 1. *contendre qqc.* 'Faire effort pour avoir qqc., pour atteindre qqc.' ; B - [Constr. indir.] 1. *contendre à qqc.* "Faire effort en vue de qqc. (marqué positivement ou négativement), tendre à qqc., désirer qqc. et agir en conséquence'.

A1, A2, B, C1, C2, D, E1, F2

Sainct Barthelemy Venez et nous vous y merrons | puisque veoir Jesus contendez.

À partir de G, Lotrian ajoute alors un Sp au v. 31888, ce qui rend l’octosyllabe hypermètre et fautif. Nous pouvons imaginer que l’introduction du sujet est ici due au passage de la P4 à la P5 et à l’opposition qui se définit entre les apôtres et les disciples qui vont les suivre. Les éditions successives ne corrigent pas cette erreur.

G, H, I, L

S. Barthelemy Venez et nous vous y menerons¹⁹⁷ | puisque voir Jesus vous contendez.

Exemple n° 88

3.4.7. Omission du sujet

Comme nous l’avons suggéré ci-dessus, nous avons pu relever des cas de figure qui montrent la concomitance de plusieurs phénomènes d’évolution. Lorsque les vers de la *Résurrection* sont soumis à de nouveaux impératifs linguistiques, les éditeurs peuvent choisir de les remanier pour adapter le texte à l’un d’entre eux. La mesure rigide du vers empêche souvent la possibilité de modifications multiples ; les éditeurs sont alors contraints de privilégier l’un des changements possibles au détriment des autres. Dans ce contexte, l’examen attentif de la *varia lectio* de la *Résurrection* nous permet, lorsque ces impératifs s’avèrent particulièrement évidents, d’émettre des hypothèses quant à l’urgence de certains changements.

Pour ce qui est de l’expression du sujet nous remarquons que, dans certains cas de figure, des contraintes « autres » peuvent primer sur le besoin d’identifier le sujet à l’aide d’un pronom personnel. La nécessité d’un changement venant toucher le vers est souvent de nature variée : l’éditeur peut se rendre compte de l’existence d’un problème qui se pose au niveau phonétique, morphologique, syntaxique ou bien lexical, et essayer de le résoudre. Parfois le remaniement du vers peut entraîner la suppression d’un sujet qui était exprimé dans les chaînons antérieurs de la tradition manuscrite ou imprimée.

Dans ce premier cas de figure, la suppression se fait dans un contexte de continuité thématique : Jésus s’adresse aux apôtres, qui demeurent tout au long de la réplique les sujets de l’action¹⁹⁸. La suppression du sujet dans H, I et L ne gêne donc pas la compréhension du texte ; elle est sans doute due à l’alternance entre les deux formes adverbiales en *-ment* (*briefment* ~ *briefvement*). Les extraits ci-dessous nous montrent que à partir de C2 « *briefvement* » se substitue à « *briefment* » au v. 32493.

Manuscripts

Jhesus [...] vous serez briefment baptiséz | ou Saint Esperit parfaitement.

Éd. Jodogne v. 32493-494

A1, A2, B, C1

[...] vous serez briefment¹⁹⁹ baptiséz | au Sainct Esperit parfaitement

C2, D, E1, F2, G

[...] vous serez briefvement baptiséz | au Sainct Esperit parfaitement

Cette nouvelle forme devait compter une syllabe de plus et c’est pour cela que le Sp est supprimé à partir de H.

¹⁹⁷ G « vous aymerons ».

¹⁹⁸ Cf. v. 32483-494 : « *Jhesus* : [...] Et, pour tant, mes tres améz freres, | ja plus loin n’alez ne venez : | en Jherusalem vous tenez, | actendans le don du hault signe | du Saint Esperit benoist et digne. | Jehan, que le peuple assez pris, | dedans l’èaue baptisa, | signifiant mondicité ; | mais, pour avoir en charité, | voz couraiges mieulx actisiéz, | vous serez briefment baptiséz | ou Saint Esperit parfaitement ».

¹⁹⁹ A1 « *briefvement* ».

H, I, L

[...] serez brièvement baptisé | au saint esperit parfaitement.

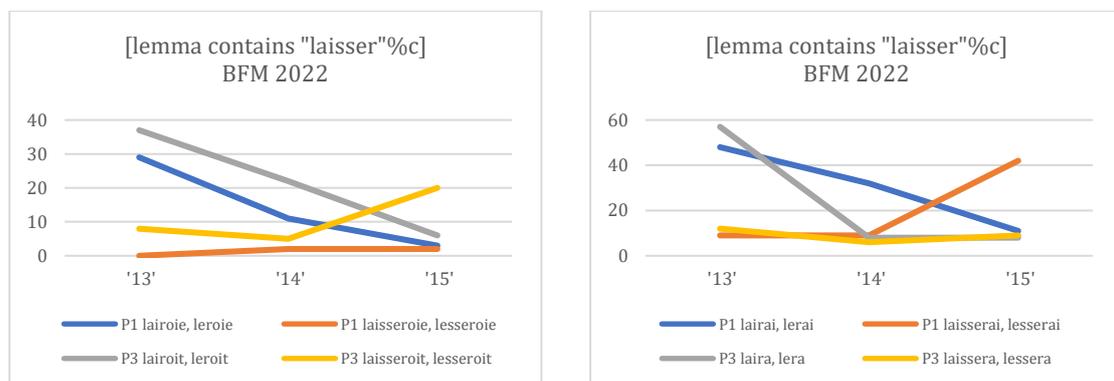
Exemple n° 89

L'adoption de la forme adverbiale construite sur l'adjectif féminin donne lieu presque systématiquement²⁰⁰, dans l'édition de Lotrian de 1540, à la modification du vers qui l'accueille dans le but d'en réduire le nombre de syllabes, signe que « brièvement » devait poser un problème au niveau du mètre (cf. 3.2.2).

Pour ce deuxième exemple, concernant l'alternance entre deux formes conjuguées du verbe *laisser*, nous prenons encore une fois en compte l'exemple n° 81. Nous remarquons qu'au v. 33735, dans les manuscrits et dans les premiers imprimés – si l'on exclut A1 et A2, qui présentent une erreur – la forme employée est celle, très répandue, conjuguée sur base *le-* / *lai-* appuyée sur un infinitif qui pourrait être soit **laire*, « modelé sur *faire* » (Zink 1989 : 181), soit **laier* (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 799), tandis que les imprimés tardifs modifient le texte en choisissant une forme conjuguée sur le modèle des verbes en *-er* / *-ier* (*laissier* < latin *laxare*).

Ce qui nous intéresse le plus ici est de remarquer que pour accueillir cette alternance morphologique le Sp a été supprimé, encore une fois par respect du mètre. Est-ce que la forme *laisser* commençait à ce moment-là à s'imposer sur **laire* ? On s'expliquerait mal pourquoi, en effet, alors que les deux formes du verbe étaient également attestées et acceptées, notre éditeur aurait dû préférer celle tirée du latin *laxare* et supprimer le Sp, d'autant plus si l'on considère la hausse de l'expression du sujet à la même époque.

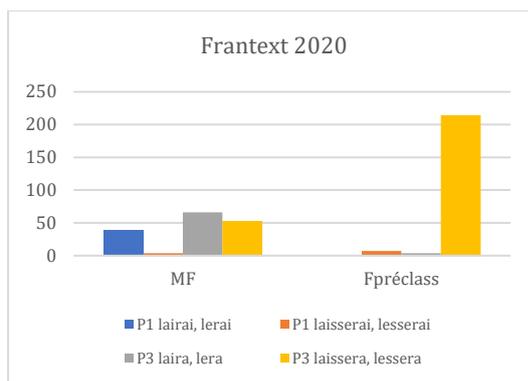
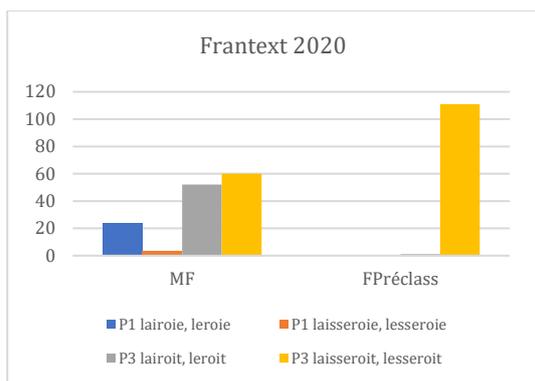
Les données disponibles dans la BFM 2020 nous amènent d'ailleurs à constater une situation qui semble présager d'une inversion de tendance dans l'emploi des deux formes de P1 du conditionnel : dans les sous-corpus des XIII^e et XIV^e siècles la forme la plus utilisée est *lairoie*, alors que le sous-corpus XV^e siècle atteste d'un plus grand équilibre, mais également d'un nombre réduit d'occurrences. L'opposition est plus nette à la P3 du conditionnel, ainsi qu'à la P1 et à la P3 du futur, tiroir verbal également sujet à cette alternance entre formes appuyées sur les infinitifs **laire* et *laissier*.



Graphiques n° 36

Alors que les formes de P1 sont globalement peu représentées dans le corpus Frantext 2020 (cf. graphiques n° 37), celles de P3 prouvent que les deux couples de formes étaient déjà en concurrence en MF et que *laisser* s'impose sur **laire* au tournant du siècle.

²⁰⁰ Seulement dans 2 cas sur 19 totaux la présence de l'adverbe *briefment* (devenu *brièvement* dans certains imprimés) n'entraîne pas la modification du vers dans H.



Graphiques n° 37

L'exemple suivant témoigne de la suppression du Sp pour une question qui, cette fois, relève de la syntaxe. Nous pouvons retenir trois variantes : la leçon transmise par les manuscrits, avec le connecteur « mais » dans sa valeur excluante ou réfutative suivi du Sp et du verbe conjugué (dorénavant VERc_{ij}) (« mais j'ay regardé par dehors ») ; la leçon transmise par un premier groupe d'imprimés, avec la conjonction « car » introduisant un énoncé causal suivi du Sp et du VERc_{ij} (« car j'ay regardé par dehors ») ; la leçon transmise à partir de F1, avec le connecteur « ains » suivi du VERc_{ij} et sans sujet exprimé (« ains ay regardé par dehors »).

Manuscrits

Saint Jehan D'y entrer n'ay esté²⁰¹ osé, | mais j'ay regardé par dehors.

Éd. Jodogne v. 29289-90

A1, A2, B, C1, C2, D, E1

Saint Jehan D'y entrer n'ay esté osé, | car j'ay regardé par dehors.

F1, F2, G, H, I, L

S. Jehan D'y entrer n'ay esté osé, | ains ay regardé par dehors.

Exemple n° 90

Il est connu qu'en AF et en MF le connecteur « ains » concurrence « mais » adversatif. Effectivement on distingue, en AF comme en FMod, un « mais » argumentatif / modifiant et un « mais » excluant / réfutatif : c'est ce deuxième qui peut, en AF et en MF, alterner avec « ains », qui semble pourtant posséder une valeur adversative plus intense (Melander 1916 : 55). Cette conjonction, qui commence à reculer face à *mais* dès le XV^e siècle, est pourtant encore bien attestée au XVI^e ; elle sera jugée comme archaïque et cessera d'être employée seulement au XVII^e siècle (Marchello-Nizia [1979] 1997 : 359, Lardon & Thomine-Bichard 2009 : 378-379).

Avec l'emploi de « ains » Alain Lotrian semble restaurer le sémantisme originel qui avait été modifié dans les premiers imprimés. Mais pour quelle raison ce choix aurait-il entraîné la suppression du Sp ? Nous savons que, pour ce qui concerne « mais » réfutatif, en AF la construction syntaxique habituelle est *mais C V (S)* ; cette combinaison, toujours possible en MF, n'est plus très fréquente : on trouve aussi la construction *mais C S V*, ainsi que *mais S V* (comme c'est le cas dans notre exemple : « mais j'ay regardé par dehors »), inhabituelles auparavant (Rodriguez Somolinos 2000 : 457). Pour ce qui concerne « ains », on sait qu'en AF « ce connecteur fonctionnait comme un adverbe et occupait régulièrement la première place devant le VERc_{ij}, provoquant la postposition ou la non-expression du sujet » (*ibid.* : 451) ; en MF la combinaison *ains V (S)* est toujours la plus fréquente (*ibid.* : 458). Il nous semble donc plausible de penser que « ains », employé par les imprimeurs à partir de F1, ait déterminé la suppression du Sp auparavant exprimé.

²⁰¹ Ms. C « n'ay ja esté ».

L'exemple ci-dessous témoigne d'une erreur survenue à partir de F2, qui a causé la modification du v. 30652 et l'omission du sujet dans les éditions les plus tardives. Les vers ci-dessous sont tirés de la scène, déjà citée, qui voit les gardes du tombeau devant Pilate. Dans sa réplique finale, le préfet accuse les soldats de ne pas avoir été assez vigilants et souligne l'incohérence de leurs propos²⁰².

Comme nous pouvons l'observer, les manuscrits – sauf D – et les premières éditions emploient le verbe *retrouver*, précédé du Sp et de l'objet direct (« je vous »), suivi de la locution adverbiale *à part*.

Manuscrits

Pylate [...] Allez, allez ! Une aultre foys, | je vous retrouveray²⁰³ a part.

Éd. Jodogne v. 30651-52

A1, A2, B, C1, C2, D, E1

Pilate [...] Allez, allez ! Une autres foys, | je vous retrouveray appart.

Ce verbe est alors remplacé par *trouver*, sans doute à cause d'une faute de composition, dans F2. Cette modification entraîne la suppression d'une syllabe et provoque un problème au niveau du mètre, qui sera résolu dans l'édition successive (G) avec l'introduction du déterminant possessif (« a ma part »).

F2

Pilate [...] Allez, allez ! Une autre foys, | je vous trouveray a part.

G

Pylate [...] Allez, allez ! Une aultre foys, | je vous trouveray a ma part.

La solution adoptée par Lotrian restaure la mesure du vers mais produit néanmoins un changement de sens. Comme Jodogne l'indique dans son glossaire (Jodogne 1983 : 420), la locution *à part* doit ici signifier 'secrètement'²⁰⁴, ce qui traduit sans doute une menace de Pilate adressée aux soldats. L'introduction du possessif vient altérer le sémantisme de cette locution, qui signifie désormais 'de mon côté' et semble contredire les vers précédents. C'est probablement pour cette raison que l'on retrouve, à partir de H, une nouvelle leçon, modifiant davantage la locution adverbiale en question (« aultre part ») : celle-ci prend désormais le sens de 'ailleurs' et nous paraît s'installer, grâce à l'introduction de la conjonction de coordination *et*, dans un rapport de réciprocité spatio-temporelle avec la fin du vers précédent (« Une aultre fois [...] et aultre part »).

H, I, L

Pylate [...] Allez, allez ! Une aultre fois | vous trouveray, et aultre part

Exemple n° 91

Nous remarquons pourtant que cette dernière version, qui sera reproduite dans les éditions successives (I et L), détermine la suppression du Sp qui était présent dans les témoins manuscrits et imprimés plus anciens.

Dans ce dernier exemple, nous semble-t-il, c'est le verbe « louer » dans le sens de 'conseiller' qui pose un problème au niveau lexical. Effectivement, la leçon transmise par les manuscrits est « je lo que nous retournons » mais ce verbe, dans cette acception particulière, devait être de moins en moins employé.

²⁰² Cf. v. 30623-33 (« *Pylate* : [...] Comment osez vous icy dire, | par vostre faulx cueur negligent, | que ces disciples et sa gent | qui, vivant, l'ont voulu servir, | soient venus son corps ravir | ne hors du tombeau remouvoir ? | Comment le pourriés vous savoir ? | Que savez vous qui l'a racoutz ? | Vous dormiez, ce me dictez vous ? | Vous vous cuidés cy excuser | pour aultruy a tort accuser »).

²⁰³ Ms. D « rancontreray ».

²⁰⁴ Cf. DMF 2020 : 5. c) loc. adv. à part. 'sans témoin, en tête-à-tête, en privé'.

Les données disponibles dans la BFM 2022 nous amènent à constater, dès le tournant du XV^e siècle, une baisse dans l'emploi du verbe *louer* au sens de 'conseiller', conjugué et suivi de la conjonction de subordination *que* (cf. 3.5.2). Nous en relevons une trentaine d'occurrences au XIV^e et seulement cinq au XV^e siècle. L'analyse de la *varia lectio* de la *Résurrection* nous permet d'ailleurs d'observer que ce verbe y est attesté pour un total de cinq occurrences seulement et que, dans tous les cas, les éditions le remplacent soit avec *prier* (v. 28701 et 29277) soit avec *dire* (v. 33022 et 33678), soit avec *conseiller* (v. 32617).

Au v. 29277 le verbe *louer* est donc remplacé par *prier* à partir de la première édition de la *Résurrection* : A1, A2, B, C1 et C2 nous transmettent une leçon qui conserve le Sp à la P4 ; celui-ci est pourtant supprimé, à partir de D et dans les éditions successives pour rétablir la mesure de l'octosyllabe.

Manuscrits

Marie Salomé Seur, je lo que nous retournons²⁰⁵ | tout bellement après ces hommes :
[...]

Éd. Jodogne v. 29277-278

A1, A2, B, C1, C2

Marie Salomé Seur, je vous pry que nous retournons | tout bellement après ces hommes : [...]

D, E1, F1, F2, G, H, I, L

Marie Salomé Seur je vous prie que retournons | tout bellement après ces hommes : [...]

Exemple n° 92

3.4.8. Le cas du ms. A : l'introduction du Sp

Comme nous avons eu l'occasion de le montrer à plusieurs reprises, le ms. A possède un caractère particulièrement novateur²⁰⁶. Pour ce qui est de l'expression du sujet, nous avons pu relever, dans ce témoin²⁰⁷, un nombre discret d'exemples attestant de son ajout ; nous en donnons ci-dessous une liste, qui se veut exhaustive.

93)	mss. B, C, D ms. A	v. 28303	Or, avant <u>donc</u> , puisque le dictes Or, avant, puisque <u>vous</u> le dictes
94)	mss. B, C, D ms. A	v. 28435	<u>Or</u> ay souffert grant paciënce J'ay souffert grant paciënce
95)	mss. B, C, D ms. A	v. 28480	<u>Or</u> n'est ducteur qui nous appere <u>Il</u> n'est ducteur qui nous appere
96)	mss. B, C, D ms. A	v. 29175	<u>Si</u> sommes les plus meschans hommes <u>Nous</u> sommes les plus meschans hommes
97)	mss. B, D ms. A ms. C	v. 29301	<u>Si</u> l'ay trouvé mis a part luy <u>Je</u> l'ay trouvé tout appert ly <u>Je</u> l'ay trouvé mis a part luy
98)	mss. B, C, D ms. A	v. 29510	Pour verité <u>vous</u> affermons Pour verité <u>nous</u> affermons
99)	mss. B, C, D ms. A	v. 29592	<u>Ne</u> le croiray, quoy qu'on m'en face <u>Je</u> ne croiray, quoy qu'on me face

²⁰⁵ Ms. A « Allons doncques, je le conseil ».

²⁰⁶ Cela avait d'ailleurs déjà été remarqué par Jodogne (1983 : 29–35).

²⁰⁷ Parmi les manuscrits, A est sans aucun doute le témoin qui présente le plus grand nombre d'interventions concernant l'ajout du Sp ; nous remarquons pourtant que, dans certains cas, même le ms. C présente des variantes de ce type (cf. exemples n° 97, 105, 109 et 115).

100)	mss. B, C, D ms. A	v. 29751	<u>Et</u> vous <u>mercie</u> de la douceur <u>Je</u> vous <u>remercie</u> de la douceur
101)	mss. B, C, D ms. A	v. 29777	<u>Si</u> l'arez dont <u>Vous</u> l'aurez donc
102)	mss. B, C, D ms. A	v. 29838	<u>Se rongent</u> en leur synagogue <u>Ilz songnent</u> en leur synagogue
103)	mss. B, C, D ms. A	v. 29864	<u>Leur</u> vois dire vostre venue <u>Je</u> vois dire vostre venue
104)	mss. B, C, D ms. A	v. 29982	<u>Nous</u> servez cy de voz pellees <u>Vous</u> nous servez de vos ponnees
105)	mss. B, D ms. A ms. C	v. 30065	Que n'eussions point tenu visaige Que nous eussions tenu visaige Nous eussions point tenu visaige
106)	mss. B, C, D ms. A	v. 30093	<u>Et</u> briefment en serez pugniz Briefment <u>vous</u> en serez pugniz
107)	mss. B, C, D ms. A	v. 30699	Frere, se chanter <u>Je</u> vouloye Frere, se chanter <u>je</u> vouloye
108)	mss. B, C, D ms. A	v. 31829	<u>Et</u> ma grant couronne te baille Ma grant couronne <u>je</u> te baille
109)	mss. B, C, D ms. A ms. C	v. 31333	Aussi entens, en plusieurs pas Aussi j'entens, en plusieurs pas Aussi entens <u>je</u> , en plusieurs pas
110)	mss. B, C, D ms. A	v. 32125	<u>Mais</u> me tendray toute joyeuse <u>Je</u> me tendray pour bienheureuse
111)	mss. B, C, D ms. A	v. 32171	Aux Juifz me suis asservi Aux Juifz <u>je</u> me suis asservi
112)	mss. B, C, D ms. A	v. 32825	Car, briefment, vous enverray Car, briefment, <u>je</u> vous enverray
113)	mss. B, C, D ms. A	v. 32863	Devant, car avec vous estoye Devant, car avec vous j'estoie
114)	mss. B, C, D ms. A	v. 33291	Riens ne vous y vault le celer Riens je ne vous en veil celer
115)	mss. B, D mss. A, C	v. 33727	Encores n'aroye ja remort Au cueur n'aroy <u>je</u> ja remort
116)	mss. B, C, D ms. A	v. 33858	Sans que riens <u>ne</u> doubtte Sans que riens <u>je</u> doubtte

Le copiste du ms. A fait preuve d'une grande attention au respect du mètre et de la rime. Parfois, la souplesse dans l'oralisation du vers (*cf.* exemple n° 109 et 113), ou bien une évolution dans la prononciation de certains phonèmes (*cf.* exemple n° 111, 112), permettent l'introduction du Sp sans modifications. Dans la plupart des cas, le copiste insère pourtant le sujet en apportant au vers une modification, bien que minime : il supprime un élément monosyllabique pour intégrer le pronom personnel. Sont principalement concernés l'adverbe *or* (*cf.* exemples n° 94 et 95), la conjonction *et* (*cf.* exemples n° 106 et 108), l'adverbe de négation *ne* (*cf.* exemple n° 99 et 116),

l’adverbe *donc* (cf. exemple n° 93), l’adverbe *si* (cf. exemples n° 96, 97 et 101) et la conjonction *mais* (exemple n° 110). Mais le copiste peut également ajouter le Sp en le substituant à l’objet direct (cf. exemple n° 107) ou indirect (cf. exemples n° 98, 103 et 104). Dans des plus rares cas, l’introduction du Sp implique le remaniement partiel du vers (cf. exemples n° 100, 102, 114 et 115).

3.4.9. Ajout et omission de sujets entre manuscrits et imprimés

Comme nous l’avons vu plus haut, les études quantitatives révèlent une générale stabilité dans la progression de l’expression du sujet pour la période entre 1450 et 1550. Notre corpus, en effet, ne montre pas un grand nombre de variantes relevant de l’introduction du sujet lors du passage du manuscrit à l’imprimé et, on remarque globalement un relatif équilibre entre les ajouts et les omissions. En accord avec les analyses quantitatives, les résultats de notre étude nous empêchent alors d’interpréter le tournant du XV^e siècle comme une frontière linguistique pour ce phénomène spécifique.

Nous indiquons tout de même ci-dessous les quelques cas de figure qui attestent de l’insertion du Sp au passage du manuscrit à l’imprimé et/ou dans les imprimés tardifs :

117)	manuscrits éditions	v. 28086	<u>Que noz</u> mors devons ordonner <u>Que aux</u> mors <u>nous</u> devons ordonner
118)	manuscrits éditions	v. 29935	Ainsi en <u>sourderoit</u> erreur ²⁰⁸ Ainsi en <u>souldroit il</u> erreur
119)	manuscrits éditions	v. 30031	Lors <u>percusmes</u> ung jouveceau Lors <u>nous vismes</u> ung jouveceau
120)	manuscrits éditions	v. 30768	Mais seuffre et mot <u>ne leur</u> respond Mais seuffre et mot <u>il</u> ²⁰⁹ <u>ne</u> respond
121)	manuscrits éditions	v. 31148	<u>Et</u> suis tousjours en cest espoir <u>Je</u> suis tousjours en cest espoir
122)	manuscrits éditions	v. 32152	<u>Et</u> deusse forcener de rage Deusse <u>je</u> forcener de rage

Nous remarquons que, comme c’est parfois le cas, l’ajout du Sp implique une erreur. L’exemple n° 117, qui témoigne de l’ajout du Sp en contexte de coordination²¹⁰, est tirée de la scène du procès de Joseph d’Arimathie : suite à une longue réplique de Joseph (v. 28043-082) rappelant aux membres du sanhédrin l’importance de leur tradition sépulcrale, Elÿachin répond que celle-ci leur est bien notoire. La leçon des imprimés s’avère fautive car elle transforme la construction du verbe *ordonner* : dans la leçon originelle, le verbe présentait la construction directe *ordonner qqc / qqn*, qui prenait ici le sens de ‘préparer les morts’ pour la sépulture ; la construction indirecte *ordonner (à qqn) à / de*, telle qu’elle est employée dans les éditions, est incomplète car non suivie d’un infinitif mais également défectueuse au niveau du sens – puisque l’on peut en effet imaginer que les morts ne répondent pas facilement aux ordres des hommes.

Sauf pour ce premier cas de figure, l’ajout ne relève toutefois pas d’une faute et peut avoir lieu soit dans un contexte de coordination (cf. exemples n° 120 et 121), soit dans un contexte de non-coordination (cf. exemples n° 118, 119 et 122). L’introduction du Sp peut se faire grâce

²⁰⁸ Ms. C « et ainsi en sourdroit erreur » ; ms. D « sourdroit grant erreur ».

²⁰⁹ B, C1, C2, D, E1, F2, G « il » omis.

²¹⁰ Le Sp de P4 était exprimé au vers précédent cf. v. 28084-88 (« Elÿachin : [...] Nous sçavons bien que Dieu commande | que noz mors devons ordonner | et riches monumens donner, | voire a chascun selon son cas »).

l'élimination d'un élément monosyllabique (cf. exemples n° 120, 121 et 122), au remaniement partiel du vers (cf. exemple n° 119) ou encore être concomitante d'un autre phénomène. Parmi les actions visant la standardisation du texte lors du passage à l'imprimé, et concernant plus spécifiquement le polissage des traits dialectaux, nous avons retenu la normalisation des formes verbales contenant le [e] svarabhaktique (cf. 2.3.2). Comme le remarque Jodogne (1984 : 72) – qui n'avait pourtant pas soupçonné d'une possible coloration picarde le texte de Gréban – ce trait typiquement picard-wallon (Gossen 1970 : 131-132 ; Roques 2019 : 104) augmentait le radical verbal d'une syllabe dans les formes du futur et du conditionnel dont la consonne [r] finale était précédée d'une labiale ou d'une dentale ; son élimination demande par conséquent l'ajout d'un élément monosyllabique ou le remaniement du vers. Au v. 29935 (cf. exemple n° 118), la substitution de la forme « sourderoit » avec « souldroit » entraîne alors l'introduction du Sp (« Ainsi en souldroit il erreur »).

Les éditions peuvent alors introduire le Sp là où certains témoins manuscrits le font. Dans la section précédente, nous avons souligné le caractère novateur du ms. A en passant rapidement en revue les cas de figure qui attestent de l'ajout du Sp dans cet exemplaire. Comme le ms. A, les éditions introduisent un Sp aux v. 29175 (cf. exemple n° 96), 29777 (cf. exemple n° 101), 32171 (cf. exemple n° 111) et 33858 (cf. exemple n° 116).

De même, dans quelques exemples ne concernant pas spécialement le ms. A, les éditions introduisent un sujet et contiennent, presque toujours, la leçon d'un ou plusieurs manuscrits. Nous reportons ci-dessous les cinq cas de figure que nous avons relevés :

123)	mss. B et C mss. A, D et éditions	v. 30101	Ou <u>n'avez eu</u> gueres d'onneur Or <u>vous n'avez</u> guaire d'honneur
124)	mss. A, B, D ms. C éditions	v. 30441	Mais, avant, <u>nous promecterez</u> Mais, avant, <u>vous nous promecterez</u> Mais, avant, <u>vous nous prometrez</u>
125)	mss. A et D ms. A ms. C et éditions	v. 31333	Aussi entens, en plusieurs pas Aussi j'entens, en plusieurs pas Aussi entens <u>je</u> ²¹¹ en plusieurs pas
126)	ms. B mss. A, C, D et éditions	v. 30515	Quel nouvelle pourroy ouyr [...] ? Quel nouvelle ²¹² pourray ²¹³ <u>je</u> ouyr [...] ?
127)	ms. B mss. A, C, D et éditions	v. 31775	Dont me devez <u>bien</u> festoier Dont <u>vous</u> me devez ²¹⁴ festoier

Nous remarquons alors que l'ajout peut se faire, comme c'est souvent le cas, sans modification du vers (cf. exemples n° 125 et 126) ou grâce à la suppression d'un autre élément linguistique (cf. exemple n° 127). Dans un cas de figure seulement (cf. exemple n° 123) nous observons un remaniement du vers, bien que minime : il s'agit du passage du verbe *avoir* conjugué au passé composé (« avez eu ») à la forme du présent (« avez ») ; la perte du participe passé permet l'ajout du Sp de P5. Enfin, comme pour l'exemple n° 118, au v. 30441 la suppression du [e] svarabhaktique (« promecterez » > « prometrez ») entraîne la suppression d'une syllabe autorisant ainsi l'introduction du Sp de P5 (cf. exemple n° 124).

²¹¹ H, I « le ».

²¹² Éditions « quelz nouvelles ».

²¹³ Ms. A « pourroy ».

²¹⁴ Ms. C « devez bien ».

3.4.10. Quelques sondages sur le texte de la *Résurrection*

Parallèlement à l'analyse qualitative des variantes, nous avons soumis le texte de la *Résurrection* à une série de sondages visant à calculer le taux général d'expression du sujet. Nous avons choisi de prendre en compte six scènes différentes, certaines citées ci-dessus, pour un total de 1863 vers²¹⁵. Ces extraits sont représentatifs, nous semble-t-il, de différents types de séquences que l'on peut rencontrer dans la quatrième journée de la *Passion* : il s'agit des scènes du procès de Joseph d'Arimatee (cf. v. 27588-28006), de la résurrection de Jésus (cf. v. 28965-29032) et de son apparition à Marie Madeleine (cf. v. 29317-29498), des gardes du tombeau devant le conseil des Juifs (cf. v. 29833-30140), de l'ascension (cf. v. 32577-32974), d'une diablerie (cf. v. 33184-33344) et de l'élection de Mathias (cf. v. 33345-33678).

Lors de ces sondages nous avons relevé les sujets nominaux (Sn), les sujets pronominaux personnels ou impersonnels (Sp) et les autres types de sujet présents, mais globalement moins fréquents, dans notre corpus²¹⁶ ; ces derniers ont été regroupés sous le label S-autre²¹⁷. Nous avons alors relevé les cas de non-expression du sujet (S0). Nous constatons que, dans l'échantillon de vers pris en compte, le S0 concerne la plupart des cas les personnes de l'interlocution (surtout la P1 et la P4), qui devaient être plus facilement repérables car particulièrement liées au contexte scénique.

a)	v. 32451-53	<i>Jhesus</i>	Freres, a vous viens (S0, P1) de rechief faire magnifestacion de ma ressucitacion [...]
b)	v. 33673-76	<i>Jhesus</i>	Mais, premier, pour eulx aprester, ung grant son du ciel voudrons (S0, P4) faire pour mieulx disposer leur affaire a recevoir le don parfait.

La non-expression du sujet a souvent lieu dans des contextes de continuité thématique, qu'ils soient de coordination (cf. exemples *c* et *d*) ou de non-coordination (cf. exemples *e* et *f*).

c)	v. 32959-62	<i>Jhesus</i>	Frères, je (Sp, P1) prens congié a vous ; Je (Sp, S1) me pars de vostre consorte <i>et</i> vers mon pere me transporte (S0, P1) [...]
d)	v. 32441-44	<i>S. Berthelemy</i>	Or, faictes bonne chere dont, ma dame, et puis nous (Sp, P4) parlerons de nostre maistre <i>et</i> vous dirons (S0, P4) ce que nous (Sp, P4) en sçavons de vray.

Dans les cas de figure ci-dessous, bien que le sujet ne soit pas exprimé, le référent est bien repérable car le Sp est présent dans la subordonnée qui précède (cf. exemple *e*) ou anticipé dans l'apostrophe qui ouvre le vers (cf. exemple *f*).

e)	v. 32819-21	<i>Jhesus</i>	Freres, <u>comme je (Sp, P1) vous ay dit</u> , de mon pere jadiz yssy (S0, P1) et m'en vins (S0, P1) en ce monde icy.
f)	v. 32890-94	<i>Jhesus</i>	<u>Mes amys et freres devotz</u> , <i>non vos relinquam orphanos</i> : orphelins pas ne demourrez (S0, P5) devant vous monter me verrez (S0, P5) en l'arche de gloire infinie.

Pour ce qui est des types de proposition analysées, nous n'avons retenu que les principales déclaratives et les subordonnées, en excluant ainsi les incises, les propositions exclamatives,

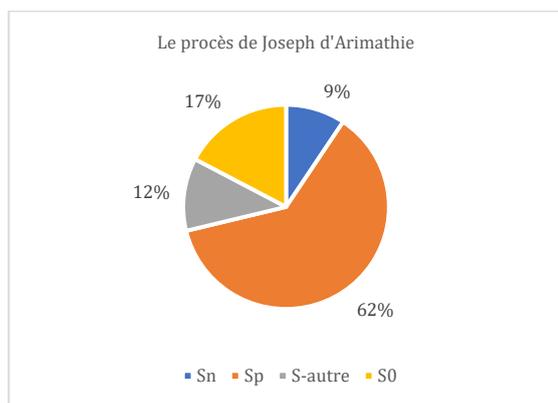
²¹⁵ Environ 30% des vers totaux.

²¹⁶ Il s'agit des pronoms démonstratifs, des pronoms indéfinis, des pronoms relatifs, des pronoms possessifs et des infinitifs employés en fonction de sujet.

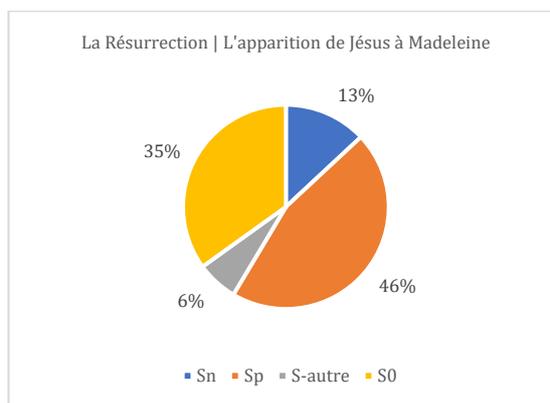
²¹⁷ Pour les sigles, nous nous inspirons de celles utilisée dans la GGHF (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 1060).

injonctives et interrogative. Ces quatre derniers sous-types de principales sont en effet marqués syntactiquement et normalement traités à part par les linguistes (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 1220-1251).

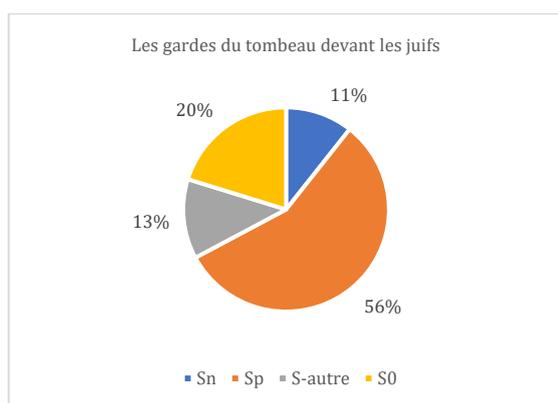
Globalement, les résultats de nos sondages affichent un taux d'expression du sujet se situant entre 70 et 80%, ce qui est normal pour un texte composé vers la moitié du XV^e siècle. Cette moyenne est obtenue en additionnant les pourcentages dérivés des contrôles effectués sur le texte de la *Résurrection* ; comme le montrent les graphiques ci-dessous, nous relevons un écart discret entre les différents types de scènes.



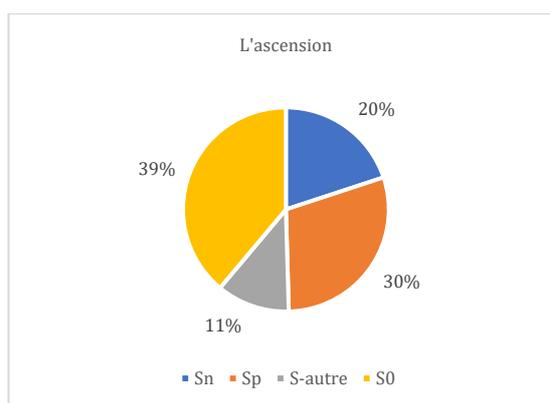
Graphique n° 38



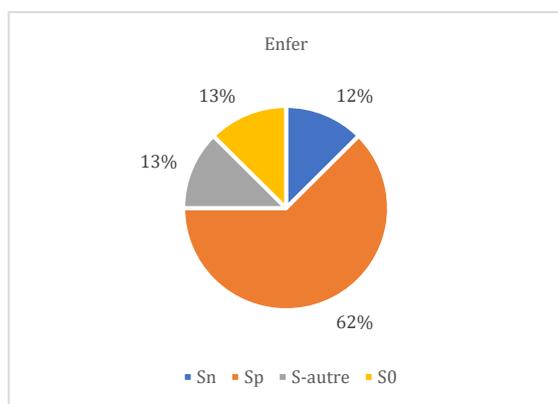
Graphique n° 39



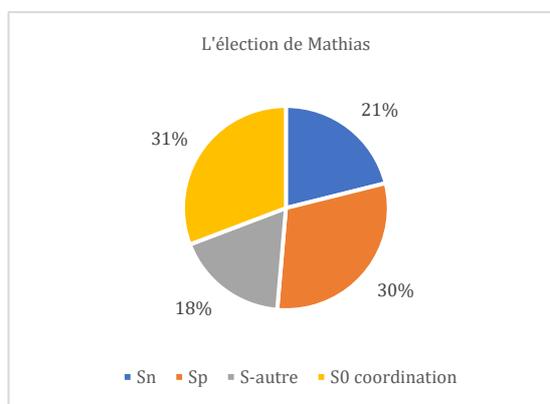
Graphique n° 40



Graphique n° 41



Graphique n° 42



Graphique n° 43

De manière générale, il nous semble de pouvoir remarquer que les séquences mettant en scène les juifs, les soldats et les diables font montre d'un taux de sujets exprimés plus important

que celles où Jésus et ses disciples apparaissent. Les graphiques n° 38 et 40 affichent globalement 80% de sujets exprimés ; ce taux augmente ultérieurement dans la scène située en enfer (cf. graphique n° 42). Le nombre de sujets exprimés diminue au contraire dans les scènes représentées par les graphiques n° 39, 41 et 43, où il tourne autour de 65%.

Des divergences de ce type, certes curieuses, sont peu souvent mises en lumière par les linguistes dans leurs études quantitatives car rares sont les textes qui autorisent une telle analyse compartimentée. Les textes de théâtre, s'articulant sur plusieurs scènes distinctes, permettent plus aisément l'observation de certains types de facteurs liés à la caractérisation des personnages – le style et le registre, par exemple – et leur rapport éventuel avec des faits linguistiques particuliers.

Pour ce qui est du taux d'expression du sujet, Schøsler avait déjà essayé d'expliquer un cas de figure similaire en suggérant une lecture fondée sur une probable « influence diastratique ». Comme le montre son analyse du *Quadrilogue Invectif* d'Alain Chartier (Schøsler 2002), certains textes semblent afficher de manière particulièrement saillante la caractérisation linguistique de diverses catégories sociales qui participent à l'économie du discours. Chez Chartier on distingue quatre personnages distincts – la France, le peuple, le chevalier, le clergé –, chacun doté de caractéristiques propres. À ce propos, l'autrice met en évidence une différence de style dans les discours de ces quatre intervenants, qui s'accompagnent d'une propension variable d'expression du sujet, et propose de lire ces écarts « comme des écarts correspondant à une variation réelle entre différentes couches sociales » (*ibid.* : 208). Le discours du peuple, marqué par un registre plus bas, est caractérisé par une proportion plus importante de sujet exprimés ; à contraire, le discours du clergé est celui qui présente le taux le plus élevé de sujet non-exprimés :

Il me semble ainsi justifié d'affirmer que la variation syntaxique telle qu'elle s'exprime par exemple dans le *Quadrilogue Invectif* d'Alain Chartier correspond à une réelle variation linguistique entre styles différents – pas dans un sens vague comme 'variation individuelle de l'auteur', mais dans un sens très précis révélateur de différences sociolinguistiques qui peuvent nous renseigner sur l'évolution de la langue.

(Schøsler 2002 : 208-209)

Selon Schøsler, l'expression et la non-expression du sujet deviennent des marqueurs signalant l'appartenance de différents personnages à une catégorie sociale spécifique. Nous pourrions être tenté, en adoptant cette optique, d'interpréter l'écart enregistré parmi les six scènes de la *Résurrection* citées ci-dessus au biais des personnages qui y participent.

Une hypothèse de ce type, certes séduisante, se heurte pourtant à au moins deux types de problèmes. Le premier, évident lorsqu'on l'applique à un corpus comme le nôtre, réside dans le fait qu'elle ne prend pas en compte la possibilité que des personnages issus de couches sociales diverses puissent intervenir dans une même scène. En effet, si les scènes qui n'incluent que les personnages appartenant à une même classe ne sont pas rares dans la *Résurrection*, nombreuses sont celles qui présentent une interaction entre catégories différentes. Le second problème, plus général, est dû au fait qu'elle repose sur un axiome dont la fragilité a déjà été mise en lumière pour la question de la représentation de l'oral :

Parce que l'écrit, comme on l'a dit, ne représente pas l'oral dans une logique de complémentarité mais plutôt à l'aide d'une certaine adéquation avec l'imaginaire que s'en fait le récepteur, les marqueurs d'oralité n'ont pas pour propriété fondamentale de se trouver effectivement dans les données naturelles. Pour le dire autrement, ces marqueurs nous semblent ressortir d'une représentation non ressemblante.

(Vermander 2021: 187)

S'il faut donc refuser une construction des marqueurs d'oralité absolument éloignée de la langue orale, il convient aussi de ne pas perdre de vue la distance entre les deux systèmes ainsi que l'importance jouée par leurs imaginaires.

(*ibid.* : 188)

Dans un article plus récent, Schøsler s'intéresse à l'influence que les facteurs linguistiques et extralinguistiques peuvent avoir sur l'évolution de l'expression et du choix du sujet²¹⁸ (Schøsler 2020). L'exemple du *Quadrilogue invectif* est repris pour analyser la variation diastratique, strictement liée à la variation diamesique. Pour rendre compte de cette dernière, l'autrice propose l'exemple des *Isopets d'Esopé* : son enquête montre que dans les portions de discours direct « les Spron sont les plus fréquents, beaucoup plus rares sont les Snom, et très rares les S0 » (*ibid.* : 140). Elle corrobore alors ce résultat à l'aide du *Quadrilogue*, qui montre la même proportion relevée dans le discours direct : le discours du peuple se caractérise par l'emploi massif de Sp et par peu d'occurrence de Sn et de S0. D'après Schøsler, cette conformité serait donc la preuve de l'affinité de ces deux types de discours²¹⁹.

Si l'on accepte que l'oral représenté des textes littéraires révèle des traits de l'oral de l'époque, il faut croire que le « vrai » discours direct se distinguait de la narration par une utilisation relativement limitée des S0, par une fréquence élevée des Spron et par un recours moins important aux Snom.

(Schøsler 2020 : 141)

Certains types de discours – le discours des catégories sociales basses, le discours direct – semblent alors être particulièrement propices à l'étude du changement linguistique car ils relèveraient d'un usage « spontané » de la langue.

Or, l'idée de la non-perméabilité entre oralité et écriture nous amène à remettre en question la possibilité de voir, dans un écart de ce type, un reflet des habitudes langagières des catégories sociales du passé. Nous serions plutôt enclins à interpréter les différentes séquences au prisme de la stylisation que l'on fait de certains groupes de personnages sans y chercher des effets de réalité. La question ici à peine esquissée mérite d'être approfondie dans un contexte plus approprié²²⁰. L'irrégularité que nous avons relevée ne semble en effet pas fortuite ; une étude spécifique, qui prenne en compte un éventail élargi de scènes, pourra contribuer à l'individuation des facteurs – stylistiques et, peut-être, pragmatiques – déterminant une telle divergence.

Nous nous contenterons dans ce cadre de signaler que, pour ce qui est de l'expression du sujet, il existe un écart assez important entre les différentes scènes analysées, mais que celui-ci ne paraît pas justifier l'intervention des éditeurs. L'ajout du Sp peut avoir lieu dans les séquences qui sont caractérisées par un taux moins élevé de sujets exprimés²²¹, mais également dans celles qui se définissent par un recul de sujets non-exprimés. Cette spécificité ne s'avère alors pas, dans notre corpus, pertinente pour la définition des contextes les plus enclins au changement.

3.4.11. Un changement à peine entamé ?

Comme nous l'avons souligné au début de cette section, les linguistes fixent une frontière vers la moitié du XVI^e siècle pour délimiter le mouvement progressif qui caractérise l'évolution dans l'expression du sujet. À partir de ce moment-là, le S0 ne se retrouve plus que dans un cas sur dix et dans des contextes bien spécifiques.

²¹⁸ L'autrice prend en compte deux facteurs internes (le type de phrase, la personne grammaticale et le nombre) et cinq facteurs externes (diachronie, diatopie, diastratie, diaphasie et diamésie).

²¹⁹ Cette idée était déjà présente en germe, nous semble-t-il, dans son article précédent, même lorsque l'autrice ne faisait pas directement référence à l'oral représenté : « dans cette perspective, on s'attend d'une part à ce que le langage du peuple représente un état de langue plus 'spontané' et plus innovateur que celui des autres personnages » (Schøsler 2002 : 208). La notion d'oral représenté est d'ailleurs parue plus tardivement (Marchello-Nizia 2012).

²²⁰ Elle dépasse, en effet, l'intérêt de cette étude, plutôt centrée sur les interventions éditoriales.

²²¹ Parmi les cas de figure analysés précédemment, quatre exemples d'ajout du Sp (n° 65, 68, 75, 84) sont tirés de la scène de l'ascension de Jésus au ciel (cf. graphique n° 41).

Pour ce qui est de la tradition de la *Résurrection*, cette tendance à l'ajout du Sp se rencontre davantage dans H, édition d'Alain Lotrian de 1540²²², ce qui semblerait corroborer les résultats des travaux quantitatifs. Notre étude montre que l'introduction du Sp se fait prioritairement dans des passages présentant un changement de sujet – voire de « locuteur » – et même dans des contextes de continuité thématique. Cette dernière est dans la plupart des cas assurée par l'anticipation du sujet en apostrophe ou bien en subordonnée, mais jamais par une situation de coordination. Ce dernier est d'ailleurs l'un des seuls contextes à permettre encore, tout au long du XVI^e siècle et même au-delà, la non-expression du sujet (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 1074-1075). Aspect qui est d'ailleurs attesté par les observations de grammairiens et remarqueurs tels que Maupas et Vaugelas :

Item nous les obmettons souvent quand la conjonction & et *si* conjoignent quelque appendice à un propos precedent où la personne a esté suffisamment exprimée. *Vous m'avez bien conseillé, & vous croiray une autre fois. Il vous respecte, & si vous servira bien.*

(Maupas, *Grammaire et syntaxe française*, 1607)

Cette suppression a très-bonne grace, quand elle se fait à propos, comme *nous avons passé les rivières les plus rapides, & pris des places qu'on croyoit imprenables, & n'aurions pas fait tant de belles actions, si nous estions demeurez oisifs &c.* Il est bien plus elegant de dire, & *n'aurions pas fait tant de belles actions*, que si l'on disoit & *nous n'aurions pas fait.*

(Vaugelas, *Remarques sur la langue française*, 1647)

Dans notre corpus, l'introduction du sujet se fait alors de manière non systématique mais significative, d'autant plus si l'on considère que les contraintes liées à la versification ont dû sans aucun doute limiter les interventions des éditeurs. Lorsque l'ajout du Sp a lieu les imprimeurs sont obligés de trouver des solutions afin d'assurer le respect du mètre.

Le Sp est alors le seul type de sujet dont on relève l'ajout, probablement en raison de son caractère monosyllabique. Les variantes relevées ne nous permettent pas de différencier les ajouts en fonction du type de proposition – principale ou subordonnée – ou en fonction de la personne ; dans notre corpus, le seul contexte qui semble être propice à l'introduction du Sp est, comme nous l'avons dit, celui du changement de sujet.

Nous avons vu qu'il existe des cas de figure qui nous montrent la cristallisation de différents types de changements linguistiques en cours. Dans certains cas il peut y avoir une concomitance de phénomènes d'évolution permettant tout de même l'introduction du sujet ; dans d'autres cas celui-ci est supprimé à cause d'impératifs linguistiques ou stylistiques divers et variés.

L'édition qui, même dans ces deux derniers cas, fait montre d'une attention particulière à l'évolution de la langue et à la préservation de la structure versifiée du texte est H. Ce constat nous amène alors à reprendre une réflexion entamée plus haut sur l'importance que revêt le rôle des éditeurs – et de leurs « compagnons » d'imprimerie – pour l'étude du changement linguistique dans les travaux qualitatifs qui se basent sur des éditions anciennes (*cf.* 2.5.5).

À ce propos, il est frappant d'observer l'écart qui divise G et H, impressions sorties de l'atelier de Lotrian à seulement un an d'intervalle. Comme on l'a vu la plupart des interventions concernant l'expression du sujet – toujours marginales par rapport à la totalité des cas d'expression et non-expression observables dans l'entièreté de la *Résurrection* – sont introduites à partir de l'édition de 1540 et souvent reprises par celles qui la suivront ; l'édition de 1539 ne présente que quelques cas d'introduction du sujet, mais il n'est visiblement pas possible de croire qu'en un laps de temps si réduit des phénomènes évolutifs importants aient pu brusquement voir le jour. S'il est vrai que les éditeurs montrent une sensibilité linguistique particulière, lors de l'adaptation de textes passés à l'imprimé au tournant du XV^e siècle, on remarque parfois une

²²² Les impressions successives (I et L) reprennent dans la majorité des cas le texte de H ; comme nous l'avons souligné plus haut, elles ne sont pas particulièrement novatrices.

disparité importante dans les différents remaniements qu'ils font subir à un même texte. Il s'agit alors de questionner le rôle des éditeurs en gardant à l'esprit le haut degré de mutabilité que l'on peut rencontrer non seulement d'un atelier à l'autre, mais aussi d'une édition à l'autre.

3.5. L'évolution du lexique

Pour ce qui est des variantes touchant une unité lexicale, la prise en compte de la *varia lectio* de la quatrième journée de la *Passion* nous permet d'inventorier un bon nombre de cas de figure et de les classer en fonction des facteurs qui ont pu déclencher le remaniement, là où ceux-ci ont été identifiés avec une certaine fiabilité. Comme nous le verrons dans le détail de cette section, nous avons pu inventorier, parmi les causes les plus récurrentes de variation, des situations d'obsolescence de l'unité lexicale ou des cas d'évolution de sa polysémie.

La difficulté majeure caractérisant l'étude des changements qui ont touché au fil du temps le vocabulaire de la langue française – ou de toute autre langue – réside principalement dans le fait que l'évolution des mots lexicaux, contrairement à celle des mots grammaticaux, n'est pas systématique, et que cela entrave tout effort de catégorisation sur une base fonctionnelle ou typologique de la part des linguistes. Dans cette optique, « seule la formation des mots introduit par la récurrence de ses mécanismes un élément systémique, ce qui la place à mi-chemin entre le lexique et la grammaire » (Glessgen 2008 : 2947). Les procédés morphologiques de création lexicale – composition et dérivation – sont d'ailleurs illustrés avec détail par Dany Amiot dans le Chapitre 48 de la *Grande grammaire historique du français* (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 1894–1927). La synthèse contenue dans la GGHF, complétée par l'étude des autres phénomènes contribuant à la constitution du vocabulaire français – en particulier, le changement sémantique et les emprunts –, est visiblement orientée vers l'analyse des processus de création et d'enrichissement du lexique plutôt que vers celle d'obsolescence lexicale, bien que cette dernière représente une étape indispensable du mécanisme d'évolution linguistique²²³.

Comme nous l'avons déjà souligné, l'étude de créations de sens, formes et structures a primé, en histoire de la langue, sur l'analyse des « disparitions » relatives (*cf.* Introduction). Dans le Chapitre 46 de la GGHF Eva Buchi présente les trois classes étymologiques dans lesquelles se subdivise le lexique français – le lexique héréditaire, les emprunts et les créations internes – pour ne consacrer qu'une brève section à la « disparition de lexies » : en citant l'étude célèbre de Christiane Marchello-Nizia sur les adverbes *moult*, *très* et *beaucoup* (2000, 2001, 2006 : 137–179) l'auteure plaide en faveur d'un renouveau des études étymologiques amenant à la modélisation du phénomène de la disparition. Dans le chapitre suivant, l'évolution diachronique des unités lexicales est appréhendée à travers les trois dimensions – plan sémantique, formel et stratificationnel – proposées par Gévaudan et Koch ; comme Esme Winter-Froemel le signale, la grille d'analyse tridimensionnelle permettant de combiner ces trois dimensions « ne décrit que les cas d'innovations, mais pas la disparition d'unités lexicales » (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 1878). Dans la partie conclusive relative à la section de « Lexique et sémantique lexicale » les auteurs constatent un gain d'attention sur des aspects normalement moins exploités, parmi lesquels figurent « la disparition de sens et d'éléments lexicaux » (*ibid.* : 2013).

Concernant plus particulièrement l'obsolescence d'unités lexicales, il faut noter que la perte est normalement considérée comme un phénomène naturel et nécessaire à l'évolution du vocabulaire. En plus des facteurs linguistiques, culturels, socioculturels et psychologiques

²²³ Certains linguistes conçoivent indirectement les faits de disparition en tant que « phénomène émergent » (Badiou-Monferran & Verjans 2015 : 435–502).

déterminant un choix entre plusieurs variantes possibles²²⁴, on retient aussi des principes de délimitation dus essentiellement au fait que « les dictionnaires qui listent les mots de la langue ne sont pas infinis » (Bat-Zeev Shyldkrot 2015 : 39). À ce propos, s'il est vrai que la disparition d'un mot se fait – aussi – à travers sa non-attestation, le fait que celui-ci ne soit plus « produit » ne signifie pas forcément que les usagers ne soient plus en mesure de l'utiliser et donc qu'il ait été éliminé de la mémoire collective (Courbon 2015 : 53). De même, pour ce qui est du changement de sens, Jacques François souligne que les enquêtes sur les polysémies lexicales « continuent à porter en priorité sur l'ajout d'un nouveau sens contextuel au sens de base » d'un mot (2021a : 626).

Dans les pages qui suivent nous allons prendre en compte tout particulièrement les disparitions de formes – lexèmes – et les disparitions de sens dont certains mots relevés dans notre corpus semblent faire preuve. L'étude de l'obsolescence lexicale devient alors, dans cette optique, un outil précieux pour la réflexion sur la périodisation linguistique du FPréclass et, plus particulièrement, sur la définition de son *terminus a quo*. Les variantes contenues dans les manuscrits et dans les imprimés de la *Résurrection* de Gréban constituent un corpus qualitatif permettant de préciser les changements en cours, ces indices que sont les variantes doivent cependant être corroborés à l'aide des données quantitatives disponibles dans les corpus numériques.

3.5.1. Obsolescence de l'unité lexicale

L'un des facteurs qui interviennent dans le choix des copistes et des imprimeurs de modifier le texte se trouve, comme nous l'avons dit, dans l'obsolescence de l'unité lexicale. Dans ce cadre, nous interprétons l'obsolescence comme l'une des étapes finales de la vie d'un mot²²⁵ ; nous la différencions alors du changement de sens, dont il sera question dans la section suivante, pour ne prendre en compte ici que les suppressions motivées par la sortie d'usage du mot en question.

Sans vouloir aborder le problème épineux des facteurs qui sont à l'origine du processus de disparition dans les différents sous-domaines de la langue, nous nous pencherons sur les variantes relevées grâce à la collation de différents témoins manuscrits et imprimés de la *Résurrection* pour montrer qu'elles peuvent, souvent, être interprétées à l'aune du changement linguistique. La *varia lectio* de la *Résurrection* nous offre à ce propos de nombreux cas de figure de lexèmes – principalement verbes, mais aussi adjectifs et adverbes – qui, à un moment de l'histoire de la langue française, ont fait l'objet d'une disparition. Dans les pages qui suivent, nous en offrirons quelques exemples.

a. Substantif(s)

Les deux cas de figure suivants sont les seuls qui témoignent assurément de la substitution d'un substantif tombé en désuétude. Le mot en question est *engaigne*²²⁶, un mot ancien – attesté depuis l'AF – qui signifie toujours 'dépit' dans la *Passion* de Gréban (Jodogne 1983 : 393).

²²⁴ Si l'on considère que « tout changement est une variante qui a réussi » (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 7), on peut affirmer que les disparitions résultent – aussi – d'un choix entre plusieurs variantes en concurrence (Kroch 1989 : 240).

²²⁵ Selon la modélisation proposée par Marchello-Nizia (2015), que nous adoptons ici, le processus de disparition comprendrait trois étapes : une phase d'obsolescence, une phase de désattestation et une phase soit de perte soit de réapparition.

²²⁶ Cf. DMF 2020 : *engaigne*, subst. fém. A. – 'Mécontentement, dépit, rancune' – 'Manifestation de dépit' B. – 'Piège, traquenard' – 'Tromperie, fourberie, ruse'.

Au v. 29848, les éditions remplacent « engaigne » avec « raige ». La substitution est ici possible sans modifications ultérieures grâce au manque d'élision de la préposition *de* devant le substantif (« de raige »). Celui-ci se trouvant toutefois à la rime, le correcteur est obligé de remanier également le vers suivant, où le substantif « yraigne » est remplacé par « couraige » (*engaigne* : *yraigne* | *raige* : *couraige*). Ce faisant, les éditions omettent toutefois la similitude avec l'araignée, qui traduit dans les manuscrits le sentiment de colère dont font preuve les Juifs.

D'autres similitudes avec des animaux sont présentes dans les portions de texte immédiatement antérieures et postérieures à cet extrait²²⁷ ; elles font toujours référence aux juifs et sont régies par le verbe *enfler* au sens figuré²²⁸. Elles contribuent sans doute à la caractérisation du style discursif de Malabrun – appelé Maucourant, dans les imprimés –, le soldat qui les emploie.

Manuscrits

Malabrun Joseph leur est huy eschappé, | dont pres qu'ilz ne crevent d'engaigne
| et sont plus enfléz qu'une yraigne²²⁹ | qu'ilz n'ont venu a leur
dessus²³⁰.

Éd. Jodogne v. 29847-50

Éditions

Maucourant Pour joseph qui est eschappé, | dont pres qu'ilz ne crevent de raige |
et sont enfléz en leurs couraige | qu'ilz n'en sont venus au dessus.

Exemple n° 128

Dans la *Résurrection*, on relève trois occurrences de *engaigne* ; outre le cas de figure que nous venons d'analyser, ce substantif est une fois conservé (v. 28950 « dont je meurs de dueil et d'engaigne ») et une fois contenu dans un vers omis par les éditions (v. 32255 « Je croy bien qu'ilz en ont engaigne »). Ce dernier exemple est tout de même intéressant, nous semble-t-il, parce que nous savons que, face à un terme problématique, les copistes ou les compositeurs peuvent choisir d'omettre l'extrait textuel contenant le mot en question. Par ailleurs, au v. 32255, ce substantif fait l'objet d'une substitution dans le ms. D (« Je croy bien qu'ilz en ont desdaigne »), signe qu'il posait un problème.

L'extrait ci-dessous est tirée d'une scène où Pilate se plaint de son sort devant les soldats. En particulier, il s'en prend ici au peuple, qui l'accuse d'avoir erronément mis à mort Jésus.

Mss. A, B, C

Pylate [...] Se sont ces menus gens, espoir, | gens de commung, gent
populaire, | qui ne servent rien que de braire²³¹ | toute jour, a perte ou
a gaigne²³². | Je croy bien qu'ilz en ont engaigne | et ne s'i sont point
consentü, | mais ilz²³³ n'ont force ne vertu ; | je n'en fais ne compte ne
mise.

Éd. Jodogne v. 32251-58

Ms. D

Pylate [...] Se sont menus gens, sans pouoir, | gens de commung, gent
populaire, | qui ne servent rien que de braire | toute jour, a perte ou a
gaigne. | Je croy bien qu'ilz en ont desdaigne | et ne s'i sont point
consentü, | mais ilz n'ont force ne vertu ; | je n'en fais ne compte ne
mise.

²²⁷ Cf. v. 29840 (« et plus enflé q'un rat pellé ») et 29860 (« et s'enfleront comme ung crapaut »).

²²⁸ Cf. DMF 2020 : *enfler*, verbe A. – Empl. intrans. ou pronom. 'Augmenter de volume, comme par gonflement' B. - P. anal. empl. pronom. [D'un cours d'eau, de la mer...] 'Grossir' C. - Au fig. 1. Empl. trans. 'Rendre orgueilleux' 2. Empl. pronom. 'Se mettre en colère, s'emporter'.

²²⁹ Ms. C « enraigne ».

²³⁰ Ms. C « qui n'en sont venuz a leur dessus » ; ms. D « qu'i ne sont venus a dessus ».

²³¹ Ms. C « servent que de crier et braire ».

²³² Ms. A « a perte et a gaigne » ; ms. C : « tout leur est ung, ou perte ou gaigne ».

²³³ Le ms. A omet « ilz ».

Éditions

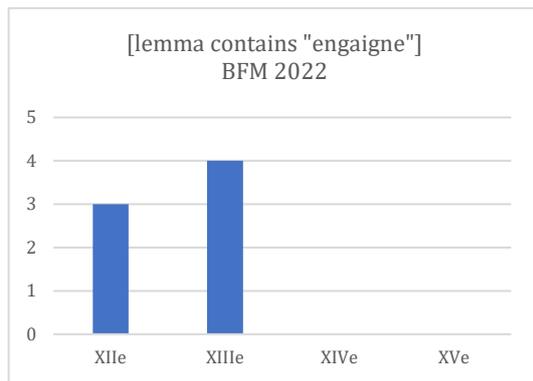
Pilate [...] Se sont gens de petit savoir, | gent commun, gent populaire, | qui ne servent rien que de braire ; | je n'en fays ne compte ne myse.

Exemple n° 129

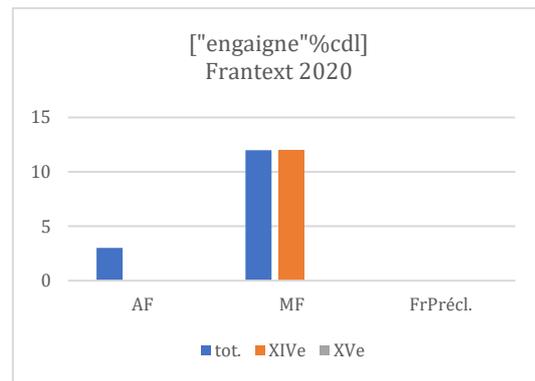
Alors que dans le ms. D le substantif *engaigne* est remplacé par *desdaigne*²³⁴, les éditions omettent, comme nous l'avons signalé ci-dessus, le passage entier.

Dans les corpus de la BFM 2022 et de Frantext 2020²³⁵ le substantif *engaigne* n'est plus attesté au XV^e siècle²³⁶ ; la dernière occurrence relevée est contenue dans le roman anonyme d'*Ysaye le Triste*, composé vers 1400.

a) *Ysaye le Triste* [1400] Je me tueroie d'engaigne : | Celle qu'ensy fait assés gaygne.



Graphique n° 44



Graphique n° 45

Malgré cette baisse d'emploi, ce mot est encore attesté chez Huguet – *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle* (1925-1967) – et Cotgrave (1611) ; ce dernier ne signale pourtant plus que l'un des deux sémantismes originaux (« A wyle, deceit, sleight, craft, fraude »). Les deux interventions éditoriales – une modification et une omission – relevées au v. 29848 et 32255 semblent prouver que le substantif *engaigne* n'était plus entièrement recevable lors du passage à l'imprimé du texte de Gréban.

b. Formes verbales

Le premier cas de figure est tiré de la scène de la disparition de Joseph d'Armathie : Malabrun est chargé par Caïphe d'aller chercher le prisonnier ; l'étonnement du personnage devant l'absence de Joseph et traduit par une interjection (« Harau ! »), attire les autres soldats, qui demandent à leurs compagnons si le prisonnier se trouve bien dans sa cellule. Dans la réplique aux v. 29793-794 est alors employé le verbe *mehaignier*²³⁷ ; ce verbe, présent dans le ms. B, n'est conservé que dans le ms. C. Les mss. A et D, plus tardifs, ainsi que les éditeurs, le remplacent avec *eschorcier*.

²³⁴ Cf. DMF 2020 : *desdaigne*, subst. fém. A. – 'Mépris, dédain ; p. méton., au plur. réactions de mépris' B. – 'Indignation'.

²³⁵ Dans Frantext 2020 nous avons testé les graphies suivantes : « engaigne », « engaingne », « engagne », « engaine », « engane », « enguane », engueigne », « enguengne ».

²³⁶ La BFM 2022 ne montre pas d'occurrences non plus au XIV^e siècle.

²³⁷ Cf. DMF 2020 : *mahaigner*, verbe empl. trans. A. – 'Blessier, mutiler, estropier (qqn / un animal) – 'Blessier (une partie du corps)' – 'Mutiler (un arbre)'.

Mss. B, C

Malabrun On me puist tout vif mehaignier | s'il ne s'en est esvanouy.

Éd. Jodogne v. 29793-94

Mss. A, D, éditions

Malabrun On me puist tout vif eschorcier | s'il ne s'en est esvanouy.

Exemple n° 130

Nous avons déjà eu l'occasion de souligner les particularités du ms. A et son caractère novateur et nous remarquons ici que, souvent, lorsqu'une unité lexicale semble poser un problème, cet exemplaire présente une variante utile pour le résoudre. Des traces de modernisation du texte sont également observables dans le ms. D, plus tardif, et dans le ms. C ; les éditions peuvent – ou non – adopter les solutions déjà présentes dans ces manuscrits. L'analyse fine de la *varia lectio* de la *Résurrection* nous permet non seulement d'observer dans les menus détails les différents stratagèmes mis en œuvre par les copistes et les éditeurs pour se débarrasser d'une unité lexicale gênante, mais également de déceler les différentes étapes de rajeunissement du texte et de suggérer une chronologie plus fiable pour les changements linguistiques rencontrés.

Pour ce qui est du verbe *mehaignier*, comme le montrent les données disponibles dans la BFM 2022, on constate, déjà au tournant du XV^e siècle, une nette diminution d'emploi. En effet, même si le graphique n° 46 pourrait faire penser à une légère hausse à partir de 1401, six des sept occurrences relevées dans le sous-corpus 'XVe' se retrouvent dans le *Coutumier des forêts* de Hector de Chartres, composé entre 1398 et 1403 ; dans ce cas, nous remarquons que le verbe est toujours précédé de la préposition *sans* et suivi du substantif *arbre*, le sens qu'il acquiert est donc un peu différent par rapport à celui que le verbe a dans le *Résurrection* (cf. b). Une dernière occurrence est alors relevée dans *Ponthus et Sidoine*, roman datant de la fin du XIV^e ou du début du XV^e siècle (cf. c).

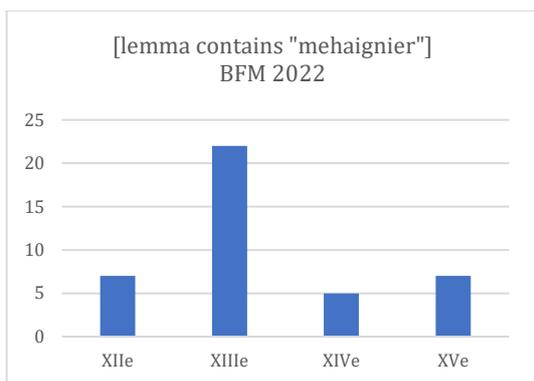
- | | | | |
|----|---|------|---|
| b) | <i>Coutumier des forêts</i>
Hector de Chartres | s.d. | Item, les branches sans <u>mehaignier</u> l'arbre. |
| c) | <i>Ponthus et Sidoine</i> | s.d. | « Veez le venir, qui tout abat devant lui. Fol est qui va contre lui. Sa lance n'espargne nul qu'elle ne <u>mehaigne</u> ou fache cheoir. » |

Le dépouillement de Frantext 2020 nous offre une situation similaire : la plupart des occurrences de *mehaignier*²³⁸ sont attestées chez Hector de Chartres²³⁹ et la dernière est contenue dans les *Chroniques* de Froissart (cf. d).

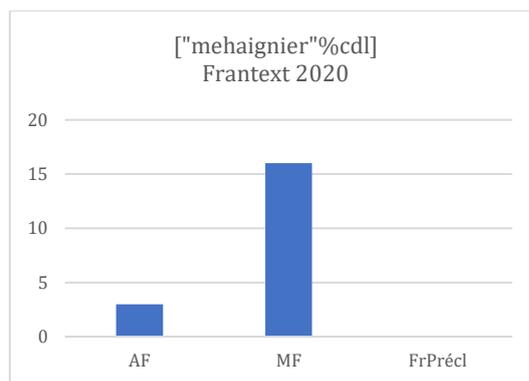
- | | | | |
|----|--------------------------------|--------|--|
| d) | <i>Chroniques</i>
Froissart | [1400] | Et conmenchierent ils et si compaignon a faire une grande envaie, et a coper et <u>mehaignier</u> gens et a abatre [...] |
|----|--------------------------------|--------|--|

²³⁸ Dans Frantext 2020, nous avons testé les graphies attestées par le *Dictionnaire* de Godefroy.

²³⁹ Les données des deux corpus se superposent parfois.



Graphique n° 46



Graphique n° 47

Par ailleurs, parmi les dictionnaires anciens, seul Nicot (1606) nous en donne une définition (« mehaigner est fouler les forces du corps par labeur extreme, chagrin d'esprit, battures, contusions, foulures de membres »). Plus tard, on en retrouvera une attestation dans le *Complément du Dictionnaire de l'Académie française* de Barré (1842) (« Estropier ; blesser mortellement ; mutiler ») qui nous indique que ce terme est vieilli²⁴⁰. Il nous semble alors plausible de supposer que *mehaigner* pouvait être entré dans une phase d'obsolescence au milieu du XV^e siècle ; il est encore employé dans les premiers manuscrits mais supprimé dans les exemplaires qui datent de la fin du XV^e siècle et dans les imprimés.

L'exemple suivant est particulièrement intéressant car il nous permet de rendre compte des contraintes rimiques qui peuvent, dans les textes versifiés, entraver un remaniement de la part des compositeurs mais également motiver une intervention qui semblerait aller à l'encontre des tendances évolutives. Les vers suivants sont tirés de la scène de l'apparition de Jésus à Marie Madeleine. Avant la rencontre, celle-ci se demande qui a pu enlever le corps de son maître du tombeau, blâme les juifs de l'avoir mis à mort et se plaint de sa propre souffrance.

Manuscrits

Magdelaine [...] Cil m'a bien de joye deffait | et mis en dueil et en tristresse²⁴¹, | cil m'a bien tollu ma léesse | et mis en piteux desconffort.

Éd. Jodogne v. 29321-24

Comme nous pouvons l'observer, toutes les éditions remplacent le verbe *tolir* avec *ôter*.

Éditions

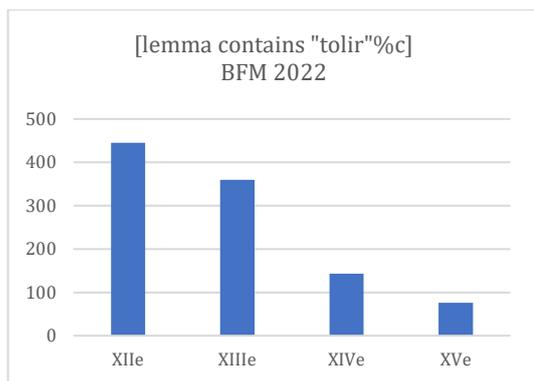
Magdaleine [...] Cil m'a bien de joye deffait | et mis en dueil et en tristesse, | cil m'a bien osté ma lÿesse | et mis en piteux desconfort.

Exemple n° 131

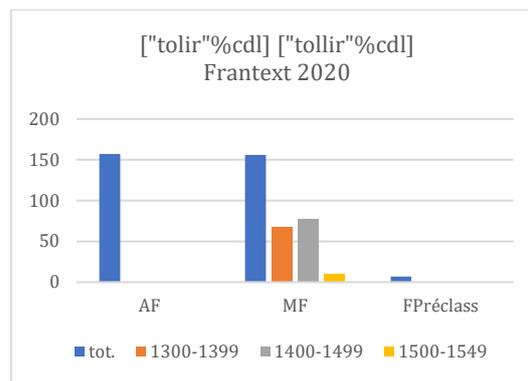
La consultation de la BFM 2022 nous permet de constater une réduction progressive dans l'emploi de *tolir* au fil des siècles (*cf.* graphique n° 48). Parallèlement, les données disponibles dans Frantext 2020 prouvent que l'emploi de ce verbe à l'infinitif reste stable au passage de l'AF au MF ; on enregistre alors une chute d'occurrences importante en FPréclass (*cf.* graphique n° 49). Cela nous semble indiquer que ce verbe devait être de moins en moins utilisé et que, au tournant du XVI^e siècle, ce terme pouvait être compris, mais il était devenu archaïque et était majoritairement employé dans un langage soutenu ou littéraire ; son appréhension pouvait être gênante mais encore possible.

²⁴⁰ Comme nous le verrons, ce *Complément* contient souvent des termes sortis d'usage ; dans sa *Préface*, l'auteur affirme en effet s'adresser aux lecteurs à la recherche de termes savants et techniques, voire d'une expression « très-nouvelle ou très-ancienne, rare ou peut-être unique » (Barré 1842 : xxvii).

²⁴¹ Ms. D « en douleur et tristresse ».



Graphique n° 48



Graphique n° 49

Les données disponibles dans les outils de lexicographie sembleraient confirmer cette hypothèse : le verbe *tollir* est encore attesté chez Huguet, Estienne (1549) Nicot (1606) et Cotgrave (1611) mais, à la fin du XVII^e siècle, les dictionnaires de Furetière (1690)²⁴² et Thomas Corneille (1694) affirment qu'il n'est plus utilisé.

Nous remarquons d'ailleurs que, dans cette même réplique²⁴³, *tolir* apparaît deux autres fois (aux v. 29327 et 29333) et que les éditeurs ne se préoccupent guère de le remplacer. Cette substitution manquée contredirait-elle l'hypothèse de l'obsolescence de ce verbe ou serait-elle à interpréter à l'aune des caractéristiques propres des textes en vers ? Nous pensons que les contraintes liées au mètre et à la rime ont entravé, comme c'est souvent le cas dans ce type de texte, le remaniement linguistique. Ce dernier n'est d'ailleurs jamais systématique, soumis qu'il est aux contraintes diverses venant bloquer, dans les textes versifiés, l'élan des remanieurs.

Dans le premier cas de figure, au v. 29327 (« Au moins, puisque vous me tollistes »), la modification est empêchée par une forme conjuguée à la P5 du passé simple en fin de vers : dans l'hypothèse d'un remplacement avec *ôter*, par exemple, la rime avec le vers qui précède (*feistes : tollistes*) n'aurait pas pu être maintenue (*feistes : ostastes*). De même, au v. 29333 (« vif et mort le m'avez tollu ») nous relevons l'emploi de *tollir* employé au passé composé ; encore une fois, c'est pour le respect de la rime (*voulu : tollu*) que la substitution n'est pas envisagée.

Toujours pour une question de conservation de la rime, nous relevons une fois l'introduction du verbe *tollir* dans les éditions tardives. L'extrait ci-dessous nous permet d'observer une série de remaniements progressifs qui nous amènent à stratifier les différents types de problèmes rencontrés par les imprimeurs. Nous remarquons tout d'abord que, sans doute à cause de la chute du schwa interne devant voyelle, le substantif « sceu » – désormais prononcé [sy] – est remplacé par « salut » dans G (Alain Lotrian 1539). D'après les linguistes, le processus de réduction des hiatus avec schwa devant voyelle débute au XIV^e siècle et ces derniers deviennent rares au cours du siècle suivant (Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 477). Toutefois, en ce qui concerne plus particulièrement la réduction *ëu > u*, Marchello-Nizia souligne que « dans la plupart des textes de XIV^e siècle, les formes à hiatus dominant de loin » ; encore au XVI^e, les rimes de type *eu : feu*, *veu : bleu* etc. sont abondamment employées, signe que la prononciation [y] a dû se généraliser plus tardivement (Marchello-Nizia [1979] 1997 : 72).

²⁴² Cf. « Vieux mot qui signifioit autrefois oster, enlever de force. Il est tout à fait hors d'usage ».

²⁴³ Cf. v. 29317-38 (« *Magdelaine* : Hellas, qui est cil qui a mis | hors du tombeau et trait ensus | le corps de mon maistre Jhesus | qui tousjours tant de biens m'a fait ? | Cil m'a bien de joye deffait | et mis en dueil et en tristesse, | cil m'a bien tollu ma lëesse | et mis en piteux desconfort. | Faulx Juifz, c'est de vostre sort | quë oncques jour bien ne luy feistes. | Au moins, puisque vous me tollistes | mon chier maistre en terre vivant, | suffire devoit en avant | et souffrir que mort je l'eussis | a faire en ce que je voulsisse. | Nennil, vous ne l'avez voulu : | vif et mort le m'avez tollu | pour vostre faulx cueur exprouver, | vif et mort le voulez grever | en tout mal, sans soy jamais faindre, | si le voudra plourer et plaindre | mon cueur de toute sa vertu. »)

Dans la *Résurrection*, parmi les huit occurrences de « sceu » relevées, trois sont remplacées dans les éditions tardives²⁴⁴, ce qui prouverait que le processus de réduction était en cours. Le remaniement apporté par le correcteur de G vise à rétablir le nombre de syllabes ; à partir de H, nous relevons la substitution du verbe *recevoir*, conjugué au passé composé (« ne l'ont pas emblé ne receu »), avec *tollir* (« ne l'ont pas emblé ne tollut »), qui permet la restauration d'une rime pour l'œil (*tollut* : *salut*).

Manuscripts

Ascanius Ha, sire, vous entendez mal ; | pardonnez moy se je le dys. | Ces faulx disciples dessus dis, | en veillant ne nostre sceu. | ne l'ont pas emblé ne receu,²⁴⁵ | mais ont guecté nos ennemis | que nous fussions tous endormis.

Éd. Jodogne v. 30583-89

A1, A2, B, C1, C2, D, E1, F2

Ascanius Ha²⁴⁶, sire, vous entendez mal ; | pardonnez moy se je le dis. | Ces²⁴⁷ faulx Juifz dessusdis | ne l'ont pas emblé ne receu | en veillant ne de nostre sceu [...]

G

Ascanius Haa, sire, vous entendez mal ; | pardonnez moy se je le dis. | Car ces faulx Juifz dessusditz | ne l'ont pas emblé ne receu | en veillant de nostre salut [...]

H, I, L

Ascanius Ha, sire, vous entendez mal ; | pardonnez moy se je le dis. | Car ces faulx Juifz dessusditz | ne l'ont pas emblé ne tollut | en veillant de nostre salut [...]

Exemple n° 132

Cela nous permet de remarquer, comme nous l'avons déjà fait ailleurs, que pour ce type de texte la prise en compte des impératifs métriques et rimiques s'avère indispensable lors de l'analyse de la *varia lectio*. Chaque occurrence doit être alors interprétée en considérant les obstacles que les éditeurs sont obligés de contourner pour introduire une modification sans produire une erreur.

Le cas de figure suivant s'avère tout aussi intéressant car il nous permet d'appréhender les différentes étapes de polissage du texte. Les v. 33166-171 se situent, du point de vue narratif, après l'ascension de Jésus au ciel ; les apôtres commentent le miracle qui a eu lieu devant leurs yeux et font référence au don qui leur a été promis par leur maître²⁴⁸. À ce propos, Thomas semble inquiet et suggère à ses frères les comportements à adopter pour être sûrs de recevoir la bénédiction du Saint-Esprit. Nous remarquons alors qu'au v. 33167 le verbe *detrier*²⁴⁹, contenu dans les mss. B, C et D, est remplacé dès les premiers imprimés par *differer*²⁵⁰, sans doute plus éloquent. Le ms. A ne

²⁴⁴ Dans cette édition, qu'il soit substantif ou participe passé, « sceu » est également remplacé au v. 27616 (« tout sans nostre sceu et sçavoir » > « sans nostre congé et sçavoir ») ; dans H, il est aussi remplacé au v. 29579 (« et qui ont sceu de ses secretz » > « et qui ont congneu des secretz »).

²⁴⁵ Mss. A, C, D « ne l'ont pas emblé ne receu | en veillant ne de nostre sceu » cf. Jodogne 1983 : 320.

²⁴⁶ F2 « Haa ».

²⁴⁷ F2 « Car ces ».

²⁴⁸ Cf. v. 32928-38 (« *Jesus* : [...] Mais autre don receverés | brièvement, car vous parceverés | manoir en vostre cuer contrict | la puissance du Saint Esperit, | et me serez léaux tesmoins | en toutes terres, pres et loings, | en Jherusalem l'alosee, | en Samarie et en Judee | et jusqu'en la fin de la terre, | pour la gloire du ciel acquerre | qui est en mon regne infini »).

²⁴⁹ Cf. DMF 2020 : *detrier*, verbe I. – Empl. intrans. ou pronom. 'Tarder, s'attarder, hésiter' – Empl. impers. 'Prendre du retard' – *Sans detrier* 'Sans tarder, sans délai'.

²⁵⁰ Cf. DMF 2020 : *differer*, verbe II. – [Correspond au lat. *differre*, au sens temporel] C. – Empl. abs. 'Tarder, temporiser'

contient pas ce passage car il fusionne la réplique de S. Thomas avec celle de S. Jehan, qui la précède²⁵¹.

Mss. B, C D

S. Thomas Si doit estre nostre desir | a le servir sans detrier²⁵², | a l'invoquer et deprier | qu'il nous envoie le guerdon, | le tres hault et precieus don | qu'il nous a promis de sa bouche [...]

Éd. Jodogne v. 33166-171

Ms. A

S. Jehan Il nous a fait honneur si grant | que nul ne sçaroit exprimer | si le devons toujours amer | en attendant le hault guerdon | le très noble et precieus don | qu'il nous a promis de sa bouche [...]

Éditions

Saint Thomas Si doit estre nostre desir | a le servir sans differer, | a l'invoquer et deprier | qu'il nous envoie le guerdon, | le tres hault et precieus don | qu'il nous a donné de sa bouche [...]

La modification apportée au texte dans les éditions implique pourtant un problème au niveau de la rime (*differer* ~ *deprier*) ; pour le résoudre, le compositeur de H remanie alors les v. 33168-170. Il remplace d'abord le verbe *deprier* par *reverer*²⁵³ (*differer* : *reverer*) ; la suppression de « *deprier* » entraîne par conséquent la modification de la subordonnée complétive originellement régie par ce verbe (« *deprier* | qu'il nous envoie le guerdon »), qui est transformée en une subordonnée circonstancielle de but (« *reverer* | afin que nous ayons le don »). Nous remarquons en outre l'inversion des substantifs « *guerdon* » et « *don* », effectuée afin de permettre le respect du mètre au v. 31169, très remanié ; au v. 31170, cette substitution comporte également l'élimination de l'adverbe « *tres* » devant « *hault* » (« le hault et precieulx guerdon »).

H, I, L

S. Thomas Si doibt estre nostre desir | a le servir sans differer | a l'invocquer et reverer | afin que nous ayons le don | le hault et precieulx guerdon | qui nous a donné de sa bouche [...]

Exemple n° 133

À cause de la suppression du verbe *detrier*, toute une série de modifications est donc apportée aux v. 33168-70. Ce genre d'exemple nous renseigne sur les difficultés rencontrées par les différents correcteurs au moment où il s'agit de réviser un texte ancien pour l'adapter à un nouveau public. Dans d'autres cas, en effet, le remanieur de H résout des problèmes métriques et rimiques similaires, causés par des variantes intermédiaires, en ayant recours à la leçon originelle contenue dans un autre témoin – manuscrit ou imprimé – d'appui ; dans cette optique, la variante introduite à partir de H serait un indice ultérieur de la nature problématique du mot qui a fait l'objet d'une première modification.

Comme le prouvent les données disponibles dans Frantext 2020²⁵⁴, le verbe *detrier* – employé à l'infinitif – semble cesser d'apparaître dans les textes au cours du MF et plus particulièrement vers le début du XV^e siècle : dans ce corpus, les deux dernières occurrences de *detrier* sont en effet attestées dans *Le livre du duc des vrais amants* (cf. cit. e). Nous remarquons en outre que, dans la presque totalité des occurrences²⁵⁵, ce verbe fait partie de l'expression figée *sans (plus) detrier*.

²⁵¹ Cf. v. 33160-65 (« *S. Jehan* : Il nous a fait honneur tres grant | quant, en tous ses faiz excellens, | il nous a fait ses chambellans | et secretaires principaulx, | les plus pres et especiaulx | qu'en ce monde ait voulu choisir »).

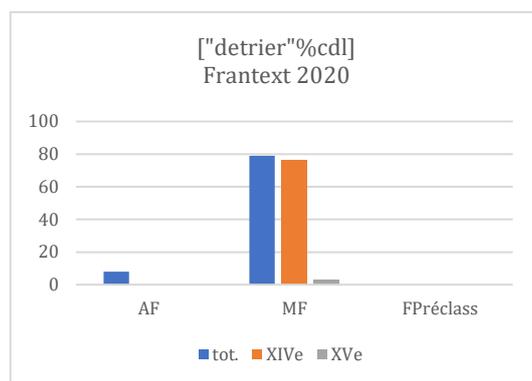
²⁵² Ms. C, D « *destrier* ».

²⁵³ DMF 2020 : *reverer*, verbe Empl. trans. 'Honoré, traité avec le plus grand respect'.

²⁵⁴ Nous n'avons relevé aucune occurrence de *detrier* dans le corpus de la BFM 2022.

²⁵⁵ Dans 70 cas sur 79.

- e) *Le livre du duc des vrais amants* 1405 Ains ma dame alay prier | De dancier sans detrrier.
Christine de Pizan



Graphique n° 50

Les outils de lexicographie consultés conservent d'ailleurs très rarement sa trace ; parmi les dictionnaires modernes, une entrée est disponible dans le *Complément* de Louis Barré (1842), mais exclusivement au sens de 'empêcher, détourner'. Il est alors vraisemblable de supposer que le verbe *detrrier*, qui semble devenir obsolète au XV^e siècle, ne pouvait plus être employé au début du siècle suivant ; c'est sans doute pour cela que les compositeurs de A1 et A2 – sans pour autant faire attention au respect de la rime – tâchent de l'éliminer.

L'exemple ci-dessous témoigne quant à lui de la substitution du verbe *gehir*²⁵⁶, employé au sens de 'avouer, confesser' dans la plupart des manuscrits. Dans les imprimés, ce verbe est supprimé au profit de *consentir*²⁵⁷, qui permet le respect de la rime (*gehir* : *mourir* | *consentir* : *mourir*).

Manuscrits

Joseph Et encor²⁵⁸ ne voulez gehir²⁵⁹ | qu'a grant tort l'avez fait mourir.

Éd. Jodogne v. 28142-43

Éditions

Joseph Encor²⁶⁰ ne voulez consentir | qu'a grant tort l'avez fait mourir.

Exemple n° 134

L'introduction de « consentir », qui compte une syllabe de plus par rapport à « gehir », implique l'élimination de la conjonction de coordination qui ouvre le v. 28142 (« Et »).

Les données disponibles dans la BFM 2022 et dans Frantext 2020 nous amènent à formuler l'hypothèse que *gehir* commençait à être moins employé déjà en MF et qu'il ne l'était probablement plus au tournant du XV^e siècle (cf. graphiques n° 51 et 52).

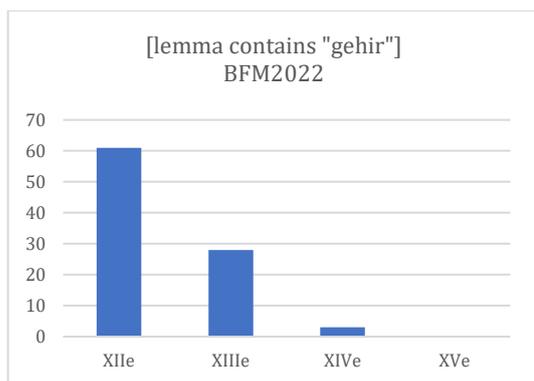
²⁵⁶ DMF 2020 : *gehir*, verbe A. - DR. 'avouer, confesser (un crime)' B. - [Sens affaibli] 1. RELIG. CHRÉT. *gehir* (*ses péchés*) 'confesser'

²⁵⁷ DMF 2020 : *consentir*, verbe 3. P. ext. – *consentir que* 'admettre que'

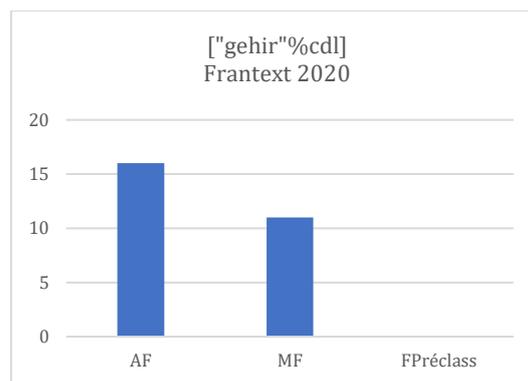
²⁵⁸ Ms. D « en court ».

²⁵⁹ Ms. C « gesir ».

²⁶⁰ A1 « encore ».



Graphique n° 51



Graphique n° 52

Parmi les dictionnaires anciens, le verbe *gehir* n'apparaît que dans Cotgrave (1611) et dans *le Complément* de Barré (1842). Nous remarquons que, dans les deux cas, le sens n'est pas celui du texte, mais semble avoir subi une spécialisation, dans le domaine de la torture²⁶¹.

L'exemple suivant témoigne de l'obsolescence du verbe *musser*, signifiant généralement 'cacher, dissimuler'. Ce verbe est employé une seule fois dans la *Résurrection* et remplacé dans la version imprimée à partir de H (Alain Lotrian 1540). Au v. 31362, il apparaît en emploi pronominal et, comme c'est souvent le cas, en itération synonymique avec *celer* (« [...] se muce et celle »). Dans H, I et L *musser* est remplacé par *cache* (« [...] se cache et celle »), qui permet la conservation du sémantisme originel mais brise le mètre.

Manuscrits

Saint Mathieu Nous ne savons. | Ame de nous n'en est expert²⁶² : | a celluy qu'il veult il s'appert²⁶³ | et aux aultres se muce et celle.

Éd. Jodogne v. 31359-62

Éditions (sauf H, I, L)

Sainct Mathieu Nous ne sçavons. | Ame de nous n'en est expert : | a celuy qui veult il s'appert | et aux autre ce musse et celle.

H, I, L

S. Mathieu Nous ne sçavons. | Ame de nous n'en est expert : | a celuy qu'il veult il se apert | et aux autres cache et celle.

Exemple n° 135

Le caractère désuet du verbe *musser* – parfois employé sous forme de participe passé à valeur adjectivale dans des binômes synonymiques du type *mucié et celé* – entraîne souvent sa disparition lors du passage à l'imprimé d'un texte médiéval, en vers ou en prose. La consultation de la base *Frantext* montre qu'il peut toutefois être conservé au cours du XVI^e siècle, notamment chez Rabelais, qui essaye de récréer un « vulgaire illustre » à travers l'emploi de termes archaïques ou archaïsants (Cifarelli 2019 : 33).

Comme le montrent les graphiques ci-dessous²⁶⁴, *musser* apparaît davantage dans les textes de MF et, en particulier, au XIV^e siècle. De manière sporadique, il sera encore attesté en FPréclass ; la dernière occurrence de ce verbe est signalée dans Frantext 2020 chez Jean-Pierre Camus.

f) *Homélie des États généraux* 1615 La calomnie, ce dragon roux, qui empesche tant d'esprits de produire au public le part de leurs
Jean-Pierre Camus

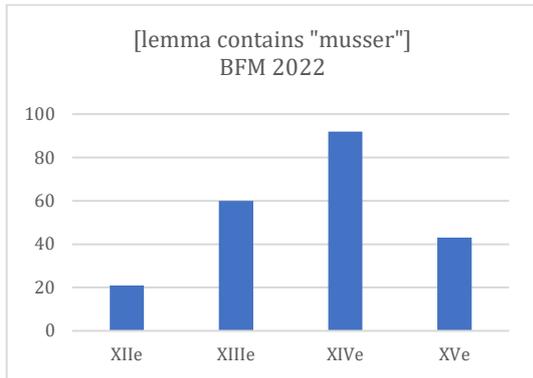
²⁶¹ Cf. Cotgrave, 1611 : « To racke; to wring out a confession by extreame torture » ; Barré, 1842 : « Avouer à la suite des tortures. // Confesser, en général ».

²⁶² Ms. D : « N'y m'est expert ».

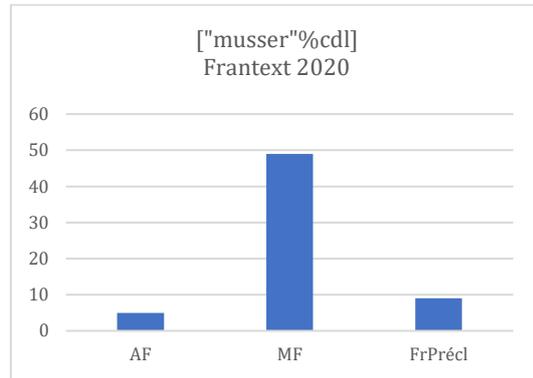
²⁶³ Ms. C : « Il s'apert »

²⁶⁴ Dans Frantext 2020 nous avons testé les graphies suivantes : « musser », « mucyer », « mussier », « mucer », « muscier », « musier », « mucher », « muchier », « mucher », « munsser », « mouchier ».

conceptions et qui les fait musser dans le desert du silence [...]



Graphique n° 53



Graphique n° 54

Le dernier exemple témoigne de la disparition du verbe *a(d)vertir* (< lat. AVERTERE), employé en AF et MF au sens de 'détourner'. D'après les historiens de la langue, l'homonymie avec *avertir* (< lat. ADVERTERE) aurait « entraîné la disparition au début du 16^e s. de *a(d)vertir* '(se) détourner', qui pour l'essentiel restait confiné dans la littérature religieuse ou édifiante, au profit de *a(d)vertir* 'tourner vers ; faire attention, considérer ; s'apercevoir' dont la vitalité et la productivité étaient plus importantes » (FEW 25, 1221b).

Dans la *Résurrection*, la seule occurrence de *advertir*, tirée de la scène du procès de Joseph d'Arimathie, est contenue au v. 27729 : au sein du conseil des Juifs, Naason suggère d'enfermer Joseph dans la prison pour l'empêcher de méfaire (« Pour mieulx advertir ses malices »). Le verbe *advertir* est alors remplacé, d'abord dans le ms. D, puis dans les éditions, par *avérir*²⁶⁵ et *connaître*, qui modifient néanmoins le sens de la leçon originelle.

Mss. A, B, C

Naason Pour mieulx advertir ses malices | dont il y puet avoir foison²⁶⁶, | il soit mis en bonne prison [...]

Éd. Jodogne v. 27729-31

Ms. D

Naason Pour mieulx adverir ses malices | dont il y puet avoir foison, | il soit mis en bonne prison [...]

Éditions

Naason Pour mieulx congnoistre ces malices | dont il y peult avoir foison, | il soit mis en bonne prison [...]

Exemple n° 136

L'exemple de *advertir* montre que la *varia lectio* des textes médiévaux, en mettant en lumière d'éventuels faits de langue en cours, peut non seulement permettre aux diachroniciens de repérer les éléments linguistiques qui sont en train de subir une modification – et donc de proposer une explication pour certains phénomènes évolutifs – mais également les autoriser à corroborer, le cas échéant, des théories déjà établies.

c. Formes adjectivales

Notre premier exemple témoigne de la substitution de l'adjectif *eschars*, contenu deux fois dans la *Résurrection* (v. 31049 et 32390) avec le sens de 'chiche' et 'petit' (Jodogne 1983 : 395).

²⁶⁵ Cf. DMF 2020 : *avérir*, verbe I. – Empl. trans. A. – *Avérir* qqc. 1. 'Reconnaître qqc. pour vrai, pour réel ; prouver la réalité de qqc.'

²⁶⁶ Ms. C « avoir a foison »

Parmi les dictionnaires anciens, Estienne (1549), Nicot (1606) et Cotgrave (1616) retiennent le mot *eschars* ; il apparaît également dans le *Dictionnaire* de Furetière (1690) et dans les deux premières éditions du *Dictionnaire de l'Académie française* (1694 et 1718), qui nous informent pourtant que ce terme est « vieux ».

Dans l'extrait ci-dessous, tiré de la scène des pèlerins d'Emmaüs, Cléophas offre trois deniers à l'hôte qui a servi le repas, en se disant prêt à modifier le montant si on ne le juge pas suffisant. Comme nous pouvons l'observer, dans les éditions l'adjectif « eschars » est supprimé ; les éditeurs remanient entièrement la leçon manuscrite en éliminant la proposition hypothétique au v. 31049 et transformant la principale au v. 31050 en une proposition conjonctive introduite par « car ».

Manuscrits

Cléophas [...] Vela troys deniers de Scezar | et, se le taux est trop eschar, | nous sommes prestz de²⁶⁷ l'amender.

Éd. Jodogne v. 31048-50

Éditions

Saint Pierre [...] Vela²⁶⁸ trois deniers de Cesar. | Ne vous souciez de ce, car | nous sommes pres [sic] de l'amender.

Exemple n° 137

Au contraire, dans ce deuxième exemple, l'adjectif ne se trouve pas en fin de vers et les éditions peuvent le remplacer aisément avec « petis ».

Manuscrits

Nostre Dame Pierre, c'est tres bien mon entente : | les biens moult²⁶⁹ eschars y seront | quant bien ne me contemperont, | je ne quiers pas grant menagerie²⁷⁰.

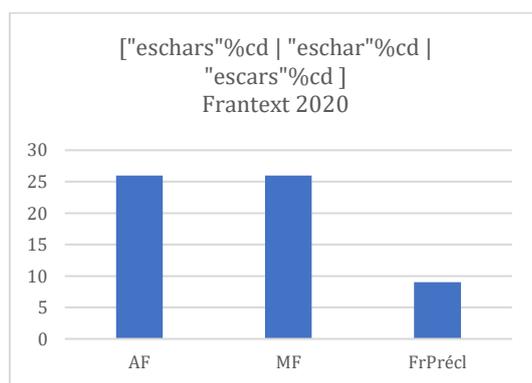
Éd. Jodogne v. 32389-392

Éditions

Nostre Dame Las, Pierre, c'est bien mon entente : | les biens moult petis y seront | quant bien ne me contenteront, | je ne quiers pas grant menagerie.

Exemple n° 138

Les données disponibles dans Frantext 2020 confirment une baisse d'emploi de cet adjectif – parfois substantivé – au tournant du XV^e siècle.



Graphique n° 55

²⁶⁷ Ms. A « pres de ».

²⁶⁸ H « Voyla ».

²⁶⁹ Ms. C « bien ».

²⁷⁰ Ms. A « peu me souffit, je vous affie ».

Nous remarquons en outre qu'en FPréclass la plupart des occurrences relevées est contenue dans *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs* d'Olivier de Serres (1603) où *eschars* définit toujours les substantifs *pays* (cf. g) et *lieu* (cf. h) et est suivi d'une préposition – *en* ou *de* ; dans ce texte, il pourrait être traduit par 'pauvre en'.

- | | | | |
|----|--|------|--|
| g) | <i>Le Théâtre d'agriculture
et mesnage des champs</i>
Olivier de Serres | 1603 | Si vous estes en pays <u>eschars</u> de bois et d'herbages [...] |
| h) | <i>Le Théâtre d'agriculture
et mesnage des champs</i>
Olivier de Serres | 1603 | Si la mère de famille est en lieu <u>eschars</u> en lins et chanvres [...] |

Sur la base des variantes relevés dans le texte de la *Résurrection*, des informations contenues dans les outils de lexicographie et des données disponibles dans Frantext 2020, il nous semble alors possible de suggérer que cet adjectif était considéré désuet au tournant du XV^e siècle, mais que son utilisation, bien que dans des contextes de plus en plus restreints, était encore possible.

Le cas de figure suivant rend compte quant à lui de l'obsolescence de l'adjectif *enterine*, employé une fois dans la *Résurrection*, où il signifie 'sans réserve' (Jodogne 1983 : 394). Dans les imprimés, au v. 32965 cet adjectif – qui définit ici le substantif *joye* – est remplacé par une subordonnée relative régie par le verbe *finer* (« joye enterine » > « joye qui ne fine »).

Manuscrits

Nostrre Dame Adieu, Jhesucrist, mon cher filz,| vous allez en gloire divine | dont parfaite joye enterine | demaine plus qu'oncques²⁷¹ ne feis.

Éd. Jodogne v. 32963-66

Éditions

Nostrre Dame Adieu, Jesuchrist, mon cher filz | vous allez en gloire divine | dont parfaite joye qui ne fine | demaine plus que oncques ne feis.

Exemple n° 139

Le dépouillement de Frantext 2020 nous invite à postuler qu'à partir du début du XV^e siècle l'adjectif *enterin*²⁷² - *enterine* au féminin – n'était plus guère employé. En effet, d'après ce corpus, la dernière attestation de l'adjectif masculin est contenue dans *Les Lays* de Guillaume de Machaut (1377) (cf. exemple i), alors que celle de l'adjectif féminin apparaît dans l'*Epistre de la prison de vie humaine* de Christine de Pizan (1416) (cf. exemple j).

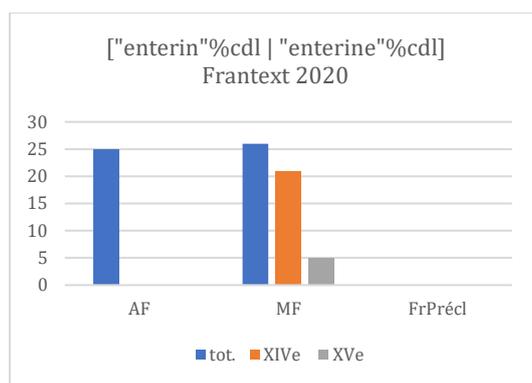
- | | | | |
|----|--|------|---|
| i) | <i>Les Lays</i>
Guillaume de Machaut | 1377 | Eins aies le cuer enclin à leessee et t'i deportte Et conforte, Ou autrement je suis morte. Tant t'aim de cuer <u>enterin</u> . |
| j) | <i>Epistre de la prison de vie
humaine</i>
Christine de Pizan | 1416 | [...] si comme bonté et sainteté, <u>enterine</u> doctrine, paix, verité, justice, raison, force, liberalité [...] |

Comme le graphique ci-dessous le montre, on enregistre une baisse d'occurrence importante bien avant le tournant du XV^e siècle²⁷³ ; il n'est donc nullement étonnant que l'adjectif *enterine* soit remplacé dans les éditions.

²⁷¹ Ms. B « que qu'oncques ».

²⁷² Dans nos relevés, nous avons pensé à distinguer l'adjectif *enterin* – parfois graphié « anterin » – des dérivés du verbe *entériner*, employé plutôt au sens d'accomplir' mais très fréquent, dans les chartes.

²⁷³ Dans la BFM 2022 nous ne relevons que six occurrences de cet adjectif – graphié « anterine » – dans le sous-corpus du XII^e siècle.



Graphique n° 56

Parmi les dictionnaires modernes, seulement Barré nous offre la définition de ce mot (« entier, pur, droit ») dans son *Complément* (1842). Il appartient désormais à la vieille langue.

Les deux cas de figure suivants rendent compte de la substitution de l'adjectif *maleuré*²⁷⁴, remplacé deux fois sur trois par *malheureux* dans le texte de la *Résurrection*²⁷⁵. Au v. 30273 (cf. exemple n° 140) et au v. 29163 (cf. exemple n° 141) « maleuré », qui précède le substantif « homme », est remplacé par « malheureux » sans trop de difficulté : l'adjectif ne se trouve jamais à la rime et les deux formes comptent trois syllabes chacune.

Manuscrits

Caÿphe [...] et que des disciples grant somme | de Jhesus, ce maleuré homme,
| se sont sur la nuyt assemblé [...]

Éd. Jodogne v. 30272-274

Ms. A

Caÿphe [...] et que des disciples grant somme | de Jhesus, ce malheureux
homme | s'ont voulu de nuyt assembler [...]

Éditions

Caÿphe [...] et que des disciples grant somme | de Jesus, ce malheureux
homme, | se sont tous voulus assembler [...]

Exemple n° 140

Nous remarquons pourtant que, si dans l'exemple n° 140 cette modification est déjà présente dans le ms. A et qu'elle se retrouve dans toutes les éditions, dans le cas de figure suivant les imprimés n'éliminent la forme désuète qu'à partir de F2 (Alain Lotrian s.d.).

Manuscrits

Ascanius Ha, meschant homme recrèant²⁷⁶ | que je suis et maleuré²⁷⁷ homme !

Éd. Jodogne v. 29163-164

A1, A2, B, C1, C2, D, E1, F1

Ascanius Ha ha²⁷⁸, meschant homme recrèant | que je suis et malheureux homme !

F2, G, H, I, L

Ascanius Ha, meschant homme recrèant²⁷⁹ | que je suis et malheureux homme !

Exemple n° 141

²⁷⁴ Cf. DMF 2020 : *malheuré*, adj. 'infortuné, malheureux'.

²⁷⁵ Les éditions conservent une occurrence de l'adjectif féminin *maleuree* au v. 30518 (« Mais ma maleuree pensee »). Nous remarquons pourtant que, dans ce cas, ce sont les manuscrits tardif A, C, D qui, comme les éditions, contiennent la forme ancienne ; le ms. B contient « maleureuse ».

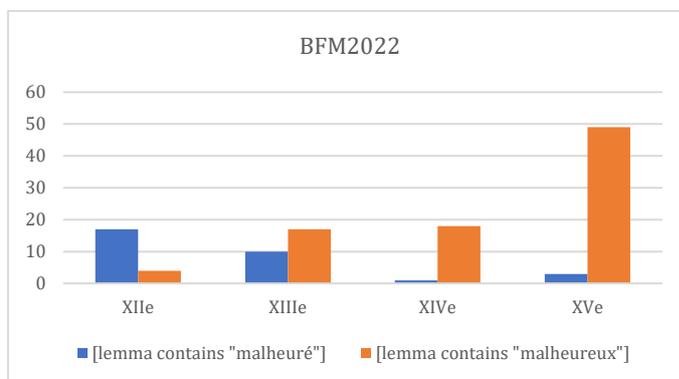
²⁷⁶ Ms. C « homme mescreant ».

²⁷⁷ Ms. D « suis ung maleuré ».

²⁷⁸ F1 « Ha ».

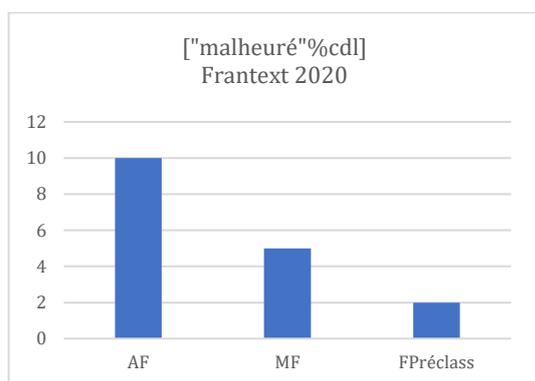
²⁷⁹ H, I, L « mescreant ».

Cela signifie sans doute qu’au tournant du XV^e siècle la forme ancienne pouvait encore être admise, mais qu’elle sera considérée archaïque vers le milieu du siècle. Le dépouillement de la BFM 2022 montre cependant que l’adjectif *malheureux* – parfois utilisé en emploi substantivé – est, déjà au XIII^e siècle, plus courant que *maleuré*.

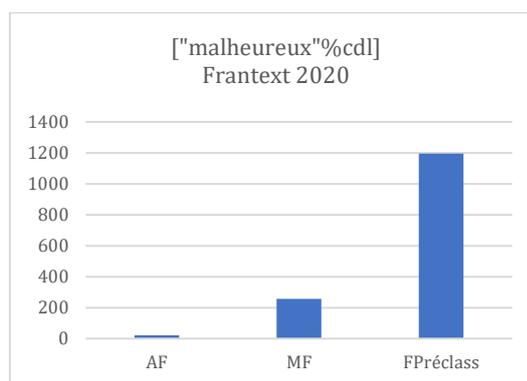


Graphique n° 57

Dans Frantext 2020 l’écart entre les deux adjectifs est écrasant : nous relevons dix occurrences de *malheuré*²⁸⁰ en AF, cinq en MF et deux en FPréclass (cf. graphique n° 58), mais vingt-deux occurrences de *malheureux*²⁸¹ en AF, deux cent cinquante-sept en MF et mille cent quatre-vingt-seize en FPréclass (cf. graphique n° 59).



Graphique n° 58



Graphique n° 59

La dernière attestation de *malheuré* apparaît, d’après Frantext 2020, dans la *Tragédie de la reine d’Ecosse* de Antoine de Montchrestien, où l’emploi de cet adjectif – désormais désuet – est sans doute motivé par les besoins de la rime (*desesperé : malheuré*) et par le genre du texte.

k) *Tragédie de la reine d’Ecosse* 1604 Mais plustost malheureux l’homme desesperé, | qu’un vain espoir du bien rend sans fin malheuré.
Antoine de Montchrestien

Parmi les outils de lexicographie anciens, seulement *Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* de Thomas Corneille (1694) présente une entrée pour cet adjectif, considéré comme un « vieux mot » auquel on préfère « malheureux ». Cette absence d’attestation dans les dictionnaires

²⁸⁰ Dont nous avons recherché les graphies suivantes : « maleuré », « malleuré », « maleouré », « maloré », « maluré », « malouré », « malheuré ».

²⁸¹ Dont nous avons recherché les graphies suivantes : « maleuros », « maleuroz », « malerous », « maleorus », « maleureux », « malheureux ».

antérieurs nous amène à croire que, conformément à ce que prouvent les corpus numériques, *malheureux* était déjà globalement préféré à *malheuré* en MF, même s'il était encore employé dans certaines situations. Il s'avère à ce propos indispensable de remarquer que cette oscillation d'usage semble être tout particulièrement liée à la valeur polysémique de cet adjectif. D'après le FEW (25, 893a) l'emploi de *malheuré* au sens de 'infortuné' – signification qu'il possède aux v. 29163 et 30273 de la *Résurrection* (Jodogne 1983 : 412) – serait attesté du XIV^e au XVI^e siècle²⁸². Il n'est alors nullement étonnant que les éditions en conservent encore une voire deux occurrences selon les imprimés.

Ce quatrième exemple témoigne de l'obsolescence de l'adjectif *esperitable*, contenu au v. 29455 dans les mss. B, C et D et dans les éditions jusqu'à G. Comme nous pouvons l'observer, le ms. A remplace cet adjectif par « pardurable » et les éditions – à partir de H – par « charitable ».

Mss. B, C, D

Saint Pierre O Dieu, mon pere esperitable [...]

Éd. Jodogne v. 29455

Ms. A

Saint Pierre O Dieu, mon pere pardurable [...]

Éditions (sauf H, I, L)

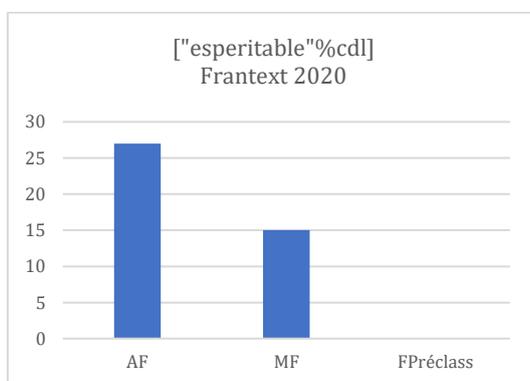
Saint Pierre O Dieu, mon pere esperitable [...]

H, I, L

S. Pierre O Dieu, mon pere charitable [...]

Exemple n° 142

Dans Frantext 2020, nous relevons vingt-sept occurrences de *esperitable*²⁸³ en AF et quinze en MF ; aucune occurrence n'est attestée en FPréclass²⁸⁴. Comme dans l'exemple contenu dans la *Résurrection*, ces attestations suivent très souvent les substantifs *Dieu* et *père* ; *esperitable* peut d'ailleurs être employé en fonction d'épithète et participer à la qualification de « Dieu, Jésus ou la Vierge » (FEW 12, 193a).



Graphique n° 60

La singularité de *esperitable*, qui était évidemment employé dans des contextes restreints, est également attestée par les outils de lexicographie modernes. D'après le FEW, l'emploi de ce mot serait limité aux XII-XIV^e siècle (FEW 12, 193a) ; en effet, il n'apparaît pas dans le *Dictionnaire* d'Huguet mais il est présent dans le *Complément* de Barré, qui le définit comme un terme vieilli.

Nous pouvons alors supposer que ce mot était entré, à partir de la moitié du XV^e siècle, dans une phase d'obsolescence. C'est sans doute pour cela que, dans les ms. A et dans les éditions

²⁸² Au contraire, le FEW suggère que cet adjectif, au sens de 'méchant, vil, méprisable, cruel' n'aurait pas été employé au-delà du XIV^e siècle.

²⁸³ Parfois graphié « espiritale ».

²⁸⁴ La BFM 2022 n'atteste quant à elle que trois occurrences de cet adjectif, toutes en AF.

tardives, cet adjectif a fait l'objet d'une modification. Le copiste du ms. A – qui date du 22 février 1473 – et le remanieur au service de Lotrian en 1540 se montrent à plusieurs reprises particulièrement attentifs à la langue du texte de Gréban : il n'est alors pas invraisemblable d'imaginer que ce mot, même après plusieurs années, ait fait l'objet d'une substitution en fonction de son caractère désuet. Dans une étude comme la nôtre, il est en effet toujours nécessaire de prendre en compte le degré d'intervention des copistes et des compositeurs avant d'avancer des hypothèses quant à l'évolution de certains éléments linguistiques. En d'autres mots, le fait que les éditions précédant 1540 conservent l'adjectif *esperitable* ne signifie pas forcément que ce terme était encore courant, mais plutôt que les correcteurs chargés de préparer le texte étaient moins sensibles que celui de H.

d. Formes adverbiales

L'exemple suivant concerne l'adverbe *espoir* qui, d'après Gougenheim, était encore attesté au début du XVI^e siècle avec le sens de 'peut-être' ([1951] 1994 : 213). Huguet l'inclut dans son *Dictionnaire*, mais *espoir* était décrit uniquement en tant que substantif par Nicot, Cotgrave, Richelet et Furetière. Dans la *Résurrection*, nous relevons deux occurrences de cet adverbe ; elles seront toute les deux supprimées au fil des impressions.

Ce premier cas de figure reprend un extrait que nous avons déjà commenté plus haut. Pilate – en discutant avec ses soldats – traite ses détracteurs de vilains. À la fin du v. 32251, les mss. A, B et C contiennent « espoir » dans une incise. Le ms. D, tardif, remplace cet adverbe avec la locution « sans pouvoir », alors que les éditions remanient davantage le vers (« Se sont des gens de petit savoir »).

Mss. A, B, C

Pylate [...] Se sont ces menus gens, espoir, | gens de commung, gent populaire
Éd. Jodogne v. 32251-52

Ms. D

Pylate [...] Se sont menus gens, sans pouvoir, | gens de commung, gent populaire [...]

Éditions

Pilate [...] Se sont gens de petit savoir, | gent commun, gent populaire [...]

Exemple n° 143

Cette double intervention montre que l'adverbe *espoir*, au tournant du XV^e siècle, était entré dans une phase d'obsolescence. Comme le prouve l'exemple suivant, son emploi aurait été encore admis dans les premières décennies du XVI^e siècle, mais rejeté après.

C'est en effet au v. 30203 que le compositeur de H complète le travail entrepris par ses prédécesseurs et supprime la dernière occurrence d'*espoir* au sens de 'peut-être'. Encore une fois, il est fait référence au peuple mais, ici, c'est Jéroboam qui parle : au sein du conseil des Juifs, il commente les propositions de Jonathan – qui suggère de corrompre ou de tuer les gardiens du sépulcre pour éviter que la nouvelle de la résurrection de Jésus ne se répande²⁸⁵ – et, entre autres, avoue son inquiétude à l'égard d'une possible insurrection populaire.

Comme nous pouvons l'observer, les éditions conservent presque toutes *espoir*. Au contraire, le sous-groupe β^2 remanie le v. 30203 en supprimant l'adverbe et en faisant précéder le syntagme « le peuple menu » de l'adjectif « tout ». Nous remarquons que, afin de permettre le respect de la rime (*revenu* : *menu*), cette modification entraîne également le remaniement du vers précédent (« sans seigneurie et sans revenu »).

²⁸⁵ Cf. v. 30163-30172.

Manuscripts

Jheroboam [...] ainsi demourans²⁸⁶ en l'arriere²⁸⁷, | sans seigneurie et sans pouoir.
| Mais, pis, le menu peuple²⁸⁸, espoir | encontre nous s'elesvera²⁸⁹ [...]

Éd. Jodogne vv. 30200-04

Éditions (sauf H, I)

Jeroboan [...] ainsi demourons en arriere²⁹⁰, | sans seigneurie²⁹¹ et sans pouoir.
| Mais, pis, le menu peuple, espoir | encontre nous se drecera [...]

H, I

Jeroboam [...] ainsi demourrons en arriere, | sans seigneur et sans revenu. | Mais,
pis, tout le peuple menu | encontre nous se dressera [...]

Exemple n° 145

L'élimination de l'adverbe *espoir* dans les imprimés atteste, nous semble-t-il, de sa disparition au cours du XVI^e siècle.

3.5.2. Changement de sens

Comme le soulignent des études récentes (François 2020 : 59-61), il est possible de distinguer trois types de changement de sens²⁹² : le changement additif, qui détermine une constitution ou une expansion de la polysémie lexicale ; le changement soustractif, qui en détermine une contraction – partielle ou totale ; le changement substitutif, qui en détermine une recomposition. Si, comme nous l'avons souligné plus haut, les enquêtes de sémantique lexicale historique se sont pendant longtemps davantage penchées sur l'étude des changements additifs, c'est aussi parce que la détection des expansions dans l'évolution d'un mot s'est révélé une tâche plus aisée par rapport à la datation de sa contraction :

Dater la contraction d'une polysémie, c'est-à-dire l'éventail des sens véhiculés par le vocable en raison de la désuétude d'un de ses sens, est beaucoup plus délicat. Seul le classement sémantique de toutes les occurrences d'un vocable dans une base de données lexicales telle que Frantext peut mettre en évidence la diminution de la proportion des occurrences véhiculant tel ou tel sens au fil des siècles.

(François 2021a : 642)

Pour les linguistes diachroniciens, le travail sur les données mises à disposition par une base telle que Frantext 2020 ou la BFM 2022 est sans aucun doute indispensable à l'étude de la polysémie évolutive des mots à partir du Moyen Âge ; nous croyons pourtant que, comme pour les autres domaines de la langue – morphosyntaxe et phonographie, par exemple –, une analyse philologique et linguistique fine de différents témoins d'un même texte – surtout pour les époques plus reculées, qui ne sont pas suffisamment représentées dans les corpus numérisés – peut permettre une meilleure appréhension de certains phénomènes du changement linguistique.

Comme les études de lexicologie quantitative, qui nous offrent un nombre considérable d'exemples et nous permettent de visualiser des faisceaux de variance dans le *continuum* de l'histoire de la langue, les enquêtes qualitatives peuvent contribuer à la datation des changements linguistiques. En outre, elles peuvent être utiles à la délimitation de contextes résistants à l'évolution, comme cela a déjà été montré ici à travers le cas des démonstratifs (*cf.* 3.3). Dans les

²⁸⁶ Mss. A, D « demourrons ».

²⁸⁷ Ms. D « en arriere ».

²⁸⁸ Le ms. D omet « peuple ».

²⁸⁹ Ms. D « se dressera ».

²⁹⁰ E1, F2 « derriere ».

²⁹¹ C1, C2, D, E1, F2, G, I « seigneur ».

²⁹² Dans son étude, François envisage ces trois changements à partir de deux points de vue différents, celui de la représentation et celui du vocable ; ici, nous nous contenterons ici de ne prendre en considération que le second.

lignes qui suivent nous essayerons de mettre en lumière l'apport, par voie indirecte, des études philologiques aux travaux de sémantiques diachronique, et *vice versa*.

a. Changement de sens substitutif

La *varia lectio* de la *Résurrection* nous offre un exemple de changement de sens substitutif concernant le substantif *emprise*, employé une fois au v. 27641 au sens de 'acte' (Jodogne 1983 : 392).

Manuscrits

Ysacar [...] et ne sont²⁹³ pas choses licites²⁹⁴ | a luy qui tant se loue et prise | de commectre une telle²⁹⁵ emprise, | se n'est par le congé de nous.

Éd. Jodogne v. 27639-62

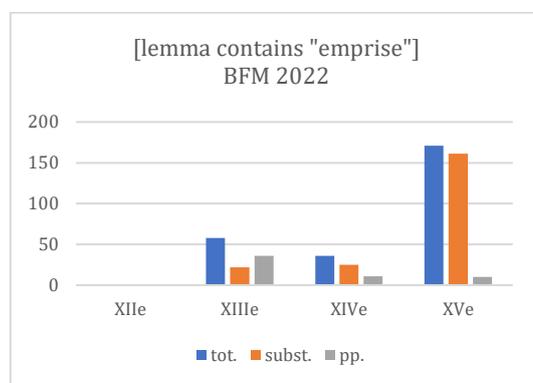
Comme nous pouvons l'observer, *emprise* est remplacé dans les imprimés par *entreprinse*, modification qui entraîne la suppression de l'article indéfini féminin *une*.

Éditions

Ysacar [...] et ne sont pas²⁹⁶ choses licites | a luy qui tant se loue et prise | de commettre telle entreprinse, | se n'est par le congé de nous.

Exemple n° 146

La consultation de la BFM 2022 nous permet à ce propos de remarquer une inversion de tendance dans l'emploi de ce mot au passage du XIII^e au XIV^e siècle, mais surtout du XIV^e au XV^e siècle ; dans un premier moment, la plupart des occurrences d'*emprise* relèvent d'un emploi féminin du participe passé du verbe *emprendre*, alors qu'on enregistre, par la suite, une hausse considérable de son emploi en tant que substantif.



Graphique n° 61

C'est pour cette raison que nous avons suggéré de chercher la cause de cette variante dans un changement de sens et non dans une disparition. La base Frantext 2022 atteste de l'emploi d'*emprise* jusqu'au français contemporain et ce mot est d'ailleurs répertoriés dans le TLFi²⁹⁷. En AF et MF le substantif *emprise* était polysémique et signifiait principalement 'projet, action' mais

²⁹³ Ms. A « ce ne sont ».

²⁹⁴ Ms. A « choses petites ».

²⁹⁵ Ms. C « ung tel ».

²⁹⁶ C1, C2, D. E1, F2, G, L « pas » omis ; H, I « point ».

²⁹⁷ Cf. TLFi : *emprise*, subst. fém. – Vieux A. – hist. féod. 'entreprise, prouesse chevaleresque' B. – droit 'emprise de terrain' IL. – P. ext. et p. croisement sém. avec *empire*, *empreinte*; *cour*. A. – Ascendant intellectuel ou moral exercé par quelqu'un ou quelque chose sur un individu. B. – Plus rare. Domination physique.

aussi, par métonymie, ‘esprit d’entreprise’, ‘vaillance’ et ‘caractère’²⁹⁸. Comme l’indique Littré, il s’agissait d’un ancien terme militaire renvoyant à l’univers guerrier médiéval. Pour ce qui est de son étymologie, il lie ce mot à « empris, participe d’emprendre, usité au lieu d’entreprendre ».

La substitution d’*emprise* avec *entreprise* semble d’ailleurs être liée à celle du verbe *emprendre*, remplacé par *entreprendre* par analogie avec les verbes en *-entre*²⁹⁹. Contrairement à *emprendre*, qui fait l’objet d’une disparition³⁰⁰, le substantif *emprise* fait l’objet d’une fluctuation dans sa polysémie et il semble subir une altération sémantique. Il nous paraît plausible de supposer un lien entre l’idée de ‘attaque, assaut’ et celle de ‘envahissement, mainmise’ attestée dans la huitième édition du *Dictionnaire de l’Académie française*³⁰¹ ; ce glissement semble être également dû à un croisement sémantique avec les substantifs *empire* et *empreinte*. Il ne s’agit là cependant que d’une hypothèse, qui serait à vérifier à travers une enquête lexicographique poussée, qui prendrait en compte la période qui va du FClass au FContemporain.

L’analyse des différentes étapes qui ont provoqué un changement de sens du mot *emprise* dépasse cependant l’intérêt de notre étude ; celle-ci vise plutôt à souligner que les choix des imprimeurs, comme ceux de certains copistes, se justifient souvent à partir d’un changement linguistique en cours. À ce propos, même si l’identification de la cause de la variance n’est pas toujours aisée, nous pouvons affirmer que, dans la plupart des cas, enquêtes qualitatives et quantitatives se corroborent mutuellement. Les études philologiques sur les textes imprimés, souvent soumis à une révision linguistique de la part des éditeurs, nous permettent de déceler les éléments qui font l’objet d’une modification, et d’identifier avec une plus grande précision le moment où cette modification a lieu. Le fait de pouvoir dater, sinon les éditions, du moins la période d’activité de tel ou tel atelier nous aide ainsi à proposer une chronologie plus fiable de certains phénomènes linguistiques.

b. Changement de sens soustractif

Parmi les cas de lexèmes qui ont subi une restriction de sens nous retrouvons le verbe *louer*. En AF et MF ce verbe pouvait, suivi de la conjonction de subordination *que*, signifier ‘conseiller’. Nous remarquons que, dans les éditions de la *Résurrection*, lorsqu’il est employé dans ce sens, *louer* est systématiquement remplacé. Les six exemples suivants témoignent de sa substitution.

Le premier cas de figure est tiré de la scène qui voit les soldats gardant le sépulcre discuter à propos d’une possible embuscade de la part des disciples de Jésus. Ascanius, après avoir fait le tour du monument avec ses compagnons, propose de prendre un peu de repos. Au v. 28701, les manuscrits conservent le verbe *louer*, conjugué à la P1 du présent de l’indicatif, dans le sens ‘conseiller’ (« mais je loz que nous reposons »).

²⁹⁸ Cf. DMF 2020, *ad vocem*.

²⁹⁹ Le cas du mot *emprise* est présenté par Lucence Ing lors du dernier colloque de la SIDF (Munich 2023), où elle suggère deux possibles facteurs afin d’expliquer sa disparition [abstract disponible en ligne : <https://www.romanistik.uni-muenchen.de/colloque-sidf-2023/abstracts/ing.pdf>] : « *emprendre* disparaît au profit de *entreprendre*, a priori par analogie avec les nombreuses formes de verbes en *entre-* qui existent en français médiéval, ce qui suppose un mécanisme d’analogie formelle [...] la forte fréquence d’utilisation du substantif *emprise*, associée à une confusion sémantique possible entre lui et la forme au féminin du participe passé du verbe, les fait entrer concurrence. L’analogie et la concurrence pourraient être vus comme deux facteurs qui affaiblissent le verbe et conduisent à sa disparition ». Nous ne renvoyons ici qu’au premier des deux facteurs car le deuxième ne nous convainc pas complètement : le problème de concurrence qui amènerait à la disparition d’*emprise* est également présent, nous semble-t-il, dans le couple *entreprise* subst. ~ *entreprise* pp. sans que cela n’implique son extinction.

³⁰⁰ Le dernier à répertorier ce verbe semble être Nicot (1606).

³⁰¹ Ce dictionnaire définit également *emprise* comme ‘l’action de prendre des terrains par expropriation’.

Manuscripts

Ascanius Le guetter souvent et menu | nous est le meilleur par raison, | mais je loz que nous reposons | ung tantet après ce travail.

Éd. Jodogne v. 28699-702

C'est dans les deux éditions cycliques que ce verbe est remplacé avec *prier* (« je vous pry que nous reposon »). Cette substitution rend toutefois le vers hypermétrique : l'emploi de *prier* entraîne l'introduction du pronom clitique en fonction d'objet direct (« vous ») et l'ajout d'une syllabe.

A1, A2

Ascanius Le guetter souvent et menu | nous est le meilleur par raison, | mais je vous pry que nous reposon | ung tantet après ce travail.

À partir de l'édition de Jean Trepperel (B), nous remarquons alors dans la complétive la suppression du pronom clitique en fonction de sujet (« nous ») dans le but de restaurer le mètre (« mais je vous pry que reposon »).

Éditions successives

Ascanius Le guetter souvent et menu | nous est le meilleur par raison, | mais je vous pry que reposon³⁰² | ung tantet³⁰³ après ce travail.

Exemple n° 147

Les vers ci-dessous mettent en scène deux des trois Maries (Marie Jacobé et Marie Salomé) ; Marie Magdelaine se dirige vers le tombeau en suivant saint Pierre et saint Jehan, alors que Marie Jacobé et Marie Salomé attendent un peu et décident finalement de se rendre elles aussi au sépulcre. Alors que les mss. B, C et D emploient le verbe *louer* au v. 29277 (« je lo que nous retournons »), le ms. A présente une leçon singulière. Le copiste de A remplace le verbe *louer* avec *conseiller* (« je le conseil ») ; dans un souci de respect de la rime (*veil* : *conseil*), il modifie le v. 29276 et fragmente la première des deux répliques – celle de Marie Jacobé – pour en attribuer un hémistiche à Marie Salomé (« ou voulez vous que nous tournons ? > se vous me croiez. | *Marie Salomé* : Je le veil »). Dans cette nouvelle version, ce n'est donc pas Marie Salomé qui propose de suivre les disciples et de retourner au sépulcre, mais Marie Jacobé.

Mss. B, C, D

Marie Jacoby Chiere seur, nous yrons après ; | ou voulez vous que nous tournons ?
Marie Salomé Seur, je lo que nous retournons | tout bellement après ces hommes [...]

Éd. Jodogne v. 29275-78

Ms. A

Marie Jacoby Chiere seur, nous yrons après ; | se vous me croiez.
Marie Salomé Je le veil.
Marie Jacoby Alons doncques, je le conseil | tout bellement après ces hommes [...]

Dans ce cas, les imprimés conservent globalement la leçon transmise par les mss. B, C et D, mais ils remplacent une nouvelle fois le verbe *louer* avec *prier* (« je vous pry que nous retournons »). Comme nous l'avons déjà souligné pour l'exemple précédent, cette modification comporte également l'introduction du pronom clitique (« vous ») en fonction d'objet direct devant le verbe *prier*, ce qui constitue une erreur au niveau du mètre.

A1, A2, B, C1, C2

Marie Jacob Chere seur irons nous après ; | ou voulez vous que nous tournons ?
Marie Salomé Seur je vous pry que nous retournons | tout bellement après ces hommes [...]

³⁰² F2, G, I, L « je poson ».

³⁰³ H « petit ».

C'est seulement à partir de l'édition de la veuve Trepperel (D)³⁰⁴ que le pronom clitique sujet qui précède le verbe *retourner* (« nous retournons ») est supprimé pour rétablir la mesure du vers.

Éditions successives

*Marie Jacobi*³⁰⁵ Chere seur irons nous³⁰⁶ après ; | ou voulez vous que nous tournons ?
Marie Salomé Seur je vous pry³⁰⁷ que retournons | tout bellement après ces hommes
[...]

Exemple n° 148

Contrairement à d'autres cas de figure, où l'omission du sujet peut être interprétée comme une faute du copiste ou du compositeur, la suppression du pronom clitique au v. 29277 est volontaire. Comme pour l'exemple précédent (v. 28701), cette modification sera en effet maintenue dans toutes les éditions successives, car elle élimine un cas d'hypermétrie.

Dans ce cadre, il nous paraît intéressant de remarquer que l'analyse de ce type de variantes nous permet de définir une échelle de priorités qui justifie les modifications apportées au texte en fonction de l'évolution plus ou moins rapide des différents niveaux de la langue. Globalement, nous observons que la modernisation des mots lexicaux – ou leur modification, lorsque ceux-ci posent un problème quelconque – prime sur celle des mots grammaticaux, et encore plus sur des questions d'ordre syntaxique.

En effet, nous avons montré que la conservation du pronom personnel sujet, quand il est présent, est parfois mise en cause par d'autres changements perçus par les compositeurs comme plus contraignants (cf. 3.4.7). Les choix des imprimeurs doivent alors être toujours interprétés au regard des contraintes diverses et variées qui peuvent jouer un rôle dans l'établissement du texte.

Les deux exemples suivants témoignent quant à eux de la substitution du verbe *louer* – toujours dans le sens de 'conseiller' – avec *dire*, qui ne permet pourtant pas de conserver exactement le sémantisme originel. Le cas de figure ci-dessous est tiré des vers qui mettent en scène les apôtres : après avoir assisté à l'ascension de Jésus au paradis, saint Mathias propose de retourner à l'*hostel*. Comme nous pouvons l'observer, *louer* est remplacé dans les éditions avec le verbe *dire* ; la modification se fait sans problèmes car l'élément qui demande une substitution ne se trouve pas à la rime et possède le même nombre de syllabes que l'élément qui le remplace.

Manuscrits

S. Mathias [...] je loz que plus n'y sejourbons, | mais a nostre hostel retournons |
tous ensemble, par bon adviz.

Éd. Jodogne v. 33022-24

Éditions

S. Mathias [...] je dy que plus n'y sejourbons | mais en nostre hostel retournons |
tous ensemble, par bon adviz.

Exemple n° 149

Ce même traitement s'observe au v. 33678 ; là encore, ce n'est que dans les exemplaires imprimés que le verbe *louer* est remplacé, sans demander un remaniement important, avec *dire*.

Manuscrits

Dieu le Pere Mon filz, ainsi sera il fait | si lo que nous en avançon.

Éd. Jodogne v. 33677-78

Éditions

Dieu le Pere Mon filz, ainsi sera il fait | si dis que nous en avançon.

³⁰⁴ Au v. 28701, nous rencontrons cette même modification à partir de l'édition de Jean Trepperel (B).

³⁰⁵ D *Marie Jacob*.

³⁰⁶ F1, F2 et G omettent « nous ».

³⁰⁷ H, I, L « prie ».

Particulièrement intéressant – car il demande un effort plus important de la part des correcteurs – est alors l'exemple suivant, tiré de la scène de l'ascension de Jésus au ciel. Au v. 32616, le verbe *louer* se trouve en fin de vers et son remplacement entraîne la modification de l'octosyllabe qui précède afin d'assurer le respect de la rime (*loz : loz | merveille : conseil*).

Manuscrits

S. Andry Quant la chose bien considere, | se sera ung fait de grant loz.
S. Berthelemy Partons nous de cy, je le loz ; | avansons nous de voyager.

Éd. Jodogne v. 32615-18

Éditions

Saint Andry Quant la chose bien considere, | se sera fait³⁰⁸ de grant merveille.
Saint Barthelemy Partons d'icy je le conseil ; | avansons nous de voyager.

Au v. 32616, dans les éditions, le substantif « loz »³⁰⁹ est remplacé par « merveille » ; au vers suivant, le verbe *louer* conjugué à la P1 du présent de l'indicatif (« je le loz ») est remplacé par le verbe *conseiller* (« je le conseil »). Même dans ce cas, les deux variantes entraînent la suppression d'autres éléments linguistiques pour assurer le respect du mètre : au premier vers, le substantif « merveille » implique l'élimination de l'article indéfini (« ung ») ; au vers suivant, « conseil » requiert la suppression du sujet (« nous »). Il ne s'agirait alors que d'un autre exemple attestant la primauté du lexique sur les mots grammaticaux, même à une époque où l'expression de ces derniers commençait à devenir obligatoire.

Comme pour le cas de figure que nous venons de présenter, dans ce dernier exemple le remplacement du verbe *louer* pose un problème au niveau de la rime. L'extrait suivant, contenu dans l'épisode de la pêche miraculeuse, met en scène les apôtres Jaques d'Alphée et Thomas. Peu avant, saint Jehan révèle à saint Pierre l'identité de l'homme qui leur a donné des indications pour pêcher une grande quantité de poissons ; dès qu'il comprend qu'il s'agit de Jésus, saint Pierre se jette à l'eau et atteint la côte à la nage³¹⁰. Saint Thomas conseille quant à lui de rentrer au port en bateau avec le riche butin³¹¹. Dans les manuscrits le verbe *louer* rime avec le substantif « nou » dans l'expression à *nou*³¹² ; le remplacement de « je le lo » avec le syntagme « jusques a bort » entraîne alors également la modification du v. 31708, où « port » se substitue à « nou ».

Manuscrits

S. Jaque Alphey [...] quand il ne nous peult³¹³ pas actendre | que nous l'eussions mené a nou³¹⁴.
S. Thomas Nageons au bateau, je le lo,³¹⁵ | et enmenons³¹⁶ nostre maree.

Éd. Jodogne v. 31709-12

Éditions

Saint Jaques minor [...] quant il ne nous peult pas attendre | que nous l'eussion mené a port.
Saint Thomas Nageons au bateau jusques a bort, | et emmenons nostre maree.

³⁰⁸ A1, A2 « ung fait ».

³⁰⁹ Cf. DMF 2020 : *los*, subst. masc. B. – 'Réputation' 2. [D'une chose] 'Réputation' – *Grand los*.

³¹⁰ Cf. v. 31697-31706.

³¹¹ Cf. Jean 21, 7-8 : « Le disciples que Jésus aimait dit alors à Pierre : « C'est le Seigneur ! » Dès qu'il eut entendu que c'était le Seigneur, Simon Pierre ceignit un vêtement, car il était nu, et il se jeta à la mer. Les autres disciples revinrent avec la barque, en tirant le filet plein de poissons : ils n'étaient pas bien loin de la rive, à deux cents coudées environ. »

³¹² Cf. DMF 2020 : *noe*, subst. fém. A. – 'Action de nager, nage' - *A noe*. 'À la nage'.

³¹³ Ms. A « nous veult ».

³¹⁴ Ms. A « no » ; ms. C « a vou » ; ms. D « alouz ».

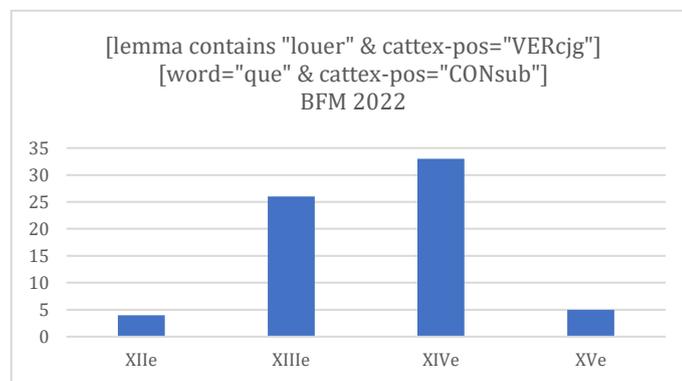
³¹⁵ Ms. C « le lou ».

³¹⁶ Mss. A, C « amenons ».

Nous remarquons alors que, contrairement à l'exemple précédent dans lequel le sens originel était conservé, ce dernier cas de figure élimine non seulement toute référence à l'idée de conseil véhiculée d'abord par *louer* puis par *conseiller*, mais aussi au fait que saint Pierre nage jusqu'au rivage.

Comme les exemples que nous venons de commenter le suggèrent, au début du XVI^e siècle, le verbe *louer* ne pouvait plus signifier 'conseiller'. Les variantes manuscrites analysées nous amènent à penser que ce changement sémantique avait commencé vers la fin du XV^e siècle. On notera que, bien que dans un seul cas – sur six totaux –, le ms. A présente une variante apte à remplacer ce verbe. La consultation de la BFM 2022 nous permet d'ailleurs de constater une baisse dans l'emploi du verbe *louer* au sens de 'conseiller', dès le tournant du XV^e siècle. Comme le montre le graphique ci-dessous, parmi les cinq occurrences de *louer* conjugué et suivi de la conjonction de subordination *que* relevées dans 'XVe', quatre se retrouvent dans *Ponthus et Sidoine*, roman relevant du tout début du siècle. La dernière occurrence semble attestée chez Antoine de la Sale.

l) *Jehan de Saintré* 1456 Et pour mieulz nous acquicter et faire noz devoirs, je
Antoine de la Sale loe que chascun voit a sa dame [...]



Graphique n° 62

Nous observons, encore une fois, que les enquêtes qualitatives et quantitatives s'avèrent complémentaires : le fait que le ms. A remplace *louer* dans une de ses occurrences montre que l'un des sémantismes de ce verbe pouvait être entré dans une phase d'obsolescence, conformément à ce que prouvent les données disponibles dans la BFM 2022 ; le fait que les éditions suppriment systématiquement ce verbe nous fait penser que cette phase d'obsolescence pouvait être désormais terminée au tournant du XV^e siècle.

Les données mises à disposition par les dictionnaires anciens et modernes confirmeraient d'ailleurs cette hypothèse. Sauf erreur de notre part, le seul dictionnaire à rendre compte de l'emploi de *louer* au sens de 'conseiller', dans la période concernée, serait celui de Huguot, qui, dans un bon nombre d'autres cas, signale des termes ou des significations n'étant plus attestés par les corpus à partir du XVI^e siècle. Chez Estienne (1549) et Nicot (1606) le verbe *louer* ne conserve d'ailleurs plus que deux acceptions principales, selon que cette forme soit issue du latin LAUDARE ('faire l'éloge de qqn') ou LOCARE ('donner en location a qqn'). Seul Barré signale, dans son *Complément*, que ce verbe pouvait signifier 'conseiller', mais qu'il s'agit d'un emploi vieilli.

Les exemples que nous avons analysés suggèrent clairement que le verbe *louer* ne pouvait plus être employé au sens de 'conseiller' au tournant du XV^e siècle. Il est donc probable que ce soit à peu près entre 1450 et 1500 que ce verbe a fait l'objet d'un rétrécissement sémantique.

Les deux cas de figure suivants témoignent quant à eux du remplacement du verbe *comprendre* en emploi pronominal au sens de ‘avoir l’intention de faire qqc’³¹⁷. En effet, nous savons qu’en MF *comprendre* pouvait faire référence, certes rarement³¹⁸, à l’idée de conception et de dessein ; cette possibilité semble pourtant disparaître au cours du temps.

Sauf erreur de notre part, aucun des dictionnaires anciens que nous avons consultés n’atteste de cet emploi spécifique ; parmi les outils de lexicologie modernes, en plus du DMF 2022, seuls le *Dictionnaire* de Godefroy (2, 213) et le FEW (2, 988)³¹⁹ signalent cet usage particulier. Ce dernier explique d’ailleurs qu’il s’agit d’un emploi atypique, dont la première attestation remonterait à 1470.

Il est vraisemblable que ce verbe ait perdu au cours du temps une partie de ses significations possibles et qu’il se soit conservé dans la langue principalement dans le sens d’‘inclure’ et ‘appréhender’³²⁰. Il aurait alors subi une restriction de sens.

Dans la *Résurrection*, nous relevons deux occurrences de *comprendre* avec une idée d’intention³²¹ ; dans les deux cas, le verbe est remplacé à partir de F2, édition sans date de Lotrian.

L’extrait ci-dessous se situe dans l’une des scènes qui voient les gardes du tombeau devant le conseil des Juifs. Ascanius propose aux membres du Sanhedrin d’effectuer un échange : Jésus, enfermé dans le sépulcre par les soldats, sera confié aux juifs suite à la libération de Joseph d’Arimathie, emprisonné à tort³²². Emilius, au v. 30122-124 renouvelle ce pacte. Comme nous pouvons l’observer, le ms. B et les premiers imprimés contiennent le verbe *comprendre* en emploi pronominal et conjugué à la P4 du présent de l’indicatif (« nous nous comprenons de »). Ce verbe est alors remplacé à partir de F2 par *entreprendre* (« nous entreprenons de ») qui ne brise pas la mesure de l’octosyllabe.

Ms. B | A1, A2, B, C1, C2, D, E1

*Emilius*³²³ [...] Se de Joseph pouvez finer, | nous nous comprenons d’amener |
Jhesus, se le cas le requiert.

Éd. Jodogne v. 30122-24

F2, G, H, I, L

Rubion [...] Se de Joseph pouvez finer, | nous entreprenons d’amener | Jesus,
se le cas le requiert.

Nous imaginons que vers 1530, date à partir de laquelle Alain Lotrian exerce seul dans l’atelier de la rue Neuve-Notre-Dame à l’Écu de France, le remanieur chargé de la préparation du texte se soit rendu compte que ce verbe posait un problème au niveau lexical. Étant donné la singularité de son emploi, il est toutefois difficile de saisir la cause du changement : il pourrait s’agir d’un souci lié à une restriction de sens en cours ou bien à son caractère anomal.

On remarque d’ailleurs qu’une modification touchant *comprendre* était déjà présente dans les manuscrits tardifs. Dans les trois cas de figure ci-dessous, les témoins manuscrits présentent une variante équivalente conservant plus ou moins le sens originel : le ms. A remplace le verbe *comprendre* avec *promettre* (« nous vous promettons de »), le ms. C et le ms. D emploient les

³¹⁷ Cf. DMF 2020 : *comprendre*, verbe IV. – [Idées de représentation, d’entendement] D. – ‘Avoir le dessein de, concevoir’ 1. *Comprendre qqc*. 2. Empl. pronom. *Se comprendre de* + inf.

³¹⁸ Parmi les occurrences du verbe *comprendre* [lemma contains "comprendre" & cattex-pos="VERcjb"] disponibles dans la BFM 2022 nous n’en relevons aucune avec ce sens.

³¹⁹ Cf. FEW, 2, 988 : In sekundären bed. – Anorm. *comprendre* (faire, de faire qch) ‘avoir l’intention de’ (ca. 1470).

³²⁰ Cf. TLFi : *comprendre*, verbe trans. I.– [L’idée dominante est celle d’un rapport quantitatif de contenant à contenu ; le suj. désigne une chose ou une pers.] II.– [L’idée dominante est celle d’un rapport qualitatif d’intellection entre une fonction mentale et les objets sur lesquels elle s’exerce].

³²¹ Dans son *Glossaire*, Jodogne ne signale qu’une seule attestation au v. 30123 (1983 : 379) ; nous verrons pourtant qu’il existe, dans la même scène, un deuxième exemple de suppression de *comprendre* qui peut être interprété, nous semble-t-il, dans ce sens.

³²² Cf. v. 30103-18.

³²³ *Rubion* dans les imprimés.

expressions respectives *se faire fort de*³²⁴ (« nous nous faisons fort de ») et *s'obliger de*³²⁵ (« nous nous obligons de ») au sens de 's'engager à qqc'.

Ms. A

Emilius [...] Se de Joseph pouez finer, | nous vous promettons d'amener | Jhesus, se le cas le requiert.

Ms. C

Emilius [...] Et se de Joseph pouez finer, | nous nous faisons fort d'amener | Jhesus, se le cas le requiert.

Ms. D

Emilius [...] Se de Joseph pouez finer, | nous nous obligons d'amener | Jhesus, se le cas le requiert.

Exemple n° 153

Il est donc évident que ce verbe, dans cette acception particulière, posait un problème. Le fait qu'un témoin manuscrit et les éditions tardives proposent une solution pour remplacer *comprendre* même au v. 30108, un peu plus haut, nous amène à interpréter ce deuxième cas de figure de la même manière : bien que moins explicite³²⁶, il pourrait s'agir d'une autre occurrence de *comprendre* au sens de 'avoir l'intention de faire qqc'.

Dans l'extrait ci-dessous, ce verbe est remplacé par la construction indirecte *contendre a qqc*³²⁷ dans le ms. D (« a ce vous voulez contendre ») et par *condescendre*³²⁸ en emploi transitif indirect dans les éditions, toujours à partir de F2 (« a ce voulez condescendre »).

Mss. A, B, C

Ascanius [...] et³²⁹ s'ad ce vous voulez comprendre, | nous nous faisons fort de vous rendre | Jhesus que nous avons gardé | ou sepulcre.

Éd. Jodogne v. 30108-10

Ms. D

Ascanius [...] et s'a ce vous voulez contendre, | nous nous faisons fors de vous rendre | Jhesus que nous avons gardé | ou sepulcre.

A1, A2, B, C1, C2, D, E1

Ascanius [...] et s'a ce vous voulez comprendre, | nous nous faisons fors de vous rendre | Jesus que nous avons gardé | au sepulchre.

F2, G, H, I, L

Ascanius [...] et s'a ce voulez condescendre, | nous nous faisons fors de vous rendre | Jesus que nous avons gardé | au sepulchre.

Exemple n° 154

On remarquera encore une fois que, dans les imprimés, le remaniement du vers – en impliquant l'ajout d'une syllabe – impose la suppression d'un élément linguistique : c'est le cas ici du sujet pronominal « vous ».

Comme nous l'avons suggéré ci-dessus, l'interprétation de ces deux derniers cas de figure n'est pas aisée ; il est cependant manifeste que, aux v. 30123 et 30108, le verbe *comprendre* a demandé, dans les éditions et dans quelques manuscrits, à être remplacé. Faisant référence à une idée d'intention, l'expression *se comprendre de* est-elle vite sortie de l'usage ou a-t-elle subi une

³²⁴ Cf. DMF 2020 : *fort*, adj., adv. et subst. masc. 3. Au fig. [D'une pers. ; idée de force morale, d'efficacité dans l'action] b) 'Qui a le pouvoir d'agir efficacement, de faire qqc. ; puissant, efficace' – *Se faire fort de* + inf. 'Se présenter comme capable de + inf.' – *S'engager à* + inf.

³²⁵ Cf. DMF 2020 : *obliger*, verbe I. – *Obliger qqn* 1. *Obliger qqn (à qqc.)* 'Assujettir qqn par un engagement (d'ordre moral ou juridique) (à qqc.)' – *S'obliger à/de* + inf. 'S'engager à'.

³²⁶ L'idée de saisie est ici également applicable.

³²⁷ Cf. DMF 2020 : *contendre*, verbe I. – [Idée dominante de tension, d'effort vers qqc. (le préfixe *con-* marquant la perfectivité)] B. – [Constr. indir.] *Contendre à/après/de/en* 1. *Contendre à qqc.* 'Faire effort en vue de qqc. (marqué positivement ou négativement), tendre à qqc., désirer qqc. et agir en conséquence'

³²⁸ Cf. DMF 2020 : *condescendre*, verbe II. – Au fig. B. – Empl. trans. indir. *Condescendre à qqn/qqc./de qqc.* 2. *Condescendre à qqc.* b) 'Consentir, acquiescer, adhérer à qqc.'

³²⁹ Le ms. C omet « et ».

substitution à cause de son caractère atypique ou ambigu ? Nous ne sommes malheureusement pas en mesure de répondre à cette question. Il est toutefois sûr que le verbe *comprendre* pouvait, à un moment donné, signifier ‘avoir l’intention de faire qqc’ mais que cette acception rare n’est pas attestée dans les dictionnaires anciens, ni aujourd’hui.

Ce dernier cas de figure, nous semble-t-il, est exemplaire des différents problèmes que les compositeurs peuvent rencontrer lorsqu’il s’agit de proposer un texte ancien à un nouveau public. L’extrait ci-dessous reprend une réplique de saint Luc³³⁰, qui est en train de décrire à Cléophas les souffrances du Christ. En particulier, saint Luc rappelle le supplice de Jésus et les coups qui ont brisé ses os. Au v. 30723, les manuscrits emploient les verbes *croquer*³³¹ et *dessevrer*³³², qui semblent poser tous les deux un problème aux compositeurs. Lors du passage du manuscrit à l’imprimé nous relevons en effet le remplacement du verbe « croquier » avec « croistre » et du verbe « dessevrer » avec « desserner » (« croquier, dessevrer les jointures » > « croistre, desserner les jointures »).

Manuscrits

S. Luc [...] La eussez veu ses povres nerfz | touz rompre par les contractures,
| croquier, dessevrer les jointures, | parforéz ses piés et ses mains.

Éd. Jodogne v. 30721-24

A1, A2, B

Cléophas [...] La eussiez veu ses poures nerfz | tous rompre par les contractures
| croistre, desserner les jointures, | et percer ses piedz et ses mains.

En outre, nous relevons à partir de C1 une erreur due à l’interversion des substantifs « contractures » et « jointures » – à traduire, respectivement, par ‘contractions’ et ‘articulations’ (Jodogne 1983 : 381 et 408) – employés à la fin des v. 30721-722, qui crée un problème au niveau de la logique du texte. Cette faute sera maintenue dans toutes les éditions successives.

C1

Cléophas [...] La eussiez veu ses poures nerfz | tous rompre par les jointures, |
croistre, desserner les contractures | et percer ses piedz et ses mains.

Dans C2, D, E1, F2 et G nous observons alors la substitution du verbe *desserner* par *discerner*, qui pourrait être ici utilisé au sens propre de ‘séparer’ ou, figurativement, au sens de ‘percevoir’.

C2, D, E1, F2, G

Cléophas [...] La eussez veu ses poures nerfz | tous rompre par les jointures, |
croistre, discerner les contractures | et percer ses piedz et ses mains.

Ces deux dernières versions, en plus d’être décevantes au niveau textuel, sont également fautives sur le plan métrique : l’interversion des deux substantifs – « jointures » comptant deux syllabes, « contractures » en comptant trois – implique la soustraction d’une syllabe au v. 30723 et l’ajout d’une syllabe au v. 30724. Afin de restaurer la mesure de l’octosyllabe le compositeur de H introduit au v. 30723 l’adverbe « tres » – ici soudé à l’adjectif indéfini « tous » – et au v. 30724 il ajoute la conjonction de coordination « et » et supprime le verbe « croistre ».

H, I, L

Cléophas [...] La eussiez veu ses poures nerfz | trestous rompre par les jointures,
| et discerner les contractures | et percer ses piedz et ses mains.

³³⁰ Les éditions présentent une erreur et fusionnent les répliques de S. Luc et Cléophas.

³³¹ Cf. DMF 2020 : *croquer*, verbe I. – Empl. intrans. "Faire un bruit sec (en cassant)" II. – Empl. trans. A. – 'Broyer, casser, écraser qqc. en le faisant craquer'. Dans son *Glossaire*, Jodogne ne signale pas cette attestation mais seulement une occurrence au v. 25592, où le verbe *croquier* prend le sens de ‘dérober’ (1983 : 383).

³³² Cf. DMF 2020 : *dessevrer*, verbe Empl. trans. 'Dissocier, séparer, distinguer' II. – Empl. intrans. ou pronom. A. – [D'une pers.] 'Se séparer (de), quitter' B. – [D'une chose] *Se dessevrer de* 1. 'Se détacher (de)' 2. 'Se distinguer de, être différent de'

Cette reconstruction philologique témoigne de la difficulté des remanieurs face à un passage visiblement complexe. À ce propos, la substitution initiale des verbes *croquer* et *dessevrer* effectuée par le compositeur de A1, nous invite à en imaginer la cause.

Pour ce qui est du verbe *croquer*, encore attesté aujourd'hui, nous suggérons que celui-ci ait fait l'objet d'un rétrécissement sémantique à un moment donné dans l'histoire de la langue. Comme les dictionnaires l'attestent, ce verbe signifiait généralement 'faire un bruit sec (en cassant)' ou 'broyer, casser, écraser' ; nous croyons que, au fil du temps, il s'est spécialisé pour indiquer tout particulièrement le bruit que l'on fait quand on broie quelque chose avec les dents³³³.

En effet, si Huguet signale que *croquer* pouvait signifier 'frapper', Nicot, Cotgrave, Richelet et Furetière n'indiquent plus cette possibilité³³⁴ : au XVII^e siècle, *croquer* veut principalement dire 'broyer sous la dent' et s'accompagne parfois d'autres significations accessoires, mais il ne semble plus pouvoir indiquer de manière générale le fait de casser quelque chose en faisant du bruit.

Croquer est peu représenté dans les corpus numériques, du moins pour ce qui est des périodes reculées ; nous pouvons tout de même observer que, dans Frantext 2020, ce verbe est surtout employé en MF au sens de 'broyer qqch', mais seulement une fois en référence à une partie du corps (*cf. cit. m*). Un autre cas de figure, plus tardif, témoigne quant à lui de la signification moderne du verbe (*cf. cit. n*).

m)	<i>Le Dit du prunier</i>	1330	Sy fort conme elle pot, sans faindre, et ung doit lui ala estraindre sy fort qu'elle lui fist <u>croquier</u> ; [...]
n)	<i>Les Évangiles des quenouilles</i>	1466	[...] et que, Dieu merci, aincoires fondoit le burre en sa bouche combien qu'elle ne peust <u>croquier</u> noisettes, car elle n'avoit que un seul dent.

En FClass, *croquer* est utilisé soit pour signifier – principalement chez La Fontaine – 'broyer un animal' (*cf. cit. o*) soit au sens de 'broyer sous la dent' (*cf. cit. p*) ou, plus généralement, 'manger' (*cf. cit. q*).

o)	<i>Fables La Fontaine</i>	1693	Entrant lors au combat, il croque l'étranger. « Vraiment, dit maître Chat, Les Moineaux ont un goût exquis et délicat ! » Cette réflexion fit aussi <u>croquer</u> l'autre.
p)	<i>Histoire de Guzman d'Alfarache Alain-René Lesage</i>	1732	[...] je me jetai sur l'omelette comme un cochon sur le gland ; j'eus beau la sentir deux ou trois fois <u>croquer</u> sous mes dents [...]
q)	<i>Mémoires du chevalier de Ravanne Jacques de Varenne</i>	1740	Sur l'ordre que j'avois reçu de nous trouver de bonne heure au coucher, nous ne fimes, l'abbé et moi, que <u>croquer</u> le souper et nous y rendre.

Ce verbe est alors souvent employé au sens figuré associé au substantif *marmot*, qui indique ici une 'variété de raisin' ; l'expression *croquer le marmot* signifie, d'après Furetière et Littré³³⁵,

³³³ Cf. TLFi : *croquer*, verbe I.– Emploi intrans. [En parlant de qqc. que l'on broie avec les dents] 'Faire un bruit sec et cassant' A.– [En parlant d'aliments] 1. 'Broyer sous la dent avec un bruit sec et cassant' 2. P. ext., fam. *Croquer (à belles dents)* 'Manger et en partic. manger avec appétit, dévorer'.

³³⁴ Cf. Nicot 1606 (« comme quand vn chien mange des os, il les fait croquer »), Cotgrave 1661 (« to croake, creake, cracke, crash, crackle, as a bone which a dog breakes »), Richelet 1680 (« faire du bruit avec les dens en mangeant quelque chose de dur, ou de sec ») et Furetière 1690 (« Manger quelque chose de sec et de dur, qui fait du bruit estant froissé par les dents »).

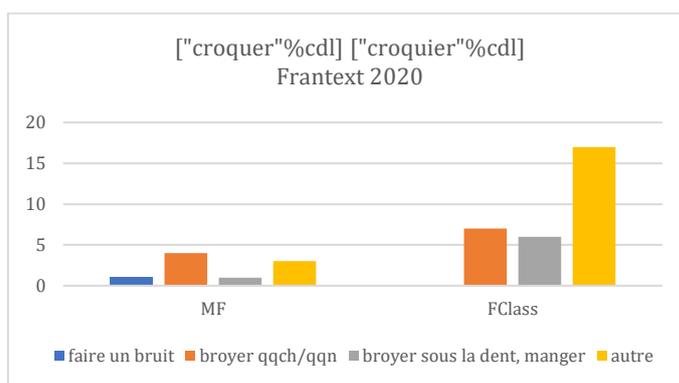
³³⁵ Cf. Furetière 1640 (« On le dit figurément de ceux qu'on laisse long-temps attendre à une porte, dans un vestibule, parce que pour se desennuyer ils barbouillent, ils croquent un marmot ou quelque figure mal bastie contre la muraille ») et Littré 1863 (« Croquer le marmot, maugréer en attendant quelqu'un qui ne se presse pas »).

‘attendre longtemps quelqu’un’ (cf. cit. r). L’usage de l’expression *filles à croquer*, très répandue dans le corpus Frantext 2020, indiquerait, d’après Littré, « une jeune personne très jolie ou très agréable »³³⁶.

- | | | | |
|----|--|------|--|
| r) | <i>Histoire de Gil Blas de Santillane</i>
Alain-René Lesage | 1732 | Ce qui n’empêcha pas qu’on ne me fit attendre plus d’une heure dans l’antichambre. Monsieur le nouveau secrétaire, me disais-je pendant ce temps-là, prenez, s’il vous plaît, patience. Vous <u>croquerez</u> bien le marmot |
| s) | <i>Histoire de la Sainte Chandelle d’Arras</i>
Henri-Joseph Dulaurens | 1745 | Pour égayer les soucis du ménage, mons Tirefort avait à son usage <u>filles à croquer</u> , et faite pour l’amour [...] |

En FClass *croquer* n’est utilisé en aucun cas au sens de ‘broyer’ en référence à une partie du corps, comme au v. 30723 de la *Résurrection*. Il se peut alors que ce verbe ait perdu au fil du temps cette signification générale – qui n’est d’ailleurs plus attestée par les dictionnaires du XVII^e siècle – pour ne garder que celle, plus précise, de ‘broyer sous la dent’.

Serait-il possible de supposer que le sémantisme de *croquer* était en train de se modifier au tournant du XVI^e siècle et que c’est pour cela que les compositeurs du *Mystère de la Résurrection* ont remplacé ce verbe ? La pénurie de données collectées ne nous permet pas, pour l’instant, de parvenir à cette conclusion, mais il s’agit d’une option que nous ne pouvons pas exclure.



Graphique n° 63

Enfin, pour ce qui est du verbe *dessevrer*, nous signalons que, d’après Godefroy (2, 655a), il serait issu d’une scripta du Nord-Est³³⁷ : son élimination ferait donc partie de la « stratégie de neutralisation » qui a entraîné, lors du passage à l’imprimé, la suppression d’un grand nombre de régionalismes contenus dans le texte original de Gréban (cf. 2.3.1).

Au v. 30723 les compositeurs doivent alors faire face à deux problèmes distincts : d’une part, l’évolution du verbe *croquer*, qui ne pouvait probablement plus signifier ‘frapper’ au tournant du XV^e siècle ; de l’autre, la présence d’un mot régional, qui pouvait gêner la compréhension du texte de la part d’un public sans doute parisien. La coexistence de ces deux difficultés a entraîné, comme nous l’avons illustré, le remaniement des v. 30721-22 de la *Résurrection*.

3.5.3. Le lexique : quel apport pour la périodisation de la langue ?

Comme nous avons essayé de le montrer avec l’analyse de ces quelques cas de figure, le texte de la *Résurrection* fait preuve, dans sa tradition imprimée, d’un rajeunissement linguistique

³³⁶ Notons que le TLFi atteste de l’expression argotique *croquer une femme, une fille* qui signifierait plus précisément ‘avoir des relations intimes avec elle’.

³³⁷ Cf. Gdf 2, 655a (« Pic., *deseurer*, Franche-Comté, Doubs, Jura, Hte-Saône, *dessevrer*, *dessovra*, séparer, démêler, trier, choisir »).

relativement important. Compte tenu des contraintes métriques et rimiques qui empêchent toujours, dans les textes en vers, un remaniement libre de la part des copistes et des remanieurs, les variantes que nous avons retenues prouvent l'attitude interventionniste de certains d'entre eux. Les exemples que nous avons étudiés ci-dessus révèlent la complexité des phénomènes évolutifs – attestés dans notre corpus – qui ont touché le vocabulaire de la langue française au tournant du XV^e siècle. Les interventions éditoriales aptes à éliminer toute unité lexicale gênante ne se limitent d'ailleurs pas uniquement aux cas de disparitions mais peuvent aussi concerner des lexèmes subissant une modification sémantique.

La nécessité de résoudre ces types de problèmes textuels peut amener les copistes et les correcteurs à remanier – parfois intégralement – un ou plusieurs vers, signe indubitable de leur inconfort face à certains mots. La prise en compte des différents témoins manuscrits et imprimés de la *Résurrection* nous a également permis d'avancer des hypothèses quant à la survivance des mots étudiés – voire à la persistance d'un sémantisme particulier – dans la période 1450-1550 ; cela, en fonction de leur conservation dans les différents chaînons de la tradition. En nous appuyant sur les données mises à disposition par les corpus numériques et les outils de lexicographie anciens et modernes, nous avons alors essayé de déterminer, cas par cas, à quel stade d'obsolescence chaque lexème se trouvait.

Nous observons que la plupart des modifications lexicales ont lieu dans les premières éditions. Par rapports aux autres niveaux de langue le lexique semble d'ailleurs évoluer plus rapidement et linguistes suggèrent, pour les changements lexicaux, une frontière vers 1500 (Combettes & Marchello-Nizia 2008 : 355). Les données mises à disposition par notre corpus semblent corroborer les hypothèses des diachroniciens, mais le caractère non systémique des changements relevés nous invite à la prudence.

Ce type d'analyse diachronique doit également prendre en compte le degré d'intervention des différents correcteurs-remanieurs pour juger de la présence ou de l'absence des variantes éditoriales dans tel ou tel imprimé. S'il est vrai que même le caractère *ne varietur* des témoins manuscrits ou imprimés d'un certain texte peut s'avérer utile à la périodisation d'un état de langue particulier, car il témoigne indirectement de l'absence de changement, il est tout aussi vrai que – surtout dans le cas d'une tradition imprimée particulièrement touffue – certaines éditions de la *Résurrection* semblent refléter l'inertie des correcteurs. Les résultats de l'étude philologique préliminaire à notre enquête linguistique que nous avons présentés plus haut (cf. 2.4 et 2.5) nous amènent à interpréter avec précaution les données collectées.

Conclusion

Au cours de ce travail nous avons essayé d'aborder la question du passage du manuscrit à l'imprimé d'un texte ancien pour examiner le rôle que les premiers éditeurs ont joué dans son adaptation à un nouveau public et à un nouvel état de langue. L'étude de la tradition textuelle de la *Résurrection* d'Arnoul Gréban du point de vue matériel, philologique et linguistique nous a permis d'en fournir une description aussi complète que possible et de mener une réflexion sur l'existence de pratiques d'atelier et sur l'évolution de la langue entre 1450 et 1550.

La prise en compte du livre dans sa matérialité et l'exercice de ce que l'on pourrait appeler – comme d'autres l'ont déjà fait (Riffaud 2011) – une véritable « archéologie » de l'imprimé nous ont permis non seulement de souligner les failles – bien connues – de bon nombre de catalogues et répertoires, mais également de rendre compte des étapes finales de la fabrication du livre, ainsi que des accidents qui ont pu avoir lieu une fois son confectionnement achevé. L'observation de la « forme typographique » des exemplaires répertoriés sous une même édition nous a parfois autorisé à reclasser ces derniers sous deux impressions distinctes (cf. 1.1.1 et 1.2) ; dans les cas où ce travail avait déjà été mené par d'autres spécialistes, nous avons pu corroborer leurs hypothèses à travers l'analyse des variantes philologiques (cf. 1.3). L'aspect linéaire de la tradition imprimée de la *Résurrection* nous a d'ailleurs permis de suggérer une chronologie relative pour les éditions non datées sorties du même atelier, sur la base du partage de variantes ou d'erreurs avec les éditions précédentes ou successives, voire en fonction de l'avancée des différents remaniements. Dans ce sens, les données philologiques s'ajoutent aux informations – très fragmentaires – que l'on possède sur l'activité des différents éditeurs pour définir plus précisément les étapes d'impression de ce texte. La comparaison d'exemplaires « presque identiques » nous a également poussé à relever certaines anomalies dans la composition des cahiers et, fait plus intéressant encore, à découvrir les restes d'éditions perdues. Outre les exemples de cartonnage (cf. 1.4.1.1), nous avons identifié des exemplaires composites (cf. 1.4.1.2), ce qui contribue à prouver – si besoin était – que dans les ateliers d'imprimerie les feuilles imprimées et séchées étaient vraisemblablement entassées avant d'être pliées et assemblées avec d'autres cahiers afin de composer le livre ; pour une question d'économie, les invendus provenant d'éditions antérieures pouvaient être reliés avec les nouveaux cahiers fraîchement imprimés. C'est sans doute ce qui explique les particularités des exemplaires Paris, BnF, Rés. 8-RF-542, qui mélange des cahiers de F2 (Alain Lotrian s.d.) et G (Alain Lotrian 1539), et de Paris, BHVP, Rés. 941 524, qui mélange des cahiers de F2, G et d'une autre édition – appelée ici F1 – que nous considérons antérieure. La découverte des trois bifeuillets survivants de F1 nous autorise, sur le plan textuel, à rapprocher cette édition de F2 plutôt que de G et donc à suggérer par conséquent l'antériorité de F2 sur G.

De manière générale, l'étude matérielle de ces témoins nous donc a amené à revoir à la hausse le nombre total d'éditions de la *Résurrection* publiées dans la première moitié du XVI^e siècle, ce qui atteste davantage du succès de l'œuvre de Gréban. L'aspect typographique, le format et la mise en page standardisée des éditions publiées dans l'atelier de la rue Neuve-Notre-Dame par la « Galaxie Trepperel » seraient, d'après Marion Pouspin (2016), à interpréter comme les premiers indices d'une politique éditoriale visant un public large et relativement humble. Dans ce sens, le démembrement de l'*œuvre cyclique* – qui nous est parvenue grâce à deux éditions in-folio (A1 et A2) – s'explique alors sans doute par la nécessité de produire des livres à bon marché, contenant des textes – trois, dans ce cas – plus brefs et mieux commercialisables.

Dans la deuxième moitié du XVI^e siècle, les pièces gothiques seront plus spécialement confinées à l'édition de textes « pieux et littéraires, souvent anciens », tandis que les textes modernes et d'actualité feront généralement l'objet d'une impression en caractères romains (*ibid.*

: 478). Notre étude sur les variantes graphématiques de la *Résurrection* dans sa version imprimée prouve le recours à des graphies « archaïsantes » par ce groupe d'imprimeurs (cf. 3.1). Les graphies anciennes – certes encore acceptées à un moment où l'on commençait timidement à réfléchir sur une orthographe du français – deviennent dans l'atelier en rue Neuve-Notre-Dame un moyen ultérieur pour codifier les œuvres médiévales qui, visiblement, occupaient encore une part importante de marché dans les premières décennies du XVI^e siècle. Dans cette optique, les choix graphiques semblent s'inscrire – tout comme la réduction du format, la standardisation de la mise en page et le recyclage de l'apparat illustratif – dans une politique éditoriale consacrée à une production livresque dite « populaire ».

Or, l'étude philologique que nous avons menée sur la *Résurrection* montre qu'aucune modification majeure n'est apportée au texte de Gréban lors de son arrivée à l'Écu de France ; Jean Trepperel et ses successeurs reproduisent essentiellement le texte contenu dans les deux éditions cycliques, en introduisant – chacun à son tour – des variantes ou des erreurs, parfois en corrigeant des fautes (cf. 2.4). L'étude de la *varia lectio* manuscrite et imprimée de ce texte montre que la plupart des remaniements semblent en effet avoir lieu lors du passage du manuscrit à l'imprimé. L'impossibilité d'identifier l'antigraphe de la version sortie des presses de Petit, de Marnef et de le Noir nous invite toutefois à la prudence : nous ne sommes pas en mesure d'attribuer avec certitude à ces trois éditeurs la paternité des variantes analysées plus haut, qui auraient pu également être contenues dans un manuscrit, voire dans un imprimé, qui ne nous serait pas parvenu. La comparaison entre les différents témoins manuscrits et imprimés nous autorise néanmoins à dégager des macro et des micro-variantes pouvant s'expliquer par le besoin d'adapter le texte à un public élargi de lecteurs modernes. Tout d'abord nous avons montré que, comme celui du ms. A – destiné à la lecture –, le texte des éditions abrège certaines scènes comiques non utiles à la logique du discours et élimine certaines formes ou constructions insolites typiques des textes de théâtre du Moyen Âge tardif (cf. 2.1.5). Ensuite, nous avons relevé l'élimination d'un bon nombre de régionalismes, latinismes et termes rares contenus dans le texte original, qui devaient gêner le lectorat standard parisien ; les imprimés semblent dans ce sens achever un processus déjà entamé dans les manuscrits tardifs (cf. 2.3). De même, alors que la plupart des interventions touchant la modernisation du lexique s'observent dans les premières éditions, certains copistes attestent déjà, vers la fin du XV^e siècle, une tendance au renouvellement de certains lexèmes ayant fait preuve d'une obsolescence totale ou partielle (cf. 3.5). Le lexique constitue « un domaine particulier » qui permet aux linguistes d'identifier – pour le MF – une borne gauche vers la fin du XV^e siècle (Combettes & Marchello-Nizia 2008 : 355). La plupart des interventions éditoriales touchant le lexique se révèlent d'ailleurs, dans notre corpus, à partir des éditions cycliques ; seulement dans quelques cas particuliers le remanieur de H (Alain Lotrian 1540) achève le travail de révision entamé par ses prédécesseurs ou introduit une modification comportant une modernisation lexicale.

Dans cette série de remaniements successifs cette édition est d'ailleurs la seule qui nous permet d'observer des remaniements plus importants, bien que jamais substantiels. Le remanieur ayant préparé le texte de H fait preuve d'une attention accrue pour le respect du mètre et de la rime ainsi que pour la résolution des erreurs textuelles introduites ou conservées par les impressions antérieures (cf. 2.5.1 et 2.5.2) ; certaines de ses interventions, attestant la reprise de leçons contenues dans les manuscrits ou dans les premiers imprimés, semblent également témoigner de l'existence de pratiques d'atelier prouvant la mise à contribution d'un témoin – manuscrit ou imprimé – ultérieur (cf. 2.5.3). S'il est vrai que ce procédé pourrait sembler peu économique, nous avons montré que dans un autre cas le compositeur semble s'appuyer sur différents exemplaires pour l'établissement du texte. Comme nous l'avons rappelé ci-dessus la tradition imprimée de la *Résurrection* est essentiellement linéaire ; seul le dernier chaînon de cette série d'éditions, L (Nicolas Chrestien s.d.), présente un texte hybride : les données philologiques

collectées suggèrent en effet que ce dernier a dû être établi à partir de celui contenu dans F2 et G et de celui transmis par I (Alain Lotrian 1541) (cf. 2.4.2). Le segment final de cette tradition atteste donc l'existence de pratiques éditoriales distinctes des habitudes des premiers imprimeurs.

Pour ce qui est de l'intérêt linguistique des variantes contenues dans H et L nous avons remarqué que – contrairement aux attentes – ce dernier imprimé se borne à reproduire le texte des éditions antérieures, sans introduire des modifications importantes. Comme le montrent tout spécialement le syllabisme du mot *juif* (cf. 2.5.4), l'adoption de la forme *brie(f)vement* (cf. 3.2.2c) et l'introduction du sujet pronominal (cf. 3.4), H est la seule édition qui s'occupait de la modernisation d'un nombre réduit d'éléments linguistiques, tout en respectant la structure versifiée du texte de Gréban. L'absence presque totale de variantes linguistiques dans l'ensemble de la tradition prouve non seulement la recevabilité des formes anciennes dans la première moitié du XVI^e siècle mais également le poids que la sensibilité linguistique de la personne qui s'occupe d'établir le texte pour une nouvelle copie ou édition devait jouer dans l'adoption des nouvelles formes. Notre enquête sur la persistance des démonstratifs issus de la série CIL en emploi adjectival témoigne – outre d'un écart entre les résultats des études quantitatives et qualitatives – ainsi du caractère novateur du copiste du ms. A. En avance sur son temps, ce dernier est d'ailleurs souvent l'auteur de modifications pouvant être lues à l'aune du changement linguistique.

Les résultats de cette étude interdisciplinaire nous amènent à plaider pour une interprétation nuancée de la transition entre Moyen Âge et première Modernité. Dernière partie du triptyque composé par la *Conception* et par la *Passion* de Jean Michel, la tradition imprimée de la *Résurrection* témoigne du succès obtenu par le texte de Gréban au tournant du XV^e siècle et dans les décennies suivantes. L'analyse de la transmission de ce texte, qui ne subit pas de modifications linguistiques majeures au fil des impressions, corrobore par ailleurs les hypothèses des linguistes diachroniciens qui suggèrent le déplacement du *terminus a quo* du FPréclass vers 1550 (Combettes & Marchello-Nizia 2010) ; les données collectées au cours de cette enquête suggèrent, pour les phénomènes étudiés, l'existence d'une fourchette évolutive plus étendue.

Les modifications subies par la *Résurrection* lors du passage à l'imprimé nous ont donc permis d'observer le travail de ces nouveaux spécialistes de la transmission et l'empreinte qu'ils porteront sur le texte et sur la langue. Le poids du plomb, en quelque sorte.

Bibliographie finale

Sources primaires

Jodogne, Omer (Ed.). 1965-1983. *Le Mystère de la Passion d'Arnoul Gréban*. Bruxelles : Académie Royale de Belgique.

Éditions anciennes – exemplaires consultés

Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanès, Rés. D 84 (3)

Angers, Archives départementales de Maine-et-Loire, Bibliothèque Villoutreys, [2/1] AD384

Antwerpen, Museum Plantin-Moretus, BH 2444

Cambridge, Houghton Library, Harvard University, FC G7984 504r

Cherbourg, Bibliothèque municipale Jacques Prévert, 4220

Le Mans, Médiathèque Louis Aragon, RES A 507

Lyon, Bibliothèque Municipale, Rés. A 492067

London, British Library, 241.l.15

Paris, BAP, Masson 0475 (3)

Paris, BHVP, Rés. 941 524

Paris, BnF, Rés. Yf-16

Paris, BnF, Rés. Yf 17

Paris, BnF, Rés. Yf 109

Paris, BnF, Rés. Yf 108

Paris, BnF, Rés. Yf 105

Paris, BnF, Rés. Yf 1602 (3)

Paris, BnF, Rothschild 2619 (1073 c)

Paris, BnF, Arts du spectacle, RESERVE 8-RF-478 (2)

Paris, BnF, Arts du spectacle, RESERVE 8-RF-542

Paris, BnF, Arsenal, GD-1747

Paris, BnF, Arsenal, 4-BL-3420 (2)

Paris, BnF, Arsenal, RESERVE 8-BL-12584 (3)

Paris, Petit Palais, LDUT391

Oxford, Bodleian Library, Douce C 293

Oxford, Bodleian Library, Douce M 395(3)

Versailles, Bibliothèque Municipale, Inc. M 133

Catalogues et répertoires

Universal Short Title Catalogue (USTC) [<https://www.ustc.ac.uk/>]

Bibliographie des éditions parisiennes du 16e siècle (BP16) [<https://bp16.bnf.fr/>]

Bechtel, Guy. 2008. *Catalogue des gothiques français : 1476-1560*. Paris : G. Betchel.

Brunet, Jacques Charles. 1862. *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*. Paris : Librairie Firmin Didot frères.

Brunet, Jacques Charles. 1863. *Manuel du libraire et de l'amateur des livres*. Paris : Libraire Firmin Didot Frères.

Demerson, Guy. 1986. *Livres populaires du XVI^e siècle : Répertoire sud-est de la France*. Paris : CNRS éditions.

Higman, Francis M. 1996. *Piety and the people : religious printing in French, 1511-1551*. Aldershot, Hants, England ; Brookfield, Vt., USA : Scholar Press.

Moreau, Brigitte. 1972. *Inventaire chronologique des éditions parisiennes du XVI^e siècle. 1, 1501-1510 : d'après les manuscrits de Philippe Renouard*. Paris : Impr. municipale.

Moreau, Brigitte. 2004. *Inventaire chronologique des éditions parisiennes du XVI^e siècle. V, 1536-1540 : d'après les manuscrits de Philippe Renouard*. Paris : Paris-musées.

Pellechet, Marie. 1893. *Catalogue des incunables des bibliothèques publiques de Lyon*. Lyon : Imprimerie Léon Delaroche.

Pettegree, Andrew, Malcolm Walsby, & Alexander S. Wilkinson. 2007. *French vernacular books: books published in the French language before 1601 = Livres vernaculaires français : livres imprimés en français avant 1601*. Leiden ; Boston : Brill.

Picot, Emile & Paul Lacombe. 1884. *Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. le Baron James de Rothschild*. Paris : Librairie Damascène Morgand.

Polain, M. Louis. 1903. *Catalogue de la Bibliothèque du Musée Thomas Dobrée*. Paris : Imprimerie de J. Dumoulin.

Rahir, Edouard. 1899. *La collection Dutuit : livres et manuscrits*. Paris : Librairie Damascène Morgand.

Rawles, Stephen. 2018. *Denis Janot (fl. 1529-1544), Parisian printer and bookseller: a bibliography*. Leiden ; Boston : Brill.

Renouard, Philippe. 1926. *Les marques typographiques parisiennes des XV^e et XVI^e siècles*. Paris : Librairie ancienne Honoré Champion.

Renouard, Philippe. 1965. *Répertoire des imprimeurs parisiens : libraires, fondeurs de caractères et correcteurs d'imprimerie : depuis l'introduction de l'imprimerie à Paris (1470) jusqu'à la fin du seizième siècle* (J Veyrin-Forrer and B Moreau, Eds.). Paris : Lettres modernes Minard.

Runnalls, Graham A. 1999. *Les mystères français imprimés : une étude sur les rapports entre le théâtre religieux et l'imprimerie à la fin du Moyen Âge français suivi d'un Répertoire complet des mystères français imprimés (ouvrages, éditions, exemplaires) 1484-1630*. Paris : Champion.

Saunders, Alison & Dudley Butler Wilson. 1985. *Catalogue des poésies françaises de la Bibliothèque de l'Arsenal : 1501-1600*. Paris : Éd. du Centre national de la recherche scientifique.

Dictionnaires anciens

Corneille, Thomas. 1649. *Le Dictionnaire des Arts et des Sciences*, Paris : Coignard.

Cotgrave, Randle. 1611. *A Dictionarie of the french and english tongues*, Londres : Islip.

Le Dictionnaire de l'Académie française dédié au Roy. 1649. Paris : chez la Veuve Jean-Baptiste Coignard et chez Jean-Baptiste Coignard. [Première édition]

Estienne, Robert. 1549. *Dictionnaire Francoislain*. Paris.

Furetière, Antoine. 1690. *Dictionnaire Universel*. 3 vol. La Haye, Rotterdam : Arnout, Reinier Leers.

Nicot, Jean. 1606. *Thrésor de la langue françoise, tant ancienne que moderne*. Paris : Douceur.

Nouveau Dictionnaire de l'Académie française. 1718. Paris : chez Jean-Baptiste Coignard. [Deuxième édition]

Richelet, Pierre. 1680. *Dictionnaire françois*. Genève : Jean Herman Widerhold.

Dictionnaires modernes

Barré, Louis. 1842. *Complément du dictionnaire de l'Académie française*. Paris : Firmin Didot.

Catach, Nina. 1994. *Dictionnaire historique de l'orthographe française*. Paris : Larousse.

Dictionnaire de l'Académie française. 1932-1935. Paris : Librairie Hachette. [Huitième édition]

Dictionnaire du moyen français : 1330-1500 (DMF 2020) [<http://zeus.atilf.fr/dmf/>]

Di Stefano, Giuseppe. 1991. *Dictionnaire des locutions en moyen français*. Montréal : Éd. CERES.

Fouché, Pascal, Daniel Péchoin, & Philippe Schuwer (Eds.). 2002. *Dictionnaire encyclopédique du livre*. 3 vol. Paris : Edition du cercle de la librairie, 3 vol.

Godefroy, Frédéric. 1881-1902. *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*. 10 vol. Paris : F. Vieweg, Émile Bouillon.

Huguet, Edmond. 1928-1967. *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*. 8 vol. Paris : Librairie ancienne Édouard Champion, Didier.

Littré, Émile. 1873. *Dictionnaire de la langue française* [<https://www.littre.org/>]

Matsumura, Takeshi. 2015. *Dictionnaire du français médiéval*. Paris : Les Belles Lettres.

Rey, Alain. 2012. *Dictionnaire historique de la langue française*. 3 vol. Paris : Le Robert.

Grammaires

Fournier, Nathalie. 1998. *Grammaire du français classique*. Paris : Belin.

Gossen, Charles Théodore. 1951. *Petite grammaire de l'ancien picard*. Paris : Librairie C. Klincksieck.

Gougenheim, Georges. [1951] 1994. *Grammaire de la langue française du seizième siècle*. Paris : Picard.

Joly, Geneviève. [1998] 2009. *Précis d'ancien français*. Paris : A. Colin.

Lardon, Sabine & Marie Claire Thomine-Bichard. 2009. *Grammaire du français de la Renaissance : étude morphosyntaxique*. Paris : Éditions Classiques Garnier.

Marchello-Nizia, Christiane. [1979] 1997. *La langue française aux XIV^e et XV^e siècles*. Paris : Nathan.

Marchello-Nizia, Christiane, Bernard Combettes, Sophie Prévost, & Tobias Scheer (Eds.). 2020. *Grande Grammaire Historique du Français (GGHF)*. Berlin, Boston : De Gruyter.

Sources secondaires

Accarie, Maurice. 1979. *Le théâtre sacré de la fin du Moyen Âge : étude sur le sens moral de la 'Passion' de Jean Michel*. Genève : Droz.

Adam, Renaud, Jean Devaux, Nadine Henrard, Matthieu Marchal, Alexandra Velissariou (Eds.). 2020. *Les lettres médiévales à l'aube de l'ère typographique*. Paris : Classiques Garnier.

- Aquien, Michèle. 1990. *La versification*. Paris : Presses universitaires de France.
- Auger, Marie Louise. 1983. Variantes de presse dans l'édition de 1514 des 'Grandes chroniques de Bretagne' d'Alain Bouchart. *Bibliothèque de l'école des chartes* 141 : 1. 69–90.
- Ayres-Bennett, Wendy. 2012. La Contribution des remarqueurs à une histoire générale de la grammaire française. *Vers une histoire générale de la grammaire française : matériaux et perspectives actes du colloque international de Paris HTL-SHESL 27-29 janvier 2011* ed. by Colombat Bernard Jean-Marie Fournier & Valérie Raby, 61–78. Paris : Honoré Champion éditeur.
- Ayres-Bennett, Wendy. 2016. Codification and prescription in linguistic standardisation : Myths and models. *IVITRA Research in Linguistics and Literature* ed. by Feliu Francesc & Josep Maria Nadal, 99–129. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.
- Ayres-Bennett, Wendy & Philippe Caron. 2016. Periodization, Translation, Prescription and the Emergence of Classical French. *Transactions of the Philological Society* 114 : 3. 339–390.
- Baddeley, Susan. 1997. L'orthographe de la première moitié du XVI^e siècle : variation et changement. *L'Information Grammaticale* 74 : 1. 24–31.
- Badiou-Monferran, Claire 2008. Les disparitions de formes sont-elles des épiphénomènes ? *CMLF 2008 - Congrès Mondial de Linguistique Française 2008* ed. by Durand Jacques, Habert Benoît & Bernard Laks, 147–158. Paris : EDP Sciences.
- Badiou-Monferran, Claire. 2011. Le « français pré-classique » et l'« Early Modern French ». *Diachroniques : revue de linguistique française diachronique* 1. 83–109.
- Badiou-Monferran, Claire & Thomas Verjans (Eds.). 2015. *Disparitions : contributions à l'étude du changement linguistique*. Paris : Honoré Champion Éditeur.
- Barber, Giles, Roger Laufer, & Jacques Petit (Eds.). 1983. *La bibliographie matérielle*. Paris : Editions du Centre national de la recherche scientifique.
- Bat-Zeev Shyldkrot, Hava. 2015. Disparition : histoire d'un concept et enjeux théoriques. *Disparitions : contributions à l'étude du changement linguistique* ed. by Badiou-Monferran Claire & Thomas Verjans, 33–49. Paris : Honoré Champion Éditeur.
- Beaulieux, Charles. 1967. *Histoire de l'orthographe française*. Paris : H. Champion.
- Bénévent, Christine, Annie Charon, Isabelle Diu, & Magali Vène (Eds.). 2012. *Passeurs de textes : imprimeurs et libraires à l'âge de l'humanisme [colloque tenu à l'École nationale des Chartes et à la Bibliothèque Sainte-Geneviève les 30 et 31 mars 2009]*. Paris : École des chartes.
- Bibolet, Jean Claude. 1987. *Le Mystère de la Passion de Troyes : mistere de la passion Nostre Seigneur, Troyes, XV^e siècle*. Genève, Paris : Droz.
- Blanche-Benveniste, Claire & André Chervel. 1969. *L'orthographe*. Paris : François Maspéro.
- Blum, Claude. 1997. L'édition des Essais à travers les âges : histoire d'un sinistre. *Éditer les 'Essais' de Montaigne : actes du colloque tenu à l'Université Paris IV-Sorbonne les 27 et 28 janvier 1995* ed. by Tournon André & Claude Blum, 3–19. Paris : H. Champion.
- Bordier, Jean Pierre. 2018. Théâtre médiéval, théâtre provincial ? *Littératures classiques* 97 : 3. 55–66.
- Bowers, Fredson. 1947. Criteria for Classifying Hand-Printed Books as Issues and Variant States. *The Papers of the Bibliographical Society of America* 41 : 4. 271–292.
- Bowers, Fredson. 1994. *Principles of bibliographical description*. Winchester, U.K. : New Castle, DE : St. Paul's Bibliographies ; Oak Knoll Press.
- Bozzolo, Carla & Ezio Ornato. 1980. *Pour une histoire du livre manuscrit au Moyen Age : trois essais de codicologie quantitative*. Paris : Editions du Centre national de la recherche scientifique.

- Brazeau, Stéphanie & Serge Lusignan. 2004. Jalon pour une histoire de l'orthographe française au XIVE siècle. L'usage des consonnes quiescentes à la chancellerie royale. *Romania* 122 : 487. 444–467.
- Burg, Gaëlle. 2014. Imprimer les « vieux romans » de chevalerie à la Renaissance : L'éditeur-remanieur, nouvelle(s) instance(s) auctoriale(s) de la matière romanesque. *Créations d'atelier : l'éditeur et la fabrique de l'œuvre à la Renaissance* ed. by Réach-Ngô Anne, 205-224. Paris : Classiques Garnier.
- Burg, Gaëlle. 2015. De Paris à Lyon. Les mutations éditoriales du Lancelot du Lac. *Carte Romanze* 3 : 1. 287–358.
- Buridant, Claude. 1983. Translatio Medievalis : théorie et pratique de la traduction médiévale. *Travaux de linguistique et de littérature* 21. 81–136.
- Caron, Philippe. 2002. Vers la notion de chronolecte ? Quelques jalons à propos du français préclassique. *Interpreting the history of French: a Festschrift for Peter Rickard on the occasion of his eightieth birthday* ed. by Sampson, Rodney & Wendy Ayres-Bennett 329–352. Amsterdam : Rodopi.
- Catach, Nina. 1968. *L'Orthographe française à l'époque de la Renaissance (Auteurs - Imprimeurs - Ateliers d'imprimerie)*. Genève : Librairie Droz.
- Catach, Nina, Renée Honvault-Ducrocq, & Irène Rosier-Catach. 2001. *Histoire de l'orthographe française*. Paris : H. Champion.
- Cazal, Yvonne & Gabriella Parussa. 2007. Orthographe pour l'œil, pour l'oreille ou pour l'esprit ? Quelques réflexions sur les choix graphiques à la rime dans deux manuscrits du XVe siècle. *Systèmes graphiques de manuscrits médiévaux et incunables français : ponctuation, segmentation, graphies actes de la journée d'étude de Lyon, ENS LSH, 6 juin 2005* ed. by Lavrentiev, Alexei, 107–127. Chambéry : Université de Savoie.
- Cazal, Yvonne & Gabriella Parussa. 2015. *Introduction à l'histoire de l'orthographe*. Paris : Armand Colin.
- Cazal, Yvonne, Gabriella Parussa, Cinzia Pignatelli, & Richard Trachsler. 2003. L'orthographe : du manuscrit médiéval à la linguistique moderne. *Médiévales* 45. 99–118.
- Chartier, Roger. 1991. Préface. *La bibliographie et la sociologie des textes* Paris : Éd. du Cercle de la librairie.
- Chartier, Roger. 1996. *Culture écrite et société : l'ordre des livres, XIV^e-XVIII^e siècle*. Paris : A. Michel.
- Chartier, Roger. 2005. *Inscrire et effacer : culture écrite et littérature (XI^e-XVIII^e siècle)*. Paris : Gallimard : Seuil.
- Chartier, Roger. 2014a. Fabrique du livre et fabrique du texte. *Créations d'atelier : l'éditeur et la fabrique de l'œuvre à la Renaissance* ed. by Réach-Ngô Anne, 7–20. Paris : Classiques Garnier.
- Chartier, Roger. 2014b. *L'œuvre, l'atelier et la scène : trois études de mobilité textuelle*. Paris : Classiques Garnier.
- Chartier, Roger. 2015. *La main de l'auteur et l'esprit de l'imprimeur : XVI^e-XVIII^e siècle*. Paris : Gallimard.
- Chatelain, Henri. 1907. *Recherches sur le vers français au XV^e siècle, rimes, mètres et strophes*. Paris : Champion.
- Chocheyras, Jacques. 1966. Les éditions de la Passion de Jean Michel au XVI^e siècle. *Romania* 87 : 346. 175–193.
- Chocheyras, Jacques. 1975. *Le théâtre religieux en Dauphiné du Moyen âge au XVIII^e siècle : domaine français et provençal*. Genève : Droz.

- Cifarelli, Paola. 2020. Antoine Vérard, éditeur des Faits d'armes et de chevalerie de Christine de Pizan. *Les lettres médiévales à l'aube de l'ère typographique* ed. by Renaud Adam, Devaux Jean, Henrard Nadine, Marchal Matthieu & Alexandra Velissariou, 17–30. Paris : Classiques Garnier.
- Cifarelli, Paola, Maria Colombo Timelli, Matteo Milani, & Anne Schoysman Zambrini (Eds.). 2017. *Raconter en prose : XIV^e-XVI^e siècle*. Paris : Classiques Garnier.
- Cohen, Marcel. 1973. *Histoire d'une langue : le français (des lointaines origines à nos jours)*. Paris : Editions sociales.
- Colombo Timelli, Maria. 2020. Les éditions d'Antoine Vérard, des témoins (pas) comme les autres ? *Les lettres médiévales à l'aube de l'ère typographique* ed. by Renaud Adam, Devaux Jean, Henrard Nadine, Marchal Matthieu & Alexandra Velissariou, 236–253. Paris : Classiques Garnier.
- Colombo Timelli, Maria, Barbara Ferrari, Anne Schoysman, & Irene Finotti. 2010. *Mettre en prose aux XIV^e-XVI^e siècles*. Turnhout : Brepols.
- Colombo Timelli, Maria, Barbara Ferrari, & Anne Schoysman Zambrini (Eds.). 2014. *Pour un nouveau répertoire des mises en prose : roman, chanson de geste, autres genres*. Paris : Classiques Garnier.
- Colombo Timelli, Maria & Gabriella Parussa. 2019. Avant-propos. *Le français préclassique : 1500-1650* 21. 13–20.
- Combettes, Bernard (Ed.). 2003. *Évolution et variation en français préclassique : études de syntaxe*. Paris : Champion.
- Combettes, Bernard. 2011. La délimitation du français préclassique : aspects syntaxiques. *Diachroniques : revue de linguistique française diachronique* 1. 59–82.
- Combettes, Bernard & Christiane Marchello-Nizia. 2008. La périodisation en linguistique : problèmes théoriques et méthodologiques. *CMLF 2008 - Congrès Mondial de Linguistique Française 2008* ed. by Durand Jacques, Habert Benoît & Bernard Laks. Paris : EDP Sciences.
- Combettes, Bernard & Christiane Marchello-Nizia. 2010. La périodisation en linguistique historique : le cas du français préclassique. *Le changement en français. Études de linguistique diachronique* ed. by Combettes Bernard Céline Guillot Evelyne Oppermann-Marsaux Sophie Prevost & Amalia Rodríguez Somolinos, 129–142. Bern : Peter Lang.
- Courbon, Bruno. 2015. La disparition lexicale existe-elle ? Ou si tout change dans le lexique, (donc) rien ne disparaît ? *Disparitions : contributions à l'étude du changement linguistique* ed. by Badiou-Monferran Claire & Thomas Verjans, 51–66. Paris : Honoré Champion éditeur.
- Dane, Joseph A. 2009. 'Ideal Copy' vs. 'Ideal Texts' : The Application of Bibliographical Description to Facsimiles. *Abstractions of Evidence in the Study of Manuscripts and Early Printed Books*, 77–94. Farnham and Burlington : Ashgate Publishing Ltd.
- De Jong, Thera. 1995. Parasite consonants : A homographic clash. *Medieval dialectology* ed. by Fisiak Jacek, 7–42. Berlin ; New York : Mouton de Gruyter.
- Dees, Antonij. 1971. *Étude sur l'évolution des démonstratifs en en ancien et moyen français*. Groningen : Wolters-Noordhoff Publishing.
- Desgraves, Louis. 1980. L'Exemplaire de Bordeaux' des Essais de Montaigne. *Revue française d'histoire du livre* 28. 373–392.
- Detges, Ulrich. 2003. Du sujet parlant au sujet grammatical. L'obligatorisation des pronoms sujets en ancien français dans une perspective pragmatique. *Verbum* XXV : 3. 307–333.
- Di Stefano, Giuseppe. 1977. *Essais sur le moyen français*. Padova : Liviana Editrice.

- Dourdy, Laura-Maï. 2017. Le travail des imprimeurs, entre copie et réécriture. L'exemple de la transmission de Jourdain de Blaves, mises en prose du XV^e siècle. *Raconter en prose : XIV^e-XVI^e siècle* ed. by Cifarelli Paola Maria Colombo Timelli Matteo Milani & Anne Schoysman Zambrini. Paris : Classiques Garnier.
- Duval, Frédéric. 2015. *Les mots de l'édition de textes*. Paris : École nationale des Chartes.
- Eisenstein, Elizabeth L. 1983. *The Printing Revolution in Early Modern Europe*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Fahy, Conor. 1985. Il concetto di 'esemplare ideale'. *Trasmissione dei testi a stampa nel periodo moderno. II Seminario internazionale: Roma-Viterbo, 27-29 giugno 1985* ed. by Crapulli Giovanni, 49–60. Roma : Ed. dell'Ateneo.
- Fahy, Conor (Ed.). 1988. *Saggi di bibliografia testuale*. Padova : Antenore.
- Febvre, Lucien, Henri Jean Martin, & Frédéric Barbier. 1999. *L'apparition du livre*. Paris : A. Michel.
- Floquet, Oreste & Sara Centili. 2012. Pour une grammaire de la mouvance : analyse linguistique de quelques structures adiaiphores. *Le texte médiéval : de la variante à la recréation* ed. by Rochebouet Anne Cécile Le Cornec Rochelois & Anne Salamon, 43–60. Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne.
- Fouché, Pierre. 1931. *Le verbe français : étude morphologique*. Paris : Les Belles-Lettres.
- François, Jacques. 2020. Pour un retraitement informatisé et dynamique des notices historiques du TLFi. *Cahiers de lexicologie* 2 : 117. 55–92.
- François, Jacques. 2021a. Comment visualiser l'évolution historique des polysémies lexicales : l'itinéraire sémantique de terre et monde. *Zeitschrift für romanische Philologie* 137 : 3. 625–665.
- François, Jacques. 2021b. Les fluctuations historiques de la polysémie lexicale. *Travaux de linguistique* 81 : 2. 57–98.
- Gaskell, Philip. 1972. *A new introduction to bibliography*. New York : Oxford University Press.
- Ghinassi, Ghino. 1961. Correzioni editoriali di un grammatico cinquecentesco. *Studi di filologia italiana* 19. 33–93.
- Gilmont, Jean François. 2003. *Le livre & ses secrets*. Genève : Louvain-la-Neuve : Droz ; Université catholique de Louvain.
- Glessgen, M.D. 2008. Histoire interne du français (Europe) : lexique et formation des mots. *Histoire linguistique de la Romania : manuel international d'histoire linguistique de la Romania*. Ed. by Glessgen Martin-Dietrich, Ernst Gerhard, Schmitt Claus Peter & Wolfgang Schweickard, 2947-2974. Berlin : de Gruyter,
- Glessgen, Martin Dietrich & David Trotter (Eds.). 2016. *La régionalité lexicale du français au Moyen Âge : volume thématique issu du colloque de Zurich (7-8 sept. 2015), organisé sous le patronage de la Société de linguistique romane*. Strasbourg : ELIPHI.
- Glikman, Julie & Stefan Schneider. 2018. Constructions parenthétiques, marques d'oralité et type de textes en diachronie du français. *Nouvelles voies d'accès au changement linguistique* ed. by Ayres-Bennett Wendy, Carlier Anne, Glikman Julie, Rainsford Thomas M., Siouffi Gilles & Carine Skupien Dekens, 317–334. Paris : Classiques Garnier.
- Gossen, Charles Théodore. 1951. *Petite grammaire de l'ancien picard*. Paris : Librairie C. Klincksieck.
- Greg, W.W. 1934. A Formulary of Collation. *The Library* s4-XIV : 4. 365–382.
- Greub, Yan. 2003. *Les mots régionaux dans les farces françaises : étude lexicologique sur le Recueil Tissier, 1450-1550*. thesis, Société de linguistique romane.

- Greub, Yan. 2007. Sur un mécanisme de la préstandardisation de la langue d'oïl. *Bulletin de la Société linguistique de Paris* 102. 429–434.
- Guillot-Barbance, Céline. 2017. *Le démonstratif en français : étude de sémantique grammaticale diachronique, 9ème-15ème siècles*. Leuven Paris : Peeters.
- Guiraud, Pierre. 1963. *Le moyen français*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Halina, Lewicka. 1960. *La Langue et le style du théâtre comique français des XV^e et XVI^e siècles. 1. La Dérivation*. Warszawa : Państwowe wydawnictwo naukowe.
- Halina, Lewicka. 1968. *La Langue et le style du théâtre comique français des XV^e et XVI^e siècles. 2. Les Composés*. Warszawa : Państwowe wydawnictwo naukowe.
- Harris, Neil. 2006. Come riconoscere un 'cancellans' e vivere felici. *Ecdotica* 3 : 3. 130–153.
- Henrard, Nadine. 1998. *Le théâtre religieux médiéval en langue d'oc*. Genève : Librairie Droz.
- Henrard, Nadine. 2011. Fatistes des villes, fatistes des champs. *Vers une poétique du discours dramatique au Moyen âge : actes du colloque international organisé au Palais Neptune de Toulon les 13 et 14 novembre 2008* ed. by Leroux Xavier, 159–183. Paris : H. Champion.
- Henrard, Nadine. 2019. Le Mystère de la Passion d'Arras. Glanures lexicales. 'Uns clers ait dit que chanson en ferait' : mélanges de langue, d'histoire et de littérature offerts à Jean-Charles Herbin ed. by Grossel Marie-Geneviève, Martin Jean-Pierre, Nys Ludovic, Ott Muriel & François Suard, 429–441. Valenciennes : Presses universitaires de Valenciennes.
- Henry, Albert. 1984. Le Mystère de la Passion d'Arnoul Greban édité par O. Jodogne. *Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques* 70 : 1. 20–25.
- Hinman, Charlton. 1940. Principles Governing the Use of Variant Spellings as Evidences of Alternate Setting by Two Compositors. *The Library* s4-XXI : 1. 78–94.
- Hinman, Charlton. 1963. *The printing and proof-reading of the first folio of Shakespeare*. Oxford : Clarendon Press.
- Hirsch, Rudolf. 1974. *Printing, selling and reading : 1450-1550*. Wiesbaden : O. Harrassowitz.
- Huchon, Mireille. 1981. *Rabelais grammairien : de l'histoire du texte aux problèmes d'authenticité*. Genève : Droz.
- Jakobson, Roman. 1963. *Essais de linguistique générale*. Paris : Editions de Minuit.
- Jodogne, Omer (Ed.). 1959. *Le Mystère de la Passion (Angers 1486)*. Gembloux : J. Duculot.
- Kirsop, Wallace. 1970. *Bibliographie matérielle et critique textuelle, vers une collaboration*. Paris : Lettres modernes Minard.
- Kleiber, Georges. 1987. L'opposition CIST/CIL en ancien français ou Comment analyser les démonstratifs ? *Revue de Linguistique Romane* 201–202. 5–35.
- Kroch, Anthony S. 1989. Reflexes of grammar in patterns of language change. *Language Variation and Change* 1 : 3. 199–244.
- Kuroiwa, Taku. 2011. « Le viel jeu » en mouvement : la configuration rimique et métrique des triolets dans les manuscrits du Mystère de la Passion d'Arnoul Gréban (La Creacion du Monde et la première journée). *Vers une poétique du discours dramatique au Moyen âge: actes du colloque international organisé au Palais Neptune de Toulon les 13 et 14 novembre 2008* ed. by Leroux Xavier, 143–157. Paris : H. Champion.
- Kuroiwa, Taku, Xavier Leroux, & Darwin Smith. 2010. De l'oral à l'oral : réflexions sur la transmission écrite des textes dramatiques au Moyen Âge. *Médiévales* 59 : 59. 17–40.

- Kuroiwa, Taku, Xavier Leroux, & Darwin Smith. 2011. Formes fixes : futilités versificatoires ou système de pensée ? *Vers une poétique du discours dramatique au Moyen âge: actes du colloque international organisé au Palais Neptune de Toulon les 13 et 14 novembre 2008* ed. by Leroux Xavier, 121–142. Paris : H. Champion.
- L. A. Clark, Robert & Pamela Sheingorn. 2003. *Performative Reading : The Illustrated Manuscripts of Arnoul Gréban's Mystère de la Passion. European Medieval Drama* 6. 129–172.
- Lalou, Elisabeth & Darwin Smith. 1988. Pour une typologie des manuscrits de théâtre médiéval. *Le Théâtre et la cité dans l'Europe médiévale : actes du Vème Colloque international de la Société internationale pour l'étude du théâtre médiéval, Perpignan, juillet 1986* ed. by Aubailly Jean-Claude, 569–579.
- Lass, Roger. 1997. *Historical linguistics and language change*. Cambridge ; New York : Cambridge University Press.
- Laufer, Roger. 1970. *Le diable boiteux : Texte de la 2e édition avec les variantes de l'édition originale et du remaniement de 1726. Précédé d'une 'Étude de bibliographie matérielle'*. Paris : Mouton.
- Laufer, Roger. 1972. *Introduction à la textologie : vérification, établissement, éditions des textes*. Paris : Librairie Larousse.
- Lavéant, Katell. 2011. *Un théâtre des frontières : la culture dramatique dans les provinces du Nord aux XVe et XVIe siècles*. Paradigme.
- Le Goff, Jacques. 2014. *Faut-il vraiment découper l'histoire en tranches ?* Paris : Seuil.
- Schoysman Anne & Colombo Timelli Maria (Eds.) 2016. *Le Roman français dans les premiers imprimés*. Paris : Éditions Classiques Garnier.
- Lebègue, R. 1934. La Passion d'Arnoul Gréban. *Romania* 60 : 238. 218–231.
- Leroux, Xavier. 2003. *Édition critique et commentaire du 'Mistère de la Conception' (Chantilly, ms. Condé 616)*. thesis, Paris-Sorbonne.
- Levêque-Stankiewicz, Florine. 2010. *Répertoire de l'imprimeur Michel Le Noir. L'EAD au service du livre ancien*. Mémoire d'étude, Université de Lyon - Enssib.
- Lightfoot, David W. 1991. *How to set parameters: arguments from language change*. Cambridge, Mass. London : MIT press (Massachusetts institute of technology).
- Lochert, Véronique. 2009. *L'écriture du spectacle : les didascalies dans le théâtre européen aux XVI^e et XVII^e siècles*. Droz.
- Maira, Daniel. 2005. *Typosine, la dixième muse. Formes éditoriales des canzonieri français autour des Amours de Ronsard*. thesis, Université de Bâle.
- Maira, Daniele. 2007. *Typosine, la dixième muse : formes éditoriales des canzonieri français, 1544-1560*. Genève : Droz.
- Maira, Daniel. 2016. La bibliographie matérielle renouvelée, entre philologie éditoriale et histoire culturelle. *Paroles dégelées : Propos de l'Atelier XVI^e siècle*. ed by Garnier Isabelle, Le Flanchec Vàn Dung, Montagne Véronique, Réach-Ngô Anne, Thomine Marie-Claire, Tran Trung & Nora Viet, 433-449. Paris : Classiques Garnier.
- Malclès, Luise Noëlle. 1963. *Manuel de bibliographie*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Marchello-Nizia, Christiane. 1995. *L'évolution du français : ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*. Paris : A. Colin.
- Marchello-Nizia, Christiane. 1998. Dislocations en diachronie : archéologie d'un phénomène du 'français oral'. *Analyse linguistique et approches de l'oral. Recueil d'études offert en hommage à*

- Claire Blanche-Benveniste ed. by Bilger Mireille Karel van den Eynde & Françoise Gadet, 327–337. Leuven Paris : Peeters.
- Marchello-Nizia, Christiane. 2000. Les grammaticalisations ont-elles une cause? Le cas de beaucoup, moult et très en moyen français. *L'Information Grammaticale* 87 : 1. 3–9.
- Marchello-Nizia, Christiane. 2001. Grammaticalisation et évolution des systèmes grammaticaux. *Langue française* 130. 33–41.
- Marchello-Nizia, Christiane. 2004. La sémantique des démonstratifs en ancien français : une neutralisation en progrès ? *Langue française* 141 : 1. 69–84.
- Marchello-Nizia, Christiane. 2005. *La langue française aux XIV^e et XV^e siècles*. Paris : Armand Colin.
- Marchello-Nizia, Christiane. 2006. *Grammaticalisation et changement linguistique*. Bruxelles : De Boeck & Larcier.
- Martin, Henri Jean. 1983. *La révolution de l'imprimé. Histoire de l'édition française* ed. by Martin Henri-Jean Roger Chartier & Jean-Pierre Vivet, 145–161. Paris : Promodis.
- Martin, Henri Jean & Jean Vezin (Eds.). 1990. *Mise en page et mise en texte du livre manuscrit*. Paris : Editions du Cercle de la librairie-Promodis.
- Mazouer, Charles. 2016. *La théâtre français du Moyen Âge*. Paris : Honoré Champion Éditeur.
- McKenzie, D.F. 1969. Printers of the Mind : Some Notes on Bibliographical Theories and Printing-Houses Practices. *Studies in Bibliography* 22. 1–75.
- McKenzie, D.F. 1986. *Bibliography and the sociology of texts*. London : British Library.
- McKerrow, R.B. 1913. Notes on Bibliographical Evidence for Literary Students and Editors of English Works of the Sixteenth and Seventeenth Centuries. *The Library* TBS-12 : 1. 213–318.
- McKerrow, R.B. [1927] 1994. *An introduction to bibliography for literary students* (D McKitterick, Ed.). Winchester : New Castle, Del : St. Paul's Bibliographies ; Oak Knoll Press.
- McKitterick, David. 2003. *Print, manuscript, and the search for order, 1450-1830*. Cambridge, UK ; New York : Cambridge University Press.
- Melander, Johan. 1916. *Etude sur magis et les expressions adversatives dans les langues romanes*. Uppsala : Imprimerie Almqvist & Wiksell.
- Noomen, Wilhelm. 1962. *Étude sur les formes métriques du Mystère du Vieil Testament*. Amsterdam : Rodopi.
- Ornato, Ezio. 1997. La codicologie quantitative, outil privilégié de l'histoire du livre médiéval. *La face cachée du livre médiéval : l'histoire du livre* ed. by Ornato Ezio & Carla Bozzolo, 41–65. Roma : Viella.
- Palsgrave, John. 2007. *L'éclaircissement de la langue française (1530)* (S Baddeley, Ed.). Paris : Éditions Classiques Garnier.
- Parent, Annie. 1974. *Les métiers du livre à Paris au XVI^e siècle (1535-1560)*. Genève : Librairie Droz.
- Paris, Gaston & Gaston Raynaud. 1878. *Le Mystère de la Passion d'Arnoul Gréban publié d'après les manuscrits de Paris avec une introduction et un glossaire*. Paris : F. Vieweg, libraire-éditeur.
- Parussa, Gabriella. 2004. Paroles de diables. Essai d'une typologie du discours diabolique dans les mystères religieux du XV^e siècle. *Pour acquérir honneur et pris. Mélanges de moyen français offerts à Giuseppe Di Stefano*. ed by Colombo Timelli Maria & Claudio Galderisi, 409–422. Montréal : CERES.
- Parussa, Gabriella. 2010. Éditer les textes de théâtre en langue française : aperçu historique et nouvelles perspectives. *Médiévales* 59 : 59. 41–61.

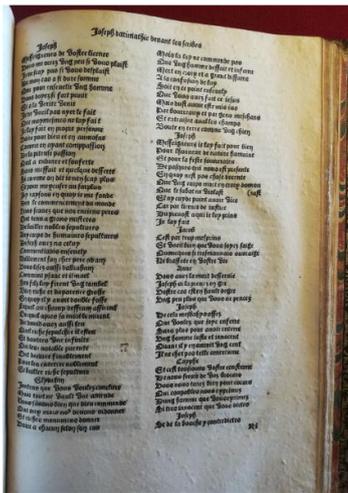
- Parussa, Gabriella. 2019. Imprimeurs et frontières linguistiques. Quel apport pour la périodisation linguistique ? *Le français préclassique : 1500-1650* 21. 75–96.
- Parussa, Gabriella. 2023. L'art du dialogue ou les stratégies d'une mise à l'écrit : L'exemple du théâtre médiéval français. *Le dialogue de l'Antiquité à l'âge humaniste : péripéties d'un genre dramatique et philosophique*. ed. by Bonandini Alice Laurence Boulègue & Giorgio Ieranò, 227–243. Paris : Classiques Garnier.
- Petit de Julleville, Louis. 1880. *Les Mystères*. 2 vol. Paris : Librairie Hachette.
- Posth, Carlotta. 2022. *Persuasionsstrategien im vormodernen Theater (14.–16. Jh.): Eine semiotische Analyse religiöser Spiele im deutschen und französischen Sprachraum*. Berlin : De Gruyter.
- Pouspin, Marion. 2016. *Publier la nouvelle : les pièces gothiques, histoire d'un nouveau média XV^e-XVI^e siècles*. Paris : Publications de la Sorbonne.
- Prévost, Sophie. 2015. Diachronie du français et linguistique de corpus : une approche quantitative renouvelée. *Langages* 197 : 1. 23–45.
- Rambaud, Stéphanie. 2007. La galaxie Trepperel à Paris (1492-1530). *Bulletin du bibliophile* 1. 145–150.
- Rambaud, Stéphanie. 2017. Libraires, imprimeurs, éditeurs. Les Trepperel de la rue Neuve-Notre-Dame à Paris. *Raconter en prose : XIV^e-XVI^e siècle* ed. by Cifarelli Paola Maria Colombo Timelli Matteo Milani & Anne Schoysman Zambrini, 109–119. Paris : Classiques Garnier.
- Réach-Ngô, Anne. 2005. *La Mise en livre des narrations de la Renaissance : écriture éditoriale et herméneutique de l'imprimé*. Thesis, Paris IV.
- Réach-Ngô, Anne. 2013. *L'écriture éditoriale à la Renaissance : genèse et promotion du récit sentimental français (1530-1560)*. Genève : Librairie Droz.
- Réach-Ngô, Anne (Ed.). 2014. *Créations d'atelier : l'éditeur et la fabrique de l'œuvre à la Renaissance*. Paris : Classiques Garnier.
- Réach-Ngô, Anne. 2015. Du texte au livre, et retour : la production littéraire à la Renaissance, une création collaborative ? *Genesis* 41. 29–47.
- Rey, Alain, Frédéric Duval, & Gilles Siouffi. [2007] 2011. *Mille ans de langue française : histoire d'une passion*. Paris : Perrin.
- Richardson, Brian. 2004. *Stampatori, autori e lettori nell'Italia del Rinascimento*. Milano : Ed. Sylvestre Bonnard.
- Rickard, Peter. 1989. *A History of the French language*. London Boston Sydney : Unwin Hyman.
- Riffaud, Alain. 2011. *Une archéologie du livre français moderne*. Genève : Droz.
- Rittaud-Hutinet, Jacques. 1988. *Des tréteaux à la scène : le théâtre en Franche-Comté du Moyen Âge à la Révolution*. Besançon : Cêtre.
- Rodriguez Somolinos, Amalia. 2000. *Mais, ains, ainçois en moyen français : syntaxe et sémantique*. *Le Moyen Français* 46–47. 449–467.
- Romani, Valentino. 2000. *Bibliologia: avviamento allo studio del libro tipografico*. Milano : Ed. Sylvestre Bonnard.
- Roques, Gilles. 2010. Les variations lexicales dans les mises en prose. *Mettre en prose aux XIV^e-XVI^e siècles* ed. by Colombo Timelli Maria Barbara Ferrari & Anne Schoysman, 9–31. Turnhout : Brepols Publishers.
- Roques, Gilles. 2019. Arnoul Gréban, le Picard. *Le Moyen Français* 84. 97–110.

- Rouget, François. 2010. *Ronsard et le livre : étude de critique génétique et d'histoire littéraire*. Genève : Droz.
- Runnalls, Graham A. 1979. Le théâtre à Montferrand au Moyen Âge. *Le Moyen Âge* 3-4. 465-494.
- Runnalls, Graham A. 1983. Le théâtre en Auvergne au Moyen Âge. *Revue d'Auvergne*. 69-93.
- Runnalls, Graham A. 1990. Towards a Typology of Medieval French Play manuscripts. *The Editor and the Text* ed. by Bennet Philip E. & Graham A. Runnalls, 96-113.
- Runnalls, Graham A. 1996. La circulation des textes des mystères à la fin du Moyen Âge : les éditions de la Passion de Jean Michel. *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* 58 : 1. 7-33.
- Runnalls, Graham A. 1997. Le Personnage dans les mystères à la fin du Moyen Âge et au XVI^e siècle : stéréotypes et originalité. *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance* 44 : 1. 11-26.
- Runnalls, Graham A. 1999. *Les mystères français imprimés : une étude sur les rapports entre le théâtre religieux et l'imprimerie à la fin du Moyen Age français suivi d'un Répertoire complet des mystères français imprimés (ouvrages, éditions, exemplaires) 1484-1630*. Paris : Champion.
- Runnalls, Graham A. 2001. Les mystères à Paris et en Île-de-France à la fin du Moyen Âge : l'apport de six actes notariés. *Romania* 119 : 473. 113-169.
- Runnalls, Graham A. 2003. *Les mystères dans les provinces françaises : en Savoie et en Poitou, à Amiens et à Reims*. Paris : H. Champion.
- Runnalls, Graham A. 2004. La confrérie de la Passion et les mystères. Recueil de documents relatifs à l'histoire de la confrérie de la Passion depuis la fin du XIV^e jusqu'au milieu du XVI^e siècle. *Romania* 122 : 485. 135-201.
- Schøsler, Lene. 2002. La variation linguistique : le cas de l'expression du sujet. *Interpreting the history of French: a Festschrift for Peter Rickard on the occasion of his eightieth birthday* ed. by Sampson, Rodney & Wendy Ayres-Bennett, 195-212. Amsterdam : Rodopi.
- Schøsler, Lene. 2020. Le rapport entre continuité référentielle et expression du sujet envisagé dans une perspective diasystématique. *La continuité référentielle ou le choix des mots : Dans les textes français et anglais* ed. by Dupuy Estèle Victor Millogo & Marie-Hélène Lay, 123-145. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Simonin, Michel. 1997. Montaigne, son éditeur et le correcteur devant l'exemplaire de Bordeaux des Essais. *Travaux de littérature* 11. 75-93.
- Smith, Darwin. 1985. Arnoul Gréban, Le Mystère de la Passion. Edition critique par Omer Jodogne. Tome II : Observation, variantes, index et glossaire. *Les lettres romanes* 39 : 1-2. 226-228.
- Smith, Darwin. 1998. Les manuscrits « de théâtre » : Introduction codicologique à des manuscrits qui n'existent pas. *Gazette du livre médiéval* 33 : 1. 1-10.
- Smith, Darwin. 1999. La question du Prologue de la Passion ou le rôle des formes métriques dans la Création du Monde d'Arnoul Gréban. *L'économie du dialogue dans l'ancien théâtre européen* ed. by Bordier Jean-Pierre, 141-165. Paris : H. Champion.
- Smith, John Charles. 2002. Middle French: When? What? Why? *Language Sciences* 24 : 3-4. 423-445.
- Smith, Darwin. 2011. Arnoul Gréban et l'expérience théâtrale ou l'universitaire naissance des mystères. *Vers une poétique du discours dramatique au Moyen Âge : actes du colloque international organisé au Palais Neptune de Toulon les 13 et 14 novembre 2008* ed. by 185-224. Paris : H. Champion.

- Smith, Darwin, Gabriella Parussa, & Olivier Halévy (Eds.). 2014. *Le théâtre français du Moyen Âge et de la Renaissance : histoire, textes choisis, mises en scène*. Paris : Éd. L'avant-scène théâtre.
- Sordet, Yann. 2021. *Histoire du livre et de l'édition : production & circulation, formes & mutations*. Paris : Albin Michel.
- Stoppelli, Pasquale (Ed.). 1987. *Filologia dei testi a stampa*. Bologna : Il Mulino.
- Tanselle, G. Thomas. 1980. The Concept of Ideal Copy. *Studies in Bibliography* 33. 18–53.
- Tanselle, G. Thomas. 2009. *Bibliographical analysis: a historical introduction*. Cambridge ; New York : Cambridge University Press.
- Tavella, Chiara. 2021. Le « Mystère de la Résurrection » d'Arnoul Gréban dans sa tradition imprimée : à propos des rapports entre les éditions anciennes. *PLUTEUS* 11. 249–280.
- Tavella, Chiara. 2022. « Faulx juifz, que m'avez vous fait faire ? ». A proposito di un'interpolazione presente nel Mystère de la Résurrection di Arnoul Gréban. *Letteratura e Bibbia, Atti delle Rencontres de l'Archet Morgex, 14-19 settembre 2020*, 154–163. Torino : Lexis.
- Tran Quoc, Trung. 2004. *Du Livre illustré au texte imagé : image, texte et production du sens au XVI^e siècle*. thesis, Paris-Sorbonne.
- Trovato, Paolo. 2009. *Con ogni diligenza corretto: la stampa e le revisioni editoriali dei testi letterari italiani, 1470-1570*. Ferrara : UnifePress.
- Undorf, Wolfgang. 2010. The idea(l) of the ideal copy: some thoughts on books with multiple identities. *Early printed books as material objects proceedings of the Conference organized by the IFLA rare books and manuscripts section, Munich, 19-21 August 2009* ed. by Wagner Bettina & Marcia Reed, 307–319. Berlin : De Gruyter.
- Vachon, Claire. 2010. *Le changement linguistique au XVI^e siècle : une étude basée sur des textes littéraires français*. Strasbourg : Ed. de Linguistique et de Philologie.
- Valentini, Andrea. 2006. Entre philologie et linguistique : l'expression du pronom sujet dans Le Livre du duc des vrais amants de Christine de Pizan. « *A TOUS DITTEURS* » : *Le Livre du duc des vrais amants de Christine de Pizan, Actes de la journée d'étude organisée le 26 novembre 2016 à l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3* ed. by Demartini Dominique Didier Lechat Gabriella Parussa & Anne Paupert, 44–65.
- Van Hoecke, Willy. 1980. Esquisse historique du système graphique du français. *Travaux de linguistique* 7. 59–85.
- Varry, Dominique. 2014. La bibliographie matérielle : renaissance d'une discipline. *50 ans d'histoire du livre, 1958-2008*, 108–121. Villeurbanne : Presses de l'Enssib.
- Verjans, Thomas. 2012. Le linguiste et la variante : quelle(s) leçon(s) en tirer ? *Le texte médiéval : de la variante à la recreation* ed. by Rochebouet Anne Cécile Le Cornec Rochelois & Anne Salamon, 89–99. Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne.
- Vermander, Pierre. 2020. Sur l'interprétation de quelques rondeaux dans la farce médiévale. *Le Moyen Français* 86. 91–120.
- Vermander, Pierre. 2021a. Pour une pragmathilologie. Marqueurs d'oralité et variation dans les différents témoins de Maître Pierre Pathelin. *Romania* 139. 71–113.
- Vermander, Pierre. 2021b. Marqueurs d'oralité en diachronie : tentative de définition. *Çédille* 19. 173–196.
- Veyrin-Forrer, Jeanne. 1971. *Précis de bibliologie 1, Fabrication manuelle*. Paris : École nationale supérieure des bibliothèques.

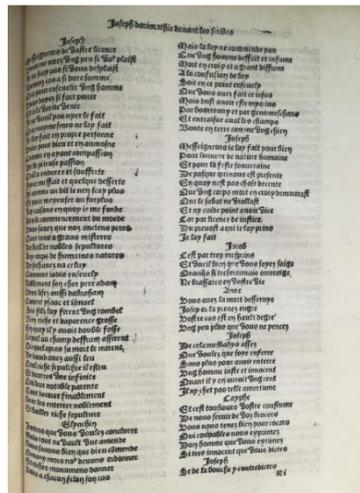
- Veyrin-Forrer, Jeanne. 1987a. Fabrique un livre au XVI^e siècle. *La lettre et le texte : trente années de recherches sur l'histoire du livre*, 273–319. Paris : Ecole normale supérieure de jeunes filles.
- Veyrin-Forrer, Jeanne. 1987b. *La lettre et le texte : trente années de recherches sur l'histoire du livre*. Paris : Ecole normale supérieure de jeunes filles.
- Viet, Nora. 2008. *Du Décaméron de Boccace au Cameron d'Antoine Vérard : les mutations de la nouvelle au début de la Renaissance française*. Thesis, Paris IV-Sorbonne.
- Villari, Susanna. 2008. Tra bibliografia et critica del testo: un esempio dell'editoria cinquecentesca. *Ecdotica* 1. 126–146.
- Villari, Susanna. 2016. *Che cos' è la filologia dei testi a stampa*. Roma : Carocci editore.
- Warren, Glenda L. 1981. Les Diables dans la Passion d'Arnoul Greban. *Chimères* 15 : 1. 9–26.
- Wijsman, Hanno. 2003. Manuscrits illustrés dans les Pays-Bas bourguignons. Quelques remarques quantitatives. *Gazette du livre médiéval* 43 : 1. 23–33.
- Wilhelm, Raymund. 2013. Introduction : la copie d'un texte médiéval entre transcription et traduction - une nouvelle base de données pour la linguistique historique ? *Transcrire et/ou traduire : variation et changement linguistique dans la tradition manuscrite des textes médiévaux : actes du congrès international, Klagenfurt, 15-16 novembre 2012* ed. by Wilhelm Raymund, 1–13. Heidelberg : Universitätsverlag Winter.
- Wright, Roger. 2013. Periodization. *The Cambridge history of the Romance languages. Volume II: Contexts* ed. by Maiden Martin, Smith John Charles & Adam Ledgeway, 107–124. Cambridge ; New York : Cambridge University Press.
- Zink, Gaston. 1986. *Phonétique historique du français : manuel pratique*. Paris : Presses universitaires de France.
- Zink, Gaston. 1989. *Morphologie du français médiéval : manuel pratique*. Paris : Presses universitaires de France.
- Zink, Gaston. 1990. *Le Moyen français : XIV^e et XV^e siècles*. Paris : Presses universitaires de France.
- Zink, Gaston. 1997. *Morphosyntaxe du pronom personnel (non réfléchi) en moyen français (XIV^e-XV^e siècles)*. Genève : Libr. Droz.
- Zumthor, Paul. 2000. *Essai de poétique médiévale*. Paris : Éd. du Seuil.

Annexe

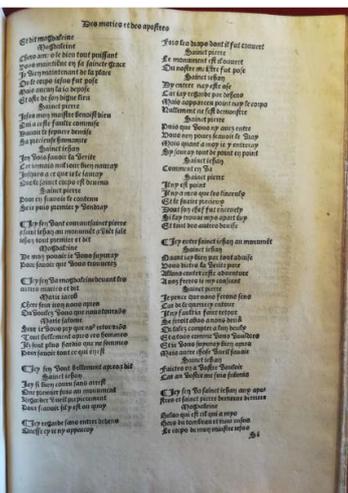


f. R1r
Paris, Petit Palais, LDUT391

Figure n° 1



f. R1v
Paris, BnF, Rés. Yf 17

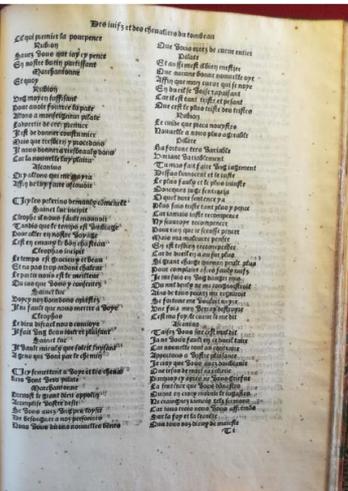


f. S1r
Paris, Petit Palais, LDUT391

Figure n° 2

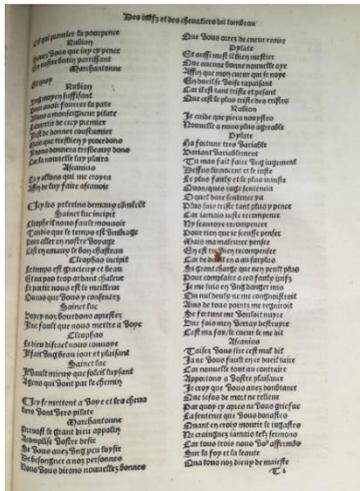


f. S1v
Paris, BnF, Rés. Yf 17

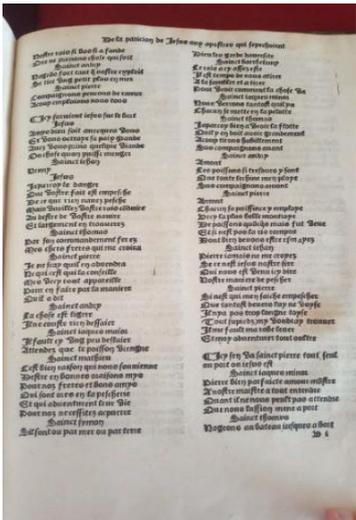


f. T1r
Paris, Petit Palais, LDUT391

Figure n° 3

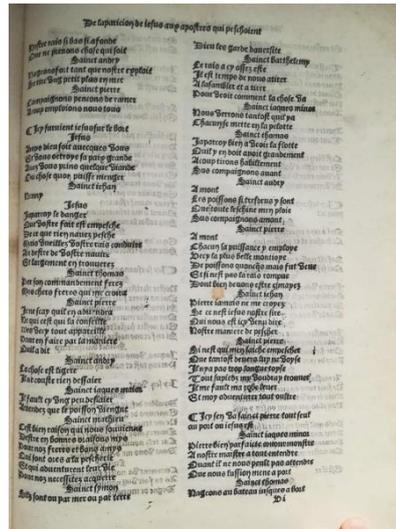


f. T1v
Paris, BnF, Rés. Yf 17

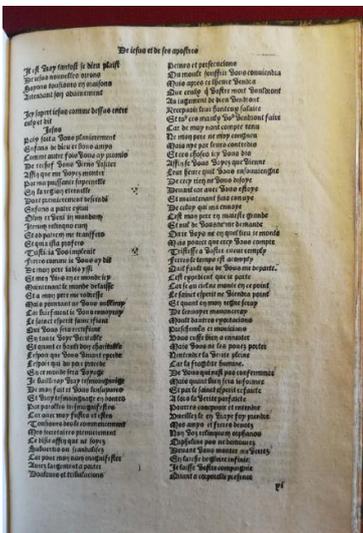


f. U1r
Paris, Petit Palais, LDUT391

Figure n° 4



f. U1r
Paris, BnF, Rés. Yf 17



f. X1r
Paris, Petit Palais, LDUT391

Figure n° 5

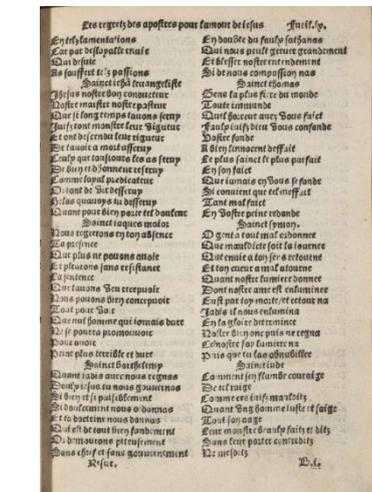


f. X1r
Paris, BnF, Rés. Yf 17

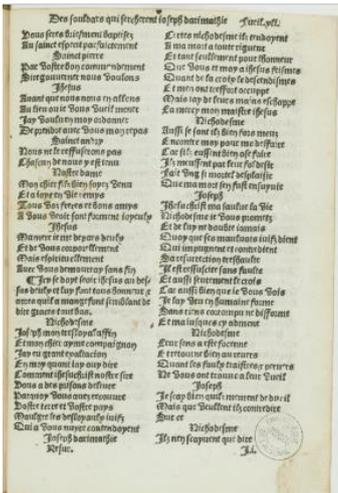


f. B1r
Paris, BnF, RESERVE 8-RF-478 (2)

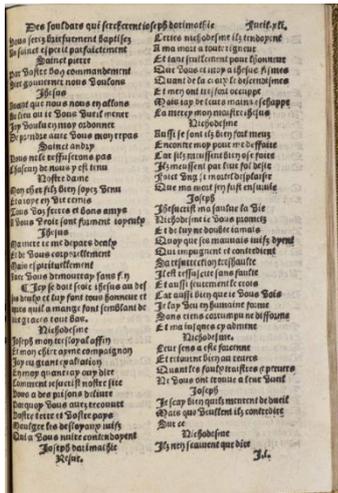
Figure n° 6



f. B1r
Antwerpen, Museum Plantin-Moretus, BH 2444

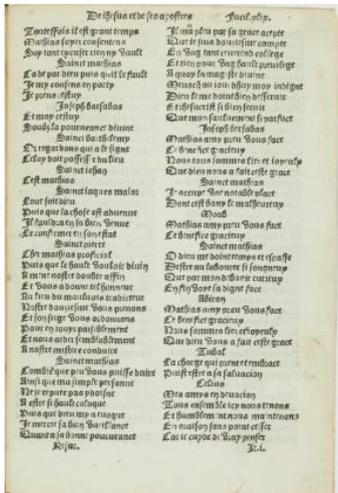


f. J1r
Paris, BnF, RESERVE 8-RF-478 (2)

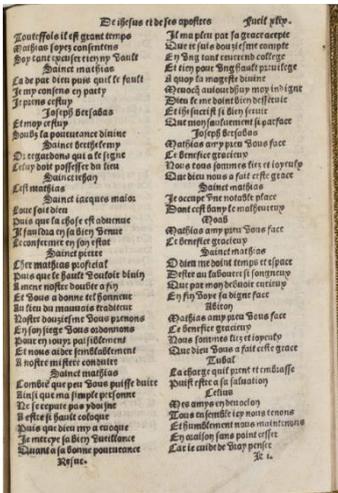


f. J1r
Antwerpen, Museum Plantin-Moretus, BH 2444

Figure n° 13

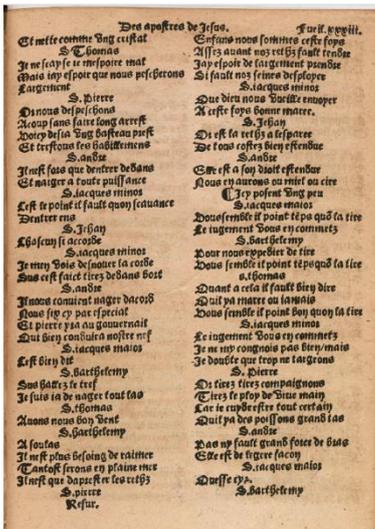


f. K1r
Paris, BnF, RESERVE 8-RF-478 (2)

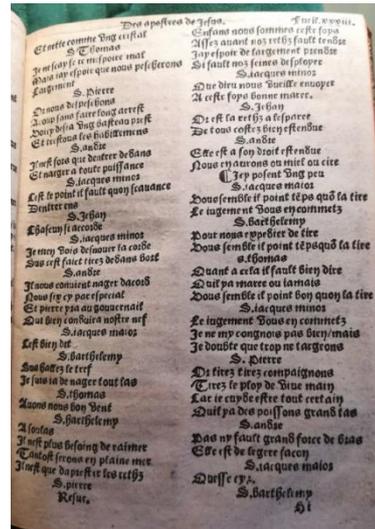


f. K1r
Antwerpen, Museum Plantin-Moretus, BH 2444

Figure n° 14

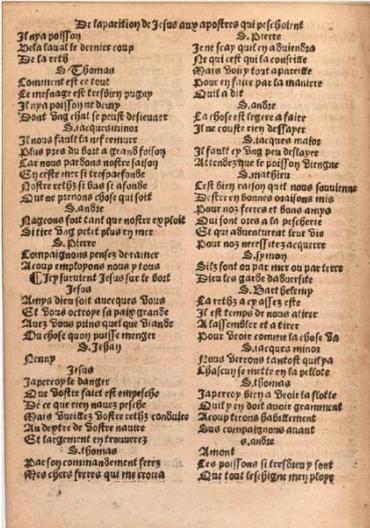


f. H1r
Paris, BnF, Rés. Yf. 108

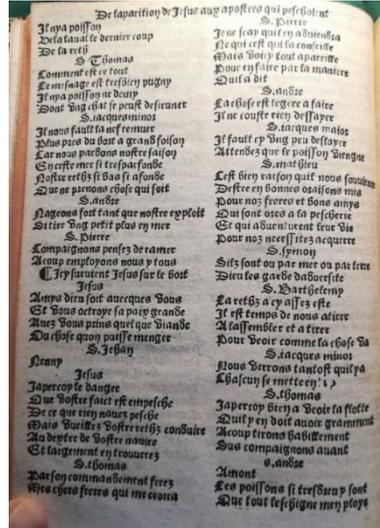


f. H1r
Paris, BHVP, Rés. 941 524

Figure n° 15

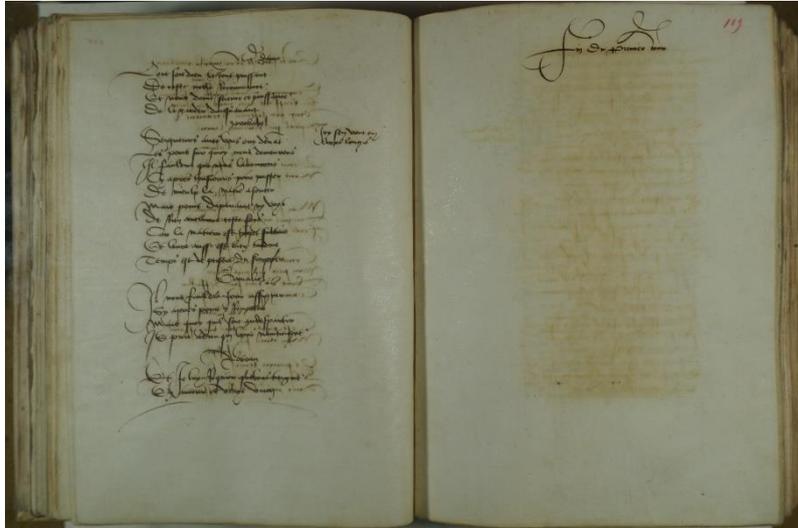


f. H1v
Paris, BnF, Rés. Yf. 108



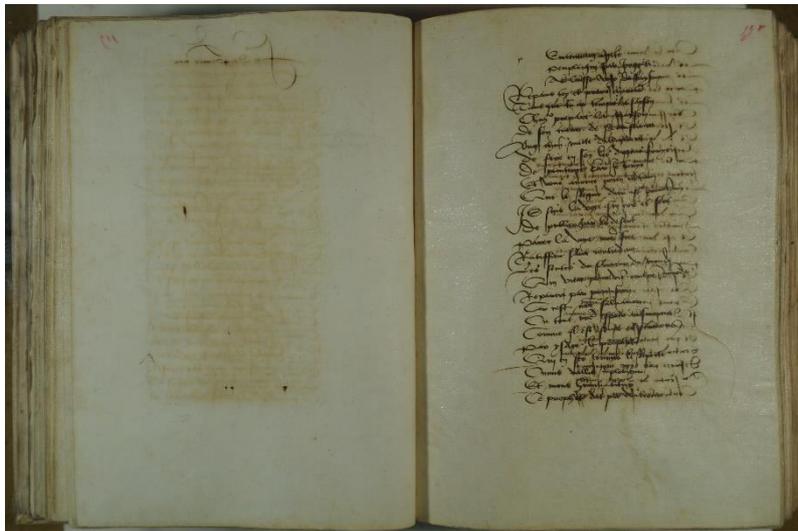
f. H1v
Paris, BHVP, Rés. 941 524

Figure n° 16



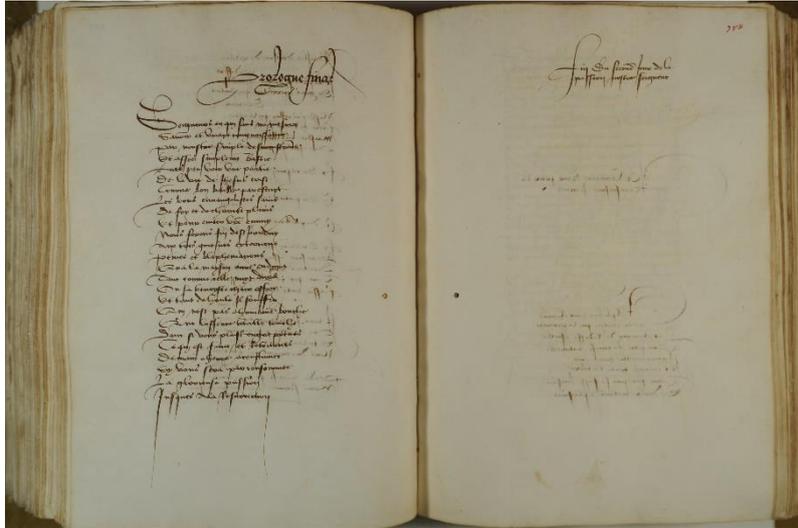
ff. 188v-189r
Ms. D

Figure n° 17



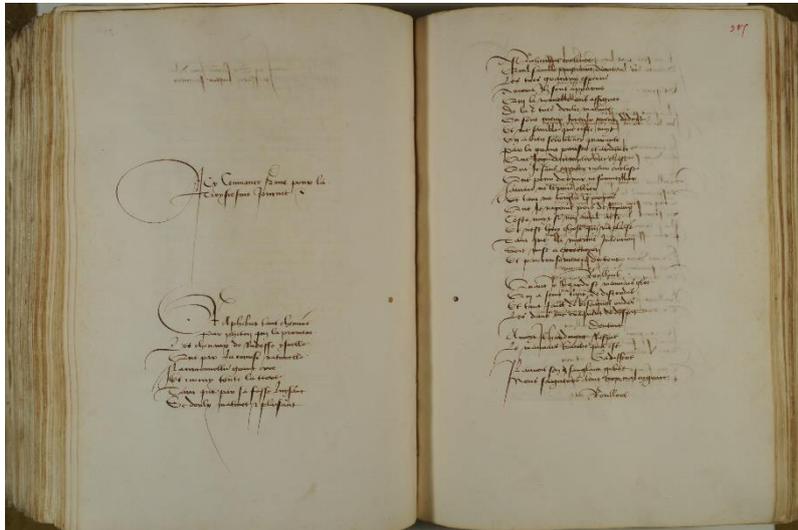
ff. 189v-190r
Ms. D

Figure n° 18



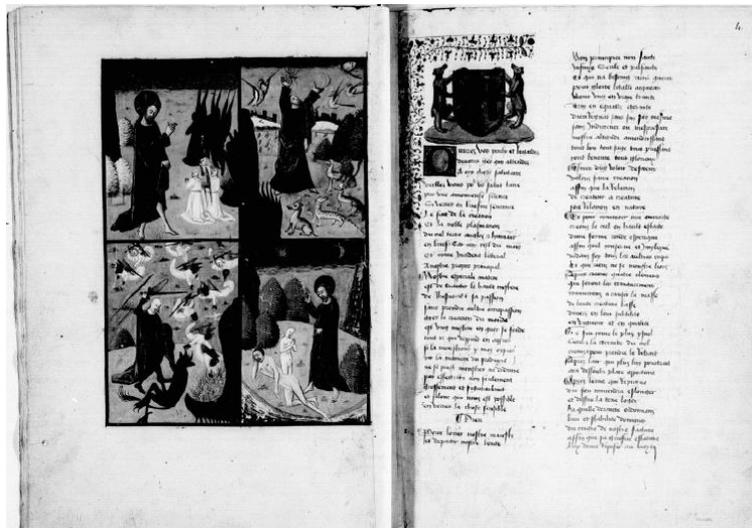
ff. 383v-384r
Ms. D

Figure n° 19



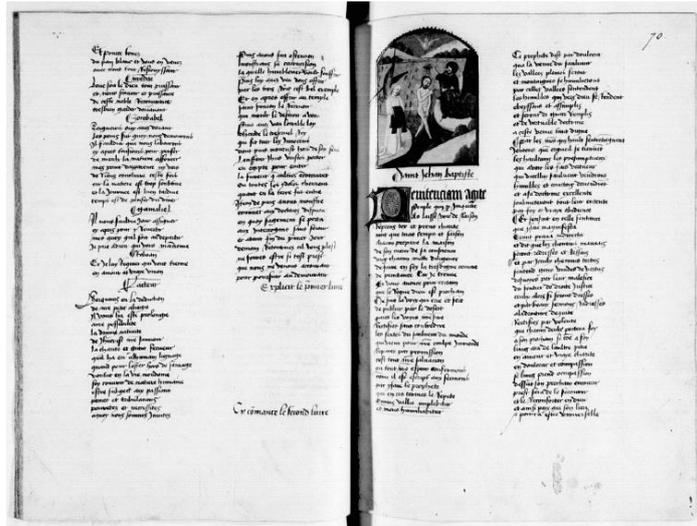
ff. 384 v-385 r
Ms. D

Figure n° 20



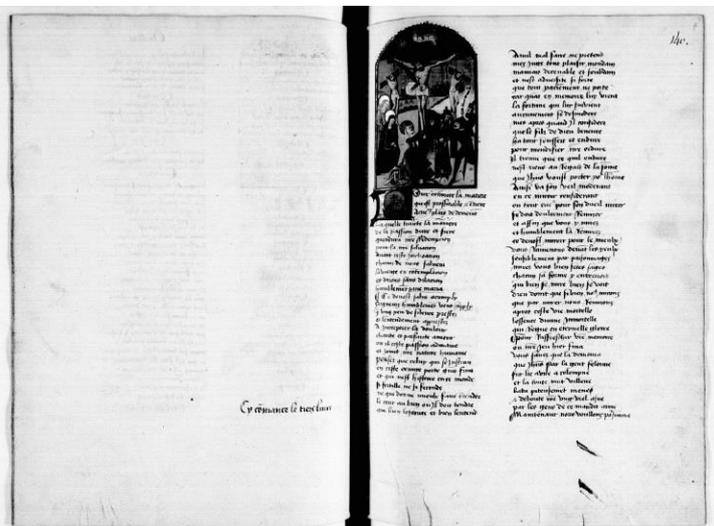
ff. 3v-6r
Ms. A

Figure n° 21



ff. 69v-70r
Ms. A

Figure n° 22



ff. 139v-140r
Ms. A

Figure n° 23



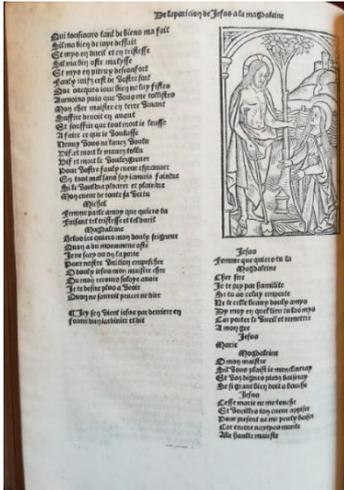
f. R6v
Paris, Petit Palais, Dutuit 391

Figure n° 24



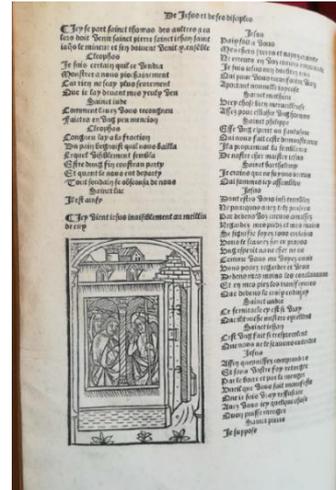
f. R7r
Paris, Petit Palais, Dutuit 391

Figure n° 25



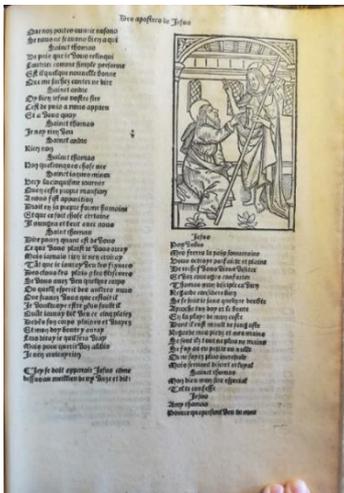
f. S1v
Paris, Petit Palais, Dutoit 391

Figure n° 26



f. T5v
Paris, Petit Palais, Dutoit 391

Figure n° 27



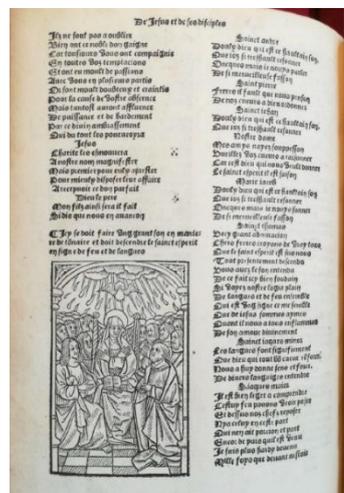
f. T7r
Paris, Petit Palais, Dutoit 391

Figure n° 28



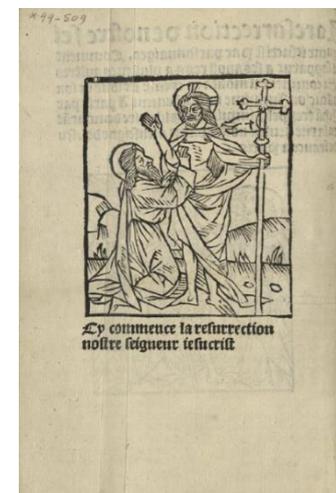
f. X2r
Paris, Petit Palais, Dutoit 391

Figure n° 29



f. X6v
Paris, Petit Palais, Dutoit 391

Figure n° 30



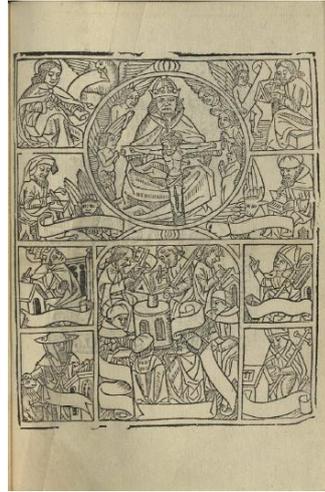
f. A1v
Cambridge, Houghton FC G7984 504r

Figure n° 31



f. 15v
Cambridge, Houghton FC G7984 504r

Figure n° 32



f. 16r
Cambridge, Houghton FC G7984 504r

Figure n° 33



f. K4v
Paris, BnF, Rés. YF 109

Figure n° 34

Table de matières

Résumé	5
Remerciements	9
Sommaire	11
Introduction	15
Chapitre 1	
1. Introduction au Chapitre 1..... Qu'est-ce qu'une édition ?	27
1.0. Présentation des témoins imprimés.....	35
1.1. Une filière bien rodée.....	40
1.1.1. <i>L'œuvre cyclique</i> : un cas d'étude.....	40
1.1.2. <i>L'editio princeps</i> de la <i>Résurrection</i>	43
1.1.2.1. Preuves textuelles de la proximité de A1 et A2 avec les manuscrits.....	46
1.1.2.2. Preuves textuelles de la proximité de B avec les manuscrits.....	50
1.2. La production de la veuve Trepperel (avec Jean Janot ou seule).....	57
1.2.1. La chronologie relative des éditions C1 et C2.....	60
1.3. La production de Denis Janot et Alain Lotrian.....	62
1.3.1. La chronologie relative des éditions E1 et E2.....	65
1.3.2. London, British Library, 847.m.1 (2) : un exemple de classement erroné.....	67
1.4. La production d'Alain Lotrian.....	69
1.4.1. Les exemplaires anomaux : une ressource précieuse ?	71
1.4.1.1. Le cartonnage.....	72
1.4.1.2. Les exemplaires composites.....	74
1.4.2. La chronologie relative des éditions F2 et G.....	92
1.4.3. Une nouvelle hypothèse de classement.....	95
1.5. La production de Nicolas Chrestien.....	97
1.5.1. Le Mans, Louis Aragon, RES A 507 : un autre exemple de classement erroné..	98
Chapitre 2	
2. Introduction au Chapitre 2..... Qu'est-ce qu'un éditeur ?	105
2.1. Quel antigraphe ?	108

2.1.1.	L'édition critique d'Omer Jodogne.....	109
2.1.2.	Vestiges de la <i>Passion</i> : représentations et supports manuscrits.....	110
2.1.3.	Les manuscrits dits « de théâtre ».....	111
2.1.4.	Zones d'ombre.....	113
2.1.4.1.	Le paratexte : les didascalies et le rapport à la scène.....	113
2.1.4.2.	Donneur un nom aux personnages : variété et uniformité.....	114
2.1.4.3.	Le prologue à la quatrième journée.....	117
2.1.4.4.	Les omissions : divergences et convergences.....	118
2.1.4.5.	Les ajouts : divergences et convergences.....	127
2.1.5.	S'éloigner de la scène.....	130
2.1.6.	Témoïn(s) perdu(s) ?	136
2.2.	Les manuscrits de lecture « non performative ».....	137
2.3.	Une tentative de standardisation lexicale ?	146
2.3.1.	Les régionalismes.....	148
a.	Les substantifs.....	151
b.	Les formes verbales.....	156
c.	Le(s) adverbe(s).....	163
d.	Exceptions à la règle.....	163
2.3.2.	Les latinismes.....	165
2.3.3.	Les hapax et les termes rares.....	167
2.3.4.	Une langue pour un public élargi ?	170
2.4.	Une série de remaniements successifs.....	171
2.4.1.	Le groupe α	175
2.4.2.	Le groupe β	181
2.4.3.	Entre linéarité et hybridation.....	187
2.5.	H, le travail d'un remanieur scrupuleux.....	188
2.5.1.	Le mètre et la rime.....	188
2.5.2.	Les erreurs textuelles.....	193
2.5.3.	Des pratiques d'atelier ?	196
2.5.4.	Le syllabisme du mot « Juif ».....	203
2.5.5.	Quel rôle ? Pour qui ?	206

Chapitre 3

3.	Introduction au Chapitre 3.....	211
	Du MF au FPréclass : quelle frontière ?	
3.1.	Les variantes graphématiques : entre modernisation et archaïsme.....	217
3.1.1.	La trace d'un ancien hiatus.....	220
a.	alternance eu u.....	220
b.	alternance eoi oi.....	224
3.1.2.	La marque d'une palatalisation.....	225
3.1.3.	Les lettres « étymologiques » et diacritiques.....	226

a.	alternance ct t.....	227
b.	alternance pt t.....	230
c.	alternance bt t.....	231
d.	alternance bd d.....	232
e.	alternance ngn gn dans le verbe <i>connaître</i> et ses dérivés.....	233
f.	alternance g Ø devant [d] ou [t].....	235
g.	alternance g Ø en fin de mot : le cas de « ung ».....	235
h.	alternance ad a devant [v] ou [ʒ].....	236
i.	alternance eux eux en fin de mot.....	237
3.1.4.	Les lettres à valeur sémiographique.....	238
a.	alternance fv v.....	239
b.	alternance sç s.....	239
3.1.5.	Les choix graphiques : des stratégies éditoriales ?	241
3.2.	La réorganisation analogique des épiciens.....	242
3.2.1.	Les formes adjectivales.....	243
a.	Grant.....	243
b.	Tel.....	245
c.	Quel.....	248
3.2.2.	Les formes adverbiales.....	250
a.	Granment, Grandement.....	250
b.	Forment, Fortement.....	251
c.	Briefment, brièvement.....	252
3.2.3.	Deux tendances opposées ?	256
3.3.	L'évolution des démonstratifs.....	256
3.3.1.	L'étude quantitative sur un corpus numérique.....	258
3.3.2.	La <i>varia lectio</i> de la <i>Passion</i> : des données contradictoires ?	261
3.3.3.	Un changement sans rupture ?	269
3.4.	L'expression du sujet pronominal.....	271
3.4.1.	Ajout du Sp sans modification du vers.....	274
3.4.2.	Ajout du Sp avec modification du vers.....	275
3.4.3.	L'ajout du Sp résout un problème textuel venant perturber le mètre.....	278
3.4.4.	L'ajout du Sp résout un problème linguistique venant perturber le mètre.....	282
3.4.5.	L'ajout d'un Sp déjà exprimé dans les manuscrits a lieu dans les éditions tardives.....	286
3.4.6.	L'ajout du Sp détermine une erreur.....	290
3.4.7.	Omission du sujet.....	292
3.4.8.	Le cas du ms. A : l'introduction du Sp.....	296
3.4.9.	Ajout et omission de sujets entre manuscrits et imprimés.....	298
3.4.10.	Quelques sondages sur le texte de la <i>Résurrection</i>	300
3.4.11.	Un changement à peine entamé ?	303
3.5.	L'évolution du lexique.....	305
3.5.1.	Obsolescence de l'unité lexicale.....	306
a.	Substantif(s).....	306
b.	Formes verbales.....	308
c.	Formes adjectivales.....	316

d. Formes adverbiales.....	322
3.5.2. Changement de sens.....	323
a. Changement de sens substitutif.....	324
b. Changement de sens soustractif.....	325
3.5.3. Le lexique : quel apport pour la périodisation de la langue ?	334
Conclusion.....	337
Bibliographie finale.....	341
Annexe.....	357
Table des matières.....	371

Le poids du plomb. Une étude matérielle, philologique et linguistique de la tradition textuelle de la Résurrection d'Arnoul Gréban

Résumé

Ce travail vise l'étude de la tradition textuelle de la quatrième journée de la *Passion* d'Arnoul Gréban, texte de théâtre composé vers 1450 et imprimé jusqu'en 1550 environ. Les quatre manuscrits et les quatorze éditions anciennes qui nous transmettent la *Résurrection* font l'objet d'une recherche interdisciplinaire en trois parties. Le premier chapitre est consacré à la comparaison matérielle des différents exemplaires répertoriés ; la tradition imprimée de ce texte est réévaluée en suivant une approche hybride basée sur des acquis de bibliographie matérielle et philologie. Le deuxième chapitre prend en compte le passage du manuscrit à l'imprimé pour évaluer le rôle joué par les imprimeurs dans l'adaptation du texte de Gréban à un public élargi. Dans le troisième chapitre, la *varia lectio* de la *Résurrection* devient la base pour une analyse linguistique sur le passage du moyen français au français préclassique ; l'étude qualitative des variantes philologiques est corroborée par les données disponibles dans les corpus numériques ainsi que par les outils de lexicographie modernes et anciens.

Mots clés : théâtre médiéval ; bibliographie matérielle ; pratiques éditoriales ; philologie ; périodisation linguistique ; moyen français ; français préclassique

Il peso del piombo. Uno studio materiale, filologico e linguistico della tradizione testuale della Résurrection di Arnoul Gréban

Riassunto

Questo lavoro si occupa dello studio della tradizione testuale della quarta giornata della *Passion* di Arnoul Gréban, testo di teatro composto intorno al 1450 e stampato fino al 1550 circa. I quattro manoscritti e le quattordici edizioni a stampa che ci trasmettono la *Résurrection* sono oggetto di uno studio interdisciplinare in tre parti. Il primo capitolo è dedicato al confronto materiale degli esemplari repertoriati; la tradizione a stampa di questo testo è rivalutata seguendo un approccio ibrido basato su competenze di bibliografia materiale e filologia tradizionale. Il secondo capitolo prende in considerazione il passaggio dal manoscritto alla stampa per valutare il ruolo svolto dagli stampatori al fine di adattare il testo di Gréban a un pubblico più vasto. Nel terzo capitolo, la varia lectio della *Résurrection* diventa la base per un'analisi linguistica sul passaggio del medio francese al francese preclassico; lo studio qualitativo delle varianti filologiche è corroborato dai dati disponibili nei corpus digitali e dagli strumenti di lessicografia antichi e moderni.

Parole-chiave: teatro medievale; bibliografia materiale; pratiche editoriali; filologia; periodizzazione linguistica; medio francese; francese preclassico

The weight of lead. A material, philological and linguistic study of the textual tradition of the Résurrection of Arnoul Gréban

Abstract

This work aims to study the textual tradition of the fourth day of the *Passion* of Arnoul Gréban, a dramatic text composed around 1450 and printed until around 1550. The four manuscripts and the fourteen ancient editions which transmit the *Résurrection* are the subject of an interdisciplinary research in three parts. The first chapter is devoted to the material comparison of the different sources listed ; the printed tradition of this text is re-evaluated following a hybrid approach based on material bibliography and philology. The second chapter takes into account the transition from manuscript to print in order to evaluate the printers' role in the adaptation of Gréban's text to a wider audience. In the third chapter, the *varia lectio* of the *Résurrection* becomes the basis for a linguistic analysis of the Middle French to Preclassical French transition ; the qualitative study of philological variants is corroborated by the data available in digital corpora as well as by modern and ancient lexicographic tools.

Keywords: medieval theatre ; material bibliography ; editorial practices ; philology ; linguistic periodization ; Middle French ; Preclassical French